Une approche communicationnelle des enjeux sociopolitiques de la “ cohabitation culturelle ”. Société civile et espaces publics

Johanne Samè

▶ **To cite this version:**

Johanne Samè. Une approche communicationnelle des enjeux sociopolitiques de la “ cohabitation culturelle ”. Société civile et espaces publics. Sciences de l'information et de la communication. Aix-Marseille Universite, 2021. Français. NNT : 2021AIXM051 . tel-03770352

HAL Id: tel-03770352
https://hal.science/tel-03770352

Submitted on 7 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NNT/NL : 2021AIXM051/038ED354

THÈSE DE DOCTORAT

Soutenue à Aix-Marseille Université
le 16 décembre 2021 par

Johanne SAME

Une approche communicationnelle des enjeux sociopolitiques de la « cohabitation culturelle »

Société civile et espaces publics

Discipline
Arts

Spécialité
Cultures numériques, Médias, Communication

École doctorale
Numéro 354 - Langues, Lettres et Arts

Laboratoire : Centre Norbert Elias-UMR 8562

Composition du jury

Roger BAUTIER Université Sorbonne Paris Nord	Rapporteur
Paul RASSE Université Côte d'Azur	Rapporteur
Mariannig LE BECHEC Université Claude Bernard Lyon 1	Examinatrice
Claire SCOPSI Conservatoire National des Arts et Métiers	Examinatrice de thèse
Jean-Luc MINEL Université Paris Nanterre	Président du jury
Brigitte JUANALS Aix-Marseille Université	Directrice de thèse

Affidavit

Je soussignée, Johanne SAME, déclare par la présente que le travail présenté dans ce manuscrit est mon propre travail, réalisé sous la direction scientifique de Brigitte Juanals, dans le respect des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité inhérents à la mission de recherche. Les travaux de recherche et la rédaction de ce manuscrit ont été réalisés dans le respect à la fois de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et de la charte d'Aix-Marseille Université relative à la lutte contre le plagiat.
Ce travail n'a pas été précédemment soumis en France ou à l'étranger dans une version identique ou similaire à un organisme examinateur.

Fait à Aix-en-Provence, le 2 octobre 2021

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Affidavit

I, undersigned, Johanne SAME, hereby declare that the work presented in this manuscript is my own work, carried out under the scientific direction of Brigitte Juanals, in accordance with the principles of honesty, integrity and responsibility inherent to the research mission. The research work and the writing of this manuscript have been carried out in compliance with both the French national charter for Research Integrity and the Aix-Marseille University charter on the fight against plagiarism.

This work has not been submitted previously either in this country or in another country in the same or in a similar version to any other examination body.

Place Aix-en-Provence, date 2 october 2021

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Liste des publications et participation aux conférences

1) Liste des publications réalisées dans le cadre du projet de thèse :

    1. Article retenu par le comité de lecture, « Migrations et société civile : quelles médiations pour discuter de l'altérité ? », rédigé à l'occasion du Colloque international : Radicalisme sans frontières ou « défaite de la pensée » ? (Forum RTRC), Assemblée nationale française, novembre 2018, Paris, France.

2) Participation aux conférences et écoles d'été au cours de la période de thèse :
    1. Communication, « Les enjeux de la communication scientifique » dans le cadre de la co-conception d'une émission radiophonique « Profession chercheur » numéro 8, Radio grenouille, Studio d'Euphonia, Friche la Belle de Mai, juin 2019, Marseille, France.
    2. Communication, « Mondialisation et récits de migration : des interactions culturelles nouvelles », Rencontres enseignants-chercheurs sur le thème de la mondialisation, Centre Norbert Elias UMR 8562, mai 2021, Marseille, France.

Résumé

Les questions migratoires font naître, depuis plusieurs années, divers débats et controverses dans les espaces publics contemporains soulevant ainsi, nombre d'enjeux de communication publique et politique. Dans cette thèse de doctorat, nous questionnons la cohabitation culturelle au sein des sciences de l'information et de la communication, ce que les chercheurs de notre discipline ont peu étudié, notamment en son aspect microsocial. Partant, la vocation principale de ce travail de recherche est de centrer l'attention sur la communication des associations humanitaires dont l'objet nodal est la défense des droits des personnes migrantes. Ainsi, la société civile apparaît au cœur des processus discursifs générés par les mouvements migratoires, plus particulièrement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, terre d'immigration depuis l'Antiquité. Dans cette perspective, cette recherche s'est appuyée sur le modèle empirico-inductif. Nous avons abordé la question autour des stratégies de communication, du répertoire d'action et des répertoires médiatiques d'associations humanitaires spécialisées sur ces questions, en nous basant, dans une approche ethnographique, sur l'association la Cimade. De notre analyse appert plusieurs éléments. De nouvelles questions émergent des enjeux contemporains de la cohabitation culturelle, dont celle du « retournement de stigmate ». Le *lobbying* politique ainsi que les témoignages qui circulent dans les espaces publics sont des outils de communication vigoureux de ces associations engagées. Il en ressort également que l'apolitisation tant recherchée s'avère faussée, désuète face aux nouveaux enjeux qui émergent d'une société multiculturelle aux prises de la mondialisation. Cette activité politique devient dans le même temps, liée à l'éthique religieuse, et l'on assiste à la « politisation du religieux ».

Mots clés : communication, politiques migratoires, espaces publics, société civile, cohabitation culturelle, associations, migrations.

Abstract

For several years now, migration issues have given rise to various debates and controversies in contemporary public spaces, thus raising a number of issues of public and political communication. In this doctoral thesis, we question the cultural cohabitation within the information and communication sciences, which researchers in our discipline have little studied, especially in its microsocial aspect. Therefore, the main vocation of this research work is to focus on the communication of humanitarian associations whose nodal object is the defense of migrants' rights. Thus, civil society appears at the heart of the discursive processes generated by migratory movements, especially in the Provence-Alpes-Côte d'Azur region, a land of immigration since antiquity. In this perspective, this research was based on the empirico-inductive model. We approached the question around the communication strategies, the repertoire of action and the media repertoires of humanitarian associations specialized in these questions, by basing ourselves, in an ethnographic approach, on the association Cimade. Our analysis reveals several elements. New questions emerge from contemporary issues of cultural cohabitation, including that of "stigma reversal". Political lobbying as well as testimonies that circulate in public spaces are vigorous communication tools of these committed associations. It also shows that the much sought-after apoliticization is proving to be distorted and outdated in the face of the new issues emerging from a multicultural society in the grip of globalization. This political activity becomes, at the same time, linked to religious ethics, and we witness the "politicization of the religious".

Keywords: communication, migration policy, public spaces, civil society, cultural cohabitation, associations, migration.

Remerciements

Avant de nous plonger corps et âme au cœur de cette thèse, ô combien passionnante, qui aura su faire jaillir en nous l'étincelle d'un intérêt fascinant pour la recherche, nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères. Il va sans dire que nos premières grâces se tournent vers notre directrice de thèse, Brigitte Juanals, qui a tout au long de ce parcours doctoral, répondu à nos interrogations avec promptitude et pertinence. Ses conseils et commentaires nous ont été fortement précieux, tout comme ses encouragements dans les moments les plus sibyllins.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance personnelle envers l'association la Cimade et ses membres pour leur accueil chaleureux, leur entrain à nous faire découvrir le monde associatif autour des enjeux des migrations et leur vivacité lorsqu'il s'agissait de répondre à nos questionnements. Nous remercions tout particulièrement Mireille Provansal, Yves Tsao, Bruno Palaoro, Monique Viry et Judy Godfrey pour leur présence bienveillante et leur accompagnement enrichissant.

Nous remercions également tous les membres du laboratoire du Centre Norbert Elias pour leur intégration affable et leur amour de la recherche. Il nous semble certain que c'est auprès de personnes passionnées et investies que l'on peut s'élever et persévérer afin de pouvoir chaque jour s'améliorer.

L'accueil de la direction de l'École Doctorale 354 est également à noter. Nous adressons céans nos remerciements à Sophie Vallas, qui s'intéresse de près aux travaux des doctorants et qui nous a également donné la force de poursuivre grâce à ses commentaires positifs.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux membres de notre famille et à nos amis, qui, alors que nous perdions pied et espoir avaient eux, une foi inébranlable et une confiance absolue au regard de la réussite de notre projet de thèse.

« *Mais la beauté de l'amour, c'est l'interpénétration de la vérité de l'autre en soi, de celle de soi en l'autre, c'est de trouver sa vérité à travers l'altérité* »

Edgar Morin.

Table des matières

Affidavit 2

Affidavit 3

Liste des publications et participation aux conférences 4

Résumé 5

Abstract 6

Remerciements 7

Table des matières 9

Introduction générale 14

PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES POUR UNE APPROCHE DES ENJEUX SOCIAUX ET POLITIQUES DE LA « COHABITATION CULTURELLE » 25

Chapitre I. Contextualisation historique et sociologique de l'immigration 25

1.1. Idiosyncrasie de la « crise migratoire » en Europe 26

1.1.1 « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » 27

1.1.2 Éléments de définition de la politique d'immigration 28

1.1.3 Politique migratoire : réalité ou inanité ? 31

1.2. Naissance de l'histoire de l'immigration en France 36

1.2.1 L'immigration comme « Non-Lieu de mémoire » 37

1.2.2 Aux origines de l'histoire de l'immigration 41

1.2.3 Intégrer l'étranger : La tradition assimilationniste 44

1.3. Politique migratoire française : entité politique et altérité 49

1.3.1 La gestion de l'immigration durant les « Trente Glorieuses » 50

1.3.2 1974 : le basculement historique de la politique migratoire française 51

1.3.3 L'immigration au centre des débats publics et politiques 56

1.4. La Région PACA : « terre d'immigration depuis l'Antiquité » 61

1.4.1 Les dynamiques de migrations dans la région PACA 61

1.4.2 La cité phocéenne : ville cosmopolite ? 63

1.4.3 Les enjeux politiques et identitaires des migrations intérieures 68

Chapitre II. De l'espace public à la cohabitation culturelle : symbioses et controverses communicationnelles ***73***

2.1. L'activité politique dans les espaces publics **73**

2.1.1 L'espace public : genèse et évolution 74

2.1.2. Du champ théorique de la communication politique 86

2.1.3. Pour une approche sociologique de la communication politique 93

2.2. La communication publique : un concept polycéphale **96**

2.2.1 Émergence d'un instrument d'État 99

2.2.2 L'économie de la communication gouvernementale 104

2.2.3 Les associations : coproductrices de l'action publique 107

2.3. L'humanitaire : un défi pour la démocratie ? **109**

2.3.1 Éclosion historique des organisations non gouvernementales 112

2.3.2 La société civile : constituante d'une pensée philosophique 115

2.3.3 Gouvernance associative et engagement des bénévoles 120

2.4. Évolution des théories portant sur les champs culturels **124**

2.4.1. Analyse sociologique des phénomènes migratoires 124

2.4.2. Pour une approche anthropologique de la dimension culturelle 133

2.4.3. Penser la « cohabitation culturelle » 140

Chapitre III. Stratégies et pratiques de communication des associations humanitaires : état de l'art ***148***

3.1. Stratégies de communication des ONG : quelles caractéristiques ? **149**

3.1.1. Le lobbying : outil pathologique ou forme d'exercice de la démocratie ? 151

3.1.2. Particularités de la circulation des témoignages 154

3.1.3. Témoignages et récits migratoires : quelle légitimité ? 158

3.2. Le marketing associatif : une solution inappropriée ? **161**

3.2.1. Les associations dans l'espace public et politique : une utopie en actes 162

3.2.2. Penser les relations interculturelles dans l'espace médiatique : quels enjeux ? 164

3.2.3. Aspects et limites de la communication humanitaire dans les médias 166

Chapitre IV. Méthodologie de la recherche ***170***

4.1. Présentation générale de la problématique **170**

4.1.1. De la méthodologie à la méthode 174

4.1.2. L'observation participante : du naturalisme à la réduction des distances 181

4.1.3. Objectifs et conduite de l'entretien compréhensif 186

4.2. Analyse de contenu et Analyse de discours : différenciation et intégration 188

4.2.1 Les particularités de l'Analyse de Contenu 189

4.2.2 Du discours à l'Analyse de discours : quelques éléments de définition 191

4.2.3 Le « pouvoir » du discours : les enjeux sociopolitiques du lexique 194

DEUXIEME PARTIE : VERS LA « COHABITATION CULTURELLE » LE CAS DE L'ASSOCIATION LA CIMADE 198

Chapitre V. Le chercheur et son terrain : des enjeux multiples 200

5.1. Qu'est-ce qu'un terrain ? 200

5.1.1. La relation entre le chercheur et son terrain 201

5.1.2. L'entrée sur le terrain 204

5.1.3. De la pensée complexe au terrain complexe 207

5.2. Contexte historique et politique de la naissance de la Cimade 211

5.2.1. De la conscience citoyenne à la conscience spirituelle 211

5.2.2. Une solidarité à l'échelle internationale 219

5.2.3. Durant les réformes des politiques migratoires 224

5.3. Description globale des matériaux empiriques issus du terrain 229

5.3.1. Gouvernance et société civile : enjeux et complexités 229

5.3.2. Pensées épistémologiques pour la collecte des données : description et hiérarchisation 235

5.3.3 Approche méthodologique pour la constitution du corpus 238

Chapitre VI. De l'écosystème informationnel : analyse qualitative des enjeux et des pratiques communicationnelles militantes 241

6.1. Regards croisés sur les pratiques informationnelles et communicationnelles des acteurs associatifs dans l'espace public contemporain 241

6.1.1. Des pratiques de communication engagées 242

6.1.2. Communiquer pour lutter contre les préjugés 248

6.1.3. De la volonté de communiquer à contre-courant des institutions médiatiques 258

6.1.4. Le silence comme forme de communication 265

6.2. Communiquer et interagir avec les décideurs politiques : quels enjeux ? 267

6.2.1. Les enjeux des politiques migratoires européennes sous le regard des acteurs associatifs 268

6.2.2. La sophistication des bénévoles : se positionner comme des experts 271

6.2.3. Lobbying associatif : « faire pression » sur le politique 276

Chapitre VII. La Cimade au cœur des enjeux pluriels de la communication interculturelle 280

7.1. La perception de l'étranger : figures et symboles de l'altérité 280

7.1.1. L'étranger au cœur des mouvements migratoires : la conception des acteurs associatifs 280

7.1.2. Les témoignages de personnes migrantes qui circulent dans l'espace public interculturel 287

7.1.3. L'Art : médiateur du vivre ensemble et outil de la communication interculturelle ? 292

Chapitre VIII. Du vivre ensemble à la cohabitation culturelle ? 301

8.1. Les enjeux contemporains de la cohabitation culturelle 301

8.2. De l'éthique religieuse à l'activité politique : « la politisation du religieux » 310

8.3. De la communication associative à l'action politique : une apolitisation faussée 315

Conclusion générale 318

Bibliographie 329

ANNEXES 349

A. Annexe 1 – Guide thématique d'entretien 349

B. Annexe 2 – Tableau des entretiens compréhensifs 352

C. Annexe 3 – Grilles d'analyse 353

Annexe – Grille thématique pour l'analyse horizontale transversale 353

Annexe – Grille d'observation participante 354

D. Annexe 4 – Verbatim des entretiens compréhensifs menés auprès de membres de la Cimade 360

Entretien – Monique bénévole au sein de la Cimade 361

Entretien – Judy bénévole au sein de la Cimade 376

Entretien – Jean bénévole au sein de la Cimade 392

Entretien – Yves bénévole au sein de la Cimade 400

Entretien – Jacqueline bénévole au sein de la Cimade 427

Entretien – Marion bénévole au sein de la Cimade 451

Entretien – Pascaline salariée au sein de la Cimade 479

Entretien – Bruno bénévole au sein de la Cimade 503

Entretien – Ingrid bénévole au sein de la Cimade 542

Introduction générale

Depuis l'année 2010, les États Européens se retrouvent face à la crise migratoire la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale. Il existerait plusieurs causes à cette crise. Selon Schor « d'une manière générale, l'immigration résulte de la combinaison de facteurs démographiques, économiques, politiques, administratifs voire psychologiques » (Schor, 1996 : 7). En outre « selon l'époque, les rapports qui s'établissent entre l'état de la population, le développement de l'économie, la situation sociale, la gestion des affaires publiques diffèrent. À chaque moment historique correspond un ensemble de conditions particulières qui donne au phénomène migratoire son originalité » (*ibidem*). Les facteurs qui ont causé les mouvements de migration récents seraient principalement liés aux révolutions du « Printemps arabe », aux conflits armés syriens et à la guerre en Irak entre les Chiites et les Sunnites depuis la chute de Saddam Hussein en 2003. L'instabilité politique que connaissent certains pays d'Afrique comme l'Érythrée et la Somalie accentuerait la volonté de quitter son pays d'origine. En 2015, plus de 4,5 millions de personnes ont fui la Syrie. Ces déplacés représentent près d'un tiers des migrants. Les pays voisins ; le Liban, la Jordanie et la Turquie se retrouvent face à l'un des plus grands exodes de réfugiés de l'histoire contemporaine.

Ces mouvements migratoires posent des problèmes sociaux, économiques et politiques à la société européenne, qui nous interpellent sur la communication et les interactions qui se construisent dans l'espace public contemporain. En ce sens, les questions migratoires deviennent un enjeu de communication publique et politique. Pour discuter de ces enjeux de communication, nous centrons l'attention sur la communication des organisations non gouvernementales. Depuis plusieurs années, les organisations non gouvernementales n'ont de cesse de renouveler leurs stratégies d'actions et ce faisant, de développer de nouvelles stratégies de communication. Elles rencontrent au cours de leurs activités, différents objectifs de communication. Elles doivent informer les publics au regard de l'actualité générée autour des problématiques qu'elles abordent, les sensibiliser, et témoigner afin de promouvoir leurs contre-propositions, (Dacheux, 2001 : 416) en proposant un message alternatif aux discours dominants qui circulent dans l'espace public. Pour ce faire, elles utilisent un répertoire d'action, c'est-à-dire : « les moyens par lesquels les individus agissent ensemble dans la poursuite d'intérêts communs » (Tilly, 1986), ainsi

qu'un répertoire médiatique, qu'Ollitrault définit comme suit : « le répertoire médiatique évoqué ici peut être défini *largo sensu* comme le répertoire composé des formes d'action destinées à attirer les médias ou celles visant à construire ses propres moyens de communication » (1999 : 159). En faisant usage de répertoires d'action et de répertoires médiatique stabilisés les organisations non gouvernementales souhaitent « maximiser l'impact des revendications, à produire dans un contexte donné des transformations sociales » ce faisant, en ayant une identité militante reconnaissable, générée par des formes légitimes d'action (Ollitrault, 1999 : 156, 157). Ainsi, ces organisations souhaitent qu'une situation politico-sociale qu'elles jugent problématique, chemine peu à peu vers une situation politico-sociale satisfaisante.

Le choix de ce travail de recherche est le fruit de nos expériences personnelles. Originaire d'un pays d'Afrique et d'une île des Antilles, la problématique de la cohabitation culturelle s'est finalement imposée. La citation de Fanon qui suit illustre bien cette complexité de la cohabitation culturelle que nous venons de nommer : « nous avons connu et nous connaissons encore des Antillais qui se vexent quand on les soupçonne d'être Sénégalais. C'est que l'Antillais est plus « évolué » que le Noir d'Afrique : entendez qu'il est plus près du Blanc… » (Fanon, 1952 : 23). La Guadeloupe est une région française complexe marquée par son histoire. Ainsi, lorsque nous vivions en Guadeloupe en 2009, nous avons assisté aux 44 jours de grève générale organisée par le collectif guadeloupéen « Liyannaj Kont Pwofitasyon[1] » qui regroupe une cinquantaine d'organisations syndicales, politiques, associatives, et culturelles guadeloupéennes. De ce mouvement, est né un hymne : « *la Gwadloup sé tan nou, la Gwadloup sé pa ta yo*[2] » qui exprime implicitement la nature du mouvement, à savoir le refus des Guadeloupéens d'être dirigés par les « békés », appellation qui désigne les descendants des colons « blancs » antillais. Ce dernier point pose des questions au regard de « l'assignation de la couleur de peau » (Ganem, 2010). En outre, il faut noter que « dans un groupe de jeunes Antillais, celui qui s'exprime bien, qui possède la maitrise de la langue est excessivement craint ; il faut faire attention à lui, c'est un quasi-Blanc. En France, on dit : parler comme un livre. En Martinique : parler comme un blanc » (Fanon, 1952 : 18). Ces quelques éléments démontrent qu'il est possible pour un individu social de ne reconnaître que ses

[1] Traduction du créole guadeloupéen : « Ils en profitent ». « Du 20 janvier au 5 mars 2009, la Guadeloupe a été le théâtre d'un « *Liyannaj Kont Pwofitasyon* » qui a généré la fermeture de la majorité des établissements publics et privés de l'île. Ce mouvement a été qualifié d'historique et d'inédit par une grande partie de la presse locale, nationale et internationale » (Ganem, 2010 : 199).
[2] Traduction du créole guadeloupéen : « la Guadeloupe est à nous, la Guadeloupe n'est pas à eux » (*ibidem*).

« semblables », c'est-dire ayant la même couleur de peau, la même origine territoriale et de fait la même culture comme individus « légitimes » mais également le même langage en ce sens que « nous n'ignorons pas que c'est là une des attitudes de l'homme en face de l'Être. Un homme qui possède le langage possède par contrecoup le monde exprimé et impliqué par ce langage. On voit où nous voulons en venir : il y a dans la possession du langage une extraordinaire puissance » (Fanon, 1952 : 16). Pour autant, si la promotion du « vivre ensemble » à travers la mise en place d'une « cohabitation culturelle » peut sembler difficile pour des individus issus de cultures différentes, nous avons pu constater qu'elle pouvait également être difficile à envisager pour une majorité d'individus issus de la même culture et *a fortiori* cohabitant au sein d'un même territoire régional, regroupant des individus présentant les mêmes caractéristiques culturels et plus précisément les mêmes origines – c'est-à-dire le même bagage historique transgénérationnel – et la même couleur de peau. Nonobstant, ces difficultés pourraient être liées à des processus psychologiques inconscients. Dès lors, il semble nécessaire afin de mieux comprendre les enjeux soulevés par ce mouvement de nous attarder sur ce point. Ganem, au cours d'une étude menée dans le but de montrer qu'il existe des processus psychologiques pouvant expliquer l'émergence de cet évènement historique, émet l'hypothèse suivante : « au regard de la couleur de l'enfant à sa naissance, mais également du milieu social et de la couleur de peau de son père ou de sa mère, dans une famille où plusieurs enfants de parents différents cohabitent, les adultes qui entourent l'enfant pourraient l'assigner en tant que Nègre, en tant que Blanc ou encore en tant que Chabin par exemple » (Ganem, 2010 : 206). Ainsi, « cette assignation passe par des messages transmis par les adultes qui prennent la forme de phrases du type : *« Gay ti nèg là ! »* [Regarde le petit nègre] ou encore *« gay ti chabin ou ti blan la »*, cela pouvant être aussi *« i nwè kon chawbon »* [il est noir comme le charbon] ou encore *« i nwè kon papa ay »* [il est noir comme son père] ». Pour autant, il faut préciser que cette assignation pourrait être la résultante d'un processus complexe. Dans cette perspective, « il faut préciser que ce processus mis en œuvre par les adultes a un sens ; il ne s'agit pas d'une quelconque haine qu'auraient les adultes envers ces enfants dont la peau est perçue comme plus foncée, il s'agit d'une préparation psychologique de ces enfants à ce qui les attend dans la société » (Ganem, 2010 : 207). Ce processus opérerait une sorte de : « *désensibilisation* à la domination qui a pour vocation de leur permettre de tenir face à la souffrance qui les attend d'avoir à être dominés en tant que « Nègres » (Ganem, 2010 : 207). Ces questionnements méritant des réponses ou du moins leur substrat, c'est ainsi que

notre intérêt s'est porté sur les enjeux entourant la cohabitation culturelle. En outre, nous étions intrigués et intéressés par la manière dont les discours politiques du collectif circulaient dans l'espace public et politique local, nous interpellant sur les pratiques communicationnelles des institutions médiatiques pour faire passer un message et sur leurs possibles effets sur l'opinion publique.

Le thème de ce projet de recherche porte sur les stratégies de communication et plus précisément les répertoires d'action et les répertoires médiatiques des associations intéressées par la conception de la cohabitation culturelle dans un espace public contemporain interculturel. Dans cette perspective, l'ancrage théorique concerne les travaux sur l'espace public, la communication politique, publique et associative ainsi que sur la cohabitation culturelle. Cette dernière notion nous mène vers les travaux qui s'intéressent à la culture ainsi qu'à l'interculturalité dans une perspective de communication interculturelle. De manière complémentaire, nous nous appuyions sur le courant de pensée sociologique de l'École de Chicago qui est de tradition ethnographique. La ville de Chicago était devenue un véritable laboratoire social lié à la démographie qui augmenta de manière exponentielle. Nous considérons pour le transposer dans le cadre de notre propos, que ce laboratoire social est représenté par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), qui est « une terre d'immigration depuis l'Antiquité » (Gastaut, 2009 : 49).

Cette recherche s'inscrit dans la discipline des sciences de l'information et de la communication de par les polémiques qu'elle suscite et les concepts qu'elle mobilise. Les S.I.C. cherchent à mettre en exergue les enjeux sociaux liés à l'information et à la communication sans impliquer ces deux concepts dans une dynamique dichotomique. Elles essaient plutôt d'inscrire ces deux notions dans un processus dialectique. Pour les besoins épistémologiques de notre étude, nous défendons l'idée que ce travail de recherche s'inscrit dans une dimension interdisciplinaire. En effet, « considérées à la fois comme une discipline et une interdiscipline, les S.I.C. représentent un domaine théorique autant qu'un champ de pratiques » (Juanals, 2005). En ce sens, un primat nous dit que « c'est le point de vue qui crée l'objet » (Olivier 2000, cité par Davallon, 2004 : 30). Ainsi, les S.I.C. « ne sont pas définies par l'objet qu'elles étudient – pas plus ailleurs qu'elles n'en reçoivent leur originalité – mais par leur manière de constituer l'objet en articulant des problématiques » (Oliver, 2001 : 352, cité par Davallon, 2004 : 30). Elles inventent de nouvelles approches, tout en modifiant le regard porté sur certains objets étudiés par d'autres domaines

scientifiques (Davallon, 2004 : 31). Ce faisant, les terminologies que nous souhaitons étudier peuvent se retrouver dans d'autres disciplines telles que la sociologie et les sciences politiques, qui seront abordées de manière atypique au travers de phénomènes communicationnels.

Notre questionnement principal est le suivant :

> « De quelle manière se construisent les stratégies de communication, les répertoires d'action et les répertoires médiatiques des organisations non gouvernementales qui se préoccupent de la cohabitation culturelle dans l'espace public contemporain ? Des questions complémentaires sont liées à ce questionnement initial : quelle conception ont les acteurs associatifs des organisations non gouvernementales de la cohabitation culturelle ? Comment se construit la communication interculturelle entre les différents publics ? Dans quelle mesure se construisent la communication et les interactions autour des phénomènes migratoires entre les acteurs associatifs et les décideurs politiques ? Peut-on mettre en relation les discours associatifs avec les discours des politiques qui s'inscrivent dans la sphère médiatique ? »

C'est donc à cette question, que le présent travail de recherche souhaite répondre. Nous n'avons pas souhaité émettre des hypothèses. En effet, nous considérons que le cadre de notre propos s'inscrit dans l'épistémologie de la complexité où sont plus communément favorisées les méthodologies qualitatives. Nous nous éloignons, *de facto* largement d'un travail basé sur le modèle hypothético-déductif. Par ailleurs, il nous semble que le fait d'émettre des hypothèses, pourrait orienter le sens que l'on donne à une recherche et ainsi nous pousser à chercher des faits qui confirment les postulats posés, et finalement, nous mener vers un éloignement pernicieux de la scientificité de notre étude. Cela nous évitera somme toute d'établir des présupposés susceptibles de biaiser notre recherche. Toutefois, si nous ne souhaitons pas nous lancer vers le chemin des hypothèses, nous avons des axes de recherche. Dans cette perspective, cette recherche s'appuie sur le modèle empirico-inductif. Ainsi, nous distinguons trois axes de recherches et nous cherchons à savoir dans quelles dynamiques communicationnelles se construisent les discours de l'association la Cimade autour des phénomènes migratoires à destination de différents publics. Céans, il s'agit de « l'opinion publique » des acteurs associatifs ainsi que des élus politiques.

Si la problématique est importante, la méthodologie l'est tout autant dans son apport quant à la construction de l'objet de recherche. Ainsi, le choix de notre méthodologie repose

sur les diverses questions qui composent notre problématique et nos axes de recherche. Elle se doit, *a fortiori* d'être *ad hoc*, nous entendons par là, qu'elle doit être unique et pensée de manière spécifique en lien avec notre problème de recherche. Cette présente thèse s'inscrit dans le paradigme compréhensif. Dans cette perspective, à l'instar de l'École de Chicago, notre intérêt se tourne vers les méthodes qualitatives. En effet, comme l'explique Coulon, « il est légitime de caractériser d'abord la sociologie de Chicago par l'importance et l'originalité de ses recherches qualitatives, qui constituent son patrimoine le plus célèbre » (Coulon, 2012 : 76). Partant, l'observation participante a retenu notre attention, elle symbolise une sorte de transition ; du naturalisme à la réduction des distances. Dans le domaine de la sociologie de Chicago, Park, ancien journaliste, introduit la méthode d'observation en s'inspirant de son ancienne profession. Il cherche à faire en sorte que ses étudiants s'inspirent du journalisme d'investigation en allant constamment sur le terrain, cela afin de faire de la « vraie recherche ». Nonobstant, la méthode introduite par Park comporte des limites. En effet, comme l'explique Chapoulie : « le travail de terrain des auteurs de ces monographies semble s'être souvent borné à la visite des lieux et à l'écoute de conversations. Les notes de terrain étaient prises après coup, y compris en ce qui concerne les propos recueillis, dont la reproduction littérale n'est donc pas garantie » (2000 : 8). Or, la recherche ne peut s'appuyer sur des *a priori*, il est primordial d'être le plus précis possible. L'observation participante consiste à observer une situation tout en s'immergeant dans le groupe que l'on souhaite étudier. Comme l'explique Le Breton, l'analyse d'un phénomène repose sur le fait que : « l'interprétation n'est pas donnée *a priori*, elle se construit par induction à travers l'épreuve de terrain » (2004 : 172). Sa dimension participative est liée au fait que le chercheur devient *in fine* acteur du phénomène social qu'il analyse. Ainsi, « elle conduit le sociologue à se plonger lui-même sur les scènes dont il doit rendre compte, et à devenir simultanément observateur et participant » (Le Breton, 2004 : 173). Une situation qu'il devra intégrer dans les résultats de son analyse : « le sociologue doit également rendre compte de l'effet de sa présence sur les interactions en cours » (Le Breton, 2004 : 173). Ce qui révèle des enjeux pour le chercheur qui va devoir s'engager dans un milieu pour en connaître les aspects tout en ayant le détachement nécessaire pour pouvoir analyser le fonctionnement de cette organisation (Peretz, 2004 : 49). Le chercheur se doit de garder de la distance, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un travail de recherche qui aborde le sujet de la cohabitation culturelle. En ce sens, le chercheur doit être conscient de sa subjectivité tout en adoptant un point de vue objectif. Ainsi, avoir un regard

extérieur à la situation, nous permettra d'appréhender notre sujet de recherche de manière épistémologique. Nous pouvons citer le *scepticisme organisé* qui constitue une des quatre normes de l'éthos de la science d'après Merton[3] (1950). Nous marquons les limites de notre réflexion étayée par une bibliographie scientifique qui repose sur des auteurs contemporains ou non, nationaux et internationaux.

Notre observation participante s'est déroulée de mars 2017 à mars 2021 au sein de l'association la Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués), qui constitue notre terrain d'enquête. C'est une organisation non gouvernementale française à but non lucratif régie par la loi 1901, qui fut créée le 18 octobre 1939 par les dirigeants du CIM (Comité Inter-Mouvements de jeunesse), afin d'intervenir auprès des populations évacuées d'Alsace et de Lorraine. Elle exerce ainsi depuis plus de 80 ans, des actions visant à faire valoir le droit des étrangers en intervenant auprès des personnes migrantes, demandeurs d'asile, des réfugiés et des exilés, autour des problématiques qui émergent de ces migrations dans l'espace public. Nos observations de terrain sont fondées sur notre participation à plusieurs événements et manifestations publiques où des réseaux et partenaires de l'association peuvent aussi en être acteurs : les conférences et interventions scolaires auprès des collégiens et lycéens de la région, le cercle de silence qui est une manifestation publique symbolique et nationale, pour protester contre la mise en rétention des réfugiés, c'est un mouvement initié par les frères franciscains de Toulouse en 2007. Il est relayé par la Cimade et d'autres associations telles que l'Église Catholique de France et Réseaux éducation sans frontières. Notons en outre, les expositions suivies d'un échange avec les différents publics à l'initiative de la Cimade. Cette observation s'appuie également sur la communication interne de l'association au travers des comptes rendus de réunions, des échanges de mails entre les bénévoles, des newsletters et des interactions interpersonnelles.

Puisque notre travail s'inscrit dans une démarche compréhensive, c'est naturellement vers l'entretien compréhensif que nous nous tournons. La méthode d'entretien fait partie des méthodes les plus usitées et plus particulièrement pour recueillir « le sens subjectivement visé » (Weber, 1998). En effet, « l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre

[3] R. K. Merton est un sociologue fonctionnaliste américain. Selon lui, il existe quatre normes qui sont constituantes de l'ethos de la science : l'universalisme, le communalisme, le désintéressement et le scepticisme organisé.

en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent » (Blanchet, Gotman, 2007 : 24). Néanmoins, au sein de l'École de Chicago, « les techniques d'interview ne sont pas encore bien différenciées au moment où ces recherches empiriques sont entreprises. Elles ne font pas non plus l'objet de réflexions méthodologiques très élaborées » (Coulon, 2012 : 107). Il s'agit plutôt de conversations non cadrées méthodologiquement. C'est d'ailleurs un fait qui semble courant pour cette méthode. En effet, Kaufmann explique que « malgré les tentatives répétées, l'entretien semble résister à la formalisation méthodologique : dans la pratique il reste fondé sur un savoir-faire artisanal, un art discret du bricolage » (Kaufmann, 2016 : 9). Nonobstant, l'entretien compréhensif est particulièrement intéressant car il « reprend les deux éléments (théorie et méthode), mais il inverse les phases de la construction de l'objet : le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufmann, 1996).

Pour compléter, nous constituons un corpus diachronique basé sur l'observation participante. Ceci, afin de faire une analyse de contenu couplée à l'analyse de discours. Nous souhaitons faire la combinaison de ces deux notions, car l'analyse de discours serait plus complète que la méthode d'analyse de contenu sans qu'il soit nécessaire de les dissocier. Bardin, définit l'analyse de contenu comme suit : « un *ensemble de techniques d'analyse des communications*. Il ne s'agit pas d'*un* instrument mais d'un éventail d'outils ; ou plus précisément d'un même outil mais marqué par une grande disparité dans les formes et adaptable à un champ d'application très étendu : les communications » (Bardin, 2007 : 35). En effet, l'analyse de contenu s'inscrit dans le contexte scientifique positiviste, courant qui prône l'appui sur des lois scientifiques, par nature ; neutres et objectives, centrant ainsi l'attention sur les méthodes quantitatives. Si cette méthode comporte des aspects tout à fait intéressants, elle possède des limites. En premier lieu, le postulat qui considère qu'un texte est transparent, semble être un non-sens, tout comme cette volonté de s'appuyer sur une objectivité scientifique, à l'instar du positivisme. Est-il possible d'établir un sens commun autour des chercheurs sur les catégorisations thématiques et la codification des segments textuels ? Nous pouvons répondre par la négative, puisque d'un chercheur à l'autre, les matériaux langagiers sélectionnés ne seront pas toujours les mêmes. En outre, les formes d'expression ne sont pas prises en compte ce qui pose des questions sur la matérialité discursive des analyses thématiques ; bien qu'elle accorde une attention particulière au contenu, elle met de côté l'importance de la forme que peut prendre un message. C'est

pourquoi, il nous semble pertinent d'associer à cette méthode les théories liées au champ de l'analyse de discours, qui est difficile à définir. Cette difficulté viendrait du fait « que l'on pense spontanément la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet » (Maingueneau, 2005 : 66) or, on pourrait considérer le discours comme objet de savoir seulement s'il est traité par diverses disciplines. Dans cette perspective, l'intérêt de l'analyse de discours serait l'appréhension du discours « comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005 : 66). En outre, elle est caractérisée par son interdisciplinarité et est constituée de concepts provenant des sciences humaines et sociales, des sciences du langage, mais aussi de la philosophie, de l'histoire et de la sociologie. Clavier et Romeyer préfèrent aborder ce sujet sous l'angle de l'interscientificité : « pour notre part, nous évoquerons des méthodologies interscientifiques plus qu'interdisciplinaires, l'analyse de discours n'étant pas constituée en discipline, du moins institutionnellement. Cette méthodologie interscientifique permettraient une étude complète des discours en SIC » (2008 : 8). Au sein de l'analyse de discours, les acteurs, les locuteurs, les destinataires, le contexte ainsi que la situation de communication sont pris en compte.

La particularité de cette contribution est liée à plusieurs éléments. En premier lieu afin de mieux définir notre sujet de recherche et d'en justifier le choix, nous avons procédé à une investigation autour des travaux portant sur la cohabitation culturelle. Cette première étape nous a permis de faire le constat qu'il existe peu de travaux autour de cette notion, en particulier au sein des Sciences de l'Information et de la Communication. Les chercheurs intéressés par la cohabitation culturelle se sont focalisés sur son impact macroscopique et économique au sein de l'Europe, ils posent rarement la question de la cohabitation culturelle en tant qu'interaction microsociale. En outre, ce sujet de recherche est très riche. Nous aurions pu nous questionner sur « l'opinion publique » en tant que force politique capable ou non d'influencer les décisions et le comportement des élus politiques sur la question de la cohabitation culturelle ou, nous demander, si au travers des médias, le discours des politiques pouvait se révéler en tant que force influente capable de créer une mobilisation importante de « l'opinion publique » sur cette question. Nous préférons nous intéresser à cette question appuyée sur la perception des associations spécialisées sur ces thématiques et problématiques, perception révélée par le biais de leurs stratégies de

communication dans l'espace public contemporain, et c'est cela qui fait la particularité de notre travail de recherche. Cette recherche pourrait par ailleurs, nous permettre d'enrichir la réflexion sur l'émergence d'un espace public interculturel.

Ce travail de recherche est structuré en deux grandes parties. En premier lieu, nous dressons les contours des fondements théoriques pour une approche des enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. En second lieu, c'est un travail de terrain qui est effectué, appuyé sur le cas de l'association la Cimade nous permettant de nous questionner sur les enjeux contemporains de la cohabitation culturelle.

Pour ce faire, au sein de la première partie dans un premier chapitre, nous établissons une contextualisation historique et sociologique de l'immigration au niveau européen, national et local. Dans un deuxième chapitre, nous partageons nos réflexions sur les mutations de l'espace public, concept que nous relions au champ de la communication politique. Nous montrons de quelle manière ce dernier est lui-même relié à la communication publique celle-ci reliée à la communication gouvernementale. En outre, les associations sont coproductrices de l'action publique. Ces réflexions nous mènent vers l'humanitaire que nous questionnons en tant que défi pour la démocratie, en ce sens que la société civile est depuis toujours liée aux affaires de l'État que ce soit dans sa propension à communiquer sur un évènement se déroulant dans l'espace public ou à s'y investir dans une perspective impopulaire. Pour clôturer ce chapitre, nous nous intéressons d'abord à l'évolution des théories sociologiques et anthropologiques portant sur les enjeux émergents des phénomènes migratoires, notamment au travers de la première École de Chicago et plus particulièrement au sein de la seconde, nous en expliquons les raisons. Enfin, nous nous intéressons aux travaux existants sur la cohabitation culturelle qui serviront de base au présent travail de recherche afin de compléter et enrichir les réflexions, pensées et questionnements liés à ce concept. Nous effectuons dans un troisième chapitre l'état de l'art des stratégies et pratiques de communication des associations humanitaires. Cette revue de la littérature nous permet de faire le constat qu'il manque dans les travaux existants sur les stratégies et pratiques communicationnelles des associations humanitaires, des études sur le *lobbying* et le témoignage comme outils de communication forts des associations intéressées par l'accueil, le droit et la défense des personnes migrantes. L'analogie est encore plus rarement faite entre construction et co-construction d'outils et de discours entre les organisations non gouvernementales, les personnes migrantes et les institutions

médiatiques, ce qui soulève des enjeux pluriels quant à l'éthique et à la légitimité de ces associations à communiquer. Le quatrième et dernier chapitre de la première partie aborde de manière détaillée la méthodologie employée pour ce présent travail de recherche, nous permettant ensuite d'entrer au sein de notre ancrage empirique.

En second lieu, afin d'introduire notre deuxième partie, nous expliquons dans un cinquième chapitre les enjeux multiples représentés par la relation entretenue entre le chercheur et son terrain, avant de présenter plus amplement ce dernier autour d'une contextualisation historique et politique de l'association la Cimade. Puis, nous établissons une description globale des matériaux empiriques issus du terrain. Au sein d'un sixième chapitre, nous faisons une analyse qualitative des enjeux et des pratiques informationnelles et communicationnelles militantes abordées au cœur d'un écosystème informationnel. Ces pratiques militantes mises en place au sein de l'espace public contemporain ainsi que dans la sphère politique se révèlent fortement engagées. Le septième chapitre s'intéresse aux enjeux pluriels de la communication interculturelle au sein de la Cimade. Enfin, dans un huitième chapitre, nous posons la question suivante : « du vivre ensemble à la cohabitation culturelle ? ». Ce dernier chapitre révèle autour d'une discussion scientifique ce qui a pu être trouvé, démontré, il apporte un éclairage pertinent sur les questionnements posés au début de ce travail de recherche et somme toute les retombées scientifiques de ce dernier.

Pour conclure, nous faisons la synthèse de la démarche de la thèse, de son contenu et de ses apports, mais également de ses limites. Puis, nous proposons des pistes de réflexion et des ouvertures de recherche afin de continuer à enrichir ce travail, pour nous-même ou pour nos pairs.

PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES POUR UNE APPROCHE DES ENJEUX SOCIAUX ET POLITIQUES DE LA « COHABITATION CULTURELLE »

Cette première partie entend présenter le cadre théorique et les concepts clés qui émanent de notre objet de recherche. Ainsi, dans un premier chapitre, nous faisons une contextualisation historique et sociologique de l'immigration. En raison de sa proximité au sein des champs sociaux et politiques, notre objet de recherche implique dès lors la construction d'un cadre théorique pertinent au sein des Sciences de l'Information et de la Communication, nous permettant de conduire une réflexion sur les liens d'interdépendance qui existent entre vie politique, publique et socio-culturelle, ainsi que les courants de pensée dans lesquels ils s'inscrivent, ce que nous verrons dans un second chapitre. Nous faisons dans un troisième chapitre une revue de la littérature existante sur les stratégies de communication des associations où nous montrons l'intérêt particulier de notre approche. Enfin, dans un quatrième chapitre, nous présentons nos choix méthodologiques et leurs pertinences en lien avec notre terrain d'enquête.

Chapitre I. Contextualisation historique et sociologique de l'immigration

La globalisation serait le facteur premier de ce que l'on pourrait décrire comme l'accélération de l'entrée dans l'âge des migrations (Castles, Miller, 2003 ; Réa, Tripier, 2008 : 3) produisant ainsi un nombre plus important de personnes migrantes. « En 2005, l'Union européenne comptait 25 millions d'étrangers (5,5% de la population totale) » (Réa, Tripier, 2008 : 3). Ces phénomènes sociaux, deviennent l'objet de discussions vives et de débats passionnés dans l'espace médiatique ainsi que dans l'espace politique. Néanmoins, « l'immigration est toujours présentée comme un problème ou une menace. Qu'il s'agisse de l'entrée de nouveaux migrants, de la régularisation des sans-papiers, de l'intégration des générations issues de l'immigration, les discours politiques et médiatiques font des immigrés une cause d'insécurité » (Réa, Tripier, 2008 : 3). Dans le domaine de la sociologie de l'immigration, deux questions sont particulièrement au centre de l'attention : « celle de la migration et celle de l'installation des immigrés » (Réa, Tripier : 2008 : 5). La première

problématique concerne les objets d'études sur les « causes des flux migratoires, leurs modalités, leurs logiques différenciées et leur impact sur les sociétés de départ, de transit et d'arrivée » (Simon, 1995). Dans ce chapitre, nous souhaitons plus particulièrement aborder la question sous l'angle de la seconde problématique qui se concentre plutôt sur « ce qu'on nomme communément l'intégration, à savoir l'installation des immigrés, leur acculturation et leur acquisition d'une position sociale, économique et politique dans l'État d'installation » (Réa, Tripier : 2008 : 5). Celle-ci, implique sans nul doute, bien d'autres questions subsidiaires. Pour ce faire, en première partie de ce chapitre, nous dressons au niveau européen les contours des questions sur les politiques d'immigration qui émergent dans l'espace public, notamment sur l'application ou la non-application de ces politiques. En deuxième partie de ce chapitre, nous centrons l'attention sur la manière dont les travaux sur l'immigration ont évolué en France, d'un point de vue historique, politique et sociologique. En troisième partie, il nous semble pertinent d'observer l'évolution des politiques migratoires françaises. Enfin, nous montrons dans une quatrième partie que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une « terre d'accueil » et ce, depuis l'Antiquité. De manière incontournable et complémentaire, nous nous intéressons aux enjeux politiques et sociologiques qui découlent de ces phénomènes de déplacement. Nous ne ferons qu'une esquisse rapide céans, car nous ne prétendons pas faire un travail d'historien, et parce qu'en outre, il y aurait tant à dire.

1.1. Idiosyncrasie de la « crise migratoire » en Europe

C'est à partir de l'année 2015, que l'expression « crise migratoire » est employée dans l'espace médiatique. Loin de faire l'unanimité, cette expression est censée signifier que cet afflux de personnes migrantes est historique, inédit, mais par ailleurs, elle serait symptomatique d'une réalité cachée : « la crise de la politique européenne des migrations ». Dans cette perspective, Schnapper disait déjà il y a plus de vingt ans que « les phénomènes migratoires ne sont pas nés dans les années 1980 ni en 1950. Les mouvements de populations ont toujours existé et sont inévitables pour des raisons politiques autant qu'économiques » (1992 : 7). Ainsi :

> « Aucun démographe, géographe, sociologue ni politiste, quelles que soient ses préférences politiques, n'affirmera que l'Europe est actuellement « submergée » par des « flots » de nouveaux entrants, ou ne défendra l'idée que la multiplication des « barrières » et des « murs » permettrait de réguler les flux ». Pourtant, ces considérations forment le socle des discours et des politiques publics à l'échelle de l'Union Européenne et des États » (Blanchard, 2017 : 13).

Céans, il nous faut revenir promptement sur l'historique des migrations ou plus précisément sur les phénomènes migratoires en Europe, ainsi que sur la manière dont ont été pensées les politiques européennes en ce sens, et dans une logique comparatiste. À cet égard, « comprendre le sens des politiques menées par nos partenaires plus ou moins proches devrait permettre d'éviter les contrevérités et, par exemple, de ne pas « réinventer » des politiques qui ont déjà échoué chez eux » (Schnapper, 1992 : 8). Finalement, il ne s'agit pas de comprendre ou d'expliquer les phénomènes migratoires, mais de s'intéresser à leur mise en œuvre et aux évolutions des politiques migratoires en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

1.1.1 « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

De 1950 à 1990, « les politiques de croissance économique et la guerre froide firent entrer l'Europe dans *l'âge de l'immigration* » (Blanchard, 2017 : 14). En effet, « tous les pays européens au cours de la période des « Trente Glorieuses » entre la fin des années 1950 et 1973-1974, ont utilisé massivement la main d'œuvre étrangère » (Schnapper, 1992 : 15), ceci afin de permettre d'alimenter les besoins en travail peu qualifié. « Au cours de cette période, les décolonisations progressives ont peu à peu réduit les possibilités de circulation entre les métropoles et leurs anciennes possessions » (Blanchard, 2017 : 14). En outre, la chute du mur de Berlin et la fin du régime soviétique ainsi que les guerres en ex-Yougoslavie ont engendré des mouvements de populations importants. « L'UE, dorénavant, en charge du contrôle de ses frontières extérieures, a organisé un durcissement continu de la séparation avec le *« Global South »*. Directives et dispositifs – visas Schengen, fichages, contrôles dans le pays de départ » (Blanchard, 2017 : 14), posant des questions sur le droit de circuler et son avenir au regard des enjeux qu'il engendre aujourd'hui.

La « vague de migrants » de 2015 interroge soudainement le principe de libre circulation régi par Schengen[4], des débats émergent quant à la « fin » de cet accord. Finalement, « on constate que le retour de ces contrôles n'a pas réellement remis en question le déplacement des citoyens européens », mais a plus particulièrement empêché la circulation des personnes migrantes dans l'espace Schengen. Cette situation est analogue à celle des années 1990 où

[4] « Signé en 1985 par cinq pays (France, Allemagne, Benelux), l'accord de Schengen était supposé libéraliser les règles de franchissement des frontières par les personnes, prenant acte de l'accélération des échanges commerciaux au sein de la communauté économique européenne (ancêtre de l'Union Européenne) » (Casella Colombeau, 2017 : 106).

« l'expression « Europe forteresse » avait été popularisée par des militants de la liberté de circulation. Elle signalait une nouvelle étape dans les politiques migratoires : l'impossibilité croissante d'accéder en toute légalité et sécurité à un espace Schengen construit sur une logique de césure avec les régions dites à *risques migratoires* » (Blanchard, 2017 : 14). Ainsi, la liberté de circulation des personnes étrangères qu'on qualifiait d'utopie, pourrait devenir réaliste pour certains chercheurs « à la suite des mouvements de sans-papiers, et face à l'impasse des régularisations au « cas par cas » et de mesures d'expulsion inapplicables », qui serait la solution la plus viable pour respecter les droits humains et de la raison (Morice, 2017 : 160). Néanmoins, c'est une mesure qui serait difficile à mettre en place au sein de l'Union Européenne « du fait que, d'un part les options économiques et les politiques publiques sont loin d'être harmonieuses entre pays et, de l'autre que les pays en première ligne » – plus particulièrement l'Italie et la Grèce[5] – « arrivent à un point de saturation » (Morice, 2017 : 160). L'auteur pointe du doigt en dépit de ces difficultés, « une obsession commune (…) : importer de la force de travail selon les besoins, mais ne pas laisser les personnes s'installer » (*ibidem*). Finalement, selon certains économistes « tout circule (biens, capitaux, information) sauf les personnes » (Morice, 2017 : 161). Cependant, la question n'est pas si simple. En premier lieu, nous considérons que la comparaison de marchandise et de personnes est un non-sens, une grande erreur épistémologique, faisant écho à de funestes souvenirs de l'histoire, nous faisons référence céans, à l'esclavage. En outre, Hellio explique que « pas plus que les hommes, les tomates venues du royaume chérifien ne vont et viennent librement » (Hellio, 2017 : 162). Au lieu de discuter de liberté de circulation, l'auteure préfère aborder la question sous l'angle de « relation asymétrique de pouvoir caractérisée par une intégration subordonnée du Sud par le Nord » (Hellio, 2017 : 162). En s'appuyant sur la pensée libérale et son discours, force est de constater qu'il « met en avant l'individu et sa capacité d'action, masquant ainsi les contraintes sous une liberté apaisante » (Hellio, 2017 : 162).

1.1.2 Éléments de définition de la politique d'immigration

Selon Schnapper, la politique d'immigration représente « l'ensemble des mesures et des pratiques sociales adoptées » afin d'appliquer une réglementation et un contrôle de l'entrée sur

[5] Du fait du Règlement Dublin qui impose aux premiers pays « visités » par les personnes migrantes de prendre leurs empreintes digitales, de les enregistrer dans le fichier Eurodac, et de s'occuper de leur demande. Cette particularité implique le fait qu'elles ne puissent pas faire de demande d'asile dans un autre pays. La faille de cette réglementation est qu'elle semble ne pas avoir pris en compte le fait que certains pays comme l'Italie et la Grèce, sont les premiers accessibles en provenance de la mer méditerranée et plus particulièrement en provenance des pays touchés par le « Printemps arabe », ce qui en fait une répartition des responsabilités peu équitable entre les différents pays européens.

le territoire français des non-nationaux, de leur séjour et de leur emploi, dans l'objectif de lutter contre l'immigration clandestine, mais aussi dans le but d'encourager au retour (Schnapper 1992 : 29). Ce dernier point nous semble d'ores et déjà une aporie. Un second axe lui semble inévitable et complémentaire, céans, se pose la question des populations déjà installées et de leurs droits liés à l'emploi, à l'éducation, au logement et à la protection sociale. Dans le même sillage, selon Wihtol de Wenden, la politique d'immigration se constituerait de deux volets : « la politique régissant les flux migratoires (entrée et conditions de séjour) à laquelle s'adjoint de plus en plus l'asile ». En outre, « la politique des flux est-elle indissociable de celle de la nationalité et elle est aussi conditionnée par le regard porté sur l'intégration de ceux qui sont là » (2006 : 449). De son côté, la politologue n'aborde pas la question de l'encouragement au retour, mais la question de la nationalité qui, *a contrario* pourrait encourager les populations immigrées à s'installer et à s'intégrer. Ainsi, il nous semble paradoxal d'associer dans cette définition, une politique d'encouragement au retour (appliquée à une politique d'immigration) et une politique d'intégration. Pour répondre à cette interrogation, Schnapper explique que « ces deux dimensions – qui, en termes économiques, pourraient être qualifiées de « contrôle de flux » et de « gestion des stocks [6] » – sont inséparables », bien qu'elles apparaissent contradictoires, elles seraient d'abord complémentaires, en ce sens qu'il serait très facile d'entrer sur le territoire français, du fait de sa politique libérale et souple. Cet accès facile, impliquerait *a fortiori* un contrôle plus étroit. En outre, le fait que la France applique une politique d'intégration « généreuse », renforcerait l'idée que l'entrée doit être maitrisée (Schnapper 1992 : 30), ce qui nous semble une raison plutôt présomptueuse pour ainsi mêler politique d'immigration et politique d'intégration. Nous rejoignons à cet effet, ceux qui les jugent contradictoires « dans la mesure où « la politique d'immigration » aurait pour but de maintenir le pouvoir de l'État de disposer librement de la force de travail étrangère en fonction des besoins de l'économie » (Schnapper 1992 : 30). Alors que, *a contrario* « la politique d'intégration » est, nous semble-t-il, plutôt utile aux individus déjà installés, car elle se concentre sur la réponse aux besoins sociaux et politiques de l'étranger, ainsi qu'à sa vie collective. À cet effet, Dewitte explique que « l'immigration ne débouche pas toujours sur l'intégration, et celle-ci ne concerne pas que les immigrés et les étrangers » (Dewitte, 1999 : 8). Nous pouvons ajouter pour être plus précis, que nous considérons que la politique d'intégration ne devient un processus de la politique d'immigration, qu'à partir du moment où l'individu étranger obtient l'asile ou l'autorisation de rester sur le territoire. Si finalement, la décision est

[6] Cette métaphore est employée par l'auteure pour désigner « politique d'immigration » et « politique d'intégration ».

le renvoi de la personne étrangère dans son pays d'origine – ou dans un autre habilité dans le cas où l'individu est apatride – il va de soi qu'une politique d'intégration n'aura pas lieu d'être. C'est en ce sens que nous considérons qu'il faudrait dissocier ces deux politiques. Dans cette perspective, Wihtol de Wenden explique le caractère contradictoire de ces notions : « la contradiction s'est creusée entre le choix initial d'une immigration d'installation répondant à des choix démographiques et assimilationnistes inspirés par le démographe Alfred Sauvy, et la recherche immédiate d'une immigration de passage non qualifiée, d'hommes jeunes et isolés » (Wihtol de Wenden, 2006 : 452).

Schnapper présente ensuite le cas des États-Unis, du Canada, et de l'Australie qui effectuent un contrôle étroit en s'appuyant sur la « qualité » de l'immigré – ce que l'on nomme aujourd'hui « Alien » – sur son appartenance nationale et sa qualification professionnelle. Notons qu'il peut être très abscons de mesurer ce dernier point *pro parte* puisque d'un pays à l'autre, ce qui est tout à fait compréhensible si l'on considère que chaque gouvernement possède ses us et coutumes ; le diplôme et la qualification ne seront pas reconnus de la même manière. Dès lors, il va sans dire que cette politique de quotas, ne semble pas applicable dans tous les cas de figure, encore moins dans le cadre des phénomènes migratoires récents qu'a connu l'Europe. En outre, une fois que les immigrants reçoivent leur titre de résident, ils peuvent vaquer à leur occupation (trouver un logement, un emploi et participer à la vie collective) « sans que le gouvernement ne prenne aucune mesure spécifique pour favoriser leur intégration » (Schnapper, 1992 : 15) tout comme en Grande-Bretagne où les contrôles sont très faibles. De leur côté, la Suisse et la Suède, protègent avec vigueur leurs frontières surtout depuis les années 1970. En effet, « jusqu'en 1960 l'immigration était faible, les flux de population peu contrôlés, en tout cas dans les pays qui n'entendaient pas mener une politique *Gastarbeiter*[7], la politique spécifique est à peu près inexistante » (Schnapper, 1992 : 32).

C'est à partir de 1960-70 que l'immigration s'est densifiée, sans que la politique n'en soit changée : « l'accès restait relativement facile et les mesures directes peu nombreuses » (Schnapper, 1992 : 32). Ainsi, en 1970-75, les pays européens cherchèrent à arrêter l'immigration et à favoriser l'intégration. En outre, notons que l'association entre « contrôle de flux » et promotion de l'intégration est née d'Harold Wilson. Selon lui, il fallait promouvoir l'intégration afin de « minimiser les troubles sociaux susceptibles de naitre de ce problème

[7] Terme allemand signifiant littéralement : « les personnes allant dans un pays pour travailler un certain temps avant de repartir dans leur pays ». Il désignait plus particulièrement les travailleurs non qualifiés étrangers ou migrants venus aider l'Allemagne lorsqu'elle était en difficulté pour trouver des travailleurs dans les années 1950-70.

social » (Wilson, 1976[8]). Dans cette perspective, une formule devint célèbre en Angleterre et proclamait que si les frontières restaient ouvertes l'intégration serait impossible, mais dans le même temps, si le processus d'intégration était inexistant, il était inexcusable de fermer les frontières (Schnapper, 1992 : 33). Somme toute, tout cela nous semble bien nébuleux, et c'est de cet amphigouri que sont nées les politiques générales d'immigration européennes. Pour exemple, aux Pays-Bas, les mesures annoncées en faveur des populations installées, s'accompagnaient d'un arrêt officiel de l'entrée de nouveaux immigrants. Pareillement en Grande-Bretagne puisqu'à chaque fois qu'elle prenait « des mesures pour restreindre l'entrée des ressortissants des anciens pays coloniaux dans les îles britanniques » elle adoptait dans le même temps « des mesures législatives pour lutter contre le racisme » (Schnapper, 1992 : 33). Ce phénomène était également visible en Suède.

Dans cette perspective, ce grand flou nous questionne sur le fondement même d'une politique de l'immigration. A-t-elle existé ? Existe-t-elle aujourd'hui ? Sous quelle forme ? C'est ce que nous allons voir dans la prochaine sous-section.

1.1.3 Politique migratoire : réalité ou inanité ?

Jusqu'en 1970, pour le cas de la France, les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont été que des réponses immédiates aux problèmes sociaux qui se posaient, des mesures ponctuelles, loin d'être réfléchies sur le long terme et *de facto* que l'on ne pouvait qualifier de politique globale. En effet, « en ce qui concerne *la politique sociale à l'égard des immigrés* l'absence de politique gouvernementale a laissé la place aux associations privées, qui ont joué un rôle essentiel pour défendre l'égalité des immigrés et les faire bénéficier de la politique d'intervention sociale » (Schnapper, 1992 : 36). Ainsi, la création de l'Office national de l'immigration (ONI) en 1945 incite à « la rédaction d'un nouveau Code de la nationalité » attestant « de la tentative de réinsérer la politique d'immigration dans une logique étatique plutôt que de la laisser aux mains du patronat comme c'était le cas dans l'entre-deux guerres avec la Société générale de l'immigration » (Wihtol de Wenden, 2006 : 450). Dans cette perspective, en 1966, émerge la Direction de la Population et des Migrations (DPM), « au sein du nouveau Ministère des Affaires sociales, qui accompagne le processus migratoire depuis le recrutement jusqu'à la naturalisation » (Wihtol de Wenden, 2006 : 455). En outre, l'année 1966

[8] *In* Jenkins-Solomos (1987 : 37), cité par (Schnapper, 1992 : 33).

est également une année marquante au regard des enjeux liés aux phénomènes migratoires pour l'État français, puisque dans le même temps « les pouvoirs publics découvrent que l'immigration a cessé d'être une question marginale » (Wihtol de Wenden, 2006 : 455). Nonobstant, c'est seulement en 1974[9] que se construit « une véritable politique liant contrôle des flux et politique sociale à l'égard des résidents », politique qui fût somme toute, formulée « *après* la grande vague d'immigration » (Schnapper, 1992 : 36). Est-ce que cela signifie que de manière analogue à l'Allemagne, il n'y aurait pas eu de politique d'immigration ? Selon Schnapper, cette absence de mesures spécifiques pourrait être la résultante « de l'impéritie, mais aussi d'une volonté soutenue par une conception libérale de la société » (Schnapper, 1992 : 37). En outre, en Suisse tout comme aux États-Unis, il n'y a pas eu de politique d'immigration, si l'on s'attache au fait qu'elle rime indubitablement avec politique d'intégration. Pourtant, « les étrangers qui sont installés en Suisse sont plus intégrés et « assimilés » qu'en Allemagne ». En ce sens, le fait de ne prendre aucune mesure constituerait une politique d'immigration et permettrait à l'étranger de trouver par lui-même les moyens de s'intégrer et de participer à la vie collective : « la non-intervention, volontaire ou involontaire, est, elle aussi, une forme de politique » (Schnapper, 1992 : 37). Somme toute, la politique d'immigration devient un concept flou, qui ne nécessiterait pas de cadrage ou de réglementation particulière, n'impliquant pas que « les gouvernements aient adopté une stratégie globale et continue » (Schnapper, 1992 : 38). Finalement, « très tôt il s'avère que la France n'aura pas de politique d'immigration, l'État n'intervenant qu'*a posteriori* pour confirmer, institutionnaliser, régulariser des mouvements qui s'étaient créés spontanément à la demande des entreprises » (Wihtol de Wenden, 2006 : 450). Selon Schnapper, il ne s'agit pas de penser la question rationnellement, mais comme la reconstruction logique d'une action collective, cela même si cette question n'a jamais été voulue ou conçue par les acteurs concernés, mais vécue « comme le produit de discussions quotidiennes, de débats, de conflits, et de manœuvres politiques et administratives entre des personnes et des groupes divers, entrainant parfois des conséquences imprévues » (Schnapper, 1992 : 38).

Il convient, céans de s'intéresser de plus près aux discussions et aux débats qui font naitre des divisions certaines et marquées dans le monde politique. En effet, selon Schnapper « aucune question ne divise autant les partis et ne suscite des alliances et des oppositions aussi

[9] « L'année 1974 marque un grand tournant dans l'histoire de l'immigration en France : c'est la fin des années de croissance, la hausse des produits pétroliers depuis 1973 et, progressivement, la lente mobilisation de l'islam par les pays du Golfe et par la société civile des pays de culture musulmane (…) » (C. Wihtol de Wenden, 2006 : 462).

imprévues » (1992 : 38). La question de la politique d'immigration devient à partir des années 1990 un enjeu crucial pour les grands partis politiques et les campagnes électorales européennes, alors que la complexité de cette question rend « la marge de manœuvre des gouvernements limitée » et que « la politique d'immigration constitue un compromis peu glorieux entre les principes de la démocratie et les intérêts de la vie nationale » (Schnapper, 1992 : 38). Dans le cas de la France, avant cela, la question migratoire « se caractérise par l'absence de débat public sur l'immigration : aucune loi n'est venue définir la politique d'immigration entre 1945 et 1980 (vote de la loi Bonnet) » (Wihtol de Wenden, 2006 : 451). En effet, il fallait « dépolitiser » le phénomène, afin de « limiter la question à sa dimension économique et conjoncturelle, de tenir les immigrés éloignés de la lutte politique et syndicale » (Wihtol de Wenden, 2006 : 451). C'est une question qui devient un enjeu pour l'identité collective, alors qu'elle a toujours été menée par des « fonctionnaires et des technocrates, plus sensibles aux aspects policiers et économiques qu'aux dimensions sociales et politiques des migrations » (Schnapper, 1992 : 38). Si elle devient un enjeu pour l'identité collective, c'est parce que « la politique d'immigration n'est pas séparable de l'ensemble de la politique nationale ». Par ailleurs, « l'on parle d'immigrés en France, de « minorités raciales » en Grande-Bretagne, de « minorités ethniques » ou « culturelles » en Suède et aux Pays-Bas, d'étrangers en Allemagne et en Suisse : à travers ces termes c'est tout le rapport à la société et au mode d'existence collectif qui s'exprime » (Schnapper, 1992 : 41). En outre, La Grande-Bretagne faisait campagne en 1964, pour lutter contre le problème que posait la venue des populations noires, « de l'immigration en provenance du Commonwealth non-blanc » avant d'adopter des mesures de 1965 à 1975 antidiscriminatoires (Schnapper, 1992 : 39). En France, la question devient centrale dans les débats politiques entre 1981 et 1983 et plus particulièrement en 1983 à Sarcelles et à Marseille, qui sont des villes où l'on peut noter une présence importante d'immigrants. Dans cette perspective, « l'autre évènement majeur a été le retour de l'extrême droite sur le devant de la scène politique française[10] à partir de 1983 » (Noiriel, 2006 : II). En outre, « le souvenir de la colonisation et de la guerre continue à définir le sens des relations » alors que « la France a toujours entretenu l'idée qu'elle avait une mission universelle et proclamé que ceux qui utilisaient sa langue, partageaient sa culture et ses idéaux politiques, symbolisés par les valeurs de la Révolution, pouvaient être intégrés à la collectivité nationale » (Schnapper, 1992 : 42). Ce qui n'est pas le cas de la Suisse ou de l'Allemagne, où le droit à la nationalité repose sur des conditions d'admissibilité plus strictes.

[10] Nous discutons plus précisément de la particularité de la ville de Marseille dans la dernière section de ce chapitre.

Partant de ce constat, « on ne peut qu'être frappé par les tendances contradictoires affichées par la politique d'immigration : souci de limiter le coût social de l'immigration tout en étendant les droits sociaux, laisser-faire accordé aux employeurs pour répondre aux pénuries de main d'œuvre et souci de reprise en main de l'immigration par les pouvoirs publics » dans un souci d'assimilation qui doit faire ses preuves, afin de ne pas voir l'opinion publique se révolter (Wihtol de Wenden, 2006 : 457) au niveau de la France, mais également au niveau européen puisque le poids de la politique européenne va devenir un élément constitutif de l'élaboration d'une politique d'immigration (Wihtol de Wenden, 2006 : 482). La politique d'immigration européenne a donc toujours été une question confuse, son caractère nébuleux s'est plus particulièrement accentué depuis le 11 septembre 2001. En effet, le « poids du terrorisme islamique vient couronner l'impact sur la politique sécuritaire riche en amalgames » (Wihtol de Wenden, 2006 : 483). En outre, le début des années 2000 marque un nouveau tournant sur ces questions : « la fin de « l'immigration zéro » introduite par l'Union européenne, « l'entrouverture des frontières, nécessitée par le vieillissement démographique et les pénuries de main d'œuvre, à concilier avec un renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine » (Wihtol de Wenden, 2006 : 483).

Aujourd'hui, avec le développement inédit des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), l'Union Européenne aurait certainement pu prévoir cette « crise migratoire ». C'est en ce sens qu'il convient mieux pour certains chercheurs d'aborder la question sous l'angle d'une « crise de la politique européenne des migrations » ou d'une « crise des politiques d'asile » (Wihtol de Wenden, 2018 : 23). Fortement critiquée, la politique migratoire européenne connue à ce jour semble « inhumaine » (Clochard et al., 2017 : 164), allant à l'encontre des droits de l'homme et du droit d'asile (Wihtol de Wenden, 2018 : 23), tout ceci avec « le cortège de violations des droits et de violences physiques et psychiques que cela entrainait », révélant « la face cachée de la gestion des flux migratoires » (Clochard et al., 2017 : 164), nous faisant faire un bond historique en arrière, comme si les leçons du passé n'avaient pas été retenues, en apprenant en 2003, l'existence d'une carte des camps en Europe. C'est-à-dire que tous les principes de solidarité et les valeurs de l'Union Européenne ont été « mises à l'épreuve de la réalité » (Wihtol de Wenden, 2018 : 23), remettant en question les pratiques appliquées à la politique d'immigration dite *sécuritaire*. Cependant, comme « l'Europe ne s'est jamais pensée comme un continent d'immigration » (Wihtol de Wenden, 2018 : 23), les bévues d'hier réapparaissent aujourd'hui ; il semble que les politiques

européennes aient fait le choix politique de ne faire aucun choix, si ce n'est de renforcer la sécurité, ou comme durant le mandat de Valéry Giscard d'Estaing qui débute en 1974 lorsque « la France décide officiellement de « fermer ses frontières » de suspendre l'immigration » (Amiri, Stora, 2007 : 174) en réponse à l'afflux nouveau qui devait apparaitre et, en tant que première mesure concrète concernant une politique d'immigration jusque-là inexistante. Finalement, alors que « tous les pays de l'Union européenne sont signataires de la Convention de Genève sur l'asile de 1951 et partagent entre eux les valeurs fondamentales de droits de l'homme qui font partie du projet politique européen » (Wihtol de Wenden, 2018 : 24), nous assistons plutôt, à une « politique dissuasive » où sont plus communément mis en avant les enjeux sécuritaires plutôt que les vies humaines (Wihtol de Wenden, 2018 : 24). Dans cette perspective, « à travers l'accueil fait aux demandeurs d'asile, l'Europe met ainsi en jeu les valeurs sur lesquelles elle a été fondée » (Wihtol de Wenden, 2018 : 26). Ainsi, il est inconvenant de constater qu'après avoir été confrontée il y a plus de trente ans à des questionnements similaires en matière de déplacements humains, l'Europe continue de rester peu claire en matière de politique d'immigration. Si des difficultés ont été pointées du doigt (répartition inégale de l'afflux des personnes migrantes, difficile harmonisation de la politique migratoire commune à tous les pays européens, ainsi que « la montée des populismes attachés au symbole des frontières et à la confusion d'une partie de l'opinion publique entre les réfugiés et le terrorisme » (Wihtol de Wenden, 2018 : 26). Les solutions communes ont bien des difficultés à émerger, les quelques proposées semblent empreintes d'ambiguïtés, puisqu'il s'agit de construire des « hots spots » qui seraient des lieux d'accueil et de rétention – nous avons là un bel oxymore – pour les nouvelles personnes qui franchissent les frontières (Wihtol de Wenden, 2018 : 26). Nous restons finalement dans le registre de la « stratégie de dissuasion consistant à mal accueillir les nouveaux venus » (Wihtol de Wenden, 2018 : 29). En outre, « un autre instrument de contrôle a été décidé avec le sommet euro-africain de La Valette en novembre 2015, où il s'est agi de poursuivre la politique de partenariat avec les pays du Sud en échange d'une aide au développement de la facilitation des visas pour les travailleurs saisonniers et qualifiés et d'une aide au retour financée par un fonds crée à cet effet » (Wihtol de Wenden, 2018 : 26). À cet égard, nous n'avons aucune idée de ce que cela pourrait concrètement signifier, tant ces partenariats entre le Nord et le Sud regorgent d'enjeux géopolitiques dont nous méconnaissons les tenants et les aboutissants. Somme toute, selon Wihtol de Wenden se sont les communes et les associations qui sont en avance sur les politiques publiques nationales (2018 : 29). Il faudrait voir, si les recommandations seront écoutées, ou si les politiques migratoires resteront : « des politiques d'opinion, soucieuses de répondre avant

tout aux sondages et à la peur dans un contexte de chômage » (Wihtol de Wenden, 2018 : 29).

Les problématiques qui tournent autour de la politique migratoire européenne sont nombreuses, et embrassent plusieurs enjeux complexes, nous en avons abordé quelques-uns. Ces questions sont d'autant plus lourdes, qu'elles englobent plusieurs sociétés démocratiques européennes qui n'ont ni le même fonctionnement politique, ni la même vision de l'altérité. Partant, il nous faut réduire notre propos au niveau national, réfléchir aux différents débats qui ont animé la société d'hier, et aux conséquences qu'ils ont sur la société d'aujourd'hui.

1.2. Naissance de l'histoire de l'immigration en France

Les études sur l'immigration, ont tardé à faire leur entrée en France : « jusqu'au milieu du 20ème siècle, la mémoire transmise aux écoliers français est muette sur l'immigration. S'agissant des immigrés, on ne fait allusion qu'aux artistes et hommes célèbres » (Réa, Tripier, 2008 : 18). Les chercheurs ayant essayé de retracer les travaux dans le champ des sciences sociales sur les questions de migrations internationales et des relations interethniques, se sont finalement retrouvés face à un terrain vierge d'investigation, comme s'il avait été oblitéré de tout souvenir (Réa, Tripier, 2008 : 19). Dans la recherche historique, le chiffre est passé d'inexistant à très faible[11]. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la vague d'immigration et ses conséquences sur la société française n'intéressent qu'une communauté restreinte de chercheurs. À partir des années 1980, « un nouveau discours sur l'immigration s'est imposé dans l'espace public. Jusque-là, le phénomène était vu surtout comme un problème du présent. Seuls les sociologues et les économistes s'intéressaient à ces individus que l'on appelait, encore, « les travailleurs immigrés » (Noiriel, 2006 : II). Ce phénomène était vu comme « une question extérieure, (passagère, nouvelle, marginale) qui n'a rien à voir avec les Français et leur passé » (Noiriel, 2006 : 20). Finalement, la France est selon Schnapper « un pays d'immigration qui s'ignore » (1991 : 13).

[11] En s'appuyant sur les chiffres de la CNDP, Noiriel constate qu'entre 1951 et 1965, 11 thèses ont été soutenues sur la thématique de l'immigration, mais aucune dans la recherche historique. De 1966 à 1974, le chiffre augmente et passe à 79 thèses, mais là encore, l'intérêt reste minime chez les historiens puisque seulement 2 thèses sont consacrées à cet objet. Si à partir de 1975, le phénomène prend une toute autre ampleur (292 thèses recensées), le chiffre reste très bas au sein des historiens, qui ne présentent qu'une dizaine de travaux sur cette thématique (Noiriel, 2006 : 17).

Ainsi, nous verrons dans un premier temps, ce qui peut expliquer ce « point aveugle » de la recherche historique (Noiriel, 2006 : 15) constitutif d'un « non-lieu de mémoire », puis nous verrons que les origines de l'histoire de l'immigration en France, ont été pensées de manière escamotée, liées à la peur de l'autre et du fait de la construction nationale. Enfin, nous verrons que le débat reste agité autour de « l'assimilation » ou, de « l'intégration » des immigrants.

1.2.1 L'immigration comme « Non-Lieu de mémoire »

Il convient céans, de chercher à comprendre ce qui a causé un tel « déni de mémoire » dans la recherche scientifique. Précisons dès lors qu'il « ne s'agit pas ici de « dénoncer des lacunes » ou de « souligner des insuffisances ». Il s'agit de mettre en valeur un problème épistémologique fondamental, qui concerne d'ailleurs toutes les sciences sociales » (Noiriel, 2006 : 15).

Alors que la société américaine voit le processus d'immigration comme un problème « intérieur » à sa nation et à son passé, somme toute, constitutive de son présent, la France le voit comme un phénomène « extérieur » minime et secondaire, cela, car n'ayant pas eu la même ampleur qu'aux États-Unis. Noiriel pense qu'il existe dans la fondation de cette argumentation, une confusion entre « ethnicité[12] » et « immigration », au sens du déplacement d'une partie de la population d'un pays à un autre, de manière temporaire ou définitive (Noiriel, 2006 : 20). À cet égard, une des raisons de cette absence de travaux sur la question de l'immigration et ce retard probant sur les recherches américaines, serait le « désintérêt des sciences sociales, jusque dans les années 1960 pour cette question » (Noiriel, 2006 : 27). Qui plus est, l'immigration était vue comme un objet de recherche illégitime, « marginale sur le plan académique, en vertu de la contamination du chercheur par « l'indignité » de l'objet. La dévalorisation collective de l'immigration sera d'autant plus aisée que la figure contemporaine de l'étranger est le paysan déraciné du Sud venu travailler dans des postes non qualifiés » (Réa, Tripier, 2008 : 25), posant à cet effet, bien des embûches épistémologiques : « la difficulté à instituer un champ académique largement développé aux États-Unis tient aussi à de vrais obstacles épistémologiques, explicables par la conjoncture intellectuelle des années 1960 » (Réa, Tripier, 2008 : 20). Selon Noiriel, la raison principale de cet écart entre l'historiographie française et

[12] « L'ethnie qui, contrairement à la nation, n'a pas nécessairement d'expression politique, est une collectivité caractérisée par une culture spécifique, la conscience d'être unique et la volonté de le rester, fondées sur la croyance (le plus souvent fausse) d'une ascendance commune » (Schnapper, 1991 : 15).

l'historiographie américaine, viendrait de la façon « dont s'est opérée la construction nationale dans les deux pays » (Noiriel, 2006 : 22). Si la France est en 1930 « le pays qui compte le plus fort taux d'augmentation du nombre d'étrangers au monde (515 pour 100 000 habitants contre 492 pour les États-Unis) » (Noiriel, 2006 : 21), car « de 1850 à 1940, la France a été le seul pays en Europe qui a importé des hommes alors que les autres en exportaient » (Schnapper, 1991 : 64), elle n'a pas pensé le phénomène migratoire comme les Américains, qui ont d'emblée pensé ce processus comme « fusionnel », en intégrant ces vagues migratoires dans la construction de leur nation. C'est par ailleurs, une piste explicative que donne Schnapper sur ce « non-lieu de mémoire » :

> « Notre inconscience du processus d'intégration des populations d'origine étrangère tient à l'existence d'une idéologie nationale unitaire, à laquelle ont contribué les historiens, qui, contrairement aux États-Unis, ignoraient jusqu'à une date récente le rôle de l'immigration dans la constitution de la nation. La méconnaissance systématique de l'immigration et des mécanismes d'intégration a été, dans ce cas l'un des moyens permettant d'entretenir l'unité nationale » (Schnapper, 1991 : 13).

Pourtant, nous le savons aujourd'hui, ces mouvements migratoires englobent des enjeux déterminants au regard des paradigmes sociaux, économiques et politiques du pays. En ce sens, Simon évoque le « paradoxe français » au regard de l'immigration :

> « La dissymétrie entre un traitement politico-médiatique surabondant et la modicité des investigations en sciences sociales éclaire le « paradoxe français » face à l'immigration : avoir été, pendant près d'un siècle et demi un pays d'immigration, précurseur en Europe, tout en s'abstenant d'actualiser en conséquence, la représentation qu'a d'elle-même la nation » (Simon, 1999 : 82).

Céans, la meilleure explication serait le décalage temporel entre une France où le phénomène national serait ancré, ancien, faisant face à une immigration tardive et les États-Unis où se formerait tardivement l'âme d'une nation, emportés par une immigration précoce (Noiriel, 2006 : 23). Pour mieux comprendre, il nous semble pertinent de nous appuyer sur la conférence de Renan : *Qu'est-ce qu'une nation,* tenue à la Sorbonne en 1882[13] qu'il introduisait par ces mots : « je me propose d'analyser avec vous une idée, claire en apparence, mais qui prête aux plus dangereux malentendus » (Renan, 1887 : 19).

[13] Noiriel considère que c'est un document essentiel pour comprendre la nébuleuse dans laquelle se trouve les universitaires français depuis près d'un siècle sur la question nationale.

Selon Noiriel, Renan émet une définition peu claire, somme toute, ambiguë, ce qui expliquerait le caractère dichotomique de son interprétation. D'un côté, la nation serait une *âme,* « comme l'individu, elle est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices, et de dévouements », car « les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes » (Renan, 1887 : 45), d'un autre, elle serait un *principe spirituel* : « le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de la vie » (Renan, 1887 : 46). En premier lieu, nous ne comprenons pas pour quelle raison Noiriel considère ces deux notions comme des principes contradictoires. Selon nous, la notion *d'âme* exprime sans équivoque la notion de *spiritualité*. Renan le dit par ailleurs : « une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel » (Renan, 1887 : 45). En d'autres termes, la nation serait le principe spirituel, l'âme de la société. En outre, il faut noter que Renan exprimait cette idée lors de la clôture de son discours et donc, ce que l'on peut comprendre, c'est la confusion qui a pu naître de ces dires si l'on ne s'attache qu'à ces deniers. Il indiquait par ailleurs, qu'il lui fallait « arriver à quelque précision en ces questions difficiles, où la moindre confusion sur le sens des mots, à l'origine du raisonnement, peut produire à la fin les plus funestes erreurs » (Renan, 1887 : 20). En effet, partant de ce discours, seraient nées bien des logiques contradictoires « que l'on peut construire entre le passé et le présent, l'histoire et le droit (ou la sociologie), l'origine et le contrat, la droite[14] et la gauche[15] etc. » (Noiriel, 2006 : 28). Selon nous, il sut apporter des précisions tout au long de son discours, bien qu'elles s'inscrivent, sans équivoque dans un ordre d'idées complexe. C'est pourquoi il faut, nous le pensons, saisir le sens du texte dans sa globalité. Lorsque Renan aborde l'idée que la nation est construite sur un passé tumultueux, douloureux et que nos ancêtres, leur vécu, leurs sacrifices qui s'inscrivent dans le passé ont fait de nous les individus que nous sommes aujourd'hui, il faut savoir qu'il explique tout au long de son discours que les conquêtes et les guerres d'hier ont construit la nation d'aujourd'hui, car « l'unité se fait toujours brutalement » (Renan, 1887 : 26). Dans cette perspective selon Renan, oublier les faits historiques serait bénéfique pour la création d'une nation : « le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger », car « l'investigation historique, en effet, remet en lumière les faits de violence qui se sont passés à l'origine de toutes les formations politiques, même de celles dont les conséquences ont été les plus bienfaisantes »

[14] « L'un des principaux arguments de l'extrême droite consistait en effet à affirmer que les immigrés ne pouvaient pas « s'intégrer » parce qu'ils ne partageaient pas la même histoire que les « Français de Souche » (Noiriel, 2006 : II)
[15] « En 1981, dès son arrivée au pouvoir, la gauche a pris des mesures qui ont favorisé le développement des associations culturelles au sein de l'immigration à un moment où les questions de mémoire commençaient à susciter un fort engouement » (Noiriel, 2006 : II)

(Renan, 1887 : 26). En effet, « la politique antisémite, la chasse aux Français de parents étrangers » sous le gouvernement de Vichy, constituent la dramatique illustration de ce que disait Renan, poussant « au paroxysme l'enjeu politique de la question des origines » (Noiriel, 2006 : 38). Pour approfondir son propos, il s'exprimait ainsi à la fin de son discours : « je disais tout à l'heure : « avoir souffert ensemble » ; oui, la souffrance en commun unit plus que la joie. En fait des souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun » (Renan, 1887 : 46). En outre, en revenant sur l'origine de la France, il disait : « France, devint très légitimement le nom d'un pays où il n'était entré qu'une imperceptible minorité de Francs », et d'ajouter : « l'idée d'une différence de races dans la population de la France, si évidente chez Grégoire de Tours, ne se présente à aucun degré chez les écrivains et les poètes français postérieurs à Hugues Capet » (Renan, 1887 : 25). Céans, il nous faut préciser comment l'historien philologue entend le terme « race » :

> « Les discussions sur les races sont interminables, parce que le mot race est pris par les historiens philologues et par les anthropologistes physiologistes dans deux sens tout à fait différents. Pour les anthropologistes, la race a le même sens qu'en zoologie ; elle indique une descendance réelle, une parenté par le sang. Or, l'étude des langues et de l'histoire ne conduit pas aux mêmes divisions que la physiologie. Les mots de brachycéphales, de dolichocéphales n'ont pas de place en histoire ni en philologie » (Renan, 1887 : 34-35).

Dans cette perspective, il expliquait « qu'aucun citoyen français, ne sait s'il est Burgonde, Alain, Taïfale, Visigoth ; tout citoyen français doit avoir oublié la Saint Barthélemy, les massacres du Midi au XIIIe siècle. Il n'y a pas en France dix familles qui puissent fournir la preuve d'une origine franque » (Renan, 1887 : 27). Plus loin, il insistait sur ce fait : « la vérité est qu'il n'y a pas de race pure, et que faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire porter sur une chimère. Les plus nobles pays, l'Angleterre, la France, l'Italie, sont ceux où le sang est le plus mêlé » (Renan, 1887 : 34).

Finalement, Renan, devançant notre temps, se place en visionnaire, comprenant que les prétentions raciales et finalement racistes, ne sont bonnes ni pour la politique, ni pour « les bonnes mœurs » et causeront des désastres (Delannoi, 2016 : 8). Il souhaite que soit privilégiée la diplomatie au lieu des guerres pour régler les différents conflits internationaux :

> « Tant que cette conscience morale prouve sa force, par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. Si des doutes s'élèvent sur ses frontières, consultez les populations disputées. Elles ont bien le droit d'avoir un avis sur la question. Voilà qui fera sourire les transcendants de la politique, ces infaillibles qui passent leur vie à se tromper et qui, du haut de leurs principes supérieurs, prennent en pitié notre terre à terre. « Consulter les populations, fi donc ! quelle naïveté ! voilà bien ces chétives idées françaises qui prétendent remplacer la diplomatie et la guerre par des moyens d'une simplicité enfantine » (Renan, 1887 : 49).

Partant, il convient de revenir sur les origines de l'histoire de l'immigration en France, en explicitant d'un point de vue historique, sociologique et politique, la nature des premiers travaux sur ces questions.

1.2.2 Aux origines de l'histoire de l'immigration

En s'appuyant sur Renan, nombre de travaux érigent la notion de « race » et « d'hérédité » profitant de l'amalgame causé par le discours de l'historien, faisant référence au sens zoologique de cette notion pour discuter de la « race » humaine. Ceci, évidemment, ne permet pas de « faire une place à l'immigration comme élément constitutif de l'histoire de France » (Noiriel, 2006 : 35). À cet égard, « ce sont les tenants de la thèse des « origines » qui seuls pendant longtemps s'intéresseront à l'immigration comme processus historique » (le plus souvent – afin d'en souligner les dangers pour « l'avenir de la race ») » (Noiriel, 2006 : 35). Pour exemple, nous nous intéressons aux démographes Père et fils Bertillon :

> « Passés par la médecine, intéressés par l'anthropologie physique, ils sont à l'origine d'un « sous-courant » très préoccupé par les problèmes de « l'avenir de la race », par la conservation du « sang français ». Ils abordent la question de l'immigration sous l'angle de « l'angoissant problème de dénatalité » française et considèrent le recrutement des étrangers comme un pis-aller qui n'est pas sans danger. L'acte juridique de la naturalisation n'étant vu comme un acte politique arbitraire, affabulant l'étranger « d'un faux nez de français » (J. Bertillon, 1911) » (Noiriel, 2006 : 35-36).

Ainsi qu'à la thèse de Georges Mauco (1932)

> « On y trouve des descriptions détaillées de la place des travailleurs immigrés sur le marché du travail, de la politique de recrutement mise en œuvre, de la vie quotidienne des communautés (polonaises notamment), des problèmes posés par cet afflux en ce qui concerne l'assimilation, la cohabitation (mariages, mixtes, délinquance, scolarité…). Les stéréotypes ethniques constitués au XIX^{ème} siècle sont encore très perceptibles. L'auteur évoque « l'atavisme » slave, « l'impulsivité de l'Italien, le « danger pour la race » (Noiriel, 2006 : 37).

Suite à cette thèse, le démographe est « proclamé grand spécialiste de l'immigration » (Amiri ; Stora, 2007 : 165), prônant une politique d'immigration « rationnalisée ». Selon lui, les immigrés issus de l'immigration coloniale sont indésirables et inassimilables car ils « portent en eux, dans leurs coutumes, dans leur tournure d'esprit, des goûts, des passions et le poids d'habitudes séculaires » qui vont à l'encontre de la civilisation française (Mauco, 1932 *op. cit.*). En 1937, Mauco donne une conférence internationale commanditée par la Société Des Nations (SDN) où il souligne l'importance d'aborder le sujet, jugeant qu'il est négligé par la France. En 1938, il est recruté par Philippe Serre, sous-secrétaire d'État chargé des services de l'immigration et des étrangers auprès de la présidence du Conseil (Amiri ; Stora, 2007 : 165), qui s'appuiera sur les travaux de Mauco pour travailler sur les questions d'immigration. Ainsi, Serre « privilégie une immigration sélective, favorisant les Européens du Nord, jugés plus assimilables » (Amiri ; Stora, 2007 : 170) tout cela sans oblitérer les droits sociaux ni les demandes de naturalisation : « malgré les mesures restrictives et un climat particulièrement tendu, la question de l'immigration semble avoir été traitée vaille que vaille dans le respect des grands principes républicains » (Amiri ; Stora, 2007 : 166). Néanmoins, si le droit d'asile n'avait jamais été questionné jusqu'en 1939, « ces grands principes sont bafoués sous le régime de Vichy, auquel adhère Mauco. Sa politique en matière d'immigration repose sur des thèses xénophobes. À partir de 1940, le droit d'asile n'existe plus, et la naturalisation des étrangers est remise en cause : une procédure déchoit de la nationalité française près de 150 000 étrangers » (Amiri ; Stora, 2007 : 167). En 1939, suite à la conférence donnée en 1937, Mauco publie en tant que co-auteur avec Demangeon, une enquête « sur les étrangers dans l'agriculture ouvrage important en ce sens qu'il introduit dans les questions de l'immigration la tradition vidalienne de l'enquête de terrain et de la recherche collective s'appuyant sur des correspondants bénévoles » (Noiriel, 2006 : 38). Nous pourrions penser que ce fut là, le début d'un large panel de travaux sur cette question, or, nous sommes encore loin du compte. Ces quelques travaux

effectués par le démographe Alfred Sauvy, l'historien démographe Louis Chevalier, et le médecin anthropologue Dr. Gessain (*ibidem*), témoignent plutôt de l'intérêt porté au recrutement d'une nouvelle main d'œuvre et d'une nécessité de « favoriser l'assimilation de ceux qui sont en France depuis longtemps », s'alignant sur la politique migratoire de Serre, épaulé par Mauco. En outre, l'instabilité économique[16] que connait la France dans les années trente, rend les « invisibles » visibles dans l'espace public. La xénophobie augmente, et la sphère publique se voit dominée par les débats sur *l'assimilation*, « tant sur le plan politique (…) que sur le plan de la recherche en sciences sociales » (Noiriel, 2006 : 37). En effet, la volonté de mener une véritable politique « d'assimilation » s'efface devant la différence :

> « Un large consensus s'établit pour considérer que, en raison des différences « ethniques » plus ou moins prononcées, tous les immigrés ne sont pas « assimilables ». Dans une lettre au ministère de la Justice datée de juin 1945 et conservée aux archives du Haut Comité consultatif de la population, le général de Gaulle lui-même – qui est alors président du gouvernement – conseille une politique discriminatoire de naturalisations[17] »

Naturellement, cette « politique de quotas ethniques » pose des questions sur les droits de l'homme. En outre :

> « Tous ceux qui avaient annoncé la naissance de cette histoire nouvelle au lendemain de la guerre ont brutalement bifurqué vers d'autres chemins, sans jamais donner les raisons de leur attitude. Gessain et Mauco se sont reconvertis dans la psychanalyse ; Chevalier et Châtelain ont abandonné l'immigration pour l'histoire des migrations » (Noiriel, 2006 : 42).

Néanmoins, Chevalier explique que ce tournant était dû au fait de la « tradition de la sociologie française » qui selon lui, avait toujours refoulé les recherches sur l'immigration « aux derniers échelons de la hiérarchie » (Chevalier, 1962, *op. cit.*) ainsi qu'à d'autres

[16] « Cet afflux de réfugiés économiques et politiques coïncide avec la crise économique consécutive au krach boursier new-yorkais de 1929. Même si la France n'est touchée qu'à partir de 1932, le Parlement, poussé par une opinion publique de moins en moins favorable aux étrangers, décide de prendre des mesures restrictives : la loi du 10 août 1932 qui permet au gouvernement à la demande du patronat et des syndicats, de mettre en place des quotas dans certaines entreprises privées, commerciales et industrielles ; loi Armbuster d'avril 1933 limitant l'exercice de la médecine aux français et aux ressortissants des pays placés sous protectorat français ; la loi de juin 1934 interdisant aux français naturalisés l'exercice de professions publiques instituées par l'État et l'inscription au barreau. Enfin, le décret de novembre 1934, en n'accordant plus de carte aux nouveaux immigrés signe la fin de l'immigration officielle des travailleurs salariés » (Amiri ; Stora, 2007 : 163)

[17] « Sur le plan ethnique, il convient de limiter l'afflux des Méditerranéens et des Orientaux qui ont depuis un demi-siècle profondément modifié la composition de la population française. Sans aller jusqu'à utiliser, comme aux États-Unis, un système rigide de quotas, il est souhaitable que la priorité soit accordée aux naturalisations nordiques (Belges, Luxembourgeois, Suisses, Hollandais, Danois, Anglais, Allemands etc.). On pourrait envisager une proportion de 50% pour ces éléments » (De Gaulle, 1945 cité par Beaud, 1987 ; Noiriel, 2006 : 39).

circonstances notamment, la « tradition d'assimilation française ».

1.2.3 Intégrer l'étranger : La tradition assimilationniste

La France a été durant un siècle et demi, terre d'immigration, mais s'est focalisée sur sa représentation nationale, en omettant ce facteur constitutif, ainsi que nous venons de le voir, de sa construction identitaire. En effet, les immigrants étaient perçus comme des bâtisseurs, une main d'œuvre « peu qualifiée » nécessaire pour reconstruire la nation, tout en restant des exclus de cette même nation. Dans cette logique, certains auteurs, comme Hechter (1975) évoquent le « colonialisme intérieur ».

> « Selon son auteur, inspiré par la théorie de la dépendance des pays du tiers-monde à l'égard des pays développés, le développement économique et britannique a produit une division du travail de type colonial : les emplois de statut élevé ont été réservés à ceux qui maîtrisaient la culture nationale dominante ; ceux qui ne disposaient que d'une culture « indigène » ont été cantonnés dans les échelons les plus bas de la stratification sociale » (Schnapper, 1991 : 20).

En ce sens, « l'utilitarisme domine. L'immigré est réduit dans les faits et les concepts, à sa force de travail » (Réa, Tripier : 2008 : 23). Là, est la résultante des premiers travaux de recherche sur l'immigration. Dès lors, avant d'entrer dans les détails du projet politique assimilationniste il convient de revenir sur l'historique de la naturalisation et ses origines puisque « dans son principe, elle consacre une assimilation culturelle déjà acquise : le nouveau citoyen est alors comme incorporé à la collectivité » (Schnapper, 1991 : 59).

1.2.3.1. Sur la naturalisation

La question de la naturalisation est une question qui est rarement abordée. C'est une problématique restée incommodante, probablement car elle éveille constamment la peur de voir des « noyaux allogènes » (Noiriel, 2007) enracinés sur la terre française. Les débats sont virulents au début de la III^{ème} république. D'un côté, la France fait face à une situation belliqueuse peu avantageuse face à l'Allemagne, l'armée française manque de soldats ce qui poussera le Sénat à faciliter l'accès à la nationalité française. Ainsi, « c'est à la fois pour des raisons d'idéologie nationale – l'ouverture de la citoyenneté dans une nation politique – et pour satisfaire aux besoins démographiques et militaires d'une population nationale déclinante que

le droit de la nationalité a longtemps été le plus « ouvert » des droits de la nationalité européens » (Schnapper, 2014 : 36). Nonobstant, les questionnements sur la « race » de l'immigré restent au cœur des débats, circulent des discours qui défendent l'idée que la « race » est déterminante pour le façonnage du caractère national, contraire somme toute, au *jus sanguinis*. Nous n'allons pas revenir sur ce point, qui a été, bien que promptement, explicité plus haut. Face à l'urgence que connaît le pays dans un contexte de guerre, le Sénat propose un nouveau projet de loi qu'on associe aujourd'hui au *jus soli* : « est français l'individu né en France d'un étranger qui y est lui-même né (*art. 1*) ». Noiriel souligne par ailleurs, le fait qu'il soit impossible à cet enfant d'étrangers né en France, de décliner sa nationalité française, posant à cet égard des questionnements sur le « principe de volonté[18] ». En outre, de la naturalisation émerge d'autres interrogations, notamment « la peur de la concurrence étrangère » (Schor, 1996 : 26), dans un contexte où la question de la protection des nationaux devenait un sujet politique central :

> « Chaque jour plus nombreux, les ouvriers étrangers viennent faire concurrence à la main d'œuvre nationale, les uns sans esprit de retour, avec l'intention de se fixer dans notre pays, de s'y faire naturaliser au bout d'un temps plus ou moins long, les autres infiniment plus nombreux, dans l'idée d'y réunir quelque argent qu'ils remporteront ensuite dans leur pays natal. Les uns et les autres contribuent à déprécier les salaires français » (Mirman, *La Voix du Peuple*, 1898).

Ces mots seraient le reflet d'une crise économique et politique profonde, provoquant des actes hostiles envers les étrangers :

> « Tout le XIX^{ème} siècle fut ponctué d'incidents entre ouvriers français et étrangers. En 1819, dans les années 1830, en 1848-49, les Belges, les Anglais, les Allemands, furent critiqués, insultés, molestés par des autochtones furieux. Mais les violences les plus graves furent enregistrées à la fin du siècle. Marguerite Perrot a pu dénombrer 89 incidents xénophobes, parfois meurtriers en 1867 et 1983 » (Schor, 1996 : 24).

[18] « Ce principe ne garantit pas, par lui seul, que les valeurs sur lesquelles il est fondé soient respectées. Dans l'histoire américaine, l'argument de la volonté a été utilisé pour éliminer de la citoyenneté les Noirs, les Indiens, puis les Chinois et les Japonais. L'un des arguments qu'utilisa, en 1857, le président de la Cour suprême Roger B. Taney pour refuser la citoyenneté aux Noirs nés sur le sol américain fut qu'ils n'avaient pas été partie constituante du contrat social, fondateur des États-Unis. Le pacte originel avait été fondé par les Blancs, qui seuls avaient ratifié la Constitution – d'où le rôle du serment dans la vie américaine – et en particulier au moment de la naturalisation. Les opposants au projet de loi de la nationalité qui avait été élaboré en 1987 par le gouvernement dirigé par Chirac concevaient les mêmes soupçons : demander aux jeunes d'origine étrangère de manifester leur volonté de devenir français, risquait, selon eux, d'offrir à l'administration un prétexte pour éliminer de la nationalité française un certain nombre d'individus jugés indésirables » (Schnapper, 1991 : 53).

Selon Schor, la peur de l'Autre [19] ne serait que le reflet d'un « phénomène anthropologique banal » : « la communauté, qu'elle soit villageoise ou nationale se méfie fréquemment de « l'autre », de l'inconnu, soupçonné de vouloir prendre la place des autochtones, méprisé et rejeté en raison même de sa différence » (Schor, 1996 : 25). Cette méfiance, serait même une haine naturelle selon Freud, nécessitant un gros effort pour passer outre cette pulsion primaire, « cette inquiétante étrangeté, cette sorte de sentiment effrayant qui se rattache aux choses connues depuis longtemps et de tout temps familières » (Etienne, 2007 : 301). En outre, la montée de la xénophobie serait également liée aux étrangers préparant leur retour dans leur pays d'origine. Pensant que cette expatriation serait temporaire, ils s'organiseraient pour vivre « avec leurs pairs », pratiquant des activités solidaires, conservant la langue ou le dialecte natal, ce qui animerait la méfiance, tout en freinant leur intégration (Schor, 1996 : 24). Ce problème d'intégration était particulièrement vrai pour les travailleurs étrangers ayant un emploi peu qualifié. L'élite étrangère, de son côté, n'avait aucune difficulté à s'insérer dans la société française. Des « aristocrates fortunés, industriels et négociants prospères, écrivains et artistes concentrés principalement à Paris ». Des personnes « généralement bilingues, à l'abri du besoin matériel » (Schor, 1996 : 28). Dans cette perspective, selon Hosnedlova, l'une des réussites du processus d'intégration et d'adaptation culturelle serait la « diminution des contacts dans le pays d'origine et une augmentation des contacts entre autochtones » (Hosnedlova, 2018). Les immigrants « entravés par les obstacles culturels, absorbés par une dure vie de labeur, plus souvent visés par la xénophobie populaire devait suivre un chemin beaucoup plus long et sinueux pour s'intégrer » (Schor, 1996 : 29). Partant, il convient de centrer l'attention sur l'assimilation, ancêtre de l'intégration.

1.2.3.2. De « l'assimilation » à « l'intégration »

> « Par définition, quelle que soit l'idéologie nationale, la nation se constitue par un processus d'intégration continu. La politique dite « d'intégration », sur laquelle on discute à propos des immigrés, n'est pas un choix parmi d'autres possibles, elle est en fait une nécessité. L'intégration, comme processus est et a toujours été génératif de la nation, quelles qu'en aient été les justifications idéologiques. Parce que la nation ne peut manquer d'allier à son action intégratrice une idéologie, le sociologue doit faire à la distinction analytique entre le procès de l'intégration et cette idéologie fondatrice » (Schnapper, 1991 : 81).

[19] Rafoni (2003), nous explique que la majuscule du terme Autre désigne l'ensemble réel et fantasmé, de tout ce qui est extérieur à sa propre culture.

Ainsi, la politique d'intégration serait nécessaire au bon déroulement de la constitution de la nation, quelle que soit l'idéologie nationale. En ce sens, il serait primordial pour l'identité nationale que les processus d'intégration s'effectuent de manière continue, puisqu'ils créent ce qui constitue la nation. Nonobstant, c'est une notion qui continue d'être au centre de quelques débats, car elle serait à relier au processus d'assimilation, lui-même associé à la perte de toute spécificité culturelle, soulevant des questions chez les sociologues européens :

> « Les sociologues européens ont peu eu recours au concept d'assimilation, et ce pour diverses raisons. D'abord, la difficulté de dissocier le processus sociologique de son contenu normatif : l'assimilation est plus une injonction aux nouveaux entrants qu'à la société qui aurait le devoir de les assimiler. Ensuite, la crise des institutions intégratrices (l'école, l'armée par exemple) amène à se demander comment des nouveaux venus peuvent intégrer une société marquée par la fragmentation. Enfin, il est apparu politiquement incorrect de parler d'assimilation en direction des migrants d'ex-colonies, compte tenu de l'usage de la notion pendant la période coloniale » (Réa, Tripier : 2008 : 86).

Les auteurs ajoutent que « pour autant, l'usage de termes de substitution tels que « intégration » ou « insertion » ne clarifie pas le contenu du processus désigné particulièrement dans un espace intellectuel marqué par la porosité entre débat scientifique et politique » (Réa, Tripier : 2008 : 86). Dans cette même idée, Noiriel considère que l'intégration est un « euphémisme pour désigner l'assimilation sociale » (2006 : 341). Pour d'autres, le fait d'être assimilé est d'abord mis en avant par la connaissance de la langue française, une nécessité conduisant aux savoirs précieux que renferment la culture française et sa politique : « à l'époque des nationalismes triomphants et du patriotisme, personne ne doutait de la supériorité du génie français et du bonheur que les étrangers connaitraient en devenant français », car « cette transformation était pour eux une chance inestimable » (Schnapper, 1991 : 82).

À partir des années 1970, le procès de l'assimilation émerge dans l'espace public, jugé « coupable de dissoudre l'identité de l'autre au nom d'un principe d'homogénéisation réducteur de véritables authenticités » (Schnapper, 1991 : 82). En effet, l'assimilation serait également coupable de ses connotations coloniales et ethnocentriques (Dewitte, 1999 : 7). En outre, « l'idéologie a changé, dans la mesure où le respect de l'identité de l'autre paraissait désormais une valeur essentielle » (Schnapper, 1991 : 82). Dans cette logique, d'autres courants de pensée

émergent, notamment le relativisme culturel, souhaitant accorder à chacune des cultures, la même qualité :

> « Une valeur égale à celles des cultures savantes, et rejoignant les penseurs du tiers-monde dans leur critique radicale des formes politiques européennes, accusées d'avoir été l'instrument de l'impérialisme politique et culturel, d'imposer une homogénéité niveleuse et de commettre un génocide culturel sur toutes les cultures non européennes. Le relativisme culturel, la revendication du droit à la différence, le combat idéologique contre l'État-nation et sa violence réelle ou symbolique contre le « racisme », ont successivement ou concurremment contribué à faire de nombreuses entreprises sociologiques une forme de militantisme » (Schnapper, 1991 : 20).

Suite aux critiques émises sur cette politique d'assimilation, le président de la République Valery Giscard d'Estaing s'exprimait en 1977 en faveur de la diversité culturelle de la manière suivante :

> « Le temps est venu d'affirmer qu'il n'y a pas de contradiction entre le fait d'être pleinement français et de continuer à vivre des traditions, des coutumes et une culture régionale ou locale. L'unité française n'a aucun besoin d'étouffer ou de niveler la diversité naturelle de notre nation. Gaulois, Romain, Francs, Celtes, Vikings se sont établis tout à tour sur notre sol. Notre culture commune est la fusion de leurs cultures » (cité par Guin et al., 1982 ; Schnapper, 1991 : 82).

Ainsi, la société démocratique qu'est la France aurait longuement nié l'apport de l'immigration dans la construction de son identité nationale, car « elle s'est toujours pensée dans l'enracinement » (Schnapper, 2014 : 36). Les besoins économiques et démographiques du pays auraient pourtant, durant des décennies, facilités l'accès aux migrants « jeunes et entreprenants, plus jeunes et plus entreprenants que la population dont ils sont issus, plus jeunes et plus entreprenants que la population du pays d'installation » (Schnapper, 2014 : 36) permettant à une main d'œuvre locale d'avoir un soutien venu de l'extérieur pour effectuer des tâches difficiles et peu attractives, pourtant nécessaires à la vie économique française. Si la question de l'immigration ainsi que ces questionnements subsidiaires, céans : la naturalisation, l'intégration et l'assimilation s'enracinent dans la complexité, nous ne pouvons nier l'évolution des travaux sur la question. Elle reste un phénomène complexe, difficilement saisissable, entrelaçant divers enjeux idéologiques, politiques et culturels ainsi que des facteurs identitaires. En ce sens, durant plusieurs années, une nouvelle France fleurissante mettait en avant son côté

plurielle et multiculturelle, les discours politiques suggéraient que les nouvelles politiques d'intégration se fassent sans omettre les spécificités de chacun. Néanmoins, si l'on a pu voir une idéologie dominante, considérablement changeante, il faut s'interroger sur les faits et la politique suivie somme toute, sur le lien existant entre *discours* et *pratique*. En effet, « il importe de distinguer entre les discours idéologiques et les politiques effectivement mises en œuvre » (Schnapper, 1991 : 83). Partant, il convient d'aborder la question des politiques migratoires au niveau national, ceci afin de voir dans quel cadre juridique, social et politique ont-t-elles évolué au sein de l'espace public contemporain.

1.3. Politique migratoire française : entité politique et altérité

La politique migratoire française embrasse des phénomènes abstrus par son caractère dichotomique. D'un côté, les besoins démographiques et économiques de la Nation française ont mené à une ouverture des frontières plus souple, mêlant une tentative de résorption des inégalités du traitement des étrangers et de l'intégration culturelle. D'un autre côté, la préservation de l'homogénéité culturelle propre à la Nation semble une priorité caractéristique du nationalisme français.

Les questions soulevées sur la place que doit occuper l'étranger dans la société française sont multiples et inextinguibles. En outre, « ces questions souvent tacites, dissimulées derrière la peur de bousculer nos existences sont reportées sur les étrangers qui nous déchargent ainsi de la pesante responsabilité d'assumer le débat. La façon dont nous comprenons la nation fait partie de ces non-dits » (Lacroix, 2002 : 1). Pour mieux comprendre, il faut revenir à l'époque de la Révolution française jusqu'à la fin des années 1970, où l'on voyait naitre deux visions opposées de la Nation. La première, issue du jacobinisme, est fondée sur la souveraineté populaire, les droits de l'homme et du citoyen. La seconde issue du catholicisme, est appuyée sur la croyance chrétienne (Lacroix, 2002 : 1). Selon Weil, la République française serait paradoxale, car elle aurait « placé depuis la Révolution l'égalité des droits au cœur de ses valeurs ». Pourtant, « confrontée à la diversité culturelle, elle tend d'abord à oublier voire à violer ses propres principes, avant de céder à leur application dans les plus mauvaises conditions » (Weil, 2005 : 8). Somme toute, nous pouvons nous demander : de quelle manière s'inscrit la perception de l'altérité au sein des politiques migratoires françaises ? Pour répondre

à cette question, nous étudions son évolution de la période des Trente Glorieuses, jusqu'au début des années 2000.

1.3.1 La gestion de l'immigration durant les « Trente Glorieuses »

Durant la période des Trente Glorieuses, la gestion de l'immigration était basée « sur un compromis entre les sphères politiques et économiques » ainsi que « sur des pratiques administratives et patronales tacites » (Lacroix, 2002 : 6). En mars 1945, « le général de Gaulle précise que « le manque d'hommes » et « la faiblesse de la natalité française » constituent « la cause profonde » des malheurs de la France » (Guyomar, 1999 : 297). Ainsi, à la fin des années 1945, dans une logique libérale, il signe une ordonnance pour la création de l'Office National de l'Immigration (ONI). Cette administration qui est rattachée au Ministère du travail, est chargée de recruter des immigrants étrangers, et plus particulièrement une main d'œuvre européenne, car la présence des bureaux n'étant qu'en Europe, l'immigration extra-européenne était en théorie, impossible (Lacroix, 2002 : 5). Weil, voit dans cette politique la naissance d'une ambiguïté : « d'un côté, la France s'affichait comme pays d'immigration sans distinction d'origine ou de nationalité. De l'autre, elle s'efforçait sans trop le dire de favoriser l'immigration européenne au détriment de l'immigration coloniale, particulièrement algérienne » (Weil, 2005 : 13). Nous assistons dès lors, à l'émergence d'une immigration clandestine majoritairement italienne et algérienne. Par ailleurs, « le 20 septembre 1947, l'État officialise la libre circulation entre la France et l'Algérie. Les ressortissants de ce département français échappent aux procédures de droit commun des étrangers, ce qui facilite les procédures d'embauche » (Lacroix, 2002 : 5). Neuf ans plus tard, en 1956 :

> « Le gouvernement décide de légaliser la procédure de régularisation du séjour *a posteriori*, sur présentation d'un contrat de travail. Ce système est parfois amélioré par un recrutement direct de grandes firmes dans les régions d'origine. La décolonisation ne va guère modifier les choses à ce niveau. L'État français va simplement essayer de limiter l'immigration algérienne en négociant des quotas en 1964 et 1968, et de diversifier les flux en contractant des accords de main-d'œuvre avec le Maroc et la Tunisie (1963), la Yougoslavie et la Turquie (1965). Les Portugais bénéficient d'un traitement de faveur dans la mesure où des directives facilitent leur régularisation et leur épargnent les restrictions à l'immigration de la fin des années 1960 » (Lacroix, 2002 : 5).

Si les politiques d'entrées s'assouplissent, les contradictions demeurent : la France accueille les étrangers mais ne met en place aucune politique de logement cohérente. De fait, plusieurs bidonvilles sont créés en marge des métropoles (Paris, Marseille, Bordeaux et Nice). Les premières mesures de résorption de logements insalubres apparaissent seulement dans les années 1970, lorsqu'il y a des premiers incendies de foyer (Lacroix, 2002 : 5). Nous pouvons souligner à l'instar de Lacroix que « loin d'assurer une stabilisation de l'immigration, les pratiques administratives provoquent la stigmatisation et la précarisation de ces populations » (Lacroix, 2002 : 5). La volonté de rendre l'étranger invisible semble finalement plus importante que de penser la Nation comme « une communauté ethnique où l'intégration culturelle est un préalable à la participation politique » (Lacroix, 2002 : 15). C'est également un avantage pour le rayonnement économique du pays : la précarité des étrangers et leurs conditions de vie leur octroi un droit de parole. Dans cette perspective, « le patronat bénéficie d'une main-d'œuvre docile et peu coûteuse, permettant ainsi de soulager la pression inflationniste » (Lacroix, 2002 : 5). L'étranger n'est reconnu et n'a de valeur que par sa force de travail. Il est nécessaire par ailleurs de l'isoler et de le cloisonner du reste de la société française pour mieux « asseoir une division sociale du travail » (Lacroix, 2002 : 5). Finalement, l'individu dans son altérité « est vidé de sa substance culturelle et historique propre. Il devient un immigré lorsqu'il endosse le rôle social, économique et culturel conforme aux besoins de la société d'accueil » (Lacroix, 2002 : 6). Dans les années 1960, les conséquences de la guerre d'Algérie, « le marasme économique et la crise politique du pays » provoquent un exode important vers la France (Lacroix, 2002 : 7). Les immigrants Algériens, du fait de leur statut particulier lié aux accords existants entre la France et l'Algérie, « échappent ainsi au régime de droit commun des étrangers » (Lacroix, 2002 : 7). Par ailleurs, « ces derniers accords franco-algériens fixent encore aujourd'hui le statut des ressortissants Algériens en France » (Lacroix, 2002 : 7).

1.3.2 1974 : le basculement historique de la politique migratoire française

Nous avons évoqué la crise économique de 1929 et ses répercussions sur la vision de l'Autre, devenu indésirable. En 1973, après le choc pétrolier, qui est selon Laurens un « mythe économique » (Laurens, 2009 : 206), la situation est similaire. Nous assistons aux prémices d'un essoufflement de la croissance économique, ce qui aurait « facilité progressivement l'adoption de mesures restrictives et aurait conduit en 1974 les décideurs politiques à arrêter l'immigration pour protéger le marché du travail national » (Laurens, 2009 : 10) et de renforcer

le contrôle des entrées. Ce contrôle des entrées devait mener *a fortiori* à l'encouragement au retour. Dans le même temps, le contrôle des séjours s'accentuait, afin d'expulser tous les immigrants en situation irrégulière. Selon Weil : « les gouvernements successifs furent confrontés, à partir de 1974, à la perspective d'une installation durable sur le territoire métropolitain d'une immigration venue d'Asie mais surtout d'Afrique, leur premier réflexe fut d'oublier l'égalité et les leçons de l'expérience au point de vouloir organiser le rapatriement forcé de ces immigrés » (Weil, 2005 : 8). Notons, en outre, « la connexion qui est notamment fréquemment présentée comme « naturelle » entre la situation de crise économique et *l'arrêt de l'immigration* » (Laurens, 2009 : 11). Cette volonté de suspendre l'immigration devait être temporaire « initialement se limiter à une « suspension provisoire » de trois mois » Laurens, 2009 : 205). Cependant, elle « n'a jamais été remise en cause publiquement pendant plus de trente ans, le provisoire semblant devenir avec le temps toujours plus définitif » (*ibidem*). Nous assistons finalement en 1974, à « un tournant de la politique française d'immigration un véritable point de rupture qui s'expliquerait principalement par la crise économique » (Laurens, 2009 : 205).

Selon Laurens, il faut remettre en contexte cette décision de « fermer les frontières en temps de crise » (Laurens, 2009 : 207). En premier lieu, « la date de césure de la politique d'immigration française serait « en réalité » 1972, avec l'adoption des circulaires Marcellin-Fontanet » (Laurens, 2009 : 206). En effet, ces circulaires avaient déjà pour but de maitriser les flux et d'avoir la main sur les entrées des travailleurs immigrés (Laurens, 2009 : 181). Précisons que la circulaire du 24 janvier 1972 avait suscité une forte mobilisation politique du tissu associatif et des syndicats. Ainsi, « dès le 7 février, la CGT, et la CFDT lancent une semaine d'information et d'action sur les immigrés pour *exiger l'égalité effective des droits entre travailleurs immigrés et français* » (Laurens, 2009 : 182). Le 19 février, à Aix-en-Provence, 700 personnes manifestent en réponse à l'appel lancé par l'association d'Amitié aux Migrants. En décembre 1972, démarre la grève historique des éboueurs parisiens dont 80% sont des travailleurs immigrés, (Laurens, 2009 : 183). Durant l'hiver 1972, plusieurs mouvements sociaux émergent afin « de réclamer l'abrogation des circulaires Marcellin-Fontanet » (Laurens, 2009 : 183). Il devenait évident que l'administration n'allait pas régulariser les travailleurs immigrés entrés clandestinement, et allait plutôt les expulser. Ces mobilisations se répandent dans toute la France dont « un nouveau mode d'action » comme les grèves de la faim et les occupations d'églises (Laurens, 2009 : 183). Ainsi, si l'année 1974 « coïncide effectivement avec un premier infléchissement avant l'effondrement à venir de 1975 »

(Laurens, 2009 : 208) et que l'on assiste à une hausse de 3% en termes de chômage, il ne faut pas omettre les évènements survenus deux ans auparavant qui marquaient déjà une volonté de suspendre l'immigration. Par ailleurs, « expliquer dans des termes aussi généraux la décision-tournant de 1974 par la réaction subite d'un acteur rationnel face au ralentissement économique prête toutefois le flanc à une série de critiques épistémologiques » (Laurens, 2009 : 208). Pour être plus précis, Laurens s'attache à rejeter la réification de la notion de « crise ». En effet, l'auteur déplore que « le cloisonnement disciplinaire et la séparation entre science économique, sociologie et science politique instaurent ici tendanciellement la « conjoncture économique » en variable explicative globale et surdéterminante des politiques migratoires » (Laurens, 2009 : 208). En outre, il existerait des éléments allant « à l'encontre de l'idée que la suspension de 1974 serait une décision prise par des dirigeants en réaction « logique » face à la « crise économique » (Laurens, 2009 : 209). En premier lieu, l'auteur explique qu'il est très rare que tous les secteurs économiques soient touchés par une « crise » au même moment. En ce sens, « la crise » vécue dans les années 1970 ne justifierait pas « spontanément le fait de ne plus avoir recours à la main d'œuvre étrangère » (Laurens, 2009 : 210). Pour appuyer son propos, l'auteur cite l'exemple du secteur automobile qui, du fait de la crise, « a pu longtemps conserver une chaîne de production incluant un grand nombre d'immigrés et une main d'œuvre peu qualifiée » (Laurens, 2009 : 210). Afin d'approfondir son propos l'auteur ajoute :

> « Ainsi, malgré la « fermeture » officielle des frontières et la « crise » économique, l'industrie Peugeot de Sochaux procède au recrutement, sous contrôle de l'ONI de 382 ouvriers italiens en septembre 1974. Au même moment UNISOR réclame 150 ouvriers marocains pour les mines Longwy afin de pallier le départ à la retraite de 167 mineurs français. Au total, près de 1076 demandes de dérogations pour des contrats sont adressées au secrétariat d'État aux Travailleurs immigrés entre juillet 1974 (date officielle de la suspension) et octobre 1976 » (Laurens, 2009 : 210).

Ces derniers éléments nous permettent d'appuyer le fait qu'il faille « sans cesse garder à l'esprit cet extrême éclatement des positions » (Laurens, 2009 : 210). Somme toute, « le recours à la main d'œuvre immigrée semblait plus ou moins une impérieuse nécessité pour certaines entreprises privées et publiques en 1974 » (Laurens, 2009 : 210). Ainsi, la décision de 1974 ne semble pas rationnelle, si l'on s'attache à penser que c'est une réponse prise pour prévenir la récession économique, puisqu'elle ne va pas « dans le sens des intérêts patronaux » (Laurens, 2009 : 211). En outre, notons la situation aporétique mise en avant par l'auteur : l'augmentation du taux de chômage n'est plus à lier à l'immigration. En ce sens, il y aurait une

absence de volonté des nationaux sans-emploi de reprendre les postes non qualifiés, occupés par les travailleurs immigrés. Ainsi, l'on peut constater l'augmentation du « nombre de demandes de travail non satisfaisantes ; ce qui ne manque pas de se produire dès l'annonce officielle de la suspension » (Laurens, 2009 : 211), alors que l'un des objectifs de cette décision était d'améliorer le marché de l'emploi en faveur des nationaux. En résumé, la décision prise par le conseil des ministres en 1974, en lien avec une crise économique s'éloigne de la réalité. Les contradictions sont nombreuses, et l'on ne saurait faire état du cas d'un secteur pour en faire l'état d'une crise générale.

1.3.2.1. 1977 – 1981 : continuum sur les retours forcés

À partir de 1977, nous assistons à un changement d'orientation de la politique migratoire française. La crise perdure, le déclin économique s'installe, dès lors, la baisse de la croissance n'est plus considérée comme un phénomène temporaire. Dans cette conjoncture qui engendre des troubles sur le marché de l'emploi, la présence des étrangers dérange, les fonctionnaires gouvernants vont « se voir enrôlés progressivement dans la proclamation d'un « état de crise » et dans la réactivation des discours de protection de la *main d'œuvre nationale* » (Laurens, 2009 : 224). Une véritable politique incitative au retour se met en place, initiée par Lionel Stoléru, qui ne perçoit pas la question migratoire comme un problème social, mais comme un problème gênant, étant entendu qu'il devient de plus en plus médiatisé (Laurens, 2009 : 254). En effet, « avec la médiatisation en retour des mouvements antiracistes, la « question immigrée » s'est vite retrouvée au centre de la vie publique française » (Dewitte, 1999 : 6). Ainsi, en avril 1977, « le gouvernement alloue une prime de 10 000 francs aux candidats au départ » (Lacroix, 2002 : 7). Ces 10 000 francs sont plus précisément « attribués à l'étranger inscrit à l'ANPE ou touchant des allocations Assedic qui repart dans son pays d'origine » (Guyomar, 1999 : 300). La population algérienne est particulièrement visée (Hargreaves, 2016 : 30) puisqu'elle constitue la majorité des immigrants. En outre, « les premiers quotas négociés avec l'Algérie datent de 1964 et 1968 » (Lacroix, 2002 : 5) les cartes de séjours émises en ce temps vont bientôt arriver à expiration. Cette politique est somme toute un échec, le gouvernement change de stratégie et met en place une politique de retour forcé. Cette décision fait éclore de multiples tensions dans l'espace public : « cette logique soulève un rempart de protestations de la part des associations de défense des droits, des syndicats, d'hommes politiques de tous bords, et surtout du Conseil d'État, au nom de la sauvegarde des principes républicains. Elle n'atteindra jamais les objectifs visés » (Lacroix, 2002 : 7). En effet, si en

« 1930, on n'a pas hésité à renvoyer par wagons entier, des Polonais jugés en surnombre dans ces temps difficiles » après la guerre, « la politique migratoire des États a été soumise à l'impératif des droits de l'homme, même si la France a ratifié très tard la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signées le 4 novembre 1950 » (Tribalat, 2010 : 47).

Selon Lacroix, « cet échec de la fermeture des frontières dévoile la dépendance de l'économie française à l'égard de l'immigration. L'absence de retours massifs révèle l'enracinement des populations immigrées en dépit du consensus établi pour éviter celui-ci. Mais surtout, la résistance soulevée démontre la réalité du développement des droits de l'individu » (Lacroix, 2002 : 8). En outre, une autre question se pose au regard de cette dépendance implicite d'une main d'œuvre étrangère : l'émergence de discours qui « induisent une re-problématisaition des rapports historiques entre institution scolaire, classe ouvrière et travailleurs immigrés » (Laurens, 2009 : 259). En ce sens, il devient prioritaire pour l'État de revaloriser le statut d'ouvrier et les carrières manuelles afin d'éviter une forme d'intellectualisme de la société française et plus particulièrement chez les jeunes français qui se voient répéter par leurs professeurs qu'il est plus noble d'être un intellectuel que de faire carrière dans les domaines à caractère manuel. Dans cette perspective, Lionel Stoléru et son équipe engage une campagne de communication pour sensibiliser les français aux travaux manuels. Il tente également de travailler de manière rapprochée avec les responsables patronaux et syndicaux afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers (Laurens, 2009 : 259).

En 1981, nous assistons une fois encore à un changement d'orientation de la politique migratoire : « une nouvelle époque s'ouvre avec la victoire aux élections présidentielles de François Mitterrand. Elle commence par le changement complet du gouvernement et, par voie de conséquence des décideurs politiques chargés de l'immigration » (Weil, 2005 : 193). Il devient nécessaire de repenser les dynamiques migratoires, et de ne plus penser que l'étranger n'est qu'une force de travail, un travailleur, mais comme un individu ayant des droits. Les propositions de loi présentent durant la campagne électorale de Mitterrand instaurent la suppression des discriminations envers les immigrés, et leur égalité de droit avec les nationaux (Weil, 2005 : 194). Cependant, selon Weil ces propositions de loi restent poreuses, liées à celles proposées en 1978 et donc peu d'actualité au regard des nouveaux problèmes existants notamment « sur le régime d'expulsions, ou sur la « régularisation » des étrangers en situation irrégulière, objets de revendication des associations ou des syndicats qui combattent pour le

droit des étrangers » (Weil, 2005 : 195). Finalement, « ces propositions sont reprises dans leur grandes lignes dans la loi du 29 octobre 1981 » (Weil, 2005 : 203). En effet, la loi Questiaux, par son article 25, érige une liste d'étrangers qui sont « inexpulsables » (Guyomar, 1999 : 301). Ainsi, « l'aide au retour est suspendue, les procédures d'expulsion sont limitées aux personnes ayant été condamnées à plus d'un an ferme » (Lacroix, 2002 : 8).

Au même moment, la question du droit de vote des étrangers émerge. L'opinion publique semble plus qu'hostile à cette question, les crimes racistes ne cessent de croître, l'extrême droite se popularise : « les enquêtes d'opinion commandées tous les mois par le gouvernement montrent que depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la politique d'immigration est toujours perçue de façon moins favorable que les autres actions publiques » (Weil, 2005 : 238). Finalement, « une large partie de la population française n'accepte pas la pérennisation de la présence immigrée, ni la violation de l'homogénéité de la communauté politique » (Lacroix, 2002 : 8).

1.3.3 L'immigration au centre des débats publics et politiques

En 1983, « au cours de la campagne pour les élections municipales, l'immigration devient un enjeu politique national prioritaire » (Weil, 2005 : 238). Par ailleurs, alors qu'en 1981 le Front National avait échoué à recueillir les 500 signatures nécessaires pour se présenter aux présidentielles, l'année 1983 marque un tournant historique pour le parti et la vie politique française. Axant sa campagne sur l'immigration, le Front National dénonce le phénomène comme la cause de tous les maux des nationaux, et plus particulièrement, le facteur qui aurait engendré une montée accrue du chômage (Hargreaves, 2016 : 29).

Face à la grande médiatisation de ce « problème immigré » et aux réactions hostiles de la population, le nouveau gouvernement oriente différemment la politique migratoire et accentue le volet sécuritaire et répressif. L'encouragement au retour est de nouveau à l'ordre du jour, les contrôles à l'entrée se font plus importants, ils sont par ailleurs « renforcés par l'instauration du diptyque (1er juin 1984), document en deux parties détachables dont la première est remise à l'entrée et la seconde à la sortie du territoire » (Lacroix, 2002 : 9). En outre, la législation qui concerne le regroupement familial est endurcie par la nécessité d'effectuer une demande à partir du pays d'origine.

En mars 1986, la droite est de retour au pouvoir, « l'organisation administrative de la politique de l'immigration évolue peu » (Weil, 2005 : 278). La direction de la politique migratoire est menée dans un sens péremptoire. Ainsi, en réponse aux pressions exercées par l'opinion publique, « le gouvernement cherche à mettre en cause non pas l'installation durable des étrangers résidents mais l'une de ses conséquences : le droit dont disposent les enfants à accéder sans difficulté à la nationalité française » (Weil, 2005 : 278). Dans cette perspective, « Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, qui prend en charge le dossier de l'immigration, va porter son action sur deux points : le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine et, pour la première fois depuis 1945, la réforme de la nationalité » (Lacroix, 2002 : 9). La réforme sur la nationalité annule l'accessibilité automatique des enfants d'étrangers nés en France, une première depuis 1889, alors que « la naturalisation était perçue comme l'aboutissement du parcours migratoire » (Lacroix, 2002 : 9). En outre, « le texte adopté au Conseil des ministres du 11 juin 1986 se propose également de permette à la police de l'air et des frontières d'effectuer un tri entre les demandeurs d'asile avant que la demande ne soit examinée par l'O.F.P.R.A. », ce qui aura pour conséquence le renforcement des pouvoirs de l'autorité publique (Weil, 2005 : 279).

Lorsque la gauche est de retour au pouvoir avec la réélection de François Mitterrand, Michel Rocard est désigné pour former le nouveau gouvernement. Il essaiera en premier lieu, de ne pas mettre l'immigration et l'enjeu politique qu'elle constitue en avant (Weil, 2005 : 285). Nonobstant, SOS Racisme qui s'est montré fervent acteur dans la mobilisation à l'encontre de la proposition sur le code de la nationalité et la loi Pasqua, s'insurge devant l'inaction du gouvernement (Weil, 2005 : 286).

En mars 1993, le retour de la droite au pouvoir « se traduit par un tournant radical, l'adoption en moins de neuf mois de quatre lois ordinaires et d'une réforme de la Constitution ayant trait directement à la politique de l'immigration » (Weil, 2005 : 289). Charles Pasqua, de nouveau Ministre de l'intérieur, renforce encore, le volet répressif et sécuritaire de la politique migratoire. Il déclare par ailleurs le 2 juin 1993, que « la France ne veut plus être un pays d'immigration [20] ». L'objectif final est somme toute, d'aller vers une absence totale d'immigration : « l'immigration zéro » (Weil, 2005 : 290). Ainsi :

[20] Déclaration de Pasqua, lors d'un entretien avec le *Monde* (Weil, 2005 : 290).

> « Le 24 décembre 1993, la deuxième loi Pasqua sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers va entrainer la précarisation de leur statut : regroupement familial restreint, suppression du titre automatique pour les parents d'enfants français, mariage français/étranger sous haute surveillance, droit d'expulsion élargis, suppression de la sécurité sociale pour les personnes en situation irrégulière, contrôle d'identité possible à tout moment par la police nationale. De même, le droit d'asile est attaqué : tout réfugié doit avoir une autorisation préfectorale avant de déposer un dossier à l'OFPRA » (Lacroix, 2002 : 10).

Nous assistons alors à de plus en plus de cas où les étrangers n'ont plus le droit de séjourner en France, mais ne sont pas pour autant expulsables. Si le successeur de Charles Pasqua, Jean-Louis Debré instaure par la loi du 24 avril 1987 un titre de séjour temporaire, « la ligne répressive est encore renforcée et l'immigré clandestin est toujours perçu comme le mal qui ronge l'équilibre national » (Lacroix, 2002 : 10). Cette chasse au clandestin, semble pour Lacroix aporétique sur bien des points : il ne s'agirait que d'une politique de façade, « élaborée pour refouler les clandestins en renforçant les pouvoirs de contrôle et d'expulsion » tout en ignorant « l'aspect structurel de l'immigration clandestine, à savoir l'offre de travail au noir » (Lacroix, 2002 : 10). Par ailleurs, Lacroix explique qu'il existerait une dépendance organique : « la construction et les travaux publics, premier secteur d'embauche illégale, offrent un exemple caractéristique ». Ainsi, « Guy Hermier, lors de la discussion à l'Assemblée nationale de la « loi Pasqua », affirmait que le textile employait 150 000 clandestins au début des années 1990 » (Lacroix, 2002 : 10). En outre, il faut noter que « la restructuration de ces secteurs pour substituer l'emploi illégal est une tâche qui n'est pas même envisagée » (*ibidem*.) car « les coûts sont très lourds à supporter, tant au niveau financier qu'au niveau des droits de l'homme ». Finalement, à « l'instar de ce qu'il se passait entre 1950 et 1975, la tension entre nationalisme (*ibidem*) et libéralisme économique est gérée par le non-dit » (Lacroix, 2002 : 10).

Jusqu'ici, il nous semble que l'évolution de la politique migratoire établie depuis 1983, s'inscrit dans une perspective aporétique. En effet, si l'on a pu voir émerger dans l'espace public des débats au regard des enjeux des droits de l'homme ainsi qu'une volonté de séparer l'immigré de sa seule force de travail, ces politiques n'ont cessé de renforcer la stigmatisation liée à la condition de l'étranger. En ce sens, « tout immigré se trouve suspecté d'illégalité de séjour » (Lacroix, 2002 : 12). En outre, « l'obsession du contrôle et la multiplication des garanties à fournir engendre la précarité, voire des *sans-papiers* » (Lacroix, 2002 : 12). Dans cette perspective, en 1995 « au cours de la campagne présidentielle, Jacques Chirac et Lionel

Jospin adoptent une nouvelle stratégie : éviter le débat sur l'immigration tout en tenant sur le sujet, très discrètement, un discours convergent » (Weil, 2005 : 293). De son côté, Jacques Chirac pense qu'il pourra, grâce aux lois Pasqua, récupérer les électeurs partisans de l'extrême droite. Finalement, « cette stratégie échoue magistralement, avec les scores du Front National aux élections présidentielles et municipales » (Weil, 2005 : 293). En 1996, le nouveau Ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré prépare une nouvelle loi. Ainsi, « une commission d'enquête parlementaire sur « l'immigration clandestine » présidée par M. Philibert adopte un rapport en avril 1996 qui préconise 46 mesures, toutes répressives » (Weil, 2005 : 294). Parmi ces mesures : les empreintes digitales des visiteurs étrangers sont systématiquement prises, les personnes qui hébergent des étrangers sont fichées, les droits à l'accès aux soins limités aux cas urgents, les mineurs étrangers qui commettent des délits automatiquement expulsés, etc. Dans le même temps, les immigrants s'insurgent, et occupent la sphère publique. Dès lors, apparaissent les premiers mouvements des « sans-papiers », dénonçant le rôle de l'État dans « la fabrique du clandestin ». Par ce terme, ils revendiquent leur dignité et « mettent aussi en avant l'ancienneté de leur présence et la dette de la France envers leurs aïeux combattants des deux guerres mondiales pour réclamer des papiers » (Weil, 2004 : 294). En outre, après l'échec de Stéphane Hessel dans une tentative de conciliation avec le gouvernement, les immigrés entament une grève de la faim. En août 1996, lorsqu'ils sont expulsés de force, des mouvements de solidarité émergent, notamment parce que l'opinion publique reste pantoise lorsqu'elle découvre que parmi ces expulsés « sans-papiers » figurent des parents d'enfants Français, des conjoints de Français, ou des étrangers qui ont leur famille entière en France. Nonobstant, Jean-Louis Debré ne fléchit pas, « il autorise l'administration à maintenir un étranger en situation irrégulière en rétention pendant quarante-huit heures, au lieu de vingt-quatre heures avant de le présenter au juge (Weil, 2005 : 294).

À partir de 1997, nous assistons à plusieurs changements de perspectives, ceci dans le but d'apaiser les tensions sociales engendrées par les politiques ultérieures. Dans cette perspective, le Parti Socialiste déclare en juin 1997 durant la campagne pour les élections législatives, qu'il souhaite abroger les lois Pasqua-Debré, rétablir les droits fondamentaux du mariage et de la vie de famille, le droit d'asile, et réifier le code de la nationalité afin qu'il s'inscrive dans une vision plus républicaine (Weil, 2005 : 297). En outre, de son côté, Lionel Jospin reconnait l'immigration en tant que : « réalité économique sociale et humaine qu'il faut organiser, contrôler, et maîtriser au mieux, en affirmant les intérêts de la nation, en respectant

les droits de la personne[21] » et d'ajouter qu'il faille lutter contre l'immigration clandestine facteur compromettant l'intégration des étrangers. Dans cette perspective, un rapport « pour une politique d'immigration juste et efficace » où figurent 140 propositions est créé, afin d'étendre le droit d'asile, de supprimer les entraves à une vie de famille « normale ». Ce dernier point se fonde sur le préambule de la Constitution de 1946 : « la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement » (Tribalat, 2010 : 48). Ainsi, sont adoptées la loi Chevènement (ou loi RESEDA[22]) et la loi Guigou (Weil, 2005 : 301). Jacques Chirac met en place en mai 2002, un plan pour l'intégration des immigrés. La même année, Nicolas Sarkozy alors Ministre de l'intérieur, en réponse aux mouvements des sans-papiers, corroie le processus de régularisation mis en vigueur par la loi de 1998. Nonobstant, lorsqu'il réfléchit à un nouveau projet de loi relatif à l'immigration et annonce que les mineurs étrangers de moins de treize ans auront droit à une protection contre l'expulsion, nous pourrions croire en une tentative de camouflage « du durcissement de la législation[23] » (Weil, 2005 : 303). En outre, la loi concède de nouveaux pouvoirs aux maires qui ont la possibilité d'accorder ou de refuser des certificats d'hébergement, de vérifier que les mariages ne soient pas « arrangés », et de donner leur avis au cours des procédures de demande de carte de résident.

Nous avons vu que derrière toutes ces politiques migratoires se « dessinent les tensions qui caractérisent le nationalisme français » (Lacroix, 2002 : 15). Cette instabilité constante en matière de politique migratoire pourrait être la traduction d'une ambivalence entre la devise française prônant la liberté, l'égalité et la fraternité d'une part, (Weil, 2005 : 103) et d'autre part, une politique longtemps murmurée par des hauts fonctionnaires priorisant leur électorat, se basant sur l'opinion publique et les médias : « une « opinion xénophobe », qui souhaiterait des politiques restrictives et de l'autre une instance gouvernementale qui se positionnerait par rapport à celle-ci » (Laurens, 2009 : 306). Si l'émergence d'une véritable politique migratoire n'a pas été naturelle, c'est également parce qu'à tort, l'État pensait que les « travailleurs » repartiraient. Leur présence durable dans le temps devint vite un « problème », car sans nul doute aucune mesure n'avait été prise en ce sens. Ainsi, « l'alternance de la gauche et de la droite au pouvoir donnera dès lors lieu, plusieurs décennies durant, à une chorégraphie bien réglée : la droite avance de deux grands pas sur la voie répressive ; la gauche recule d'un petit

[21] Lionel Jospin, cité par Monsieur Chevènement lors des débats devant l'Assemblée Nationale du 4 décembre 1997, publiés au Journal Officiel, p. 6964 ; (cité par Lacroix 2002 : 12).
[22] Loi Relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile.
[23] « Plus de ressources exigées des touristes, moins de facilités pour le regroupement familial, plus de conditions et de délais avant l'obtention de la carte de résident, ou l'acquisition de la nationalité française par mariage ou par adoption, une durée de rétention qui passe de 12 à 32 jours » (Weil, 2005 : 303).

pas (et repart parfois vers l'avant avec une pirouette et un pas de côté) ; et la droite avance à nouveau de deux grands pas » (Brun, 2013 : 124).

1.4. La Région PACA : « terre d'immigration depuis l'Antiquité »

À partir du dix-neuf et vingtième siècle, la région PACA devint un point central de l'immigration. Les populations quittent les milieux ruraux pour rejoindre les centres urbains, l'essor du tourisme est également un facteur de la popularité de la région. Toutefois, ce n'est pas cette période qui marque les dynamiques migratoires en région PACA. Elle est une terre d'immigration depuis l'Antiquité « comme en témoignent l'installation des colons grecs de Phos et celle des riches propriétaires terriens italiens de la République puis de l'Empire romain » (Gastaut, 2009 : 49). Aujourd'hui selon l'Insee, 10% de la population régionale serait une population venue de l'étranger. La présence de l'Autre engendre de nombreux enjeux politiques, économiques et sociaux. Cette présence pose également des questions sur les représentations sociales de l'Autre, cet « *estrangiè* » (Gastaut, 2009 : 50) et mène incontestablement vers des questionnements identitaires complexes. Il nous faut préciser céans, que « l'histoire de l'immigration à l'échelle régionale n'a jamais fait l'objet d'une étude historique » (Gastaut, 2009 : 50). Ainsi, ce point sera vu de manière compendieuse, attendu que notre attention sera particulièrement portée vers les enjeux émergeant des mouvements migratoires au sein de la ville de Marseille.

Partant, il nous faut comprendre les raisons qui ont fait de cette région un pôle majeur des migrations.

1.4.1 Les dynamiques de migrations dans la région PACA

Les mutations socio-économiques ont tout à fait contribué à l'essor du tourisme. Devenue plus attractive, sans étonnement, sa croissance démographique augmente, invitant à l'exode rural. « Autre élément majeur pour bien appréhender la question de l'immigration, la région PACA est faiblement industrialisée par rapport au reste du pays : elle s'inscrit dans une zone qui n'a pas connu la révolution industrielle du XIXe et qui n'a été concernée que de manière ponctuelle par l'essor industriel du XXe » (Gastaut, 2009 : 49). Si la région PACA est

une terre d'immigration depuis l'Antiquité, c'est précisément à partir du milieu du 19ème que la région connaît des mouvements migratoires qui peuvent stupéfier, « faisant de la future région PACA un espace cosmopolite » (Gastaut, 2009 : 50). Encore que, cette question d'espace cosmopolite suscite des débats en tout genre, ce que nous verrons plus précisément dans quelques lignes. Précisons qu'il faut distinguer deux types d'immigration : le tourisme luxueux à l'est constitué d'une minorité et l'immigration à l'ouest pour les besoins dans le domaine de l'industrie engendrant *de facto* une immigration massive (Gastaut, 2009 : 50). En outre, « Hyères et Nice sont, au XVIIIe, les deux seules stations hivernales au monde » (Gastaut, 2009 : 51). C'est une région où la douceur de vivre est sans équivoque. Le climat est appréciable, idéal pour les santés fragiles, favorable aux loisirs. Ainsi, « les riches aristocrates britanniques se font construire châteaux et villas dans des parcs immenses à la végétation exotique » (Gastaut, 2009 : 51). L'accessibilité de la voie ferrée datant de 1869, « met ainsi la Riviera à portée des grandes capitales européennes. Des trains de luxe acheminent des flots de migrants de Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg, Londres. À Cannes en 1867, on compte 522 familles d'hivernants parmi lesquelles la plupart sont étrangères, le triple, dix ans plus tard, sept fois plus à la veille de la Première Guerre mondiale » (Gastaut, 2009 : 51). À partir des années 1880 cette immigration de luxe est grandissante : des Lords Russes, Allemands, Anglais, s'installent sur la Côte d'Azur. S'il est vrai que leur passage est de courte durée, naviguant entre leurs demeures fastueuses de loisir et leur terre natale, un bon nombre de leurs domestiques s'installèrent afin d'entretenir ces propriétés toute l'année. Par ailleurs, cette installation qui perdure dans le temps, est marquée par « l'édification, au cœur de la cité niçoise, de l'église russe, pour permettre aux Russes résidant dans la ville de suivre les offices selon le rite orthodoxe » (Gastaut, 2009 : 51). Néanmoins, ce versant de l'immigration est infime. Nous retrouvons à l'ouest les effets de l'industrialisation favorisant une immigration de masse, car elle attire les travailleurs étrangers, notamment pour le négoce de l'huile et l'industrie du savon à Salon-de-Provence en 1873, ainsi que pour l'exploitation de lignite à Gardanne, puis à Arles et Avignon, principalement pour les activités ferroviaires. Sur les villes côtières, les activités commerciales maritimes se développent de manière conséquente. Finalement, « toute la région est progressivement gagnée par une immigration de masse, celle d'un « *lumpenprolétariat* » qui est tout le contraire d'une immigration de luxe (Gastaut, 2009 : 52). En outre, « dans cet ensemble sociogéographique, la ville de Marseille est un cas à part, unique. La cité phocéenne connaît une impressionnante croissance : 100 000 habitants à la fin de l'Ancien Régime ; 300 000 à la fin du second Empire ; plus de 800 000 au début des années 2000, ce qui déséquilibre l'ensemble de la région » (Gastaut, 2009 : 52). Cette croissance de la population composée de

personnes venues de l'étranger, engendre des conflits et des problématiques autour de la notion de cosmopolitisme.

1.4.2 La cité phocéenne : ville cosmopolite ?

Il existe un mythe fondateur sur la ville de Marseille « fort révélateur du rapport qu'elle entretient avec l'étranger, l'immigré » (Cesari, Moreau, Schleyer-Lindemann, 2001 : 12). En effet, Marseille serait née lors de l'arrivée des Phocéens dans les Bouches-du-Rhône. Le roi des Ségobriges[24] Nann, acceptant que sa fille Gyptis prenne pour prétendant Protis, un Phocéen. En guise de présent de noce, le roi fit cadeau d'un morcellement de ses terres, au nord du Vieux-Port, face à la mer. Dans cette perspective, il est tout à fait possible d'affirmer que l'immigration est un facteur constitutif de l'identité marseillaise et cela, depuis son origine (Cesari, Moreau, Schleyer-Lindemann, 2001 : 12).

La ville de Marseille connut des vagues migratoires successives « dont la diversité sociologique inscrit la trajectoire dans une dimension économique mais aussi politique » (Mourlane, Regnard, 2013 : 5). Son Port est sans nul doute, ce qui attire un brassage important des populations. C'est un lieu de passage et de rencontres, une plaque tournante de la zone méditerranéenne, où les échanges pétroliers sont essentiels pour le port, ceux-ci par ailleurs « dépendent d'une conjoncture politique singulièrement mouvante » (Témime, 1991 : 11). Certains immigrés viennent de manière temporaire, en quête de travail ou d'abri politique. Dans ce brassage culturel constant, Témime se demande si l'on peut faire une absolue distinction entre les migrations intérieures, et les migrations en provenance de l'étranger ? Plus précisément, est-il possible de créer une opposition entre les « gavots » d'origine française et les Piémontais italiens alors que ces populations semblent similaires sous différents aspects : elles ont emprunté les mêmes routes, rencontrent des contraintes identiques, utilisent un dialecte presque identique (Témime, 1985 : 38). Cette plateforme au carrefour du monde moderne, devient « affectée, recouverte à partir des années 1980, par le voile idéel du cosmopolitisme » (Mourlane, Regnard, 2013 : 6). Cet idéel, se retrouve notamment chez Témime : « Marseille reste par nature une ville-carrefour, un lieu de rencontre entre civilisations dans un monde méditerranéen où les rejets et l'isolement deviennent trop souvent la norme, une passerelle entre les hommes, d'où qu'ils viennent, et les différentes cultures qui s'y rejoignent. Là est sa chance ;

[24] Les Ségobriges étaient un peuple des Bouches-du-Rhône dont le chef-lieu était le Vieux-Port que nous connaissons aujourd'hui, nommé en ces temps : Lacydon.

là est son avenir » (Témime, 1999, *op. cit.*, : 414). Au XIXe siècle, elle connait un développement conséquent, ainsi qu'une expansion démographique qui aura plusieurs effets. D'abord vue comme « ville cosmopolite », elle sera ensuite vue comme une « ville raciste ». Ainsi, « comme d'autres chercheurs en sciences sociales, les historiens n'ont pas toujours échappé à ce système de représentations qui conduit à penser la population de la ville comme un modèle de société méditerranéenne, mélange pacifié et modèle de cohabitation, par-delà quelques heurts isolés » (Mourlane, Regnard, 2013 : 6). Cette image de Marseille constitue l'héritage historique de son emplacement stratégique. Ville portuaire, elle créée le lien avec le monde méditerranéen, rayonne par la vitalité économique de ses échanges avec les autres civilisations. Elle aime par ailleurs, au XVIe et XVIIe « marquer sa désobéissance en imposant, par exemple, contre l'autorité publique et dans un contexte national souvent hostile, sa volonté de rester une terre d'asile pour les réfugiés politiques (arméniens, italiens, espagnols) ou une terre d'accueil pour la migration économique (italienne et algérienne) » (Allemand, 2013 : 169).

Dans un contexte économique et politique protéiforme, Marseille accueille à la fin du XXe une migration à dominante italienne, en provenance de Toscane, du Piémont et de Naples. Certains Italiens essaient de renverser le régime politique de Mussolini et son fascisme de l'extérieur depuis leur pays d'accueil et plus globalement, depuis Marseille. Elle s'impose ainsi, comme terre d'asile politique. De 1914 à 1927, c'est une migration plus particulièrement économique que connait la ville, en provenance d'Algérie, puis en 1948 lors de l'exode juif. Ce brassage culturel constant, fait de la cité phocéenne « un creuset ethnique une mosaïque de communautés ayant appris à coexister de façon pacifique » (Allemand, 2013 : 170). Symbole du cosmopolitisme par excellence, la cohabitation des communautés serait une réalité ancienne. Néanmoins, « pour une partie de l'opinion publique, ce cosmopolitisme aux intentions généreuses pourrait être le siège de complots révolutionnaires et nourrir les pires fantasmes d'insécurité et de terrorisme » (Allemand, 2013 : 171). En outre, selon Gastaut, il existerait une confusion entre les notions « intégration » et « cosmopolitisme ». En ce sens, « indissociable de l'idée du brassage des populations, le cosmopolitisme devient visible dans des contextes historiques d'intensification des flux de populations ou bien d'une sensibilité toute particulière à l'altérité. Cette notion donne à voir l'Universel dans un lieu et une situation donnée » (Gastaut, 2003 : 1). En ce sens, l'auteur considère que le cosmopolitisme est un phénomène qu'on peut diviser. En premier lieu, il serait un système permettant le « vivre ensemble », la coexistence, dans le respect mutuel, sans se mêler à la culture de l'autre, mais en partageant certaines décisions collectives, dans un espace urbain commun. En second lieu, il serait un système

désorganisé, analogue à l'expression « choc des civilisations ». En outre, « en cherchant à construire une figure paradigmatique de l'étranger à la fois proche et lointain, nomade mais témoin des jeux et des enjeux locaux, *désethnicisé* et par là même *civilisationnel*, le cosmopolitisme s'inscrit plus dans l'ordre du *ce qui devrait être* que du constat empirique, c'est-à-dire de ce qu'un regard sociologique permet d'observer » (Hily, Rinaudo 2003 : 8). Selon nous, le cosmopolitisme désigne simplement la coexistence de plusieurs cultures, le fait de vivre dans le même espace que d'autres civilisations. Par conséquent, la coexistence n'a pas pour signifiant l'entente ou la compréhension de l'Autre, mais soulèverait somme toute, bien des enjeux identitaires. Ainsi, l'évolution des paradigmes sociaux, économiques, politiques et culturels, pourrait faire naitre de ces rencontres interculturelles, des situations reflétant un brassage quelque peu complexe, comme la xénophobie « occasionnant parfois des poussées de fièvre comme, en 1881, avec l'affaire des « Vêpres marseillaises » qui illustre le rejet des travailleurs Italiens, victimes des préjugés et de la violence physique ». Puis « un siècle plus tard, en 1973, ce sont les Algériens qui sont la cible d'un racisme virulent à la suite d'un fait divers dramatique, l'assassinat d'un traminot par un Algérien » (Gastaut, 2009 : 55).

Le cosmopolitisme au sein de Marseille « s'explique par une sensibilité générale à l'immigration. L'accueil, autant que le rejet expriment une même passion exacerbée. Cet enchevêtrement n'est pas sans provoquer des situations contradictoires et paradoxales : un va-et-vient, épine dorsale de la construction de l'identité marseillaise » (Gastaut, 2003 : 2). En effet, la ville de Marseille était perçue comme « le carrefour du monde ». Par ailleurs, dans les années 1970, la presse locale se plaisait à rédiger sur *l'âme marseillaise* « avec la sensation du monde entier représenté dans cet espace urbain *kaléidoscope* » (Gastaut, 2003 : 2). Nonobstant, au moment où sa vision sur la tolérance devient changeante, : « le cosmopolitisme marseillais sembla soudain inquiétant et dangereux. Pour tenter de trouver des explications, les observateurs avançaient l'idée d'un « *seuil de tolérance* » dépassé : parce que les immigrés étaient trop nombreux à Marseille, le racisme devenait dès lors inévitable » (Gastaut, 2003 : 5). Par ailleurs, en 1973 Marseille « était plutôt considérée comme le lieu potentiel de l'affrontement des communautés. Les pouvoirs publics locaux, convaincus par l'argument du « *seuil de tolérance* », se penchèrent avec attention sur le problème de la cohabitation entre Français et immigrés en élaborant une politique du logement cohérente » (Gastaut, 2003 : 6). Émerge alors, un concert dissonant, où Marseille devient une ville qu'il faudrait voir de façon manichéenne. Si les partisans de sa représentation positive expliquent que Marseille ne peut pas être une ville raciste car elle a toujours été cosmopolite et tolérante envers les différentes

cultures et religions, l'opinion publique n'est pas du même avis. La « présence constance et obsédante de l'étranger, pour ne pas dire de l'étrange et de l'exotique » (Témime, 1985 : 37) s'imprègne dans l'univers des Marseillais.

1.4.2.1. La perception des étrangers à Marseille

L'expression « vague de migrant » ou « masse humaine informe » était employée hier par le qualificatif « invasion ». Ceux-ci « font masse, « les-migrants » (à prononcer comme un seul mot, comme « l'émigrant »), sans catégorisation nationale, et cette indistinction gomme toute qualité, positive ou négative, à louer ou à condamner » (Nuselovici, 2018 : 139). Leur représentation est quelque peu négative et nous imaginons des païens sans vergogne, venus prendre possession de nouvelles terres, faisant fi de la sauvagerie qui émane de leurs actes, la plèbe italienne est à la porte de Marseille. C'est du moins, l'image que nous renvoie Louis Bertrand (1907) dans son livre *L'invasion*, qui dépeint finalement l'atmosphère générale de l'époque et les discours stéréotypés, xénophobes qui circulent (Dusserre, 2013 : 15). La notion de criminalité devient l'ombre de l'immigré, jamais loin, ils sont liés dans l'imaginaire. Il est alors courant d'associer « danger » avec « migrations » (Témime, 1985 : 37). C'est d'ailleurs une difficulté que rencontrent les minorités d'origine nord-africaine. Elles sont, dans l'imaginaire collectif, liées par leurs origines et par leurs comportements, et plus particulièrement par leur religion, « à ce monde « arabe », dont l'existence et l'évolution sont perçues, à travers le souvenir et la recomposition d'évènements traumatisants, comme un facteur de déstabilisation » (Témime, 1991 : 11). Les rapports abstrus entre les communautés seraient la conséquence des traces laissées par la guerre d'Algérie. En ce sens, « les violences qui l'ont marquée sont naturellement longues à s'effacer, et le rejet de l'étranger, identifié maintenant au « Maghrébin », peut se traduire ici assez brutalement, comme c'est le cas en 1973 » (Témime, 1991 : 11), conduisant en outre, à une intégration difficile. Par ailleurs, c'est un constat qui est également valable pour les Africains noirs (Dewitte, 1999 : 8). Dans cette perspective, Laurent Mucchielli souhaite que soit déconstruit la représentation sociale du lien naturel entre les immigrés et la délinquance. Cette représentation sociale repose selon l'auteur, sur « une erreur de logique aisément repérable, une irrationalité originelle qui distingue fondamentalement la ratiocination émotionnelle de l'analyse à caractère scientifique » (Mucchielli, 2013 : 172). En premier lieu, le fait de lier les vagues de migrations aux actes de violence reviendrait à prétendre – alors que cette théorie fut évincée – qu'il existerait une prédisposition biologique à avoir un certain attrait pour la délinquance, ou bien, qu'elle serait

inscrite dans les mœurs d'une culture commune (familiale, conjugale, religieuse). Dans les faits, il n'y aurait pas plus de délinquance chez les immigrés et leurs descendants que dans le reste de la population française. Toutefois, l'argument qui circule dans l'espace public semble sans équivoque : l'étranger est fortement présent dans la population carcérale (Mucchielli, 2013 : 173). À ce titre, l'auteur explique que plusieurs biais sont à resituer. D'abord, le « contrôle au faciès » qui fût l'objet d'une recherche menée par des sociologues français en 2008. Cette étude affirmait que les contrôles policiers se fondent sur l'apparence physique des individus. Ainsi, un jeune homme de couleur aurait un risque jusqu'à 11 fois supérieur de se faire contrôler. En outre, il y aurait des délits qui tiendraient du fait de la condition d'immigré, comme le travail clandestin, les documents d'identités falsifiés et d'autres documents administratifs. En prenant en compte ces différents biais, l'auteur arrive à la conclusion suivante : « la part de délinquance des étrangers dans les statistiques de police n'a cessé de diminuer : d'environ 14% des personnes poursuivies à la fin des années 1970 à environ 10% de nos jours » (Mucchielli, 2013 : 174). Finalement, ce ne serait pas de la discrimination volontaire, mais « une sorte de cercle vicieux, reposant sur la situation de précarité à la fois juridique et sociale de beaucoup d'étrangers » (Mucchielli, 2013 : 174). Sans oublier les représentations médiatiques de la violence immigrée inscrites dans l'inconscient collectif. Notons par ailleurs, l'image cinématographique de Marseille « qui s'est développée autour de deux thèmes centraux : les sujets de la pègre et de l'immigration » (Gaertner, 2013 : 61).

La « haine du migrant » est encore présente de nos jours, « la haine et non la peur, pour insister sur ce qui échappe à l'explication sociopolitique ou psychologique dans une tentative de compréhension des opinions publiques réticentes à l'accueil des migrants et des directives migratoires en Europe, largement fondées sur le rejet, l'enfermement et la répression » (Nuselovici, 2018 : 139), car la haine diffère de la peur par la constitution de son objet qui est inconnu, non-identifié. Notons que Emmanuel Macron faisait une plaisanterie récemment en comparant lors de sa visite en Bretagne, une barque à moteur utilisée à Mayotte, à un objet efficace pour « amener du Comorien ». Nuselovici ne voit pas cela comme une bourde présidentielle impardonnable, mais plutôt comme le reflet d'une condition mentale qui « sous-couvert de bonne conscience, adoucit les poisons de la haine qui, pourtant, attisent la détresse des corps et des âmes, alors qu'il importe d'appréhender la brutalité et le désespoir d'une situation migratoire qui pèse sur l'Europe et la France comme un destin funeste » (Nuselovici, 2018 : 142). L'étranger finalement « en tant qu'individu, juxtapose deux sociétés » (Témime, 2002). Par ailleurs, selon Sayad la « migration est en soi une rupture et impose une double

vision du monde, il signifie par là à la fois qu'il existe pour l'émigré une double vérité, liée à une double appartenance, et qu'il lui est impossible de rentrer ou de rester dans un seul de ces deux mondes, celui qu'il a quitté ou celui qui l'a reçu » (Témime, 2002). Entre accueil et rejet, Marseille est au cœur des questions sur l'immigration. Ce clivage constamment présent, reflète les questionnements d'une société qui s'interroge sur son identité.

1.4.3 Les enjeux politiques et identitaires des migrations intérieures

La question de l'identité nationale est au centre des débats politiques, et ce, depuis plusieurs décennies. Les actes terroristes qui ont eu lieu ces dernières années, accentuent les questionnements de l'individu français sur le lien qu'il établit avec le monde qui l'entoure, changeant sa vision de l'altérité. De quelle manière, au fil du temps le rapport entre la population française et l'altérité a-t-il évolué ? Pour répondre à cette question, nous nous appuyions sur l'étude socio-historique qu'établit Bernardot, sur la perception française de l'altérité. Dans un premier temps, l'auteur cherche à établir « la manière dont les élites en particulier ont structuré leurs rapports et leurs discours avec et sur les catégories sociales et culturelles qu'elles considèrent historiquement comme inférieures » (Bernardot, 2016). Il s'appuie sur les travaux de l'historien anglais Eugen Weber qui montrent que jusqu'à la Troisième République (1870 - 1940) circule un discours méprisant de la part de la bourgeoisie française sur la paysannerie, à tel point qu'il fallait « faire disparaitre les particularités culturelles et linguistiques locales perçues comme sous évoluées » : ces paysans n'étaient autre que des sous-hommes, des animaux (Bernardot, 2016). Parallèlement, au moment de la révolution industrielle, la classe ouvrière et plus précisément les ouvriers étrangers, sont perçus comme une menace pour la stabilité du pays. Il fallait, selon les forces conservatrices, « les dresser et les traiter durement pour pouvoir les exploiter » (Bernardot, 2016). Enfin, dans la perception de l'altérité, l'auteur ajoute les individus victimes de maladies, que ce soient les malades physiques ou les malades psychiques, puisqu'ils sont également mis à l'écart. En outre, « au bas de ces échelles de valeur, encore diffusées dans les ouvrages scolaires dans les années 1980, les indigènes et les indigents apparaissent comme une altérité irréductible qu'il faut faire disparaître ou qu'il faut renvoyer/maintenir en dehors de l'espace national » (Bernardot, 2016). Finalement, il s'agit de traiter les différents éléments qui constituent ce « creuset », en

particulier ceux qui ne sont pas assimilables et qui en ce sens, n'auraient pas d'autre dessein que le fait d'être écartés, disséminés là où on les verrait le moins.

D'un autre côté, de manière tout à fait paradoxale, l'altérité est perçue comme quelque chose d'exotique et de désirable. Pour exemple, les contrées asiatiques (la Chine et le Japon) étaient vues comme des civilisations prestigieuses, raffinées et sophistiquées. Néanmoins, cela n'empêchait pas « le mépris racial et le refus de la présence physique sur le sol national de peur du « péril jaune » (Bernardot, 2016). C'est sans oublier l'intérêt que suscite plusieurs des artefacts de l'Égypte ancienne, où « les explorateurs et les conquérants ne manquent pas d'occasion de piller les signes de ces cultures anciennes tout en réduisant les pays réels à des chainons du commerce mondial » (Bernardot, 2016). L'art est également importé des pays d'Afrique, on y voit une altérité divertissante, mais plus grave encore, le divertissement va jusqu'à la création de « zoos humains » notamment à Paris dans les années trente, où sont exposés des « spécimens indigènes ». On notera, en outre les « anormaux » – *freaks* en anglais – qui se produisent dans les cirques. Cet attrait pour le particularisme de l'étrange étranger, marque une fois de plus la différence entre cet Autre et le Nous, en tant que « peuple civilisé ». Cette dichotomie supplémentaire créée des dissonances, un discours confus émerge sur la relation à l'Autre, et sur la relation que nous avons avec nous-même.

Si la confusion entre immigration et violence n'est pas nouvelle, sa projection politique l'est. Bien qu'il y ait eu l'Affaire Dreyfus (le mouvement antisémite), des arguments xénophobes qui circulent dans l'espace public propulsés par des partisans de l'extrême droite, c'est la première fois que Marseille est dans les années 1980, au centre d'une bataille politique qui se construit sur le rejet systématique et durable de l'immigration. C'est par ailleurs à Marseille qu'eut lieu pour la première fois l'élection d'un membre de l'extrême droite. Toute cette agitation politique est le reflet du choc de la décolonisation, phénomène ancien aux répercussions durables. Il marque les esprits car il se produit au moment où la cité phocéenne connait des bouleversements économiques qui perturbent son équilibre (Témime, 1991 : 176). En outre, l'étranger représente « une présence menaçante par le poids économique qu'elle représente et par le mélange de populations qu'elle prépare » (Témime, 1991 : 177). Dans cette perspective, le Front National revendique le rejet total du métissage, le non-droit à la différence, somme toute, le rejet de tout « corps étranger » (Témime, 1991 : 177). Notons par ailleurs que « cela a d'abord été un motif de la littérature d'extrême droite, puis des partis conservateurs

avant de devenir un thème central du débat médiatique actuel en France qu'il soit conjugué sous la forme du multiculturalisme, des migrations, de l'asile ou de l'islamisme » (Bernardot, 2016).

Ce rejet de la différence crée de nouveaux questionnements identitaires, la notion de nation en mutation, devient un thème complexe. Le fait d'appartenir à la nation est rendu flou par la problématique de la double appartenance, notamment les identités régionales. En outre, « les accords bilatéraux, qui régissent les rapports entre la France et d'autres puissances, contribuent à renforcer cette ambiguïté. On pense à la fois aux accords portant sur la double nationalité, et aux accords privilégiés qui existent entre les anciens pays de l'Union française et l'ancienne métropole » (Témime, 1991 : 178). Pour exemple, nous notons une présence importante d'Algériens à Marseille, où l'on retrouve des descendants d'immigrés ayant la double nationalité : française et algérienne. Il apparait à cet égard, que ces derniers, ainsi que les autres immigrés en provenance du Maghreb, ne sont pas considérés par la société française comme citoyens français à part entière. En effet, nombreuses sont les recherches qui « montrent que cette forme de stigmatisation se trouve au cœur des questions identitaires que se posent explicitement ou implicitement, les immigrés algériens ou encore leurs enfants, pourtant nés, socialisés et acculturés en France » (Moreau, 2001 : 24).

Céans, il nous semble pertinent de discuter de la manière dont les immigrés, eux-mêmes ressentent leur identité. Pour ce faire, nous nous appuyions sur l'étude de Moreau, intéressé par la place qu'accordent les jeunes ayant des origines étrangères, à leur identité marseillaise et plus précisément aux jeunes d'origine algérienne, qui sont nés et qui vivent à Marseille. Dans cette perspective, l'auteur souhaite montrer que « l'identité territoriale locale est particulièrement importante et qu'elle constitue un facteur indéniable d'intégration » (Moreau, 2001 : 27). Néanmoins, avant de devenir un élément constitutif de l'intégration :

> « Ce positionnement identitaire a des conséquences logiques sur lesquelles il est bon d'insister : puisque ces adolescents sont marseillais, cela signifie qu'à Marseille, ils sont chez eux, et, par conséquent, qu'ils ne sont pas des immigrés et qu'ils ne peuvent pas se sentir immigrés. Et s'ils ne sont pas des immigrés cela a pour conséquence qu'ils ne viennent pas d'Algérie et qu'en ce sens ils ne sont pas Algériens » (Moreau, 2001 : 28)

Ainsi, Moreau souhaite démontrer au travers de plusieurs hypothèses, que les jeunes immigrés ressentent plus particulièrement leur identité locale (être marseillais), en ce sens

qu'elle serait plus ancrée que leur identité nationale (être français), qu'ils ne se sentent finalement pas immigrés et qu'ils ne considèrent pas, au même titre que les jeunes algériens, partager le même monde culturel. Il confirme ces hypothèses grâce à un croisement méthodologique mêlant données qualitatives et quantitatives, tout en précisant que « l'identité *marseillaise* constitue incontestablement et, de manière extrêmement forte et prégnante, le référent majeur en matière d'identité sociale » (Moreau, 2001 : 50), sans pour autant, qu'ils n'oblitèrent leurs côtés algériens, arabes et musulmans. Ainsi, s'ils se sentent français, ce serait à un degré moindre que les jeunes d'origine française. Dès lors, dans le sillage d'une quête identitaire, nous pouvons voir que les différenciations culturelles peuvent s'établir sur trois niveaux : la frontière culturelle qui existe entre les autochtones et les immigrés, celle qui existe entre les immigrés qui sont dans leur pays d'origine et ceux qui sont dans leur pays d'accueil, ainsi que celle qui existe entre les migrants qui ont les mêmes origines, mais des mondes culturels différents.

L'image de Marseille se révèle souvent négative auprès des publics. Cette représentation négative, souvent renforcée par le « pouvoir » des médias, aura, somme toute, pour effet d'améliorer la cohésion sociale ainsi que l'identité collective du groupe concerné par une menace extérieure, un accablement général[25] (Moreau, 2001 : 11). Par ailleurs, malgré les tensions sociales intercommunautaires qui existent à Marseille, Moreau constate qu'il existe une sorte de paix sociale entre les milieux issus de toutes origines. Si l'on note des cas de violences racistes et xénophobes tout au long de l'histoire, il n'y a pas eu, « jusqu'ici des explosions raciales importantes et de petites guérillas urbaines incontrôlables » (Moreau, 2001 : 14). Ce qui, à cet égard, semble démontrer qu'il existe des outils capables de les réguler.

Ce premier chapitre nous permet de faire le constat que la question de l'immigration ainsi que ses représentations sociales restent « un débat public au mieux confus, au pire malsain » (Dewitte, 1999 : 5). Pourtant, « l'état des connaissances concernant l'immigration est aujourd'hui assez large, véritablement fiable et suffisamment précis » (Dewitte, 1999 : 5). Nonobstant, les amalgames, les idées reçues et autres contre-vérités semblent toujours de mises. En outre, la question de l'immigration est une thématique qui toucherait les publics en plein cœur, « leurs valeurs les plus fortes et les plus contradictoires », comme la question de l'identité nationale et le respect des droits de l'homme (Weil, 2005 : 7). Il n'y aurait par ailleurs, pas de prise de position qui se situe dans un certain juste-milieu. D'un côté, il y aurait « ceux qui

[25] Selon une étude en psychologie sociale menée par Bourhis et Leyens en 1994

rejettent catégoriquement les immigrés venus du Maghreb ou d'Afrique, en entretenant un préjugé raciste d'inassimilabilité » d'un autre, il y aurait ceux qui « dénoncent tout aussi catégoriquement les logiques de l'État-nation et de sa souveraineté, ou dénoncent sans nuance son histoire (coloniale et esclavagiste) » (Weil, 2005 : 7). De son côté Dewitte explique que « si les faits avérés, les analyses étayées et les études sérieuses ne font pas recette, c'est qu'ils sont moins spectaculaires que les affabulations, mais c'est aussi que les pouvoirs publics, les universitaires, les militants associatifs » n'auraient pas su « faire passer leurs idées, se faire entendre, se faire comprendre » (Dewitte, 1999 : 6). Somme toute, cette contextualisation historique, politique et sociologique, fut fort enrichissante au regard des enjeux sous-jacents qu'elle a révélé. Elle nous servira d'appui, lorsqu'il s'agira d'effectuer nos analyses, afin de mieux comprendre dans quel univers sont rattachées les associations intéressées par les problématiques qui entourent les migrations.

Chapitre II. De l'espace public à la cohabitation culturelle : symbioses et controverses communicationnelles

Dans ce deuxième chapitre, nous discutons de l'ensemble des théories intéressées par la conception de l'espace public et plus particulièrement au sein des Sciences de l'Information et de la Communication. Celles-ci, sont présentées de manière diachronique. Nous reprenons l'approche incontournable d'Habermas autour de la sphère publique bourgeoise ainsi que les évolutions conceptuelles et méthodologiques dont elle fit l'objet. Partant de ce contexte historique et social, nous introduisons quelques auteurs contemporains qui perpétuent une volonté certaine de définir cette notion équivoque. De l'espace public découle sans nul doute la communication politique. Nous explorons ce champ avant de le mettre en lien avec la communication publique et la communication non gouvernementale. La question de la communication non gouvernementale menant à des réflexions sur la liberté d'expression et la démocratie, nous centrons ensuite l'attention sur l'éclosion historique des organisations non gouvernementales avant de nous tourner vers la société civile qui repose dans son sens le plus lointain, sur des fondements philosophiques qui démontrent que l'État est souvent perçu comme étant en opposition avec les gouvernés. Nous montrons que le vocable : organisation *non* gouvernementale qui semble clairement indiquer une frontière solide entre pouvoir public et société civile est vain. Enfin, puisque nous considérons qu'au sein de ces différents espaces publics et politiques se déroulent des interactions communicationnelles interculturelles, nous revenons sur la Tradition de Chicago, vestige important des travaux sur la communication interculturelle, avant de discuter de la cohabitation culturelle, une conception peu ou mal connue, qui pourtant nous semble représenter une réalité de tous les temps.

2.1. L'activité politique dans les espaces publics

La notion d'espace public est un des concepts les plus interdisciplinaires. Il est emprunté par les sciences sociales, la philosophie politique, l'anthropologie, les sciences politiques, la sociologie, la géographie urbaine, les sciences de l'information et de la communication et d'autres disciplines. C'est un concept très complexe qui ne cesse de se redéfinir depuis sa

genèse jusqu'à nos jours. Si Habermas dresse une esquisse majeure de la définition de cette notion, nous préférons sortir de sa conceptualisation. En effet, notre société démocratique a changé. Le concept d'espace public de Jürgen Habermas renvoie à la vision d'un *échange fondamental unitaire* alors que des auteurs contemporains comme : Bastien François, Erik Neveu, Bernard Miège et Daniel Cefaï, considèrent que l'espace public est morcelé, il se divise, en ce sens, il n'est plus homogène.

2.1.1 L'espace public : genèse et évolution

Afin de dater avec précision l'émergence historique du concept d'espace public, il nous faut nous référer à l'*Agora*, place publique dans les cités de la Grèce Antique et lieu de rassemblement social et politique des citoyens. En effet, à l'époque de la Grèce classique, l'espace public était un lieu physique, où se déroulaient les discussions communes et publiques sur la politique, ainsi que sur les affaires des habitants de la cité (*polis*). En ces temps classiques, l'espace public, n'était point abstrait puisqu'il s'inscrivait en un lieu spatial, territorialisé et concret. L'*Agora* était un lieu mêlant toutes les « castes » sans ségrégation, où se déroulaient également les échanges commerciaux et les opérations policières où l'on pouvait observer et dénoncer un délit. L'espace public était également un lieu d'affirmation de la politique au travers de *l'ecclésia*. La conception d'Hannah Arendt rejoint quelque peu la conception hellénique de l'espace public. Pour l'auteure, c'est l'apparition des hommes dans un espace commun et réel pour échanger, qui peut faire office d'espace public :

> « La *polis* proprement dite n'est pas une cité en sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but, en quelque lieu qu'ils se trouvent. « Où que vous alliez, vous serez une *polis* » : cette phrase célèbre n'est pas seulement le mot de passe de la colonisation grecque ; elle exprime la conviction que l'action et la parole créent entre les participants un espace qui peut trouver sa localisation juste presque n'importe quand et n'importe où. C'est l'espace du paraître au sens le plus large : l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés, mais font explicitement leur apparition » (Arendt, 1958 : 258).

Dans son propos, Arendt précise que c'est la dialectique entre l'action et le dialogue qui constituera les prémices de la création d'un espace public au sein duquel les hommes pourront

vivre l'expérience de la liberté : « le domaine de la *polis*, au contraire était celui de la liberté » (Arendt, 1961 : 68). Nonobstant, l'espace public serait plutôt associé à l'espace politique puisque selon l'auteure, ce sont les hommes (les citoyens) qui participent à la vie politique et qui délibèrent, qui forment l'espace public : « être politique, vivre dans une *polis*, cela signifiait que toutes choses se décidaient par la parole et la persuasion et non par la force ni la violence » (Arendt,1961 : 64). L'auteure déplore la politique moderne, qui serait une version pervertie de la politique originelle, seule articulation politique qui rendait l'homme digne d'appartenir à l'humanité. La politique n'est plus gage de liberté et cette nouvelle forme de politique aurait bouleversé, sinon détruit l'espace public contemporain. Ainsi, l'auteure oppose l'espace public vivifiant de la Grèce antique qui était capable de construire un monde commun par le dialogue et l'action, à l'espace public contemporain qui ne pourrait garantir qu'une liberté privée, caractérisée par l'inaction et le mutisme de masse.

La notion d'espace public théorisée en tant que modèle scientifique, nous vient de Jürgen Habermas[26] dont l'ouvrage *Strukturwandel der öffentlichkeit* fut publié en 1962 en Allemagne. Il sera d'abord connu de la communauté scientifique allemande et tardera à faire son apparition sur la scène internationale. Ainsi, c'est seulement en 1978 qu'il sera publié en France, intitulé : *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* L'ouvrage devient une référence incontournable tant pour les philosophes, les politistes, les sociologues, et les chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Par ailleurs, étudier la conception de l'espace public serait « un « exercice obligé » pour toute recherche en Sciences de l'Information et de la Communication portant sur les questions de parole et de communication publique » (Serghini, Matuszak, 2009 : 1). Dans son ouvrage, Habermas dresse une typologie de l'évolution de l'espace public à partir du contexte historique de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France du 18ème et du début du 19ème siècle (Habermas, 1990 : III). Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur les théories de plusieurs grands penseurs allemands. Ainsi, il aborde la raison critique de Kant à l'instar de la philosophie des Lumières,[27] la dialectique d'Hegel sur la dissidence entre l'État et la société bourgeoise : « la sphère publique dans son rôle politique : être la médiatrice entre l'État et la société » (Habermas, 1978 : 113), ainsi que le matérialisme historique de Marx.

[26] Habermas, est considéré comme le père fondateur de la formulation de ce concept.
[27] « Les Lumières c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre [...] S*apere aude* ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des lumières » (Kant, 1784).

Étudier l'évolution de la conception historique de l'espace public, permet à l'auteur de faire le constat qu'il existe au sein d'une nouvelle société bourgeoise, la volonté d'acquérir un certain pouvoir politique, une société qui aurait un rôle d'apprenant : « la discussion des philosophes se déroule face au gouvernement qu'elle a pour fonction d'instruire et de sonder, elle s'adresse également au public que forme « le peuple », afin de l'amener à se servir de sa propre raison » (Habermas, 1978 : 115), voire même à s'opposer aux décisions étatiques pour « mettre fin à la domination d'un État absolutiste » (Serghini ; Matuszak, 2009 : 2). Dans cette perspective, l'auteur place au centre de son propos les sociétés pensantes de l'époque :

> « On accepte aussi l'importance des associations qui naissent à l'époque des Lumières tardives allemandes ; elles recevaient une signification indicative de l'avenir à travers leurs formes d'organisation plus que par leurs fonctions manifestes. Les sociétés des Lumières, les cercles d'éducation, les sociétés secrètes des francs-maçons et les ordres des Illuminés étaient des associations qui se constituaient par les décisions libres, c'est-à-dire privées, de leurs fondateurs et qui ne recrutaient leurs membres que sur la base du volontariat et pratiquaient en leur sein des formes de communication égalitaires, la liberté de discussion, des décisions majoritaires, etc. Dans ces sociétés, qui se composaient bien sûr encore exclusivement de bourgeois, pouvaient s'exercer les principes d'égalité politique d'une société future » (Habermas, 1990 : IV).

Selon l'auteur, la sphère publique serait caractérisable par deux consistances théoriques. D'abord, elle serait politique, puisqu'elle est constitutive d'un espace de discussion où s'exercent les critiques de l'opinion publique contre le pouvoir de l'État. Ensuite, elle serait régie par la sphère publique bourgeoise, en ce sens que ce seraient les « maîtres d'une maison » (*oikodes-potès*) qui participent à la vie publique de la *polis*. Céans, la *polis* est vue comme le bien commun des citoyens libres (*koïné*). Néanmoins, contrairement à la vision antique de l'espace public liée à la conception de l'*Agora* : lieu mêlant toutes les castes sans ségrégation, l'auteur déclare : « être pauvre et ne pas posséder d'esclaves suffit à interdire l'accès à la *polis* » (Habermas, 1962). *De facto*, le peuple qui n'appartient pas à la classe bourgeoise est exclu de ces rassemblements, jugé incompétent car incapable d'user d'un raisonnement adéquat. L'auteur relie la sphère privée et la sphère publique de manière intrinsèque : des notions interdépendantes pour accéder à une gloire immuable (Habermas, 1962). L'auteur insiste sur le fait que l'espace public devient possible lorsqu'au sein de la bourgeoisie fleurit la notion d'espace privé. Dans cette perspective, pour Habermas c'est le salon dans l'habitat privé, qui constitue l'espace public, puisque c'est en ce lieu que la bourgeoisie reçoit ses compères, mais

aussi des intellectuels, des savants et des artistes de la société. Céans, l'espace public serait un espace physique et non abstrait. Cependant, la conception d'espace public évolue : elle est ensuite assimilée aux cafés, qui sont ouverts à tous. Il suffit de s'acquitter d'une consommation pour obtenir les droits d'entrée. Ces lieux, contrairement aux salons qui faisaient partie de l'espace privé, sont de véritables lieux publics. Dès lors, l'auteur se questionne sur cette confrontation entre espace privé et public :

> « Le modèle de la sphère publique bourgeoise supposait une stricte séparation entre domaine privé et domaine public – séparation qui impliquait l'appartenance au domaine privé de la sphère publique elle-même, constituée par des personnes privées rassemblées en un public, et qui jouait un rôle d'intermédiaire entre les besoins de la société et l'État. Mais dans la mesure où domaines privé et public s'interpénètrent, ce modèle n'est plus applicable » (Habermas, 1962).

Dans cette perspective, « l'élargissement de la sphère publique à de nouveaux publics est présenté par Habermas comme l'un des premiers « *symptômes* » du déclin de la sphère publique » (Serghini ; Matuszak, 2009 : 3).

Partant, il nous faut discuter du principe de publicité, qui signifierait *stricto sensu* le fait de rendre public au travers de débats, l'usage public de la raison. En s'inscrivant dans le sillage de Kant et de la philosophie des Lumières, user publiquement de sa raison signifierait la fin de l'immaturité humaine et spirituelle de l'humanité, l'avènement d'une nouvelle ère propice à la libération de l'esprit. Somme toute, la publicité serait l'âme de l'espace public, « la confrontation ouverte des opinions de chacun, qui rend possible selon le philosophe, l'édification d'une sphère publique où les raisons individuelles sont susceptibles de s'élever, les unes au contact des autres, vers les cimes étincelantes de la liberté de penser » (Camille-Delahaye, 2016 : 49). En ce sens, selon Wolton, l'espace public symboliserait la réalité d'une démocratie en action, un espace « où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société » (Wolton, 1997). Cette définition s'inscrit finalement dans le sillage de la vision d'Arendt et d'Habermas sur le raisonnement collectif du peuple. Celui-ci, s'effectuerait à travers la communication orale et écrite, ce qui selon Habermas, serait la seule manière d'accroître la force collective. Toutefois, si pour Arendt l'action précède la parole, pour Habermas, parole et dialogue sont des notions déjà constitutives de l'action. Enfin,

et cette théorie nous semble intéressante, Habermas nous interpelle sur le lien existant entre l'espace public, l'opinion publique et l'État. Pour lui, l'espace public aurait une fonction de médiation et d'influence entre la société et l'État. Nous nous devons de préciser à quelle dénomination renvoie le concept d'opinion publique chez Habermas. Pour l'auteur, l'opinion publique est exclusivement rattachée à la sphère bourgeoise, elle est : « l'unique fondement reconnu qui permette de légitimer la domination politique » (Habermas, 1962). Ainsi, il accuse et témoigne d'un phénomène de dictature démocratique, paralysé par les médias de masse qui figent le raisonnement de l'opinion publique en ayant recours à la manipulation, à la persuasion et à l'émotion et qui, détournerait l'esprit de la raison.

Selon, Alexandre Dupeyrix, la réflexion habermassienne sur l'espace public est « une composante indispensable de toute société démocratique [...], un espace de débat social et politique [qui] concourt à la formation de l'opinion et de la volonté des citoyens et permet l'élaboration d'une critique des pouvoirs et des institutions en place ainsi que l'expression de nouveaux besoins émergents de la société civile » (Dupeyrix, 2009, *op. cit.*). Cette définition de l'espace public semble à première vue pertinente. Cependant, l'auteur ne précise pas que les citoyens aux yeux d'Habermas, ne sont ni homogènes, ni représentatifs de l'humanité. Somme toute, la vision citoyenne qui figure dans l'exégèse du chercheur, est une configuration sexuée singulière et unique. Nous expliciterons ce point dans les lignes qui suivent, autour des évolutions conceptuelles de l'approche habermassienne.

2.1.1.1. Les évolutions conceptuelles du modèle Habermassien

Bien que l'ouvrage de Jürgen Habermas propose une vision essentielle et captivante de la notion d'espace public, l'auteur fut fortement controversé. Par ailleurs, l'auteur revient en 1990 sur ces premiers écrits publiés en 1978 où il concède que son travail est empreint de quelques lacunes empiriques (Habermas, 1990 : III). En premier lieu, selon Lits : « une des limites principales du concept Habermassien réside certainement dans sa dimension normative (ce qui a été abondamment discuté), mais aussi dans son ancrage historique et socioculturel, qu'il ne contextualise pas suffisamment » (Lits, 2014 : 78). Nous pouvons ajouter que l'auteur valorise une sphère publique bourgeoise, qui n'était représentée que par les hommes – tout comme dans la Grèce Antique – en excluant de manière systématique et symptomatique les femmes, les enfants, et les milieux populaires. À ce propos, il explique : « quand nous portons le même regard sur la sphère publique bourgeoise, l'exclusion des femmes de monde dominé

(à son tour) par les hommes se présente d'une manière différente de celle que j'avais jadis perçue » (Habermas, 1990 : VII) et d'ajouter : « on peut ainsi se poser la question de savoir si les femmes furent exclues de la sphère publique bourgeoise *de la même façon* que les ouvriers, les paysans et le « bas peuple », donc les « hommes dépendants » (Habermas, 1990 : VIII). En outre, l'auteur récuse l'homogénéité d'un public égalitaire. En effet, « d'autres critiques vont aussi porter sur l'illusion d'égalité entre les participants à ces délibérations qui feraient émerger la « force du meilleur argument », comme si celui-ci n'était pas aussi déterminé pour partie par le poids plus grand d'un groupe dans les débats » (Lits, 2014 : 79). Somme toute, les manquements de l'auteur au regard de son ancrage historique, socio-culturel et nous souhaitons ajouter politique, laissent penser qu'il favorise une société compartimentée et élitiste. En outre, Habermas expose une réflexion paradoxale du raisonnement humain. En premier lieu, la raison humaine prend une place prépondérante dans le fonctionnement d'une société démocratique, en second lieu, l'homme devient dépourvu de bon sens, aliéné par les médias de masse. Par ailleurs, « cet espace délibératif se développe conjointement à la naissance d'une presse d'opinion qui publicise ces débats. Mais ce modèle idéal ne fonctionne bien sûr pas dans des systèmes non démocratiques où les médias sont intégralement au service du pouvoir » (Lits, 2014 : 78). En outre, l'auteur concède que la sphère publique, ne peut être perçue comme un lieu regroupant uniquement des individus issus d'un milieu social bourgeois. Dans cette perspective, il explique : « en référence à la phase jacobine de la Révolution française et du mouvement chartiste, j'ai parlé d'une ébauche de sphère publique plébéienne, et j'ai cru pouvoir négliger cette variante de la sphère publique, qui fut réprimée au cours du processus historique » (Habermas, 1990 : V).

Partant, il nous faut discuter, de la question des intérêts publics. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le point de vue critique du phénoménologue Louis Quéré qui dresse l'esquisse de l'évolution du concept d'espace public dans les différentes théories provenant de multiples disciplines « y compris dans des disciplines qui jusque-là, n'y avaient pas spécialement prêté attention » (Quéré, 1992 : 75). Il érige ainsi, une micro-analyse de la perception de l'espace public chez Arendt et Habermas en s'interrogeant sur le succès de l'espace public « alors qu'en théorie sociale et politique d'où il provient, il représente un concept normatif » (Quéré, 1992 : 75). L'espace public est vu dans une perspective praxéologique, où il convient d'analyser la coexistence des individus au sein des lieux publics, tout en étudiant l'aspect de sa phénoménalité (Quéré, 1992 : 76). En outre, l'auteur s'interroge sur le concept d'espace public

inscrit dans la théorie de la démocratie et plus précisément sur « la légitimation du pouvoir politique dans une société vouée à l'autodétermination et à l'auto-organisation ; la définition des conditions d'une communication démocratique et d'une souveraineté populaire (via la formation rationnelle de l'opinion et de la volonté collectives) ; le traitement des problèmes d'intérêt public par une action collective » (Quéré, 1992 : 76). Ainsi, l'espace public s'apparente à une sphère publique de « libre expression » où devrait se résoudre les problèmes d'intérêt public au travers de l'action collective. Selon l'auteur, il faudrait se tourner vers la conception d'Arendt pour comprendre le caractère phénoménal de l'espace public : c'est l'apparition des hommes dans un espace commun, réel, pour échanger, qui peut faire office d'espace public. Au sein de cet espace public de libre expression, les individus qui ont un intérêt pour les problématiques publiques, doivent être capables d'établir un jugement, de se former une opinion sur les questions d'ordres politiques, pratiques et sociales, qu'ils pourront discuter et débattre publiquement. C'est en cela que le concept d'espace public est normatif. Il « représente les conditions idéales d'une organisation et d'un fonctionnement politiques permettant l'émancipation des individus et des collectifs » (Quéré, 1992 : 78). Cependant, si cet aspect semble positif, il est aussi contraignant. Comment régler la problématique de la gouvernance institutionnelle, si la discussion publique doit se faire de manière autonome par les individus et les collectifs ? L'auteur, dans sa description de la conception d'Habermas, souligne plusieurs éléments. L'espace public serait « d'abord et avant tout une réalité phénoménale, une réalité qui advient, et qui se manifeste comme phénomène sensible, à travers des pratiques sociales » (Quéré, 1992 : 80). Partant, il faudrait centrer la réflexion sur « l'explication du mode d'institution symbolique de la société, inhérent à la démocratie » (Quéré, 1992 : 80) et moins sur la réalité sensible du concept d'espace public. Selon Quéré, Arendt aurait une meilleure vision de l'aspect phénoménal de l'espace public et donc de la « scène publique » à son caractère esthétique : la mise en scène publique d'individus, le jugement des spectateurs de leur réception de l'activité politique, ainsi que la formation de leurs opinions *a priori* valides, en accord avec les principes moraux de la société dont la finalité aura un sens commun. Ainsi, l'intérêt public du collectif se définit par la sensibilité des individus dans leurs singularités, mêlé à la volonté de se partager le monde en y cohabitant. Néanmoins, selon cet esthétisme de l'espace public : « sans ce jugement, il n'y a pas de scène d'apparition pour la politique, donc pas d'espace public » (Quéré, 1992 : 81). La matérialisation dans l'espace public, c'est-à-dire le fait de paraître, joue également un rôle déterminant. Le caractère phénoménologique de l'espace public implique une dimension visible. De cette manière, une

vision abstraite de l'espace public est écartée. En outre, au regard de l'espace politique : « l'espace dans lequel surviennent les phénomènes politiques est créé par les phénomènes eux-mêmes. Ou, pour le dire plus précisément, il est créé par des personnes dont les actes constituent les événements politiques » (Vollrath : 1977 cité par Quéré, 1992 : 82). Ainsi, l'espace public serait un lieu de coexistence et d'interactions sociales. Nonobstant, l'espace public, dans cette vision socio-anthropologique est similaire à l'espace public comme scène d'apparition. Les individus apparaissent dans la sphère publique, se jaugent en se basant sur leur statut social, apparences, et appartenance à un groupe. Sont là, nous pourrions penser les prémices de l'auteur afin d'introduire le concept d'interactionnisme symbolique, or ce n'est pas le cas. Si les individus se jaugent, ils restent anonymes, et s'identifient les uns les autres selon la perception qu'ils auront eu d'autrui. Cette coprésence corporelle, serait l'indice d'un manque probant de communication et d'interactions sociales : « ils se rendent étrangers les uns aux autres, tout en tenant compte les uns des autres ; ils acceptent leur anonymat et leur indétermination, tout en se faisant des attributions réciproques » (Quéré, 1992 : 84).

Finalement, Quéré nous explique que la notion d'espace public et les problématiques qui lui sont associées, c'est-à-dire l'analyse de la coexistence dans les lieux publics reliée à la théorie politique et sociale ont la même source : il s'agit d'établir dans une dynamique normative des institutions communes, en prenant en compte le monde sensible dans lequel les individus évoluent et sont en coprésence.

2.1.1.2. Vers une vision contemporaine de l'espace public

Ainsi que nous venons de le voir, l'espace public depuis sa genèse, génère encore nombre de débats. Il existe des controverses entre les liens qui s'établissent entre espace public et politique, ainsi qu'entre ceux qui s'établissent entre espace public et privé. Nous verrons dans cette sous-partie les visions contemporaines de l'espace public, toujours en proie à de vifs débats et interrogations.

Bernard Miège fait partie des chercheurs qui ont longuement critiqué la notion d'espace public de Jürgen Habermas. Pour l'auteur, la question de l'espace public continuera d'être posée et d'animer les controverses. Il faudrait selon lui « accepter l'idée que l'espace public est un espace pour le moins conflictuel » (Miège, 1989). Ainsi, la théorie d'Habermas entre en contradiction avec celle de Miège, qui s'inscrit dans une vision dialectique marxiste et pour qui

« la division de la société en classes sociales antagonistes reste un élément déterminant de l'organisation sociale » (Lits, 2014 : 77). Elle s'inscrit également dans le sens opposé de la théorie bourdieusienne, qui considère que la violence symbolique est présente à chacun des niveaux de la hiérarchie sociale. L'espace public est conflictuel en ce sens que la lutte des classes existe encore : la classe bourgeoise n'a de cesse de perpétuer sa domination sur les classes populaires. En effet, les intérêts privés empiètent sur les intérêts publics et sont par ailleurs contradictoires. Nous serions donc loin de « l'expression d'un intérêt général partagé par tous au terme d'une délibération fondée sur des échanges dûment argumentés » (Lits, 2014 : 77). En outre, Miège refuse d'accorder une quelconque crédibilité à la vision pessimiste et unilatérale qu'avait Habermas de la consommation marchande liée à la théorie de manipulation des médias de masse (Miège, 1989). Celle-ci serait bien trop simpliste et réductrice de la condition humaine. L'homme serait incapable de penser par lui-même au même titre que la seringue hypodermique d'Harold Lasswell : nous ne serions que des récepteurs passifs, dépourvus de sens critique. Cette vision, allant somme toute, bien à l'encontre de la vision Kantienne issue des Lumières qui prônait l'intellectualisme libéré, la faculté de penser *per se.* Ainsi, Miège donne une définition de la notion d'espace public qu'il articule autour de l'évolution de quatre modèles de communication. Il souhaite démontrer que l'espace public se perpétue, s'élargit (on y intègre aujourd'hui toutes les classes sociales) et se fragmente, dans le sillage de Charaudeau qui considère que :

> « La masse a éclaté en une multiplicité de groupes qui ont pris conscience de leur existence, de leurs droits et donc de leur droit à revendiquer, et, chose encore plus récente grâce à la complicité des médias, de leur pouvoir de pression auprès de l'autorité politique. La masse ne constitue plus un amalgame homogène d'individus à opinion et comportement unique, elle est fragmentée en plusieurs types de groupes sociaux. [...] Il n'y aurait donc plus de face-à-face entre des instances politiques et citoyennes homogènes, mais des rapports de pouvoir et contre-pouvoir multiples » (Charaudeau, 1997 : 203).

Le premier modèle rejoint la vision habermassienne : il s'agit de *la presse d'opinion* qui émerge au début du 18ème en dépit des États monarchiques divergents, dont « la ligne d'écriture est souvent polémique, avec une violence des propos et des critiques qu'on ne retrouve plus depuis longtemps dans les quotidiens et magazines contemporains » (Miège, 1995 : 51). Le lectorat, élite bourgeoise éclairée, participera à de multiples débats d'idées « qui « activent »

l'usage public de la raison » (Miège, 1995 : 51) dans les salons et les cafés (Miège, 1995 : 51). Le deuxième modèle – à partir du 19ème – concerne *la presse commerciale de masse* qui se différencie du premier par sa nature et ses intérêts : « organisée sur une base industrielle et orientée par la recherche du profit » (Miège, 1995 : 52). Ainsi, « quelles que soient les affirmations réitérées des tenants de la doctrine libérale en matière de presse, non seulement le pouvoir politique s'accommode fort bien du nouveau système élargi de production et de diffusion des informations, étendu maintenant à toute la société ou presque, mais il en vient à édicter des mesures de moralisation des pratiques éditoriales, voire à soutenir économiquement les journaux » (Miège, 1995 : 52). Les pratiques de manipulation et de propagande sont écartées et laissent place « aux règles de construction des opinions et de leur mise en représentation » (Miège, 1995 : 52). Le troisième modèle, qui apparaît au milieu du 20ème est celui des *médias audiovisuels de masse*. Ces derniers pourraient permettre aux individus sociaux de prendre part de manière symbolique aux affaires de la société, « fournissant un minimum de données, propres à alimenter les discussions quotidiennes, au travail, pendant les temps de transport, et de moins en moins dans l'environnement du lieu d'habitation » (Miège, 1995 : 53). Générant au travers de la radio et de la télévision de masse, de nouvelles manières de communiquer de la part des dirigeants politiques ayant perçu l'utilité de cette mise en visibilité, favorisant la construction d'artefacts et la participation de la société à la vie politique et démocratique (Miège, 1995 : 54). Le quatrième modèle est lui représenté par *les relations publiques généralisées* depuis la fin des années 1970, vectrices de mutations sociales et culturelles, mais également capables de contribuer au renforcement de la domination « en tout cas dans son maintien » (Miège, 1995 : 54) des États ou des partis politiques dominants.

Plus éloignée de l'approche critique qu'entreprend Bernard Miège de *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Neveu et François rendent dans un premier temps, hommage à la contribution du philosophe Allemand avant d'établir leur approche critique. Nous pouvons voir cette dimension aporétique dans leurs écrits : « les riches analyses d'Habermas sont alors réduites à quelques énoncés sommaires sur le déclin du débat public rationnel, le nivellement culturel par le bas produit par les médias audiovisuels, le triomphe du spectacle, de l'émotion et de la manipulation au détriment d'un travail *d'Aufklarüng*, de confrontation des arguments » (François ; Neveu, 1999). Leur propos rejoint l'analyse des limites de l'approche habermassienne que nous avons effectuée plus tôt. De leur côté, leur déception est plutôt marquée par la manière dont Habermas idéalise un âge d'or de l'espace public : selon eux,

l'auteur surestime la participation à la vie politique de la classe bourgeoise, ainsi que la rationalité de leurs débats. De la même manière, ils abhorrent les biais sur lesquels il s'appuie : de l'institutionnalisation à la dégénérescence publicitaire et déplorent l'inexistence de la classe populaire, ainsi que sa configuration sexuée d'un espace public qui ne serait constitué que d'hommes. Leur troisième critique majeure est liée à celle que nous avons déjà mentionnée : l'ubiquité des médias. De la même manière que Miège, les auteurs récusent la vision d'un espace public unitaire. Ils mettent en exergue l'émergence d'un espace public pluriel, mosaïque, éclaté, fragmenté. L'espace public contemporain serait d'abord caractérisé par une fragmentation sociale mêlant toutes les classes populaires. Cette fragmentation sociale poserait problème aux intellectuels contemporains du fait de la démocratisation de la culture et de la politique : « les décennies récentes ont vu de spectaculaires redéfinitions des hiérarchies intellectuelles et infligé quelques blessures narcissiques aux intellectuels les plus liés à l'institution scolaire et universitaire, aux secteurs les plus légitimes du champ de production et de diffusion culturelle » (François ; Neveu, 1999). Il serait en outre, fragmenté par des facteurs spatiaux : l'espace public ne relève plus de l'espace urbain, il est rejoint par les zones rurales et périphériques. En outre, « d'un point de vue normatif, l'espace public ne peut fonctionner que par le truchement d'institutions capables de produire une publicité potentiellement accessible à tous les membres du corps social » (François ; Neveu, 1999). Il existerait *de facto* une multiplicité de voix dans l'espace public contrairement à sa forme originelle.

Dans le prolongement de l'espace public moderne, Cefaï de son côté change structurellement le terme et lui préfère la notion d'arène publique. Selon l'auteur, au sein de cette arène publique se construisent et se déconstruisent les problèmes publics que rencontrent les différents publics, devenant dans le même temps un espace de délibération. Dans cette perspective, l'auteur explique : « qui dit publicité dit pluralité et conflictualité. Un public est une communauté politique dont l'unité s'ordonne autour d'enjeux de division et de conflit » (Cefaï, 2016 : 36). En outre, l'auteur ajoute que « publiciser, c'est aussi sortir le problème de l'ombre où il ne serait plus qu'une affaire de groupements d'intérêts organisés et spécialisés, et c'est faire en sorte qu'il soit reconnu, exploré et résolu par des représentants de l'opinion publique et par des opérateurs d'action publique – sous le regard du public » (Cefaï, 2016 : 37). Somme toute, l'arène publique serait « une arène sociale dont les acteurs visent des biens publics, se réfèrent à l'intérêt public, définissent leurs problèmes comme publics et sentent, agissent et parlent en conséquence » (Cefaï, 2016 : 38). Nonobstant, la constitution d'une arène

publique ne serait pas qu'une discussion publique. Elle serait, aussi une affaire « d'*écologie institutionnelle, juridique et politique* » (Cefaï, 2016 : 43), phénomène visible depuis l'âge d'or du pragmatisme. Ainsi, lorsque l'un des enjeux de notre société moderne fut d'éduquer les citoyens afin de construire un « esprit public » ancré dans la vie démocratique, nous avons vu émerger entre 1890 et 1914, plusieurs institutions civiques et publiques : « des écoles, universités, théâtres, bibliothèques, hôpitaux, journaux, centres sociaux… » (Cefaï, 2016 : 43). Ces différents réseaux d'instituions, sont le fruit de discussions publiques, « orientées pratiquement par une visée de *design* institutionnel et d'articulation politique et étroitement liées aux questions de l'organisation de moyens matériels et de l'évaluation de conséquences potentielles » (*ibidem*). Ainsi, au sein de l'arène publique : « mouvements et contre-mouvements, groupes d'intérêt et *mass media*, communautés civiles et autorités publiques interagissent les uns avec les autres, créant des constellations d'expériences, de discours et d'actions qui s'intersectent et s'interpénètrent, se segmentent et s'équilibrent, se conjoignent et s'opposent » (Cefaï, 2016 : 44). Dans cette perspective, une arène publique devient une « constellation de scènes qui empiètent les unes sur les autres, qui ouvrent sur des coulisses à géométrie variable, où les degrés de publicité sont déterminés par les cadrages des acteurs et dont les auditoires changent au gré des performances » (Cefaï, 2016 : 53).

Du côté de Bernard Miège, l'espace public contemporain se définit encore de manière normative et flou. L'auteur s'en défend lui-même au regard des quatre modèles de communication qu'il propose : « ces modèles qui condensent les évolutions intervenant dans les lieux, modalités et supports centraux des discussions se développant dans les espaces publics contemporains, ne suffisent pas à caractériser tous les changements qui se sont produits au sein de ces espaces publics » (Miège, 1995 : 55). Ces modèles de communication ne seraient pas tributaires d'une définition globale et cloisonnée des principes organisateurs de l'espace public. Ils seraient soumis à des modalités variables, dépendant du contexte historique, social, politique et culturel du pays auquel ils sont soumis. Ainsi, l'approche de François et Neveu nous semble plus accessible et mieux adaptée à notre propos. Si des auteurs tels que Arendt et Habermas s'attachent à séparer l'espace public physique de l'espace public abstrait, ainsi que l'espace public bourgeois de l'espace public plébéien, nous pensons qu'il se forme et se constitue dès lors qu'il existe une interaction discursive entre les différents publics : du débat politique, à la confrontation des opinions privées qui s'établissent dans l'arène publique dans une perspective démocratique : c'est-à-dire en laissant libre cours à la circulation de divers points de vue. De

cette manière, nous rejoignons l'approche de François et Neveu en considérant que l'espace public est morcelé, métaphoriquement associé à un nid d'abeilles (François ; Neveu, 1999), constitué ainsi d'une multiplicité d'espaces publics formant l'espace public. En outre, nous considérons qu'il existe au sein de ces espaces publics, un espace public interculturel. Ce point sera abordé plus précisément en fin de chapitre.

Partant, nous discutons dans la sous-section suivante, du champ théorétique de la communication politique, qui découle inéluctablement ainsi que nous venons de le voir de l'espace public dans sa pluralité. En outre, nous verrons de quelle manière des liens parfois implicites s'établissent entre communication politique et communication publique.

2.1.2. Du champ théorique de la communication politique

La communication et la politique semblent à bien des égards, des notions qui n'augurent rien d'agréable. En effet, elles renvoient toutes deux, à de vastes ambiguïtés. Ainsi, « si la *communication* est une valeur, une des plus belles de l'expérience humaine, puisqu'elle est liée à la question de l'autre, elle est aussi devenue une industrie, un commerce et une idéologie » (Wolton, 1995 : 9). Il en va de même pour la politique qui « est à la fois une des aspirations les plus puissantes de l'homme et le symbole de toutes les ambitions, les idéologies et les compromissions » (Wolton, 1995 : 9). Somme toute, le fait d'employer ces deux termes en concomitance n'est en rien congruent, d'autant plus qu'au sein de cette appréhension première que peut créer cette union, le terme communication bénéficie d'une attention prépondérante. En premier lieu, en lien avec la résonnance commerciale que comporte cette notion, mais également « pour des raisons liées au succès de la démocratie de masse. En effet, s'il n'y a pas de démocratie de masse sans communication de masse, la conséquence en est le règne des médias et de la publicité, avec toutes les dérives observées depuis trente ans » (Wolton, 1995 : 9). Riutort de son côté, explique que les *Homo academicus* ont vite éprouvé une certaine méfiance lors des premières employabilités de l'expression communication politique, dont se dégagerait un parfum nauséabond, des pouvoirs maléfiques, évidemment associée à « l'apparition d'une démocratie dévoyée par les sortilèges du marketing, des sondages et des petites phrases politiques » (Riutort, 2007 : 4). C'est dire à quel point cet objet de recherche, fait naitre d'impressionnants sentiments divergents, une certaine fascination empreinte de répulsion. Cet engouement soudain pour ce sujet, s'expliquerait, parce qu'il devint un objet dans l'air du temps, plutôt que pour un attrait purement théorique et scientifique. Toutefois, ce

constat est à nuancer : depuis les années 1980, l'on a pu voir un nombre important de chercheurs en sciences politiques s'intéressant aux divers phénomènes gravitants autour de la question. C'est ainsi, que « la communication politique constitue toujours, à l'heure actuelle, un objet intellectuel fort inconstant en soi, tant son périmètre d'action apparaît mouvant suivant qu'on le conçoit comme un ensemble de théories scientifiques, un complexe de pratiques sociales, ou encore un recueil de techniques instrumentales » (Camille-Delahaye, 2016 : 51).

Partant, il nous semble qu'il faille d'abord discuter compendieusement de la politique, avant d'unifier ces deux notions, sans pour autant prétendre adopter une approche dissociative de celles-ci. En outre, il est judicieux de définir le terme politique, en ce sens qu'il revête nombre de significations différentes. En effet, c'est un concept qui est des plus vastes, sinon flou tant « il embrasse toutes les espèces d'activités directives » (Weber, 1959 ; 1963 : 123). Au sens Wébérien, la politique désigne le fait de diriger un groupement politique, et plus précisément « l'État » (Weber, 1959 ; 1963 : 124). Sociologiquement parlant, la signification d'un groupement politique est tout aussi amphigourique : il n'y aurait pas de tâches exclusives à la charge du groupement politique, tout comme il y n'y aurait aucune tâche ou presque, « dont ne se soit pas occupé un jour un groupement politique quelconque » (Weber, 1959 ; 1963 : 124). En ce sens : « tout n'est pas politique mais la politique s'intéresse à tout » s'exprimait déjà il y a quatre siècles, l'italien Machiavel. Somme toute, il appert selon Weber, qu'il faille indubitablement lier l'État à la violence. L'État moderne, ne se laisserait définir d'un point de vue sociologique « que par le *moyen* spécifique qui lui est propre, ainsi qu'à tout autre groupe politique : la violence » (Weber, 1959 ; 1963 : 124). L'auteur soutien son propos en expliquant la nécessité d'avoir au sein des structures sociales une certaine forme de violence afin d'éviter de tendre vers l'anomie. Plus fort encore, l'auteur utilise le terme « d'anarchie ». Si l'auteur nuance son propos en expliquant qu'indubitablement, la violence n'est pas l'unique trait caractéristique de l'État, il affirme qu'elle est sa spécificité et qu'il existerait par ailleurs en tout temps, au sein des groupements politiques une forme de violence physique légitime. Finalement, Weber entend par politique : « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir soit entre les États, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même État » (Weber, 1959 ; 1963 : 125). Selon Lemieux, la politique serait « un ensemble de décisions (ou de non-décisions) relié à la gouverne d'une collectivité, c'est-à-dire à la régulation de ses affaires publiques » (Lemieux, 1995 : 94). Les affaires publiques étant entendues comme tout ce qui se rapporte aux problématiques publics, et plus précisément

aux « écarts par rapport à des normes, pour ce qui est de la configuration des ressources dans des ensembles formés de plus d'un acteur. Il peut s'agir de la quantité des ressources ou de leur répartition » (Lemieux, 1995 : 94). Rejoignant Lemieux, Gerstlé explique de son côté que « politiser une situation, c'est faire admettre que le règlement du problème revient à l'autorité publique quelle qu'elle soit, c'est la reconnaissance de la responsabilité du traitement de la question concernée » (Gerstlé, 2008 : 18). En d'autres termes, il s'agit de reconnaitre la centralité de ce principe dans la démocratie représentative. Le terme politique sous-entend également l'exercice d'une domination certaine de la part de l'État, acceptée par la société. Ainsi, Weber pose la question de la soumission de l'homme par l'homme, en positionnant son propos autour de trois fondements. Le premier concerne l'habitude qu'aurait l'homme d'accepter et de respecter comme si c'était un fait qui était imprégné dans son univers mémoriel, sa condition d'homme dominé. Le deuxième concerne le charisme d'un quidam, d'où se dégagerait une autorité naturelle, presque magique ou héroïque. Enfin, il y aurait une autorité qui viendrait de la croyance en la légalité, aux règles établies *a priori* de manière rationnelle (Weber, 1959 ; 1963 : 126). L'auteur propose de centrer l'attention sur le fondement qui présume du pouvoir charismatique et de la démagogie. C'est un aspect qui nous intéresse tout particulièrement puisque la figure du libre « démagogue » (Weber, 1959 ; 1963 : 128), la prestance et l'aura de l'homme politique, font partie de la communication politique.

Ainsi, au sein de la notion de communication politique, nous pourrions entendre qu'elle regroupe les formes communicationnelles employées par un groupement politique, à destination d'un groupement non-politique. C'est par ailleurs en ce sens qu'elle était comprise originellement puisque dans ses prémices, la communication politique désignait l'étude de la communication gouvernementale avant de tendre vers « l'échange des discours politiques entre les hommes politiques au pouvoir et ceux de l'opposition tout particulièrement lors de campagnes électorales » (Wolton, 1989 : 28). Elle s'est ensuite construite autour de recherches sur l'étude de la fonction des médias dans la construction de l'opinion publique, puis sur l'importance du système sondagier dans l'espace politique afin d'éclairer l'écart existant entre ce qui tourmente l'opinion publique et les actes des hommes politiques. De nos jours, la communication politique concernerait l'étude de la place qu'occupe la communication dans la vie politique en y intégrant les médias, les sondages, le marketing politique, la publicité et plus précisément durant les périodes électorales (Wolton, 1989 : 28). Pour le dire simplement et promptement, nous pourrions qualifier la communication politique comme tout processus

communicationnel dont l'objet est politisé. Par ailleurs selon Gerstlé, la communication politique serait « d'abord et avant tout, de la politique » (Gerstlé, 2008 : 28). Nonobstant, la communication politique se différencie du débat politique qui mettrait en situation d'interaction uniquement les hommes politiques, dans un espace public politisé (Wolton, 2008). Si cette définition semble poreuse et extensive, elle aurait l'avantage « de prendre en compte les deux grandes caractéristiques de la politique moderne contemporaine : l'élargissement de la sphère politique avec l'accroissement du nombre des problèmes et des acteurs entrant dans le champ politique, et la place croissante accordée à la communication, avec le poids des médias et de l'opinion publique au travers des sondages » (Wolton, 1989 : 29). Somme toute, la communication politique serait de manière plus restrictive, un espace où trois acteurs, céans les hommes politiques, l'opinion publique et les journalistes, échangent publiquement et légitimement des discours antinomiques (Wolton, 2008 : 32). Cette définition met en lumière les relations interactionnelles et discursives qui existent entre des acteurs qui ne sont pas affectés de la même légitimité et qui ont un statut qui diffère, « mais qui de par leurs positions respectives dans l'espace public, constituent en réalité la condition de fonctionnement de la démocratie de masse » (Wolton, 2008 : 32). Nonobstant, si elle insiste sur l'existence d'une interaction constante entre le système médiatico-sondagier, les hommes politiques et l'opinion publique, elle laisse penser qu'il y aurait une réactivité véritable et naturelle entre ces différents acteurs. Partant, il faut noter que cette réactivité est imparfaite et qu'elle peut sans nul doute être biaisée de différentes manières. Ainsi, elle pourrait être : éventuelle et non systématique, stratégiquement réfléchie et donc anticipée, ou encore tout à fait simulée. En outre, Gerstlé reproche à cette définition un caractère purement élitiste, rejoignant la formule de Paul Valéry : « la politique c'est l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde » (Gerstlé, 2008 : 14). Dans cette perspective, Gerstlé préfère aborder la question sous l'angle d'une consubstantialité indéniable entre la communication et la politique, tout en mettant en avant le triptyque : publicisation, politisation et polarisation. En premier lieu, « la politique implique le social et la communication est, premièrement un prérequis du lien social » (Gerstlé, 2008 : 18). En ce sens, une unité politique se retrouve toujours dans l'obligation de prendre des décisions communes, et donc de réfléchir à une ligne d'action commune : la *policy*, terme d'usage en anglais. Pour autant, les problématiques rencontrées doivent être construites publiquement. Pour être plus précis, elles doivent suffisamment tourmenter la majorité afin de devenir une priorité, car constituante d'un décalage patent entre la situation rencontrée et la situation désirée. La publicisation d'un problème serait donc : « son installation dans l'agenda public du groupe

qui passe par l'exercice d'opérations de communication » (Gerstlé, 2008 : 18). Ensuite, la politisation concerne la prise en charge d'un problème reconnu publiquement par l'autorité publique compétente, qui suppose également un travail de communication par des groupes tournés vers l'intérêt commun et le sens civique. Somme toute, elle devient une activité constitutive de la démocratie représentative. S'en suit en dernier lieu, la polarisation, qui consiste en la confrontation de projets solidifiés afin de trouver une solution adéquate à la situation problématique rencontrée (Gerstlé, 2008 : 18). Ainsi, de manière évidente : « la communication comme prérequis du lien social indispensable à l'unité politique vient servir la publicisation, la politisation la polarisation » (Gerstlé, 2008 : 18), en permettant la manifestation de l'insatisfaction sociale en lien avec les problèmes publics, en autorisant un transfert des responsabilités, ainsi que par la création de lignes d'action et parce qu'elle permet *a fortiori* de réduire pacifiquement les tensions au sein des politiques démocratiques. Dans cette perspective, il est naturel de penser que « la politique a besoin de la communication pour se réaliser pleinement » (Mercier, 2008 : 7). Dès lors, nous pouvons ajouter « qu'en construisant les problèmes publics, en les politisant, et en facilitant leur réduction, la communication vient pallier l'indétermination fondamentale du politique, jamais assigné à résidence dans un quelconque périmètre de la société » (Gerstlé, 2008 : 19). Partant, il convient d'étudier de quelle manière la communication politique relève d'un processus multidimensionnel.

2.1.2.1. La communication politique : un processus aux aspects multiples ?

Ainsi, les multiples définitions susmentionnées révèlent leurs caractères antagonistes. La communication politique pourrait designer toute interaction sociale, en ce sens, seraient acceptables « les analyses métaphoriques de la politique en termes de communication » (Gerstlé, 2008 : 19). En outre, elle pourrait désigner les interactions symboliques. De fait, nous pourrions fonder la définition de la communication politique sur l'analyse des pratiques symboliques. Dans cette perspective, il convient d'observer minutieusement les multiples épaisseurs de ce processus communicationnel. Gerstlé considère que « trois dimensions peuvent être retenues comme fondamentales pour la communication politique dont l'importance varie selon les approches théoriques : la dimension symbolique, la dimension pragmatique et la dimension structurelle » (Gerstlé, 2008 : 19).

La dimension pragmatique évoquée céans, concerne le concept qui nous vient de l'École de Palo Alto et qui, selon Watzlawick, se définit comme : « la relation qui unit émetteur et récepteur en tant qu'elle est médiatisée par la communication » (Watzlawick et *al.*, 1972 : 17). Dans notre propos qui concerne le procédé discursif au sein de la communication politique, cela signifie qu'il faille mettre l'accent sur la forme de la relation sociale qui est en jeu dans une situation de communication, plutôt que sur la substance du message ou l'architecture d'un système de communication. En outre, « la mise en œuvre de la communication peut être conçue à travers une représentation du politique défini comme un espace social de tension entre la coopération et le conflit » **(**Gerstlé, 2008 : 20). En ce sens, « à l'aune de cette approche, toute communication revêt obligatoirement un caractère politique, s'inscrivant *de facto,* dans une sorte de continuum relationnel dont les deux extrêmes oscillent en permanence entre la pleine coopération et le conflit le plus total » (Camille-Delahaye, 2016 : 56). Ce dernier point nous interpelle tout particulièrement, car il pose la question de la dimension politique et des liens sociaux, à savoir la faculté à vivre ensemble, à cohabiter de manière pacifique, ou alors à coexister sans lien aucun avec l'autre, tout en cherchant à se combattre sans s'accepter. Par ailleurs, « un axiome de Watzlawick désigne très directement le caractère politique inexorable de toute relation sociale : « tout échange de communication est symétrique ou complémentaire, selon qu'il se fonde sur l'égalité ou la différence » » **(**Gerstlé, 2008 : 20).

Tournons-nous à présent vers la dimension symbolique. En ce lieu, il est important de spécifier que l'activité politique s'appuie sur l'affectation de procédés idiomatiques, que la finalité soit la persuasion, la négociation ou l'intimidation, il est de rigueur de communiquer afin d'éviter toutes situations de férocité physique. Dans cette perspective, tous les caractères langagiers se sont d'abord institués en tant que vertu pacificatrice. Ainsi, « la politique est donc certes un univers de forces mais aussi un univers de signes qui ont une efficacité sociale et pas seulement cognitive ou expressive » **(**Gerstlé, 2008 : 21). Le discours est donc un outil de paix, mais également une arme, car il permet la conciliation, l'arrangement, mais il est également gage de manipulation, de stratèges et de domination : « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault, 1971 : 12). Bourdieu ajoutait dans cette perspective qu'il suffit « de recenser le nombre des univers où le bon usage de la langue constitue le droit d'entrée tacite pour apercevoir que le pouvoir sur la langue est sans doute l'une des dimensions les plus importantes du pouvoir » (Bourdieu, 2001, *op. cit.*). L'auteur

explique ensuite que les rapports sociaux et plus particulièrement céans, les rapports de domination doivent être perçus comme des interactions symboliques en ce sens qu'ils seraient des situations de communication où l'on trouve impliquées : la connaissance et la reconnaissance, finalement un rapport de force qui représente le pouvoir symbolique d'un groupe sur un autre (Bourdieu, 2001, *op. cit.*). Le langage devient *de facto,* éminemment source et enjeu du pouvoir politique. Enfin, la dimension structurelle de la communication politique s'intéresse à la manière dont elle est convoyée, c'est-à-dire, aux moyens de médiation (canaux, réseaux, médias) utilisés pour permettre l'affluence de la communication dans l'activité politique. Nous distinguons en ce lieu, différents canaux. D'abord les canaux institutionnels, donc le Parlement et l'administration, puis les canaux organisationnels à savoir les partis politiques ou toutes forces politiques organisées, les canaux médiatiques qui concernent les institutions d'information écrits et audiovisuels (la presse et la télévision) et enfin, les canaux interpersonnels qui sont donc les relations interindividuelles entre différents groupes sociaux **(**Gerstlé, 2008 : 24). Il faut noter ici, la vigilance dont nous devons faire preuve au regard du processus communicationnel et plus précisément sur le concept de réseau par sa signification protéiforme, au regard de la contextualisation de son utilisation. En effet, il nous faut distinguer le réseau social du réseau de communication en ce sens qu'ils revêtent l'un et l'autre, d'une distinction probante. Ainsi, le premier « se définit par opposition à un appareil comme une organisation sociale non constituée, c'est-à-dire aux frontières floues, avec des acteurs faiblement spécialisés dans des rôles et des connexions aléatoires » (Lemieux, 1999 ; Gerstlé, 2008 : 24). *A contrario*, le réseau de communication serait « une infrastructure, c'est-à-dire un ensemble de possibilités matérielles de communication, qui est différente de la structure de communication conçue comme étant l'ensemble des communications réellement échangées dans un groupe » (Gerstlé, 2008 : 24). Dès lors, nous pouvons ajouter que le réseau de communication pourrait déterminer un éventail des possibilités matérielles sans pour autant déterminer la structure réelle de la communication (Gerstlé, 2008 : 24). Dans cette perspective, Tremblay explique qu'il faudrait distinguer trois facteurs au sein d'un réseau pour établir une structure de communication : « les ressources informationnelles inégalement distribuées, l'intérêt de l'échange pour les partenaires et la répartition du pouvoir en termes de contrôle de l'information » (Tremblay, 1981 cité par Gerstlé, 2008 : 24). En outre, la communication peut également être convoyée par un réseau matériel, ou un réseau social, céans par un biais strictement humain, la communication pourrait finalement être transmise en se basant sur la mixité de ces deux modes. L'analyse de réseau pose la question de l'influence sociale en lien

avec les opinions politiques des individus qui étaient au cœur des travaux de Lazarsfeld et Katz dans les années 1950 et 1960 : « *The People's Choice* », où les auteurs ont pu démontrer que les effets de la propagande électorale étaient inefficaces, car « l'appartenance à des groupes sociaux conduisait l'électeur à suivre les normes de ces groupes en quelque sorte prescripteurs pour produire un vote reflet de sa position sociale » (Gerstlé, 2008 : 25). Par ailleurs, ils ont pu démontrer qu'il existait un relais de communication, qui se déroulait en deux temps : « *the step flow of communication* » et donc le rôle prépondérant des leaders d'opinion, qui décryptaient un message initial avant de le recoder dans le langage du groupe social (Gerstlé, 2008 : 25). Ainsi, l'analyse de l'influence socio-politique était appuyée sur le principe de cohésion sociale où des individus partageant les mêmes idéaux sociaux, partageraient *a fortiori* les mêmes valeurs. Toutefois, l'avancée des études dudit modèle ne repose plus aujourd'hui sur l'harmonie sociale, mais sur la position sociale des différents acteurs, position afférente ou distincte révélant l'approche structurale des relations.

2.1.3. Pour une approche sociologique de la communication politique

Partant, il nous semble opportun d'étudier l'approche sociologique de la communication politique, en ce sens qu'elle souhaite révéler les relations sociales visibles entre les hauts fonctionnaires politiques et les communicants, afin de comprendre de quelle manière ils maintiennent l'ordre symbolique en exerçant leur autorité sur différents groupes sociaux (Riutort, 2007 : 5). Afin de discuter des métamorphoses sociologiques de la communication politique, il nous faut aborder la question des usages sociaux qui l'accompagne. En effet, « la communication politique telle qu'elle se donne à voir en tant qu'activité spécialisée de valorisation du travail et du pouvoir politique ne saurait être envisagée qu'en relation avec la question de la représentation politique » (Riutort, 2007 : 8). Ainsi, les représentations politiques sont communément associées à la dramaturgie, à la théâtralité, à la mise en scène des autorités politiques en lien avec la symbolique qui est constamment présente au sein de l'incarnation du pouvoir politique. Dans cette perspective, les individus chargés d'exercer ce pouvoir, se doivent d'incarner la société dans sa diversité (Riutort, 2007 : 8). Les hommes politiques souhaitent paraitre crédibles auprès de leur auditoire, afin de rendre légitime leur prise de parole en public dans l'arène publique. Nonobstant, ils feraient mine de ne pas convoiter le pouvoir que

confèrent les affaires de nature politique. L'homme politique serait un personnage théâtral qui jouerait le rôle d'un personnage politisant et politisé. Il se doit d'incarner la démagogie et donc la communication verbale et non verbale pour susciter des émotions auprès de son auditoire, presque de manière cathartique. En ce sens : « depuis toujours, toute forme d'autorité politique se met en scène et en récit pour imposer ou confirmer son statut » (Mercier, 2008 : 9). L'avantage de la mise en scène du « corps » de ces personnalités politiques serait qu'ils incarnent physiquement l'État, car sans nul doute la notion étatique est une notion abstraite, elle n'existe que dans l'esprit des hommes. L'État est *stricto sensu* impalpable, invisible et inodore. Il ne fait appel qu'à l'imaginaire et c'est ainsi que l'homme politique incarne de manière solennelle un pouvoir qui est un mirage pour l'homme, au travers de symboles ontologiques. C'est un phénomène qui semble naturel du moins, dans les démocraties représentatives et participatives encore que, la manière dont se pratique cette incarnation pose bien des questions. Pour exemple, « l'anthropologue Georges Balandier (1992) décrit cette « théâtralisation du pouvoir » comme un exercice de « transfiguration mystique » mobilisant mythes, symboles, rites et dont aucun pouvoir ne « peut faire l'économie » (Mercier, 2008 : 8). Si Balandier aborde le concept de « théâtrocratie » au sein des sociétés africaines de manière tout à fait pertinente, elle représente les processus extrêmes de dramatisation au sens de l'incarnation politique et n'est évidemment pas représentative de la manière dont se déroule cette incarnation dans notre société française. Partant, il nous faut revenir à l'époque de la Renaissance, pour mieux comprendre les représentations politiques, céans, incarnées autour des représentations iconographiques de personnalités sacralisées à savoir les Dieux et les Rois. Les exemples les plus parlants ont bien entendu été édifiés au moment de l'apogée de la monarchie et plus particulièrement au temps de Louis XIV, le « Roi-Soleil », au moment où l'art et donc les artistes se sont émancipés de la tutelle de l'Église, s'opposant à toute forme d'iconoclasme. En effet, l'iconoclasme viserait « des effets proprement politiques : un transfert de souveraineté, une appropriation d'un espace de pouvoir, ou, *a minima*, une protestation dans l'espace public » (Fureix, 2017). En outre, « cette persistance de l'iconoclasme peut être lue comme le produit d'une intense conflictualité politique, bien sûr, mais aussi comme le fruit d'une croyance persistante dans le « pouvoir des images » et des signes, à un moment où le sensible exprime fortement les lignes de fracture » (Fureix, 2017). Ces artistes qui s'occupaient de peindre les monarques ou toutes autres figures politiques, étaient somme toute, les premiers communicants politiques. Ainsi, les représentations artistiques du Roi-Soleil se devaient de rappeler au spectateur la magnificence et la toute-puissance du monarque, si haut et si grand qu'il était

inaccessible. De cette manière, les tableaux de ce dernier étaient configurés de sorte que tout devait rappeler les caractéristiques de son pouvoir absolu : le blanc, symbole de la monarchie, le rouge pourpre qui symbolise le pouvoir depuis l'Antiquité, la fleur de lys qui symbolise la puissance divine, et l'or symbole des richesses. Il nous faut également noter les « façons de cour » (Elias, 1969, *op. cit.*) que l'on peut tout à fait qualifier d'actes de communication politique. Dans cette perspective, « le roi instaure une relation « personnelle » avec chacun de ses sujets, offre sa personne au regard de tous » (Riutort, 2007 : 11). C'est en ce lieu que nous pouvons affirmer que loin d'être un phénomène nouveau, la communication politique a toujours existé, elle s'est simplement métamorphosée et modernisée. En outre, cette pratique est comparable à celles qui existent dans notre société contemporaine : « de Sadi Carnot à Jacques Chirac, la magie des voyages du chef de l'État semble opérer, en dépit de leur répétition et de l'observance scrupuleuse d'un ordonnancement invariable : le président se « rapproche » des Français, comme pour y puiser à nouveau l'onction populaire qui lui a permis d'accéder à la fonction suprême alors que le peuple présent se doit en retour de lui témoigner sa ferveur » (Riutort, 2007 : 13). Notons en outre, qu'auparavant, nous n'avions aucune possibilité de critiquer le roi : il était nécessaire de constamment l'aduler et de le considérer comme l'élu des dieux voire même, comme un dieu incarné. Aujourd'hui, la libéralisation de l'expression nous octroie le droit de défendre des points de vue différents sur les entités politiques. Ainsi, nous assistons à partir de la fin du 19ème siècle à une modification des principes de la communication politique, principalement en lien avec l'émergence des médias de masse (Riutort, 2007 : 18), ce que nous abordons dans les prochaines lignes.

L'émergence des médias de masse a joué un rôle prépondérant dans les transformations des modalités de la communication politique entre les personnalités politiques incarnant le pouvoir et le reste de la société. Les gouvernants étaient en premier lieu réticents à l'utilisation de ces outils, par crainte d'un renforcement du pouvoir exécutif (Riutort, 2007 : 24). Par ailleurs, ces derniers doivent « surmonter plusieurs défis altérant la « gouvernabilité » de nos sociétés : complexification des problèmes posés, mondialisation et libéralisation des économies, qui ont ôté aux gouvernements beaucoup de leur pouvoir réel d'intervention sur le fonctionnement de nos sociétés, opacité du circuit politico-administratif de la décision » (Mercier, 2008 : 13). En outre, « la présence des médias et l'usage quasi quotidien des sondages ont introduit une nouvelle accélération » (Mercier, 2008 : 14). Cette accélération est marquée par une pression exubérante, puis retombante des médias. Dans cette perspective, « la vitesse de circulation de

l'information et son caractère éphémère encouragent plutôt chez le décideur le souci du court terme » (Gerstlé, 2008 : 43). Ainsi, la sphère politique pourrait essayer de s'adapter aux exigences d'un univers médiatique toujours dans l'urgence visant un double objectif : l'effet d'annonce et l'effet d'emballage. Le premier, consiste à faire croire que quelque chose a été fait et donc à l'annoncer. Le second, consiste à « habiller astucieusement les mesures prises pour leur donner plus de visibilité, de force apparente » (Mercier, 2008 : 14). Ainsi, « la pression médiatique engendre logiquement des « réponses » politiques médiatiques, où l'événement est parfois créé plus par une annonce que par une action » (Mercier, 2008 : 14). En outre, les médias jouent également un rôle dans les campagnes politiques. Les sujets politiques doivent marquer les esprits par leurs idées, leurs phrases ou leur mise en scène, afin que leurs messages soient relayés au sein de multiples institutions médiatiques dans une perspective de gain de visibilité. C'est une manœuvre gagnant-gagnant pour les médias et les sujets politiques. Par ailleurs, les élites politiques « préparent des « coups » médiatiques ou des « petites phrases » que reprendront les journalistes. Elles s'obligent à se montrer plus décontractées, à jouer la séduction, à faire appel aux affects plus qu'à la raison, à jouer la carte du spectaculaire, ce qui appauvrit souvent le contenu des discours » (Mercier, 2008 : 12). Ainsi, « les hommes politiques acceptent de se prêter à des mises en image qui relèvent plus du coup médiatique, de la séduction publicitaire, que de la solennité historiquement associée au pouvoir » (Mercier, 2008 : 11). Pour ce faire, ils apprennent à séduire et sont « en représentation, agissent pour être vus agissant » (Bourdieu, 1981 : 15).

2.2. La communication publique : un concept polycéphale

Nous avons vu, lors de notre discussion sur les différents champs théoriques de la communication politique, qu'elle était particulièrement liée aux problèmes publics, relevant de l'autorité publique et politique, menant somme toute, vers une ambiguïté théorique. En effet, si la distinction entre la communication politique et la communication publique semble instituée, elle n'est pas pour autant naturelle car ces deux notions sont conjointement liées. En ce sens, la communication publique désigne la construction de messages des autorités publiques, céans l'État, les administrations publiques et les collectivités locales ou territoriales à destination de la société, des citoyens, des habitants ou des usagers (Aldrin ; Ollivier-Yaniv, 2014 : 23). Ainsi,

l'activité qu'elle représente serait différente d'autres formes de pratiques communicationnelles pourtant très similaires à la communication politique, car elle émanerait des administrations et institutions publiques : « elle échapperait donc aux logiques du cynisme électoraliste et aux petits calculs politiciens pour s'inscrire dans l'éther de l'intérêt général » (Aldrin ; Ollivier-Yaniv, 2014 : 23). Il nous semble pourtant patent, que la construction de messages d'utilité publique pour veiller au maintien du lien social, relève d'une dimension politique probante. Particulièrement, parce que ces messages sont construits par des hommes, des individus qui incarnent de manière symbolique l'instance politique donc l'État, qui « lui-même », ne repose sur aucune matérialité substantielle, est abstrait, impalpable et n'est appuyé sur aucune réalité ontologique tangible. Dès lors, de multiples questionnements empiriques se posent. Pour reprendre Aldrin et Ollivier-Yaniv :

> « Quand comment et pourquoi émerge la catégorie « communication publique » ? Qui sont socialement parlant, les acteurs qui la fabriquent et qui la promeuvent ? Que font-ils concrètement ? Avec quels moyens matériels et symboliques ? Quelle place occupent les professionnels de la communication publique dans la chaîne de travail des institutions publiques ? Quels liens de dépendance-indépendance ou d'autonomie-hétéronomie existe-t-il entre l'activité de ces professionnels spécialisés et l'activité décisionnelle ou politique de leurs institutions ? » (Aldrin ; Ollivier-Yaniv, 2014 : 24).

À ce titre, les auteurs reprochent aux travaux existants qui s'attachent à répondre à ces questions, de dénaturaliser la catégorisation de la communication publique, car ils « tendent à en montrer le caractère éminemment construit en restituant son historicité laborieuse, et la dimension conflictuelle, donc politique de ses usages » (Aldrin ; Ollivier-Yaniv, 2014 : 25). Ainsi, il faudrait prendre en compte lors de l'analyse de l'activité de la communication publique, l'aspect relationnel des stratégies, acteurs et intérêts qui sont en jeu au sein de l'industrie des relations publiques, des institutions publiques, médiatiques mais également « ceux des organisations partisanes, des lobbys et des ONG » (Aldrin ; Ollivier-Yaniv, 2014 : 25). Dès lors, nous pouvons faire le constat de la pluralité des acteurs hétérogènes impliqués dans la co-production de la communication publique. Pour être plus précis, la communication publique serait ordonnée par un « monde social » composé de différents groupes sociaux agissant en coopération dans l'intérêt des institutions publiques : les décideurs politiques, les fonctionnaires et contractuels (agents de l'État), les enseignants-chercheurs et étudiants, ainsi

que les spécialistes de la communication (Ollivier-Yaniv, 2014 : 32). En outre, Ollivier-Yaniv émet l'hypothèse selon laquelle il existerait au sein de la communication publique comme catégorie descriptive, deux catégories subsidiaires : la catégorie indigène et la catégorie instituante. Pour ce faire, l'auteure effectue une analyse discursive d'acteurs impliqués dans le domaine de la communication publique. En premier lieu, la catégorie indigène est appuyée sur l'anthropologie interprétative ou symbolique, et désignerait la communication des institutions ou du service public. En ce sens, il s'agit « d'une construction discursive basée sur une culture locale et des savoirs pratiques, en l'occurrence caractéristique de la haute fonction publique » (Ollivier-Yaniv, 2014 : 33). Entendu, qu'elle permettrait d'éviter l'évocation de la communication politique, en contribuant enfin à « requalifier les activités et la situation des acteurs ainsi qu'à tracer une frontière symbolique avec d'autres acteurs ou d'autres périodes dans le temps » (Ollivier-Yaniv, 2014 : 33). Ainsi, la communication publique désignerait, au travers d'une réduction syntagmatique : la communication des services publics, la communication des institutions et des administrations publiques. En ce sens, elles doivent être d'utilité publique, afin de mettre en exergue « des valeurs fédératrices : le service public et l'intérêt général » (Ollivier-Yaniv, 2014 : 34). Dans cette perspective, elle se distingue de la communication politique car elle est supposément objective, non partisane d'un parti, elle est également caractérisée par la volonté de faire bon usage de l'argent public. Par ailleurs, « l'analyse montre encore que « l'information publique » désigne dès ses origines une démarche en tension avec le développement de l'information émanant des acteurs politiques et faisant l'objet d'une médiatisation » (Ollivier-Yaniv, 2014 : 34). En outre, le fondateur de l'association Communication publique expliquait qu'il faille nécessairement distinguer communication publique et politique car leur « voisinage est peu fréquentable », désignant ce voisinage comme « un obstacle à contourner » (Zemor, 2009 cité par Ollivier-Yaniv, 2014 : 35). Partant, il semble nécessaire d'établir une frontière entre la communication publique et les autres activités liées au domaine de la communication comme la publicité, car elle renvoie à des intérêts privés et commerciaux, ainsi qu'à des pratiques de séductions, des notions qui doivent indubitablement être détachées de la transparence véhiculée par la communication publique qui est par essence neutre, universel et d'utilité publique. Ainsi, « par inversion de causalité, la neutralité et l'universalité apparentes des « messages » sont présentées comme le résultat d'une réduction préalable de la conflictualité sociale, et non comme un effet de masquage de la pluralité d'acteurs et de leur interdépendance » (Hubé ; Utard, 2014 : 96). Par ailleurs, « il est frappant d'observer que ce phénomène de clôture est opéré à l'égard de deux

groupes d'acteurs avec lesquels les « communicants publics » sont précisément en interaction permanente ». Céans, les acteurs politiques ainsi que les consultants en communication et publicité qui agissent sous l'égide d'institutions publiques comme prestataires de services (Ollivier-Yaniv, 2014 : 36). Ainsi, la communication publique comme catégorie indigène permet de créer un lien identitaire entre les différents acteurs sociaux d'un même champ politico-administratif. Nous n'aborderons pas la catégorie instituante qui s'éloigne de notre propos en ce sens qu'elle aborde la communication publique comme fondement d'une catégorie académique et plus précisément dans l'enseignement supérieur.

Partant, il nous semble pertinent céans, d'aborder plus précisément la question de la communication gouvernementale comme versant de la communication publique, en effectuant l'analyse socio-historique de la naturalisation de son expression.

2.2.1 Émergence d'un instrument d'État

La communication étatique permettrait de mettre en exergue « l'ensemble des moyens mis en œuvre pour montrer la représentation de l'État en action » (Sfez, 2000 : 5). Nonobstant cette pratique regorge d'enjeux multiples de par la nature antinomique des notions communication et gouvernement. En outre, l'aspect démocratique de cette forme communicationnelle est remis en cause par le fait que les théories sur la communication jusqu'alors bien connues soient inversées, car « le destinataire ne détrône jamais l'émetteur » (Sfez, 2000 : 5). Ainsi, alors qu'il est communément admis que la communication repose sur l'échange, le langage, au final sur une interaction symbolique, la manière dont communique l'État est tout à fait différente, puisque le public et plus précisément les citoyens ne sont pas ou peu consultés, posant des questions sur les liens qui s'établissent entre les élus politiques incarnant le pouvoir exécutif et les citoyens. En outre, l'on s'interroge sur la dénomination communication gouvernementale qui semble dès lors inappropriée. Peut-être faudrait-il renommer cette notion information gouvernementale ou information étatique ?

La communication gouvernementale serait le substrat de la propagande. Pour autant, cette notion serait particulièrement négative car elle est souvent assimilée aux régimes totalitaires, fascistes, devenant ainsi une dénomination illégitime, car rattachée dans

l'imaginaire aux manipulations conscientes d'un État sur ces ressortissants : « la définition d'une éventuelle politique d'information de l'État se trouve mise en cause et profondément altérée par l'association entre propagande et régimes totalitaires » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 43). En outre, « le mot « propagande » est le plus souvent utilisé de nos jours pour dénoncer ou pour disqualifier des pratiques de diffusion d'information qui sont toujours celles d'un autre, que cet autre soit un acteur ou une organisation politique, une institution, voire une entreprise » (Ollivier-Yaniv, 2010 : 87). Dès lors, nous faisons face à un véritable déni de la propagande qui pourtant, selon Ollivier-Yaniv, serait similaire à la communication gouvernementale (Ollivier-Yaniv, 2000 : 21).

En conséquence, il nous faut savoir à quel moment précis la notion de propagande s'est vue transformée dans une perspective démocratique afin de « reconstituer un passé à la communication gouvernementale, lui restituer une mémoire : tel est sans nul doute un enjeu heuristique, pour la simple raison que la communication gouvernementale se donne à voir en déniant sa propre mémoire » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 22). Pour ce faire, il nous faut revenir au moment de la création d'un commissariat général de l'information en 1939. C'est à cette période, que la circulation de l'information devint une préoccupation majeure pour le gouvernement. En effet, dans un contexte de crise géopolitique, l'approche de la guerre rendait nécessaire l'organisation d'une communication gouvernementale axée sur « l'information face aux ennemis de la France » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 27). Pour autant, le gouvernement restait hésitant, dubitatif face à ce nouvel instrument de l'information. Finalement, l'arrivée de Daladier à la présidence du Conseil accéléra la résolution de cette problématique. C'est ainsi que la radio devint un outil central de l'émission d'idées, d'opinions et d'informations, dans le but de sensibiliser les populations aux enjeux politiques contemporains. Toutefois, la radio était entièrement contrôlée par l'État : « la mainmise du gouvernement sur la radio est alors d'abord assurée par une série de mesures concernant le contrôle de contenu des informations » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 28), privant les émetteurs privés d'une quelconque autonomie : « les postes privés se voient également dans l'obligation d'assurer la retransmission du service d'information du réseau public » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 29). Partant, la création du CGI devient un enjeu pour la liberté d'expression des citoyens au travers de la presse, puisque la pratique de la censure devint similaire à celle de 1914. Par ailleurs, « si rien ne permet de dire au départ que le commissariat sera dénoncé comme il l'a été tout laisse en revanche à penser que pour que le CGI tienne sous une forme institutionnelle stable, il lui faut être (sou)tenu. Or, le renversement

de conjoncture qui s'opère notamment avec la montée des oppositions contre Daladier à la fin de 1939 ne le permet pas » (Georgakakis, 1997 : 137). Le CGI est finalement un échec : lors des débats parlementaires de février 1940, sont dénoncées la politique dictatoriale de Daladier ainsi que la censure, rendant la classe politique française plutôt réticente à la question de l'intervention de l'État dans la diffusion d'informations publiques à destination de la nation française. Par ailleurs, « la tradition parlementaire s'est longtemps opposée, en France, à toute relation entre les gouvernants et les gouvernés, entre les représentants du pouvoir exécutif et les citoyens » (Cotteret, 1991 : 122 ; Ollivier-Yaniv, 2000 : 37), en lien avec les affres historiques du plébiscite. Ainsi, lorsque Doumergue, alors président de la République s'adresse directement aux citoyens au travers de TSF le 24 mars puis le 17 juillet, il reçoit de vives critiques. D'abord, Léon Blum déplore son acte en écrivant dans *Le Populaire* : « le JE et MOI du président Doumergue commencent à prendre un peu trop de place » puis, Pierre de Pressac au sein de la revue *Politique et parlementaire* : « ainsi, M. Doumergue, issu d'un mouvement de l'opinion, soutenu par l'opinion, reste en communication directe avec l'opinion » (cités par Cotteret 1991 : 123). Dans cette perspective, il appert qu'information et propagande soient sans nul doute « un enjeu de l'équilibre des pouvoirs entre le Parlement et le pouvoir exécutif. Le principe selon lequel les gouvernants et les gouvernés n'ont pas à entretenir de relations directes fait de ses tenants des acteurs dominants de l'espace politique et fonde la définition légitime de la démocratie représentative » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 39). Ainsi, Grévy déclarait lors d'un discours : « l'électeur n'a qu'un droit, celui de choisir son mandataire. Il n'est pas capable de faire les lois-lui-même et c'est pour cela qu'il doit choisir celui qui les fera » (cité par Cotteret, 1991 : 123), illustrant la conjoncture sur laquelle s'est construite la IIIe République. Par ailleurs, le point précis du régime représentatif serait « d'exclure systématiquement le peuple de la puissance de vouloir c'est-à-dire de décider, pour l'État, et de réserver celle-ci aux seuls représentants » (Carré de Malberg, 1985, *op. cit.*). Nonobstant, il existe tout de même un intérêt à diffuser de l'information organisée par les représentants du pouvoir exécutif et plus particulièrement lorsqu'elle peut faire rayonner la France en diffusant au-delà des frontières une information véhiculant l'image d'un pays solide, et lorsqu'elle est constitutive d'un potentiel facteur de paix (Ollivier-Yaniv, 2000 : 41). Finalement, la politique d'information et de propagande se construit de manière protéiforme et paradoxale :

> « La confusion de l'information et de la propagande d'État, et leur disqualification républicaine et démocratique se trouvent ainsi normativement fondées par un contexte

> institutionnellement et idéologiquement fort au sein duquel les gouvernements ne parviennent pas à se donner les moyens de définir la spécificité de leur action en matière d'information. Tout se passe comme si l'on préférait croire, et surtout faire croire, que toute politique d'information d'État est par définition réservée aux régimes autoritaires » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 45).

Dès lors, « l'échec de la propagande en démocratie » s'oppose largement à sa réussite alarmante sous Vichy (Georgakakis, 1997 : 138), période placée sous l'égide des années noires de ce régime. À cet égard, il faut noter que la communication d'État durant cette période était affiliée à de la propagande, affirmant les hypothèses selon lesquelles les pratiques sous Vichy, faisaient penser à un régime totalitaire, avec pour résultat principal une volonté d'effacer ces souvenirs et plus précisément ces pratiques de la mémoire collective (Ollivier-Yaniv, 2000 : 46).

Le moment marquant de La Libération établit une nouvelle étape caractérisée par un intérêt probant pour la démocratie. Les déclarations émises par l'État se font plus informatives qu'obligeantes. Cependant, l'enjeu est maintenant de trouver l'équilibre entre un État qui devint à la fois énonciateur, annonceur et législateur (Ollivier-Yaniv, 2000 : 54). En outre, après une période marquée par la réorganisation de différents secteurs économiques notamment celui de la presse, de multiples débats et questionnements venant des gouvernants émergent dans l'espace public, en particulier sur le droit d'expression[28] ainsi que sur le droit à l'information de la part des citoyens sur les activités de l'État[29]. Ainsi, il devint nécessaire de penser la propagande comme outil démocratique, dès lors qu'elle « tend à enseigner et à renseigner plutôt qu'à envoûter[30] ». En ce sens, l'information gouvernementale devient un outil de pédagogie politique (Ollivier-Yaniv, 2000 : 89), mais également l'outil de réflexion d'un individu exerçant pleinement sa citoyenneté à l'aune d'un régime libre et démocratique. Toutefois, la question de

[28] « Chaque tendance de notre opinion doit pouvoir s'exprimer (à la radio), en respectant par son ton les caractères indispensables à l'exercice normal d'une liberté conforme à la vie même d'une démocratie. Je crois néanmoins au contrôle qu'a le droit d'exercer le gouvernement librement désigné d'un régime démocratique auquel incombe finalement toutes les responsabilités » s'exprima Mitterrand, ministre de l'Information, lors d'une séance à l'Assemblée Nationale le 28 août 1948 (Cité par Ollivier-Yaniv, 2000 : 83).

[29] « Dans ce débat permanent, le gouvernement ne peut rester un interlocuteur passif, car il n'a pas le droit de laisser l'opiniondans l'ignorance des soucis et des problèmes qui le préoccupent au nom même des intérêts généraux dont il est comptable devant la nation. Au siècle de la presse à grand tirage, des révolutions successives dans les techniques d'expression, au moment où la télévision conquiert chaque jour des audiences nouvelles et où, parallèlement, de vastes mouvements idéologiques, appuyés sur des formations disciplinées et agissantes, s'efforcent quotidiennement de dominer la pensée, aucun gouvernement ne saurait, sans faillir, se dérober à cet impérieux devoir d'information, de justification, voire de simple défense (…) Nous sommes tenus, pour rétablir une certaine parité, sinon un équilibre nécessaire, d'offrir dans le même temps au gouvernement responsable de jouir, lui aussi, de cette liberté d'expression » Jacquet, Secrétaire d'État à l'information lors d'une séance à l'Assemblée Nationale le 13 mars 1956 (Cité par Olivier-Yaniv, 2000 : 87).

[30] Gazier, alors ministre de l'Information, lors d'une séance à l'Assemblée nationale le 15 août 1951 (Cité par Olivier-Yaniv, 2000 : 88).

l'accessibilité et de la compréhension de l'information se pose, au regard des activités gouvernementales qui ne font pas forcément sens pour le peuple français. Ainsi, « l'information délivrée aux citoyens apparait comme devant être transformée pour être appréhendée, pour être digérable » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 92), transformant selon Ollivier-Yaniv le processus d'information gouvernementale en vulgaire exercice de normalisation de la propagande. Ce principe a par ailleurs été mis en lumière au sein des travaux de Schumpeter sur la critique de la doctrine classique de la démocratie. La rationalité des choix des individus reposerait sur l'incarnation de sa volonté à obtenir des résultats, dès lors que les questionnements émis correspondent à sa réalité et donc à ses préoccupations. Par conséquent, la publicité politique en devient corrompue, faussée en raison de son caractère nécessairement idoine, plutôt que d'essayer de faire comprendre aux citoyens les enjeux réels qui ressortent de certains événements ou problématiques sociales et politiques. De cette manière :

> « Le discours sur l'information gouvernementale porte ainsi en germe des questions inhérentes à la pratique elle-même, quand bien même celle-ci n'est encore que peu développée mais que les gouvernants semblent déterminés à la mettre en application. Jeux de mots et subtilités rhétoriques sur le thème de la propagande raniment un temps le débat pour mieux tenter de le circonscrire et même, de continuer à évacuer le terme lui-même des catégories acceptables et reconnues du champ politique français » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 94).

Ainsi, un « nouvel ordre du discours » émerge, mettant en exergue l'accessibilité d'un nouveau champ appuyé sur la rationalité, « dont l'émergence et la reconnaissance vont procéder de la rencontre et des déterminations réciproques entre des pratiques discursives et les transformations du champ institutionnel, directement liées à des changements politiques sociaux » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 94). Au regard de ces questionnements nouveaux, une nouvelle fonction gouvernementale émerge, où il est de rigueur de s'éloigner des prérogatives sur les interactions entre le corps sociétal et le pouvoir exécutif. Ainsi, il s'agirait de repenser la communication gouvernementale comme nécessité démocratique : il est du devoir de l'État de s'adresser aux populations sur les informations qui relèvent de l'intérêt général. Par ailleurs, « le couple « droit à l'information/obligation d'informer » peut apparaître comme un « nouvel arcane de pouvoir » (Lascoumes ; Le Galès, 2004 : 24). En outre, « avec le développement des États providence et, surtout, avec l'intense interventionnisme qui l'a accompagné, le néo-

corporatisme, l'interpénétration croissante des espaces publics et privés ont rendu nécessaire un assouplissement des rapports gouvernants/gouvernés » (Lascoumes ; Le Galès, 2004 : 24).

Ce faisant, après plusieurs tentatives laborieuses du fait d'une « méfiance historique, car constitutionnelle » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 37), il faudra attendre l'année 1964 pour voir émerger quelques réflexions sur la mise en place d'une coordination de l'information gouvernementale. À cet égard, trois entités majeures sont consacrées aux pratiques informationnelles gouvernementales de 1964 à 1976 : le SLII, Service de liaison interministériel pour l'information (de janvier 1964 à octobre 1968) le CII, Comité interministériel pour l'information (de décembre 1968 à juin 1974) puis, la DGI, Délégation générale de l'information (Carassik, 1994 : 94). Toutefois, ces organismes sont perçus comme des officines de propagande, plutôt que comme des organismes faisant circuler la communication gouvernementale. Par ailleurs, « leur action est le plus souvent occulte, et leurs objectifs parfois difficiles à déterminer » (Cotteret, 1991 : 125). Ainsi, lorsque le SID, Service d'Information et de Diffusion du Premier ministre est créé en 1976, nous assistons à un progrès, bien que timide, sur ses prédécesseurs. Ses objectifs sont patents : être à l'écoute de l'opinion publique en ayant les outils nécessaires : « il possède une banque de sondages tout à fait complète : sondages qu'il a lui-même commandé, sondages effectués à titre privé, sondages commandés par les instituts spécialisés » (Cotteret, 1991 : 126). Ces sondages sont profitables au gouvernement, qui, grâce à leurs interprétations, pourra connaitre l'état d'esprit des Français ou plutôt l'opinion majoritaire. Le SID est également chargé de transmuter les décisions prises par les gouvernants afin de les rendre compréhensibles pour les gouvernés, voire même d'expliciter la politique gouvernementale. Céans, il y a une volonté de créer des liens entre gouvernants et gouvernés, pour ainsi sensibiliser l'opinion sur les questions d'intérêt général.

2.2.2 L'économie de la communication gouvernementale

Nous avons vu dans quel contexte historique et politique émerge la genèse de la communication gouvernementale. Il nous faut maintenant réfléchir à la manière dont ce nouveau dispositif s'articule, s'organise, et à ses modalités d'action, finalement il nous faut penser à l'économie de la communication gouvernementale afin de « reconsidérer les deux versants symboliques de la communication gouvernementale – d'une part l'adresse aux citoyens et d'autre part la connaissance de l'opinion publique – à l'aune d'une analyse

dynamique, relationnelle et parfois conflictuelle du phénomène » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 160). Il est maintenant reconnu qu'il est du devoir de l'État de communiquer envers les citoyens, procédure relevant de l'intérêt général. Ainsi, l'État doit s'exprimer sur les affaires publiques « au nom des institutions qui le constituent, ceci indépendamment des personnes qui le représentent temporairement au nom des partis politiques » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 162). L'objectif de la communication gouvernementale est de « faire connaitre et faire valoir une action auprès des individus qui, en raison de leur position politique, économique ou culturelle, sont des intermédiaires sociaux essentiels, particulièrement à l'échelle locale » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 164). De leur côté, Lascoumes et Le Galès intègrent la communication gouvernementale dans les instruments de l'action publique : « à titre indicatif, on peut dresser un catalogue minimal de ces instruments : législatif et règlementaire, économique et fiscal, conventionnel et incitatif, informatif et communicationnel » (2004 : 12). Dans cette perspective, le dessein de la communication gouvernementale n'est pas seulement lié à des questions d'information et de communication, mais également à des questionnements d'ordres sociologiques et politiques. Par ailleurs : « un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur » (Lascoumes ; Le Galès, 2004 : 13).

Au regard de l'économie de la communication gouvernementale, se pose la question des budgets alloués à la publicisation des informations d'État, en lien avec les outils employés, notamment les moyens de communication dits de masse. Ainsi, des questionnements émergent quant à la légitimation de l'utilisation des dépenses des fonds publics pour la communication gouvernementale. En effet, « au cours des années 80, le nombre des actions et le budget global de la communication gouvernementale ont effectivement connu une croissance sans précédent » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 206). En outre « la part relative de la télévision a connu une évolution similaire : de 1983 à 1990, elle acquiert une importance particulièrement remarquable » (*ibidem*). En ce sens, les justifications deviennent nécessaires de la part des institutions publiques, quant au respect de l'intérêt général – *pro parte* les avantages de nature démocratique – ainsi qu'au regard de l'effectivité d'une communication « dite sociale selon une acceptation fonctionnaliste : l'objet constitue un construit destiné à remplir un certain nombre de fonctions sociales » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 207). Dans cette perspective, les institutions doivent intervenir pour le bien commun, l'équilibre de chaque individu, ceci dans l'objectif de

tendre vers une nation au style de vie qui conviendrait à chacun. En outre, la communication gouvernementale se découperait en plusieurs catégories : une distinction nécessaire afin de dénommer les moyens divers et variés par lesquels l'institution publique communique sur ces pratiques, compétences et besoins. Dès lors, sont distinguées quatre catégories. La première concerne l'information diffusée auprès des citoyens sur leurs nouveaux droits. La seconde, serait liée aux devoirs des citoyens et reposerait sur la volonté de changer les comportements, mentalités et attitudes des individus. L'État se place, céans, en tant qu'instituteur du social « au travers de campagnes de prévention sociale mais aussi d'actions à caractère culturel » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 211). Au sein de cette catégorie se placent également les campagnes qui promeuvent le citoyen comme acteur de la vie civique et politique. La troisième catégorie serait la volonté de provoquer l'action du citoyen vers l'État, « également les campagnes sur l'image d'une institution gouvernementale et de la nation » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 213). La dernière catégorie, bien que rarissime, concerne les campagnes visant à informer les publics sur la politique menée par le gouvernement. En définitive au sein de ces différentes catégories, « à l'égard des phénomènes de communication de masse, on retrouve trois processus cognitifs élémentaires : informer et faire connaitre, faire comprendre ; faire changer les attitudes et les comportements. En tant que tels ils constituent les différentes composantes de l'effet global de persuasion » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 218). Par ailleurs, ils sont tout à fait similaires aux objectifs de communication que l'on retrouve au sein d'un plan de communication : les objectifs cognitifs, conatifs et affectifs. Ainsi, se développe l'idée d'un État annonceur, terme directement en lien avec le milieu de la publicité, posant la question du « marketing gouvernemental ». Cette forme de marketing serait une branche du marketing politique et regrouperait « le marketing des services gouvernementaux et le marketing de l'exécutif gouvernemental » (Lavigne, 1997 : 120). Le marketing des services gouvernementaux serait lié aux lois déjà votées et correspondrait à l'accessibilité des citoyens à certains services payés en lien avec les taxes, également au fait de se conformer à certains comportements pour le confort des individus au sein de la société. Le marketing de l'exécutif gouvernemental serait de son côté plutôt lié au marketing politique qui consiste à « vendre » un produit de qualité céans, l'intervention gouvernementale de la part des exécutifs dans le but d'obtenir des voix pour être élu ou réélu, ou encore pour acquérir l'approbation des citoyens sur les projets de loi en cours. Dans cette perspective :

> « L'instrumentation de l'action publique est donc un moyen d'orienter les relations entre la société politique (*via* l'exécutif administratif) et la société civile (*via* ses sujets administrés) par des intermédiaires, des dispositifs mêlant des composantes techniques (mesure, calcul, règle de droit, procédure) et sociales (représentation, symbole). Cette instrumentation s'exprime sous une forme plus ou moins standardisée qui constitue un passage obligé pour l'action publique et mêle des obligations, des rapports financiers (prélèvements fiscaux/aides économiques) et des moyens de connaissance des populations (observations statistiques) » (Lascoumes ; Le Galès, 2004 : 21).

La communication gouvernementale connut de multiples mutations. D'abord pensée comme un « des attributs totalitaires de la propagande d'État » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 304), ce nouveau mécanisme du gouvernement s'impose comme une nécessité démocratique, un tropisme incontournable en matière de médiation entre le corps politique et le corps sociétal. Cependant, si la volonté de concilier « la démocratie et sa forme représentative » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 305) existe, la représentation de l'État en action au travers de l'instrumentalisation de l'action publique et politique, s'apparente à la théâtralisation de ses relations de pouvoir : « tout se passe comme si l'État entrait en concurrence quant à la représentation de son action et de son image, et se dotait pour ce faire de ses propres instruments – et non des moindres » (Ollivier-Yaniv, 2000 : 306).

2.2.3 Les associations : coproductrices de l'action publique

La société civile et les pouvoirs publics font parfois usage d'un même espace public à destination des mêmes publics, dans un même objectif : mobiliser les citoyens pour une cause qui est de l'ordre de l'intérêt général. En ce sens, certains auteurs considèrent les associations comme des instruments de la politique publique et de l'administration. En premier lieu, elles permettent de « contourner les règles strictes d'embauche dans la fonction publique, parfois pour mieux payer les salariés et pour échapper aux normes en vigueur » (Cottin-Marx, 2019 : 50). En outre, elles contribuent à la valorisation de la fonction publique en permettant aux citoyens de participer à la construction de missions à caractère public. Les associations deviennent donc des émissaires de l'action publique au sein de différents domaines d'intervention comme la lutte pour les droits des femmes, la lutte contre l'usage des drogues, la politique de lutte contre l'exclusion et la lutte contre le sida (Cottin-Marx, 2019 : 51).

Ainsi, les associations peuvent devenir co-actrices et coproductrices de l'action publique. C'est notamment le cas pour les campagnes grand public de prévention du sida, question qui s'est vue rapidement réifiée en objet politisé, et plus particulièrement depuis les années 1980 lorsque « les acteurs de la « société civile » ont su se structurer, publiciser les questions sociétales que posait la maladie et contribuer à un investissement important des pouvoirs publics dans ce domaine de la santé publique (en termes de moyens et de capital politique » (De Oliveira, 2014 : 129). Cependant, si les acteurs de la société civile ont pu obtenir les transformations sociales souhaitées, comme la mise en place de nouvelle mesures liées à la question des soins et du dépistage, l'éréthisme entre ces derniers et les pouvoirs est virulent, plus particulièrement au regard de la co-élaboration des campagnes grand public (De Oliveira, 2014 : 129). Cette virulence dans ce contexte, s'expliquerait par la réticence de l'État, à rendre visible l'homosexualité dans les médias de masse, alors qu'il s'agit d'une des principales revendications des associations. Ainsi, les pratiques communicationnelles des « nouveaux intellectuels intermédiaires » favoriseraient le « passage d'un espace public dominé par le politique en un espace public dominé par le social » (De Oliveira, 2014 : 131). De cette manière, l'intellectualisation de la vie privée mènerait à la « publicisation de nouvelles questions sociétales légitimes » (De Oliveira, 2014 : 131). En outre, « la crise de l'État-providence a élargi l'espace public par le fait d'une multiplication de ces objets et de ces moyens ; en d'autres termes, par une multiplication des « questions » sur lesquelles portent la publication, des « médiateurs » qui s'en font écho et des instruments mis en œuvre par l'État pour y répondre notamment ceux liés à la communication publique » (De Oliveira, 2014 : 131). L'indépendance des associations serait fortement constituante de leurs caractéristiques. Celle-ci serait par ailleurs à l'origine de la contestation d'un corps sociétal, délié des pouvoirs publics. Cette contestation qui naquit de l'indépendance de ces nouvelles intelligences, pourrait être une révolte de la société au sein d'elle-même.

La question de l'homosexualité devient donc un enjeu en termes de co-production des campagnes grand public. Il nous faut préciser que « l'épidémie du sida soulève des enjeux sociétaux qui dépassent les seuls enjeux de santé publique. En effet, l'épidémiologie a montré dès le début des années 1980 que la maladie touchait majoritairement des individus aux modes de vies stigmatisés : les prosituté-e-s, les toxicomanes, les migrants et les homosexuels » (De Oliveira, 2014 : 133). Pour autant, la construction des messages de la part de l'État, s'est concentrée entre 1987 et 1993 sur la transmission de la maladie lors de pratiques hétérosexuelles.

De fait, « dans le cadre d'une épidémie qui touche essentiellement les homosexuels, le fait de ne pas les mettre en scène dans les campagnes grand public est perçu comme une discrimination des pouvoirs publics vis-à-vis de l'égalité des citoyens face à la santé publique, mais également comme le manque d'une volonté de l'État de participer à la reconnaissance d'une forme de sexualité » (De Oliveira, 2014 : 133). Dès lors, les associations souhaitent participer à l'élaboration des stratégies de communication des pouvoirs publics afin de transmettre une représentation plus véridique de ce qu'elles perçoivent sur le terrain. Par ailleurs, le tissu associatif s'est mobilisé « dans la lutte contre le sida avant même que les pouvoirs publics ne développent une action publique cohérente et pérenne pour lutter contre l'épidémie » (De Oliveira, 2014 : 135). Il existe finalement une interdépendance entre l'État et le tissu associatif : « le premier a besoin de moyen financier, le second a besoin d'expertise et de moyens humains » (De Oliveira, 2014 : 145).

2.3. L'humanitaire : un défi pour la démocratie ?

Dans son ouvrage *Si c'est un homme* (1947) Primo Levi écrivain italien et célèbre survivant de la Shoah tenait l'hypothèse suivante : la société contemporaine, grâce à l'information, peut tout savoir sur tout. En outre, il postulait le fait que savoir changerait quelque chose. L'ouvrage de Gonnet[31] veut démontrer le contraire : « savoir, l'insupportable ne change rien » (Gonnet, 1999 : 1). Ainsi, selon Gonnet, l'information démobiliserait plus qu'elle ne mobilise : devant la vision d'actes de barbarie, un sentiment d'impuissance grandirait en nous, réveillant nos blessures et nous mènerait vers l'apathie. Tout au long de son ouvrage Gonnet tente de répondre à la question suivante : comment la blessure d'information est-elle vécue par l'humanité ? Dans la première partie du livre, l'auteur expose l'expérience du désarroi : ses étudiants témoignent de leur souffrance, de leur incompréhension face aux informations qui circulent dans l'espace médiatique. Ces informations négatives font vivre un traumatisme médiatique paralysant : « le spectacle brusque de la souffrance d'autrui, souvent paralyse. Domine alors un sentiment de suffocation, d'asphyxie » (Gonnet, 1999 : 12). Pour autant, paradoxalement, nous aurions ce besoin de savoir et d'être informé sur ce qui se déroule dans le monde, nous laissant l'impression que le fait d'être informé favoriserait une meilleure gestion de nos vies. La question serait surtout la suivante : que faire face à ces atrocités ? Sommes-nous concernés si nous ne sommes pas directement touchés ? Ces questionnements sont-ils adéquats

[31] Les médias et l'indifférence : blessure d'information. 1999, Gonnet Jacques.

face à ce problème ? Céans, débute la blessure de l'information : nous avons accès à l'information, mais nous ne pouvons rien y changer. L'hypothèse de Primo Levi s'avère alors fausse : savoir ne change rien.

« Pour l'homme, il semblerait que, plutôt que de culpabilité, on puisse se demander s'il ne s'agit pas d'abord de découvertes de la conscience au sens où Vladimir Jankélévitch parlait de ce dégoût insurmontable que nous inspire l'insupportable » (Gonnet, 1999 : 38). La culpabilité, renverrait finalement « à la souffrance morale d'être spectateur de l'indignité humaine » (Gonnet, 1999 : 39). En ce sens, Levinas explique que : « souffrir avec l'autre, souffrir pour autrui. Cela est le commencement d'une humanité difficile ». Cette aptitude à souffrir pour l'autre relèverait donc de la dignité humaine. Par ailleurs, « la passion de la ressemblance et l'identification à l'autre sont, comme l'a montré Tocqueville, les moteurs de la dynamique démocratique » (Maillard, 2007 : 7). Ensuite, Gonnet aborde la question de la compassion qu'on distingue difficilement de la pitié, tant et si bien qu'en allemand le même terme est utilisé pour désigner ces deux vocables. Pour autant, la pitié n'a pas bon dos : « une certaine approche contemporaine taxe la pitié de condescendance ou même de mépris pour l'autre » (Gonnet, 1999 : 41). Afin de distinguer la compassion de la pitié, Arendt explique que la compassion engendre le silence de la parole alors que la pitié se réfère à une émotion probante, révélatrice, une émotion qui susciterait l'envie de soulager l'autre. Nous souhaitons soulager l'autre, car nous pensons partager sa souffrance. Enfin, il explique que nous nous sentons impuissants. Faisant face à cette impuissance nous voulons nous révolter, et puis nous nous questionnons : est-ce que les médias nous manipulent ? Cherchant l'origine de ces maux et de cette blessure de l'information nous pouvons nous demander : pourquoi est-ce que nous avons accès à cette information plutôt qu'à une autre ? De manière évidente, l'auteur explique que ces questionnements, ces envies de révolte, de s'exprimer, de dénoncer au travers d'une exhortation par exemple, n'auront pas les mêmes conséquences si l'on se trouve sous un régime démocratique, ou dans un pays dirigé par un gouvernement dictatorial. Il faudrait aussi se méfier de la manière dont nous pensons comprendre la souffrance de l'Autre : « l'Autre parce qu'il est autre, justement, n'est jamais à la mesure de notre conscience » (Gonnet, 1999 : 43). En outre, la souffrance de l'Autre pourrait entraîner des attitudes contraires entre l'ignorance et le rejet ou la bienveillance et la dénonciation. L'auteur aborde ensuite le sujet au travers des stoïciens : pour ces philosophes, il existerait une conscience générale de la situation tragique de l'homme qui, conditionné par son destin, devrait être dans l'acceptation et la résignation. Ainsi, selon

cette doctrine philosophique, atteindre le bonheur serait accessible à tous : « il faut aller vers la vertu, vers une élévation de l'âme. Alors la santé, la maladie, la pauvreté, la richesse, le plaisir et la souffrance n'auront plus le même sens. La mort elle-même deviendra « indifférente » » (Gonnet, 1999 : 57). Par ailleurs, selon Aurèle, « même la gueule du lion, les poisons mortels, tout ce qui peut nuire, comme les épines, la boue, sont des accompagnements de ces choses si nobles et si belles ». Partant, Gonnet établit une jonction entre la tradition juive et la pensée chrétienne : dans la pensée juive, tout homme doit se tourner vers celui qui souffre plus que lui et celui qui détourne le regard pour ne pas voir le pauvre ou le malheureux, transgresse les valeurs dictées par la Thora car afin de servir le Roi céleste, il faudrait d'abord savoir servir son prochain. Toutefois sur ce dernier point il relativise : celui qui vient vers moi me demandant de l'aide, pourrait aussi chercher à me tromper, à abuser de moi (Gonnet, 1999 : 60). La pensée chrétienne elle, s'inscrit dans une logique stoïcienne mais dans l'univers de la pensée du judaïsme. En outre, « dans la conscience religieuse il est souvent fait référence aux épreuves de Job, parce que pour la première fois dans les Textes sacrés apparait l'insupportable sans raison » (Gonnet, 1999 : 67). Dans cette perspective, Nietzsche apporte un nouveau regard sur la conception de la souffrance de l'autre. Allant à l'encontre de la pensée du courant des Lumières, selon lui l'altruisme n'existerait pas et ne serait qu'une notion égoïste, une antique illusion qu'aurait l'humanité, des réponses illusoires et rassurantes sur notre ignorance : « dans cet élan vers l'autre qui nous anime, c'est la recherche du pouvoir sur l'autre qui est en jeu » (Gonnet, 1999 : 78). Plus radical encore, la souffrance d'autrui serait un spectacle oblitérant l'ennui existentiel de l'homme. L'homme éprouverait du ressentiment envers lui-même et envers les autres : il voudrait se punir lui-même, mais tournerait aussi sa vengeance vers autrui. Ainsi, selon Nietzsche la société aurait vécu l'effondrement de ses valeurs comme crise de son fondement. Il faut sans nul doute noter la critique acide qu'effectue l'auteur de la chrétienté au travers de sa célèbre expression : « Dieu est mort ». L'homme à travers les images et les informations que lui transmettent les médias, se demande ce qu'il peut faire face à ce désarroi. En outre, la mystification des médias rendrait plus forte la souffrance que l'on éprouve lorsque l'on se retrouve dans la réalité car il n'y aurait plus d'imaginaire.

Ainsi, « dans une société aux mœurs pacifiées et à l'information instantanée, où « mon lointain » devient aussi « mon prochain », cette nouvelle passion humanitaire » transforme la vie politique » (Maillard, 2007 : 7). Partant, « l'éclosion à grande échelle d'actions dites « humanitaires » apparait alors comme une réponse contemporaine à la souffrance d'autrui »

(Gonnet, 1999 : 117). Une réponse immédiate, imprégnée d'espoir qui pose d'autres questions : « quel jeu se joue entre les États et l'Action humanitaire ? L'irruption du politique (par exemple la création d'un secrétariat d'État à l'action humanitaire) n'est-il pas la preuve de ces liens qui atténuent nécessairement la probité du mouvement ? » (Gonnet, 1999 : 118). L'humanitaire devient sans nul doute, un enjeu pour la démocratie. C'est ainsi que l'influence de cette idéologie « au départ souterraine, modèle désormais non seulement l'action politique et le comportement des gouvernants, mais aussi la relation des individus à la chose publique » (Maillard, 2007 : 7).

2.3.1 Éclosion historique des organisations non gouvernementales

La création des organisations non gouvernementales n'est pas apparue *ex nihilo*. Contrairement aux idées reçues, leur émergence ne date pas de l'après-guerre. Ce faisant, il convient de resituer l'existence des ONG dans une perspective historique, afin de « percevoir tout l'apport de ces organisations au monde politique, économique et social contemporain » (Doucin, 2007 : 20). Leur existence est bien antérieure à la Première Guerre mondiale, dont leurs lointains aïeux seraient les congrégations monastiques chrétiennes ainsi que les confréries chevaleresques du Moyen Âge, objet de pouvoir et « produit d'un altruisme privé qui décide de s'immiscer dans les affaires internationales, à des fins de solidarité et sur la foi de principes d'humanité censés fonder, progressivement, une véritable *société civile internationale* » (Quéinnec, 2004 : 13). Une certaine laïcisation de la philanthropie permet en premier lieu à la noblesse et aux individus issus de la haute bourgeoise d'effectuer des actes charitables, afin de venir en aide aux citoyens du peuple nécessiteux (Doucin, 2007 : 24). Dans cette perspective, ils fondent des hospices dans le but d'accueillir les pauvres, les malades, les orphelins, les personnes très âgées et les indigents de la société. Pour exemple, les Hospices de Beaune, sont une célèbre institution fondée par le riche chancelier Nicolas Rolin au 15ème siècle, qui œuvre encore aujourd'hui sous l'appellation d'Hospices Civils de Beaune dont l'activité est la vente de vins et dont les recettes sont reversées à des œuvres de charité. En outre, « au XVIIe siècle en France, Vincent de Paul et Madeleine de Lamoignon donnent à la monarchie absolue une image charitable utile en ces temps de Contre-Réforme avec la création d'un ordre composé de femmes du peuple, les Filles de la charité » (Doucin, 2007 : 24). Si la Révolution française entrave les œuvres charitables des ordres religieux qui se retrouvent exilés et de la noblesse évincée et démunie, la Restauration leur permet de reprendre leurs activités : « des notables,

souvent inspirés par la Franc-Maçonnerie, créent la Société Philanthropique des dispensaires et des soupes populaires » (Doucin, 2007 : 25). La haute bourgeoisie y trouve la légitimation de son nouveau statut social. Le monument dédié à l'épouse du fondateur du Bon Marché à Paris, square Boucicaut, qui immortalise son activité philanthropique est, à cet égard, édifiant : « des pauvres lui baisent la main avec reconnaissance » (Doucin, 2007 : 25).

La fin du 18ème marque d'importants mouvements contestataires pour l'abolition de l'esclavage : en 1775 naquit la Société de Pennsylvanie, en 1786 la Société des amis des Noirs. En France, une société similaire émerge en 1788, fondée par Brissot et rejoint par de grands personnages historiques dont Lavoisier, Mirabeau et Lafayette. Ils deviendront, les grands inspirateurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Après une lutte acharnée lors de la Révolution française entre les partisans de l'abolition rejoint par Robespierre et les opposants dont Barnave, le 4 février 1794, les Amis des Noirs réussissent à faire en sorte que la Convention déclare « aboli l'esclavage des nègres dans les colonies (et que) tous les hommes sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution » (Doucin, 2007 : 37). Toutefois, elle sera rétablie par Napoléon Bonaparte en 1802 et il faudra attendre 1848 pour qu'elle soit définitivement abolie sous l'impulsion de Victor Schœlcher. Nonobstant, « cette situation ne sera que de courte durée : sous le Second empire (1852-1870), les associations seront soumises à autorisation préfectorale ; cela ne va cependant pas les empêcher de se multiplier » (Cottin-Marx, 2019 : 11). Ainsi, à la fin du 20ème il existe en France plus de 45 000 associations.

Les intellectuels se constituent en une riche diaspora pour soutenir publiquement les multiples causes solidaires et dénoncer les barbaries de la guerre, céans la guerre d'indépendance grecque au 19ème siècle, notamment Victor Hugo au travers de ses textes sur le jeune Grec et Eugène Delacroix dénonçant les Massacres de Chios. Ainsi, l'idée selon laquelle, les interventions étrangères deviennent nécessaires, marque « une évolution de l'approche caritative vers une dimension politique » (Doucin, 2007 : 26). Face aux atrocités de la bataille de Solferino, l'homme d'affaires Suisse Henry Dunant s'indigne et décide de créer « une organisation caritative privée qui prend pour symbole une croix rouge » (Doucin, 2007 : 26). Cette organisation deviendra la Croix-Rouge Internationale. Après la Seconde Guerre mondiale, la création de grandes ONG humanitaires prolifère. 1937 : *Foster Parents Plan for Children in Spain* afin d'aider les jeunes enfants devenus orphelins après la guerre civile, 1939 :

le Comité Inter-mouvements Auprès Des Évacués (Cimade) en France né des Églises protestantes afin de venir en aide aux réfugiés qui fuient le nazisme, 1942 en Grande-Bretagne, *l'Oxford Committee for Famine Relief* (Oxfam) afin de lutter contre la famine qui s'établit en Grèce suite à l'occupation du Reich allemand. Au même moment, fleurissent plusieurs initiatives publiques dont le Plan Marshall et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird). Dans cette perspective, « le mouvement ONG accompagne et complète l'action des pouvoirs publics débordés par l'importance des problèmes de l'après-guerre. Il ne se cantonne pas à l'aide et cherche à peser sur les décisions publiques » (Doucin, 2007 : 27).

Quelle est la définition d'une ONG de nos jours ? Son invention viendrait de la Charte des Nations unies datant du 26 juin 1945, qui érige dans son article 71 la mention suivante : « le Conseil économique et social peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent des questions relevant de sa compétence » (Quéinnec, 2004 : 13). Ainsi, les ONG seraient supposément des associations qui poursuivent délibérément des objectifs non lucratifs[32] et qui ont pour dessein d'œuvrer pour l'intérêt public. Elles auraient la particularité d'être détachée de l'État, et donc d'être indépendantes des instances publiques et politiques. Elles sont, dans le cadre national français, régies par la loi 1901 : « Le 1er juillet 1901, Pierre Waldeck-Rousseau, alors président du conseil de la IIIe République, faisait adopter la loi « relative au contrat d'association ». Cette loi, aujourd'hui communément appelée « loi 1901 », fonde le droit d'association. Elle ouvre le droit aux citoyens de s'associer librement sans autorisation préalable » (Cottin-Marx, 2019 : 7). Par-là, elles sont des associations dites « de fait ». L'article 5 précise qu'elles devront être rendues publiques, si elles souhaitent en tant que personne morale jouir de leur capacité juridique. Ainsi, l'association doit « être déclarée en préfecture et faire connaître son titre, ses buts, son siège, le nom, la profession et la nationalité de ses dirigeants. L'association est ainsi rendue publique par une insertion au *Journal officiel* » (Cottin-Marx, 2019 : 15).

Partant, Doucin remet en cause la distinction sans équivoque qui vient directement de la partie « non-gouvernementale » du vocable. Selon lui et nous rejoignons son propos, les ONG ont montré à travers les époques, qu'elles furent « l'un des ferments de la création des

[32] Le non lucratif signifie qu'il est interdit de redistribuer les profits et les excédents financiers aux membres d'une association. Ainsi, ces surplus économiques doivent servir au bon fonctionnement de l'association.

États modernes » (Doucin, 2007 : 108). Ce faisant, elles s'inscrivent « simultanément dans une dimension supranationale, grâce à leur implication dans le fonctionnement des organisations intergouvernementales » (Doucin, 2007 : 108). Par ailleurs, en France, les services fournis par le tissu associatif sont historiquement corrélés avec l'action caritative religieuse, aujourd'hui communément liés aux institutions de droit public. Dans cette perspective, il y aurait un nombre considérable d'associations à but non lucratif qui pourraient être entendues comme des « organisations parapubliques » (Quéinnec, 2004 : 17). Pourtant, elles sont également à caractère privé. Ainsi, l'une des premières caractéristiques des ONG serait d'être « des organisations privées à vocation publique » (Quéinnec, 2004 : 17). Elles représentent sans nul doute, les formes contemporaines de la société civile. Par ailleurs, à cet égard « la philosophie s'est, en effet, intéressée à ce face à face entre la société civile et l'État, dans lequel elle a identifié une dialectique complexe et riche » (Doucin, 2007 : 108). Afin de mieux comprendre la manière dont sont perçues les ONG contemporaines, il convient céans de nous tourner vers la société civile en tant que constituante d'une pensée philosophique.

2.3.2 La société civile : constituante d'une pensée philosophique

La société civile serait un concept venant d'Aristote qui caractérise la communauté politique (*koinônia politikè*), comme substrat idéel de la démocratie. Plusieurs milliers d'années plus tard, Saint Augustin établit une distinction entre la *societas civilis*, cité terrestre, incarnée par l'État, et la cité céleste qui est sur terre incarnée par l'Église. Si l'expression reste « société civile », son sens ne va cesser d'évoluer au fil du temps.

Hobbes dans son ouvrage *Leviathan*, nourrit différemment l'expression société civile. Elle serait, un espace de transition, une alternative à l'état de nature, qui, métaphoriquement parlant, se réfère à une sorte d'arène opposant sauvagement et violemment les États ainsi que les hommes, sans morale aucune, ni mœurs. La société civile serait alors un lieu crée par une superpuissance capable de dominer les hommes les plus naturellement violents, car l'homme serait naturellement mauvais, un animal politique, ne reculant que devant plus fort et plus puissant que lui. Ceci lui vaudra de nombreuses critiques, puisqu'il sera perçu comme un être avalisant l'immoralité et l'injustice, du fait de ses réflexions lucides sur la violence sociale. Si certains voient en Hobbes un pessimisme évident, d'autres perçoivent au sein de ses théories

une certaine lucidité, qui pourrait se révéler extrême car il y aurait chez lui « une trop grande soumission au réel » (Angoulvent, 1994 : 9). En outre, « Hobbes est un théoricien du droit et de la morale politique, mais sans aucune illusion. Le reproche le concernant n'est pas dès lors sa méchanceté ou sa cruauté mais bien sa lucidité, car voir le mal ne signifie pas qu'on le crée » (*ibidem*). Finalement, Hobbes au même titre que Galilée blâmé par son approche laïcisée de la science, l'est pour son approche laïcisée de la pensée politique, tout comme Machiavel. Dans cette perspective, « tous ces auteurs vont être victimes d'une forme d'interdits philosophiques » (Angoulvent, 1994 : 10). Ceci s'explique sans nul doute car en ces temps, seule l'Église se devait d'être un « espace théorique possible pour l'affirmation de la morale politique » (*ibidem*). Ainsi selon Hobbes, la société civile serait un concept capable d'unir la nation et de faire face aux pulsions destructrices du monarque. Rousseau rejoint Hobbes sur certains points, notamment par sa vision du contrat social. Il explique au regard de la conception du *droit du plus fort* que : « le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit & l'obéissance en devoir » (Rousseau, 1780-1789). Selon Rousseau, le terme force n'aurait pas sa place céans : la force est une puissance physique dont ne peut résulter une conception de la moralité. En outre, « céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence » (*ibidem*). Il questionne également la notion de devoir d'où ne ressortirait qu'un galimatias :

> « Car sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause ; toute force qui surmonte la première, succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément on le peut légitimement, & puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ? S'il faut obéir par force on n'a pas besoin d'obéir par devoir, & si l'on n'est plus forcé d'obéir on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout » (*ibidem*).

Ainsi selon Rousseau, la société politique se doit d'être fondée sur la morale et la vertu. Dans la même idée, Kant imagine que la société civile serait à la recherche d'un pacifisme de longue durée entre les nations, au niveau universel. Dans cette perspective, il rédige un essai philosophique sur la « paix perpétuelle entre les États », où il déplore l'état de nature qui serait toujours en proie à devenir un état de guerre :

> « Pour les hommes, l'état de nature n'est pas un état de paix mais de guerre sinon ouverte du moins toujours prête à s'allumer. Il faut donc que l'état de paix soit *établi*,

> car, pour que l'on soit à l'abri de tout acte d'hostilité il ne suffit pas qu'il ne se commette point de tels actes, il faut de plus qu'un voisin garantisse à l'autre sa sécurité personnelle ; ce qui ne saurait avoir lieu que dans un état égal. Hors d'un tel état, chacun est en droit de traiter tout autre en ennemi, après lui avoir inutilement demandé garantie » (Kant, 1880 : 12)

Ainsi, Kant souhaite déterminer de quelle manière une loi naturelle, pourrait garantir la paix perpétuelle. En premier lieu, selon l'auteur il existerait différents mécanismes providentiels propre à la Nature :

> « Dans le mécanisme de la nature auquel l'homme appartient comme être sensible, se montre une forme qui déjà sert de fondement à son existence et que nous ne pouvons rendre intelligible qu'en y supposant une fin poursuivie par un auteur du monde qui la prédétermine. Cette prédétermination nous la nommons en général *Providence divine*, et en tant qu'elle est placée au commencement du monde, *Providence créatrice* (*Providentia conditrix ; semel iussit semper parent. Augustin*). Mais dans le cours de la nature, en tant qu'il s'agit de maintenir cette nature d'après des lois générales de finalité, on l'appelle Providence régulatrice, (*Providentia gubernatrix*) ; en tant qu'elle conduit à des fins particulières, mais que l'homme ne peut prévoir et qu'il ne peut conjecturer d'après le résultat, Providence directrice (*Providentia rectrix*) » (Kant, 1880 : 29).

Somme toute, cela signifie selon Kant que « la nature fait elle-même la chose, que nous la voulions ou non. *Fata volentem ducunt, nolentem trahunt* » (Kant, 1880 : 35). L'auteur pense en outre, que la constitution républicaine serait la seule qui soit en adéquation avec les droits de l'homme, nonobstant elle est « la plus difficile à établir et à maintenir ; le pis est qu'il faudrait, comme on l'a dit, des anges et non des hommes dominés par des penchants égoïstes pour réaliser une forme de gouvernement si sublime » (Kant, 1880 : 35). Ainsi, « si la nature sépare sagement les peuples que chaque État voudrait confondre, soit par ruse, soit par force, et cela d'après les principes mêmes du droit des gens, elle se sert au contraire de l'esprit d'intérêt de chaque peuple pour opérer entr'eux une union, que l'idée seule du droit cosmopolitique n'aurait point suffisamment garantie de la violence et des guerres » (Kant, 1880 : 38).

Finalement, la société civile signifierait selon les philosophes « peuple réuni autour du contrat social » (Doucin, 2007 : 111). Cependant, dans ce contexte le peuple ne contiendrait que la bourgeoisie et les détenteurs d'un certain pouvoir politique. De son côté, Hegel soutient

que l'homme aurait besoin d'une liberté, principe probant de son existence, fondamental à son épanouissement et à son avenir. Tout comme Rousseau qui explique que « renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme, & c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté » (Rousseau, 1780-1789). Alors que l'homme serait un être individualiste, de nature nombriliste, ne pensant qu'à ses propres intérêts, les groupes sociaux penseraient à l'intérêt collectif, ce qui pourrait créer une certaine dichotomie entre les intérêts de chacun et les intérêts collectifs. Cette opposition devient un danger pour la société, et il devient nécessaire de passer outre ces maux sociaux pour aspirer à un avenir commun. De son côté Rousseau expliquait : « c'est ce qu'il y a de commun dans ces différens intérêts qui forme le lien social, & s'il n'y avoit pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne sauroit exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée » (Rousseau, 1780-1789). Selon Hegel, il est du devoir de l'État de s'instituer en tant que médiateur et arbitre, grâce aux mœurs communes qu'il instaure, à la raison citoyenne et à l'application des lois. De fait, l'État « réalise l'ordre universel auquel aspirent les humains » et grâce à lui « l'homme n'est pas libre « contre les autres » mais « avec » les autres, sans pour autant renoncer à sa personnalité » (Doucin, 2007 : 112).

> « En tant qu'effectivité de la *volonté* substantielle, effectivité que celle-ci possède dans la *conscience de soi* particulière élevée à son universalité, l'État est le *rationnel* en soi et pour soi. Cette unité substantielle est une fin par soi immobile, absolue, en laquelle la liberté parvient à son droit suprême, tout comme cette fin ultime a le droit suprême à l'encontre des individus singuliers, dont c'est *l'obligation suprême* des membres de l'État » (Hegel, 1998 : 313).

En outre, selon Hegel, l'État et la société civile seraient structurellement opposés :

> « Si l'État est confondu avec la société civile et si sa destination est située dans la sécurité et la protection de la propriété et de la liberté personnelle, *l'intérêt des individus-singuliers comme tels* est alors la fin dernière en vue de laquelle ils sont réunis, et il s'ensuit également que c'est quelque chose qui relève du bon plaisir que d'être membre de l'État. – Or celui-ci a un tout autre rapport avec l'individu : attendu qu'il est esprit objectif, l'individu n'a lui-même d'objectivité, de vérité et d'ethnicité que s'il en est membre » (Hegel, 1998 : 314).

Selon Doucin, Tocqueville aurait une approche plus poussée qu'Hegel. Il serait par ailleurs, le « véritable fondateur d'une réflexion théorique et pratique sur les organisations de la société civile » (Doucin, 2007 : 112). Lors d'un voyage d'une année aux États-Unis, il met en lien l'élaboration effective de la démocratie avec l'augmentation du nombre d'associations civiles et politiques. Ainsi, sa philosophie est fondée sur la conviction que « les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit et l'esprit humain ne se développe, que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres. J'ai fait voir que cette action est presque nulle dans les pays démocratiques. Il faut donc l'y créer artificiellement. Et c'est ce que les associations seules peuvent faire » (Tocqueville, 1848). En outre, Tocqueville distingue les associations civiles des associations politiques. Les premières, peuvent selon lui exister, sans questionnement. Toutefois, sur les associations politiques il expliquait : « on ne peut se dissimuler que la liberté illimitée d'association en matière politique ne soit, de toutes les libertés, la dernière qu'un peuple puisse supporter. Si elle ne le fait pas tomber dans l'anarchie, elle la lui fait pour ainsi dire toucher à chaque instant » (Tocqueville, 1848), et d'ajouter : « la liberté d'association en matière politique n'est point aussi dangereuse pour la tranquillité publique qu'on le suppose, et qu'il pourrait se faire qu'après avoir quelque temps ébranlé l'État, elle l'affermisse ». Il établit néanmoins, un lien entre ces deux formes d'associations : « les associations civiles facilitent donc les associations politiques ; mais, d'une autre part, l'association politique développe et perfectionne singulièrement l'association civile » (Tocqueville, 1848). L'approche de Tocqueville est finalement assez amphigourique, l'essai qu'il propose sur la distinction entre le civil et le politique se révèle en ces termes, poreuse et artificielle, ce qui démontre bien à quel point il est difficile d'établir une frontière – dans le sens qu'on lui donne – entre ces deux notions et par extension entre l'État et les ONG car « si le politique est la sphère d'exercice de l'État, si ces dernières empiètent sur ce terrain, il apparait naturel que les pouvoirs politiques cherchent à exercer contrôle et influence sur elles » (Doucin : 2005 : 43).

Nous avons vu au fil du temps, et des mutations sociales et politiques que la relation entre la société civile et l'État n'est pas pensée comme un rapport d'opposition. Il n'est de fait, plus possible d'imaginer le dessein de l'individu détaché de celui de l'État. Il convient céans, de s'attacher à comprendre le fonctionnement de ces associations au travers de la gouvernance associative afin de voir le lien qui peut exister entre ces associations et les pouvoirs publics.

2.3.3 Gouvernance associative et engagement des bénévoles

L'analyse du fonctionnement des associations aurait selon Laville, « longtemps été un point aveugle de la science de l'association, pourtant science mère en démocratie selon Tocqueville » (Laville, 2008). Afin de caractériser le fonctionnement des associations, la plupart des auteurs emploient le terme « gouvernance ». « La gouvernance associative se réfère au dispositif institutionnel et comportemental régissant les relations entre les dirigeants d'une association et les parties concernées par le devenir de cette association, en premier lieu celles qui détiennent des droits légitimes sur celles-ci » (Pérez, 2003 : 22). Dans cette perspective, plusieurs parties prenantes, qui se définissent par « leur intérêt légitime dans l'organisation. Pour eux, ces ayants droit sont des groupes et personnes ayant des intérêts légitimes ; ils sont connus et identifiés, et leurs intérêts ont une valeur intrinsèque » (Donaldson et Preston, 1995). Céans, entrent en jeu : les bénévoles, les salariés, les adhérents, les donateurs, les partenaires, mais également les autres associations qui œuvrent dans le même domaine, les collectivités locales, les collectivités territoriales, les élus politiques, les organismes sociaux, etc. Ainsi, « les parties prenantes internes sont les membres, les fondateurs, les salariés et les bénévoles. Les parties prenantes externes sont les donateurs, les bailleurs de fonds (privés et publics), les organismes de contrôles externes publics et privés, et les bénéficiaires des prestations » (Hoarau ; Laville, 2008 : 251). Ces derniers, « jouent tous un rôle dans le fonctionnement et l'orientation des actions de l'association » (Cottin-Marx, 2019 : 48). En outre, « les guides de « bonne gouvernance » des organismes sans but lucratif mettent l'accent sur la transparence financière et le bon fonctionnement des différentes instances collégiales, afin de rassurer les donateurs et autres partenaires externes des associations » (Hoarau ; Laville, 2008 : 246). En effet, l'exemple historique du scandale de détournement de fonds de la part de l'Association de lutte Contre le Cancer (ARC), alors qu'ils faisaient appel à la générosité des publics « a été un révélateur des dysfonctionnements du conseil d'administration dans sa fonction de contrôle des dirigeants, et des instances de contrôle externe » (Hoarau ; Laville, 2008 : 246). Il faut également noter « la raréfaction relative mais durable des ressources publiques face à la croissance des besoins de solidarité. Cet « effet de ciseau » renforce les exigences en matière de gouvernance des associations gestionnaires de services en partenariat avec les collectivités publiques qui leur apportent des financements, notamment dans le secteur médico-social »

(*ibidem*). Dans cette perspective, Laville et Hoarau ont identifié trois types de guides de bonne gouvernance associative ;

> « Les principes de bonne gouvernance des organismes sans but lucratif et le questionnaire d'auto-évaluation des pratiques recommandés par l'Académie des sciences et techniques comptables et financière ; le référentiel de certification de service des organismes faisant appel à la générosité publique du bureau Veritas ; les recommandations de l'Institut français des administrateurs (IFA) destinées aux administrateurs des grandes associations et fondations » (Hoarau ; Laville, 2008 : 247).

Le premier guide, recommandé par l'Académie des sciences et techniques comptables et financière, s'adresse plus particulièrement aux associations ayant des financements externes et une activité économique considérable. Cette approche s'appuie sur trois règles principales qualifiant une bonne gouvernance et doivent permettre à l'association de fonctionner en toute transparence. Celles-ci sont : « la définition d'un équilibre des pouvoirs et contrôles ; l'évaluation et la prévention des risques ; la transparence et la responsabilité des acteurs » (Hoarau ; Laville, 2008 : 248). Le deuxième, qui est le référentiel de certification de service du bureau Veritas est plus précisément adressé aux organisations faisant appel à la générosité des publics. Son objectif est tourné vers l'équité de l'utilisation des fonds, afin de « permettre aux donateurs d'avoir la certitude que l'argent versé est utilisé de façon conforme aux objectifs annoncés » (Hoarau ; Laville, 2008 : 250). Son approche est appuyée sur les différents risques que peuvent rencontrer les organisations, comme la « confiance des donateurs, crédit par rapport aux objectifs de l'organisme et à son objet social, maîtrise des processus internes, crédit médiatique, maîtrise des processus externes » (*ibidem*). Enfin, le dernier qui concerne les recommandations de l'Institut français des administrateurs (IFA), sont au nombre de vingt, non-exhaustives et « sont centrées sur le conseil d'administration au regard de son rôle, de sa composition, de son positionnement, ainsi que sur ses relations avec les parties prenantes engagées dans le projet associatif et sa mise en œuvre » (Hoarau ; Laville, 2008 : 251). En outre, Laville et Sainsaulieu expliquent que les acteurs extérieurs ont un rôle important au regard de l'association et de sa politique. Ils distinguent plusieurs formes de régulations associatives. En premier lieu, la « régulation autonome ». Sous cette forme, les normes et valeurs sociales sont construites au sein de l'association. En second lieu, la « régulation de contrôle ». Céans, c'est à l'extérieur de l'association que se construisent les règles. En dernier lieu, la « régulation

conjointe » ; où les règles sont co-construites entre les acteurs associatifs et les parties prenantes (Cottin-Marx, 2019 : 48).

Les mutations de l'engagement au sein du tissu associatif ont suscité l'intérêt de nombreux chercheurs depuis les années 1990. Selon certains auteurs, « les formes traditionnelles de l'engagement politique, qu'elles soient partisanes ou syndicales, sont en crise et connaissent un affaiblissement » (Cottin-Marx, 2019 : 71). D'autres pensent que la figure militante tendrait à disparaitre, pour aller vers une forme associative plus distancée, moins contraignante, à un engagement « plus ponctuel, débarrassé des pesanteurs communautaires et idéologiques, plus pragmatique, privilégiant l'efficacité et l'obtention de résultats » (Ion, 2005). Toutefois, si les travaux d'Ion eurent un écho important, ils recevront de nombreuses critiques au regard de leur dimension normative, mais également parce que les nouvelles pratiques auxquelles l'auteur fait allusion, sont parfois similaires aux anciennes. En outre « le travail de Jacques Ion a également une certaine tendance à généraliser le militantisme, l'engagement politique, comme modèle de tous les engagements, et ainsi à mettre de côté certaines pratiques associatives » (Cottin-Marx, 2019 : 72). Ainsi, nous verrons comment se définit le bénévole et ce qui le caractérise, la pratique du bénévolat et sa professionnalisation.

Le terme bénévole a émergé tardivement, ce n'est qu'à partir des années 1970-1980 qu'il apparaît, « tout d'abord accolé au terme « militant-bénévole », puis « bénévole-militant ». Moins politique que le militant, la figure du « bénévole » va s'affirmer avec le renforcement du rôle gestionnaire des associations » (Cottin-Marx, 2019 : 73). Le bénévole se distingue également du salarié : « l'opposition entre bénévolat et salariat va se faire progressivement, poussée par la salarisation du monde associatif » (*ibidem*). En outre, le nombre de bénévoles ne cesse d'augmenter « le nombre estimé d'individus de 18 ans et plus rendant des services bénévoles (au moins une heure dans l'année) dans un cadre organisé était de 12,5 millions en 2002, de 16 millions en 2010. Il est d'un peu moins de 22 millions en 2017 (Prouteau, *2018 op. cit.* ; Cottin-Marx, 2019 : 74).

Afin de caractériser l'individu bénévole, plusieurs études quantitatives ont été réalisées en France depuis les années 1980. Celles-ci confirment : « le poids et la persistance de déterminants sociaux, comme le sexe, l'âge, la profession exercée et le diplôme sur la probabilité de participer à la vie associative » (Cottin-Marx, 2019 : 75). Ainsi, d'après une étude

de Héran réalisée en 1988, il existe une corrélation entre le niveau d'études et la perspective de s'engager en tant que bénévole au sein d'une association : « les classes supérieures sont ainsi plus « associatives » que la moyenne, les cadres et professions intermédiaires monopolisent les responsabilités, et les fonctionnaires sont très représentés, etc. François Héran explique également que la multiadhésion concerne surtout les hommes, fortement diplômés et notamment parmi eux les professeurs » (Cottin-Marx, 2019 : 75).

Le bénévolat est une activité qui se pratique à titre non-onéreux et de manière libre. D'après les travaux du sociologue Prouteau (2017, *op. cit.*), il existe plusieurs dimensions au sein du terme « bénévolat ». En premier lieu, le bénévolat est du volontariat, c'est-à-dire que les individus choisissent d'être bénévole de leur propre chef. Ensuite, il n'existe aucun avantage basé sur la rémunération régulière dans la pratique d'une activité volontaire, même s'il existe certaines formes d'avantages en nature (participation à des formations gratuites, défraiements etc). En outre, le bénévolat doit forcément être à destination d'autrui : « le bénévole ne peut être lui-même le seul destinataire des activités auxquelles il contribue » (Cottin-Marx, 2019 : 74). Enfin, « le bénévolat est une activité généralement et principalement associative, mais qui peut être également observée dans des organismes publics, et plus rarement dans des entreprises privées » (*ibidem*). Ainsi, si les notions principales de la sociologie de l'organisation se retrouvent dans la structure organisationnelle des associations, elles sont soumises à d'autres facteurs plus contraignants comme l'acte d'engagement des bénévoles : « dans les associations, il ne s'agit pas seulement de l'implication des membres, mais de la force collective de leurs engagements dessinant un mode original de fonctionnement, un principe d'action collective qui les différencierait fortement des entreprises » (Bernoux, 2008 : 54). Dans cette perspective, il nous faut penser « l'engagement comme un travail et le travail comme un engagement » (Simonet, 2004 ; Cottin-Marx, 2019 : 52). Les bénévoles, dans le sillage des salariés et des volontaires associatifs sont des travailleurs associatifs. Par ailleurs, participer au monde associatif, requiert de plus en plus de compétences que ce soit dans le domaine administratif, juridique et de gestion. À cet égard, nous assistons à une professionnalisation de plus en plus accrue des bénévoles, notamment chez les responsables associatifs : « un phénomène qui est encore renforcé dans les associations employeuses. 21, 9% des bénévoles responsables dans les associations sans salarié ont suivi une formation en 2010 contre 12,8% en 2002. Dans les associations employeuses, ces mêmes responsables sont 38% à avoir été formés en 2010, contre 27,9% en 2002 » (Prouteau 2013 ; Wolff, 2013 ; Cottin-Marx, 2019 : 79). Cependant, la

professionnalisation des bénévoles ne touche pas seulement les responsables associatifs. Les travaux de Gateau (2007) montrent que les membres bénévoles vont de plus en plus être recrutés selon leurs compétences. Ainsi, les associations « mettent en œuvre de véritables stratégies pour attirer et retenir les militants opérationnels et expérimentés, et pouvoir ainsi disposer de main d'œuvre bénévole dont les compétences professionnelles sont transférables dans la sphère associative » (Cottin-Marx, 2019 : 79).

2.4. Évolution des théories portant sur les champs culturels

La culture est un concept profondément amphibologique, tant et si bien qu'il semble incorporé dans le langagier français aussi bien au sein du langage courant, que dans le langagier scientifique. Encore que certains scientifiques considèrent que ce terme n'a pas sa place au sein de la communauté, tant il est d'un naturel polysémique. Qu'est-ce que la culture ? La communication interculturelle ? La cohabitation culturelle ? Ce sont des questions auxquelles nous essaierons de répondre en restant manifestement ancré dans la discipline des Sciences de l'Information et de la Communication.

2.4.1. Analyse sociologique des phénomènes migratoires

Nous pensons que les phénomènes migratoires sont nécessaires pour comprendre l'évolution du monde dans lequel nous vivons ainsi que l'évolution de notre rapport à autrui. S'agissant des relations internationales, de la géopolitique, des nouvelles forces et alliances qui peuvent émerger, mais aussi des rapports intercommunicationnels qui peuvent se créer dans la diversité culturelle ou au contraire, des difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés dans un monde globalisé où les frontières physiques comme numériques s'effacent et nous rapprochent ou nous éloignent de « l'étranger ».

L'École de Chicago est un courant de pensée ayant incontestablement marqué la sociologie américaine et française, notamment par l'apport édifiant de ses nouvelles méthodes de recherche. De nombreux sociologues ont élaboré de nouvelles approches conceptuelles et théories pour penser l'intégration des immigrés qui arrivent dans de nouveaux pays d'accueil,

ainsi que les enjeux et mécanismes sociaux liés à ces parcours migratoires. La sociologie américaine offre un regard pertinent sur l'origine des travaux sur la question, c'est pourquoi il nous semble nécessaire d'y revenir. Dans son ouvrage *l'École de Chicago,* Alain Coulon dresse une synthèse assez complète des travaux issus des auteurs-clés de la Tradition de Chicago. Ainsi, dans les lignes qui suivent, nous nous appuyions sur son travail. Après un rappel compendieux des origines intellectuelles de ce qui devint L'École de Chicago, nous discutons de ces concepts et travaux ainsi que sur sa méthode de recherche, particulièrement centrée sur l'aspect qualitatif.

L'appellation École de Chicago s'est faite rétrospectivement, ce qui lui vaut aujourd'hui de nombreuses contestations : « Andrew Abbott nous indique que ce n'est qu'au début des années 1950 qu'apparaît la formule « *École de Chicago* », soit environ cinquante ans après sa supposée genèse, à une époque où le département de sociologie de l'Université de Chicago ne dispose plus du tout du même rayonnement » (Fugier, 2012). En outre, la légitimité de l'appellation de cette institution repose sur sa renommée, élément ne pouvant exister qu'après avoir montré que la communauté de chercheurs qui la compose, produit des publications qui seront considérées comme importantes. Ainsi, certains chercheurs préfèrent la nommer « Tradition de Chicago », puisque les individus ayant contribué à ce projet n'avaient pas connaissance de sa répercussion.

La ville de Chicago connut un essor édifiant. En 1840 étaient recensés 4 470 habitants contre 1 100 100 en 1890 et 3 500 000 en 1930. Dans ce contexte où Chicago devint l'une des trois plus grandes villes des États-Unis, ainsi qu'un véritable laboratoire social, émerge en 1892 l'université de Chicago (Coulon, 2012 : 5). En effet, au cours de la seconde moitié du 19^{e} nous assistons à un afflux important d'immigrés : « l'un, interne au territoire américain, se caractérise par l'afflux de migrants ruraux du Middle West (notamment des Noirs fuyant le racisme sudiste) ; l'autre est international et se caractérise par l'afflux d'immigrés, eux aussi principalement ruraux et issus du continent européen » (Fugier, 2012) : Italiens, Polonais, Allemands, Juifs, Lituaniens, Tchèques, Scandinaves, Irlandais. Finalement, « en 1900, plus de la moitié de la population de Chicago était née en dehors d'Amérique » (Coulon, 2012 : 5).

La création de cette nouvelle université, donne lieu à plusieurs dynamiques novatrices. Sous l'impulsion du président Harper, la recherche devint prioritaire sur l'enseignement, « en témoigne la possibilité dont disposent les enseignants de se décharger totalement de leur

enseignement afin de se consacrer à leur travail de recherche » (Fugier, 2012).

2.4.1.1. Le paradigme classique de l'assimilation

La sociologie de l'immigration est selon Streiff-Fénart une science qui regorge de métaphores : « métaphore marine des vagues, des flux, des courants, métaphore agricole de la transplantation, de la greffe, de l'enracinement, métaphore biologique de l'assimilation et de l'absorption » (2013 : 34). Ces figurations abstraites inscrites autour de phénomènes concrets, illustrent « le rapport entre le migrant et la société réceptrice, celle de l'assimilation qui représente la société comme un corps vivant humain et l'immigré comme un corps étranger à digérer » (*ibidem*). En outre, « enracinée dans la tradition sociologique de l'organicisme, la métaphore de l'assimilation doit aussi beaucoup à une vision « progressiste » du changement et de la diversité humaine : le même chemin parcouru par l'humanité sur une échelle temporelle du progrès peut être parcouru en accéléré par la rencontre entre des groupes humains situés à des stades différents d'évolution » (*ibidem*). Sans oublier que « bien que des voix s'élèvent périodiquement pour déplorer la confusion entre ses usages politiques et normatifs et sa définition comme concept opératoire, la sociologie de l'immigration n'en a pas encore fini avec la notion d'assimilation et constate régulièrement son retour » (*ibidem*). Dans cette perspective, il nous semble pertinent de revenir sur le paradigme classique de l'assimilation.

Ainsi, le paradigme classique de l'assimilation « anticipe qu'au fil du temps et des générations, les populations issues de l'immigration se rapprocheraient de plus en plus des natifs au point de devenir indiscernables par rapport à ces derniers » (Safi, 2011 : 151). Notons en premier lieu l'apport de Robert Park et Ernest Burgess qui élaborent la théorie du cycle des relations interethniques (Park, Burgess 1921). À travers cette théorie, ils modélisent quatre types d'interaction au sein des migrants : la compétition (ou la rivalité), le conflit, l'accommodation et l'assimilation. En outre, « dans la théorie des cycles des relations raciales, l'assimilation apparaît comme une étape finale, qui prend place grâce à un cheminement logique et irréversible » (Safi, 2011 : 151). Par ailleurs, cette théorie aurait « une forte dimension normative (en ce sens que l'assimilation comme processus d'interpénétration et de fusion y apparaît comme la fin à la fois inéluctable et désirable du cycle), la Nation n'y est pas donnée comme un cadre préalable à des groupes étrangers appelés à s'y intégrer, mais comme l'horizon qui donne sens à la solidarité culturelle entre tous les groupes qui composent la société américaine » (Streiff-Fénart, 2013 : 40). En outre, dans leur notion d'assimilation les auteurs

estiment que les préjugés raciaux résident autour des inégalités économiques : « l'obligation de la part des immigrants, d'accepter de bas salaires, leur attire l'hostilité de la population locale qui croit subir le chômage en raison de cette concurrence « déloyale » », avec les natifs. Park « après avoir analysé le système d'esclavage et celui de castes, estime que les préjugés raciaux sont davantage la conséquence d'un conflit d'intérêts que d'une ignorance ou d'une incompréhension susceptible d'être corrigé par l'éducation : l'esclavage est avant tout une brutale exploitation économique de la personne humaine » (Coulon, 2012 : 40).

Franklin Frazier critique le cycle de Park. Selon lui, le cycle des relations interethniques ne peut s'achever que par deux systèmes raciaux singuliers. Il critique également Park et sa vision chronologique et irréversible. Selon lui, les phénomènes sont voués à se répéter d'une génération à l'autre, puisque la fin de l'esclavage, si elle favorise une meilleure adaptation, et limite l'intimidation, n'oblitère pas le conflit (Frazier, 1932). William Brown, qui à l'époque faisait une thèse sur les préjugés raciaux a lui aussi une conception opposée du cycle des relations interethniques de Park. Pour lui, le conflit est présent dans chacune de ces étapes (Brown, 1930). Il rejette l'idée d'une assimilation, qui pour lui est impossible, du fait de la condition des Noirs ; ils ne sont pas égaux du point de vue juridique et politique, et l'on s'aperçoit qu'il existe une ségrégation sociale clandestine (Coulon, 2012 : 43). Dès lors, il suppose que l'assimilation des Noirs ne sera jamais totale, car la culture noire est à l'époque considérée comme inférieure (Brown, 1930). Dans cette perspective, « c'est sans doute l'ouvrage de Warner et Srole qui assume le plus pleinement cette conception ethnocentrique de l'assimilation ; les auteurs y proposent un classement des groupes les moins assimilables (les Noirs) aux plus assimilables *(English speaking protestants)* (Warner & Srole, 1945) » (Safi, 2011 : 152). Dans ce sillage, Frazier fait une étude sur les Noirs aux États-Unis. Selon lui, si les Noirs américains sont complètement « acculturés », ils ne sont pas pour autant assimilés à la société américaine. Il considère par ailleurs, qu'il faille distinguer plusieurs sous-groupes chez eux, car ils forment une entité hétérogène. Il ajoute que l'urbanisation est en corrélation avec leur intégration. Plus ils vivent en périphérie de la ville, considérée comme une zone plus bourgeoise, plus ils sont intégrés à la population blanche. C'est le processus inverse qui va se produire s'ils vivent dans le centre-ville (Frazier, 1932). Notons également que « les sociologues de Chicago décrivent des phénomènes cycliques qui suivent l'arrivée des migrants dans la société d'accueil et qui, même s'ils se caractérisent par des périodes de conflits ou de disharmonie, aboutissent inéluctablement à l'assimilation » (Safi, 2011 : 152), idée que l'on

retrouve notamment au sein des travaux William Isaac Thomas et Florian Znaniecki sur la désorganisation et la réorganisation sociale de l'immigration polonaise aux États-Unis. Dans le cadre de ce travail, ils avaient pour objectif, l'étude des phénomènes liés à l'immigration. En s'inscrivant dans une démarche compréhensive, ils souhaitaient comprendre et expliquer les problèmes des immigrants. Cette longue série d'études sur le processus de migration et d'assimilation va être menée grâce à l'utilisation de documents officiels tels que des articles de journaux, des dossiers institutionnels, mais surtout en s'appuyant sur des documents de type biographiques, des récits de vie et leurs correspondances privées. Grâce à cette recherche, ils arrivent à une conclusion qui bouleversera les idées qui préexistaient autour des problèmes migratoires. Ils affirment que les comportements « déviants » des migrants ne sont pas liés à leur facteur biologique, mais aux problèmes sociaux qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. On assiste à un changement de paradigme de l'approche des phénomènes socio-culturels. En ce sens, ces chercheurs rejettent le réductionnisme biologique. Ainsi, Thomas confirme sa théorie : « la variable réelle est l'individu pas la race » (Thomas, 1907).

Le concept de désorganisation sociale, est caractérisé par un déclin majoritaire des valeurs communes, l'absence du respect des règles sociales, et par une montée des actions qui privilégient l'individualisme, au détriment de la solidarité sociale (Thomas ; Znaniecki, 1918). L'objectif de cette étude était de découvrir de quelle manière s'articlait la désorganisation sociale chez les Polonais. Selon les auteurs, les Polonais remettaient en question les normes traditionnelles familiales, en lien avec leur nouvel environnement de vie. Cette première révolte serait dû à une volonté de succès se substituant alors au désir de reconnaissance sociale, ainsi qu'à un nouveau rapport de l'individu au mariage : « dans la société paysanne polonaise traditionnelle, la norme du mariage n'est pas l'amour mais le « respect », la nouvelle famille polonaise en Amérique est fondée sur l'amour » (Coulon, 2012 : 27). Dans cette perspective, « ce changement de comportement culturel est la marque selon Thomas et Znaniecki (p. 98-108, 706-711) d'une forme supérieure d'individualisation qui va préfigurer de la capacité d'assimilation de l'individu à la société américaine » (Coulon, 2012 : 27). En outre, « les auteurs récusent d'ailleurs explicitement une vision « nationaliste » qui concevrait l'assimilation comme l'entrée dans (ou la sortie d') un groupe national » (Streiff-Fénart, 2013 : 40) : *« in fact, if we look at the Poles in America not from the standpoint of Polish or American national interests but from that of an objective sociological inquiry, we find that the problem of individual assimilation is at present an entirely secondary and unimportant issue »* (Thomas

et Znaniecki, 1918-1920, vol. 5, viii). Selon les auteurs, la désorganisation sociale est à l'instar de l'anomie chez Durkheim, un phénomène qui précède la réorganisation sociale. Les auteurs distinguent deux types de désorganisation sociale. Ils érigent les conclusions suivantes : la population polonaise, va connaître des cycles de transformations liés d'une part à l'évolution technique et économique et d'autre part, elle est influencée par les effets de l'immigration. Ainsi, « on va retrouver cette notion de désorganisation dans la plupart des recherches qui constituent le patrimoine de l'École de Chicago. Elle va, en effet être utilisée pour étudier les changements sociaux occasionnés par la croissance rapide des villes américaines » (Coulon, 2012 : 30). Néanmoins, William Foote Whyte (1943) démontre dans une étude que contrairement à la population polonaise, la population italienne est une communauté désorganisée « si on l'analyse par rapport aux institutions de la société en général », qui devient également une société organisée avec « son organisation propre, complexe, structurée, avec des relations personnelles hiérarchisées, fondées sur un système d'obligations réciproques » (Whyte, 1943 : 273, cité par Coulon, 2012 : 31). Finalement, cette perception dépend de notre point de vue et de la logique comparatiste que l'on adopte. Si, en effet, on compare n'importe quel type de minorités à la population dite « normale » nous observerons forcément une désorganisation sociale, qui pourrait n'être que liée à des formes organisationnelles qui sont différentes des nôtres. Thomas (1951), aborde également la question de l'assimilation à destination des pouvoirs publics pour favoriser le phénomène d'intégration des migrants. Selon lui, « l'assimilation est à la fois souhaitable et inévitable » (Coulon, 2012 : 33) et pourrait permettre la construction d'une mémoire commune entre le natif et le migrant. Cependant, il préconise que le migrant cultive tout de même son identité, afin de toujours faire le lien entre l'ancienne et la nouvelle. Ainsi, la conception de l'assimilation que décrit Thomas est centrée sur l'aspect psychologique. Coulon estime que l'aspect politique de la question a été négligé par Thomas ainsi que « celui des conditions de vie économiques de l'immigrant » (Coulon, 2012 : 33). En outre, si le phénomène d'assimilation existe, l'inverse existe également : la démoralisation. Elle est dans cette perspective, le fruit d'une trop grande pression exercée par la société américaine : « cette pression produit alors l'inverse du phénomène attendu, et des formes plus ou moins violentes de délinquance apparaissent, parce qu'on ne peut pas détacher sans conséquence l'individu de son groupe culturel et social d'origine » (Coulon, 2012 : 34). Cependant, l'éducation sera aussi vectrice d'intégration sociale. Selon une étude de Young menée pendant cinq ans au sein des Molokans (Young, 1932) le processus d'assimilation se ferait naturellement, chez la descendance des migrants.

2.4.1.2. La distance culturelle, la marginalité

Georges Simmel (1908) développe la théorie de l'étranger en marge de la société. Selon l'auteur, l'étranger qui vient s'installer dans une congrégation demeure en marge de la société, car « il n'en saisit pas les mécanismes intimes et reste en quelque sorte extérieur au groupe social, ce qui lui confère malgré lui, une plus grande objectivité « qui n'implique pas le détachement ou le désintérêt, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence » » (Simmel, 1908 : 55 ; Coulon, 2012 : 51). Par ailleurs, « dans la grande ville moderne, dit Simmel, chacun devient un étranger à l'intérieur de sa propre société, un « vagabond en puissance », un homme sans racines » (Coulon, 2012 : 51). D'autres auteurs développent également cette théorie de l'étranger (Wirth, 1928 ; Schütz, 1938). Dans cette perspective, William Ogburn élabore la notion de distance culturelle (Ogburn, 1922). Il fait une étude sur l'influence que peuvent avoir les inventions technologiques sur les changements sociaux. Il considère que les tensions sociales sont liées au délai nécessaire d'adaptation aux progrès techniques. Au prisme du développement scientifique et technique, l'individu est voué à vivre une période de désorganisation sociale. Si le migrant a des difficultés à s'adapter, c'est parce que son attitude, au sens de Thomas[33] est restée ancrée dans son ancienne organisation sociale. Il ne se retrouve plus, face à ces aspects matériels culturels qui changent de manière plus véloce, que ses caractères immatériels (Coulon, 2012). De son côté, Edward T. Hall explique que « l'homme et ses extensions ne constituent qu'un seul et même système. C'est une erreur monumentale de traiter l'homme à part comme s'il constituait une réalité distincte de sa demeure, de ses villes, de sa technologie ou de son langage » (Hall, 1971 : 231). Finalement, c'est Park, qui va développer l'idée que l'homme est marginal (Park, 1928), influencé par Simmel dont il a suivi les cours à Berlin en 1900 (Coulon, 2012 : 50). Il applique d'abord cette notion d'homme marginal aux Juifs émancipés : « le Juif émancipé est l'homme marginal typique, historiquement parlant le premier homme cosmopolite et le premier citoyen du monde. Il est l'étranger par excellence [...] » mais va par la suite étendre cette définition de l'homme marginal aux travailleurs Noirs américains qui vivent en marge de la société blanche,

[33] Thomas affirme que les valeurs sociales et l'attitude sont des éléments à prendre en compte dans l'analyse sociologique. Selon Coulon, l'attitude est « un ensemble d'idées et d'émotions qui deviennent une disposition permanente chez un individu et qui lui permettrait d'agir de manière stéréotypée » (Coulon, 2012). Au sens de Thomas l'attitude est : « le procès de la conscience individuelle qui détermine l'activité réelle ou potentielle de l'individu dans le monde social. L'attitude est la contrepartie de l'individu aux valeurs sociales et toute activité humaine fait lien entre ces deux éléments » Thomas (1907).

tout en intégrant les Cajuns de Louisiane, et les montagnards des Appalaches. Si Park applique cette définition aux minorités ethniques et raciales, Everett Stonequist va, en 1930, au sein de sa thèse, étendre cette notion à d'autres entités, indépendamment des facteurs culturels (Coulon, 2012 : 53). Ainsi, il applique ce concept aux sectes religieuses et à certaines classes sociales.

Nous avons fait un bref exposé des auteurs et des œuvres majeurs de l'École de Chicago, ainsi que des questionnements qui touchent de près notre sujet. Il convient céans, de nous tourner vers l'influence qu'elle eut sur la sociologie contemporaine, et plus particulièrement au sein de ce qu'on appelle la « Seconde École de Chicago ».

L'interactionnisme est apparu dans les années 1930, « croisant une interprétation du pragmatisme social et la tradition des recherches de sociologues développée par l'École de Chicago entre 1920 et 1930. Deux éléments donc : un cadre théorique, meadien pour l'essentiel, constituant une nouvelle conception de la psychologie sociale et formulant de nouvelles règles méthodologiques » (De Queiroz ; Ziolkowski, 1997 : 25). Ainsi, ce courant sociologique fait partie des aspects de la sociologie compréhensive (Le Breton, 2004 : 4). À une époque où l'intérêt des sociologues était principalement tourné vers les études statistiques et les enquêtes par questionnaires, l'interactionnisme bouleversa la sociologie classique. Ce concept fournit un nouveau cadre épistémologique et concentre son analyse sur le lien qui existe entre les acteurs et leur comportement en interaction avec d'autres acteurs, ou groupes sociaux. Il s'intéresse au lien de sens et d'action (Le Breton, 2004 : 7) et aborde de manière empirique la complexité des interactions sociales. En outre, cette notion se veut plus favorable aux méthodes qualitatives au travers de l'enquête de terrain et de l'observation des comportements tangibles de la vie quotidienne, afin de les comprendre et de les interpréter (Le Breton, 2004 : 7). Les chercheurs analysent des documents personnels, des autobiographies, des récits de vie, dans le but de donner la parole à l'individu social, au sein d'un processus épistémologique pour comprendre les raisons de ses actions. En outre, ces données qualitatives révèlent une subjectivité certaine des acteurs et nuance une sociologie originellement centrée sur l'objectivité (Le Breton, 2004 : 23). L'échange interactionnel est initialement un échange de signes qui font lien entre les acteurs en présence, l'auteur explique en ces termes : « le processus d'interaction est symbolique, c'est-à-dire qu'il est un échange de signification » (Le Breton, 2004 : 7). Ce « nouveau » courant sociologique empirique, souhaite réintroduire le point de vue de l'acteur au sein de la société, sans le détacher de celle-ci, car la construction de la société – ainsi que sa représentation – est indéniablement liée aux points de vue des acteurs sociaux, ces deux notions

se rejoignent de manière intrinsèque. Selon Charles Cooley (1864-1929) : « le processus social est une totalité » (Le Breton, 2004 : 15). En effet, pour qu'une société existe, il faut que les individus soient dans un endroit donné, ensemble et *a fortiori* en interaction sociale. De cette manière, notre travail se situe à la croisée d'une dimension « macro » et « micro » sociale. « L'interactionnisme considère la société comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire. L'architecture infinie du quotidien telle que les acteurs la tissent est le terreau de l'interactionnisme » (Le Breton, 2004 : 51). Selon Blumer (1969), l'interactionnisme symbolique repose sur trois principes fondamentaux : les humains sont des êtres qui agissent en fonction du sens qu'ils donnent aux choses, le sens qu'ils donnent aux phénomènes sont la résultante des interactions des uns avec autrui et tout ce processus est interprété par chacun. Par ailleurs, ajoute Blumer « c'est à travers les manières d'agir à l'égard d'autrui en fonction des objets qu'une signification se forme ». Ainsi, « l'objet tient donc son sens non de sa « nature », mais des conduites qu'il suscite : nous sommes dans le droit fil de pensée de Mead pour qui l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein du groupe social » (De Queiroz ; Ziolkowski, 1997 : 31).

Ipso facto, nous cherchons à étudier un processus microsocial dont la « matrice communicationnelle repose sur l'utilisation de symboles généraux indépendants du contexte, et faisant partie de l'univers du groupe tout entier » (De Queiroz ; Ziolkowski, 1997 : 31). Dans cette perspective, Le Breton explique que : « la société est un réseau d'innombrables acteurs à travers un tissu de sens et de valeurs plus ou moins partagées ou conflictuelles. Toute institution se réduit à une somme d'interactions » (2004 : 51). En outre, selon Goffman dont « l'œuvre tout entière constitue à elle seule une sociologie d'inspiration interactionniste » (De Queiroz ; Ziolkowski, 1997 : 25) :

> « Les rapports qu'un ensemble quelconque de gens entretiennent les uns avec les autres et avec des classes déterminées d'objets paraissent universellement sujets à des règles fondamentales de nature restrictive et permissive. Quand des personnes s'engagent dans des rapports mutuels réglés, elles se mettent à emprunter des pratiques sociales courantes, autrement dit des modèles d'adaptation aux règles, qui incluent la conformité, l'esquive, les déviations secrètes, les infractions excusables, les violences flagrantes etc. » (Goffman, 1973 : 12).

Finalement, l'individu en société se comporte de façon à ne pas être déplaisant que ce

soit pour lui-même ou pour les autres. En effet, l'idée de déranger l'autre, ou soi-même tout en étant soi-même serait une traitrise terrifiante. C'est ce lien que perçoit Goffman entre le fait d'agir et d'être vu agissant dans la vie publique, tout en portant un masque lors d'interactions sociales, tout comme au théâtre où les acteurs apparaissent sur scène, mais parallèlement à cette scène, il y a les coulisses. Dans ces coulisses, le masque tombe :

> « L'ouvrage de Goffman intitulé *The Presentation of Self in Everyday life* offre des observations fines et détaillées sur les rapports entre la façade que les gens présentent au monde et le moi qu'elle leur sert à dissimuler. L'emploi du mot façade est lui-même révélateur : il marque bien la reconnaissance des strates protectrices du moi et le rôle joué par les éléments architecturaux qui fournissent les écrans derrière lesquels on se retire périodiquement. Maintenir une façade peut exiger une grande dépense nerveuse. L'architecture est en mesure de décharger les humains de ce fardeau. Elle peut également leur fournir le refuge où « se laisser aller » et être simplement soi-même » (Hall, 1971 : 133).

En outre, Howard Becker (1963) développe la conception de l'homme marginal, en faisant une étude sur les musiciens de Jazz et les fumeurs de marijuana dans son ouvrage connu sous le nom de *Outsiders*. Par ailleurs, « l'importance *d'Outsiders* tient aussi à ce que cet ouvrage, à côté d'*Asiles* de Goffman, paru deux ans plus tôt, a donné un exemple convaincant des résultats auxquels peut conduire l'étude minutieuse, de type ethnographique, d'un secteur limité à la vie sociale » (Chapoulie, 1985 : 9).

Partant, il nous faut aborder *via* l'approche anthropologique, la question de la distance sociale culturelle et des interactions culturelles symboliques.

2.4.2. Pour une approche anthropologique de la dimension culturelle

Nous débutons cette sous-partie par une phrase d'Edward T. Hall qui nous semble des plus pertinentes : « la communication constitue le fondement de la culture » (Hall, 1971 : 13). Cette théorie lui vient de Franz Boas, grand anthropologue qui est par ailleurs considéré comme le père fondateur de l'anthropologie américaine. Ainsi, « l'homme est le créateur d'une dimension nouvelle, la dimension culturelle » (Hall, 1971 : 15). Plusieurs auteurs expliquent que la communication n'est pas seulement verbale elle est aussi non-verbale : « nous sommes

tous sensibles aux changements subtils qui peuvent survenir dans l'attitude de notre interlocuteur quand il réagit à nos paroles ou nos actes » : (Hall, 1971 :18). Cependant, cette interprétation communicationnelle en plus de différer en fonction du milieu social d'où l'on vient, va être différente en fonction de notre milieu culturel : « des individus appartenant à des cultures différentes non seulement parlent des langues différentes mais, ce qui est sans doute plus important, *habitent des mondes sensoriels différents* » : (Hall, 1971 : 15). Et pour cause, ajoute l'auteur : « (l'homme) chaque fois qu'il parle en effet, n'énonce qu'une partie du message. Le reste est complété par l'auditeur. Une grande partie de ce qui n'est pas dit est admis implicitement. Mais la teneur du message implicite varie selon les cultures » (Hall, 1971 : 131). La dimension cachée, centralité du travail de l'anthropologue est à considérer de la manière suivante :

> « L'homme est maintenant en mesure de construire de toutes pièces la totalité du monde où il vit : ce que les biologistes appellent son « biotope ». En créant ce monde, il détermine en fait l'organisme qu'il sera. Perspective inquiétante à la lumière de notre misérable savoir de l'homme. Perspective selon laquelle nos villes dans leurs taudis, leurs hôpitaux psychiatriques, leurs prisons et leurs banlieues sont en train de créer des types d'individus profondément différents. Ce réseau complexe d'interactions entre l'homme et son environnement rend le problème de la rénovation urbaine et de l'intégration des minorités dans la culture dominante beaucoup plus ardu qu'on ne le croit généralement ».

De cette idée, découle la notion de « proxémie », néologisme qui désigne « l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique » (Hall, 1971 : 12). Dans cette perspective, Hall se questionne : « que se passe-t-il lorsque des individus appartenant à des cultures différentes se rencontrent et entrent en rapport ? » (Hall, 1971 : 17). Selon l'auteur, la proxémie est originellement néfaste pour les hommes, sans distinction de leurs mondes culturels, à l'image des animaux, le fait de vivre de manière trop close deviendrait problématique et pourrait rendre l'individu plus stressé et donc plus violent. « Chez les hommes, bien que des rapports difficiles entre cultures et pays différents peuvent être imputés à l'incapacité d'interpréter correctement les éléments prémonitoires : quand la situation réelle est enfin prise en compte, il est trop tard pour faire machine arrière » (Hall, 1971 : 18). Dans cette perspective, il recommande aux architectes, urbanistes et à tous types de constructeurs de considérer l'homme comme l'interlocuteur de son environnement. « Environnement que les urbanistes, les architectes et les constructeurs façonnent aujourd'hui

sans guère se soucier des besoins proxémiques de l'homme » (Hall, 1971 : 28). Ainsi, pour l'auteur, pour que des individus puissent cohabiter sainement dans un milieu il faudrait qu'ils puissent vivre en respectant une certaine proximité avec l'autre : la proxémie. Dans le sillage de sa comparaison avec l'espèce animale, il explique que « toutefois, pour pouvoir assurer la survivance de l'espèce, l'agressivité doit être régulée. Régulation qui peut être assurée soit par la hiérarchisation sociale, soit par l'espacement » (Hall, 1971 : 28). La hiérarchisation sociale semble dépassée de nos jours, ou du moins dans ce contexte, il semble alors qu'il faille s'intéresser aux problématiques d'espacement entre les individus. L'auteur explique en outre que « l'importance relative accordée respectivement à la vue, l'ouïe et l'odorat varie selon les cultures et conduit à des perceptions très différentes de l'espace et des relations des individus dans l'espace » (Hall, 1971 : 60). Cependant, si l'on revient aux hypothèses réfléchies sur l'évolution de l'homme, au sens darwinien, originellement :

> « L'ancêtre de l'homme était un animal à habitat terrestre. Mais il fut contraint par la concurrence entre espèces ainsi que par des changements survenus dans son environnement de déserter le sol pour les arbres. La vie arboricole exige une vision aiguë, mais elle fait moins appel à l'odorat qui joue un rôle fondamental dans la vie au sol. C'est ainsi que l'odorat de l'homme cessa de se développer et que son acuité visuelle s'accrut considérablement » (Hall, 1971 : 59)

Ainsi, c'est peut-être parce que le sens olfactif de l'homme s'est affaibli, selon l'auteur, qu'il put acquérir :

> « Une plus grande tolérance à l'entassement. En effet, si l'homme possédait un odorat aussi développé que le rat par exemple, il serait à jamais enchaîné au flux entier des émotions et réactions affectives de ceux qui l'entourent. Ainsi, par exemple nous sentirions la colère des autres… Les fous nous entraineraient dans leur délire et les anxieux redoubleraient notre anxiété » (Hall, 1971 : 59).

Par ailleurs, et nous rejoignons le propos de l'auteur, « l'odeur est à la base d'un des modes les plus primitifs et les plus fondamentaux de la communication » (l'odorat) permet non seulement de différencier les individus mais aussi de déchiffrer leur état affectif » (Hall, 1971 : 67). Notons céans, que l'olfaction est également une manière de communiquer d'un individu à un autre, ou alors de nos émotions envers nous-mêmes. Pour exemple, le fait de produire abondamment de la sueur (hyperhidrose) sans odeur, serait un des symptômes de l'agoraphobie,

et donc de l'horripilation pour la foule et la proxémie. La transpiration avec odeur pourrait signifier que l'individu refoule une haine prégnante pour lui-même ou pour les autres. Nous sommes aujourd'hui aux faits des « rapports entre l'olfaction (fonction exocrinologique) et les régulateurs chimiques du corps (fonction endocrinologique) » (Hall, 1971 : 67). Par ailleurs, « la perception de la chaleur corporelle d'autrui permettra de marquer les frontières entre espaces intime et non intime » (Hall, 1971 : 146). Nous noterons en outre, que « selon les cultures, les individus apprennent dès l'enfance, et sans même le savoir, à éliminer ou à retenir avec attention des types d'information très différents » (Hall, 1971 : 65).

La littérature est selon l'auteur, un bel exemple de la manière dont les grands écrivains « perçoivent et communiquent à leur lecteur la signification et les usages de la distance en tant que facteur culturel important dans les rapports interpersonnels » (Hall, 1971 : 121). Ainsi, « Shakespeare accumule les images visuelles pour renforcer l'effet de la distance » (Hall, 1971 : 122). « Butler manie la notion de distance intime avec force et acuité. L'effet de la promiscuité physique, le ton de la voix, la rougeur brûlante de l'angoisse, la façon dont la mère perçoit le trouble de son fils, montrent avec quelle efficacité et quelle concertation la « bulle » personnelle de l'enfant a été pénétré par la mère » (Hall, 1971 : 124). « Saint-Exupéry avait un sens raffiné de l'espace personnel et intime ; il savait aussi le rôle que jouent le corps et les sens dans la communication avec autrui » (Hall, 1971 : 125). En outre, selon l'auteur, il existe quatre types de distances : intime, personnelle, sociale et publique (Hall, 1971 : 144). « Certains individus ne développent jamais la face publique de leur personnalité et ne peuvent pas conséquent, jamais remplir l'espace public » (Hall, 1971 : 145).

Nous avons pu voir au travers d'Edward T. Hall, que la notion d'espace est à relier à de nombreuses dynamiques sensorielles telles que l'odorat, la vue, l'audition, la kinesthésie et que ceux-ci sont façonnés et s'articulent en fonction de la culture. Ainsi, « on ne peut donc pas échapper au fait que des individus élevés au sein de cultures différentes, vivent également dans des mondes sensoriels différents » (Hall, 1971 : 222). Dans cette perspective « des individus issus de moules culturels différents peuvent souvent se tromper lorsqu'ils interprètent la conduite des autres à travers les réactions sociales de ceux-ci, leur type d'activité ou leurs émotions apparentes. D'où l'échec des contacts et de la communication » (*ibidem*).

Dès lors, nous allons voir dans la sous-partie qui suit, ce que les travaux récents portant sur l'interculturalité ont apporté aux questions d'intégration et de non-intégration des personnes migrantes.

2.4.2.1. Le concept d'interculturalité

Céans, il s'agit de s'intéresser aux travaux de recherche existants sur l'interculturalité et plus précisément, sur les controverses qui peuvent exister sur l'intégration ou la non-intégration des migrants. Les champs de recherche portant sur la notion d'interculturalité se sont étendus au sein de nombreux domaines. En effet, les problématiques de ce champ théorique traversent plusieurs disciplines : l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la linguistique et bien évidemment les sciences de l'information et de la communication (Stoiciu, 2008 : 33). En premier lieu, nous nous interrogeons sur l'origine de l'émergence de ce champ d'études. Afin de répondre à ce besoin épistémologique, il nous semble opportun de faire un état des lieux de l'évolution du champ de l'interculturel, en prenant en compte son contexte social, politique ainsi que son évolution au fil de l'histoire. Dans cette perspective, Windish explique :

> « Plus généralement, on remarque dans la recherche une tendance à vouloir aborder des thèmes comme ceux de la diversité culturelle et de l'immigration de manière purement théorique, abstraite et universelle. Chaque chercheur à sa théorie et veut imposer sa vérité, souvent par une sorte de coup d'État théorique. Les recherches approfondies et les données empiriques passent volontiers au second plan. Cela montre à quel point la diversification culturelle à la suite de l'immigration et de l'ensemble des mouvements de population n'est pas un thème neutre politiquement » (Windish, 1999 : 91).

De cette manière, nous verrons dans quel cadre se situe notre propos et nous verrons au fil de notre travail qu'à travers sa dimension constructiviste, nous cherchons plutôt à aller du terrain à la théorie. Tout d'abord, tâchons de définir la communication interculturelle. Elle serait selon Clanet : « un ensemble des processus – psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels, etc. – générés par les interactions de culture, dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle entre des partenaires en relation » (Clanet, 1989 : 10). De leur côté, Jean-René Ladmiral et Edmond-Marc Lipianski l'expliquent comme suit : « le terme même implique l'idée d'inter-relations, de rapports et d'échanges entre

cultures différentes. Il faut moins le comprendre comme le contact entre deux objets indépendants (deux cultures en contact) qu'en tant qu'interaction où ces objets se constituent autant qu'ils communiquent » (1989 : 10). En outre, sur la précision du terme et de la notion, sa perception varie d'un chercheur à l'autre. Ainsi, interculturel, interculturalité, interculturalisme et communication interculturelle pourraient désigner la même chose à quelques nuances près (Rafoni, 2003 : 3). Dès lors, nous remarquons qu'il est difficile de caractériser ces définitions à un champ particulier, et cela « tant du point de vue des postulats inhérents que des définitions implicites du champ » (Denoux, 1995 : 61). Notons que les situations d'interculturalité afférentes à de nombreux domaines, sont souvent corrélées à des relations intra ou inter-organisationnelles, que l'on retrouve au sein de toutes formes d'organisation. Mayroher, explique que « dans un contexte de mondialisation économique, les entreprises sont susceptibles de gérer une multitude d'interactions culturelles qui peuvent associer des acteurs de nombreux pays » (Mayrhoer, 2017 : 12). Dans notre cas, les situations d'interactions au sein des différents pôles de l'association la Cimade sont concernées, tout comme les situations entre les acteurs des associations et les migrants. Nous pouvons ajouter que Stoiciu, dans ses travaux contemporains sur l'émergence de ce champ d'études fait le constat suivant : « un regard d'ensemble sur l'évolution du champ de l'interculturel des deux côtés de l'Atlantique nous permet de constater que les questions qui ont surgi sur le terrain des pratiques se répartissent en trois domaines : l'*immigration*, les *relations internationales* et le *management interculturel »* (Stoiciu, 2008 : 33). Nous ne sommes pas sans savoir que ces domaines, bien que liés peuvent être épistémologiquement traités de manière différente. En outre, Stoiciu explique que les travaux séminaux de l'anthropologue Edward T. Hall seraient l'édification du domaine de la communication interculturelle depuis les années 60, où il s'intéresse à la rencontre entre des individus issus de cultures différentes ainsi qu'à la gestion de l'espace et du temps. Les études sur les relations interculturelles se sont développées avec les travaux de l'École de Chicago, où l'on assiste au passage d'une vision darwinienne à une vision plus ancrée dans les études sociologiques et anthropologiques des modes d'adaptation (Stoiciu, 2008 : 34), éléments que nous avons pu voir *supra*. Cependant, si pour l'auteure : « on doit à cette école la compréhension du processus social d'adaptation en quatre étapes, *compétition, conflit, adaptation* et *assimilation sociale*, et aussi la « mise en question » de l'enjeu culturel de l'*adaptation »* (Stoiciu, 2008 : 34), cette question serait dépassée. Ainsi, il nous semble qu'aujourd'hui, la question qu'il faille se poser soit celle de la cohabitation culturelle.

Windisch s'intéresse au multiculturalisme et à l'intégration ou à la non-intégration d'individus étrangers en Suisse et souhaite centrer son propos sur la démarche empirique qui anime ces questions. En effet, si en Suisse, l'intégration par la nationalité des étrangers est un parcours périlleux, ils semblent avoir leur place au sein de la société, notamment par le vote démocratique qui leur est accordé dans certains cantons et communes suisses. L'auteur pose les questionnements suivants : Quelle unité à partir de la diversité ? Quelle diversité, une unité (nationale) peut-elle supporter sans éclater ? Et se demande particulièrement si on peut concilier dans une société, l'unité nationale et la diversité culturelle, ou si à l'inverse, être dans une société qui prône la diversité serait un atout pour aller vers l'unité ; « si la diversité culturelle constitue une grande richesse, elle peut aussi augmenter la fragilité de l'unité » (Windish, 1999 : 92). Il expose le problème de la coexistence, qui ne suffirait plus. Somme toute, il se demande comment aller de la coexistence à la cohabitation culturelle ? En prenant le cas de la Suisse, le chercheur remarque que cette société plurilinguiste (les suisses possèdent quatre langues nationales ; l'italien, le français, le romanche et l'allemand) ont des difficultés communicationnelles car ils ne s'intéressent pas ou peu à la culture de l'Autre. Il explique l'importance du droit de vote des étrangers. En effet, la vie politique suscite de nombreux débats dans la vie publique, mais également dans la vie sociale, ce qui serait un facteur d'intégration sociale qu'on ne peut négliger. Cependant, cette participation des immigrés dans la vie politique des Suisses est loin de faire l'unanimité, auprès de la population locale, ce qui est sans doute compréhensible. De manière plus globale, Marthoz nous explique :

> « La question du droit de vote des immigrés a déclenché de vives controverses qui ont généralement opposé une gauche favorable à une droite réticente voire hostile. Pour ses partisans, ce droit est un levier de l'intégration et de la participation ; pour ses adversaires, il comporte une érosion des concepts de citoyenneté et de nationalité » (Marthoz, 2011 : Chapitre 8).

Dès lors, nous pouvons nous demander comment des personnes étrangères, appartenant à une culture étrangère peuvent-elles s'insérer dans la vie politique d'un pays dont le fonctionnement leur est inconnu ? Nous pouvons également nous interroger sur le fait que la participation des étrangers à cette vie démocratique pourrait favoriser leur intégration sociale, car en s'intéressant à la politique d'un pays, ils auraient de meilleures connaissances sur celui-

ci. C'est un aspect qui reste paradoxal car théorique, mais il nous semble pertinent de nous poser ces questions.

2.4.3. Penser la « cohabitation culturelle »

La cohabitation culturelle est un enjeu mondial et politique. Cette notion serait un terme neutre impliquant « le respect des identités et la communication établie entre les personnes issues de cultures différentes » (Nowicki, 2010 : 147). Par ailleurs, c'est une des problématiques que rencontrent les personnes migrantes, elles souhaitent que leur culture soit reconnue. En ce sens, « l'adaptation à un autre univers culturel est un processus violent, douloureux [...] à leurs yeux, cette pression continue la colonisation » (Verbunt, 2011 : 24). Notons que c'est un fait qui ne concerne pas uniquement les personnes migrantes issues du milieu populaire. Cet ostracisme concerne également : les universitaires, les étudiants et les cadres étrangers qui « souffrent du peu de curiosité que les Français manifestent pour leur culture » (Verbunt, 2011 : 24). Ainsi, la population immigrée doit faire face à plusieurs enjeux, comme : « la frustration du déni des cultures d'origine » (Verbunt, 2011 : 23) et le désir de transmettre leur culture et leur langue à la génération suivante « mêlée à la volonté de s'intégrer » (*ibidem*). La cohabitation culturelle serait donc le dispositif politique permettant de « gérer pacifiquement les relations conflictuelles entre identité, culture et communication » (Nowicki, 2008 : 201).

Selon Nowicki cette notion aurait plusieurs prédécesseurs : la diversité culturelle, le dialogue des cultures, le choc des civilisations, les enjeux de l'interculturel ou encore le multiculturalisme. L'auteure explique dans la présentation générale de son ouvrage, que ce choix n'est pas anodin : la multiplicité des connotations idéologiques associées à toutes ces expressions le justifierait. Pour exemple, le multiculturalisme pourrait prétendre s'attacher au concept de communautarisme (Nowicki, 2010 : 10). Dans cette perspective, Wolton explique qu'au niveau « des États-nations, c'est la peur du communautarisme toujours mis en avant pour justifier une limitation de la reconnaissance des diversités culturelles » (2008 : 197). La diversité culturelle serait également un terme trop peu précis en ce sens qu'il désigne la diversité des cultures au niveau planétaire comme valeur à préserver (Nowicki, 2010 : 149). Le terme cohabitation culturelle serait donc un choix pertinent, car il resterait neutre, mais exprimerait précisément l'idée du vivre ensemble de manière pacifique. En outre, « cette cohabitation culturelle à construire nécessite en réalité une action aux trois niveaux où elle existe : l'État, la

politique, la société civile » (Wolton, 2008 : 202). Le terme de cohabitation culturelle démontre également qu'il existe un intérêt pour les problématiques communicationnelles. Elle suppose qu'il faille accepter l'autre dans sa globalité, sans le stigmatiser : avec sa culture, ses différences et d'écarter les stéréotypes et les présupposés (Verbunt, 2011 : 27). Les échanges culturels se feraient rarement à double sens, alors que les personnes migrantes doivent s'inscrire dans un processus d'assimilation sociale et culturelle.

Tel que nous l'avons évoqué en introduction, les auteurs qui se sont intéressés originellement à la cohabitation culturelle, s'intéressent plus particulièrement à la cohabitation culturelle au sein de l'Europe. Nous aborderons la vision croisée de ce concept au travers de plusieurs chercheurs tels que : Dominique Wolton, Juliette Bridier, Éric Dacheux et Patrice Meyer-Bisch. Nous faisons le choix de considérer ces auteurs, car ils se sont particulièrement intéressés aux fondements théoriques qui touchent de près notre sujet. D'autres auteurs abordent la question de la cohabitation culturelle, mais dans un paradigme plus éloigné du nôtre. Notamment Francis Messner, qui intègre le droit de la religion à cette notion (Messner, 1999) ; Jean-François Polo, de son côté s'intéresse aux enjeux culturels de l'audiovisuel européen (Polo, 1999) ; Serge Robillard, de la même manière intègre la télévision et la culture au sein de l'Europe (Robillard, 1999) ; Bernard Poche, s'intéresse à la logique historique de la pluriculturalité européenne (Poche, 1999) ; Yolaine Cultiaux fait l'analyse du cas particulier de la Catalogne (Cultiaux, 1999) ; Jean-Pierre Worms de son côté s'intéresse à la citoyenneté commune et à la différenciation culturelle dans une logique de construction européenne (Worms, 1999).

Il semblerait que le fait de passer de la coexistence à la cohabitation soit un projet ambitieux, bien que nécessaire. En effet, la définition que nous offre le Larousse de la coexistence est la suivante : « exister simultanément, en même temps que quelqu'un ou quelque chose d'autre ou encore ; exister simultanément avec un groupe, une collectivité ». Si la définition renvoie au fait de vivre avec l'autre, elle suppose seulement de vivre avec l'autre sans y prêter attention ni établir de lien. De la même manière que nous faisons partie intégrante du monde qui nous entoure, l'idée pourrait supposer que l'on puisse coexister avec quelqu'un qui se trouve à l'autre bout de la planète, tant que l'on existe au même moment, à la même époque, sans pour autant avoir une quelconque interaction avec celui-ci. Il semble donc inévitable de transiter vers une « cohabitation culturelle » cela d'autant plus que, les

phénomènes migratoires ne cessent de s'amplifier (Savidan, 2009 : 14). En ce sens, nous ne pouvons plus ignorer l'altérité. Cependant, à tort ou à raison, les chercheurs s'interrogent sur la question de confiance. Cette crise de confiance serait liée aux méfiances historiques qui favorisent indubitablement, la montée de l'exclusion, « la mise en cause des cadres de références par la mondialisation de la communication ou l'instabilité économique engendrée par la globalisation des marchés financiers » (Dacheux ; Meyer-Bisch, 1999 : 22). Il s'agit aujourd'hui de cohabiter pacifiquement avec les « ennemis d'hier » (Dacheux ; Meyer-Bisch, 1999 : 22). En outre, elle aurait également un fondement politique : « l'absence d'un espace public élargi qui viendrait légitimer les décisions des instances européennes. Au même titre que le vote, l'égalité des citoyens, le principe majoritaire, l'espace public est donc l'un des fondements de la démocratie » (*ibidem*). En ce sens, l'espace public serait, « comme le démontre Etienne Tassin un lieu où : l'on peut dépasser les différences communautaires, religieuses, ethniques, afin d'instituer une « communauté politique ». Permettant à chacun de s'exprimer individuellement sur la réalité sociale » (Dacheux ; Meyer-Bisch, 1999 : 22). Ainsi, l'espace public serait « un médiateur favorisant l'émergence d'un mode commun. Autrement dit, l'espace public organise la cohabitation culturelle » (*ibidem*).

Dominique Wolton est un des auteurs qui s'est le plus intéressé aux enjeux et aux pièges de la cohabitation culturelle. Selon lui, l'approche de la cohabitation culturelle relèverait de l'analyse sociopolitique, mais serait surtout un « casse-tête » politique. L'auteur considère que : « la première difficulté est sans doute *l'absence de conscience* de l'importance du problème, qui se retrouve dans l'omniprésence des discours de langue de bois entonnés par dirigeants et élites : « la force de l'Europe réside dans sa diversité culturelle ». Ce qui ne veut rien dire, car cela suppose le problème résolu » (Wolton, 1999 : 26). Et d'ajouter : « si effectivement l'Europe réussit sa naissance politique, cela voudra dire qu'elle aura réussi à gérer la cohabitation entre ses différences culturelles » (*ibidem*). Selon nous, le problème viendrait plutôt de la manière d'appréhender cette cohabitation culturelle. Les auteurs mettent en avant au sein de l'Europe, une économie régulée dans une perspective politico-culturelle. Si tel n'est pas le cas, le passage d'une Europe économique à une Europe politique serait un non-sens. Ils ajoutent, et nous rejoignons leur propos « qu'habiter un espace politique commun, ce n'est pas construire des fondations puis ajouter des étages, c'est inventer les modes de passage et d'interaction entre tous les niveaux » (Dacheux ; Meyer-Bisch, 1999 : 23). En outre, « plutôt que de continuer à raisonner par niveau, peut-être faudrait-il mettre plutôt l'accent sur les acteurs. La cohabitation

n'est démocratique que dans la mesure où tous les acteurs entrent en jeu en croisant les différents domaines du politique » (Dacheux ; Meyer-Bisch, 1999 : 23). Selon Wolton, pour mener à bien ce projet de cohabitation culturelle, les esprits doivent se montrer plus imaginatifs et les penseurs plus utopistes face à une Europe mondialisée. Nonobstant, nous ne pensons pas que l'origine du problème soit un manque d'imagination, ou d'idéologies utopistes. Les associations et les ONG illustrent bien ces penseurs :

> « Conscients des différences culturelles faisant obstacle à la communication et porteurs d'un bagage culturel et symbolique généralement plus élevé que la moyenne, les membres de ces associations ont toutes les raisons de s'entendre. De plus, ils partagent la même utopie politique et possèdent une connaissance étendue des institutions et problématiques européennes » (Dacheux, 1999 : 123).

Selon Bridier, « s'il est aujourd'hui nécessaire de réfléchir aux conditions de la cohabitation culturelle en Europe, c'est parce que, depuis plusieurs décennies, des hommes politiques ont formé le projet de construire un espace européen tout d'abord économique, puis politique et social » (Bridier, 1999 : 83). La cohabitation européenne signifierait désormais « un rapprochement d'hommes et de cultures et non plus la signature d'accords commerciaux et financiers » (Bridier, 1999 : 83). Une définition qui nous satisfait pleinement puisque c'est le cadre de notre propos. Ceci dit, s'il s'agit pour l'auteure de rapprocher des peuples, il s'agit de les rapprocher politiquement : « des valeurs communes doivent apparaître, des espaces d'entente doivent émerger afin que tous aient la volonté de participer à un projet commun » (*ibidem*). Par ailleurs, la citoyenneté européenne serait devenue « une notion majeure de la rhétorique politique. Elle symbolise la volonté de construire une Europe à échelle humaine » (*ibidem*). Elle serait en outre, le « concept politique clé permettant aux dirigeants européens d'annoncer l'avènement prochain de la cohabitation culturelle » (Bridier, 1999 : 83). Dans cette perspective, l'auteure souhaite effectuer une analyse « du projet de cohabitation culturelle tel qu'il est soutenu par les responsables politiques européens » (*ibidem*). Afin de comprendre les ambitions réelles de cohabitation de nos responsables communautaires, Bridier propose de s'appuyer sur les utilisations de cette notion au sein des textes et des discours officiels de la Communauté.

En premier lieu, Bridier considère que « la valeur attribuée à la citoyenneté européenne est ambiguë. Tantôt la notion est présentée comme preuve du désir de prendre en compte les

individus dans la construction communautaire, tantôt elle se réduit à un discours juridique, voire technique peu impliquant » (Bridier, 1999 : 84). Partant, Bridier fait le constat qu'il pourrait exister trois acceptations de la notion de citoyenneté européenne. La première, se limiterait au statut juridique :

> « Les citoyens de l'Union y sont définis comme ressortissants d'un État membre de la Communauté. Les articles 8A à 8E énumèrent leurs droits : les droits de circuler et de séjourner librement dans un autre État membre (art. 8A) ; Le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et au Parlement européen (art. 8B) ; Le droit à la protection diplomatique et consulaire (art.8C) ; le droit de pétition et le recours au médiateur (art. 8D) (Bridier, 1999 : 84).

Cet ensemble de droits, serait alors la représentation la plus substantielle de la citoyenneté européenne. Nonobstant, il recouvre « une réalité restreinte. Les droits énumérés concernent peu de ressortissants — peu de citoyens sont, par exemple, amenés à utiliser le droit à la protection diplomatique et consulaire ». En ce sens, « les droits représentant le mieux l'intégration européenne, tels que le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans un pays autre que son pays d'origine, sont soumis à maintes exceptions nationales » (Bridier, 1999 : 84). Dans cette perspective, nous pouvons nous demander comment faire pour que les citoyens adoptent une identité européenne commune, alors qu'une « telle citoyenneté ressemble plus en effet à un rapprochement diplomatique entre États qu'à un rapprochement d'hommes » (Bridier, 1999 : 85). La deuxième acceptation de la notion s'ancrerait dans « l'idée d'évolution de la construction communautaire vers un modèle politique. La citoyenneté européenne est ici un objectif : celui de rapprocher les institutions du citoyen et de faire participer celui-ci aux décisions politiques » (Bridier, 1999 : 85). Partant, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht le 1 novembre 1993, la Communauté européenne s'orienterait « pour la première fois vers une unification politique dépassant les accords essentiellement économiques qui la caractérisaient. Cette nouvelle dimension suppose un transfert de pouvoir de décision des États vers la Communauté » (Bridier, 1999 : 85). Elle serait conduite d'une « volonté de démocratie » (*ibidem*). En ce sens, « si la Communauté prend des décisions impliquant une perte de souveraineté pour les pays membres et ayant des conséquences importantes sur la vie quotidienne des habitants de l'Union, il paraît indispensable de redonner un pouvoir de contrôle aux citoyens » (Bridier, 1999 : 85). La troisième acception représente le projet de société : « les définitions juridique et politique décrites omettent un aspect essentiel de la citoyenneté : sa

dimension sociale » (Bridier, 1999 : 85). En ce sens, la notion se caractériserait par « le rapport aux autres qu'elle implique. Ainsi dans son dernier ouvrage, Alain Milon explique : « l'idée de citoyenneté pose la question de la liberté d'un sujet réfléchissant sur sa place dans la communauté et sur son lien avec les autres sans que, ni cette place, ni ce lien ne soient déterminés par une autre autorité » (Bridier, 1999 : 85). Selon Milon, la citoyenneté se construirait « dans une relation aux autres et non dans une relation à un lieu, comme il apparaît dans le traité. Par ailleurs, elle procède d'une démarche personnelle et non d'une imposition ou d'une attribution automatique par un texte officiel » (*ibidem*). L'objectif serait alors de pouvoir impliquer le citoyen européen dans la vie sociale et politique de l'Europe : « la citoyenneté européenne représente ici l'ambition d'établir les conditions de la cohabitation culturelle. Il s'agit de permettre à chacun de s'exprimer pour trouver, dans le respect des différences, un espace d'entente et de compréhension » (Bridier, 1999 : 86). Ainsi, nous pouvons faire le constat que la citoyenneté européenne est effectivement un projet politique préparatoire de la cohabitation culturelle. L'individu est ancré autour des réflexions qui se créées sur la construction européenne, son importance reconnue.

Ces trois dimensions d'acception se révèlent indissociables les unes des autres. « En effet, comment supposer que des individus vont utiliser des droits ou participer à un État représentant un groupe qu'ils n'estiment pas ? Parallèlement, on peut imaginer que sans les nécessités juridiques et politiques qui motivent leur rapprochement, la cohabitation culturelle entre peuples européens n'aurait pas lieu d'être » (Bridier, 1999 : 86). Pour autant, si elles semblent indissociables, leur coexistence risque « d'induire une certaine incompréhension du projet communautaire, car le passage de l'une à l'autre n'est pas évident » (Bridier, 1999 : 87). D'autres questionnements sont à poser en ce lieu : « la simple existence de droits permet-elle, par exemple, de développer une conscience politique, ce qui semble en être l'objectif ? Par ailleurs, comment l'existence d'une « relation politique directe entre le citoyen et l'Union » aboutit-elle à une relation entre citoyens ? » (Bridier, 1999 : 87). Finalement, alors que la citoyenneté européenne possède « un fort potentiel pour préparer la cohabitation culturelle. Dans les faits, elle y contribue peu. Elle témoigne de la prise de conscience de l'importance de l'individu dans la construction européenne et par suite de la nécessité de la cohabitation culturelle » (Bridier, 1999 : 88). Ainsi, elle n'aiderait pas à sa mise en place : « sa réalité juridique est pauvre, et la communication qui l'accompagne ne prend pas en compte la subjectivité de l'individu » (Bridier, 1999 : 89).

Selon Wolton, les nouvelles technologies seraient également un frein à la cohabitation culturelle, « puisqu'on ne sait pas sur quel modèle culturel construire, ni quel type de communication établir entre des langues et des cultures opposées, on embrasse l'idéologie technique, en répétant, comme tous les industriels du secteur, que « l'Europe de demain » sera celle de la communication et des réseaux » (Wolton, 1999 : 26). Dans cette perspective, « rien ne semble donc avoir beaucoup changé par rapport au discours d'il y a une vingtaine d'années ! Et pourtant, il semble temps de penser les rapports entre communication et culture dans l'Union européenne » (Wolton, 1999 : 26). Il est plausible que l'évolution de nos méthodes de communication notamment *via* la technologie, nous fasse oublier l'essentiel : comment communiquer avec l'Autre les yeux dans les yeux ?

> « Le problème est d'intéresser les autres, et réciproquement, aux caractéristiques de l'identité culturelle de chacun. Tout en sachant que ce qui est le plus souvent facteur d'identité pour l'un est souvenirs de conflits pour l'autre. Et même le travail complémentaire à entreprendre, celui de l'invention utopique, ne peut se faire sans ce retour sur ce qui fonde les identités culturelles profondes des différents États-nations » (Wolton, 1999 : 27).

Tous ces auteurs s'entendent sur une chose ; la cohabitation culturelle ne doit pas rester qu'une simple cohabitation diplomatique entre les États, elle doit évoluer et surtout accorder une place à la dimension citoyenne. Selon eux, il s'agit de penser aux peuples européens, mais surtout au passage d'une Europe économique à une Europe politique et culturelle. Néanmoins, même si ces approches théoriques nous seront d'une grande aide, le propos qui nous intéresse dépasse les frontières européennes. Il ne s'agit plus aujourd'hui de penser à cohabiter au sein de l'Europe, les crises migratoires que nous vivons sont transatlantiques, et c'est cela que nous souhaitons prendre en compte dans la notion de cohabitation culturelle, dans une approche communicationnelle liée au discours du tissu associatif et à la place du militantisme autour de ces questions.

Dans ce chapitre, nous avons étudié les symbioses et controverses communicationnelles de l'espace public à la cohabitation culturelle des concepts au cœur de notre sujet de recherche. Ceci, en discutant de l'évolution de la notion d'espace public vers une vision plus contemporaine. L'espace public est ainsi un espace où les citoyens et autres acteurs de la société débâtent en faisant usage de leur raison, partageant leurs opinions en interaction avec d'autres acteurs sur des sujets d'intérêts publics mais également privés. L'espace public est un concept

central céans, car il caractérise le lieu où se forment les interactions discursives entre les différents publics : du débat politique à la confrontation des opinions privées qui s'établissent dans l'arène publique dans une perspective démocratique et *a fortiori* en laissant libre cours à la circulation de divers points de vue, autour des questions de migrations qui deviennent un enjeu de communication publique et politique. Ainsi que ces questions sont liées à des enjeux de communication publique et politique, nous avons distingué non sans mal, en lien avec les théories existantes, la communication publique de la communication politique. Puis, comme c'est un aspect qui nous interpelle fortement, nous avons explicité de quelle manière les associations sont devenues coproductrices de l'action publique. Phénomène bien entendu lié au fait que, la communication publique au sens étatique est *a fortiori* liée de près à la communication politique. Il nous fallait alors, nous tourner plus en profondeur vers l'éclosion historique des organisations non gouvernementales qui, de par leurs natures nominales démontrent qu'elles doivent censément être opposées aux organisations gouvernementales, nous avons pu aborder le substrat de la complexité de cette question. Pour mieux comprendre, nous avons exploré et donné une définition de la société civile à partir de son exégèse philosophique. Enfin, nous avons étudié l'évolution des théories portant sur les champs culturels afin de bien situer notre sujet. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse sociologique des phénomènes migratoires, centrant l'attention sur les auteurs précurseurs de cette thématique dans la recherche en sciences humaines et sociales et plus particulièrement au sein de l'École de Chicago, courant de pensée connu pour avoir marqué l'histoire de la sociologie américaine et française par l'apport édifiant des nouvelles méthodes et théories de recherche ayant émergé à cette époque. Celles-ci, démontrent encore leur pertinence à ce jour. Pour clôturer ce chapitre, nous nous sommes tournés vers l'approche anthropologique de la dimension culturelle, ce qui nous a permis d'édifier les prémices des enjeux de la cohabitation culturelle en lien avec l'émergence d'un espace public interculturel. Partant, nous faisons dans le prochain chapitre, un état de l'art autour des stratégies et pratiques de communication des associations humanitaires.

Chapitre III. Stratégies et pratiques de communication des associations humanitaires : état de l'art

De manière générale, la recherche scientifique est une quête de sens, un questionnement autour d'un sujet et d'un objet donné. Son dessein est sans nul doute la découverte de nouvelles connaissances afin d'enrichir la littérature autour de problématiques épistémologiques qui soulèvent somme toute, des enjeux pluriels. Pour ce faire, « tout chercheur se doit impérativement de formuler clairement quel est son véritable objet de recherche. Et ceci, il ne sera en mesure de le faire qu'à la suite d'un travail de conception intellectuelle, dont le temps de maturation peut être plus ou moins conséquent en fonction du projet de recherche initié » (Camille-Delahaye, 2016 : 200). Dès lors, « quiconque s'est déjà prêté à une telle activité réflexive sait combien la cristallisation de l'objet de recherche est, *per se*, un long et périlleux parcours jonché tout à la fois de chaos et d'angoisse » (*ibidem*). En effet, : « loin d'être un fleuve tranquille, la formulation de l'objet de recherche se fait et se défait, se précise par tâtonnements, se stabilise progressivement et aboutit à ce que l'on dénomme classiquement une « question de recherche » (Giordano et Jolibert, 2012 : 65, cité par Camille-Delahaye, 2016 : 200). Ainsi, afin d'énoncer clairement notre véritable objet de recherche et d'en affiner sa compréhension, il nous faut céans, établir un état de l'art.

Nous tenterons alors dans ce chapitre, de prendre en considération les apports des travaux théoriques et empiriques qui se sont penchés sur la stratégie de communication des associations humanitaires afin d'en acquérir quelques outils. Ce faisant, nous révélons dans quel contexte sociopolitique notre objet de recherche s'inscrit, ainsi que les enjeux afférents aux notions abordées. Dans cette perspective, nous montrons en premier lieu que des notions telles que : répertoire d'action et répertoire médiatique, représentent dans la littérature existante les diverses stratégies de communication des organisations non gouvernementales. Celles-ci, se forment au travers de divers outils et dispositifs. Nous centrons particulièrement l'attention sur le *lobbying* et le témoignage, des notions qui dès les prémices de notre observation participante nous ont semblé tenir une place prépondérante. Nonobstant, il manque dans les travaux

existants sur les stratégies et pratiques communicationnelles des associations humanitaires, des études sur le *lobbying* et le témoignage comme outils de communication forts des associations intéressées par l'accueil et les droits des personnes migrantes. En second lieu, nous marquons les limites de ces stratégies par l'émergence du « marketing associatif » : une solution qui semble inappropriée aux problématiques communicationnelles que rencontrent les associations. En troisième lieu, nous expliquons de quelle manière les associations dans l'espace public européen incarnent une utopie en actes. Pour finir, nous discutons des enjeux qui émergent des rapports entre l'espace médiatique, – et ses acteurs – les relations interculturelles et les associations : ces notions reliées soulèvent des questions plurielles d'éthique de la communication.

3.1. Stratégies de communication des ONG : quelles caractéristiques ?

Depuis plusieurs années, les organisations non gouvernementales n'ont de cesse de renouveler leurs stratégies d'actions et ce faisant, de développer de nouvelles stratégies de communication. Pour ce faire, elles utilisent un répertoire d'action, c'est-à-dire : « les moyens par lesquels les individus agissent ensemble dans la poursuite d'intérêts communs » (Tilly, 1986), ainsi qu'un répertoire médiatique, qu'Ollitrault définit comme suit : « le répertoire médiatique évoqué ici peut être défini *largo sensu* comme le répertoire composé des formes d'action destinées à attirer les médias ou celles visant à construire ses propres moyens de communication » (Ollitrault, 1999 : 159). Il faut noter céans que « le choix du terme répertoire, avec ses connotations musicales, vise à souligner que les mouvements sociaux agissent toujours par emprunt, invention et réinvention de standards d'action qui vont de la manifestation à la pétition, via le charivari ou le *sit-in* » (Ollitrault, 1999 : 156). En faisant usage de répertoire d'action et de répertoires médiatiques stabilisés, les organisations non gouvernementales souhaitent « maximiser l'impact des revendications, à produire dans un contexte donné des transformations sociales » (Ollitrault, 1999 : 156, 157). Ce faisant, en ayant une identité militante reconnaissable, générée par des formes légitimes d'action (*ibidem*).

Selon, l'auteure le répertoire médiatique aurait « permis de promouvoir un espace supranational d'expression et de promotion des revendications » (Ollitrault, 1999 : 159). En outre, les nouvelles formes de militantisme réclament « des aptitudes particulières » (Ollitrault,

1999 : 155) et plus précisément « des savoirs techniques ou scientifiques excluant *de facto* des individus n'ayant comme ressource que leur adhésion et leur dévouement désarmé » (Ollitrault, 1999 : 182). En outre, « les stratégies d'action se modifient, valorisant le lobbying, les réseaux transnationaux et des actions médiatiques spécifiques » (Ollitrault, 1999 : 155). Ainsi, l'auteure effectue une analyse herméneutique ainsi qu'une analyse discursive basée sur une observation participante. Elle explique que les modifications structurelles du champ politico-administratif sont finalement la résultante d'une réaction interdépendante entre les décideurs et les actions individuelles ou collectives, céans, les militants qui se mobilisent au sein des associations contribuant à l'émergence d'un nouvel espace d'expression (Ollitrault, 1999 : 155). Par ailleurs, « les associations de transformation sociale[34] sont des acteurs centraux de l'espace public national. Tout d'abord, par construction, l'association de transformation sociale est un acteur participant à la construction de l'intérêt général. Cette participation s'effectue par le biais d'actions et de communication qui, dans nos démocraties, se déroulent dans l'espace public » (Dacheux, 2001 : 177). Ainsi, plus de vingt ans plus tard, les questionnements d'Ollitrault font encore sens : « la réalité n'est-elle pas dans la complexification des espaces de revendications qui donne au niveau européen, voire mondial toute son importance ? Quel est le rôle des nouveaux médias, et singulièrement du web dans les modifications de ces répertoires et espaces de référence ? » (Ollitrault, 1999 : 155). Par ailleurs, les organisations non gouvernementales rencontrent au cours de leurs actions différents objectifs de communication. Elles doivent informer leurs publics au regard de l'actualité générée autour des problématiques qu'elles abordent, les sensibiliser, et témoigner afin de promouvoir leurs contre-propositions, (Dacheux, 2001 : 416). Ainsi, elles proposent un message alternatif aux discours dominants qui circulent dans l'espace public politique et médiatique. En ce sens, elles incarnent une contre-expertise, terme qui aurait « depuis le milieu des années 1970 [Mouchard, 2009], peu à peu échappé au domaine des seules controverses liées à des préjudices individuels pour s'émanciper, devenir une forme d'action collective utilisée par différents types de mobilisations (droits des minorités, écologie, santé publique, syndicats, etc.) » (Ollitrault ; Jouzel, 2015 : 86). Partant, cette contre-expertise aurait « conquis de nouvelles arènes qui ne sont plus exclusivement confinées aux prétoires : médias, protestations dans l'espace public, diffusion sur Internet. Pratique contestataire caractéristique des « nouveaux mouvements sociaux » particulièrement dotés en capitaux culturels et sociaux [Ollitrault, 1996] » (Ollitrault ; Jouzel, 2015 : 86). En outre, il faut

[34] Les associations de transformation sociale sont « des organisations non lucratives d'intérêt général, initiées par des citoyens et régies par la loi de 1901 » (Dacheux, 2000).

noter que « la contre-expertise n'est cependant pas le pur produit de l'augmentation du niveau moyen d'éducation dans les sociétés occidentales au cours du dernier demi-siècle » (Ollitrault ; Jouzel, 2015 : 86). En ce sens, « elle est également façonnée par un ensemble d'acteurs politiques et judiciaires qui contribuent à institutionnaliser une forme d'action collective, laquelle tend dès lors à échapper à ceux qui y recourent, et à perdre son caractère contestataire » (*ibidem*).

Partant, des questions émergent quant à la manière dont les stratégies, modes d'expression et actions collectives des associations contemporaines évoluent. Ce faisant, nous abordons dans la sous-section qui suit, la pratique du *lobbying* comme enjeu politique et démocratique des formes d'expressions revendicatives du tissu associatif.

3.1.1. Le lobbying : outil pathologique ou forme d'exercice de la démocratie ?

Souvent évoquée dans les pratiques communicationnelles des organisations non gouvernementales, la pratique du *lobbying*[35] se définit difficilement car elle évolue en fonction du contexte sociopolitique ainsi qu'en fonction de la prise de position de l'opinion publique. En plus d'être difficile à définir, il est rare de trouver dans les travaux traitant du *lobbying* et des organisations non gouvernementales, une définition éclairée. Par ailleurs, c'est un terme qui éveille la méfiance[36] : « la tradition politique française va dans le sens d'une méfiance affichée vis-à-vis des intérêts particuliers. La supériorité de l'intérêt général est un dogme, sorte d'attribut métaphysique de l'État. Cette conception proprement idéologique est certes très éloignée de la réalité » (Lassale, 1995 : 18). Ainsi, « les intérêts privés, et plus largement encore, tout ce qui fait figure de défense corporative, y compris à l'intérieur de l'administration elle-même, doivent emprunter des voies obliques pour faire triompher leurs thèses. Ils manquent, à nos yeux, de légitimité véritable, ou leur légitimité reste subordonnée. Rousseau est passé par là » (Lassale, 1995 : 18). Dans cette perspective, Jean-Pierre Lassale qui s'intéresse au *lobbying*

[35] Le terme *lobbying* viendrait du mot anglais *lobby* qui désigne un couloir ou un hall d'entrée. Il aurait été étendu à l'activité de *lobbying* durant la guerre de Sécession aux États-Unis, lorsque le Général Grant, 18ème président des États-Unis dû s'installer dans un hôtel de Washington suite à l'incendie de la Maison Blanche. Le rez-de-chaussée de cet hôtel fut utilisé par les groupes de pression qui cherchaient à influencer les décisions du président américain. Les origines de ce terme restent poreuses somme toute, car le terme serait véritablement apparu à la fin du 19ème siècle sur le sol britannique à la Chambre des communes pour désigner les couloirs du parlement anglais, lieu où les lobbyistes venaient échanger avec les députés sur les décisions politiques en cours (Dragoeva, 2009 : 4).

[36] *« Politicians aren't loners; they don't want to be martyrs. They never do anything unless they feel there are forces out there in the dark with them. You have to create a context of legitimacy for them to be with you ». Interview d'un lobbyiste. Washington Post, Juillet 1983 » (cité par Lassale, 1995 : 17).*

au sein du système politique américain, estime que : « la culture politique américaine est différente. L'attitude de l'opinion vis-à-vis des « lobbies » et de la représentation des intérêts particuliers est profondément ambivalente. D'un côté, la méfiance reste très forte devant ce qui est perçu comme une possibilité de perversion[37] du système démocratique » (Lassale, 1995 : 18). Ainsi, l'auteur pose la question du « rôle croissant de l'argent et la domination des médias dans la démocratie » (Lassale, 1995 : 18). En ce sens, ces derniers éléments « tendent à renforcer cette crainte d'un accaparement et d'une manipulation du pouvoir par des acteurs sociaux qui poursuivent leurs objectifs propres » (Lassale, 1995 : 18). Partant, selon l'auteur, le *lobbying* devient pour les américains « une forme d'exercice de la démocratie » (Lassale, 1995 : 19). En effet :

> « Rien de plus difficile, quand on analyse un système politique, que de répondre à cette simple question : comment s'élaborent les politiques publiques ? Comment s'articulent, dans une démocratie, l'intérêt général et les intérêts privés ? Comment concilier les principes de la démocratie représentative avec la réalité des processus de décision, faits de rapports de force et d'interactions très complexes entre groupes sociaux ? » (Lassale, 1995 : 17).

Par ailleurs, « on peut certes réglementer ses conditions de fonctionnement pour éviter les abus de position dominante ; mais on ne peut priver les citoyens de la liberté fondamentale de se grouper pour tenter d'influencer l'action publique ou de faire pièce à la pression d'autres intérêts privés » (Lassale, 1995 : 19). Le *lobbying* se développe aux États-Unis au moment où la société américaine devient fortement communicante. Dans cette perspective, la circulation de l'information impliquant des décisions à prendre, concernerait une majorité de l'opinion publique et donc un bon nombre d'acteurs sociaux (Lassale, 1995 : 20). Nonobstant, l'activité de *lobbying* tardera à émerger en France puisqu'au moment où la société américaine se voit le droit de se rassembler pour manifester différents points de vue aux détenteurs de pouvoir, les citoyens français se voient l'interdiction de se rassembler et ne peuvent ainsi défendre leurs intérêts (Clamen, 2014 : 168). Concernant la réticence de l'exercice du *lobbying* en France, Garault et Lecerf expliquent que « la raison de cette méconnaissance est un héritage historique. Drapés dans les plis d'un intérêt général mythifié, les pouvoirs publics persistent dans une forme de dédain à l'égard de la société civile qui peine encore elle-même à intégrer sereinement cette pratique » (Garault ; Lecerf ; 2012 : 109). Pourtant selon eux, le travail des lobbyistes

[37] La notion évolue vers un sens plus positif en 1946, au moment de la réglementation de cette pratique : *The Federal Regulation of Lobbying Act of 1946.*

serait utile à la démocratie ainsi qu'au dialogue avec la société civile, tant qu'il est codifié, encadré et éthique (Garault ; Lecerf, 2012 : 110). Dans cette perspective, « le premier enjeu pour l'activité de *lobbying* est de pouvoir être menée dans un cadre qui limite au maximum toute pratique déviante. Cela requiert en premier lieu que la définition de cette pratique évite de laisser de côté un certain nombre d'acteurs » (Garault ; Lecerf, 2012 : 110). Pour ce faire, ils proposent la définition suivante : « le *lobbying* peut être défini comme une activité qui consiste à procéder à des interventions destinées à contribuer directement ou indirectement aux processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et plus généralement, à toute intervention ou décision des pouvoirs publics » (Garault, Lecerf, 2012 : 113). Cette définition serait plus adaptée car plus éloignée du fait d'être « l'action d'influence auprès des pouvoirs publics » (Bardon, Libaert, 2012 : 7). Le *lobbying* servirait donc en faisant usage d'expertise autour d'un sujet, de relais d'information pour la sphère politique. L'objectif étant céans, d'accompagner les élus politiques dans leur prise de décisions. Il aurait ainsi pour vocation « d'expliquer, d'argumenter, de convaincre en transmettant la bonne information au bon interlocuteur, au bon moment » (l'Association française des conseils en lobbying et affaires publiques (AFCL), citée par Bardon et Libaert, 2012 : 8). Il devient un exercice de pression et d'affrontement lorsque le débat et la négociation ont échoué ou ont été négligés (Bardon, Libaert, 2012 : 8). Somme toute, l'activité de *lobbying* s'incarne dans un lien dialogique entre la société civile et les décideurs politiques :

> « Le développement d'un *lobbying* d'expertise, encadré par des règles de transparence et d'éthique, est aujourd'hui nécessaire. Il permettra aux pouvoirs publics et aux forces vives de la société civile de dialoguer selon des règles clairement établies, afin d'élaborer des politiques publiques efficaces et adaptées aux problématiques de terrain et aux normes internationales » (Garault, Lecerf, 2012 : 115).

Partant, il nous sera intéressant de voir de quelle manière s'organise la pratique du *lobbying* au sein de notre terrain d'enquête. En effet, s'il existe des travaux autour du *lobbying* au sein des organisation non gouvernementales, ils centrent particulièrement l'attention sur l'étude du *lobbying* dans les organisations environnementales (Ollitrault, 1999 ; 2005 ; 2009 ; 2010), (Berny, 2008), (Brunel, 2005), (Lebel, 2009), (Desforges, 2009), (Chartier, 2005). D'autres auteurs (Cohen 2004), (Blaser, 2007), (Adèle, 2000) s'intéressent aux enjeux économiques et politiques des ONG qu'ils mettent en lien avec les pratiques du *lobbying*. En outre, son étude est peu présente d'une part dans les sciences de l'information et de la communication, d'autre part elle n'est jamais ou rarement mise en lien avec les associations

dont l'objet est la défense des droits des personnes migrantes. Dans cette perspective, les travaux évoqués *supra* s'éloignent sans nul doute des actions de *lobbying* qui sont effectuées pour problématiser les enjeux liés à la cohabitation culturelle.

3.1.2. Particularités de la circulation des témoignages

La notion de témoignage reste peu étudiée dans les sciences de l'information et de la communication. Elle est plutôt abordée par les littéraires, les historiens, les sociologues, les philosophes et les anthropologues. Elle est une notion complexe, car elle relève de champs pluriels, ce qui la rend fortement controversée. Ainsi, sa définition-même devient un débat : d'un côté, le témoignage est perçu comme l'énonciation d'un fait véridique et historique, mais d'un autre, comme un récit personnel et subjectif. Selon Pierron : « témoigner s'entend en deux sens. Témoigner engage un type de subjectivité affectée par une nécessité intérieure et impérieuse qui se formule dans le « je témoigne que », c'est-à-dire je l'atteste. Mais témoigner engage également le soi dans sa relation aux autres, vis-à-vis desquels ou devant lesquels on rend témoignage, « on témoigne pour ». Pour soi et pour les autres » (Pierron, 2003 : 435). Dès lors, nous pouvons percevoir les complexités qui se dégagent de cette notion. Dans cette perspective, avant d'en faire une clarification conceptuelle, nous souhaitons revenir sur l'étymologie du témoignage.

En premier lieu, « si l'on néglige l'étymologie fantasque du terme de « témoin » de certains juristes médiévaux[38] – rapprochement qui est cependant moins original qu'il n'y paraît, puisque Plaute déjà en a tiré un jeu de mots pour amuser son public[39] – et qu'on se tourne vers celle habituellement admise par les philologues, deux liens émergent » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71). Ainsi, le terme témoignage vient du latin « *testimonium* », qui signifie dans le domaine juridique : preuve, évidence, provenant d'un témoignage. Le terme relève également « du latin *testis*, qui lui-même dérive de *tristis*, signifiant qui se tient en tiers dans le cadre d'une ancienne procédure judiciaire réclamant un troisième intervenant comme soutien de chacune des parties » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71). La notion vient également du terme « *munus* »

[38] « Pour les auteurs de « Tam veteris » (Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter, éd. L. Wahrmund, Innsbruck, 1906, I, 4, p. 2) et de « Patri prestantissimo immo prerogativa » (Ibid., éd. L. Wahrmund, I, 5, p. 3) le mot de testis vient de… testis : « testis, ut aiunt, a testibus dicitur » ! Ils en tirent par ailleurs argument pour dire que la femme ne pourrait pas être témoin. Comme source, Eilbert indique Remigius dans un commentaire sur l'ars de Donatus. La Rhetorica est plus vague à ce sujet » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71).

[39] « Maccius Plautus, Curculio, 28-32 : « Palinurus : Ita tuum conferto amare semper, si sapis/Ne id quod ames, populus si sciat, tibi sit probro./Semper curato ne sis intestabilis. Phaedronus : Quid istuc est verbi ? Pa : Caute ut incedas via/Quod amas, amato testibus praesentibus » » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71).

signifiant devoir. Le terme fait donc originellement référence au devoir de témoignage. Dans cette perspective, selon les auteurs : « le témoin s'inscrit ainsi sans équivoque dans un cadre juridique, les autres acceptions du mot ne pouvant se comprendre que par métaphorisation ou du moins élargissement notable du sens originel » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71). Qui plus est, « c'est la fonction même du témoin qui se précise. Il apparaît en effet comme défenseur d'une cause, en l'occurrence celle des parties au procès, défense dont les modalités détermineront son essence » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71). En ce sens :

> « Il s'agit pour le témoin de rendre compte de sa propre expérience. Dans cette mesure, il n'existe que dans et par sa fonction : en dehors de l'acte de témoigner, en dehors de la réactualisation d'un passé plus ou moins défini, il n'y a en effet pas de témoin, mais seulement des observateurs, fortuits ou expérimentés. C'est-à-dire qu'il n'y a pas, *stricto sensu*, de témoin qui se constitue par le fait même de l'expérience de ce dont il va témoigner, mais seulement par le témoignage qu'il en porte » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71).

Partant, il faut noter que « le témoignage n'est pas une narration dans le vide. Il s'agit avant tout de rendre compte à autrui ce qui, au-delà de la connaissance de la part du témoin présuppose l'ignorance de son interlocuteur/interrogateur » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71). Ainsi, « dans ce contexte, le témoin est sollicité par autrui pour rendre témoignage. Sa fonction est dépendante de cette volonté étrangère ; son existence est déterminée par les attentes de celui qui l'utilise comme moyen de connaissance. Les critères de variation de la fonction de témoigner peuvent maintenant être isolés » (Mausen ; Gomart, 2000 : 71).

Philippe Roussin, au travers du structuralisme et de la phénoménologie effectue une analyse discursive de « l'économie » du témoignage, à partir d'un témoignage généré par la Banque Mondiale. Il explique que cette notion serait sortie de son cadre juridique et historique et qualifierait plutôt « tout type de récit, oral ou écrit, qui traite, à la première personne, et sur un mode égal, du fait intime, du fait divers, du fait judiciaire, du fait de société, jusqu'à l'information sociale lorsque celle-ci est elle-même traitée sur le modèle du fait divers » (Roussin, 2006 : 337). En effet, l'auteur ajoute que le témoignage s'éloigne de l'institution juridique dont le rôle était « la reconstruction de l'identité et de la cohérence et de la continuité physique et psychique de l'individu » (Roussin, 2006 : 337). Selon l'auteur, ce sont les conditions juridiques et sociales nouvelles dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, qui participent à son éloignement certain du domaine du droit. La notion de témoignage se

rapprocherait des institutions médiatiques, remplacée par des termes comme « entretien », « reportage », « enquête » (Roussin, 2006 : 338). Certains auteurs comme Pouivet qui s'intéressent à la validité épistémique du genre testimonial expliquent que : « croire ce que l'on nous dit, croire sur la base d'un témoignage, n'est pas un pis-aller épistémique limité à des domaines dans lesquels il est inévitable, comme le pensent bien des philosophes modernes » (Pouivet, 2006 : 9). L'auteur s'appuie sur le principe de crédulité de Thomas Reid, selon lequel : « tenir compte du témoignage humain dans les questions de fait et même de l'autorité humaine dans les questions d'opinions » (Reid, 2002, cité par Pouivet, 2006 : 13). Le témoignage ne serait donc pas une fragilité épistémologique, mais s'appuierait sur l'un des principes de sens commun. Dans cette perspective, Roussin explique que : « la visibilité sociale présente du témoignage signale un déplacement des énonciations de vérité. Il est une manière d'authentifier la vérité – sans l'enquête » (Roussin, 2006 : 338). Néanmoins, d'autres auteurs considèrent que le témoignage humain serait fragile car « la perception sensorielle, sélective, donne lieu à des représentations internes sur lesquelles agit la subjectivité » (Fick, 1994 : 69), cela même si le témoin met toute sa bonne foi à raconter ce qu'il a vu et entendu (Fick, 1994 : 70).

Partant, il nous faut regarder du côté de Paul Ricœur qui aborde la notion de manière atypique et originale. « Ricœur s'inscrit dans un projet philosophique pour le moins magistral. Le mérite de Ricœur est de tenter d'articuler phénoménologie et herméneutique. On peut dire qu'il y parvient avec brio, marchant dans le sillon de Husserl pour regarder à la manière d'un Kant un projet aux envergures de Hegel et élaboré pas à pas tout au long de sa carrière » (Pouliot, 2015 : 30). Ainsi, Ricœur interroge la notion de témoignage en s'appuyant sur la lecture des textes bibliques[40] et plus précisément à partir de la manifestation de l'absolu de Dieu.

> « J'ose penser, encore, à la paroxysmique figure biblique de l'endurcissement du cœur de Pharaon par Dieu au temps de Moïse ou de l'endurcissement du cœur d'Israël par Dieu au temps des prophètes ; car cette figure d'un témoignage rendu à soi et contre l'autre, en la représentation et présentation la plus dure et sévère qui soit de Dieu, appartient aussi à la révélation, c'est-à-dire à l'œuvre toujours en cours de la révélation » (Pouliot, 2015 : 30).

[40] « Le témoignage a retenu de très près l'herméneutique philosophique de Paul Ricœur. De son sens quasi empirique, celui du témoin d'un procès, à sa signification religieuse, celle du témoin de la foi, en passant par sa signification morale, le témoin vivant du bien dont il témoigne, le témoignage apparaît comme un concept très riche. Se trouvant au croisement du juridique, de l'historique, de l'éthique et du religieux, le témoignage trouve, dans les analyses de Paul Ricœur, son principe unificateur dans le concept d'identité narrative » (Pierron, 2003 : 435).

Notons en outre que : « l'entrée dans la moralité se fait par l'histoire vécue de la normativité en des témoins, agités par les sentiments divers qui les affectent. Bien agir n'est pas pour le témoin simplement illustrer une idée morale a priori. Le témoin n'est pas un exemple d'application parmi d'autres, et par là indifférent, d'une loi morale dont la forme et le contenu seraient déjà définis » (Pouliot, 2015 : 30). En ce sens, « chaque témoignage donne à chaque fois l'occasion à la moralité de prendre un visage nouveau. Comme le dit Jean Nabert, avec le témoignage : *une sorte de personnalisation de l'absolu devient possible*. Le témoin est un interprète de la moralité » (Pouliot, 2015 : 30). Pour mieux comprendre, il nous faut nous tourner vers l'héritage de Nabert : « il y formule ce qui pourrait être considéré comme la présentation classique du problème du témoignage, à savoir : que doit être le témoignage pour être une expression absolue de l'absolu ? La difficulté que soulève le témoignage appartient plus globalement à la difficile détermination du statut des médiations dans la vie morale » (Pierron, 2003 : 435). Ainsi, « similaire à la problématique de l'expression, la question du témoignage relève d'une dialectique de la forme et du fond. C'est-à-dire : comment s'assurer que le témoignage de l'absolu ne trahit pas, dans la forme qu'il prend, l'absolu, tout en sachant que l'absolu a besoin de la forme du témoignage pour s'exprimer ? » (Pierron, 2003 : 435) ». Dans cette perspective, « Paul Ricœur reformule cette difficulté en se demandant : *comment, en effet, conjoindre l'intériorité de l'affirmation originaire et l'extériorité d'actes et d'existences que l'on dit témoigner pour l'absolu ?* » (Pierron, 2003 : 435) ».

Francine Saillant, Marie-Ève Drouin et Nathalie Gordon proposent dans un article d'étudier les formes de contenus et les usages du témoignage dans les associations d'aide internationale. Pour ce faire, elles réalisent une analyse de contenu d'entretiens semi-dirigés et de documents recueillis auprès de 17 organisations non gouvernementales à Montréal. Nous pouvons voir dans cette étude que le témoignage en tant qu'événement, est relié aux phénomènes dramatiques, voyage dans le temps, car il est un récit public, la « transmission mémorielle aux relations entre le passé, fut-il récent et les impératifs du présent » (Ricœur, 2000, cité par Saillant, 2011 : 36), et peut « à la fois constituer une forme élémentaire et première de la critique et un signe de sa régression » (Roussin, 2006 : 337). Il devient également une « instrumentalisation de la parole des individus aux fins politiques et financières » (Ricœur, 2000). Il est, dans l'espace public vu comme une construction de figures de l'altérité et des processus d'altérisation (Spivak, 2009 cité par Saillant ; Drouin, ; Gordon, 2011 : 37). Les auteures ajoutent que les associations, au travers de leurs services marketing, mettent en avant

les récits émotionnels et personnels, qu'elles font circuler dans l'espace médiatique, mais aussi dans le réel en utilisant des techniques empruntées aux *storytelling* ou aux diverses formes de télé-réalité (Saillant ; Drouin ; Gordon, 2011 : 37). En effet, nous voyons émerger au sein des associations, une autre dimension de la mise en scène du témoignage entre interactions et relations interculturelles. Par ailleurs, la rencontre avec les personnes migrantes est souvent possible grâce aux associations, qui de par leur cadre et leur contexte peuvent « rassurer » les personnes migrantes. Elles ont, d'une certaine manière un rôle de facilitateur dans leur prise de parole en public.

Somme toute, le terme témoignage est un concept polycéphale et complexe. Nous pourrions continuer la discussion autour de sa signification et de ses interprétations plurielles. Nonobstant, nous avons vu ses facettes les plus pertinentes et englobantes. On peut alors s'interroger sur la place du témoignage des personnes migrantes en tant que preuve ou comme vérité donnée.

3.1.3. Témoignages et récits migratoires : quelle légitimité ?

Sarah Mekdjian effectue un travail sur le récit migratoire « dans un contexte politique de suspicion de « faux réfugiés » et de limitation de l'accès au droit d'asile, les réfugiés sont soumis à une épreuve de crédibilité narrative par les administrations des pays signataires de la Convention de Genève » (Mekdjian, 2016 : 151). En ce sens, l'auteure met l'accent sur la qualité narrative des personnes migrantes qui jouerait un rôle important dans l'obtention du droit d'asile. Ces derniers doivent avoir un discours chargé en crédibilité, à l'épreuve des institutions des pays signataires de la Convention de Genève. Ainsi, « le récit migratoire individuel est une pièce essentielle du dossier administratif des demandeurs d'asile dans les pays signataires de la Convention de Genève de 1951 ». (Mekdjian, 2016 : 151). Dans cette perspective :

> « Les agents administratifs statuent sur le bien-fondé des demandes et prennent des décisions qui relèvent de leur « intime conviction » (Greslier, 2007). Il s'agit de juger de « ce que l'on peut appeler la vérité d'une victime, à savoir l'adéquation de son expérience passée et de ses perspectives futures avec, d'une part, ce qui s'est réellement passé (dit-elle vrai ?) et, d'autre part, avec ce qui délimite l'asile (correspond-elle à la définition conventionnelle du réfugié ?) » (Fassin et Kobelinsky,

> 2012 : 659) » (Mekdjian, 2016 : 151).

Pour autant, il faut noter que « l'horizon normatif et moral d'une vérité narrative est d'autant plus discriminant que la politique du droit d'asile s'inscrit dans un contexte de suspicion (Fassin, 2013 ; Rousseau et Foxen, 2006 ; Greslier, 2007 ; Jubany, 2011) » (Mekdjian, 2016 : 152). Ainsi :

> « La question des « faux réfugiés » a pris une place croissante » (Fassin et Kobelinsky, 2012 : 659). Loin d'une éthique d'hospitalité, la suspicion vient nourrir une politique nationale et européenne caractérisée par une « exclusion inclusive » (Nyers, 2006, xiii) des demandeurs d'asile. Elle sert d'« instrument de maintien du pouvoir des [pays signataires de la Convention de Genève] sur leurs frontières » (*ibid.*). La politique d'asile repose ainsi sur une « épreuve de crédibilité » (Kobelinsky, 2007), selon laquelle les récits individuels sont des instruments d'éviction des individus « indésirables » (Agier, 2008) » (Mekdjian, 2016 : 152).

Toutefois, « les récits ne sont pas entendus comme des témoignages » (Mekdjian, 2016 : 155), car « tout témoignage nécessite en effet, soit un contexte de confiance, soit, pour le témoin, la possibilité de prêter serment de dire la vérité ou d'être sincère » (Mekdjian, 2016 : 155). En outre, selon l'auteure : « dans le cas de la procédure d'asile, les demandeurs ne sont pas entendus dans un cadre de confiance, ni autorisés à prêter serment. Leur responsabilité devant l'administration et la loi – y compris la responsabilité d'oublier, d'omettre, de trahir – n'est pas reconnue » (Mekdjian, 2016 : 155). Ainsi, la « dimension morale évoquant la tromperie et la confiance impossible » (Rousseau et Foxen, 2006 : 509) est au cœur d'un processus de déresponsabilisation des individus et d'exclusion du droit d'asile » (Mekdjian, 2016 : 155). Dans cette perspective, « tout fonctionne comme si la parole des requérant.e.s était *a priori* considérée comme trompeuse. Dans ce contexte politique, qui « pousse (...) tant d'individus à se justifier aux yeux de ceux qui sont théoriquement chargés de les protéger » (Noiriel, 2012 : 259), les récits doivent apporter des preuves vérifiables des faits évoqués » (Mekdjian, 2016 : 155). En ce sens, le témoignage comme preuve est questionné par sa mise en discours et son interprétation. En effet, « ce n'est pas seulement le dire qui est compris dans la fonction de témoin, c'est le dire vrai qui y a son origine par définition » (Mausen ; Gomart, 2000 : 72). Dans le cas des demandeurs d'asile et des réfugiés, la question du registre de la preuve est fortement contestée. Son impossibilité serait causée par plusieurs facteurs. En premier lieu, « pratiquement toutes les preuves peuvent faire l'objet de contestation » (Fassin et Kobelinsky,

2012 : 681). Le fait de fuir le pays d'origine, associé aux traumatismes psychiques (Pestre, 2014, 2012, 2008 ; Altounian, 2005 ; Segers, 2009 ; Irago, 2011 ; Issartel et Dérivois, 2012) et à la précarité sociale des demandeurs d'asile, entraîne « [une] pénurie permanente d'informations » (Probst, 2011 : 69) » (Mekdjian, 2016 : 155). Dans cette perspective, il serait particulièrement abstrus pour les demandeurs d'asile, « en raison même des événements à prouver et des contextes d'exil, d'élaborer un récit, *a fortiori* d'apporter des documents qui permettent de prouver les persécutions ou les menaces subies » (Mekdjian, 2016 : 155).

Le témoignage fait partie intégrante des stratégies de communication des organisations non gouvernementales et joue un rôle prépondérant dans la défense des droits de l'homme. Le témoignage est aussi une manière de rendre publiques les actions menées par les associations, ce qui leur permet d'établir des liens avec l'opinion publique tout en instituant leur notoriété. En effet, la prise de parole des associations dans l'espace public leur permet d'une part, de promouvoir leurs valeurs, d'autre part de diffuser les problématiques qu'elles abordent. Si l'on reprend les définitions du témoignage, nous pouvons affirmer que les associations font sans cesse des témoignages sous différentes formes. En effet, une photo, une expertise textuelle, une interview, un compte-rendu d'actions, sont des témoignages. Ces éléments peuvent être reliés à une prise de parole dans l'espace public, politique ou médiatique. En outre, se pose la question de la légitimité de ces associations à témoigner. Le fait que ces associations soient expertes dans ce domaine et aient un réel savoir-faire, rendrait leurs discours plus crédibles auprès des publics. Elles se présentent en tant que témoin sur le terrain. En ce sens, elles établissent des rapports d'expérience, d'observation, d'enquête avec des spécialistes sur ces questions et rédigent des propositions, à destination des États membres de l'Union Européenne ainsi qu'aux détenteurs du pouvoir politique. Ainsi, nous pouvons faire le constat pour répondre à la question que se posait Ollitrault en 1999, que nous sommes face à un nouveau type de militantisme dit expert, où la combinaison entre convictions, savoirs techniques et scientifiques semble nécessaire.

3.2. Le marketing associatif : une solution inappropriée ?

La communication associative semble fortement liée à la communication des organisations que nous nommons typiques. En effet, Dacheux explique qu'un nombre important d'associations feraient usage de stratégies de communication issues du marketing : « méthode rationnelle d'ajustement de l'offre à la demande qui utilise des techniques de communication persuasive pour promouvoir les produits, les services ou les idées de l'organisation » (Dacheux, 2001 : 414). Néanmoins, l'emploi de ces techniques serait une solution inappropriée aux problématiques de communication que rencontrent les associations. Cette question fut largement abordée par Dacheux qui considère que loin d'avoir aidé les associations à résoudre leurs problèmes communicationnels, les techniques issues du marketing les auraient au contraire accentuées. Ainsi, la plupart des travaux récents existants sur la communication humanitaire déplorent que celle-ci soit fortement inspirée du marketing, posant à cet effet de multiples problèmes. Les ONG seraient « victimes des politiques de communication mises en place pour résoudre leurs problèmes communicationnels » (Dacheux, 1998 : 117). Dans cette perspective, la création de cellules internes de communication fut bouleversante pour les organigrammes, un changement qui « s'est souvent accompagné d'une confiscation de la parole militante, (parfois contradictoire et maladroite), au profit d'une parole professionnelle experte, mais unique » (Dacheux, 1998 : 125). En outre, les mondes du tissu associatif en lien avec les mondes des professionnels de la communication et de la publicité auraient des valeurs antinomiques : l'objectif premier des militants étant la cause humaine, l'humanité alors que celles des agents externes concerne la rentabilité financière. Nonobstant, leur culture organisationnelle étant similaire à toutes entreprises, leur image de « marque » devient très importante, d'autant plus que généralement, la majorité de leurs fonds proviennent de donations et de subventions publiques. L'utilisation de ces techniques pourrait alors jouer en leur défaveur, puisque les donateurs peuvent déplorer que l'enveloppe économique qu'ils mettent à disposition des associations se volatilise en frais de communication (Dacheux, 2001 : 417). En outre, se pose la question du sens commun, et du sens partagé, ce qui *a priori* n'existerait pas selon Hall : « des individus appartenant à des cultures différentes non seulement parlent des langues différentes mais, ce qui est sans doute plus important, *habitent des mondes sensoriels différents* » : (Hall, 1971 : 15). Ces techniques de communication persuasive doivent alors

s'appuyer sur un implicite commun (Kapferer, 1986 cité par Dacheux, 2001 : 418). Ces outils de communication semblent finalement vecteurs d'autres difficultés plutôt que de solutions de communication, notamment au niveau de la communication interne. L'espace d'expression externe des militants se retrouve limité par l'espace accordé à la communication externe, et pourrait conduire à une dissonance entre les militants et les salariés, ce qui ne ferait que « renforcer le clivage entre rationalité utilitaire de la structure organisationnelle et rationalité humaniste du projet, entre institutionnalisation sociale et action collective contestataire, entre bénévoles et professionnels » (Dacheux, 2001 : 419). Ce clivage pourrait également mettre à mal la lisibilité du message porté par l'association, ce qui nous mène à la question de l'éthique. En ce sens, l'usage de visuels agressifs, pourrait non seulement mener le spectateur à une insensibilité, tout en renforçant les stéréotypes et les préjugés sur les pays non-européens, mais également être considéré comme « une exploitation de la détresse humaine éloignée de l'éthique associative » (Dacheux, 2001 : 419).

Notons que le répertoire d'action et le répertoire médiatique des associations de transformation sociale ne sont pas simplement soumis au marketing associatif. Ces associations ont joué un rôle important dans l'émergence d'un *espace public critique* (Eley, 1992 cité par Dacheux, 2001 : 422) dans nos démocraties. Elles sont des *espaces publics autonomes* (Dacheux, 2001 : 422), et continuent, en s'incarnant comme des acteurs politiques d'être les précurseurs de propositions politiques. Ainsi, si les objectifs de communication des organisations non gouvernementales semblent similaires à ceux des organisations typiques, il ne fait aucun doute que les enjeux afférents aux associations sont symbolisés par des stratégies de communication qui divergent de celles des entreprises.

3.2.1. Les associations dans l'espace public et politique : une utopie en actes

Partant, nous centrons l'attention sur la place qu'occupent les organisations non gouvernementales dans l'espace public. Éric Dacheux, dans son article intitulé « les associations dans l'espace public européen » souhaite démontrer « de quelle manière les pratiques associatives actuelles – mais aussi les propositions utopiques du monde associatif – peuvent faciliter l'émergence d'un espace public européen interculturel » (Dacheux, 2001 : 166). Ainsi, il dresse le portrait de l'utopie en actes de la modélisation d'un espace public européen au travers du processus des associations non lucratives. L'auteur évoque promptement

que « les associations, par leurs critiques publiques, sont des animateurs de cette communication politique » (Dacheux, 2001 : 165). Les organisations non gouvernementales sont donc des objets politico-publics. D'abord, en raison des relations interculturelles qui créent des débats publics au sein d'espaces politiques, ensuite parce que : « l'association est un lieu démocratique qui instaure un espace public permettant le développement d'une communauté politique » (Dacheux, 2001 : 165). Par ailleurs, Chanial nous rappelle que la société civile, était au temps d'Aristote, une communauté politique organisée, rattachée à l'État (Chanial, 2001 : 141). Si le terme association regroupe une multitude de genre et de nature, Dacheux souhaite centrer son propos sur les associations qui sont de l'ordre de l'intérêt général à but non lucratif et qui interviennent largement dans l'espace public. L'auteur pose l'hypothèse centrale suivante : « en dernière analyse, toutes les explications avancées trouvent leur origine dans une caractéristique essentielle de la construction politique de l'Europe : l'absence d'un espace public de taille européenne » (Dacheux, 2001 : 168) ainsi que neuf hypothèses subsidiaires dont une qui retient particulièrement notre attention :

> « Aujourd'hui, tous les pays de l'Union sont pluriculturels. Mais demain, l'Union sera-t-elle unifiée sous la pression des forces du marché ou de l'intégration politique (uniculturalité) ? Sera-t-elle, dans une perspective anglo-saxonne visant à préserver à tout prix les différences culturelles, une société où coexistent différentes communautés (multiculturalité) ? Ou assistera-t-on à un dépassement de l'alternative assimilation culturelle/multiculturalisme (interculturalité) ? » (Dacheux, 2001 : 173).

En outre, Dacheux estime qu'il est patent qu'au sein de cet espace public européen, les individus puissent vivre l'expérience de l'unité dans la diversité : « les enquêtes que nous avons menées sur ces réseaux montrent qu'ils partagent, en règle générale une même vision de l'Union européenne : un espace démocratique fédéral fortement intégré qui donne aux différents acteurs la possibilité de participer à la vie démocratique et qui permet à chacun de vivre « l'unité dans la diversité » (Dacheux, 2001 : 174). Dans son propos, il explique ensuite que l'utopie imaginée par le tissu associatif est une chimère nécessaire et réalisable, ce qui fut par ailleurs à l'origine de la naissance de l'Union Européenne : « l'utopie est l'un des moteurs de l'action collective des associations de transformation sociale et, plus généralement, de l'action politique. Constat illustré par l'histoire de la construction européenne et le projet actuel de « société de l'information » (…) L'utopie est, dans nos démocraties, au fondement même du politique » (Dacheux, 2001 : 176). En outre, il pose la question de l'émergence d'un espace public

interculturel européen, un espace dont la création serait fortement modelée par les actions collectives du tissu associatif. Ainsi, dans notre cas, il sera intéressant d'analyser le répertoire d'action ainsi que le répertoire médiatique des associations qui s'intéressent à la problématique des relations interculturelles afin de voir de quelle manière elles souhaitent faire émerger un espace public interculturel, tout en sachant que l'unité dans la diversité céans, la cohabitation culturelle, pourrait relever d'un procédé utopique. Cependant, « c'est une utopie en actes, une utopie enracinée, ici et maintenant, par des mouvements associatifs cherchant à concrétiser cette utopie » (Dacheux, 2001 : 174). Nous disons utopique et pas idéologique car comme l'explique Dacheux : « l'idéologie est une dissimulation, une distorsion de la réalité, tandis que l'utopie est une fuite hors de la réalité » (…) L'idéologie est une matrice de l'intégration sociale, alors que l'utopie en proposant des variations imaginaires sur le pouvoir, le gouvernement, la famille ou la religion, est une forme de subversion sociale » (Dacheux, 2001 : 177). La place qu'occupent les associations dans l'espace public au cœur de ce processus semble ainsi centrale. En effet, « les associations européennes de transformation sociale favorisent, à leur échelle, un pari qui est aussi celui de l'Union européenne : la construction d'une communauté de destin avec des inconnus n'appartenant pas à la même nation » (Dacheux, 2001 : 178).

3.2.2. Penser les relations interculturelles dans l'espace médiatique : quels enjeux ?

Depuis notre entrée dans l'ère de la communication, la transmission des informations n'est plus la même qu'auparavant. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont poussé le monde humanitaire au développement de nouveaux outils pour informer les publics et mobiliser les citoyens. Nous assistons ainsi au développement et à l'universalisation des associations. Nonobstant, l'humanitaire devenu universel n'aurait pas que pour particularité d'informer les publics sur ce qui se déroule dans le monde : nous assistons à une victimisation instrumentalisée par les médias où l'on peut voir des spectacles d'horreur. Pour exemple : « les ONG, en particulier les écologistes, s'orientent souvent vers des représentations catastrophistes. Parce que le climat est très difficilement représentable, il faut incarner l'urgence » (Ollitrault, 2018 : 138). Ainsi, « les images les plus célèbres consistent en la mise en scène de la vulnérabilité de la planète. L'incarnation passe alors par un ours sur une banquise en voie de fonte, par des photographies de zones vulnérables, voire par des témoignages d'habitants directement victimes du réchauffement climatique, comme ceux de

l'archipel de Tuvalu » (Ollitrault, 2018 : 138).

Ainsi, se pose la question de l'information circulant dans l'espace médiatique et plus particulièrement céans, lorsqu'il s'agit d'informations abordant les relations interculturelles. En ce sens, Alain Nana Ketcha s'interroge sur le rapport entre les immigrés de l'Afrique subsaharienne et les médias en France. Pour mener à bien son étude, l'auteur s'appuie sur différentes méthodologies qualitatives de l'année 2012 à 2016 : le recueil de récits de vie, les entretiens semi-directifs et l'observation participante. Selon lui, les récits de vie représentent la meilleure manière d'appréhender le processus complexe de la réception des médias par les immigrés subsahariens et leurs descendants. En outre, les entretiens semi-directifs lui permettent de poser la question de l'influence médiatique sur leur construction identitaire. L'observation participante lui permet de dresser le constat que les jeunes minorités originaires d'Afrique subsaharienne issues d'un milieu relativement aisé, acceptent plus facilement la pluralité de leur culture. En outre, l'acceptation de cette identité pluriculturelle devient plus forte s'ils peuvent échanger au sein du noyau familial sur ce rapport multi-identitaire. Ainsi, il put conclure que : « les médias de masse ont effectivement un rôle dans leur processus d'adaptation et de construction identitaire. D'une manière générale, l'image de l'immigré et de leurs descendants, renvoyée par les contenus médiatiques comporte selon eux une forte charge négative par conséquent nuisible à leur expression citoyenne » (Nana Ketcha, 2016). En outre, Georgescu Paquin, travaille sur la médiation interculturelle en tant que processus communicationnel capable d'améliorer l'intégration des personnes migrantes. Selon l'auteure, il y aurait deux raisons principales pouvant expliquer les « obstacles à la communication d'un point de vue macro, celui-ci ayant des répercussions aux niveaux micro et méso : les médias et l'entourage » (Georgescu Paquin, 2014 : 14). En ce sens, « les médias sont des vecteurs de ces obstacles puisqu'ils les confirment, les entretiennent et les maintiennent à travers les informations véhiculées. Deux théories médiatiques, soit l'*Agenda-setting* et le *Two-Step Flow of Communication*, permettent de comprendre ce phénomène » (Georgescu Paquin, 2014 : 14). Par ailleurs, selon Maigret les médias seraient « des espaces où se jouent la formation, la reproduction et la contestation d'ensembles de pratiques et de croyances, mêlant indissociablement pouvoir et culture » (Maigret, 2007 : 90, cité par Georgescu Paquin, 2014 : 14). Dans la même lignée, McLagan s'intéresse à la diffusion du témoignage des victimes de violations des droits de l'homme par les activistes internationaux. L'auteure cherche à démontrer que le rôle des médias dans la diffusion des valeurs relatives aux droits de l'homme

est central, mais aussi lié à la production sociale. Ainsi, elle explique que « le témoignage peut aussi bien fonctionner à travers l'énumération de faits qu'au travers de récits émotionnellement chargés en souffrance ; chacun implique un type différent de signification[41] » (McLagan, 2003). Par ailleurs, selon l'auteure « les témoignages sur les droits de l'homme peuvent être perçus comme une forme de communication politique, comme un moyen de faire valoir des arguments ou des revendications éthiques et de saluer, voire de persuader et de mobiliser les collectivités[42] » (McLagan, 2003). Alexander Frame s'interroge sur les nouvelles manières de penser l'être-ensemble multiculturel et choisit l'« Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe » (AEGEE) comme terrain d'investigation. Céans, l'auteur se questionne sur les relations interculturelles qui se construisent entre des individus faisant partie d'une même unité associative et *a fortiori* du socle européen, questionnant ainsi le rôle d'une organisation multiculturelle dans la création d'un sentiment d'appartenance. Nonobstant, contrairement à nous, il fait le choix d'étudier une population appartenant au socle européen car il a « la volonté de pouvoir observer ces phénomènes dans un contexte où ils ne seraient pas marqués outre mesure par des tensions d'ordre politique ou social » (Frame, 2008). Pour ce faire, il s'appuie sur une approche quantitative afin de délimiter ses pistes de recherche empiriques futures, ainsi que sur une approche qualitative de 2005 à 2006. Frame construit un corpus fondé sur l'observation participante, dans le but d'analyser les interactions interpersonnelles des acteurs et leurs pratiques. Il procède également à l'organisation d'entretiens semi-dirigés avec plusieurs membres de l'AEGEE, afin d'analyser les représentations de la culture. L'auteur fait également une étude des discours de l'association dans laquelle il intègre le rapport d'activités de l'association, le guide de l'adhérent, ainsi que le site internet de l'association.

3.2.3. Aspects et limites de la communication humanitaire dans les médias

Les nouveaux médias seraient vecteurs d'un nouvel espace médiatique pour l'expression des mobilisations. Comme Ollitrault nous l'explique : « on ne compte plus les travaux, qui soulignent le rôle historique de la presse et des médias comme supports aux mobilisations, de construction des opinions, d'organisations des intérêts » (Ollitrault, 1999 : 160). Si le fait « d'attirer l'attention des médias a été une volonté affirmée des militants

[41] Traduit de l'anglais: « testimony can work through the enumeration of facts as well as through emotionally laden narratives of suffering; each entails a different kind of signification ».
[42] Traduit de l'anglais: « human rights testimonies can be understood as a form of political communication, as a means through which ethical arguments or claims are made and collectivities are hailed and potentially persuaded and mobilized ».

écologistes anglo-saxons qui ont popularisé l'idée d'écologie et structuré les premières mobilisations transnationales » (Ollitrault, 1999 : 160) ces « stratégies de scandalisation » (*ibidem*) semblent avoir été reprises par un bon nombre d'associations de transformation nationale. Ainsi, les associations qui prônent l'intégration des personnes étrangères effectuent des actions de communication à destination des élus politiques dans l'espace public médiatique. De cette manière, les militants d'associations font appel à des journalistes-militants au sein de leur organisation pour se faire mieux entendre et avoir une visibilité dans la presse, mais cette proximité entre les journalistes et les militants d'associations humanitaires, pourrait créer une confusion des genres. Certains chercheurs proposent que les institutions médiatiques travaillent sur les humanitaires plutôt qu'avec (David, 2010). Dans cette perspective, Hicham Rachidi nous explique que « le migrant se sent obligé de répondre à la sollicitation du journaliste qui a été recommandé par les seuls soutiens sur lesquels il peut compter dans un contexte qui lui est souvent hostile. Il s'agit d'une sorte de pression psychologique, exercée de manière souvent consciente par des personnes engagées, qui ont besoin que leur travail soit reconnu » (Marthoz, 2011, Chapitre 1). En outre, la course à l'information, à l'émotionnalisme, et au sensationnalisme, mettrait à mal les sources concernant les questions de migrations qui circulent dans les médias. Comme le souligne Marthoz : « les migrations constituent un thème complexe, aux multiples facettes, émaillé de polémiques et de « mésinformation ». La couverture de ce dossier exige dès lors une réelle expertise de la part des journalistes, à chaque étape du périple migratoire » (Marthoz, 2011 : Chapitre 3). Dans les faits :

> « Certaines pratiques journalistiques ont contribué à exacerber les polarisations Nord/Sud. Des lignes de fracture comme la Méditerranée, mais aussi la frontière américano-mexicaine, deviennent dans l'inconscient collectif les nouveaux rideaux de fer qui protègent le Nord de la pauvreté jugée menaçante d'un Sud fantasmé. Tant les médias que les discours politiques prédominants véhiculent trop souvent l'image d'un exode massif et croissant de migrants fuyant pauvreté, conflits, famines. Ce tableau dominant masque aujourd'hui toute la complexité des migrations internationales et notamment le caractère positif maintes fois démontré des migrations » (Marthoz, 2011)

Dès lors, se pose la question de la construction de l'imaginaire, provoquée par les discours médiatiques, qui au lieu d'informer pourraient désinformer. Le rôle des associations est alors de décrypter afin de ré-informer l'opinion publique, en faisant appel à des spécialistes ou en contribuant elles-mêmes grâce aux militants experts, au regard des problématiques liées

aux mouvements migratoires. Les journalistes ne sont pas toujours des spécialistes des questions de droits humains ou des étrangers, ce qui pourrait poser des problèmes de fiabilité dans la validation et l'observation des faits. Ainsi, « si un journaliste ne sait pas comment déterminer le caractère légal ou illégal d'une expulsion ou le caractère arbitraire ou non d'une arrestation, il risque de se convertir en relais des porte-parole de la police ou des associations, alors que sa mission lui impose de valider l'information » (Marthoz, 2011 : Chapitre 3). Somme toute, le témoignage des journalistes, ne se baserait pas seulement sur la phénoménologie. Pourtant, les journalistes doivent s'appuyer sur des sources fiables afin de discerner le vrai du faux : il s'agit de ne pas utiliser de demi-vérités contradictoires pour en faire une vérité holiste (Marthoz, 2011 : Chapitre 3). Néanmoins, s'il est facile de tenir ce discours sur la pratique journalistique en Europe et plus particulièrement en France où la liberté de presse et d'expression semble bien installée, ce n'est pas le cas dans toutes les nations du monde :

> « La liberté de la presse conditionne très souvent la qualité de la couverture des migrations. Nombre d'États autoritaires bloquent les informations qui font état de leurs pratiques abusives à l'égard des migrants et répriment les journalistes qui s'écartent du discours officiel. Ils intimident les migrants et les empêchent de témoigner, en les menaçant de rétorsions ou d'expulsions. Ils font appel au sentiment de loyauté patriotique et invitent les journalistes locaux à ne pas révéler les atteintes aux droits de l'Homme ou les trafics tolérés par le pouvoir afin que ne soit pas « entaché l'honneur de leur pays » (Marthoz, 2011 : Chapitre 4).

En outre, David s'appuie sur l'ouvrage de Dauvin afin d'aborder la « coproduction du discours humanitaire par les agences de publicité et les associations » ainsi que « l'aspect plus récent de l'éthique dans la communication » (David, 2010). Il interroge la responsabilité des organisations non gouvernementales dans la conception et la production des discours publicitaires. L'ouvrage de Dauvin, nous explique David « pointe les difficultés récurrentes entre pratique et théorie, les déchirements entre fin et moyens et au global les atermoiements d'un secteur qui tarde à organiser une réflexion collective sur ces sujets qui préoccupent pourtant le grand public, les politiques, les donateurs, les bailleurs, les journalistes » (David, 2010). Il explique également la particularité des communicants au sein des associations humanitaires, historiquement autodidactes, n'ayant aucun lien avec le monde des communicants : les « *french doctors* ».

> « Dans la gestion des cibles auxquelles s'adressent les responsables de la communication : acteurs de terrains, personnels, bénévoles, donateurs, politiques, journalistes, militants. Le responsable de la communication s'interroge ici sur les tenants et aboutissants de cette responsabilité qui lui incombe et qui fait en sorte que chacun en définitive se retrouve dans la communication humanitaire au risque de fabriquer un imaginaire d'égalité entre les êtres. Citant Tocqueville, Denis Maillard écrit l'invivable situation que celle de devoir subir parfois l'aveuglement humanitaire et son arbitraire qu'engendre notre soif inextinguible de nous regarder agir » (David, 2010).

Nous avons commencé à établir un état de l'art critique, interdisciplinaire et international. Nous avons pu voir les caractéristiques des stratégies de communication des associations, les enjeux et aspects du *lobbying* ainsi que les particularités de la circulation des témoignages. Il nous semblait ensuite opportun de nous pencher vers le marketing associatif qui s'avère à bien des égards, une solution inappropriée quant à la résolution des problèmes communicationnels que peuvent rencontrer les organisations non gouvernementales. Par ailleurs, les associations créent des propositions utopiques qui émergent dans l'espace public et politique critique dont elles sont l'épicentre, révélant la possibilité de voir émerger un espace public interculturel européen au travers des pratiques associatives. Ces réflexions nous ont mené aux enjeux issus des relations interculturelles qui apparaissent dans l'espace médiatique, nous permettant de voir qu'il existait un lien entre l'image renvoyée par les médias, la circulation de l'information dans l'espace public, les interactions interculturelles et la stratégie de communication des associations. Ces éléments s'inscrivent au sein de la sphère politique autour des questions migratoires, posant des questions sur la communication interculturelle. Cet état de l'art nous a ainsi permis de mieux comprendre les enjeux que recouvrent les pratiques associatives et médiatiques sur les questions de migrations. En reliant ces questions, nous avons pu déterminer une approche contextuelle historique, sociale, économique et politique des enjeux que recouvrent les stratégies de communication des associations. Cette synthèse comparative nous a également permis de faire le constat qu'il manque dans ces travaux, des études sur le *lobbying* et le témoignage comme outils de communication forts des associations dans le secteur humanitaire intéressées par l'accueil et les droits des personnes migrantes. L'analogie est encore plus rarement faite entre construction et co-construction d'outils et de discours entre les associations, les personnes migrantes et les institutions médiatiques, ce qui soulève des enjeux pluriels quant à l'éthique et à la légitimité de ces associations à communiquer.

Chapitre IV. Méthodologie de la recherche

Au cours de ce chapitre, il nous faut présenter de manière précise et détaillée notre problème de recherche, « problème qui n'existe *in fine* que dans la tête de celui qui le conçoit » (Camille-Delahaye, 2016 : 200), afin que « ledit problème fasse preuve, à la base, d'une limpidité sans faille ; faute de quoi, il y aura de fortes chances que la recherche ne défaille en cours de route » (*ibidem*). Ainsi, « avant de songer aux diverses méthodes susceptibles d'apporter une solution satisfaisante au problème dont il est question, il est nécessaire de se questionner peu ou prou longuement sur ce que l'on cherche concrètement, autrement dit sur le « quoi » de la recherche » (*ibidem*). Pour ce faire, nous centrons en premier lieu l'attention sur la problématisation énoncée, les axes de recherche qui découlent de celle-ci, ainsi que sur l'intérêt de ce présent travail de recherche. En second lieu, nous discutons des choix de nos différentes méthodes qui, à l'instar de l'École de Chicago, sont appuyés sur la sociologie qualitative. En ce sens, chacune des sous-parties s'empare d'un aspect de notre méthodologie, en explicite les choix, les contours, somme toute la manière dont ils ont été pensés, réfléchis et mis en lien.

4.1. Présentation générale de la problématique

Il nous semble évident que « tout problème de recherche se présente comme un obstacle épineux à franchir qui, de manière pragmatique, pourrait éventuellement se traduire par une carence épistémique à l'endroit d'un sujet précis » (Camille-Delahaye, 2016 : 199). En effet, « toute recherche scientifique a pour dessein *princeps* de fournir une réponse à un questionnement central que pose, bien singulièrement un chercheur – ou un groupe de chercheurs – à propos d'une facette par trop sibylline du réel » (*ibidem*). Dans cette perspective, avant d'aboutir « à cette grande question pivot de la recherche qui, dans les faits, accaparera toute l'énergie psychique et physique du promeneur avide de connaissances » (Camille-Delahaye, 2016 : 199), il nous semble nécessaire de rappeler compendieusement dans quelle perspective ce travail de recherche porte un intérêt particulier aux enjeux de communication publique, politique et interculturelle, qui émergent dans les espaces publics contemporains.

En premier lieu, il nous semble qu'au sein de la société européenne contemporaine, la communication se soit intensifiée *pro parte* avec l'ouverture des frontières, la libre circulation des échanges, de la marchandise et finalement des personnes. Ce phénomène pose des questions nouvelles sur la communication interculturelle et la manière dont les moyens de communication entre les différentes cultures doivent être appréhendés. En ce sens, Marshall McLuhan introduisait la notion de « village global[43] » ou encore de « village planétaire ». Ainsi, « utilisée dans des textes à caractère savant ou journalistique, cette métaphore commode mais saisissante résume notamment, sous la plume de ses nombreux utilisateurs, les progrès réalisés depuis plus de 30 ans dans les sciences de l'information et de la communication » (Szczepanski, 2003 : 149). Ces notions « associées à l'essor croissant des échanges économiques et culturels [...] offriraient désormais à chaque individu la possibilité d'être directement connecté avec le reste de la planète, renouant ainsi avec les idées de proximité et de communauté propres aux sociétés villageoises » (Szczepanski, 2003 : 149). Suite à l'évolution des technologies de l'information et de la communication, la transmission de l'information s'effectue de manière pratiquement instantanée, rétrécissant fortement les notions d'espace et de temps.

> « Si la surface du globe, jusqu'alors – mais depuis peu – perçue comme un assemblage fini et hétéroclite de territoires de toutes tailles, acquiert les caractéristiques du village – expression paradigmatique du lieu – alors c'est l'ensemble de notre rapport à l'espace, et donc à la distance, qui est remis en cause : que deviennent des catégories de l'expérience aussi élémentaires que l'«ici», le «là-bas» ou l'«ailleurs» dans un monde où le sens et la réalité de ces mots deviennent de plus en plus flou ; où la mobilité, selon Jean Viard, «[...] télescop[e] le proche et le lointain, le passé et le futur, plong[e] le présent dans l'abime » ? » (Szczepanski, 2003 : 150).

Cette circulation de l'information ainsi que cette ouverture au monde global nouvelle, posent des questions de structuration sociologique et de perception individuelle en lien avec le « jeu d'influence » ou les effets des médias.

> « Quel charme opère ici, provoquant cette léthargie ? Par une inversion des clichés familiers dont il est coutumier, Marshall McLuhan se plaît à souligner que Narcisse est, en réalité, tout le contraire du narcissisme. Il n'est pas amoureux de lui-même. Si

[43] « *Ours is a brand-new world of all-at-onceness. "Time" has erased, "space" has vanished. We now live in a global village […] a simultaneous happening. We are back in acoustic space* » (McLuhan, 1967, cité par Rigaux, 2007 : 968).

> je suis amoureux de moi-même[44], je me porte toujours avec moi. Qu'aurais-je à faire de quitter cette présence pour courir après un double irréel ? Si Narcisse est happé par son propre reflet, c'est parce qu'il ne s'y reconnaît pas. Bien plus, il ne reconnaît pas le reflet comme image il le prend pour une personne réelle, de même qu'il prend Écho pour un véritable interlocuteur. Narcisse est tombé amoureux d'un autre qui le fascine, sans s'apercevoir que cet autre n'est qu'un simulacre » (Antoine, 1981 : 343).

Ce qu'il faut comprendre, c'est que « nous baignons dans un monde d'images et de simulacres aux formes multiples : presse, magazines, fond sonore des grandes surfaces et des gares, affiches publicitaires, appels téléphoniques, radio, machines automatiques. La torpeur de Narcisse consiste à ne pas reconnaître ces simulacres comme tels » (Antoine, 1981 : 344). En ce sens, ces simulacres seraient « fondamentalement effet et reflet. On ne se reconnait pas soi-même et on prend sa propre image pour un autre » (*ibidem*). Il peut sembler étonnant que les réflexions de cet auteur fassent autant sens à ce jour, alors qu'elles furent pensées, il y a tout juste 40 ans. Elles font par ailleurs encore plus sens aujourd'hui, depuis l'essor et la polarisation des médias et des réseaux sociaux numériques. Pour autant, l'appréhension précise de ces notions s'éloigne de notre propos. Ces questionnements permettent cependant, de mieux comprendre les enjeux inhérents à cette structuration sociologique. En ce sens que, le fait de comprendre les médias, pourraient « nous rendre capables, collectivement et individuellement, de les maîtriser, et nous permettre ainsi de nous retrouver nous-mêmes. L'enjeu, c'est le réveil de Narcisse » (Antoine, 1981 : 344). Par ailleurs, les élus politiques contemporains utilisent les médias et les réseaux sociaux numériques de manière intense, devenant somme toute des « influenceurs ». Certains décideurs politiques cherchent à sensibiliser les populations au regard de leur idéologie. Pour exemple, « la production de « petites phrases » peut être considérée comme une compétence du personnel politique dans ses fonctions de communication » (Krieg-Planque, 2011 : 24). « À cet égard, la « petite phrase » relève à la fois d'une stratégie discursive mise en place par le locuteur en vue d'une exposition médiatique maximale et d'un formatage médiatique de la parole politique. Elle est donc le produit d'une « co-énonciation », inséparable des moyens de communication du moment » (Boyer, Gaboriaux, 2017). Au sein de ces enjeux de communication publique et politique, quel est le rôle du tissu associatif ? La communication associative est-elle divergente de la communication politique sur les questions de migrations ? Est-ce qu'elles se rejoignent ?

[44] Il nous semble pertinent d'indiquer céans, que le pronom personnel « moi-même » prononcé dans l'oralité, devient l'homophone de « moi-m'aime ».

Partant, il nous faut à présent rappeler le questionnement principal qui fut somme toute, le fil rouge, le phare de cette recherche. Notons que la notion de problématique peut être considérée comme : « une mise en relation argumentée des considérants permettant de poser un problème de recherche (une grande question) » (Paillé, 1996). Notre questionnement principal est donc le suivant :

> « De quelle manière se construisent les stratégies de communication, les répertoires d'action et les répertoires médiatiques des organisations non gouvernementales qui se préoccupent de la cohabitation culturelle dans l'espace public contemporain ? Des questions complémentaires sont liées à ce questionnement initial : quelle conception ont les acteurs associatifs des organisations non gouvernementales de la cohabitation culturelle ? Comment se construit la communication interculturelle entre les différents publics ? Dans quelle mesure se construisent la communication et les interactions autour des phénomènes migratoires entre les acteurs associatifs et les décideurs politiques ? Peut-on mettre en relation les discours associatifs avec les discours des politiques qui s'inscrivent dans la sphère médiatique ? »

Cette recherche s'appuie sur le modèle empirico-inductif. De cette manière, nos axes de recherche centrent particulièrement l'attention sur la manière dont l'association la Cimade communique à destination des publics.

En premier lieu, de quelle manière la Cimade communique-t-elle aux différents publics en interaction symbolique dans l'espace public autour des phénomènes migratoires ? Plus précisément, nous nous demandons de quelle manière les associations construisent leurs répertoires d'action et leurs répertoires médiatiques pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur les questions sociales, économiques et politiques liées à la cohabitation culturelle ? Ces enjeux qui reposent sur différentes formes communicationnelles, nous mènent en second lieu vers la manière dont se construit la communication interculturelle entre les différents publics ? Ces questionnements pluriels, nous mènent indibutablement vers le rôle des élus politiques. Dans cette perspective, en troisième lieu, nous nous intéressons à la manière dont se construisent les interactions communicationnelles entre le corps politique et les organisations non gouvernementales. En ce sens, dans quelle mesure le tissu associatif dans une dynamique communicationnelle cherche-t-il à « influencer » les décideurs – élus politiques, hauts fonctionnaires – locaux ? Il s'agit ainsi, d'analyser les phénomènes discursifs du tissu associatif

à destination des élus politiques. En outre, il s'agit d'analyser l'impact de ces discours sur l'émergence d'un espace public interculturel et *a fortiori* sur l'émergence de la cohabitation culturelle.

4.1.1. De la méthodologie à la méthode

Si la problématique est importante, la méthodologie l'est tout aussi au regard de la construction de l'objet de recherche. Le choix de notre méthodologie repose sur les questionnements pluriels qui composent notre problématique. Elle se doit, *a fortiori* d'être *ad hoc*, nous entendons par là, qu'elle doit être unique et pensée de manière spécifique, en lien avec notre problématique de recherche. Le choix de notre méthodologie d'analyse, qu'elle soit herméneutique ou praxéologique doit faire sens, et appuyer scientifiquement notre terrain d'investigation. Néanmoins, avant d'entrer dans le vif du sujet, une clarification lexicale s'impose. Faut-il dire méthode ou méthodologie de recherche ? Ces deux termes sont étymologiquement proches, liés sans nul doute – l'un, émanant de l'autre – et sont souvent confondus dans le langage courant. Pourtant, ils doivent être distingués. Dans cette perspective, Paul Stryckman, évoque le « glissement métonymique » (Stryckman, 1996). Charmillot et Dayer, travaillant sur la clarification épistémologique de la démarche compréhensive et des méthodes qualitatives expliquent en ce sens, que :

> « Face à la diversité des termes utilisés tels que *démarche*, *paradigme*, *recherche*, *méthodologie*, *méthode*, *outil*, *technique*, etc., nous distinguons un niveau supra-ordonné, le niveau épistémologique, et un niveau infra-ordonné se référant aux procédures techniques. L'étymologie du mot « méthode » vient en appui à cette distinction » (Charmillot, Dayer, 2007 : 127).

Ainsi, nous souhaitons dans les lignes qui suivent, revenir sur l'étymologie du terme « méthode ». Le terme méthode vient du bas latin *methodus*, « terme scientifique employé en médecine, en géométrie et en rhétorique, emprunté au grec *methodos*, formé de *meta* et *hodos* qui signifie « route, voie », « direction qui mène au but » au sens le plus littéral : « chemin suivi » (Charmillot, Dayer, 2007 : 127). La méthode renvoie alors au chemin à suivre (Stryckman, 1996 : 1). À partir du 17ème siècle, le sémantisme du terme méthode s'enrichit, « où il est quasi synonyme de *procédé*, de *moyen* » finalement, de la manière de faire (Charmillot, Dayer, 2007 : 128). Nonobstant, il faut également distinguer la méthode descriptive – ou l'acceptation constative, *in fine*, le chemin suivi – (Charmillot, Dayer, 2007 : 128), de la

méthode normative. Dans le premier cas, le chemin se construit au fur et à mesure et n'a pas été déterminé à l'avance. Dans l'autre, la méthode présente le chemin à suivre. Pour autant, « ce type de réflexion présente l'inconvénient de se préoccuper principalement d'applications expérimentales sans analyser les contraintes déjà inscrites dans la formulation du questionnement, voire celles inhérentes aux langages qui caractérisent le passage du théorique à l'empirique » (Stryckman, 1996 : 3). Dans notre cas, nous nous tournons plutôt vers la méthode descriptive au sens de Stryckman.

La méthodologie, se distingue de la méthode car elle concernerait plutôt la réflexion sur le chemin à prendre. Dans cette perspective, selon Stryckman :

> « La méthodologie, méth-odo-logie *[meta-odos-logos]*, devrait être la réflexion sur le chemin *suivi*, la réflexion sur la poursuite du travail. La méthodologie au sens strict du terme devient ainsi la réflexion correspondant nécessairement à chacune de ces deux acceptions retenues. Elle est réflexion positive sur le chemin-suivi ou normative sur le chemin-à-suivre. Ignorer cette distinction est un manque de méthode ! » (Stryckman, 1996 : 2).

Finalement, la méthodologie se construit en amont de la méthode, puisqu'elle correspond à la réflexion de ladite méthode, qu'elle soit descriptive ou normative. Ceci étant dit, il nous faut dès lors, présenter les méthodes utilisées tout au long de cette recherche. Nous ferons d'abord une précision éclairée de ce que sont les méthodes qualitatives, leurs particularités et la raison de nos choix, avant de présenter les différentes méthodes qui émanent d'une démarche qui se veut compréhensive.

Nous l'avons évoqué, cette étude s'inscrit dans un paradigme compréhensif. Ainsi, nous nous appuyons sur les méthodologies qualitatives, à l'instar du courant de pensée sociologique de la tradition de Chicago. En effet, comme l'explique Coulon : « il est légitime de caractériser d'abord la sociologie de Chicago par l'importance et l'originalité [45] de ses recherches qualitatives, qui constituent son patrimoine le plus célèbre » (Coulon, 2012 : 76). En ce sens, bien qu'une sociologie quantitative se soit développée de 1930 à 1940 au sein de l'École de

[45] La sociologie de Chicago est originale en ce sens qu'elle fut originellement initiée, afin de pouvoir démarquer les sciences humaines et sociales des sciences dites « naturelles ».

Chicago, la « caractéristique majeure de la sociologie de Chicago est la recherche empirique, le travail concret sur le terrain » (Coulon, 2012 : 77).

Les méthodes qualitatives se tournent, sans nul doute, vers un paradigme épistémologique qui souhaite prendre en compte les phénomènes humains dans leurs singularités. Ils seraient porteurs de sens et donc compréhensibles. Ainsi, l'approche qualitative privilégie l'acteur, le sens et la signification du phénomène vécu ou produit, alors que l'approche quantitative cherche à s'appuyer sur la description de sources numériques. Précisons que ces données chiffrées ne seront pas aussi riches de sens qu'une étude qualitative. En effet, il nous semble important lorsqu'il s'agit de faire une étude sur le comportement des individus, de connaitre le contexte social et politique dans lequel les acteurs évoluent. En outre, nous pensons qu'il est de rigueur de connaître leur histoire et de vivre leur quotidien pour mieux les comprendre. Par ailleurs, « les recherches quantitatives offrent également des données moins riches puisqu'elles ne permettent pas l'intégration d'éléments non définis au départ » (Charmillot, Dayer, 2007 : 129). L'approche qualitative favorise dans une démarche compréhensive, la connaissance étroite d'un phénomène. Finalement, « dans le quantitatif on se compte, dans le qualitatif, on se raconte » (Morillon, 2008 : 38). Partant, il s'agit à partir des méthodes qualitatives, de tendre vers une meilleure compréhension des phénomènes co-produits par les hommes. Elles permettent d'accéder au processus de construction de la réalité sociale par les êtres humains et cherchent à répondre aux questions : comment et pourquoi. En ce sens, notons que « dans ces deux domaines [les sciences de la nature et les sciences sociales], le travail scientifique a le même but ; extrait de sa carapace philosophique, il consiste à découvrir comment et pourquoi des phénomènes observés se rattachent les uns aux autres » (Elias, 1993[1983] : 23-24, 29, cité par Calba, Birgé, 2019 : 357). En outre, les méthodes qualitatives permettent d'expliciter les causes d'un phénomène et nous conduisent à des interprétations plus subjectives, que l'on pourra toujours objectiver. Mucchielli et Paillé considèrent que « l'analyse qualitative peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explication, ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de phénomènes. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens » (Paillé : 2009, Mucchielli, Paillé, 2012 : 11). « Elle ne nécessite ni comptage ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet » (*ibidem*).

En conséquence de quoi, il nous faut aborder la notion de « fausse unité » autour de la recherche qualitative (Groulx, 1999, cité par Charmillot, Dayer, 2007 : 128). En effet, « lorsqu'on regarde de près de quoi sont faites les méthodes dites qualitatives, on s'aperçoit que les différences entre elles sont plus saillantes que celles qui les distinguent des méthodes auxquelles elles sont censées s'opposer, à savoir les méthodes quantitatives » (Charmillot, Dayer, 2007 : 128). Une pensée que rejoint Chapoulie : « accepter la prétention des anthropologues, historiquement non fondée, a aussi l'inconvénient d'accentuer la séparation entre démarches qualitative et quantitative qui correspond (à tort, selon moi) à une spécialisation acceptée par la majorité des chercheurs » (2000 : 17). En outre, il existerait un manque au niveau de la définition des postures épistémologiques des méthodes qualitatives. Dans cette perspective, les auteurs s'appuient sur les travaux de Groulx qui identifie : « trois styles de raisonnement liés à des critères épistémologiques et méthodologiques spécifiques, ainsi qu'à des techniques de preuves particulières ». En premier lieu, *le raisonnement idiographique*, explique que la crédibilité repose sur la force descriptive, qui se doit d'être minutieuse, tout en gardant une posture distancée de son objet de recherche (*op. cit.*, cité par Charmillot, Dayer, 2007 : 128). En ce sens Patton, parle de « *neutralité empathique* » (1990, cité par Charmillot, Dayer, 2007 : 128). D'autres auteurs comme Glaser et Strauss parlent de « *détachement informé* » (1967, cités par Charmillot, Dayer, 2007 : 128). En second lieu, le *raisonnement formaliste* : « ce qui est recherché ici, c'est la rationalisation de la méthodologie et la formalisation des critères scientifiques sur la base desquels on puisse statuer de la validité des analyses et des résultats de la recherche » (Charmillot, Dayer, 2007 : 130). Ainsi, le raisonnement formaliste supposerait d'intégrer des données quantitatives pour valider les analyses et les résultats : « d'autres chercheurs, majoritaires, intègrent les critères de validité utilisés dans les recherches d'inspiration positiviste, tout en défendant l'emploi de critères parallèles adaptés à la spécificité des recherches qualitatives » (Charmillot, Dayer, 2007 : 130). Cette démarche, pour les opposants à ce raisonnement, serait antithétique à la recherche qualitative. Enfin, le *raisonnement post-moderne* propose de mettre au cœur de la démarche la « représentation de la réalité produite par le texte de recherche lui-même [...]. Ce qui est réinterrogé, c'est le statut du compte–rendu du chercheur et son rôle dans la construction de la « réalité ethnographique » ou sociale » (Glaser, cité par Charmillot, Dayer, 2007 : 130). Cette manière de faire est mise en doute par les chercheurs, car ils considèrent qu'il s'agirait d'une fabrication fictive de la réalité. Ainsi, le chercheur pourrait produire un discours sur les discours.

Il nous semble évident que ces diverses théories de la recherche qualitative, reposent sur des critères de validité qui s'opposent. Céans, les auteurs se questionnent sur ce qui rendrait l'écriture d'un texte de recherche légitime. Ce faisant, ces dernières réflexions nous mènent vers la difficulté du chercheur : entre engagement et neutralité.

Au sein des Sciences Humaines et Sociales subsiste : « un clivage entre les partisans d'une activité de recherche engagée et ceux d'une activité neutre » (Charaudeau, 2013 : 2). Encore faut-il s'entendre, sur la définition de l'engagement. Ainsi, par le fait même d'avoir choisi un sujet plutôt qu'un autre, n'est-ce pas déjà un acte d'engagement[46] ? C'est ainsi que le chercheur vit un « tiraillement entre une posture qui exigerait de lui qu'il dénonce ce que les discours dominants occultent, et une autre qui, au contraire, attend de lui une neutralité axiologique » (Charaudeau, 2013 : 2). Nous sommes bien aux faits de la nécessité d'adopter une posture distanciée, cela nous semble par ailleurs primordial, pour ne pas prendre le risque de biaiser notre recherche et d'entacher sa scientificité. Néanmoins, une neutralité absolue est impossible. Précisons dès lors, que « l'on dit de quelqu'un qu'il est neutre (du latin *neuter* « aucun des deux ») lorsqu'il s'abstient ou refuse de prendre position dans un débat, dans un conflit opposant plusieurs personnes, plusieurs thèses, plusieurs partis » (Calba, Birgé, 2019 : 355). Ainsi, « une raison à ce non-positionnement est avancée, en particulier dans le cas des institutions (école, enseignement, État) : il s'agit de ne pas porter de jugement par esprit de tolérance, autrement dit de ne favoriser aucune croyance pour permettre le pluralisme d'expressions et d'actions » (*ibidem*). Partant, il nous faut préciser que « dans un sens plus figuré, l'adjectif désigne ce qui est fade, sans attrait, ce qui manque d'éclat, de relief et plus loin encore — et pour toutes ces raisons sans doute — ce qui passe inaperçu » (*ibidem*). Par ailleurs, « plus grandes sont les charges et les tensions auxquelles eux-mêmes ou leurs groupes sont exposés, plus il leur est difficile, étant immédiatement concernés, de se détacher de leur rôle, démarche qui est à la base de tout effort scientifique ». Ainsi, « voici donc le problème auquel sont confrontés tous ceux qui étudient un aspect ou un autre des groupes humains : comment séparer, en évitant équivoque et contradiction, les deux fonctions, celle de participant et celle

[46] En ce sens, notons cette réflexion de Pestre qui nous semble pertinente en bien des points : « parce que la science est assimilée à la Raison — et qu'elle s'oppose donc à l'irrationalité, avec tout ce que cette dernière notion véhicule d'inquiétant d'un point de vue historique, et en particulier depuis l'Holocauste —, toute approche non orthodoxe est rendue délicate, que celle-ci se mène en termes intellectuels ou en termes politiques. Parce que parler de la science implique de prendre position sur un phénomène social et culturel, aux racines profondes et qui touche aux convictions les plus intimes de notre monde — et parce que l'univers des sciences est, dans les sociétés modernes, un univers institutionnellement puissant -, le débat ne peut que difficilement être mené sur un ton neutre et détaché » (Pestre, 2006 : 8, cité par Faury, 2019 : 423).

de chercheur ? » (Elias, 1993[1983] : 23-24, 29, cité par Calba, Birgé, 2019 : 357). En ce sens, Charaudeau nous explique que les faits sont encore plus complexes qu'ils n'en n'ont l'air. C'est-à-dire qu'un chercheur pourrait être engagé, sans être impliqué, mais il pourrait également être neutre tout en étant impliqué : « en effet, on peut être engagé dans une volonté de dénonciation sans être impliqué directement par le phénomène que l'on étudie (un chercheur non espagnol analysant la dictature franquiste, argentine ou chilienne) ; on peut chercher à adopter une attitude de neutralité tout en étant impliqué (un chercheur israélien sur le conflit israélo-palestinien) » (Charaudeau, 2013 : 2). Tout ceci, poursuit l'auteur pose des questions de crédibilité. De crédibilité, car nous pouvons tout à fait nous interroger sur la partialité d'un chercheur impliqué qui pourrait *de facto* invalider son analyse. Pour autant, « de la même façon, l'objectivité désigne le caractère de ce qui existe en soi ou le fait d'être dépourvu de partialité. Elle est la qualité de ce qui donne une représentation fidèle de la chose observée » (Calba, Birgé, 2019 : 358). Nous pourrions d'un autre côté, nous demander si l'absence d'implication d'un chercheur ne le conduirait pas vers une connaissance insuffisante de son terrain. Cette dernière thèse Charaudeau la réfute :

> « Le second cas, en revanche, n'est pas recevable ; cela supposerait que seuls les chercheurs impliqués d'une façon ou d'une autre pourraient analyser les objets sociaux qui les concernent : les Corses seraient les seuls à pouvoir parler de la Corse, les victimes, les seules à pouvoir parler de l'insécurité, les politiques de la politique, les journalistes du journalisme. On considérera la question de l'implication d'un chercheur comme non pertinente, celle de la neutralité comme difficile à tenir, celle de l'engagement à interroger » (Charaudeau, 2013 : 3).

Toujours est-il qu'avant de réfléchir à la question d'engagement selon l'auteur, il faudrait d'abord réfléchir[47] au sens que l'on donne au discours critique articulé au cœur de la vision Kantienne. Ainsi, il faudrait « peser le pour et peser le contre » c'est-à-dire « soumettre au discernement critique le sens même du savoir » (Charaudeau, 2013 : 3). Pour mieux comprendre, il nous semble qu'il faille nous tourner vers Bourdieu qui, au travers de ces questionnements, illustre la nature aporétique de la notion : « neutralité ».

[47] En ce sens, notons que « chez Kant, l'émancipation vise une double finalité éducative et politique (Fabre, 2015) et renvoie au fait d'oser penser. Cette idée sera reprise chez des penseurs qui lui succéderont, tels que Gilles Deleuze et John Dewey. Kant estime que « la véritable liberté politique [...] ne consiste pas à résoudre les problèmes posés par d'autres, mais bien à se rendre maitres de la construction des problèmes eux-mêmes » (2006, cité par Fabre, 2015 : 11) » (Charmillot, Fernandez-Iglesias, 2019 : 204).

> « Comme il [le sociologue] doit se garder d'oublier aussi que si, comme n'importe quel autre savant, il s'efforce de contribuer à la construction du point de vue sans point de vue de la science, il est, en tant qu'agent social, pris dans l'objet qu'il prend pour objet et qu'à ce titre, il a un point de vue qui ne coïncide ni avec celui des autres ni avec le point de vue en survol et en surplomb de spectateur quasi divin qu'il peut atteindre s'il accomplit les exigences du champ. Il sait par conséquent que la particularité des sciences sociales lui impose de travailler [...] à construire une vérité scientifique capable d'intégrer la vision de l'observateur et la vérité de la vision pratique de l'agent comme point de vue qui s'ignore comme tel et s'éprouve dans l'illusion de l'absolu ». (Bourdieu, 2001 : 222, cité par Calba, Birgé, 2019 : 359).

En outre, se pose également la question de la place du chercheur lorsqu'il est question de transmettre des savoirs dans l'espace public. De surcroît, « on doit s'interroger à la fois sur le discours à tenir en tant que chercheur lorsque l'objet d'analyse est par lui-même impliquant, le discours à tenir selon le type de public auquel on s'adresse, et conséquemment sur la possibilité de diffuser son savoir à la communauté sociale » (Charaudeau, 2013 : 7). Finalement, dans cette nébuleuse, l'auteur suggère vivement d'établir une séparation entre discours d'analyse critique et discours de dénonciation, avant d'ajouter : « les chercheurs, nous ne sommes pas des écrivains, ni des artistes qui par l'exercice de leur art peuvent manifester leur engagement » (Charaudeau, 2013 : 7). Cette affirmation nous questionne, car nous pensons que le choix d'un sujet, d'un terrain d'enquête, et même d'une discipline sont des choix qui forment des actes d'engagement : « John Dewey (1859-1952) rappelle, de manière éclairante, que ce qui est « donné » dans le cours de l'enquête scientifique, à strictement parler, est la situation problématique dans son ensemble et dans toute sa complexité » (Bergandi, 2019 : 284). Ainsi, « ce qui est traditionnellement considéré comme « donné » résulte en réalité d'un processus de sélection : « Au sens strict, il est *pris* plutôt que donné. » (Italique dans l'original) (Dewey, 1993 [1938] : 192) » (Bergandi, 2019 : 284).

Partant de ce constat, il nous faut dans les sous-sections qui suivent, entrer dans les détails de notre approche qualitative. Nous expliquons leur pertinence, mais également leurs limites, implicites ou explicites. Nous expliquons également de quelle manière elles nous semblent complémentaires.

4.1.2. L'observation participante : du naturalisme à la réduction des distances

Avant d'entrer dans les détails de la méthode d'observation participante, il nous semble opportun de clairement définir le terme « observation ». Peretz distingue quatre formes d'observation. La première, est une forme d'observation *largo sensu*, qui consiste à recueillir des données statistiques, des documents, des entretiens, qui vont permettre de faire l'analyse des changements sociaux contemporains (Peretz, 2004 : 3). Cette méthode n'implique aucune interaction entre l'observateur et les phénomènes observés, il s'agit de commenter les données recueillies. Dans cette perspective, Chapoulie explique que la notion d'observation est fondamentalement ambiguë puisque ceux qui font du recueil de données statistiques parlent d'observation alors même qu'ils n'ont pas été sur le terrain ou qu'ils ne parlent pas de phénomènes socialement observables ; il n'y a pas eu d'interaction directe avec les personnes (Chapoulie, 2000 : 6). Par ailleurs, il y aurait une méprise encore plus critique : certains chercheurs font la confusion entre ce qu'ils observent et les faits observés qu'on a pu leur rapporter. La deuxième, correspond le plus communément à l'étape préalable à l'élaboration d'un questionnaire ou d'un entretien. L'enquêteur se rend sur les lieux de manière éphémère, afin de s'informer sur les pratiques et usages d'un groupe social, sans être acteur de la vie sociale de ce groupe. La troisième, est une analogie avec l'ethnographie, qualifiée de « travail terrain » (Peretz, 2004 : 3). Dans ce cas, l'enquêteur est systématiquement présent sur les lieux, de manière prolongée dans le temps. Il mène son enquête au sein d'un groupe social et va recueillir des données « auprès des personnes, en utilisant une diversité de procédures dites « réactives », comme l'entretien avec questions, ou des procédures « non réactives », comme l'observation des lieux, des événements, des actes, ou des propos tenus dans leur vie quotidienne par les personnes étudiées » (Peretz, 2004 : 3). La quatrième, fortement similaire à celle qui la précède, s'en distingue par une interaction constante et répétée entre les participants et l'enquêteur. Ici, la difficulté est de ne pas pour autant modifier la situation sociale observée :

> « Le chercheur n'aura aucun projet de détourner l'action de son déroulement ordinaire ni d'entraîner les participants dans des actes étrangers à leur propre perspective. Il observera sans proposer aux participants aucun dessein ni projet et, s'il participe lui-même à l'action, il adoptera un des comportements habituels dans ce milieu (Peretz, 2004 : 5).

Dans ce présent travail de recherche, nous nous intéressons plus particulièrement à la troisième et quatrième forme d'observation proposée par Peretz. Nous avions pensé proposer la création d'une cellule nommée « cohabitation culturelle » au sein de La Cimade. Cela pourrait faire l'objet d'un nouveau projet de recherche, dans la continuité de celui-ci. La notion d'observation ayant été définie bien que promptement, nous pouvons dès à présent nous intéresser de plus près à la définition de l'observation participante.

Dans le domaine de la sociologie, Park, ancien journaliste, introduit la méthode d'observation en s'inspirant de son ancienne profession. Il cherche à faire en sorte que ses étudiants s'inspirent du journalisme d'investigation en allant constamment sur le terrain, cela afin de faire de la « vraie recherche ». Cependant, la méthode introduite par Park comporte des limites. En effet, comme l'explique Chapoulie : « le travail de terrain des auteurs de ces monographies semble s'être souvent borné à la visite des lieux et à l'écoute de conversations. Les notes de terrain étaient prises après coup, y compris en ce qui concerne les propos recueillis, dont la reproduction littérale n'est donc pas garantie » (2000 : 8). Or, la recherche ne peut s'appuyer sur des *a priori*, il est primordial d'être le plus précis possible. L'observation participante consiste à observer une situation tout en s'immergeant dans le groupe que l'on souhaite étudier. Comme l'explique Le Breton, l'analyse d'un phénomène repose sur le fait que : « l'interprétation n'est pas donnée *a priori*, elle se construit par induction à travers l'épreuve de terrain » (2004 : 172). Sa dimension participative repose sur le fait que le chercheur devient *in fine* acteur du phénomène social qu'il analyse. Ainsi, « elle conduit le sociologue à se plonger lui-même sur les scènes dont il doit rendre compte, et à devenir simultanément observateur et participant » (Le Breton, 2004 : 173). Une situation qu'il devra intégrer dans les résultats de son analyse : « le sociologue doit également rendre compte de l'effet de sa présence sur les interactions en cours » (Le Breton, 2004 : 173). La particularité de l'observation participante est la suivante :

> « Elle s'inscrit principalement dans une tradition nord-américaine de recherche sur des organisations sociales plus ou moins fermées auxquelles, le plus souvent, l'observateur n'appartient pas et à l'égard desquelles il a un mélange de curiosité intellectuelle et de scrupule moral. Ces organisations se révèlent plus ou moins à ceux qui leur sont étrangers et présentent à la fois des aspects publics et des aspects confidentiels, secrets ou privés. L'observation participante vise justement à pénétrer un milieu pour en saisir les divers aspects » (Peretz, 2004 : 49).

Ce qui révèle des enjeux pour le chercheur qui va devoir s'engager dans un milieu pour en connaître les aspects tout en ayant le détachement nécessaire pour pouvoir analyser le fonctionnement de cette organisation (Peretz, 2004 : 49). Cette difficulté, nous l'avons rencontrée. Peretz explique très bien le nombre de questions qui peuvent émerger lors du recueil et du traitement de données ainsi que les contradictions qui subsistent autour de l'engagement dans la recherche et la neutralité ce qui fut notre cas :

> « L'observateur novice, ou n'ayant pas déjà mis en forme de telles données, se sent totalement désarmé. Il se pose une série de questions : que faire de ces données ? Ont-elles une signification ? Illustrent-elles des concepts sociologiques ? Comment choisir celles qui ont une signification et celles qui n'en n'ont pas ? Dois-je éliminer ? Dois-je présenter des notes d'observation brutes ou dois-je les réécrire et les résumer ? » (Peretz, 2004 : 4).

Partant, il nous faut voir céans, comment rédiger des notes d'observation. Au début d'un travail de recherche, l'observateur se positionne de façon à avoir une vue d'ensemble de l'espace qu'il observe. Cette posture n'est convenable que pour les prémices, et permet de mieux connaître les lieux et de se familiariser avec ceux-ci (Peretz, 2004 : 77). Au fil de la recherche, il sera intéressant que l'observateur adopte différents points de vue. Schatzman et Strauss déterminent trois positions différentes : « rester toujours à la même place afin de recueillir des données comparables ; adopter des positions différentes afin de voir la diversité des situations ; ou, enfin ne plus prendre les lieux comme point fixe mais les personnes » (1973, cité par Peretz, 2004 : 77). Dans notre cas, nous participons aux interventions organisées par l'association, nous assistons aux diverses réunions afin d'observer comment les actions se mettent en place au sein des différents pôles de la Cimade. Il nous semble important de souligner une chose ; le va-et-vient entre l'observation du terrain et des notes. En effet, en tant qu'observatrice-rédactrice et aussi participante, il nous faudra faire des choix intellectuels quant à la prise de note et l'interprétation des faits observés. Finalement, « un va et vient incessant s'imposera entre ses notes déjà écrites et ce qu'il percevra à chaque retour sur le terrain » (Peretz, 2004 : 78). Pour pallier cela, l'observateur peut faire le choix d'enregistrer ce qu'il se passe ou même de filmer, afin de retranscrire les informations enregistrées plus tard. Cela implique d'abord, d'avoir l'accord des personnes impliquées dans ces actions, mais également de notre point de vue de risquer de biaiser notre recherche. En effet, les personnes se sachant enregistrées

pourraient faire le choix de dire ou de ne pas dire certains faits. Elles pourraient : « accentuer ou atténuer telle ou telle façon de faire ou dire les choses » (Peretz, 2004 : 78). C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas enregistrer nos actions sur le terrain, mais de conserver exclusivement la prise de notes, en nous plaçant le plus souvent comme la personne qui fera le compte-rendu des réunions ou de certaines interventions. Par contre, cela ne nous empêchera pas de récupérer les enregistrements de certaines interventions qui auraient pu être filmées par les membres de l'association. Dès lors, nous avons toujours été transparent avec l'organisation que nous avons intégrée. En ce sens, nous avons pratiqué une observation « à découvert » et pas « incognito » pour reprendre Frame qui cite Arborio et Fournier sur ces deux postures. Dans cette perspective, Frame explique :

> « Comme le remarquent Arborio et Fournier (1999 : 91), la distinction entre ces deux postures n'est pas absolue. Alors que le chercheur peut saisir la première occasion de dévoiler son rôle scientifique à ses interlocuteurs, les situations peuvent être socialement peu propices à un tel « aveu » comme, par exemple, lorsqu'il se trouve dans une salle avec plusieurs centaines de personnes. Comme pour les stigmatisés de Goffman (1963 : 95), parfois le pragmatisme s'impose face à la double-contrainte situationnelle » (2008 : 416).

Cela nous permet d'avoir un rôle à part entière dans l'organisation tout en prenant librement des notes, sans oublier de noter ce qui nous semble particuliers, nouveaux ou étranges (Peretz, 2004 : 80). Finalement, ce qui nous semble être porteur de sens et intéressant à interpréter.

Nous avons vu que l'avantage de la méthode d'observation participante était d'être en immersion avec son objet de recherche. Néanmoins, cette méthode est fortement controversée, notamment car le chercheur ne serait pas suffisamment détaché de l'objet qu'il étudie. Ainsi, « les enseignants ont longtemps considéré l'observation comme une méthode subjective de recueil d'anecdotes, et de scènes dans lesquelles le chercheur intervenait lui-même, dérogeant ainsi à deux principes « scientifiques » de la discipline : la totale distance à l'égard du milieu et la représentativité statistique » (Peretz, 2004 : 7) rejoignant Park qui expliquait, que la sociologie ne devait plus être reliée à l'activité des travailleurs sociaux qualifiés de « faiseurs de biens ». Selon Park, « cela ne se ferait que si les sociologues adoptaient des principes d'objectivité, de détachement par rapport aux problèmes rencontrés sur le terrain, principes qui

permettraient de tracer les frontières de la recherche scientifique » (Coulon, 2012 : 95) Dans cette perspective, Chapoulie explique :

> « Une première critique concerne l'objectivité des résultats, et porte notamment sur l'influence possible de l'observateur sur les données qu'il recueille : des données qui dépendent des singularités personnelles d'un observateur, des circonstances dans lesquelles il a travaillé ne sont pas susceptibles d'être à coup sûr obtenues par un autre chercheur dans la même situation » (2000 : 13).

C'est pourquoi la dimension d'observation participante est importante. Elle permet au lecteur de comprendre dans quelle mesure la recherche s'est effectuée et la nécessité d'adopter une posture distancée de l'objet de recherche, sachant qu'une objectivité totale n'est pas possible. Ainsi, pour pallier ces différents problèmes, il est important de publier des annexes « comportant un compte rendu du déroulement du recueil des données, des difficultés rencontrées, des occasions inattendues, et des erreurs commises » comme ce fut le cas pour la seconde édition de l'ouvrage *Street Corner Society*, publié en 1955 (Chapoulie, 2000 : 14).

En outre, selon Coulon, « il peut en effet sembler abusif d'employer l'expression observation participante pour caractériser une façon d'aller simplement enquêter sur le terrain, dans la mesure où les chercheurs concernés ne semblent pas avoir eu de conscience particulière d'utiliser une telle méthode, ni l'avoir conceptualisée » (2012 : 96). La notion d'observation participante serait née de la dualité qui existe entre le chercheur en tant qu'individu social et enquêteur (Peretz, 2004 : 49). Finalement, c'est cet aspect qui la rend des plus pertinentes. Allant à l'encontre du naturalisme, qui privilégie la posture du chercheur, distanciée par rapport à son objet d'étude afin d'observer un phénomène dans son « état naturel ». Ainsi, Blumer rappelait dans un article qu'il rédigeait autour de la pensée de Mead sur la posture méthodologique d'obédience interactionniste :

> « Il faut prendre le rôle de l'acteur et voir son monde de son point de vue. Cette approche méthodologique contraste avec la soi-disant approche objective, si dominante aujourd'hui, qui voit l'acteur et son action depuis la perspective d'un observateur détaché et extérieur. [...] L'acteur agit dans le monde en fonction de la façon dont il le voit et non dont il apparaîtrait à un observateur étranger » (Blumer, 1966 : 542).

Cette approche nous semble tout à fait complémentaire de la méthode d'entretien, thème que nous abordons dans la sous-section qui suit.

4.1.3. Objectifs et conduite de l'entretien compréhensif

La méthode d'entretien fait partie des méthodes les plus usitées, et plus particulièrement pour recueillir « le sens subjectivement visé » (Weber, 1998, cité par Sauvayre, 2013 : 7). En effet, « l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent » (Blanchet, Gottman, 2007 : 24, cités par Sauvayre, 2013 : 7). Néanmoins, au sein de l'École de Chicago, « les techniques d'interview ne sont pas encore bien différenciées au moment où ces recherches empiriques sont entreprises. Elles ne font pas non plus l'objet de réflexions méthodologiques très élaborées » (Coulon, 2012 : 107). Il s'agit plutôt de conversations non cadrées méthodologiquement. C'est d'ailleurs un fait qui semble courant pour cette méthode. En effet, Kaufmann explique : « malgré les tentatives répétées, l'entretien semble résister à la formalisation méthodologique : dans la pratique il reste fondé sur un savoir-faire artisanal, un art discret du bricolage » (Kaufmann, 2016 : 9). Finalement, « l'entretien est une méthode qui apparaît molle, justement trop facile d'accès, suspecte *a priori* » (Kaufmann, 2016 : 9). La confusion viendrait du fait qu'il existe une pluralité de méthodes de l'entretien. En effet, Sauvayre explique que « dans la littérature, les entretiens portent différents noms : individuel, collectif, directif, semi-directif, libre, compréhensif, guidé, impersonnel, approfondi, informel, histoire de vie, récit autobiographique etc » (Sauvayre, 2013 : 8). Ainsi, chercher à généraliser cette méthode sans s'intéresser à une en particulier, pourrait nous mener à des contradictions.

Lors de la construction de notre mémoire de recherche de fin d'études, nous avons effectué des entretiens-semi directifs auprès d'acteurs majeurs de notre terrain d'enquête. Nous pouvons considérer que cette étape constitue la phase exploratoire de ce présent travail de recherche. Nous avons pu évaluer si on se posait les bonnes questions et si l'on n'oubliait pas certains aspects des problématiques qui nous intéressent (Seurrat et al, 2014 : 96), tout en ayant une vision globale de notre terrain.

Au travers des entretiens, ce sont les formes d'engagement que nous chercherons à analyser. Par-là, on cherchera à comprendre les motivations des bénévoles et plus particulièrement des membres actifs, quant à leur appartenance à un mouvement associatif. Le Breton explique que : « comme objet d'étude pour le sociologue, l'entretien répond en principe à deux conventions : égalité et comparabilité. Il doit s'effectuer avec le consentement des acteurs selon un principe d'égale dignité » (2004 : 177). Ainsi, nous devons à chaque étape de la formalisation d'un entretien expliquer qu'il s'agit d'une enquête anonyme et que les données ne serviront qu'à des fins de recherches universitaires. Les entretiens semi-directifs nous ont donné la possibilité de conduire les échanges à travers des thématiques déterminées à l'avance dans un guide d'entretien. L'analyse du contenu thématique s'inscrit dans une démarche épistémologique et nous a permis de faire ressortir certains thèmes et sous-thèmes, puisque les entretiens avaient été enregistrés puis retranscrits. L'avantage de l'entretien semi-directif est qu'il n'analyse pas seulement le discours de l'interviewé, il permet d'analyser d'autres éléments dans une dynamique synergologique. Daniel Lagache (1967) explique que : « dans l'entretien semi-directif, tout comportement posé est observable ; par exemple les silences, l'agitation, les gestes, les mimiques, les tics, l'accoutrement du répondant, l'humeur, etc ». Cependant, puisque notre travail s'inscrit dans une démarche compréhensive, c'est naturellement que nous nous tournons vers l'entretien compréhensif. Nous ferons donc des entretiens semi-dirigés à visée compréhensive. Nous nous intéressons particulièrement à Jean-Claude Kaufmann qui a écrit un ouvrage sur cette méthode. « L'entretien compréhensif reprend les deux éléments (théorie et méthode), mais il inverse les phases de la construction de l'objet : le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufmann, 1996 : 23, cité par Sauvayre, 2013 : 10).

Selon Kaufmann, les origines de l'entretien en sciences sociales sont multiples. Il tirerait son origine « des enquêtes sociales du 20ème, du travail de terrain des ethnologues, des entretiens cliniques de la psychologie. Et il s'inscrit aujourd'hui dans une vaste nébuleuse de pratiques plus ou moins proches des critères scientifiques : études de motivation, interviews journalistiques, etc » (Kaufmann, 2016 : 16). Avant d'évoluer vers une attention plus centrée sur l'informateur, en lui accordant une écoute plus attentive. L'entretien compréhensif s'inscrit dans le sillage de cette évolution. L'objectif de l'entretien compréhensif est de : « produire un matériau heuristique à la seule condition que celui qui enquête renonce à un statut expert, pour se mettre à disposition de celui qui parle » (Matthey, 2005 : 3). En effet, il s'agit de faire en

sorte que l'interviewé s'exprime le plus ouvertement possible. Pour ce faire, il faut le plus possible s'éloigner de la directivité des questions et ainsi solliciter l'individu questionné (Matthey, 2005 : 3). Dans les faits, il faut limiter l'émission de messages relevant d'injonction contradictoire, en adoptant une attitude congruente (C.R Rogers, 1961 : 26-43, cité par Matthey, 2005 : 3). En outre, la place des relances et de la communication non verbale est très importante. Néanmoins, la conception de l'entretien de nos jours s'éloignerait de celle des années 1950 où il semblait plus convenable de faire de l'entretien une situation aseptisée. C'est l'approche de Carl Rogers qui contribue à cette rupture. Ainsi : « l'exigence d'une attitude globalement congruente insinue, pour sa part qu'il vaut mieux manifester son opposition pour garder la confiance de l'informateur » (Matthey, 2005 : 3). Céans, la difficulté réside dans le fait qu'il faille s'essayer à « suffisamment de sensibilité », afin que le quidam ne perçoive pas le chercheur comme une menace, sans pour autant être dans les extrêmes, et qu'il manifeste des émotions (C.R Rogers, 1961 : 26-43, cité par Matthey, 2005 : 3). Dans cette perspective, Kaufmann explique qu'il faut « s'engager activement dans les questions [et les remises en question] pour provoquer l'engagement de l'enquêté » (Kaufmann, 1996 : 17, cité par Matthey, 2005 : 3). Toutefois, comme le rappelle Matthey (2005 : 4) : « s'il doit s'intéresser à celui qui parle, s'il doit se montrer sensible à lui tout en demeurant autonome, il n'est en aucun cas question que le chercheur entre dans un type de communication qui relève de la résonance. Il ne faut pas que les propos de « l'informateur » résonnent chez celui qui recueille sa parole. La contre-confidence est un jeu interdit à « l'enquêteur ».

4.2. Analyse de contenu et Analyse de discours : différenciation et intégration

Dans cette sous-section, il convient de présenter les différentes théories, méthodes, disciplines et champs, qui vont nous permettre d'analyser les discours et les supports de communication provenant de l'organisation non gouvernementale qui constitue notre terrain d'enquête. Plusieurs niveaux nous intéressent en ce lieu. D'abord, les discours qui sont émis au niveau interne, c'est-à-dire lorsque les émetteurs et les récepteurs sont les bénévoles. Notre intérêt se tourne également vers les discours qui sont émis à destination des publics, et des élus politiques *in fine* au niveau externe. Nous nous intéressons particulièrement aux activités discursives qui sont créées dans le but de produire un phénomène interactionnel, ainsi qu'à leurs

effets. Pour ce faire, nous verrons en premier lieu les particularités de l'Analyse de Contenu, est-elle antérieure à l'Analyse de Discours puis, nous centrons l'attention sur les différentes définitions et concepts émanant du discours et de son champ disciplinaire. De cette manière, nous verrons que si l'Analyse de Contenu s'est originellement construite en opposition à l'Analyse de Discours, il n'est plus nécessaire aujourd'hui de les dissocier ; elles se complètent et révèlent toutes deux des aspects qui nous semblent complémentaires. Enfin, nous expliciterons les enjeux sociopolitiques du lexique en abordant plus en détail les différents concepts liés à ces disciplines.

4.2.1 Les particularités de l'Analyse de Contenu

L'Analyse de Contenu est née des suites de la « liberté de parole, l'effervescence de la pensée, l'explosion de la communication » (Bardin, 2007 : 9) ce qui imposait d'être à l'écoute tout en soulevant *de facto* plusieurs questions : « comment être à l'écoute, scientifiquement et avec rigueur, de paroles, d'images, de textes écrits, de discours prononcés ? Comment passer de l'un au multiple ? » (Bardin, 2007 : 9). Somme toute, comment comprendre « des paroles, des images, des textes, des discours : rendre compte et interpréter des opinions, des stéréotypes, des représentations, des mécanismes d'influence, des évolutions individuelles ou sociales » (*ibidem*).

L'Analyse de Contenu serait une méthode plutôt employée pour analyser la couverture médiatique de thématiques politiques ou sociétales, ainsi que les discours des personnalités politiques. En 1927, Lasswell publie *Propaganda technique in the world war*, dans lequel il utilise l'AC afin d'étudier les effets de la communication de masse des médias sur les populations et plus particulièrement la propagande [48] politique aux États-Unis durant la Première Guerre mondiale. Ainsi, l'Analyse de Contenu émerge dans un contexte de guerre, au moment où Lénine utilise en 1917 la propagande comme arme massive, dans le but de promouvoir le régime communiste. La théorie de Lasswell s'inscrit dans un paradigme behavioriste, approche qui souhaite étudier face aux médias ; la psychologie comportementale, leurs influences sur les cognitions, ainsi que leurs impacts sur une audience. Dans cette perspective, Mercier explique que : « par la répétition incessante des mêmes thèmes par la

[48] Les chercheurs disent de la propagande qu'elle est l'ancêtre de la communication. « Au niveau gouvernemental, la communication est liée à la propagande qui contrôle les représentations sociales et mobilise les gouvernés ou à l'art d'assurer la publicité la plus favorable aux actions entreprises » (Mercier, 2008 : 7).

simplification des idées, par le mensonge, la propagande permet de rallier au pouvoir de nombreuses personnes qui finissent par croire les dogmes du régime » (Mercier, 2008 : 10).

L'Analyse de Contenu s'inscrit dans le contexte scientifique positiviste, courant qui prône l'appui sur des lois scientifiques, par nature ; neutres et objectives, centrant ainsi l'attention sur les méthodes quantitatives. Plusieurs types d'analyses sont associés à l'Analyse de contenu. L'analyse catégorielle qui est chronologiquement la plus ancienne et la plus utilisée : « elle fonctionne par opérations de découpage du texte en unités puis classification de ces unités en catégories selon des regroupements analogiques » (Bardin, 2007 : 207). L'analyse catégorielle comprend elle-même deux formes d'analyse : l'analyse thématique ou l'investigation des thèmes, qui consiste à classer des éléments constitutifs d'un ensemble avant de les regrouper selon des critères préalablement déterminés. Celle-ci est selon Bardin « rapide et efficace à condition de s'appliquer à des discours directs (significations manifestes) et simples » (*ibidem*). Elle comprend également l'analyse lexicale, où il s'agit de quantifier des mots-clés, afin d'établir la fréquence de leur apparition dans différents types de publication. Finalement, l'Analyse de Contenu serait :

> « Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettent l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages » (Bardin, 1998, cité par Dany, 2016 : 9).

Si cette méthode comporte des aspects tout à fait intéressants, elle possède des limites. En premier lieu, le postulat qui considère qu'un texte est transparent, semble être un non-sens, tout comme cette volonté de s'appuyer sur une objectivité scientifique, à l'instar du positivisme. Est-il possible d'établir un sens commun autour des chercheurs sur les catégorisations thématiques et la codification des segments textuels ? Nous pouvons répondre par la négative, puisque d'un chercheur à l'autre les matériaux langagiers sélectionnés ne seront pas toujours les mêmes. En outre, les formes d'expression ne sont pas prises en compte ce qui pose des questions sur la matérialité discursive des analyses thématiques ; si cette méthode accorde une attention particulière au contenu, elle met de côté l'importance de la forme que peut prendre un message.

Afin de distinguer l'analyse de contenu de l'analyse de discours Charaudeau indique que l'analyse de contenu « considère la matériau langagier comme un donné explicitement repérable » (2019 : 14) c'est-à-dire que c'est la manifestation explicite du matériel du langage qui est traité, lui permettant d'avoir recours à des catégorisations thématiques qui peuvent être traité de manière quantitative, alors que l'analyse de discours : « elle, considère le matériau langagier comme un *processus* dont le sens se construit dans l'acte même de production de la parole. Le sens qui en résulte est opaque et pluriel, se trouvant dans le non-dit l'implicite, un implicite qui entre en conflit avec l'explicite » (*ibidem*). En ce sens, « le sens de tout acte de langage n'est pas seulement dans « ce que l'on dit », mais dans « comment on le dit » (Charaudeau, 2019 : 14). De cette manière nous pouvons intégrer l'analyse de contenu à l'analyse de discours. La combinaison de ces deux disciplines permet d'établir une analyse de l'implicite et de l'explicite dans l'acte de langage.

4.2.2 Du discours à l'Analyse de discours : quelques éléments de définition

Avant de nous plonger dans les différentes typologies des discours, nous tentons de définir cette notion, notion qui par ailleurs, se retrouve dans le domaine de la recherche au centre de bien des débats. En premier lieu, il nous faut indiquer « qu'il est toujours difficile de déterminer, dans une discipline, une approche particulière. S'agit-il d'un courant, d'un sous-domaine ? Cette particularité est-elle d'ordre théorique, méthodologique ? Est-elle encore dans le même champ disciplinaire ? » (Charaudeau, 1995 : 96). Au regard du discours, l'auteur explique qu'il « constitue un champ disciplinaire propre, avec son domaine d'objets, son ensemble de méthodes, de techniques d'instruments » (*ibidem*). En ce sens, « l'analyse du discours est en effet une discipline carrefour, car, d'une part, le discours intègre des dimensions sociologiques, psychologiques, anthropologiques… et, d'autre part il se trouve au cœur de ces mêmes disciplines » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 9). Pour exemple, Maingueneau explique que la notion de discours serait d'une ambiguïté consternante, car elle pourrait à la fois désigner le système qui permet de produire un ensemble de texte, mais également cet ensemble lui-même (2012 : 40). Pour illustrer notre propos, disons que lorsque nous employons l'expression : « discours associatif », cela pourrait à la fois désigner l'ensemble des textes produits et co-produits par le tissu associatif, et le système permettant la production de ceux-ci.

Dans cette perspective, nous allons dans les lignes qui suivent, présenter différentes définitions du terme discours.

Le discours serait selon Achard : « l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie » (1993 : 10). Jean-Michel Adam de son côté, le définit comme suit : « un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) » (1990 : 23). Selon Maingueneau : « le discours en tant qu'ils sont des unités transphrastiques sont soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé : règles qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, règles portant sur le plan du texte (un fait divers ne se laisse pas découper comme une dissertation ou un mode d'emploi), sur la longueur d'un énoncé etc. » (2012 : 41).

Précisons en ce lieu, que le discours serait à dissocier du texte. En effet selon Adam, le discours représenterait l'addition entre un texte et ses conditions de production, alors que le texte, contrairement au discours, phénomène caractérisable, constituerait un élément abstrait, un discours dont on aurait soustrait les conditions de production (Jean-Michel Adam, 1990 : 23). Pour compléter, Charaudeau explique qu'il faut distinguer *analyse de texte* et *analyse de discours* :

> « La première porte sur un *texte* ; elle consiste à analyser un texte (quelle que soit sa configuration) – qui est le résultat d'une combinaison de certaines conditions de production avec des opérations de mises en discours –, dans son développement linéaire, de façon à la fois progressive et récurrente. La seconde porte sur un *corpus de textes* rassemblés au nom d'un type de situation (contrat) qui les surdétermine, et dont on étudie les constantes (pour définir un *genre*), et les variantes (pour définir une typologie des *stratégies* possibles) » (Charaudeau, 1995 : 106).

En outre, le discours se montre interactif, puisqu'il réclame un échange verbal ou abstrait entre des personnes morales ou physiques. La manifestation la plus évidente de l'interactivité du discours, est l'interaction orale, puisque le fait de converser entraîne une situation où les deux locuteurs coordonnent leurs énonciations, énoncent en fonction de l'attitude de l'autre et perçoivent immédiatement l'effet des paroles (Maingueneau, 2012 : 43). Ainsi, l'évidence d'une interaction orale est moindre lors des conférences ou des animations

radio. Cependant, nous insistons sur le fait qu'un discours est fondamentalement interactif, cela même s'il s'agit d'un texte où le destinataire est absent. En effet, « toute énonciation, produite sans la présence d'un destinataire est en fait prise dans une *interactivité* constitutive (on parle aussi de dialogisme), elle est un échange, explicite ou implicite avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciations à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours » (Maingueneau, 2012 : 43).

Il est également nécessaire de contextualiser le discours. Dans cette perspective, le contexte, c'est-à-dire : la scène, les acteurs, l'objectif du discours, la voie de diffusion, ainsi que le cadre spatio-temporel, pourrait influer sur la construction du sens, et donc la dimension symbolique du discours. *De facto,* attribuer un sens à un discours en dehors d'un contexte donné, serait un acte apocryphe. Pour exemple, un même discours émis en deux lieux différents, pourrait ne pas être porteur du même sens. Nous pourrions dès lors, distinguer deux discours différents. Ainsi, nous ne nous intéressons pas simplement à ce que l'individu veut dire, mais également à ce qu'il dit au regard de sa posture sociale, de son statut et de l'identité à laquelle il appartient. *In fine*, à l'identité communicationnelle de l'individu. Charaudeau évoque en ce sens la structuration socio-langagière et le contrat de communication : « un acte de langage, comme nous venons de le voir, relève d'une *intentionnalité* celle des sujets parlants, partenaires d'un échange. Il dépend donc de *l'identité* de ceux-ci, résulte d'une *visée d'influence*, est porteur d'un *propos sur le monde*. De plus, il se réalise dans un temps et un espace donné déterminant ce que l'on appelle banalement une *situation* » (Charaudeau, 1995 : 101). L'auteur précise en outre les conditions de validité d'un acte de langage : « c'est-à-dire produise son effet de communication réalise sa transaction » (*ibidem*). Pour ce faire, les partenaires en interaction au sein de l'acte de langage doivent obligatoirement se reconnaitre le droit à la parole, ce qui dépendra de leur identité communicationnelle, mais également de s'ils possèdent tous deux un minimum des savoirs en commun, « savoirs mis en jeu dans l'acte d'échange langagier » (*ibidem*). Nonobstant, l'auteur ajoute que « ces partenaires ont une certaine marge de manœuvre qui leur permet de jouer des stratégies » (*ibidem*). Ainsi, la structuration de l'acte de langage peut comporter deux espaces : *l'espace de contraintes,* ce dernier « comprend les données minimales auxquelles il faut satisfaire pour l'acte de langage soit valide » (Charaudeau, 1995 : 102). L'autre, l'espace de stratégies qui « correspond aux possibles choix que les sujets peuvent faire dans la mise en scène de l'acte de langage » (*ibidem*).

Ainsi que nous venons de le voir, le contexte est un élément important lorsque l'on aborde le discours. La situation de communication est également un élément à prendre en compte lorsque l'on traite du discours. En ce sens, « tout acte de langage vit et prend sens dans une situation de communication (…) on ne peut jamais rendre compte d'un acte de langage si on ne rend pas compte parallèlement de la situation dans laquelle il s'inscrit » (Charaudeau, 2011 ; 2015). Par ailleurs, selon Charaudeau :

> « La situation de communication est plus intéressante que le contexte qui est une notion finalement assez floue. C'est l'ensemble des conditions qui préside un acte de langage. On se demande qui parle à qui (la notion d'identité parlant) tout ce qui est dit dans sa signification. Il y a toujours une finalité dans un acte de langage. La situation est importante c'est déterminant pour la construction du sens car ce qui importe c'est de communiquer pour produire du sens ».

Bien que l'information et la communication abordent l'analyse des discours et s'intéressent toutes deux à leur production ainsi qu'à leur réception, elles différent sur les points d'entrée préalables à leurs analyses : l'une est centrée sur le langage et les effets du sens attribuables au code alors que l'autre s'intéresse aux effets de sens produits et reçus dans un espace donné. Dans les deux cas, se pose la question du rapport entre le signifié de l'expression et l'interprétation du message. En outre, « l'analyse du discours, du point de vue des sciences du langage n'est pas expérimentale mais empirico-déductive. Cela veut dire que l'analyste part d'un matériau empirique, le langage, qui est déjà configuré dans une certaine substance sémiologique (verbale) » (Charaudeau, 1995 : 103).

4.2.3 Le « pouvoir » du discours : les enjeux sociopolitiques du lexique

Le champ de l'Analyse de Discours se caractérise par son interdisciplinarité et est constitué de concepts provenant des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences du langage, de la Philosophie, de l'Histoire et de la Sociologie. Clavier et Romeyer (2008) préfèrent aborder ce sujet sous l'angle de l'interscientificité : « pour notre part, nous évoquerons des méthodologies interscientifiques plus qu'interdisciplinaires, l'analyse de discours n'étant pas

constituée en discipline, du moins institutionnellement. Cette méthodologie interscientifique permettraient une étude complète des discours en SIC », suggèrent-elles, avant de citer Miège : « l'articulation entre les problématiques des sciences sociales [...] et celles des sciences des langages et des discours [...] se révèle comme une approche productive dans le cadre des SIC » (Miège, 2000 : 557-559, cité par Clavier, Romeyer, 2008 : 8). Dans cette perspective, l'Analyse de Discours serait plus complète que la méthode d'Analyse de Contenu, sans qu'il soit nécessaire de les dissocier. Au sein de celle-ci, les acteurs, les locuteurs, les destinataires, le contexte ainsi que la situation de communication sont pris en compte. Dominique Maingueneau définit l'Analyse de Discours ainsi : « appréhender le discours comme imbrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (2005 : 66). L'Analyse de Discours s'intéresse à la manière dont est formulée une production verbale.

Ainsi, nous nous intéressons à l'énonciation qui est *stricto sensu* : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1970, 1974 : 80). L'Analyse Lexicale, permet de faire une analyse textuelle en partant des éléments lexicaux d'un texte. Dans cette perspective, il est possible de créer des liens entre différentes sources d'énonciation, en s'appuyant sur le matériau du lexique et les caractéristiques de l'énonciation, à la différence de l'Analyse de Contenu, qui s'appuie sur l'énoncé. C'est grâce au lexique, que nous allons pouvoir nous inscrire dans une situation de communication. Celle-ci est primordiale, puisqu'elle permet de confronter le chercheur au choix du sujet parlant, elle-même inscrite dans un contexte de communication.

Partant de l'analyse de la situation de communication dans sa matérialité textuelle, nous nous intéressons à plusieurs notions ; le lexique, à savoir tous les termes que nous retrouvons dans la langue française, le vocabulaire, l'unité lexicale ou lexie, constituée d'un mot ou d'un mot composé, ainsi que l'unité sémantique qui elle, ne sera composée que d'un mot simple. Notre objectif sera de faire une description de ces mots, d'expliciter ce qu'ils vont induire pour nous, la manière dont ils font sens et comment est-ce que l'on peut les analyser dans un texte. En outre, ces mots, font partie d'une phrase et appartiennent à des catégories syntaxiques ou à des classes grammaticales (adverbe, nom, verbe). La phrase est dans ce contexte d'analyse textuelle, plus communément appelée syntagme qui se réfère à un groupe de mots qui forme un sens déterminé. La notion de syntagme peut se décliner sous différentes formes. Il existe le

syntagme nominal, le syntagme verbal, le syntagme prépositionnel, le syntagme adverbial, etc. Cette notion permet d'établir la description de tous les mots qui sont constitués dans une phrase, des mots qui sont très « parlants ».

Les mots comportent une structuration formelle c'est-à-dire qu'ils ont une forme, une morphologie lexicale. Cette morphologie est constituée d'un morphème, qui est une unité linguiste minimal, douée de sens. *In fine*, l'analyse lexicale de ces mots dans un contexte va nous permettre de faire des interprétations sur le sens global d'un texte ou d'un discours. En outre, cette analyse va nous permettre de déterminer la conjoncture sociale, historique, voire politique rattachée à ces mots et ce que cela implique dans une dynamique stratégique, nous pouvons parler de charge sémantique. Dans cette perspective, Krieg-Planque explique que l'acte de nommer est une activité sociale et politique qui permet de promouvoir un point de vue. En effet, l'analyse de discours s'appuie sur les travaux de la pragmatique (philosophie du langage ordinaire). Selon Alice Krieg-Planque, la pragmatique s'intéresse « à l'usage des énoncés en contexte et à leurs rapports à l'action en situation » (2012 : 50). La pragmatique linguistique s'est développée à partir de la théorie des actes de langage. Cette théorie démontre que les phénomènes discursifs peuvent constituer une action : « dans le champ politique et institutionnel, nombreux sont les exemples qui attestent la force des liens qui unissent discours et action » (Krieg-Planque, 2012 : 51). En outre, nous nous intéressons, au figement. Notons que le figement constitue le principe général d'analyse. C'est un phénomène situationnel et contextuel : « le figement est lié à une personne qui interprète » (Krieg-Planque, 2012 : 101). En ce sens, il fait appel à la mémoire. Ainsi, la mémorisation, qu'elle soit individuelle ou collective, joue un rôle déterminent dans le figement » (Krieg-Planque, 2012 : 101). La notion de formule nous interpelle également. Précisons que la notion de formule désigne : « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2012 : 110). De la même manière, on s'intéresse au dialogisme, un concept qui a été introduit par Mikhaïl Bakhtine en 1975, qu'Alice Krieg-Planque définit ainsi : « le « dialogisme » désigne alors l'idée selon laquelle tout discours est nécessairement porté par d'autres discours et orienté vers d'autres discours » (Krieg-Planque, 2012 : 189).

Nous avons expliqué, la méthodologie qui nous semblait la mieux adaptée à notre objet de recherche. Il convient dès lors, d'entrer dans les détails du présent travail de recherche au sein d'une seconde partie, l'ancrage empirique, afin de confronter la réalité du terrain à notre conceptualisation théorique ainsi qu'à notre approche méthodologique.

DEUXIEME PARTIE : VERS LA « COHABITATION CULTURELLE » LE CAS DE L'ASSOCIATION LA CIMADE

La première partie de ce travail de recherche fut pour nous l'occasion de voir que les questions portant sur la communication et la cohabitation culturelle, dans une approche historique, sociologique et politique de l'immigration, sont empreintes de complexité. Loin d'apporter des réponses, il est évident que cette démarche de défrichage, nous a finalement poussé à nous poser des questions nouvelles. Les sujets sensibles comme la place des personnes migrantes dans les espaces publics français, génèrent des connotations polémiques liées à la sensibilité de l'opinion publique et *de facto* à l'acceptabilité sociale. De ces questionnements émergent des crises sociales et politiques que l'on peut aisément mettre en lien avec l'heuristique de la peur, l'heuristique de l'action, et l'heuristique du sensible. En ce sens : « longtemps considérée comme un facteur d'émancipation et de progrès, l'information peut devenir un facteur d'incompréhension, voire de haine » (Wolton, 2003). Nous sommes constamment en interaction sociale avec cet Autre que nous-même, ce qui pose des questions quant à la reconnaissance de la diversité culturelle et de l'organisation d'une cohabitation « entre les peuples et les États que tout sépare » ce qui est « sans doute la question politique la plus complexe qui soit » (Wolton, 2015). En 2005, plus de 130 états se sont réunis pour ratifier la convention pour le respect de la diversité culturelle à l'Unesco. Cette convention représente le premier document à valeur juridique à statuer de l'importance de la diversité culturelle. Il se veut protecteur et promoteur de la diversité culturelle et souhaite mettre en place des échanges internationaux plus équilibrés, accroître la solidarité internationale, conduire au développement économique et humain, renforcer le droit international des cultures et mener à un respect uniforme des cultures. Toutefois, ce texte fait naître de nombreuses polémiques dans l'espace public contemporain, notamment concernant sa mise en application, puisque les parties prenantes ne sont soumises à aucune obligation (Nowicki, 2010 : 11). Cette question du respect des cultures, alimentait déjà le débat en janvier 1993 au moment où l'Assemblé parlementaire du Conseil de l'Europe adoptait un projet de « protocole additionnel » à la Convention Européenne des Droits de l'Homme relatif aux droits des personnes appartenant à une minorité nationale (Worms, 1999). En outre, le règlement Dublin III, mis en vigueur en 2013 qu'on appelait auparavant la Convention de Dublin, détermine quel sera l'État membre responsable

de l'examen d'une demande d'asile. Ce règlement est fortement critiqué : d'après le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, ce texte juridique ne respecte pas les droits et le bien-être des réfugiés. Les réfugiés n'ont pas le droit de choisir leur pays d'accueil. Selon le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe : « partout en Europe s'observent des tendances inquiétantes concernant le traitement réservé aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, ainsi qu'aux migrants en situation irrégulière […] Soucieux de lutter contre les demandes d'asile abusives, les États portent atteinte aux droits des demandeurs d'asile authentiques, qui souvent sont privés de liberté et n'ont pas accès à des procédures d'asile équitables et efficaces[49] ». Au sein de cette partie il nous faut apporter des réponses, ou du moins des éléments de réponses au questionnement central de ce travail de recherche qui rappelons-le est le suivant :

> « De quelle manière se construisent les stratégies de communication, les répertoires d'action et les répertoires médiatiques des organisations non gouvernementales qui se préoccupent de la cohabitation culturelle dans l'espace public contemporain ? Des questions complémentaires sont liées à ce questionnement initial : quelle conception ont les acteurs associatifs des organisations non gouvernementales de la cohabitation culturelle ? Comment se construit la communication interculturelle entre les différents publics ? Dans quelle mesure se construisent la communication et les interactions autour des phénomènes migratoires entre les acteurs associatifs et les décideurs politiques ? Peut-on mettre en relation les discours associatifs avec les discours des politiques qui s'inscrivent dans la sphère médiatique ? »

Pour ce faire, le cinquième chapitre présente les enjeux qui naissent de la relation du chercheur à son terrain. Ceci implique *a fortiori* la présentation de notre terrain d'enquête en particulier le contexte historique et politique dans lequel il émerge. Pour finir, nous établissons une description globale des matériaux issus de notre terrain. Le sixième chapitre, est l'analyse qualitative des enjeux et pratiques communicationnelles militantes au sein d'un écosystème informationnel. Le septième chapitre institue la Cimade au cœur des enjeux pluriels de la communication interculturelle. Enfin, dans un huitième chapitre, il s'agit de discuter et d'interpréter ces analyses au sein des sciences de l'information et de la communication.

[49] Les droits de l'homme des immigrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, en ligne : https://www.coe.int/fr/web/commissioner/thematic-work/migration consulté le 1er février 2018

Chapitre V. Le chercheur et son terrain : des enjeux multiples

Cette partie de la thèse entend établir les enjeux multiples existants entre le chercheur et son terrain. En premier lieu, nous dressons une définition du terrain. Il nous semble primordial ensuite, d'établir une contextualisation historique et sociologique de l'émergence de notre terrain, avant d'expliciter le cadre de l'observation. En ce sens, nous faisons une description du modèle de gouvernance de celui-ci, ainsi que des pensées épistémologiques établies pour collecter nos données et constituer notre corpus.

5.1. Qu'est-ce qu'un terrain ?

Cette partie se concentrant sur la démarche empirique, il nous faut indubitablement définir la notion de terrain. Qu'est-ce qu'un terrain ? Au sein de la communauté scientifique, ce dernier peut désigner l'objet de recherche, ou encore le lieu, de manière non abstraite d'investigation. Il sert *a fortiori* à rendre une investigation scientifique légitime, au sens où celle-ci ne relèverait pas d'une simple création de l'esprit, c'est-à-dire du *spiritus*, et plus précisément du souffle divin. Le terme terrain, provient du latin populaire *terranum* et du latin classique *terrenum*. Selon nous, la définition conventionnelle qui se rapproche le plus de la manière dont nous considérons un terrain est la suivante : « un terrain est un espace de terre, considéré du point de vue de sa nature, de sa forme, de son état » (Larousse, en ligne, 2020). La notion renvoie donc originellement à un espace concret. Toutefois, sa définition épistémologique est, sans nul doute, plus complexe que celle-ci. En premier lieu, pour reprendre Winkin, il faut partir du principe que « le « terrain », est ce que le chercheur décide de définir comme tel ; le « terrain » aura le plus souvent une assise spatiale concrète, mais ses limites seront posées par le chercheur » (Winkin, 2001 : 16-17). En outre, au sein des sciences sociales, « dans une démarche empirique, les chercheurs sont directement confrontés à l'autre (les « acteurs ») et immédiatement impliqués « sur » et « dans » le terrain » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 55). Cette démarche, devient une dialectique de l'action : « faire du terrain renvoie, *de facto*, à un aspect dynamique. Il s'agit, pour le chercheur, de se rendre sur le terrain, d'être accepté sur

celui-ci, d'y rester, d'interagir, d'observer, de noter, de discuter, de tisser des liens, de tenter de comprendre ». Cela suppose somme toute, « un engagement du corps, une expérience commune, un partage » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 56). Dès lors, de multiples questionnements émergent sur les relations entre le chercheur et son terrain.

5.1.1. La relation entre le chercheur et son terrain

Partant, il nous faut discuter du lien existant entre le chercheur et son terrain, car « l'établissement progressif de cette relation chercheur/terrain constitue une donnée de recherche en soi qui doit être analysée par le chercheur, mais qui n'est développée que trop rarement dans les écrits scientifiques. Il s'agit pourtant bien d'« exploiter la subjectivité inhérente à toute observation [comme la] voie royale vers une objectivité authentique » (Devereux, 1980, 16) » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 56). Nous disons bien « son » terrain, et pas « le » terrain pour une raison qui nous semble évidente : bien qu'il n'y ait pas d'appartenance propre du terrain au chercheur, son terrain est tout à fait lié à son objet de recherche, tout comme à la réalité sociale qu'il cherche à étudier, c'est donc un choix entièrement subjectif, son choix. Notons en outre que :

> « Le rapport au terrain n'est donc pas un rapport « positiviste » (certes, il n'y a rien de nouveau à le relever), c'est-à-dire que le terrain n'est pas « déjà là » comme tel, il ne se donne pas d'emblée à voir, il ne se révèle pas « naturellement ». En d'autres termes, le terrain ne se laisse pas prendre « à bras-le-corps », il s'approche selon une certaine temporalité, et la démarche du chercheur consiste aussi à l'amener à se montrer » (Raoul, 2002 : 6).

Ainsi, l'appréhension du terrain est une construction constante, un long processus en interdépendance avec de multiples facteurs. L'un des facteurs les plus importants pour rendre un travail de terrain pertinent, est sans nul doute la relation sociale nouée avec les acteurs de l'organisation étudiée, qui se doit d'être harmonieuse, prospère, transparente et honnête. Sans cela, inutile d'imaginer les embûches constantes que nous pourrions rencontrer. Fort heureusement, nous avons été chaleureusement accueillis au sein d'une équipe organisée et soudée qui laisse libre cours aux actions de chacun. Par ailleurs, cette construction ne s'effectue

pas à sens unique, mais plutôt autour « d'une dialectique entre un processus de construction par le chercheur d'une part et une situation d'offre à voir par les acteurs et par la « réalité » d'une situation vivante et vécue d'autre part » (Raoul, 2002 : 2).

Mahieu et Scheer de leur côté, abordent le lien entre un chercheur et son terrain de manière étonnante et originale. Ce lien est à leurs yeux, la métaphore du lien qui unit deux individus au sein d'une relation intime de couple :

> « Il noue nécessairement des liens avec tous ses éléments humains et non-humains. Il imagine, fantasme, construit et déconstruit des relations/interactions avec son terrain d'enquête. Il découvre, se laisse surprendre, porter par le déroulement de son enquête, il se trompe, trébuche, s'ajuste et s'adapte au fil du temps. Il fait des compromis, tente de convaincre, il convoite, séduit tout en essayant de rester fidèle à certains principes. Il prend et donne, s'intègre, écoute, se soumet, il tait ses convictions ou, au contraire, s'engage corps et âme auprès d'acteurs qui le touchent, le bouleversent, l'émeuvent. Ces particularités relationnelles font, directement référence à la relation intime de couple susceptible de transporter, bouleverser, surprendre mais aussi de soutenir, (ré)conforter, ennuyer, décevoir et blesser ses protagonistes. Cette interaction entre le chercheur et son terrain n'est jamais neutre, jamais sans effet sur l'un comme sur l'autre ; elle est le terreau d'une intersubjectivité riche qui fait partie intégrante des résultats de la démarche de recherche et doit donc faire l'objet d'une réflexivité permanente (Adam, 2009) » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 57).

Si à première vue cette approche semble tirée par les cheveux, elle nous semble intéressante, en ce sens qu'elle peut permettre de comprendre aisément les multiples enjeux auxquels le chercheur doit faire face sur son terrain. Ainsi, selon les auteurs, la construction du lien entre le chercheur et son terrain s'articule en plusieurs étapes, analogiques à la construction d'une relation de couple. En premier lieu, les tâtonnements : le chercheur se pose une multitude de questions quant à la manière d'aborder son terrain et les acteurs qui s'y trouvent. Son approche est timide, incertaine, parsemée de doutes. Dans cette perspective, « l'interactionnisme symbolique inspire les démarches méthodologiques de type ethnographique (Ghasarian, 2004 : 226, *op. cit.*) qui impliquent des immersions dans le quotidien des acteurs étudiés » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 58). Ensuite, vient la question de la place idéale du chercheur au sein de son terrain. L'idéal est un concept rêvé, imaginé, fantasmé. Par-là, le chercheur devient un personnage désincarné. Bien entendu, « cette identité est de

moins en moins désincarnée au fur et à mesure que le chercheur se positionne dans un courant de recherche, qu'il opte pour des méthodes de récolte de données bien spécifiques et qu'il se donne des missions qui coïncident avec ses engagements » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 59). Pour l'heure, le chercheur imagine encore la relation qu'il aura avec son terrain, il se prépare à la rencontre, à la manière dont il devra se présenter, à la posture qu'il devra adopter, en sachant qu'il devra être à la hauteur des prérequis qu'il aura précédemment acquis. La phase de « séduction » pour reprendre le vocable employé par les auteurs, ne consiste pas à manipuler l'autre comme nous pourrions le penser. *A contrario*, il s'agit plutôt de montrer constamment aux acteurs avec qui il interagit, que ces derniers peuvent lui faire confiance, en ayant une attitude adaptée à la situation, pour « ainsi séduire – autant qu'il se laisse séduire par – le terrain » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 62). La construction identitaire du chercheur sur le terrain doit donc rester proche de sa personnalité. De notre côté, nous n'avons pas eu ces difficultés, en lien avec la particularité de notre terrain de recherche qui centre l'attention sur la réhumanisation de l'humain. En outre, il est primordial « que le chercheur clarifie, explique le plus rapidement possible sa présence en cas de méfiance, soupçons ou jugements (Beaud et Weber, 2010) » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 62), chose que nous avons toujours effectuée. C'est par ailleurs de cette manière que les bénévoles nous présentaient en la présence de nouveaux bénévoles, ou lors des interventions scolaires. Un autre aspect de la vision des chercheurs sur la question nous interpelle : la question de « l'intimité ». Dans cette perspective, nous verrons qu'il peut exister une proximité très intense avec notre terrain d'enquête, révélant « le caractère essentiellement ethnographique et interactionniste de la démarche des chercheurs en présence ». En ce sens, « l'humain l'emporte (heureusement) sur les considérations méthodologiques sans relief : la supposée extériorité, l'impossible neutralité ou l'éthique bien souvent subjective » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 68). Ainsi :

> « Effectuer un terrain de recherche de type ethnographique comporte deux enjeux principaux selon M. Nielsen (2010) : l'établissement de la confiance et le respect de la confidentialité professionnelle. Ces « idéaux » sont à la fois séparés et connectés. Ils font appel aux principes prônés dans la recherche : l'extériorité du chercheur comme gage d'objectivité, la neutralité comme caution de l'impartialité, et l'éthique comme garantie d'une déontologie morale » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 69).

Ces dernières lignes illustrent la difficulté majeure du chercheur, ce va-et-vient incessant entre une position neutre prônée par plusieurs sociologues et chercheurs et la réalité :

l'impossible objectivité, car le chercheur est avant tout un homme, qui vit de ses ressentis, émotions et affects. En outre, cette « distanciation nécessaire à l'objectivation et à la critique » n'est pas réellement applicable, car elle « comporte le risque de priver la démarche de socialité » (Adam, 2009 ; Mahieu ; Scheer, 2017 : 69). Dès lors, se pose la question de la simple présence du chercheur : comment faire pour ne pas influencer le déroulement des phénomènes par notre simple présence ? C'est une question que l'on s'est souvent posée sur le terrain. Est-ce que *je* dois intervenir ? Est-ce *je* dois me taire, m'effacer ? Et puis finalement, « le chercheur en action sur son terrain de recherche fait donc forcément partie de l'environnement étudié. Loin du mythe de « l'œil de Dieu » – le chercheur étant souvent présenté comme observateur extérieur non impliqué dans l'interaction – le travail de recherche passe par l'engagement (notamment corporel) du chercheur » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 69) et donc par sa présence. Ainsi, « il scrute une réalité créée par sa présence ; devenant à la fois observateur et cadre de sa propre recherche. Le chercheur est impliqué autant qu'il implique le terrain. Dans ce contexte, un second enjeu se greffe immédiatement à l'engagement du chercheur (et y est intimement lié) : la supposée neutralité qu'il est censé afficher sur le terrain » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 70). Nous avons vite compris ceci : « il est illusoire de tenter d'atteindre une objectivité et neutralité totale ou de se considérer comme extérieur aux connaissances produites » (*ibidem*). Par contre nous avons longtemps questionné le fait qu'il soit « nécessaire de prendre conscience et d'accepter cette part de subjectivité en l'intégrant à un processus réflexif permanent et indispensable à toute démarche de recherche plutôt que de considérer qu'elle invalide les résultats » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 70).

5.1.2. L'entrée sur le terrain

Il s'agit céans, d'éclairer le lecteur sur notre choix empirique et d'expliquer de quelle manière cet objet d'étude s'est imposé de lui-même. Nous savions que nous voulions appuyer notre travail de recherche sur une organisation non gouvernementale s'intéressant aux questions de migrations en Provence. La manière la plus courante de nos jours de s'informer sur un sujet, est d'insérer des mots-clés dans un moteur de recherche. Ce que nous avons fait, en cherchant donc un lien entre les termes « association », « Aix-en-Provence » et « migrants ». Nous avions comme premier résultat, le Collectif Agir. Cette association regroupe 31 associations des pays d'Aix et d'Aigues, qui s'engagent pour l'accueil des réfugiés, « les migrants politiques, les migrants climatiques et les migrants économiques, entre les migrants récemment arrivés et les

migrants plus anciens, quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques[50]». Interpellée par la composition du Collectif, ses objectifs et ses activités, c'est au mois de mars 2017 qu'un premier contact téléphonique fut engagé avec son président Dominique Mazel. Suite à cette conversation téléphonique, nous avons convenu d'une entrevue. Ce projet de recherche lui semblait attrayant, mais le Collectif Agir concentre ses actions sur l'hébergement des migrants. Dès lors, Dominique nous a conseillé d'entrer en contact avec l'association la Cimade : il lui semblait que c'était l'association la plus pertinente pour ce projet de recherche. Nous nous sommes renseigné sur la Cimade et c'est ainsi que nous avons fait la découverte de notre terrain d'enquête, cela pour les quatre prochaines années. Le premier contact avec la présidente de la Cimade, Mireille Provansal, fut agréable et rapide. Après avoir échangé au téléphone sur les objectifs de notre recherche, nous avons convenu de nous rencontrer. Mireille nous a présenté l'association, ses activités, son organisation en appuyant sur le fait qu'elle considérait que nous étions tous des individus capables de penser, d'agir et donc de prendre des initiatives. Nous avons compris par la suite qu'elle voulait dire par là que son statut de présidente représentait peu de chose à ses yeux, une simple formalité administrative, et que le socle et la force de l'association était de pouvoir, chacun à sa manière, avec ses moyens et selon ses convenances personnelles, exprimer son engagement. Ainsi, la parole étant vectrice de l'action, nous fûmes rapidement intégrés à l'équipe ainsi qu'à son organisation. Deux semaines plus tard, nous devions faire notre première intervention scolaire, avec toutes les appréhensions qu'implique le fait d'être jeune chercheur en entrance sur son terrain. Il nous fallait alors redoubler nos lectures sur l'observation participante, acheter un carnet dédié à nos notes de terrain, réfléchir à la manière de prendre nos notes, aux éléments qu'il fallait identifier lors des événements observés, somme toute, nous faisions face à une abondance de questionnements qui méritaient d'être éclaircis. Si notre intention première était d'observer la communication des bénévoles à destination des publics afin de la comprendre et de l'expliquer, plusieurs questionnements sous-jacents devaient également être abordés : la communication interne entre les bénévoles, les communications interpersonnelles avec les personnes migrantes, la communication, si elle existait au niveau local, avec les élus politiques, pour ainsi dire toutes les interactions entre les différents acteurs en présence. Par ailleurs, nous avons discuté de l'interactionnisme symbolique et de l'importante place que ce concept occupe dans cette présente recherche (*supra*, chapitre 2) en particulier, car il s'inscrit dans une démarche

[50] Extrait de « Nos valeurs » sur le site du collectif. En ligne, consulté le 11 février 2021 https://collectifagir.com

compréhensive, constructiviste, approchant pleinement les méthodes qualitatives. L'entrée sur le terrain impliquait *a fortiori* de réfléchir et penser cette notion d'interactionnisme symbolique ainsi que la sociologie compréhensive. Rappelons à ce propos, que l'interactionnisme symbolique est naît des relations qu'entretiennent les individus pensants avec le monde. Un monde qui sans cesse se fait et se défait, aux grès des activités de sens que l'on a avec nous-mêmes en rapport avec le monde, mais également face aux autres[51] (Le Breton, 2013). Nous nous interrogeons alors sur les sens du comportement des acteurs associatifs qui sont devant nous, à leur attitude face aux situations de communication dans lesquelles ils interagissent, ainsi qu'au sens et aux significations qu'ils donnent au monde associatif qui les entoure. Ainsi, l'apport de l'interactionnisme symbolique s'inscrit de manière forte dans ce travail de recherche. Il s'agit d'interpréter le monde qui nous entoure en tant qu'acteurs en coprésence, une interprétation de sens soumise à la redéfinition des avancées de l'interaction. Dans cette perspective, il n'y a pas de vérité de l'interaction[52] (Le Breton, 2013). En outre, la question de l'identité prend un sens pleinement intéressant, lorsque l'on aborde la notion d'interactionnisme. En effet, l'identité n'est pas substantielle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas figée, mais qu'elle évolue tout comme le monde, les interprétations, les significations et le sens des symboles. L'identité de chacun est « mouvante, nomade[53] » (Le Breton, 2013). Les identités s'adaptant aux contextes et aux situations se redéfinissent sans cesse. Goffman évoque dans ses travaux, le danger de toutes ces interactions. Elles pourraient faire « perdre la face » aux individus en situation d'interactions sociales, car chaque situation peut devenir une mise en danger des sentiments de l'autre. Les interactions deviennent à tous les instants, une manière de réguler les relations humaines, afin de les rendre paisibles. Au sens goffmanien, les interactions sociales deviennent alors une mise en scène de la vie quotidienne. Au sens de Le Breton, « perdre la face » revient à « perdre son visage ». Le visage étant un élément constitutif de l'identité de chacun, perdre son visage reviendrait à perdre son identité. En outre, le faciès, devient un terme péjoratif, décrivant le visage d'une personne avec qui l'on refuse toutes formes d'interactions ; l'autre n'a plus de visage, il est défiguré[54] (Le Breton, 2013). Ce qui revient pour Le Breton, à cesser d'exister : comment vivre et exister socialement si l'on a perdu son visage ?

[51] Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665
[52] *Ibide.*
[53] Retranscription : Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665
[54] Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665

5.1.3. De la pensée complexe au terrain complexe

Ces réflexions nous avaient mené plus tôt, vers les problématiques rencontrées se rapportant à l'épistémologie de la complexité. Le premier défi de la complexité, vient sans nul doute de sa définition. En effet, « si on pouvait définir clairement la complexité, il est évident que ce terme ne serait plus complexe. De toute façon, la complexité surgit comme difficulté, comme incertitude et non pas comme clarté et comme réponse. Le problème est de savoir s'il y a une possibilité de répondre au défi de l'incertitude et de la difficulté » (Morin, 1988 : 1). C'est pourquoi, « étant donné qu'il y a difficulté et confusion dans le mot de complexité, indiquer qu'on ne peut arriver à la complexité par une définition préalable ; il nous faut suivre des cheminements divers et tellement divers que l'on peut se demander s'il y a des complexités et non pas une complexité » (Morin, 1988 : 1). Cette complexité, pour la remettre au centre de notre propos, est une composante évidente des sciences humaines et sociales et des interactions sociales. Pour aller plus loin, nous pouvons également discuter de l'ordre qui naît du désordre, du hasard, qui n'est pas toujours hasardeux, des singularités qui naissent d'une seule singularité (Morin, 1988 : 2), de l'incertitude finalement, qui règne sans cesse, balayée par des moments de certitude. Notons en outre, un fait souligné par Morin : « le problème de la complication a surgi à partir du moment où l'on a vu que les phénomènes biologiques et sociaux présentaient un nombre incalculable d'interactions, d'inter-rétroactions, un fabuleux enchevêtrement qui ne pouvait être computé même par le plus puissant ordinateur » (Morin, 1988 : 2). Ces interactions multiples deviennent un défi central de la complexité, dès lors où il existe des interactions au sein d'une des parties, qui constitueront la partie d'une autre partie pour former un tout, né de multiples parties en interaction les unes avec les autres. Ainsi, « le tout organisé est quelque chose de plus que la somme des parties parce qu'il fait surgir des qualités qui n'existeraient pas sans cette organisation ; ces qualités sont « émergentes », c'est-à-dire qu'elles sont constatables empiriquement, sans être déductibles logiquement ; ces qualités émergentes rétroagissent au niveau des parties et peuvent les stimuler à exprimer leurs potentialités » (Morin, 1988 : 4). Finalement, il existe « une relation mystérieuse entre l'ordre, le désordre, et l'organisation » (Morin, 1988 : 4). Par ailleurs, selon Morin, une organisation est « ce que constitue un système à partir d'éléments différents ; elle constitue donc une unité en même temps qu'une multiplicité. La complexité logique de *l'unitas multiplex* nous demande de ne pas dissoudre le multiple dans l'un, ni l'un dans le multiple » (Morin, 1988 : 4). Un système devient alors de manière simultanée « plus et moins que ce que l'on pourrait appeler la somme

de ses parties » (*ibidem*).

Ainsi, de cette complexité surgissent d'autres complexités. Cette complexité se reflète également au sein de l'organisation de notre terrain d'enquête par son polycentrisme : « ces organisations sont complexes parce qu'elles sont à la fois acentriques (c'est-à-dire fonctionnant de façon anarchique par interactions spontanées) » nous disions plus haut que la présidente invitait fortement la prise d'initiative, « polycentriques (qui ont plusieurs centres de contrôle ou organisations) », ce qui est bien le cas de la Cimade Aix-en-Provence, divisée en plusieurs groupes qui focalisent leur attention sur une thématique. La Cimade possède par ailleurs plusieurs pôles au niveau national et même à l'échelle internationale. Ces organisations sont également : « centriques (qui disposent en même temps d'un centre de décision) » (Morin, 1988 : 5). Au regard de la Cimade, c'est le cas ici, car elle possède un siège national, ainsi que des délégués nationaux en région. Finalement, ce modèle, est reflété dans nos sociétés historiques contemporaines ; celles-ci « s'auto-organisent à la fois à partir d'un centre de commandement/décision (État, gouvernement), de plusieurs centres d'organisation (autorités provinciales, municipales, entreprises, partis politiques, etc.) et aussi des interactions spontanées entre groupes et individus » (Morin, 1988 : 5). Nous pouvons par ailleurs illustrer ce dernier propos, en nous appuyant sur un témoignage datant de 1960, provenant d'une bénévole de l'association la Cimade :

> « Diana Harmon, équipière américaine fraîchement débarquée à la Cimade en 1960 et ayant rejoint Charlotte Lautenschlager au sein du poste Cimade de Paris des xiv^{e} et xv^{e} arrondissements, ne cache ainsi pas sa surprise face à cette communauté atypique dont elle estime que « l'organisation en est si souple qu'il semble que tout devrait y être chaotique – on change les projets d'un jour à l'autre, presque de minute en minute, et pourtant on arrive à des résultats remarquables – ce chaos apparent – et la fin de la précédente citation le laisse sous-entendre – masque en fait une grande souplesse permettant à la Cimade d'être très réactive face à une société en perpétuelle mutation » (Petitjean, 2013 : 36).

Ainsi, si nous souhaitons observer notre terrain d'enquête dans son ensemble, il nous faut indubitablement observer les multiples parties qui composent le tout et sortir d'une « intelligence aveugle » au sens de Morin, c'est-à-dire qui « détruit les ensembles et les totalités » (Morin, 2005 : 19) en isolant tous ses objets de leur cadre, la rendant incapable de concevoir « le lien inséparable entre l'observateur et la chose observée » (Morin, 2005 : 19).

Dans cette perspective, nous considérons que notre terrain d'enquête est assimilable à un système ouvert. Précisions dès lors que « le concept de système ouvert a valeur paradigmatologique. Comme le fait remarquer Maruyama, concevoir tout objet et entité comme clos entraîne une vision du monde classificationnelle, analytique, réductionniste, une causalité linéaire) » (Morin, 2005 : 33). Nous disions plus haut, reprenant les termes de Le Breton, qu'il n'existe pas « de vérité de l'interaction », ce que Morin expliquait également en ces termes :

> « Le processus social est une boucle productive ininterrompue où en quelque sorte les produits sont nécessaires à la production de ce qui les produit. Les notions d'effet et de cause étaient déjà devenus complexes avec l'apparition de la notion de boucle rétroactive de Norbert Wiener (où l'effet revient de façon causale sur la cause qui le produit) ; les notions de produit et de producteur deviennent des notions encore plus complexes qui se renvoient l'une à l'autre » (Morin, 1988 : 7).

Dès lors, la complexité n'est plus perçue comme un seul phénomène empirique. La complexité devient également « un problème conceptuel et logique qui brouille les démarcations et les frontières bien nettes entre les concepts comme « producteur » et « produit », « cause » et « effet », « un » et « multiple » » (Morin, 1988 : 7). Un autre aspect de la complexité nous interpelle particulièrement : si le fait de définir la complexité est déjà en soit un exercice complexe, il en va de même pour les concepts considérés comme clos et donc clairs. En partant du principe que, clôture et clarté sont complémentaires, Morin explique qu'il s'agit de « l'avenue de la crise des concepts clos et clairs » et d'ajouter : « c'est-à-dire la crise de la clarté et de la séparation dans l'explication » (Morin, 1988 : 7). Ainsi, nous considérons qu'il y a : « rupture avec la grande idée cartésienne que la clarté et la distinction des idées sont un signe de leur vérité » (Morin, 1988 : 7). En ce sens, l'auteur explique « qu'il ne peut y avoir de vérité qui ne puisse s'exprimer de façon claire et nette. Aujourd'hui, nous voyons que des vérités apparaissent dans des ambiguïtés ou dans une apparente confusion » (*ibidem*). En outre, Morin soulève les problématiques liées au rôle d'observateur :

> « Dans les sciences sociales, c'est d'une façon tout à fait illusoire qu'on croyait éliminer l'observateur. Le sociologue n'est pas seulement dans la société ; conformément à la conception hologrammatique, la société est aussi en lui ; il est possédé par la culture qu'il possède. Comment pourrait-il, lui, trouver le point de vue solaire, le point de vue divin d'où il jugerait sa propre société et les autres sociétés ? » (Morin, 1988 : 9).

La question de l'observateur/concepteur devient alors, une règle de la complexité. Celui-ci doit donc « s'intégrer dans son observation et dans sa conception. Il doit essayer de concevoir son *hic et nunc* socio-culturel » (Morin, 1988 : 9). Il s'agit somme toute, de revenir à la modestie intellectuelle, ainsi qu'à l'aspiration authentique à la vérité. Ceci nous ramène aux idées énoncées dans la sous-section précédente, cette illusion que le chercheur aurait un regard divin : « l'œil de Dieu », et donc serait une entité : ou abstraite, ou invisible, ou omnipotente, capable d'observer son environnement sans être vu agissant, sans provoquer d'interférence aucune, exclu de toutes interactions et inter-rétroactions qui l'entourent, flottant au-dessus. Cette logique de la complexité se retrouve, selon certains scientifiques à l'origine de la création du monde : « quand on pense au « big bang » cosmique, on ne remarque guère que c'est la démarche empirico-rationnelle qui conduit à l'irrationalité absolue » (Morin, 1988 : 7), alors que « les astrophysiciens ont bien vu que puisqu'il y avait dispersion des galaxies, il fallait supposer une concentration originaire, et que, puisqu'il y avait aux horizons de l'univers le témoignage fossile d'une explosion, il fallait supposer que cette explosion était à l'origine même de l'univers » (Morin, 1988 : 7). Dans cette perspective, « c'est pour des raisons logiques qu'on arrive à cette absurdité logique où le temps naît du non-temps, l'espace naît du non-espace et l'énergie naît du rien » (Morin, 1988 : 11).

Finalement, c'est dans cette dialectique de la complexité, que l'on peut commencer à saisir les multiples enjeux qu'implique une approche communicationnelle. Par ailleurs, en s'appuyant sur la théorie systémique, on se rend compte que : « la théorie des systèmes et la cybernétique se recoupent en une zone incertaine commune. En principe, le champ de la théorie des systèmes est beaucoup plus large, quasi universel, puisque dans un sens toute réalité connue, depuis l'atome jusqu'à la galaxie, en passant par la molécule, la cellule, l'organisme et la société peut être conçue comme système, c'est-à-dire association combinatoire d'éléments différents » (Morin, 2005 : 28).

C'est donc, avec tous ces questionnements en tête que nous avons abordé notre terrain tout en sachant donc, que nous devions cultiver une pensée jointoyée et plurielle d'un point de vue dimensionnel, somme toute une « pensée complexe » et dialogique. Dialogique, au sens où « deux logiques, deux « natures », deux principes sont liés en une unité sans que la dualité se perde dans l'unité » (Morin, 1988 : 13). Partant, nous présentons dans la sous-section suivante le contexte historique et politique de la naissance de la Cimade. Nous présentons de manière

diachronique son évolution dans l'Histoire au travers de différentes époques et *a fortiori* au travers de ses différentes interactions au sein de contextes historiques et politiques protéiformes.

5.2. Contexte historique et politique de la naissance de la Cimade

Ce qui doit être effectué céans, et par ailleurs recommandé « en préalable à toute analyse organisationnelle » (Laville, Sainsaulieu 1997 : 37), c'est d'abord le cadrage institutionnel de l'association qui constitue notre objet d'étude, ceci afin de mieux expliquer « l'entrée en association » (Laville, Sainsaulieu 1997 : 37). Ainsi, dans les lignes qui suivent nous proposons de retracer dans quel contexte historique, social et politique la Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacues) fut créée. Celle-ci, est une organisation non gouvernementale française à visée non lucrative régie par la loi 1901. Nous n'allons pas revenir sur les caractéristiques de ce qu'un tel statut suppose, ce point fut largement abordé (*supra,* chapitre 2) *de facto,* nous entrons directement dans le vif du sujet. Afin d'établir une contextualisation historique et politique de la naissance de la Cimade, nous nous appuyons sur différents supports de communication : les données fournies par le site internet de la Cimade et plus précisément le livret publié à l'occasion des 70 ans de l'association intitulé : *Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre. 1939-2009, une histoire de la Cimade*[55] ainsi que sur le livret publié en 2019 à l'occasion des 80 ans de la Cimade : *La Cimade. Une histoire*[56]. Nous complétons en nous appuyons sur l'ouvrage « la Cimade et l'accueil des réfugiés » publié en 2013 issu d'un long travail de recherche sur les archives de la Cimade, ainsi que sur des sources et éléments historiques, largement connus des publics.

5.2.1. De la conscience citoyenne à la conscience spirituelle

Avant de voir le jour, la Cimade fut pensée par plusieurs figures de mouvements théologiques de l'Église protestante allemande, contre l'inféodation de l'Église chrétienne allemande aux théories idéologiques nazies. Un an après l'arrivée au pouvoir du Chancelier Hitler en 1934, ces acteurs du monde religieux organisent une assemblée d'ecclésiastiques pour

[55] Pour plus d'informations *confer* le livret de la Cimade : *1939-2009, une histoire de La Cimade.* Disponible en ligne : https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2009/09/Brochure_Cimade_70ans.pdf
[56] Pour plus d'informations *confer* le livret de la Cimade : *La Cimade. Une Histoire.* Disponible en ligne : https://www.lacimade.org/publication/la-cimade-une-histoire/

dénoncer les actes du *Führer*. Ils considèrent que ceux-ci vont à l'encontre de la pensée de l'Église confessante qui ne doit selon eux, une obédience totale qu'à l'Évangile de Jésus-Christ.

> « Mais c'est aussi parce que, dans ses écrits, Barth explique que lorsqu'on s'écarte de la Parole de Dieu pour lui substituer des interprétations humaines, donc lorsqu'on fait des concessions à la théologie initiée par le XVIII^e^ siècle, on est conduit, en quelque sorte, à diviniser l'homme, et cela ouvre la porte aux pires hérésies, notamment au nazisme, qui affirme la transcendance de l'homme et la seigneurie des détenteurs du pouvoir, alors que la Bible enseigne la transcendance de Dieu et la seigneurie de Jésus-Christ. Affirmant, avec une conviction passionnée, que les chrétiens ont, pour des raisons avant tout théologiques, le devoir de s'opposer de toute leur force au nazisme, il favorise aussi le développement d'un esprit de résistance au totalitarisme dans le protestantisme français » (Encrevé, 2013 : 45).

Le 15 septembre 1935, Hitler souhaite concevoir un projet de loi dans l'objectif de sauvegarder le sang allemand. Lors d'une réunion du parlement allemand à Nuremberg, il commande alors la rédaction et la mise en application de lois antisémites, dans le but de séparer les Juifs des Allemands. Il considère que les Juifs sont des êtres impurs, susceptibles de contaminer les « Aryens ». Trois ans plus tard, le gouvernement français instaure ses premiers décrets-lois afin de modifier le statut des étrangers notamment sur leurs entrées et leurs séjours sur le territoire national.

Le synode organisé en 1934 mènera aux Thèses de Pomeyrol, rédigées sous la plume de plusieurs chrétiens protestants entre les 16 et 17 septembre 1941. Parmi les signataires, se trouvent notamment Suzanne de Dietrich et Madeleine Barot, membres emblématiques et fondatrices de la Cimade. Ces positions, naissent de leur réflexion sur le lien existant entre l'Église et l'État et plus précisément sur les limites de l'obéissance de l'Église à l'État, dans un contexte de résistance spirituelle.

> « Madeleine Barot et Suzanne de Dietrich ont d'ailleurs adopté, à Pomeyrol, dans les Bouches-du-Rhône, les 16 et 17 septembre 1941, avec des pasteurs allemands, suisses et français, des résolutions sur le positionnement des chrétiens par rapport à l'État. Ces huit « thèses de Pomeyrol » affirment les limites de l'obéissance à l'État, le respect des libertés essentielles ; elles condamnent l'antisémitisme, la collaboration et « tout statut rejetant les Juifs hors des communautés humaines ». Ces « thèses » sont

> sans doute davantage une confirmation et une justification de l'action entreprise qu'un événement fondateur » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 76).

Ainsi, ils finissent par considérer que le chrétien n'est plus tenu d'obéir à l'État, dès lors où il est forcé de transgresser les commandements divins, et de ne plus exercer sa mission divine (Dietrich Bonhoeffer, 1965, *op. cit.*).

En septembre 1939, la guerre est déclarée, les tocsins résonnent, des affiches sont placardées afin d'ordonner l'évacuation des Alsaciens-Lorrains vers le Sud-Ouest de la France.

> « Tout commence avec la « drôle de guerre » en 1939 : les Alsaciens-Lorrains des frontières sont évacués vers le Sud-Ouest de la France. On ne peut pas dire qu'ils furent considérés comme des « indésirables » dans les villes et villages où l'administration les avait relogés, mais ils n'étaient pas non plus vraiment « désirés ». Sans être « étrangers », ils étaient perçus comme un peu « étranges » par les populations locales car beaucoup parlaient l'alsacien et étaient de confession protestante » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 248).

Ainsi, « dès le 1 septembre 1939, les autorités militaires ordonnent l'évacuation des populations d'Alsace et de Moselle, tout particulièrement de celles habitant la zone située entre la frontière et la ligne Maginot. Plus ou moins préparée concrètement, cette évacuation concerne des dizaines de milliers de personnes et provoque de nombreuses situations difficiles » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 65).

La Cimade fut créée le 24 novembre 1939 par les dirigeants du CIM (Comité de coordination des mouvements de jeunesse protestants) : « le CIM décide de créer un organisme spécifique. Ses responsables fondent, le 18 octobre 1939 et/ou le 24 novembre 1939 – les dates diffèrent selon les sources – le Comité inter-mouvements auprès des évacués » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 66). Elle naquit ainsi dans un contexte belliqueux, marquant les débuts d'une sombre époque.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé entre le gouvernement de Vichy, et l'Allemagne nazie, menant à la loi « portant statut des Juifs » en France, le 3 octobre de la même année. L'article 1er stipule : « est regardé comme juif pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race,

si son conjoint lui-même est juif ». Les réfugiés politiques antinazis deviennent des « indésirables », sont pourchassés et enfermés dans des camps d'internement en vue d'être livrés à l'Allemagne. Ces personnes, qui représentent plus de 53 610 individus, ne sont pas seulement des Juifs bien qu'ils représentent la majorité. Il y a également des Polonais, des Espagnols (fuyant le franquisme), des Autrichiens.

> « À la fin du printemps 1940, Madeleine Barot effectue une enquête sur les repliés alsaciens et fait le constat que leur situation évolue : soit ils rentrent chez eux soit ils se dispersent pour trouver du travail. Ils n'ont donc plus besoin d'une aide spéciale. Comme elle l'explique en décembre 1941, « la Cimade se demandait vers quelle détresse se tourner quand, brusquement, déferla sur la zone non-occupée une quantité de nouveaux réfugiés d'une catégorie encore inconnue[57]». Parmi les étrangers internés dans les camps de la zone Sud, Madeleine Barot rappelle après la guerre combien « les réfugiés venus d'Allemagne depuis 1933 pour fuir les persécutions antisémites nazies, étaient particulièrement misérables. » Alertés depuis l'avènement du nazisme par les membres de l'Église confessante allemande et par Karl Barth, les jeunes protestants sont convaincus de la nécessité de s'engager » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 67).

Dans sa genèse, la Cimade est présente par solidarité. Cependant, après une période marquée par la Rafle du Vel'd'hiv de juillet 1942 et la circulaire de Vichy un mois plus tard, les forces allemandes franchissent les lignes de démarcation en novembre 1942 et le territoire français ne connaît plus de zone libre. Les nazis réclament la livraison de 10 000 personnes juives. Les camps d'internement deviennent des lieux de passage, qui mènent à la mort, de la déportation à la volonté d'exterminer.

> « À partir du printemps 1942, l'État français, passé à un autre stade de collaboration avec l'occupant, fait entrer ces camps dans la logique allemande de déportation et d'extermination des Juifs. Lorsque Madeleine Barot définit la priorité d'action du moment pour la Cimade, à l'été 1940, le camp d'internement le plus important est celui de Gurs, près de Pau, dans les Basses-Pyrénées. Ce camp a été aménagé en mars 1939, afin de désengorger les camps surpeuplés des Pyrénées-Orientales, afin de recevoir des aviateurs républicains espagnols, des Basques et des anciens volontaires des Brigades internationales. À mesure que les réfugiés espagnols en sortent pour travailler dans les Compagnies de travailleurs étrangers, le camp voit sa population

[57] Conférence de Madeleine Barot, 4 décembre 1941.

> augmenter : on y interne d'autres étrangers « indésirables » – notamment des femmes d'origine allemande et autrichienne –, des détenus politiques français puis, à partir d'octobre 1940, des milliers de Juifs, soit expulsés du pays de Bade et du Palatinat soit raflés dans toute la zone Sud » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 68).

La situation devient insoutenable pour les membres, lorsqu'ils sont tenus de faire des listes d'individus « non-refoulables ».

> « La Cimade agit alors dans deux directions : la bataille pour les exemptions prévues par la loi et l'organisation d'évasions, illégales par définition. Car les œuvres sont chargées de dresser des contre-listes comportant les noms des personnes à exempter, examinées ensuite dans les commissions de criblages auxquelles elles sont associées. Or les listes de déportations comportent un nombre précis de personnes : toute exemption demande un remplacement et des internés exemptés un jour ne sont pas à l'abri d'une déportation ultérieure. Si bien que, même si la Cimade se bat jusqu'au dernier moment pour que les exemptions légales soient respectées, elle a conscience que le risque est grand de devenir à tout moment « complices objectifs d'une sélection » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 75).

Dans cette perspective, une organisation souterraine se met en place, afin de planifier l'évasion des étrangers principalement vers la Suisse jusqu'en 1944, soutenue par le mouvement œcuménique international. Elle passe alors de la solidarité à la résistance, au nom de la dignité humaine. Elle aide les étrangers et les opposants au régime nazi à passer les frontières, certains résistants logent secrètement, les fuyants. Les enfants sont prioritaires, ils sont abrités dans des paroisses. La Cimade fabrique des faux-papiers en son secrétariat. En ce sens, elle « prend acte très rapidement de l'impasse à laquelle les structures légales d'entraide sont confrontées à partir de l'été 1942. L'action légale a des limites, elle est jugée insuffisante par la Cimade et elle doit être complétée par des actions que la loi ne peut prévoir » (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 75). Madeleine Barot aura notamment une fausse carte d'identité afin d'assurer l'acheminant des fuyants, en passant de la zone occupée à la zone vichyste.

> « De faux papiers sont fabriqués au siège nîmois de la Cimade, d'abord avec des pommes de terre, des bouchons et de l'encre de Chine, ensuite avec de vrais tampons escamotés dans des mairies grâce à des complicités ; il faut se procurer des cartes d'identité vierges chez les buralistes et obtenir la signature du maire et de deux

> témoins. Les fausses cartes d'identité se perfectionnent, signées par le Préfet et enregistrées grâce à des connivences dans certains bureaux (Geneviève Dreyfus-Armand, 2013 : 77).

5.2.1.1. La fin de la guerre : un nouvel élan

Le 30 avril, Hitler se suicide. Le 8 mai 1945 marque la fin de la guerre en Europe : l'Allemagne s'avoue vaincue et se réunit avec les représentants Français, Russes, Anglais et Américains pour signer l'acte de capitulation. Cette victoire ne met pas fin aux actions de la Cimade qui se poursuivent, en s'adaptant aux enjeux contemporains :

> « Les modifications de son répertoire d'action comme des formes et modalités de mobilisation collective sont à mettre en résonance avec une chronologie des vagues de réfugiés et une géographie des flux migratoires ; les effets d'une codification internationale du droit des réfugiés et des pratiques nationales du droit d'asile, du droit des immigrés et étrangers ; le cadre englobant des enjeux et phases de la Guerre froide, de la décolonisation puis du développement des Suds » (Kévonian, 2013 : 15)

La Cimade qui souhaite repenser le monde d'après-guerre en favorisant la paix, entame une démarche de réconciliation avec les Allemands. Les échanges ne se font pas sans difficulté, il est alors préconisé de « sortir de la haine[58] » pour avancer :

> « Quand Madeleine Barot m'a demandé d'aller en Allemagne, ce n'était pas évident pour moi, qui suis lorraine et dont la famille a toujours détesté les Allemands… Je suis allée à Mayence et y ai découvert de jeunes Allemands qui vivaient dans un enfermement complet, avec mauvaise conscience et de grandes difficultés à passer à autre chose… C'était difficile, au début, de parler de la guerre avec eux. Nous avons organisé avec eux un voyage dans le sud de la France, pour qu'ils puissent « découvrir les Français ». Quant à moi, je me suis libérée ainsi de la haine qui avait été entretenue dans ma famille depuis des générations[59] ».

Les nouvelles actions de la Cimade se déroulent sur le terrain, en réponse à l'appel du Conseil national de la Résistance, les équipes rendent visite aux Français et Allemands prisonniers de guerre, accusés de collaboration. Ces actions au sein des prisons instituent en 1946 la création du « pôle prison ». La mission des membres de la Cimade, est alors d'établir

[58] Cité dans le livret : *La Cimade. Une histoire.* Page 23.
[59] Albine Isch, membre de la Cimade, témoignage datant de 1948.

un lien avec les personnes emprisonnées : correspondance avec les familles, rencontres et échanges avec ces derniers qui se confient. Cette mission permet à la Cimade de participer à la réforme pénitentiaire de 1945-1947, qui porte notamment sur les conditions de vie des prisonniers : lutte contre la faim, insalubrité de locaux qui permettent la diffusion rapide de maladie, ainsi qu'à une refonte complète de l'organisation des prisons. L'article 1er rappelle : « la peine privative de liberté demeure une mesure ayant pour but essentiel l'amendement et le reclassement social du condamné ». En outre, « l'État protège la société du crime certes, mais il protège aussi le détenu du châtiment » (Hedhili-Azéma, 2019). Notons, qu'il semble difficile « pour nous contemporains de mesurer l'accueil de cette proposition en 1945 au sein d'une population fragilisée par la guerre et les exactions nazies. L'humanité y résonne pourtant comme une évidence politique et une prise de conscience collective » (*ibid.*).

5.2.1.2. La Cimade durant la Guerre d'indépendance Algérienne

Durant la guerre d'indépendance Algérienne (1954-1962), la Cimade s'inscrit une nouvelle fois dans une posture de résistance solidaire. Les équipes témoignent des violences, tortures et répressions policières dont sont victimes les populations algériennes. Son engagement réclame la fin du colonialisme. Ses actions se situent « entre deux rives » à partir de 1957 ; des équipiers sont sur place, afin de défendre les Algériens suspectés de délits politiques et de témoigner. D'autres agissent en France, et s'occupent d'accueillir ce nouvel afflux de personnes migrantes.

> « Pendant cette période, c'est incontestablement la guerre d'Algérie qui marquera le plus profondément l'engagement de la Cimade, impliquée sur les deux rives de la Méditerranée. En France, la situation des Algériens, travailleurs recrutés pour la reconstruction après la guerre pour la plupart, devient de plus en plus difficile. Soupçonnés de soutenir le mouvement de libération nationale, ils sont stigmatisés comme « indésirables », soumis à des humiliations et à une répression policière qui ne fera que s'aggraver au cours des années de guerre » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 252).

De 1957 à 1961, avec l'aide financière du Conseil œcuménique des Églises, une vingtaine de membres vont vivre en Algérie, en travaillant de manière rapprochée avec le Secours catholique et le Secours populaire afin de distribuer des denrées alimentaires et vestimentaires. La Cimade apporte également son soutien médical (soins, vaccinations) et

éducatif. En outre, les membres de l'association témoignent des iniquités que vivent les personnes déplacées en Algérie, jugeant qu'il y a un manquement à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

> « Naturellement, les interventions sont plus fermes, surtout à partir du moment où l'usage systématique de la torture par l'armée française est révélé. Ainsi, par exemple, le 12 mars 1957, le Conseil de la FPF[60] dénonce les « agissements qui portent à la France un préjudice incalculable tant auprès de ses propres enfants qu'auprès de l'opinion mondiale et des populations locales » (Encrevé, 2013 : 60).

En lien avec ses actions, convictions et aux contacts entretenus entre Jacques Beaumont[61] et le Front de Libération National, les membres obtiennent une « protection politique » officieuse. En France, la Cimade ouvre plusieurs antennes à Marseille, Paris, et Lyon, afin d'accompagner les déplacés dans l'apprentissage de la langue française, le maintien de liens sociaux et de leurs droits.

> « La Cimade ouvre des « postes » dans des quartiers nord africains, à Marseille en 1956, à Paris en 1959 et à Lyon en 1962 où elle assure des tâches d'alphabétisation, de lien social, de vigilance par rapport au respect des droits des personnes. Des équipes effectuent des visites auprès des prisonniers politiques algériens enfermés dans des camps d'assignation : centre de tri à Vincennes et camps au Larzac, dans le Gard et dans la Marne » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 252).

En 1958, des camps d'internement voient à nouveau le jour sous le nom de : Camps d'Assignation à Résidence Surveillée (CARS), dont l'objectif est d'enfermer les Algériens suspectés de terrorisme. 20 000 individus sont emprisonnés ou internés en CARS. Le rôle de la Cimade à l'initiative de Marc Boegner[62] qui obtient l'autorisation d'envoyer des équipiers dans les camps et les prisons, est dans le sillage des actions menées après la Seconde Guerre mondiale : visite des détenus, démarches juridiques, lien avec les familles, assistance vestimentaire, plaidoyers auprès des directeurs et du Ministère de l'Intérieur afin d'obtenir la relaxe des plus fragiles.

[60] Fédération protestante de France.
[61] Secrétaire général de La Cimade (1956-1968).
[62] Président de la Cimade de 1944 à 1968, membre fondateur du conseil œcuménique des Églises, il est également président de la fédération protestante de France de 1929 à 1940, de l'Église reformée de France. En 1988 il est nommé Juste parmi les nations.

5.2.2. Une solidarité à l'échelle internationale

En 1960, alors que le nombre de réfugiés augmente au niveau planétaire, les pays signataires de la Convention de Genève, prennent la décision d'étendre le droit d'asile aux individus non-européens. Pourtant, en 1961, les répressions policières s'alourdissent et sont de plus en plus pénibles. L'Organisation de l'Armée Secrète (OAS), créée le 11 février 1961 est une organisation politique et militaire clandestine anti-indépendantiste. Son objectif est limpide : défendre son idéologie à toute force, y compris par sa propension à perpétrer des actes terroristes de grande ampleur. L'OAS envoie des menaces à la Cimade, et commet un attentat à la bombe en août 1961 au domicile de Marc Boegner.

En 1961, alors que la guerre d'indépendance pour la libération des Portugais débute en Angola, à la demande du Conseil œcuménique des Églises, la Cimade participe à une mission secrète d'exfiltration. Il s'agissait d'accompagner une soixantaine d'étudiants-militants africains qui fuyaient le Portugal, alors gouverné par António de Oliveira Salazar en assurant leur transfert jusqu'à Sèvres. Pour ce faire, avec l'aide de plusieurs États africains, le secrétaire général obtient des faux-passeports. Ils restent quelques semaines en France avant de retourner dans leurs pays d'origine et de poursuivre leur militantisme. Quelques années plus tard, en 1965, le Directeur de la police politique Portugaise décrivait l'action de la Cimade ainsi :

> « La Cimade – Comité inter-mouvement auprès des évacués – a été signalée, pour la première fois, en 1961, lors de la fugue clandestine vers la France d'un groupe de 41 étudiants d'Outre-mer, fugue sponsorisée par des organisations protestantes auxquelles la Cimade est subordonnée. Cette organisation n'est rien d'autre que la couverture avec laquelle les organisations protestantes, liées à l'action internationale contre le Portugal, cachent leurs « actions philanthropiques » en faveur des « malheureux » qu'elles fabriquent elles-mêmes, pour pouvoir atteindre leurs fins, en l'occurrence, la subversion dans les provinces d'Outre-mer » (Note PIDE, cité par Victor Pereira, 2013 : 141).

Nonobstant, les accusations que déferle le PIDE semblent s'éloigner de la réalité des faits. S'il accuse la Cimade et toutes les organisations protestantes de fabriquer « des malheureux » dans le but de comploter contre les États et particulièrement contre le Portugal, Pereira considère que :

> D'une part, il minore le nombre des étudiants ayant fui le Portugal en 1961 grâce à la Cimade. Ce furent en tout 61 personnes que les équipiers de la Cimade firent sortir irrégulièrement du Portugal. Le chiffre avancé par Silva Pais correspond à ceux qui ont été arrêtés quelques heures par la police espagnole d'Irun. D'autre part, Silva Pais forge des complots internationaux dont le Portugal – « orgueilleusement seul », selon Salazar, face aux décolonisations – serait la victime. Les missions protestantes établies dans les colonies portugaises, notamment en Angola, étaient, selon le régime, à l'origine des soulèvements de libération. Ces missions agissaient ainsi afin que d'autres puissances, au premier rang desquelles les États-Unis, s'accaparent les richesses portugaises. Les missions protestantes, surtout américaines, possédaient selon l'administration portugaise une « influence « dénationalisante » sur les autochtones » et cherchaient à expulser le Portugal d'Afrique » (Victor Pereira, 2013 : 142).

En outre, plusieurs étudiants issus de colonies portugaises, désireux de quitter le Portugal, demandèrent de l'aide à Charles Melvin Blake, en invoquant sa foi chrétienne : « ces étudiants se sentaient – à juste titre – surveillés par la police politique portugaise qui les empêchait de sortir du territoire. Le 6 mai 1961, le directeur de la PIDE demandait à tous les préfets de ne pas fournir, sans son autorisation, de passeport aux « individus de couleur ». Ainsi, « cette action devait être « intelligente et discrète, susceptible d'empêcher la sortie d'individus inconnus mais ayant la même caractéristique – la couleur – qui ne peut ni ne doit jamais être invoquée ou même suggérée (Victor Pereira, 2013 : 143). Charles Melvin Blake fit par de la demande des étudiants au COE. « Les missionnaires protestants en Angola ou en Mozambique avaient pu saisir l'iniquité et la brutalité de la domination coloniale portugaise, bien loin de la propagande lusotropicaliste, vantant l'absence de racisme des Portugais et les vertus du métissage » (Victor Pereira, 2013 : 144). Si la Cimade reçoit l'appui du COE, c'est sans compter sur le gouvernement français : « cette tolérance n'allait pas de soi : le gouvernement français était alors un des rares pays à soutenir la politique de résistance à la décolonisation menée par le gouvernement de Salazar. La France vendait des armes au Portugal et ne votait pas contre lui aux Nations Unies » (Victor Pereira, 2013 : 146). Certains de ces étudiants africains qui luttèrent pour la libération des colonies portugaises d'Angola, de Mozambique et de Guinée-Bissau, deviendront des dirigeants politiques : Joaquim Chissano deviendra président du Mozambique (1986-2005), Pascoal Manuel Mocumbi occupera plusieurs postes : d'abord ministre de la Santé (1980-1987), puis ministre des Affaires étrangères (1987-1994),

et enfin Premier ministre du Mozambique (1994-2004). Pedro Rodrigues Pires fut Premier ministre (1975-1991) avant de devenir président du Cap-Vert (2001-2011), et enfin, Henrique Teles Carreira fut ministre de la Défense en Angola (1975-1980).

Après la décolonisation, la Cimade souhaite étendre ses actions et ses valeurs de solidarité au Tiers-Monde. Le 21 juillet 1954 marque la fin de la guerre d'Indochine et les accords de Genève, menant au rapatriement de milliers de personnes qui sont alors placées dans des Centres d'accueil des Français d'Indochine (CAFI).

> « Les années 1950-1960 sont aussi marquées par les guerres anticoloniales en Indochine et en Algérie. À la suite des accords de Genève de 1954 mettant fin à la guerre d'Indochine, la France se doit de ramener des milliers de « rapatriés indochinois » : des hommes qui avaient servi dans l'armée française et beaucoup de femmes vietnamiennes qui avaient eu des enfants avec des Français. L'accueil qui leur est réservé est à la limite de l'indignité : les plus démunis sont placés dans des camps, faussement intitulés « centres d'accueil », où ils sont progressivement « oubliés » » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 251).

Lorsque la Cimade s'installe dans les CAFI en octobre 1966, elle se retrouve à nouveau à l'épreuve de la dignité humaine : les familles sont installées dans des cantonnements délétères et ghettoïsés. La Cimade fait face à une autre réalité qu'elle trouve consternante : parmi les 1000 personnes abritées, 600 sont des enfants, des jeunes et des adolescents.

> « Je fais partie de la première équipe envoyée dans l'un de ces camps, à Sainte-Livrade dans le Lot-et-Garonne, qui s'installe dans une baraque en 1966 au milieu du camp. Je découvre alors la souffrance de ces familles (un millier de personnes dont 600 âgées de moins de 20 ans) parquées dans des baraquements insalubres, ignorées ou méprisées par l'environnement. Notre objectif sera très vite de faire connaître cette réalité à l'extérieur, de favoriser des rencontres au plan local et de dénoncer l'encadrement colonial du camp et le « régime d'exception » auquel étaient soumises ces populations, françaises sur le papier mais mises à l'écart de fait » (Témoignage de : Geneviève Jacques, 2013 : 251).

L'action de la Cimade est alors de dénoncer ces Français « oubliés ». Son témoignage et ses activités, vaudront à l'association d'être expulsée en 1971 par les autorités locales. Dans le même temps :

> « La France applique à minima la convention de 1951. Elle impose un contrôle total de sa politique d'accueil et d'immigration avec la création de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides chargée de délivrer la qualité de réfugié, une limitation à l'Europe et aux réfugiés de la guerre. Il faut attendre 1967 et le protocole de Bellagio pour que ces deux limitations soient levées. La ratification en 1971 par la France de ce protocole est un tournant pour la Cimade : elle ouvre une période spécifique durant laquelle l'accueil des réfugiés extraeuropéens devient une part importante de son action » (Kévonian, 2013 : 17).

En 1971, afin de perpétrer ce nouveau dynamisme à destination des pays du Tiers-Monde, propulsée par le renouveau qu'engendre cette multitude de pays « libérés », la Cimade crée des partenariats à l'échelle internationale dans un nouveau service nommé développement autour du triptyque « solidarité, développement, libération ».

Le 11 septembre 1973, Salvador Allende est renversé par le coup d'état du dictateur Pinochet, poussant de nombreux Chiliens à quitter leur pays. Un nombre important de personnes exilées et de réfugiés politiques arrivent en France. Les pouvoirs publics se mobilisent, devenant dans le même temps, un phénomène inédit dans l'histoire de l'accueil des réfugiés et exilés en France.

> « L'arrivée en France des réfugiés en provenance du Chili a été un tournant très important dans l'histoire de l'accueil d'exilés en France. Ce fut un des épisodes, trop rares, où des réfugiés politiques furent protégés et pris en charge dès le pays de départ et bénéficièrent en France d'un accueil organisé en coordination entre l'administration et des associations, pour une prise en charge matérielle, linguistique et administrative » (Volovitch-Tavares, 2013 : 183).

Dans cette perspective, la période de l'année 1970 à 1980 fut essentielle pour la Cimade « qui sut utiliser pour cet accueil à la fois ses réseaux internationaux et, en France, son expérience de l'accueil d'exilés et ses liens avec d'autres associations » (Volovitch-Tavares, 2013 : 183). Ainsi, « la Cimade n'a pas été la seule association impliquée dans cet accueil, mais elle y a eu un rôle central dès les lendemains du coup d'État au Chili du 11 septembre 1973 » (Volovitch-Tavares, 2013 : 184). Dans ce contexte, l'association doit s'adapter aux nouveaux enjeux qui émergent. « Le premier de ces aspects, est la réflexion sur l'asile et le statut de

l'OFPRA le second est l'ouverture d'un secteur de la Cimade consacré à la défense des droits de l'homme, différent et indépendant du traditionnel secteur « Réfugiés » (Volovitch-Tavares, 2013 : 184). Elle crée en 1975, un Bureau de défense des droits de l'homme.

> « Ce nouveau service avait été « créé sous l'impulsion des demandes des réfugiés eux-mêmes », afin « d'intervenir pour les prisonniers, de protester contre les disparitions et les tortures et de faire sortir les plus menacés ». Il se donnait pour tâche de collecter les informations les plus sérieuses, ce qui fut entre autres, le rôle d'une mission d'information avec André Jacques, directeur du service Réfugiés de la Cimade, mandatée par le COE, le CCFD, la commission française Justice et paix, la Fédération protestante de France et la Cimade » (Volovitch-Tavares, 2013 : 197).

En outre, afin d'alerter les publics sur les injustices et répressions subies par ces populations, la Cimade organise des manifestations, mobilise la presse et intervient auprès des décideurs politiques en proposant des mesures qui pourraient permettre de faire évoluer le droit ainsi que les modalités de son application.

En 1990 une centaine de partenaires de la Cimade existent dans le monde au sein de 35 pays, agissant pour favoriser les actions de santé, rurales et éducatives. L'accroissement progressif de la Cimade et en particulier son expansion internationale, pose de nouvelles questions sur son organisation, notamment au regard du poids économique que ces nouvelles actions et projets génèrent. La Cimade s'interroge sur son indépendance économique, car elle est en ce temps dépendante des organisations publiques de financement telles que l'Union Européenne et la Coopération française. La question n'est pas simple, car elle doit agir en adhérence avec ses valeurs et ses actions. Cependant, elle peine à réunir suffisamment de fonds propres pour instituer son indépendance. Ainsi, elle prend la décision de concentrer ses actions sur les migrations internationales, conservant alors les partenariats développés avec les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

En outre, notons que l'année 1990 marque l'émergence d'un nouvel aspect au sein de la Cimade : le témoignage comme devoir de mémoire, des notions que nous avions mises en relations lors de notre état de l'art (*supra,* chapitre 3). Il s'agit alors de ;

> « Mobiliser la mémoire des anciens équipiers devant l'absence d'archives sur les actions menées pendant la guerre d'Algérie ; mobiliser la mémoire des acteurs qui

> étaient en relation avec les équipes Cimade ; comprendre les événements aujourd'hui en Algérie ; s'impliquer dans des actions de solidarité pour l'Algérie d'aujourd'hui et de demain. À travers ces quatre objectifs transparaît de nouveau cette même conception de l'histoire de la Cimade perçue comme étant l'un des vecteurs de l'action, une histoire » (Petitjean, 2013 : 28).

L'histoire de la Cimade, devient alors constitutive de son action au travers de son devoir de mémoire.

5.2.3. Durant les réformes des politiques migratoires

Comme nous avons pu le voir de manière détaillée (*supra*, chapitre 1) l'année 1974 marque un tournant historique au regard des changements dans la politique migratoire française qui était jusqu'alors poreuse, sinon inexistante. Rappelons que la période des Trente glorieuses incita la majorité des pays européens à importer massivement de la main d'œuvre étrangère. Nonobstant, la récession économique et la hausse des produits pétroliers, poussèrent la France alors gouvernée par Valéry Giscard D'Estaing à fermer complétement ses frontières afin de suspendre l'immigration de travail, dans une perspective protectionniste vis-à-vis de l'emploi sur le marché national. De surcroît, l'ascension fulgurante de l'extrême droite remettait au cœur des débats publics et politiques les questions migratoires. En effet, les tensions liées à la xénophobie se répandant dans les espaces publics, renforcèrent l'engagement de l'association dans sa lutte contre l'exclusion ainsi que contre toute forme d'hostilité envers les étrangers.

> « Malheureusement cela ne va durer : à partir de la décision de fermeture des frontières aux travailleurs migrants en 1974 et le durcissement des politiques migratoires, les demandeurs d'asile vont eux aussi être confrontés de plus en plus à des mesures restrictives. Les attitudes de sympathie et de compréhension vont faire place à des attitudes de méfiance, de soupçon, de rejet. Le taux de reconnaissance au statut de réfugié va chuter et le nombre des déboutés du droit d'asile va exploser. La Cimade va s'engager avec d'autres dans des actions collectives alertant sur la détérioration du respect du droit d'asile et dans la campagne pour la régularisation des déboutés au début des années 1980. Les choses n'ont fait qu'empirer depuis et aujourd'hui elle dénonce une véritable crise de l'asile en France : des politiques qui cherchent à réguler la demande d'asile comme une variable des flux migratoires, des dispositifs d'accueil insuffisants et incapables de respecter les droits fondamentaux des demandeurs » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 255).

Partant, la Cimade se place dans une situation de plus en plus critique face à la politique gouvernementale et au respect de la législation en vigueur. Elle met par ailleurs en avant les mots suivants de Paul Ricœur : « ce n'est pas le respect de la loi qui est un absolu mais celui du droit[63] ». Propos qui nous ramènent à ses préceptes originels : transgresser la loi pourvu que les commandements divins soient respectés, posant ainsi la question du rapport à l'État, de la légitimité et de la légalité.

En 1983, les actes de violences xénophobes se perpétuent, dans un contexte politique favorable à l'extrême droite, parti qui jusqu'alors était perçu comme marginal et donc déviant.

> « À partir de 1983, le contexte change. Le Front national triomphe à Dreux et Georgina Dufoix annonce le retour d'une politique d'endiguement plus sévère : « empêcher l'entrée de nouveaux immigrés pour mieux intégrer ceux qui sont en France ». La même année, la Cimade et les autres associations tirent la sonnette d'alarme sur une crise de l'asile. Le nombre des demandeurs d'asile augmente de façon dramatique, leurs bureaux d'accueil sont débordés, et les services de l'ofpra ne suivent pas pour traiter les dossiers. Alors commence la polémique sur les « faux réfugiés », immigrés économiques qui tentent de forcer la dernière porte ouverte en Europe » (Blanc-Chaléard, 2013 : 235).

En s'inspirant des mouvements pacifistes de Gandhi et Martin Luther King, Jean Costil et Christian Delorme, tous deux membres de la Cimade, suggèrent à un groupe de jeunes immigrés, d'effectuer une marche entre Marseille et Paris, afin de dénoncer les violences policières faites aux immigrés et envers leurs descendants, ainsi que les actes de violence envers les étrangers. En outre, ils présentent des revendications sur les cartes de séjour et le droit de vote des immigrés. Cette marche sera renommée « Marche des Beurs ». Si au départ, il n'y a qu'une vingtaine de personnes composant le cortège, ils seront plus de 100 000 lors de leur arrivée à Paris. Le gouvernement accorde l'accès à la carte de résident de dix ans ; « elle initie la campagne pour la carte de 10 ans, décisive pour garantir aux étrangers leur stabilité en France. Son combat pour l'antiracisme bénéficie de l'adhésion du prêtre lyonnais Christian Delorme, l'un des initiateurs de la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, plus connue sous le nom de « marche des Beurs » » (Blanc-Chaléard, 2013 : 235). Dans le même temps, la Cimade entreprend d'accompagner les personnes migrantes vers l'intégration en leur proposant

[63] Cité dans le livret : 1939-2009, une histoire de la Cimade page 59.

des activités à visées socio-éducatives : cours d'alphabétisation, des cours de Français, Langue, Étrangère (FLE) etc.

En 1984, un autre événement marquant fait débat au sein de la Cimade. Alors qu'en 1981, le gouvernement de gauche légalise les centres de rétention administrative (CRA), conçus pour éloigner un étranger n'ayant pas le droit de séjourner sur le territoire national dans l'attente de son expulsion, l'État fait appel à la Cimade, afin que cette association de la société civile puisse intervenir et accompagner socialement les personnes retenues.

Depuis les années 1990, les lois ne cessent de se durcir et de se complexifier. En cause, plusieurs facteurs dont l'instrumentalisation politique des questions migratoires, « *l'invasion*[64] » notamment mise en avant par le Front national. Plusieurs hauts fonctionnaires affichent librement leur xénophobie en dénonçant des « faux-réfugies », des « fausses-familles », de « faux-couples », des « faux-malades ». Diffuser ces paroles et écrits dans l'espace public, devient de l'incitation à la haine, ce qui constitue rappelons-le, une infraction pénale depuis 1972.

> « Les figures des « indésirables étrangers » stigmatisés dans les discours politiques se multiplient : « faux réfugiés », « faux couples », « clandestins », jusqu'à « l'immigration subie » d'aujourd'hui. Les politiques migratoires deviennent de plus en plus défensives devant de supposés dangers d'invasion par toute la misère du monde et de plus en plus répressives pour tenter de freiner et de dissuader les migrations. Les conséquences sur le terrain, que constatent chaque jour les permanences de la Cimade, sont désastreuses : un empilement de lois, décrets et autres directives qui « fabriquent » des illégaux, insécurisent les détenteurs de titre de séjour de moins en moins stables et durables, précarisent les conditions de vie des migrants, généralisent le soupçon et alimentent la xénophobie et le racisme ; une logique sécuritaire qui provoque le recul du respect de certains droits de l'homme fondamentaux, comme le droit de vivre en famille » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 256).

Dans cette perspective, la Cimade décide de développer son pôle juridique et son activité de plaidoyer politique qui deviendront les axes prioritaires de l'association.

[64] *Supra,* chapitre 1 sur la métaphorisation des questions migratoires dans la littérature de Louis Bertrand.

> « Ce durcissement et cette complexification des politiques à l'égard des étrangers en France vont s'accompagner d'une dégradation notoire des relations entre les pouvoirs publics et les associations, particulièrement depuis 2003, rendant presque impossible tout dialogue pour régler des cas individuels ou collectifs. D'où la nécessité qui s'est imposée à la Cimade, de recourir de plus en plus aux outils juridiques pour permettre aux étrangers d'avoir accès à leurs droits et les accompagner efficacement dans leurs démarches » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 256).

Pour ce faire, les équipiers de la Cimade deviennent au fil des années des experts du droit des étrangers et collaborent de manière étroite avec des juristes spécialisés sur ces questions.

Au début des années 2000, la Cimade renforce ses actions sur le terrain notamment au sein des centres de rétention, dans les prisons ainsi que lors des accompagnements juridiques pour faciliter l'accès au droit. Elle accentue également son rôle de « lanceur d'alerte » dans l'objectif de rendre publiques, les pratiques qu'elles jugent inacceptables au regard de la politique migratoire actuelle. Elle entame alors une démarche d'analyse sur le terrain, pour dénoncer mais également proposer des améliorations, afin que les droits fondamentaux des individus ainsi que le respect de leur dignité soient préservés. En 2000, la Cimade décide de dénoncer en publiant un rapport sur l'organisation des CRA un témoignage des dérives inhumaines engendrées par cette politique. Le ministère de l'Intérieur réagit vivement, en entrant durant une année en confrontation avec l'association. La Cimade est écartée de 13 centres sur 23 et se voit dans l'obligation de licencier 25 personnes. Elle est aujourd'hui présente au sein de 8 CRA et continue de publier chaque année des rapports sur les « dérives et l'inhumanité » de cette politique. En outre, « fidèle à son histoire, la Cimade entend être aussi une force de propositions, et pas seulement de dénonciation ou d'alerte. Elle avait produit en 2006 un ensemble de propositions « pour une politique migratoire lucide et réfléchie » » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 256).

> « En 2008 et 2009, le ministère de l'Immigration a décidé de monter une offensive contre ce qu'il a appelé le « monopole » de la Cimade, et qui était en fait une opération pour l'écarter et faite taire sa parole dérangeante. On connaît la suite : la Cimade a dû quitter la moitié des centres et engager un plan de licenciement collectif. Dans cette confrontation très éprouvante, la Cimade a maintenu ses deux critiques fondamentales : sa dénonciation de la banalisation de l'enfermement administratif des étrangers, au mépris des conséquences sur les vies brisées, et de l'absurdité de

> nombreuses situations ; son refus de voir s'appliquer la logique du marché pour désigner des organisations chargées de missions de défense des droits de l'homme » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 257).

En 2015, lorsque l'Europe prend officiellement et publiquement conscience de la crise migratoire, il s'agit plutôt pour la Cimade d'une « crise des politiques migratoires », car depuis les années 2000, l'Union Européenne installerait des politiques européennes de plus en plus fermées et répressives, afin de se protéger des « menaces d'invasion ». L'échec de la gestion de la crise migratoire par l'Europe, résulterait d'un manque de volonté politique et de solidarité. Dans ce contexte, lors des élections européennes de 2019 ; la Cimade coproduit avec quatre partenaires européens un manifeste pour une meilleure politique d'accueil des personnes migrantes, ainsi qu'un rapport dénonçant la procédure du Règlement Dublin, qu'elle juge inefficace, et donc la nécessité de le réformer entièrement.

Cette contextualisation diachronique, historique et politique de la Cimade nous a montré de quelle manière les actions de l'association se sont construites en lien avec l'évolution des enjeux et des problématiques se rapportant aux guerres, aux soulèvements sociaux, aux phénomènes migratoires, ainsi qu'aux changements politiques. Née au sein d'un paradigme théologique, l'association s'est vue rapidement confrontée aux enjeux éthiques qui accompagnent la morale et la conscience spirituelle, renonçant parfois, à son devoir d'obéissance à l'État afin d'agir dans le sens de ses valeurs chrétiennes. Pour cela, elle a transgressé certaines lois. Ainsi, nous pouvons nous questionner sur les limites qui séparent ce qui relève de la légalité ou de l'illégalité, ce qui caractérise un comportement déviant d'un comportant non-déviant, somme toute sur la théorie de l'étiquetage de Becker. Quand devient-t-on délinquant ? De quelle manière évoluent les dispositifs mesurant les pratiques illégales ? Est-on un délinquant lorsque nous rédigeons en tant qu'homme politique des lois allant à l'encontre des mœurs ? Est-on délinquant lorsqu'on considère agir dans le sens de la morale ? Ces questionnements vont bien sûr dans un sens, comme dans l'autre. Nous pourrions alors nous questionner sur le sens de la morale : existe-t-il une vérité des mœurs et de la morale ? Qu'est-ce qui est absurde ? Comment réussir à communiquer finalement, en sachant que chaque individu possède sa dimension culturelle ? Ce travail de recherche ne prétend pas avoir la réponse à ces questions, en tous les cas, il s'attache à comprendre du point de vue des acteurs

associatifs d'une association préoccupée par le droit et la défense des personnes migrantes, les enjeux sous-jacents révélés par la construction de ses stratégies de communication.

5.3. Description globale des matériaux empiriques issus du terrain

Au sein de cette sous-partie, nous faisons la description globale des matériaux empiriques issus du terrain. En premier lieu, nous portons un regard aux enjeux et complexités de la gouvernance au sein de la société civile avant d'établir une typologie des acteurs associatifs. Puis, nous explicitons de quelle manière fut pensée la collecte de données. Plus précisément, nous expliquons les questionnements ayant émergé en amont de la création de notre guide d'entretien à ses avantages et à ses limites. Ensuite, nous centrons l'attention sur la manière dont nous avons utilisé notre carnet de terrain, ainsi que sur la matérialisation de nos entretiens compréhensifs. Enfin, nous expliquons la démarche employée pour établir une hiérarchisation de notre collecte de données.

5.3.1. Gouvernance et société civile : enjeux et complexités

Il nous faut à présent, nous tourner vers la gouvernance associative de notre terrain d'enquête, afin d'en relever ses spécificités. En premier lieu, il faut noter que la notion « gouvernance » est similaire au terme « gouvernement ». Elle invite ainsi dans l'imaginaire, l'idée de la représentation d'un système structuré, organisé en plusieurs pôles de responsabilité, liant différentes parties prenantes ainsi que des acteurs pluriels et divers. Ces derniers, agissent dans la poursuite d'un intérêt commun, en prenant des décisions communes. L'enjeu étant céans, de trouver des points de convergence pour la réussite d'un projet associatif collectif, dans le respect des valeurs de l'association concernée. Ainsi, il faut prendre en compte une diversité constante des acteurs, entendu que, chaque individu social possède une rationalité qui lui est propre, un point de vue qui lui appartient, somme toute une dimension cachée individuelle : « le monde est présent à l'intérieur de notre esprit, lequel est à l'intérieur de notre monde » (Morin, 2005 : 117). En ce sens, les intérêts de ces acteurs peuvent se révéler nettement opposés, bien que de manière globale, ils se présentent comme des défenseurs de l'intérêt général. En outre, nous avons vu que « la gouvernance associative se réfère au dispositif institutionnel et comportemental régissant les relations entre les dirigeants d'une association et les parties

concernées par le devenir de cette association, en premier lieu celles qui détiennent des droits légitimes sur celles-ci » (Pérez, 2003 : 22). Notons que la particularité de la gouvernance associative, contrairement au modèle de gouvernance que l'on a comparé au rôle du gouvernement, c'est-à-dire que l'objet étant le bon fonctionnement de tout ce qui constitue l'État et *a fortiori* la Nation, il implique une prise de décision et des règles de fonctionnement, dans une dynamique très stricte et descendante, bien qu'elles puissent s'effectuer de manière autonome en ce sens que, le gouvernement possède un conseil des Ministres, et donc des Ministères spécialisés sur les thématiques qui les caractérisent. Ainsi, les organisations non gouvernementales « donnent *a priori* à chacune de leurs différentes parties prenantes une capacité égale d'expression et d'action. Leurs modes de fonctionnement peuvent ainsi rendre possible la prise de parole (au sens d'Hirschman, 1970) d'acteurs aussi différents que les membres, les salariés, les bénéficiaires, les bénévoles ou encore les donateurs » (Chatelain-Ponroy ; Philippe Eynaud ; Samuel Sponem, 2015 : 1).

La Cimade d'Aix-en-Provence incarne tout à fait ce dernier point. Attendu que les membres, sympathisants, équipiers, bénévoles et salariés, possèdent au même titre d'un droit de parole, d'expression et de prises d'initiatives, tant que celles-ci sont pensées pour le bon déroulement de l'association. Il nous faut préciser par ailleurs les embûches rencontrées aux commencements d'une réflexion sur la gouvernance associative de notre terrain. Nos multiples rencontres, échanges et interactions, nous permettaient d'identifier les rôles et le statut des acteurs, sans que nous puissions avoir de certitude nette, au regard de ceux-ci, puisqu'au moment où nous avons entrepris des recherches sur de possibles traces d'un organigramme, nous n'avons rien trouvé. En premier lieu, en parcourant le site internet, après avoir cliqué[65] sur l'onglet « en région », puis sud-est, la page propose des informations sur les correspondants, la déléguée nationale en région, et la délégation régionale. Si les groupes locaux sont présentés, ne sont mentionnés que le nom de la ville, un numéro de téléphone, ainsi qu'un mail. Pourtant, nous savons grâce à nos activités sur le terrain, que la Cimade d'Aix-en-Provence possède une présidente et un trésorier ayant des tâches et des responsabilités connues de tous, mais leur valeur s'incarne plutôt dans leur côté pragmatique et organisationnel. Nous nous sommes alors tourné vers le journal officiel de la République française, afin de savoir s'il y avait des traces de l'association. Nous avons alors pu constater qu'il existe une déclaration du groupe local

[65] Pour plus d'informations *cf.* le site internet. En ligne : https://www.lacimade.org/regions/sud-est/

d'Aix-en-Provence à la sous-préfecture, mais qu'elle date de 1993. Le siège social n'est donc plus correct et nous n'avions pas plus d'informations.

Finalement, pour mieux comprendre les enjeux sous-jacents à cette forme de gouvernance, il nous faut examiner la gouvernance associative de la Cimade nationale. Son siège se situe à Paris, où nous avons eu l'occasion de nous rendre en février 2018, afin de réactualiser le jeu « parcours de migrants » édité par la Cimade. C'est une association qui est constituée d'un nombre important de bénévoles et d'adhérents (3000 militants à ce jour[66]) et de 127 salariés répartis au sein de 90 groupes locaux sur tout le territoire national. En premier lieu, il faut noter que la Cimade comporte quatre catégories différentes de membres adhérents en son sein : les membres équipiers bénévoles, qui sont des individus qui s'engagent dans les activités de la Cimade de manière bénévole ; les membres équipiers salariés qui, de leur côté, possèdent un contrat de travail tout en étant adhèrents aux activités et valeurs de la Cimade, puis les membres titulaires, désignés soit par des institutions ayant pour particularités les mêmes aspirations que la Cimade ou similaires, ou désignés par le conseil national de la Cimade. Enfin, les membres associés ont une activité moins régulière, mais soutiennent les actions de l'association. Ces derniers sont non éligibles auprès des instances de la Cimade, mais peuvent par voix consultative participer aux assemblées locales et régionales. La Cimade possède ensuite un bureau du conseil composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, de deux secrétaires et d'un membre. Son conseil d'administration est composé de 20 membres. Notons en ce lieu, que sa gouvernance se caractérise par une gouvernance démocratique et qu'elle comporte un caractère politique, puisqu'elle a en outre : un collège de bénévoles en région élu lors de l'assemblée générale régionale par les équipiers bénévoles et les membres associés, un collège de titulaires désigné par les vœux du conseil national, un collège des salariés, élu par les équipiers salariés au niveau national, ainsi qu'un secrétariat général nommé par le conseil national. Partant, ajoutons que « le rapport des associations à la démocratie ne s'exprime pas seulement au travers d'une logique représentative. Ainsi, les associations sont intrinsèquement (dès leur genèse) inscrites dans une logique du débat et ont, par nature, vocation à participer à l'espace public critique décrit par Habermas (Habermas, 1988) » (Chatelain-Ponroy ; Philippe Eynaud ; Samuel Sponem, 2015 : 1). Dans cette perspective, « les associations sont donc des organisations qui posent de façon fondamentale la question de

[66] Pour plus d'informations *cf.* le rapport d'activité de 2019 de la Cimade. En ligne : https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-2019-.pdf consulté le 10 mars 2021.

l'intégration des règles démocratiques dans leur fonctionnement, ainsi que celle de la diversité, de l'implication et du pouvoir de leurs différentes parties prenantes » (*ibidem*). Au niveau local, les délégués nationaux en région, ont pour principales missions d'établir la communication entre le groupe régional, les groupes locaux auxquels ils sont affectés et le conseil national, tout en coordonnant des activités en accord avec les statuts de la Cimade. Ainsi, les groupes locaux sont définis par l'article 5.1.1 des statuts de la Cimade de la manière suivante :

> « Afin de manifester une solidarité active au plus près des personnes qu'elle entend soutenir, La Cimade encourage les membres de l'association adhérents d'un même lieu à constituer un groupe local. Le groupe local est le lieu de débat, d'élaboration et de mise en œuvre des projets locaux. Il constitue en ce sens la base active de la Cimade. La création d'un groupe local est soumise, après avis du conseil régional, à un agrément donné par le conseil national. Le groupe local peut prendre des initiatives qui lui sont propres, dans le cadre des orientations définies par les instances nationales et régionales. Le groupe local agit au nom de la Cimade. Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux institutionnels ou financiers, en lien avec le conseil régional[67] ».

Ainsi que nous venons de le voir, la gouvernance associative de la Cimade incarne pleinement *l'unitas multiplex* évoqué par Morin, révélant son caractère polycentrique. De cette manière, elle révèle des dynamiques communicationnelles complexes, qui fluctuent de manière ascendante et descendante entre le siège national, les antennes régionales et les antennes locales. Ce qui caractérise une bonne gouvernance associative, est le fait de pouvoir mettre en œuvre un fonctionnement obligeant des différentes instances collégiales ce que nous avons vu, ainsi que sa transparence financière. En effet, la question de la transparence financière s'établit comme composante éminente de la stabilité financière du milieu associatif et permet « aux financeurs d'évaluer plus efficacement la qualité des associations. La valorisation de bonnes pratiques de gouvernance a justifié la généralisation des audits et des labels de transparence visant à une normalisation des pratiques » (Chatelain-Ponroy ; Philippe Eynaud ; Samuel Sponem, 2015 : 2). Attendu que, « l'efficacité de l'action associative repose en grande partie sur une bonne utilisation des fonds et le maintien de la confiance des pouvoirs publics, et plus largement des bailleurs de fonds, dans cette efficacité » (*ibidem*). Pour ce faire, elle établit des outils, comme nous pouvons le voir dans son rapport d'activités de 2019 où elle fournit le détail de l'origine de ses ressources. Elle publie en outre, des rapports du Commissaire aux comptes :

[67] Pour plus d'informations *cf.* les statuts de la Cimade. En ligne : https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2019/08/La-Cimade-Statuts-et-réglement-dapplication-juin-2019.pdf consulté le 10 mars 2021.

« *les comptes de La Cimade et le détail de ses activités sont disponibles dans ses rapports d'activité annuels, ses comptes certifiés par un commissaire aux comptes et ses essentiels. Un gage de transparence et de redevabilité vis-à-vis du public, notamment les donatrices et donateurs* ». Elle informe par ailleurs que : « *les comptes de La Cimade sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes. La Cimade est également membre du Don en confiance (comité de la charte) qui réunit aujourd'hui près de 80 associations et fondations qui adhèrent volontairement à cet organisme de transparence et de contrôle, et qui s'engagent solennellement non seulement à respecter sa Charte de déontologie, mais aussi à se soumettre à un contrôle continu* ». Dans cette perspective, la Cimade se retrouve dans une démarche concrète de transparence financière, ce qui contribue au renforcement de la confiance de la part de ses publics et plus précisément céans, de ses donateurs, partenaires et des pouvoirs publics.

5.3.1.1. Typologie des acteurs associatifs de la Cimade

Il importe d'indiquer dès maintenant, la typologie des acteurs associatifs de la Cimade locale d'Aix-en-Provence. En premier lieu, l'acteur associatif de la Cimade, est un « entrepreneur de la morale ». En ce sens, « c'est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément. Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que des normes n'auront pas été instaurées pour l'amender » (Becker, 1985 : 171). En outre, il est rattaché à une « carrière militante » concept héritée par ailleurs, de la tradition interactionniste de l'École de Chicago (Agrikoliansky, 2001 : 27). L'intérêt, du concept « carrière militante » repose sur sa propension à « considérer les actions humaines comme des *processus*, c'est-à-dire comme des activités se déroulant dans le temps et possédant une dynamique propre, et non comme le simple reflet de contraintes structurelles ou d'un calcul utilitaire » (Agrikoliansky, 2001 : 30). Ainsi, « l'accent est mis sur la capacité interprétative des agents, c'est-à-dire sur les significations qu'ils accordent à leurs actes et aux situations de choix dans lesquelles ils se trouvent placés » (Agrikoliansky, 2001 : 30). La carrière est perçue comme « le fruit d'une succession d'étapes ou de séquences qui infléchissent la trajectoire générale » (*ibidem*). Dans cette perspective, nous nous sommes demandé, si le résultat des études menées en 1980 par Héran, dans le but de caractériser l'individu bénévole, se vérifiait ici. Rappelons, que ces études cherchaient à savoir s'il existait une corrélation entre les déterminants sociaux, le niveau d'étude, et la volonté de

devenir acteur du monde associatif. Nos interactions avec le terrain nous permettent de répondre par la positive. En effet, sur les neufs bénévoles interviewés, deux sont retraités, anciennement maître de conférences, cela sans compter la présidente de l'association que nous avions interviewée pour notre mémoire de recherche, également retraitée après avoir été Professeure des universités. Quatre sont retraités après avoir été cadres, certains de la fonction publique, d'autres du secteur privé. Deux sont actuellement en poste en tant que responsable formateur, la dernière est retraitée, après avoir exercé en tant que secrétaire administratif de la fonction publique dans la recherche. En outre, les personnes interrogées ont toutes, ou ont eu dans le passé, des responsabilités importantes au sein de la Cimade : ils font partie de la présidence, du bureau de la Cimade, sont ou ont été responsables d'un pôle : le pôle plaidoyer, le pôle intervention scolaire, le pôle communication interne ou externe, etc. Les diplômes allant en général du Master au Doctorat, sans que nous ayons pu noter de dénominateur commun au niveau de la discipline. En ce sens, nous avons pu constater que les bénévoles de la Cimade pouvaient être diplômés de droit, d'histoire, des arts, de la communication, de la géographie, des langues etc. Ainsi, du moins dans le cadre de notre étude, nous pouvons dire que le lien entre le niveau d'études et la volonté de s'engager dans le milieu associatif est réel. En outre, notre participation sur le terrain nous permet d'étendre cette particularité à l'ensemble des bénévoles que nous avons pu côtoyer. Par ailleurs, ces compétences se traduisent dans les formes organisationnelles des groupes de travail : lorsque nous avons participé au conseil régional de février 2018, nous avions le sentiment d'assister à un séminaire au sein d'un laboratoire de recherche, où l'on voyait émerger des groupes de réflexion autour des problématiques repérées. Pour illustrer, voyons un extrait de notre carnet de terrain :

> « Nous débutons le conseil en réfléchissant à la question suivante : « *Qu'est-ce qu'il y a de spécifiques dans les groupes locaux du Sud-Est » ?* [...] La région est marquée par un historique des migrations très important. Nous sommes dans une société plurielle, Marseille est une ville multiculturelle. L'après-midi nous réfléchissons par axe, je me retrouve dans le groupe qui s'interroge sur les questions de sensibilisation[68] ».

[68] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

Ce dernier point illustre le fait que nous sommes face à un nouveau type de militantisme dit expert, où la combinaison entre convictions, savoirs techniques et scientifiques devient nécessaire.

5.3.2. Pensées épistémologiques pour la collecte des données : description et hiérarchisation

Dans cette sous-section, nous présentons dans une démarche réflexive, les matériaux empiriques construits pour cette présente recherche. En premier lieu, nous expliquons comment nous avons réfléchi à la création de notre guide d'entretien, à ses avantages et à ses limites. Ensuite, nous expliquons de quelle manière nous nous appuyons sur notre carnet de terrain et comment nous avons réfléchi à exploiter ses données. Puis, nous explicitons les enjeux rencontrés lors de la matérialisation des entretiens compréhensifs. Enfin, nous expliquons la démarche employée pour hiérarchiser les données récoltées.

La création de notre guide d'entretien est issue de la réflexion entre la problématique posée et nos axes de recherche. Ainsi, puisque nos axes de recherche s'intéressent respectivement à la communication dans les espaces publics à destination des publics, à la communication à destination des élus politiques et à la communication interculturelle, nous avons partagé notre guide en trois grands thèmes : thème A : la communication associative, thème B : la communication et les interactions avec les décideurs politiques, thème C : la communication interculturelle (*cf.* Annexe). Toutefois, et c'est là la limite du guide d'entretien, cet outil reste un support, qui a dû être adapté aux situations. En effet, souhaitant que l'interviewé se livre le plus possible, il nous fallait le laisser creuser dans sa mémoire vive et lointaine, laissant libre cours aux cheminements de ses idées, tout en conservant un cadre défini par les thématiques et l'objectif de la rencontre. En outre, il nous fallait prendre en compte la manière dont les interviewés réagissaient ou répondaient aux questions. Parfois, ils répondaient à plusieurs questions en une seule, ou répondaient à une question que nous n'avions pas encore posée, ou complétaient une question déjà posée en amont.

Concernant l'exploitation de notre carnet de terrain, force est de constater cette évidence : rendre compte de l'observation participante *a fortiori* dans ce contexte, est un art. L'art de mettre en lien le dialogisme existant entre le fin et l'épais, entre le visible et l'invisible,

afin d'en révéler les liens et sens cachés. L'observation participante est un cheminement qui permet de faire sens dans cette démarche constructiviste. Partant, il nous semblait plus pertinent d'établir une grille d'observation participante (*cf.* Annexe) afin de décrire les événements auxquels nous avons participé ou assisté dans le cadre de cette recherche, cela dans une perspective diachronique. En outre, il nous semble que ce tableau permet au lecteur une meilleure appréhension et compréhension des liens existants entre les différents événements.

Effectuer des entretiens semi-directifs est un exercice intellectuel très intéressant, mais loin d'être de tout repos. Tous les sens du chercheur se doivent d'être en alerte, sa concentration idéale, afin de percevoir au travers de la communication verbale et non-verbale, les sens cachés ou explicitement révélés par l'interviewé. Ainsi, nous avons fait le choix de ne pas prendre de notes durant les entretiens, afin de laisser l'échange s'inscrire dans le registre communicationnel et de nous concentrer sur la qualité de ce dernier. Nous nous sommes appuyé sur un guide d'entretien, qui comme son nom l'indique nous guidait durant l'échange, nous aidant plus aisément à savoir si nous avions évoqué et discuté de toutes les thématiques que nous voulions aborder. Prendre des notes aurait selon nous, freiner les idées de l'interviewé. Dans cette perspective, si tous les sens du chercheur doivent être en alerte, c'est parce que de notre point de vue, il doit être capable de noter dans son esprit, les sujets ou thématiques abordés par l'interviewé, afin d'y revenir et de le relancer pour compléter certaines informations ou anecdotes. En ce sens, nous avons préféré ne pas limiter les entretiens dans le temps. Le fait d'imposer une limite nous semblait contradictoire quant aux méthodes qualitatives qui se concentrent dans une démarche praxéologique, sur le point de vue des acteurs au regard de leurs discours et pratiques communicationnelles. Par ailleurs, partant du principe que la parole est à l'interviewé, il nous semblait impensable d'imposer une temporalité. Selon nous, il n'est pas utile de tourner autour du sujet si l'interviewé n'a plus rien à dire, ni de le couper dans son élan si au contraire, il a beaucoup de choses à dire. Ainsi, nos entretiens durent entre trente-cinq minutes et un peu plus de deux heures. Les entretiens ont été retranscrits le plus fidèlement possible dans leur totalité, dans un but certain. Il nous semblait important que le lecteur puisse au cours de sa lecture retrouver le contexte de l'énoncé cité. En effet, nous avons vu que le prise en compte de la situation de communication incluait un nombre de facteurs importants (*supra* chapitre 4). Ces facteurs peuvent de manière inéluctable, entraîner des changements d'interprétation et de signification. Ainsi, puisque cette recherche est appuyée sur le constructivisme, le sens du discours des entretiens se révèle *a posteriori*. Cette situation est au

premier abord, inconvenante, car nageant dans l'inconnu, le chercheur, du moins dans notre cas, se retrouve avec des données au caractère nébuleux : le sens des énoncés n'apparaît qu'au fur et à mesure de notre lecture et de nos réflexions qui sont orientées de manière évidente, par les objectifs de notre recherche et notre problématique. Dans cette perspective, les entretiens effectués avec les bénévoles de l'association la Cimade ont été très enrichissants pour plusieurs raisons. D'abord, nous avons pu constater qu'au fur et à mesure de nos rendez-vous, plusieurs liens s'établissaient entre notre ancrage théorique et notre partie empirique. Ce qui fut troublant, mais très intéressant, fut la manière dont les liens ont pu surgir de toute part, nous permettant de faire le constat de la richesse d'une démarche empirico-inductive : la confrontation entre le terrain et la théorie.

Partant, il nous faut expliquer la manière dont nous avons conçu notre grille d'analyse horizontale transversale. En premier lieu, l'analyse de contenu à laquelle nous avons procédé possède une fonction heuristique. Les indicateurs que nous avons retenus sont les fréquences auxquelles certains sous-thèmes apparaissent en lien avec nos axes de recherches. De cette manière, nous avons pu relever les unités sémantiques qui ressortent dans le discours des membres de l'association la Cimade. Les thématiques avaient été prédéterminées à l'avance, en lien avec les divers questionnements figurants dans notre problématique. De ces thématiques, se sont révélés plusieurs sous-thèmes et nous en avons fait une analyse horizontale transversale. Pour ce faire, nous avons d'abord procédé à la retranscription complète des entretiens qui ont été enregistrés, que nous avons ensuite séparé en trois grands thèmes qui composaient notre guide d'entretien : les campagnes de communication dans les espaces publics, la communication et les interactions avec les décideurs politiques afférents à de multiples enjeux sociaux et politiques, ainsi que la communication interculturelle qui s'établit entre les personnes migrantes ou étrangères et les acteurs associatifs et plus précisément, les questionnements liés à la cohabitation culturelle. Après une première relecture globale du document où nous avons supprimé les questions posées pour ne conserver que le discours des interviewés, nous nous retrouvions avec 157 pages d'entretiens retranscrits. Il a ensuite fallu reclasser le document global en trois documents distincts nommés thème A, thème B, et thème C. Nous avons donc effectué une nouvelle lecture en mettant en couleur les paragraphes en lien avec les thèmes abordés : orange pour le thème A : les actions de communication dans les espaces publics, bleu pour la communication et les interactions avec les décideurs politiques, violet pour la communication interculturelle. Lors de ce tri, nous avions un fichier à disposition nous

permettant de prendre des notes sur les thématiques qui nous semblaient récurrentes. Ensuite, nous avons reclassé dans chacun des thèmes, les paragraphes en fonction des sous-thématiques qui se révélaient. Enfin, nous avons créé un fichier Excel pour comptabiliser le nombre de mots par thèmes et sous-thèmes ainsi que le pourcentage. Notons que certains énoncés dans les entretiens n'étaient pas utiles à l'étude, ils n'ont pas été mis en couleur et n'ont donc pas été comptabilisés : nous utilisons 98,86% du corpus originellement retranscrit. C'est-à-dire que nous nous sommes appuyés sur 74 674 mots au lieu des 75 534 composants le document brut. Un travail tout à fait intéressant, puisque c'est à ce moment particulier que nous avons constaté de la richesse de notre corpus. Notons en outre, que de notre point de vue, tous les sous-thèmes présentent un attrait, même si le pourcentage de leur présence n'est pas élevé. Nous considérons que les questions soulevées sont toutes pertinentes et c'est aussi dans cette perspective que notre analyse est basée sur une méthodologie qualitative. Par ailleurs, nous pensons que certains éléments et questionnements apparaissent comme inexistants, alors qu'ils peuvent relever de faits sous-jacents, perçu par le regard du chercheur. En effet, l'épistémologie constructiviste postule que : « la connaissance ne saurait être conçue comme prédéterminée, ni dans les structures internes du sujet, puisqu'elles résultent d'une construction effective et continue, ni dans les caractères préexistants de l'objet, puisqu'ils ne sont connus que grâce à la médiation nécessaire de ces structures » (Piaget, 2005 : 5). En outre, « l'intelligence ne débute ainsi ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction ; c'est en s'orientant simultanément vers les deux pôles de cette interaction qu'elle organise le monde en s'organisant elle-même » (Piaget, 1937).

5.3.3 Approche méthodologique pour la constitution du corpus

La sous-partie de cette thèse est consacrée à la description du travail de constitution d'un corpus dont le dessin est d'analyser le discours associatif de la Cimade. En premier lieu, nous définissons la notion de corpus, avant de décrire le processus utilisé pour sélectionner les textes de communication qui nous paraissaient les plus pertinents.

Le terme corpus vient du latin et signifie dans son sens le plus littéral : corps. Si l'on prend l'exemple du corps humain, il est patent que le corps dans ce contexte est un ensemble

physique, la partie principale qui forme un tout, constitué de plusieurs systèmes qui fonctionnent en adéquation les uns avec les autres. C'est finalement l'objectif de la constitution d'un corpus en sciences de l'information et de la communication. Partant, nous proposons dans les lignes qui suivent d'explorer plusieurs définitions du corpus. En premier lieu, Dalbera qui explique s'appuyer sur l'usage courant de ce terme, définit le corpus comme suit : « un corpus est un recueil de pièces ou de documents qui concernent une même matière, discipline ou doctrine » (2002 : 1). Il souligne que cette définition est quelque peu large et floue. En effet, il est vrai que cette définition est suffisante d'un point de vue générale, mais elle se doit d'être plus précise, en fonction du domaine de connaissance dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, l'auteur préfère une définition empruntée aux sciences du langage : « un corpus est un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique », qui peut largement être complétée par les précisions suivantes : « corpus, renvoie effectivement, en un premier sens, à une collection de textes présentant une certaine unité de genre ou bien d'époque » (Dalbera, 2002 : 1). Notons que le recueil de pièces, ou la collection de textes peut fait référence à différents types d'objets. En effet, des mots ou témoignages oraux peuvent être constituants d'un corpus (Dalbera, 2002 : 2). Guilhaumou de son côté, s'appuie sur la définition de Dubois : « un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie » (Jean Dubois, 1969, cité par Guilhaumou, 2002 : 2). Cette définition, classique aux yeux de l'auteur, semble pertinente, car elle aurait la capacité d'établir un lien avec l'analyse de discours. Cependant, il nous semble qu'il manque dans chacune de ces définitions une caractéristique importante soulignée par Oger : ces textes doivent faire sens et constituer une unité discursive (2007, cité par Clavier et Romeyer, 2000 : 2). Dans cette perspective, il nous semble que cet ensemble de données doit correspondre à une même situation d'énonciation. Ainsi, un corpus est à nos yeux : un ensemble de documents, textes ou autres pièces recueillies, constituant une unité discursive, dont le dessein est de faire sens et sur lesquels nous appliquons une méthode particulière. La constitution de notre corpus est appuyée sur notre observation participante. Nous pouvons distinguer trois grandes catégories pour la création de notre corpus liées à notre objet de recherche. En premier lieu, le discours de l'association qui circule dans l'espace public, *in fine* l'identité, la voix de l'association, la transmission de ses valeurs ; sur les supports papier et les supports électroniques. Concernant ce dernier point, nous nous appuyons sur le site internet de l'association : il contient des archives de l'information et de la communication de l'association à destination de ses différents publics, celles-ci diffusées dans l'espace public à destination des publics et des élus politiques nationaux et européens. En second lieu, notre intérêt se porte sur

les pratiques et interactions communicationnelles des bénévoles au niveau interne, ceci à partir de notre observation et participation à de multiples événements qui se déroulent dans l'espace public. En outre, nous nous appuyons sur la circulation des mails au niveau interne : elle complète notre vision globale de ces pratiques associatives militantes ainsi que des interactions entre les acteurs associatifs. Il s'agit ainsi de faire un lien entre les discours et les pratiques. En troisième lieu, nous souhaitons comprendre la manière dont sont perçus ces pratiques par les acteurs associatifs au travers des entretiens compréhensifs. Il s'agit de voir s'il existe un lien entre les discours, les pratiques et les formes communicationnelles et de comprendre de quelle manière ce lien s'articule.

Chapitre VI. De l'écosystème informationnel : analyse qualitative des enjeux et des pratiques communicationnelles militantes

Dans ce chapitre, nous faisons l'analyse des pratiques informationnelles et communicationnelles des acteurs associatifs de la Cimade. Ce chapitre fut pensé en lien avec les thèmes et les sous-thèmes qui se sont révélés lors des lectures et relectures de nos entretiens. Nous nous appuyons *de facto* sur le corpus issu des entretiens compréhensifs, ainsi que sur la méthode d'observation participante. En premier lieu, nous centrons l'attention sur les pratiques de communication engagées, qui semblent manifestement une caractéristique probante du milieu associatif. Ces formes de communication engagées, nous interpellent sur la manière dont les acteurs associatifs communiquent afin de lutter contre les préjugés. Cette pratique est bien ancrée auprès du jeune public, également lorsqu'il s'agit de communiquer à contre-courant des institutions médiatiques. Nous centrons ensuite l'attention sur le silence comme forme de communication, avant de nous tourner vers le discours associatif à destination des décideurs politiques. Ce dernier point implique une contextualisation de la question autour des politiques migratoires en France ainsi qu'au sein de l'Union européenne. Ainsi que ces questionnements et enjeux sont délicats, les bénévoles doivent continuellement se « sophistiquer » afin d'évoluer dans les coulisses de la scène politique. Ils pourront alors conduire des actions de *lobbying* légitimes, ce qui sera le dernier point de ce chapitre.

6.1. Regards croisés sur les pratiques informationnelles et communicationnelles des acteurs associatifs dans l'espace public contemporain

La contextualisation historique et politique de la naissance de la Cimade, nous permet *in fine* de caractériser cette dernière d'institution instituée. En ce sens, nous savons qu'elle est historiquement bien implantée et stabilisée. Nonobstant, sa forme organisationnelle dans son

entier, ne cesse d'être confrontée aux limites établies par les enjeux nouveaux contemporains, qu'il s'agisse du domaine sociologique, politique ou économique. Elle est en outre, impactée par les nouvelles valeurs qui émergent des gestes quotidiens des individus sociaux, en lien avec les mondes d'interactions qui les entourent. Naturellement, sa valeur première étant le militantisme, suppose un ancrage dans le temps de pratiques et stratégies de communication militantes. Ainsi, nous verrons de quelle manière ses pratiques ainsi que ses stratégies de communication traduisent des convictions fortes, ainsi qu'un engagement certain.

6.1.1. Des pratiques de communication engagées

Nous avions plus tôt, désigné la signification de l'engagement associatif. Ce faisant, certains chercheurs considèrent que la figure militante tendrait à disparaître pour aller vers une forme associative plus distancée, moins contraignante, à un engagement somme toute, « plus ponctuel, débarrassé des pesanteurs communautaires et idéologiques, plus pragmatique, privilégiant l'efficacité et l'obtention de résultats » (Ion, 2005). Toutefois, ce n'est pas la volonté de la Cimade. Celle-ci, continue de tendre vers un engagement probant, qu'elle revendique par ailleurs, comme faisant partie intégrante de ses valeurs et de son identité. Cet engagement soulève plusieurs questions étymologiques, notamment quant à l'appellation des actions de communication menées. Dans cette perspective, se posent les questions suivantes : quand parle-t-on de communication ? Quand parle-t-on de sensibilisation ? Ne pourrions-nous pas plutôt dire qu'il s'agit d'une communication tournée vers le sensible, puisqu'il s'agit de prôner un idéalisme social et politique ? Il nous faut alors questionner la signification du sensible.

Les dimensions sensibles sont rattachées à l'expérience vécue, qui deviennent elles-mêmes signifiantes au travers des signes perçus et du ressenti. Notons par ailleurs que notre société contemporaine aurait surdéveloppé son paradigme sensoriel à un seuil d'intensité si haut, qu'il serait de rigueur d'aborder la question sensorielle sous l'angle de l'hyperesthésie. De cette manière, l'approche des phénomènes sociaux contemporains, révèlent des individus sans cesse en situation d'interaction au sein de situations polysensorielles (Boutaud, 2007 : 5). Ainsi, la communication tournée vers le sensible est dans ce travail de recherche, révélée par la manifestation sensorielle que l'on pourrait relier à une fonction *phatique*. Il faut surprendre, faire réagir, marquer les esprits et attirer l'attention, par la stimulation des signaux sensoriels

(Boutaud, 2007 : 9) qui provoqueront des réactions face à ces *stimuli*. Céans, les acteurs associatifs œuvrent afin de faire réagir les publics sur les questions migratoires en provoquant l'étonnement, la tristesse, la joie ou la colère, somme toute, un registre d'émotions et de sentiments qui traversent et rythment les mondes sensoriels des êtres humains. En outre, ils ont pour dessein de surprendre et de dissiper les doutes, en apportant des informations nouvelles sur les enjeux sociaux et politiques qui émergent de ces questions. Ces pratiques communicationnelles du sensible, favorisent l'émergence d'espaces publics interculturels de proximité au travers des témoignages : qu'il s'agisse de récits de migrations ou des témoignages comme outils de communication du tissu associatif. Dans cette perspective, « la question de l'action humanitaire et de l'engagement militant connaît, enfin, un renouvellement significatif grâce aux travaux de la sociologie politique et de l'histoire sociale » (Kévonian, 2013 : 19). Ce dernier point, fut abordé lors de la construction de notre ancrage théorique au cours de notre contextualisation sociologique et historique, nous permettant de faire le constat suivant : « l'engagement humanitaire apparaît, depuis la fin de la guerre froide, comme l'un des principaux prismes au travers desquels les sociétés occidentales appréhendent le reste du monde » (Kévonian, 2013 : 19). Les phénomènes liés à la globalisation et à la mondialisation, ont donné un sens nouveau aux paradigmes de la question sociale « dans un contexte de crise du champ politique » (Kévonian, 2013 : 19). De cette manière, nous pouvons aisément mettre en congruence les témoignages et les enjeux du sensible. En effet, « la question du témoignage sur ces engagements risqués et courageux s'est posée immédiatement après la guerre et elle a donné lieu à des débats très difficiles à l'intérieur de la Cimade. Pour beaucoup des acteurs et des actrices de cette page d'histoire il semblait difficile, voire impossible de mettre en récit l'expérience vécue » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 250). *De facto*, la question du témoignage est remise en cause par son caractère sensoriel : l'exercice de la mémoire peut devenir abstrus, lorsqu'il s'agit de se remémorer des événements vécus de manière douloureuse : « il faut se souvenir du contexte d'alors : le discours dominant ne parlait que de la résistance armée et pendant longtemps la résistance de la société civile a été tue » (*ibidem*). Par ailleurs, « pour des personnes comme Violette Mouchon, cela apparaissait comme contraire à l'éthique protestante qui commande la modestie : « on n'a fait que ce qu'on avait à faire », pas la peine d'en parler ! ». Ainsi, « il faudra attendre 1968, pour que soient publiés les témoignages des équipiers de cette époque dans les *Clandestins de Dieu* » (Témoignage de Geneviève Jacques, 2013 : 250). Au regard de son lien originel avec les obédiences religieuses, « la foi, exprimée sous la forme d'une pratique positive de solidarité et de don de

soi est aussi forme d'engagement dans la cité. Ceci induit une réflexion plus générale sur les modes de l'engagement, la définition de l'action politique, les identités d'appartenance des milieux associatifs confessionnels oscillant entre caritatif et humanitaire, ou les associant, sur un terrain national ou international » (Kévonian, 2013 : 20). Ces pratiques de communication engagées, se traduisent par la création d'un répertoire d'action collective : la Cimade met en place des moyens, afin que les acteurs associatifs agissent ensemble dans la poursuite d'intérêts qu'ils ont en commun (Tilly, 1986). En ce sens, Tilly suggère « l'existence de formes d'institutionnalisation propres aux mouvements sociaux. « Les individus concrets ne se retrouvent pas pour l'Action collective. Ils se rassemblent pour adresser une pétition au Parlement, organiser une campagne d'appels téléphoniques, manifester devant la mairie […] » [1976, p. 143.] » (Neveu, 2005 : 17). Ainsi, « les groupes mobilisés puisent dans des répertoires disponibles qui leur offrent des genres, des mélodies. Tilly précise sa métaphore en évoquant le jazz, où l'existence d'un répertoire de *standards* n'est jamais exclusive d'improvisations sur les thèmes disponibles » (Neveu, 2005 : 18). L'association a construit au fil des années un répertoire médiatique, qui rappelons-le se compose : « des formes d'action destinées à attirer les médias ou celles visant à construire ses propres moyens de communication » (Ollitrault, 1999 : 159). Cette construction qui s'étale dans le temps implique *a fortiori* un répertoire préexistant, qui sera utilisé et interprété par les acteurs associatifs en fonction du contexte historique politique et social dans lequel ils agissent, ainsi qu'en fonction de la situation de communication. En ce sens, ces répertoires évoluent dans le temps au même titre qu'évoluent la stratégie des acteurs et leurs acquis par expérience. Pour illustrer ce dernier point, un bénévole nous explique ceci : « *oui, enfin il faut effectivement continuer de faire vivre et exister les idées de la Cimade bien sûr, enfin et de l'accueil des étrangers* [...] *je veux dire c'est montrer la continuité des actions à travers les décennies, quoi*[69] ». Ces pratiques reposent naturellement sur la volonté de « *faire connaître la Cimade et son travail auprès des migrants, c'est quelque chose qui est important pour montrer que l'être humain est un être humain identique partout avec des problèmes différents certes*[70] », ainsi que « *pour mobiliser en fait les personnes, les gens d'une manière générale*[71] ». Pour ce faire, l'association peut proposer des manifestations qui se tiennent dans les espaces publics. Dans cette perspective, notons que : « la manifestation, la réunion publique sont des formes routinisées d'expression d'une cause, d'une revendication. Elles sont aussi susceptibles d'infinies variations » (Neveu, 2005 : 18). Des variations, qui

[69] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[70] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[71] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

« elles-mêmes ne sont jamais erratiques » (Neveu, 2005 : 18). Pour exemple, « la marche nationale des sans-papiers » historiquement liée à la marche historique pour l'égalité et contre le racisme, dans la même idée, réclame la régularisation des personnes sans-papiers. Pour illustrer, un bénévole nous raconte que la marche des migrants qui s'est déroulée à Aix-en-Provence le 10 mai 2018 a pu regrouper 700 personnes. Ces manifestations permettent à la Cimade d'être vue agissante dans les espaces publics et d'entrer en interaction avec les différents publics. En ce sens, elle participe chaque année à l'Assogora, événement d'importance qui se déroule sur le cours Mirabeau et qui regroupe 400 associations du Pays d'Aix : « *la manifestation autour des associations au mois de septembre est également très importante, parce qu'il y a énormément de monde qui vienne à ces activités, enfin à cette manifestation, et donc c'est une manière de toucher le public*[72] ». De cette manière, la Cimade applique des pratiques de communication engagées au travers de ces choix stratégiques. En effet, le public ciblé est souvent sensible par ailleurs, aux problématiques évoquées par la Cimade. En ce sens, une salariée nous explique que « *rejoindre la Cimade c'est rejoindre une asso qui est militante, qui est exigeante*[73] ». Il ne serait donc pas, ou peu pertinent d'élargir les campagnes d'adhésion, au risque de recruter des bénévoles ou des sympathisants relativement peu actifs ou peu engagés. Ainsi, la Cimade serait « *une association qui ne peut pas se massifier, c'est une association qui n'a pas vocation à se massifier, sinon elle perd de sa teneur politique, de son message radical, de sa capacité de contestation*[74] ». À cet égard, nous avions noté dans notre carnet de terrain, les réflexions d'un bénévole sur la mise en pratique d'actions de *scandalisation* pour reprendre l'expression d'Ollitrault, afin de reconsidérer l'efficacité des actions de sensibilisation : « Gérard souhaite donc qu'on réfléchisse en profondeur à l'efficacité de nos actions de sensibilisation. Il faudrait peut-être faire des actions plus fortes comme Greenpeace, de manière à choquer l'opinion publique, pour faire parler les publics[75] ». Par ailleurs, il y eut un « débat dans l'assemblée pour savoir s'il faut tout de suite faire le lien entre les enjeux écologiques et les migrations, car ces derniers temps on voit de plus en plus de personnes qui s'inquiètent pour la planète[76] ». En ce sens, « un nouveau membre prend la parole sur ce point. Il est jeune retraité de retour en France après avoir vécu 17 ans en Italie et c'est un sujet central pour les Italiens : « le réchauffement climatique et les autres problèmes écologiques vont amener plus de migrants en Europe » […] il est difficile pour certains

[72] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[73] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[74] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[75] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.
[76] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.

bénévoles de faire le lien entre écologie et migration et plus précisément par rapport au positionnement de la Cimade, alors que pour d'autres le lien est sans équivoque[77] ». De ces réflexions, nous proposons une définition de la communication sensible. Elle représente selon nous : l'ensemble du répertoire d'action, des répertoires médiatiques et des actions de communication des acteurs de la société civile et plus précisément des associations engagées pour la défense d'une cause, dont l'objectif est de provoquer une réaction des sens de la part de leurs publics.

6.1.1.1. Les seniors en interaction dans le cyberespace : quelles pratiques ?

La communication sur les réseaux sociaux fut évoquée, mais très peu, et plutôt comme indicateur de son existence. En effet, la plupart des bénévoles sont des seniors à la retraite qui reconnaissent être en marge des réseaux sociaux : « *euh… Peut-être, je ne sais pas. Personnellement, comme je ne vais sur aucun réseau social, je ne sais pas quelle peut être l'influence des réseaux sociaux* ». « *Bon elle le fait aussi à travers Facebook que je ne vais pas voir (rires), mais je sais que ça fonctionne* ». « *Alors… On touche quand même un certain public, par exemple il y a 1000 abonnés qui suivent nos communications sur Facebook, bien. Ce n'est pas négligeable, bien sûr, bien* ». « *Après il y a des questions générationnelles, moi je suis pas sur les réseaux sociaux, et j'ai bien compris que c'est là que ça se passe en fait. Voilà, donc… Donc je suis en décalage par rapport à ça, c'est clair. Ce qui fait aussi que j'ai pas grand-chose à dire sur le sujet*[78] ». Ces quelques observations ont fait naître des réflexions sur le comportement des seniors au regard des réseaux sociaux numériques dans le cyberespace. En premier lieu, notons que : « les seniors sont devenus en quelques années un fait social très important » (Alava, Moktar, 2012 : 2). En effet, le baby-boom de 1945 à 1954 aurait rendu ce phénomène nouveau au sein de l'histoire de l'humanité de notre société moderne : « un défi collectif à relever qui concerne essentiellement les pays occidentaux (Jaeger, 2002) » (*ibidem*). Les seniors deviennent alors « une réalité économique et sociale active ». « Ils représentent une force économique réelle. Les progrès de la médecine et le vieillissement de la population ont mis en avant ce groupe d'âge devenu actif et influent » (Alava, Moktar, 2012 : 2). Nous assistons de fait à l'émergence de nouvelles générations : « celle du troisième âge mais aussi

[77] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.
[78] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

celle du quatrième âge » (*ibidem*). Ainsi, la fracture numérique ne serait plus liée au capital social ou économique, contrairement aux travaux d'Héran de 1988 qui indiquaient que « si les catégories socioprofessionnelles se distinguent par la structure de leur contact, il s'établit une « hiérarchie » de la pratique de sociabilité, liée en partie au revenu, mais plus au diplôme donc au capital culturel. Selon Héran, la sociabilité serait une « pratique culturelle » (Dang Nguyen, Lethiais, 2016 : 169). Bien que la prégnance de la fracture numérique reste réelle au sein de cette catégorie d'individus, les seniors deviennent de plus en plus la cible d'offres de contenu spécifique, ce qui leur permet de conquérir une place dans les réseaux sociaux numériques et les communautés virtuelles (Alava, Moktar, 2012 : 4). Pour autant, la pratique innovante des outils numériques et des réseaux sociaux comme les communautés virtuelles sur Facebook de la part de ce public « ne doit pas cacher les difficultés existantes et les pratiques duelles qui font qu'aujourd'hui encore la fracture numérique est une fracture liée à l'âge » (*ibidem*). En ce sens, l'utilité de ces outils est plus souvent remplacée par la nécessité de conserver un rapport plus social valorisant les rencontres et les échanges effectifs qui permettent de rompre avec l'isolement (Alava, Moktar, 2012 : 4). Partant, « si le pouvoir d'attraction ou de répulsion de l'Internet pour l'ensemble de la population est lié à des caractéristiques sociales ou d'usages ou des caractéristiques personnelles (Clegg *et al*., 1997), les seniors expliquent leurs résistances ou leurs adhésions par des caractéristiques de valeurs et de projets qui sont particulièrement actives (Bergadaa & Hebali, 2001) » (Alava, Moktar, 2012 : 6). Ceci semble être le cas des bénévoles de la Cimade, qui favorisent, en dehors de la crise sanitaire, les réunions internes de proximité, les échanges dans un cadre amical et chaleureux – présence de boissons et de gâteaux lors des réunions – ces réunions peuvent par ailleurs se dérouler dans l'espace privé des acteurs associatifs ce qui renforce le caractère intime des entrevues. Par ailleurs, Elias pense « le monde social comme un tissu de relations » (Elias, 1991 : 12). Contestant l'opposition entre individu et société, qui pose le monde social comme étant extérieur à un *Moi* isolé et autonome ». Ainsi, « Norbert Elias développe une théorie sociologique de l'interdépendance, où les individus sont pensés comme s'insérant toujours dans des réseaux plus ou moins complexes de dépendances réciproques » (Paillé, 2017 : 4). En outre, selon l'étude d'Alava et Moktar, le rapport des seniors avec le monde numérique est en évolution, ce qui est démontré par l'émergence des *silver surfer*. Pour ces derniers, naviguer dans le cyberespace est une « activité prenante et existentielle où la découverte, le plaisir de rencontrer, l'idée d'être de son temps et dans son temps est déterminante » (Alava, Moktar, 2012 : 16). Les seniors qui résistent à l'usage du cyberespace auraient des choix philosophiques différents, considérant que la cyberculture est une erreur. En

outre, ces pratiques peuvent les effrayer, non seulement au regard de leur vie privée qui pourrait être en danger « mais parce qu'ils pensent que le monde virtuel et numérique est un danger » (Alava, Moktar, 2012 : 16). Ainsi, « les seniors sont une génération morale qui place le sens des pratiques avant l'actualité et la modernité de ces pratiques. Ce qui importe pour les seniors n'est pas que l'Internet soit « moderne » mais bien qu'il offre à leurs yeux des pratiques sociales, éducatives et personnelles qui entrent en écho avec leurs motivations » (*ibidem*).

6.1.2. Communiquer pour lutter contre les préjugés

L'un des versants de la communication engagée de la Cimade s'illustre par sa propension à communiquer pour « lutter contre les préjugés ». Selon les bénévoles, il existe une myriade de préjugés qui entourent les migrations, les présentant sous un aspect dépréciatif. L'objectif de la Cimade est donc : « *de participer à la déconstruction de ces préjugés et de ces visions négatives qui entourent les migrants, voilà, donc de ce double point de vue, la communication externe ; la communication publique en direction de différents publics est, bien évidemment, tout à fait décisive*[79]». Dans ce sillage, un autre bénévole ajoute que l'objectif de la Cimade est de pouvoir altérer et déconstruire « *ces préjugés, enfin ce regard, ce système de représentation qui est installé en France depuis longtemps sous des formes diverses et évolutives*[80]». Les bénévoles évoquent ainsi une volonté de déconstruire les essences éternelles de la stigmatisation ; c'est-à-dire bien ancrées d'un point de vue historique, social et politique. Dans cette perspective, un bénévole nous explique qu'il existe des recherches autour de cette thématique, notamment conduites par François Héran, sociologue, anthropologue, et démographe français, qui en 2018, fut « *nommé au Collège de France, qui est quand même un établissement prestigieux, enfin c'est l'établissement le plus prestigieux, sur la chaire société et migrations, et qui avant et depuis, dit des choses particulièrement pertinentes et intéressantes sur, précisément sur ces migrations*[81] ». François Héran est à l'origine de la création d'un institut, qui regroupe plus de 300 chercheurs de disciplines diverses, « *pour travailler précisément, sur ces aspects migratoires, sur l'ensemble du champ migratoire en fait, et en particulier, en particulier, pour éclairer, pour éclairer les décideurs donc apporter toute une série d'éléments scientifiquement élaborés*[82] ». En ce sens, il y aurait un volet sur le site[83] dédié

[79] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[80] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[81] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[82] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[83] Lien vers le site de l'Institut convergences migrations : https://www.icmigrations.cnrs.fr consulté le 5 mars 2021.

à la déconstruction des fausses informations. En naviguant sur le site, nous avons trouvé cet onglet, nommé : « *de facto* », expression dont François Héran justifie l'appellation ainsi :

> « C'est à dessein que nous avons choisi cette expression mi-ordinaire mi-savante pour désigner notre rubrique d'analyse critique. Ne pas se laisser prendre aux clichés qui prolifèrent sur les causes et les conséquences des migrations, mais revenir au terrain, établir les faits, appréhender les ordres de grandeur, remettre les points de vue en perspective, comparer les situations au lieu de les isoler. Aborder le phénomène migratoire *de facto*, c'est aussi s'astreindre à mesurer l'écart qui sépare le réel de l'idéal. C'est revenir à ce qui, de fait, motive les migrants et motive les sociétés qui les accueillent ou les rejettent. Si *De facto* est animé par l'impératif du *fact checking*, comme antidote à la propagation des *fake news* ou des « infox », il se propose d'aller au-delà, en mobilisant tour à tour, sur un mode positif, les nombreux chercheurs affiliés à l'Institut des migrations qui travaillent en première ligne sur le front des migrations, quels que soient les lieux et les périodes, les terrains et les sources, les méthodes et les arguments[84] ».

En outre, communiquer auprès des publics, serait : « *vouloir gagner la bataille des idées sur les questions de migration et derrière j'entends lutter contre les stéréotypes, les idées reçues, les faux discours, les fake news en fait qui sont liées à… Au nombre de migrants, aux profils des migrants à… Et surtout la bataille des chiffres en fait*[85] » nous explique une salariée. En ce sens, notons que la Cimade est productrice d'une multiplicité d'outils de communication à visées pédagogiques, tels que des livrets, des affiches, des fiches thématiques et des guides, dans le but d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les publics. Ces différents types de documents pédagogiques cristallisent le lien entre les acteurs associatifs et leurs publics, ce qui leur permet d'édifier un éthos du militantisme associatif. Dans cette perspective, nous proposons dans les lignes qui suivent, d'examiner un outil de communication repéré lors de notre observation participante : le *petit guide - lutter contre les préjugés sur les migrants.* Pour illustrer ce dernier point, nous présentons un extrait de nos notes de terrain : « nous avons rendez-vous à 8h30 au lycée Vauvenargues, l'intervention est à 9h. Cette intervention mobilise plusieurs membres de l'association : Salimata, Monique et moi. Cependant, notre présence est formelle. Elle permet seulement de présenter compendieusement l'association, aujourd'hui la parole est aux migrants. Nous faisons également la distribution du : *petit guide - lutter contre les préjugés sur les migrants* à tous les élèves, qui ont en moyenne 16 ans[86] ».

[84] https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto/qui-sommes-nous/ En ligne, consulté le 5 mars 2021.
[85] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[86] Notes de terrain : intervention scolaire au lycée Vauvenargues, le 31 mars 2017. Lieu : Aix-en-Provence.

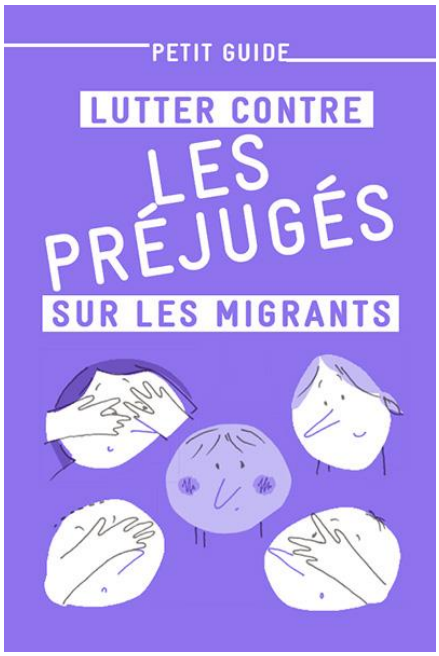

Figure 1 : Première page du livret : *Petit guide - lutter contre les préjugés sur les migrants.*

Cette troisième édition, est décrite par la Cimade comme suit : « *elle est encore plus accessible, pour jouer avec nos représentations, et susciter curiosité et réflexions. Repensé sur un mode interactif, ce petit guide laisse la part belle aux données emblématiques et aux illustrations. Un soin particulier a été porté aux sources, récentes et clairement identifiées à chaque fois (Nations-unies, Eurostat, Insee, Banque mondiale)* ». Les précisions apportées au regard des sources, sont sans équivoque. Les thématiques abordées autour de notre objet de recherche étant complexes et les enjeux nombreux, une stratégie de légitimation du discours des acteurs associatifs, caractérisée par la fiabilité des sources, devient incontournable. Partant, afin de clarifier notre intention, précisons que nous proposons de montrer céans, « ce qu'une analyse de discours peut apporter à une pédagogie de l'accès à la compréhension (et éventuellement à la production) écrite de textes de spécialité » (Beacco ; Darot, 1977 : 1). Ainsi, notre propos ne concerne pas l'analyse de discours employée dans le champ de la linguistique, (puisque nous ne sommes pas linguiste), mais la mise en place de « procédures qui prennent en considération la surface des textes et ne se proposent pas d'en dégager une structure de type formel, fondée uniquement sur la récurrence de certains éléments, ou d'en dévoiler les implicites idéologiques ». En ce sens, l'on s'intéresse « à partir d'un corpus de discours comparables, c'est-à-dire dont les conditions de production sont identiques (situation d'énonciation, modèles socio-

culturels de communication, contenu du domaine étudié), de mettre en évidence des fonctionnements, en posant des opérations à la fois énonciatives (marques personnelles, temps, modalités...) et discursives (définir, décrire, interpréter...) » (*ibidem*). Nous nous intéressons alors aux pratiques discursives des acteurs associatifs, à travers les formes variées de figement que confèrent les discours qu'ils font circuler dans les espaces publics. Rappelons que le figement constitue un principe général d'analyse, c'est un phénomène contextuel et situationnel : « le figement est lié à une personne qui interprète » (Krieg-Planque, 2012) il fait appel à la mémoire. En ce sens, « la mémorisation, qu'elle soit individuelle ou collective joue un rôle déterminant dans le figement » (*ibidem*).

En premier lieu, le guide entame son propos par la constitution d'un *petit lexique*, où sont définies les lexies suivantes : migrant ; « personne qui quitte son pays d'origine […] », exilé ; « personne contrainte de vivre hors de sa patrie […] », demandeur d'asile ; « personne qui a fui son pays […] » et réfugié ; « personne à qui est accordée une protection […] ». L'anaphore rhétorique du nom « personne », permet d'identifier le syntagme nominal « les migrants » qui figure dans le titre. Nous savons que cela signifie dans l'imaginaire collectif des acteurs associatifs, que « les migrants », avant d'être considérés comme une figure monolithique insipide de l'altérité, devraient être vus comme des personnes, c'est-à-dire dans le sens le plus commun : des individus qui appartiennent à l'espèce humaine. En outre, ces termes constituent des lexies, car ils sont caractérisés par « une unité qui forme un tout, non réductible à l'addition de ses composantes (et non pas comme une expression libre, que l'on pourrait modifier sans grands changements de sens) » (Krieg-Planque, 2011 : 25). Les lexies employées ici sont caractérisées par leur valeur dénominative et leur sens locutionnel, en ce sens que ce dernier « est marqué par une certaine stabilité dans sa façon de renvoyer à un référent » (Krieg-Planque, 2011 : 25). En second lieu, le locuteur utilise de manière répétitive les pronoms personnels : « je, tu, il et elle » qu'il décline en plusieurs syntagmes verbaux : « je migre, tu migres, il ou elle migre ». L'utilisation du verbe migrer semble évidente ici, toutefois, il faut souligner qu'elle mène promptement le lecteur vers la thématique centrale. Ensuite, les syntagmes verbaux ; « j'ai le droit, tu as le droit, il ou elle a le droit » ; entraînent également le lecteur vers la thématique dominante de la Cimade : défendre les droits des personnes migrantes. Les syntagmes verbaux : « je travaille, tu travailles, il ou elle travaille », centralisent l'attention sur le droit des personnes à travailler, en ce sens que, les personnes migrantes auraient plus de difficultés à trouver du travail que les nationaux nés en France. Le message renvoie également

à l'histoire de l'immigration, où en raison de la crise économique, l'Europe favorisait l'immigration pour le travail. Enfin, les syntagmes verbaux ; « je suis, tu es, il ou elle est », renvoient sans nul doute au fait d'être humain et d'exister au même titre que tous les individus. Ces derniers éléments nous mènent vers le slogan de la Cimade « l'humanité passe par l'autre ». Notons par ailleurs, que le slogan est une « aphorisation » détachée par nature (Maingueneau, 2010 : 2). En troisième lieu, les pronoms personnels « je, tu » possèdent une valeur inclusive, ce qui permet aux lecteurs et récepteurs des messages, de s'identifier de manière simultanée aux acteurs associatifs, émetteurs du message. Ensuite, les pronoms personnels « il, elle » de leur côté, possèdent une valeur exclusive, et font appel à la mémoire du lecteur, qui pourra identifier les termes qui figurent dans le lexique, c'est-à-dire que le *il* et le *elle,* désignent les personnes migrantes, les exilés, les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le fait de mettre en jonction la valeur exclusive et la valeur inclusive, nous fait penser à un processus de regroupement des individus. Dans ce contexte, cette idée de regrouper les individus nous mènent naturellement vers un grand nombre de notions et syntagmes : le vivre ensemble, la cohabitation culturelle, la diversité culturelle, le multiculturalisme, somme toute l'interculturalité en acte dans la vie quotidienne. En quatrième lieu, la stratégie employée pour déconstruire les préjugés se construit dans une volonté de rétablir la vérité. Dans cette perspective, le locuteur interroge de manière ludique et pédagogique le lecteur, sur la nature des énoncés constatifs qui suivront. Sont-ils vrais ou sont-ils faux ? Avant de donner la réponse et les explications de cette réponse. Ce dernier point illustre le phénomène suivant : « un récit ouvertement faux ou falsifié peut agir en générant des conséquences et des réactions effectives, « vraies », dans le cours des événements qui est alors modifié de façon radicale dans la direction voulue par le « faux » récit » (Juanals, 2008 : 207). Pour illustrer, nous proposons une représentation visuelle de la disposition du message dans le livret *(cf.* figure ci-après*).*

Figure 2 : Illustration. *Petit guide - lutter contre les préjugés sur les migrants.*

Ainsi, cette étude nous permet, d'avoir une certaine conception de l'usage du langage des acteurs de la société civile engagés pour la défense des droits des personnes migrantes. Elle permet ainsi de faire le constat qu'il existe un réel enjeu social et politique du lexique. En effet, nous avons pu promptement traverser les époques et évoquer l'histoire, les convictions de la Cimade, l'objet qu'elle défend, ainsi que les enjeux liés à la cohabitation culturelle. Dans cette perspective : « en contribuant à la construction des sens et des normes au moyen de récits, les narrations comportent indubitablement une dimension de performation, c'est-à-dire qu'une forme d'action est présente, de manière intrinsèque, dans l'écriture de ces récits. En circulant dans la société, elles sont façonnées par les médias, les techniques et le contexte socioculturel dans lequel elles s'inscrivent » (Juanals, 2008 : 172). C'est là le pouvoir des mots et de la communication. Ces derniers peuvent mener à une représentation du signifié, à un dédale de significations, qui au cours de voyages mémoriels prennent sens.

6.1.2.1. Des actions de communication pour sensibiliser le jeune public

Au regard des formes et des enjeux de la communication de la Cimade qui circulent dans l'espace public, nous avons pu faire le constat que ses acteurs associatifs accordent une grande importance au fait de s'adresser à un jeune public, considérant qu'ils sont sensibles à la

question et donc à l'écoute : « *on se pose la question de l'influence que cela peut avoir sur la pensée des jeunes. Mais euh… Je peux te dire qu'on n'a pas de réponse. On a un sentiment. Un sentiment, qui découle par exemple de l'attention des jeunes. La façon dont on est écouté. Et euh… Moi lorsque j'ai fait des interventions, j'ai été frappé par la qualité de l'attention des jeunes. Ça m'a, vraiment frappé. C'est-à-dire euh… Cette… Ce silence d'abord, quand on parle* ». Dans ce sillage, une bénévole ajoute qu'elle est surprise d'avoir aussi peu de difficulté avec les jeunes. Ils semblent « *avoir conscience d'un certain nombre de problèmes, sans que je puisse savoir si les expressions négatives ne sont pas autocensurées par eux-mêmes*[87] ». Céans, la bénévole se questionne sur la situation de communication des interventions scolaires, ce que relève un autre bénévole. Il indique que les interventions se déroulent toujours bien : « *parce que les… D'une part les enseignants, qui nous demandent de venir ont déjà une sensibilité proche de la nôtre, autrement ils ne nous demanderaient pas. Et les jeunes qui découvrent, les sujets ou qui les ont vécus dans leur famille quelques fois sont plutôt réceptifs. Ah ça c'est très rare que des enfants reflètent disons, des idées contraires à la solidarité par exemple*[88] ». Nonobstant, il peut tout de même y avoir des difficultés. Pour exemple, en 2018, les parents d'un établissement scolaire avaient refusé que la Cimade intervienne : « *je crois que du coup cet établissement-là, n'a plus participé, au grand dam du chef d'établissement, qui était plutôt partant, mais bon il pouvait pas non plus aller à l'encontre de ce que voulaient les parents*[89] ». Un autre membre nous conte également cet événement : « *le chef d'établissement voulait bien faire venir la Cimade dans le collège ou dans le lycée et les parents qui avaient peur des messages qui allaient être passés etc, que c'était de la propagande qu'on faisait auprès de leurs enfants, donc ça c'était pas vraiment une campagne de communication, mais c'est des biais de communication aussi qui sont importants*[90] ». Les bénévoles considèrent que les échanges sur les questions migratoires sont les plus intéressants avec les jeunes. Dans cette perspective, une bénévole explique ceci : « *il faut savoir que les jeunes sont souvent… Comment dire, sensibles à ces problèmes-là et donc proposent eux-mêmes des actions qui peuvent être des actions au niveau je dirais de la connaissance elle-même, ou d'activités sportives, ou de récupération de biens matériels nécessaires etc.*[91] ». En outre, certains bénévoles expliquent qu'il est important de communiquer auprès des jeunes car ce sont les citoyens de demain : « *le regard des jeunes, bon les jeunes, c'est évident, c'est l'avenir* ». Il serait donc primordial selon

[87] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[88] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[89] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[90] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[91] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

les bénévoles, qu'ils prennent conscience « *qu'il y a effectivement des anomalies et des choses à faire, je pense qu'ils doivent être capables de le faire, donc oui bon pour les personnes âgées, les plus âgées, je pense que la prise de conscience est réelle, mais que les moyens d'action sont relativement faibles donc l'espérance, c'est plutôt dans la jeunesse*[92] ». Un bénévole ajoute en ce sens : « *ma conception et mon action, ce que je peux avoir comme action en communication, c'est plutôt envers des jeunes et des adolescents et c'est donc semer une graine dont on ne verra le résultat que bien plus tard, donc voilà (rires). Je ne peux pas juger de l'efficacité d'une communication par ailleurs*[93] ».

Partant, l'encart qui suit est un extrait de notre carnet de terrain, qui décrit une intervention scolaire auprès de deux classes de quatrième. Ce qui est mis entre guillemets et en italique sont les questions des élèves, nous résumons ensuite les réponses fournies par les bénévoles à ces questions. Nous étions lors de cet événement en posture d'observation afin de faire un compte-rendu détaillé de cette action de sensibilisation : nous avons donc pris des notes tout au long de l'intervention.

Intervention scolaire au collège La Chesneraie à Puyricard le 23 février 2018, de 10h10 à 12h10.

Monique, Yves et moi-même sommes intervenus au sein de deux classes de 4ème. Pour débuter la première intervention d'une heure, nous demandons si les élèves savent ce qu'est une association. Plusieurs répondent positivement et citent *La Croix-Rouge* et *Unicef*. Ensuite, nous donnons une brève définition du terme « association ». Un élève nous demande ce qu'est une association et plus précisément l'association *la Cimade* ? Nous expliquons quelles sont les problématiques principales de l'association et nous expliquons que c'est une association à but non-lucratif. « *Qu'est-ce que veut dire lucratif ?* » Nous répondons que cela veut dire que contrairement à une société, le but n'est pas de faire du profit. Pour contextualiser l'intervention nous expliquons dans quel contexte historique et géographique est née l'association, nous expliquons qu'à l'origine *la Cimade* s'occupait des déplacés internes en citant l'exemple de l'Alsace-Lorraine. Nous expliquons aussi la différence entre un réfugié, un demandeur d'asile et un migrant. « Si *on a des parents qui viennent d'un autre pays mais qui sont installés depuis longtemps en France est-ce qu'on les considère encore comme des migrants ?* » Non, on ne les considère plus ainsi. Nous expliquons ensuite que le rôle principal de la Cimade est d'aider ces personnes d'un point de vue juridique. Nous présentons ensuite la vidéo que nous souhaitons diffuser. Celle-ci donne la parole aux migrants et explique les difficultés rencontrées lors des démarches administratives. Titre de la vidéo : « Destination refuge ». Les élèves sont libres de nous poser des questions lorsque leur vient l'envie tout au long de la diffusion. Lorsque la vidéo aborde le sujet de la Convention de

[92] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[93] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

Genève de 1951, un élève nous demande *« C'est quoi un conflit généralisé ? Ils ont dit guerre ou conflit généralisé c'est quoi la différence ? »*. Nous expliquons que lorsque le conflit est dit généralisé il s'agit d'une guerre qui s'étale sur l'ensemble du territoire, alors qu'une guerre peut être localisée dans une partie du territoire comme au Mali. *« Quand la dame dit qu'elle est en France depuis dix ans pourquoi parle-t-elle de bombes ? »* Nous expliquons que la personne migrante qui s'exprime explique que lorsqu'elle était dans son pays d'origine, malgré les bombardements sur les civils et les écoles, ils essayaient de vivre normalement mais qu'à un moment donné ce n'est plus possible – les élèves sont choqués – *« Est-ce qu'en France il y a encore des mariages forcés* ? ». En principe non pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'on peut dire non devant le maire. Même si cela n'est qu'une théorie face à la pression psychologique. La personne forcée peut également demander la protection du maire. L'avantage en France maintenant, c'est qu'on ne peut pas se marier avant la majorité. Ensuite nous expliquons que durant ces démarches administratives, ces personnes migrantes ou réfugiées doivent se confier à un interlocuteur « étranger » et raconter tous les traumatismes qu'ils ont pu vivre pendant des mois voire plusieurs années. Les élèves s'exclament que c'est horrible. « *Qu'est-ce qui leur arrive s'ils n'obtiennent pas le statut de réfugié ? »* Nous expliquons que l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) rejette beaucoup de demandes. Seulement 28% des demandes reçoivent un avis positif. Si l'avis est négatif, alors ils peuvent faire un recours à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile) mais si ce recours ne fonctionne pas non plus ils reçoivent une OQTF (Obligation de quitter le territoire français). « *Ça veut dire quoi apatride ? »* Nous citons l'exemple du président Syrien qui a dit que tous les Syriens qui ont fui leur pays, ne sont plus considérés comme des Syriens, sauf qu'ils ne sont pas Français non plus. Si on leur refuse le droit d'Asile, ils se retrouvent dépourvus de nation et donc de patrie. « *Ma tante habite au Gabon mais elle est normale ». « Je connais une fille dont les parents ne sont pas Français et elle n'est pas née en France non plus pourtant elle est française ! »* Nous expliquons le processus de naturalisation. « *Est-ce qu'on peut avoir deux nationalités ? »* Oui, mais cela dépend des pays. Par exemple, on peut être Français et Italien, car il est très facile de demander la nationalité italienne : il suffit de ramener l'acte de naissance d'un parent Italien pour l'obtenir. « *Ça c'est cool ! »* ; « *Mon père est Libanais donc j'ai la double nationalité ». « Si on est un migrant et qu'on a des photocopies de nos papiers ça peut être plus facile ? »* Le problème c'est que tous les pays fonctionnent différemment. Par exemple, lorsqu'on est Français on peut aller dans 170 pays très facilement. Un Afghan lui ne peut aller que dans 22 pays[94].

Seconde classe de 4ème

En premier lieu, nous faisons une brève présentation de la Cimade. *« Qu'est-ce qui vous a poussé à entrer dans cette organisation ? ».* Nous souhaitons combattre les préjugés et débattre sur les problématiques que représentent les questions de migrations et des étrangers. « *Comment vous faites pour les aider à s'intégrer ? ».* Cela passe en partie par les cours de Français car l'intégration passe aussi par l'apprentissage de la langue. Cependant, il y a de plus en plus de migrants qui sont éduqués et l'expression « accueillir toute

[94] Notes de terrain : intervention scolaire Collège La Chesneraie. 10h10-12h10, le 23 février 2018. Lieu : Puyricard.

la misère du monde » est infondée. Ensuite, nous diffusons un film en faisant parfois des pauses pour expliciter des propos et répondre aux questions : « *Quels sont les pays qui sont dans la convention de Genève ?* ». Les pays de l'Union Européenne. « *Comment font les Italiens ? Ils acceptent tout le monde ?* » C'est justement une des problématiques majeures de la mise en application du règlement Dublin. Ces pays renforcent leurs frontières, car ils font face à un afflux de migrants inégalement répartis en UE. *Nous abordons le sujet de l'espace Schengen qui leur est familier, ils l'ont étudié avec leur professeure en amont.* « *Certains se marient pour avoir les papiers ?* » C'est quelque chose qu'on ne peut nier, mais l'État est très regardant sur cette problématique et il est très difficile de faire semblant d'être marié plusieurs années pour avoir les papiers. Sans oublier qu'en cas de divorce avant la date butoir ils n'ont rien. *« Est-ce que c'est facile pour eux de trouver du travail ? »* Ils n'ont pas le droit de travailler pendant ces démarches, donc ils n'ont pas de ressources financières. L'État leur accorde une aide financière. *« Ceux qui sont contrôlés, se font-ils contrôler seulement par la police dans la rue ou également chez eux ? »* Souvent ils sont contrôlés dans la rue, mais il peut y avoir des contrôles dans les centres d'hébergement oui. Nous n'avons pas pu avoir le témoignage d'une personne migrante lors de l'intervention nous avons donc raconté un parcours. « *Comment il s'est déplacé ? »* En avion, en bateau – il ne faut pas oublier le pourcentage de morts en méditerranée – puis en train. « *Mais les terroristes ils viennent aussi par ces voies ? En se faisant passer pour des migrants ?* ». Il ne faut pas oublier que les actes terroristes récents qui se sont produits en Europe, ont été effectués par des personnes françaises qui sont nées et ont grandi sur le territoire. C'est malheureux à dire, mais souvent les terroristes lorsqu'ils souhaitent rentrer dans un territoire ils ne passent pas par ces voies-là, où il serait en principe plus facile de les démasquer.

Bilan de l'intervention : nous avons basé l'intervention sur un film car il n'y avait pas de personnes migrantes disponibles pour témoigner. Le support vidéo est donc un bon « outil de secours » et il est également tous publics, mais il manquait quelque chose. Il serait opportun d'avoir une vidéo qui représente le « parcours d'un migrant » animé de manière à mieux illustrer les difficultés du parcours et tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer.

Les bénévoles évoquent également l'importance de faire des interventions en milieu universitaire, car les étudiants bénévoles ou stagiaires au sein de la Cimade, apportent un nouvel élan au niveau de l'organisation interne de l'association. Cependant, c'est une démarche qui reste à développer : « *ouais l'ESPE, dont le d'ailleurs j'ai… Ils étaient… Ils étaient vraiment abattus, parce qu'ils sont restés je crois une demi-journée au lieu d'une journée entière, je sais plus et ça intéressait absolument personne*[95] » et d'ajouter *: « d'après les retours que j'avais eus, ils avaient une table, dans la cour de l'école, avec bon tout leur matériel hein de communication et puis bah ils ont eu peut-être deux ou trois contacts dans la journée quoi,*

[95] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

alors que tout le monde est passé devant[96] ». Ainsi, si le jeune public semble réceptif et à l'écoute face au discours de la Cimade, il faudrait étudier les raisons pour lesquelles les jeunes adultes semblent moins l'être.

6.1.3. De la volonté de communiquer à contre-courant des institutions médiatiques

L'ère dans laquelle nous vivons, est sans cesse confrontée aux enjeux de la mondialisation de l'information. Ces facteurs, entraîneraient une perception négative de l'étranger : « *je dirais que d'une manière générale, la perception du migrant est extrêmement négative… Il suffit de voir à travers les médias comment sont perçus les migrants et que le… Enfin très souvent, la présentation est plutôt négative à travers les problèmes à travers éventuellement la délinquance, à travers les frontières*[97]». À cet égard, « selon la psychologue clinicienne Sylvie Dutertre qui travaille auprès des jeunes migrants au sein de l'association Imaje Santé, le discours dans les médias et chez les politiques n'est pas cohérent concernant les motifs de départ. Il apparait en ce sens, que les déplacements migratoires sont généralement perçus comme la volonté de venir en Europe, car il y aurait ce rêve d'un avenir meilleur en Europe[98] ». Pourtant selon François Lejaut bénévole à la Cimade : « la France n'est plus attractive comme auparavant, les étrangers ne veulent plus venir ici[99] ». C'est en tout cas le retour qu'il a eu ces derniers temps lors de ces voyages en Afrique du Nord. À ce propos, le bénévole ajoute que l'on doit s'interroger : « quelle est la société que l'on veut pour demain ? Un renfermement sur nous-même ? La France n'est plus perçue comme un eldorado[100] ».

Partant, nous souhaitons revenir sur les théories de la mondialisation par les médias en ce sens que « les recherches sur les dimensions culturelles de la mondialisation vont en effet prendre corps dans un environnement intellectuel où sont de plus en plus critiquées les notions d'identité et de culture nationales, largement mobilisées, pendant les années 1970 et au début des années 1980, par l'économie politique » (Mattelart, 2008 : 19). Dans cette perspective ; « à ces notions, condamnées pour leur essentialisme, seront bientôt préférées des conceptions de l'identité et de la culture plus en phase avec les réalités de la mondialisation » (*ibid.*). Ces

[96] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[97] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[98] Notes de terrain : Table ronde : *la réalité de la migration aujourd'hui,* le 31 août 2018. Lieu : Aix-en-Provence, Café 3C.
[99] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.
[100] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.

théories avaient été pensées pour aider les pays sous-développés à stimuler leur développement à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, ces pays chercheront à se différencier en s'unifiant sous l'appellation de « Tiers-Monde ». Ils sont en quête d'un nouvel ordre mondial et cherchent à ne pas avoir à faire de choix entre le modèle américain et le modèle soviétique. Ces pays aspirent à plus de liberté économique et politique, ce qui poussera les États-Unis alors présidés par Truman, à faire des transferts de compétences technologiques, pour que ces sociétés passent d'un modèle jugé archaïque à un modèle de société moderne.

> « En ces années soixante où la géopolitique du monde se cristallise dans la guerre froide, le président Harry S. Truman témoigne de sa conviction profonde : la pauvreté constitue le lit du communisme. Forte du succès de l'expérimentation du plan Marshall, la Maison Blanche prône la lutte contre le *sous-développement*. La référence enjoint concrètement de procéder à l'injection massive d'une aide financière temporairement limitée et au transfert technologique, pour accélérer le *take-off* » (Cabedoche, 2016 : 65).

Concernant ce dernier point, nous avions vu un reportage intitulé : *Vive la télé... ou presque*, de Serge Mouati réalisé en 2005. Dans ce dernier, nous pouvions voir le Bhoutan, un des derniers pays à avoir introduit les médias, et plus précisément la télévision en 1999. Ce qui révéla des enjeux concernant leurs identités culturelles et *a fortiori*, les effets sociologiques des médias. Pour exemple, le fait de voir du catch à la télévision aurait entraîné une augmentation de la violence chez les enfants, alors que le Bhoutan est un pays réputé pacifique, prônant la non-violence. L'exposition aux médias aurait également entraîné une modification de la représentation des diktats de la beauté chez les femmes, ainsi que le développement du consumérisme. Plusieurs études critiques et empiriques sont liées à cette thématique. Nous nous intéressons à la spirale du silence de Noëlle-Neumann, qui théorise l'influence de l'opinion publique et des médias sur les décisions des individus.

> « Si l'opinion publique est le résultat de l'interaction entre les individus et leur environnement social, nous devrions trouver à l'œuvre les processus que Asch et Milgram ont expérimentalement confirmés. Pour ne pas se retrouver isolé, un individu peut renoncer à son propre jugement. C'est là une condition de la vie dans une société humaine ; s'il en allait autrement, l'intégration serait impossible. Cette peur de l'isolement (non seulement la peur qu'a l'individu d'être mis à l'écart, mais aussi le doute sur sa propre capacité de jugement) fait, selon nous, partie intégrante de tous les processus d'opinion publique. Là est le point de vulnérabilité de l'individu ; c'est là que les groupes sociaux peuvent le punir de ne pas avoir su se conformer. Il y a un

> lien étroit entre les concepts d'opinion publique, de sanction, et de punition » (Noëlle-Neumann, 1988 : 182).

En ce sens, nous trouvons au sein des courants nihilistes, l'idée selon laquelle, les médias pourraient créer chez les publics une vision illusoire de la réalité. Dans cette perspective, Sfez qui réalise une étude sur la communication au travers des médias télévisés et leurs rapports à la réalité, explique qu'il y aurait trois définitions de la communication. Nous centrons particulièrement notre attention sur la troisième qu'il considère nébuleuse : « portés disparus ici, le message, le sujet émetteur le sujet récepteur. Supprimées la réalité du sujet, la réalité du monde, partant la réalité interactive des individus. Éliminée, toute référence à la représentation cartésienne qui pose à distance le sujet et l'objet. Éliminée aussi, toute référence à l'expression spinoziste, à la délicate insertion d'un sujet complexe dans un environnement complexe » (Sfez, 2003 : 136). Ainsi, il estime que :

> « Ici, la communication n'est plus que la répétition imperturbable, du même (tautologie) dans le silence d'un sujet-mort, ou sourd-muet, enfermé dans sa forteresse intérieure (autisme), capté par un grandTout qui l'englobe et dissout jusqu'au moindre de ses atomes paradoxaux. Cette totalité sans hiérarchie, cet autisme tautologique, je les nomme « tautisme », néologisme qui condense totalité, autisme et tautologie. La communication se fait ici de soi à soi-même, mais d'un soi dilué dans un tout. Cette communication-là est donc celle d'un non-soi à un non-soi-même. Cet écrasement, cette confusion généralisée, nous les devons à un non-sens initial : lorsqu'on prend le représenter pour l'exprimer ou l'exprimer pour le représenter : lorsqu'on croit que ce qui nous est donné à voir par la représentation est l'expression même de la réalité du monde sensible, ou encore lorsqu'on interprète la réalité sensible, immédiate, comme une mise en scène, un trompe-l'œil. Ils sont là, les pièges de la société Frankenstein : il est niché là, son germe « tautistique » c'est-à-dire totalitaire » (*ibidem*).

L'auteur s'appuie sur ces théories, afin d'illustrer dans la pratique, ces spécificités dans les médias, avant d'établir un parallèle entre la perception de la réalité à travers l'image télévisée, et l'image créée par l'artiste peintre : « là aussi il s'agit d'images, et, tout du moins dans la peinture figurative, d'images qui figurent des objets du monde que nous connaissons comme tels. Un portrait, une nature morte, un paysage rendent présent à nos yeux cet homme ou cette femme, cette corbeille de fruits, ce paysage de montagne » (Sfez, 2003 : 140). Et d'ajouter : « ils se tiennent devant nous avec un accent de vérité surtout si l'artiste s'est plié aux lois de la perspective commune, c'est-à-dire a rendu perceptible sur un espace-plan la troisième dimension, dans laquelle nous percevons le monde » (*ibid.*).

Cette « lutte contre les préjugés » qui circulent dans les espaces publics politiques et médiatiques, implique la construction d'une communication engagée allant dans le contre-sens de ce qui, semble-t-il, circule majoritairement dans les médias et contribuerait à la fabrique des idées reçues. Les médias, étant perçus en tant que systèmes de médiation et de médiatisation. Dans cette perspective, « *il y a beaucoup beaucoup d'éléments qui sont très très mal compris par le grand public aussi parce qu'ils sont (rires) très mal communiqués par les médias, et donc il y a un rôle de contre-pouvoir permanent qui ne s'arrêtera jamais je pense, et qui est totalement indispensable, oui… Donc il faut toujours ramer à contre-courant de ce que disent les médias, enfin en tout cas certains médias, oui (rires)* ». En ce sens, une bénévole ajoute que le problème de l'information qui circule dans les médias sur ces questions, est sans doute lié à la question des chiffres. Il est important selon elle, de pouvoir communiquer sur les médias locaux, en lien avec les informations qui se situent à l'échelle locale, ce qui permettrait d'avoir une vision plus réelle de ce qui se déroule non loin de nous. Ainsi, « *cette liberté d'avoir aussi un discours local, est essentielle pour que les gens arrêtent de transposer à l'échelle de leur petite vie, des choses qu'ils entendent à l'échelle nationale, ou internationale et qui du coup évidemment font tourner la tête quoi (rires) « deux millions de gens qui arrivent... Je vais mourir ! » (rires), non mais attends là il y en a 57 donc bon, (rires) on va tenir le coup, c'est juste un bus… (Rires)*[101] ». Ce qui semble indispensable céans, c'est de pouvoir remettre les échelles de compréhension de la problématique à un niveau cohérent : « *parce que si les associations ne le font pas, je pense pas que les médias vont aller chercher directement même, même des médias bien intentionnés hein, mais La Provence, s'ils ont pas d'interlocuteurs qui leur expliquent, bah voilà, on est toutes ces associations, on est capable de vous donner des chiffres, là ils sont 112. Ok ? (rires) donc communique sur 112 tu verras… Ça fait tout redescendre ! (rires) ouf, tout le monde va mieux respirer (rires)*[102] ». Notons en outre, les notes de terrain suivantes : « Mireille a le sentiment que la sensibilité envers l'Autre s'émousse sérieusement, et que la majorité de la population est insensible à ces questions et demande aux membres participants à l'assemblée, ce qu'ils en pensent. Beaucoup répondent qu'ils ont aussi cette impression, et que c'est certainement à cause des attentats récents, sans oublier le discours des politiques et des médias[103] ».

[101] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[102] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[103] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.

Ainsi, des questionnements émergent quant au contre-pouvoir incarné par les associations de défense des droits des personnes migrantes. Nonobstant, quel est ce pouvoir et quand peut-on parler de contre-pouvoir ? Le pouvoir des médias est-il réel ? Loin de l'image de la seringue hypodermique de Lasswell, les médias ont aujourd'hui le pouvoir de faire partie intégrante de notre vie quotidienne et donc de pouvoir nous atteindre par différents moyens, d'autant plus lorsqu'il s'agit des médias numériques : « nos appareils de communication et d'information nous plongent dans un flux permanent. Le volume des informations disponibles augmente, conduisant les acteurs de l'économie de l'information à tenter de réduire ce qui nous sera proposé à la dimension de ce que notre attention peut supporter » (Le Crosnier, 2010 : 34). Ces dernières réflexions, nous mènent à la question de *l'agenda-setting* : le pouvoir des médias reposerait sur le fait d'accorder plus d'importance à une information au détriment d'une autre, questionnant la hiérarchisation des sujets, rendant ainsi la dominance d'un sujet plus influent, qu'un autre. En outre, il questionne les « évolutions de pratiques concernant des modes de production, de formatage, de présentation et d'échange de savoirs » (Juanals, 2008 : 78). En ce sens, Juanals explique que :

> « Dans le domaine de l'information médiatique, le manifeste de deux journalistes américains, qui dénonçaient les récentes dérives de leur métier, faisait apparaître l'entrelacement de mutations sociologiques, discursives et techniques dans l'objet même d'information médiatique. L'information s'en trouvait affectée dans ses modalités de production, de forme et de circulation. Ce manifeste était articulé autour de cinq traits caractéristiques de l'évolution des médias : le développement d'un cycle ininterrompu de l'information, la montée du pouvoir des sources face à celui des journalistes, la possibilité ouverte à tous de diffuser de l'information, le progrès de la polémique au détriment de l'information et le gonflement des sujets à sensation en vue de rassembler une audience dispersée entre les médias » (*ibidem*).

Gardons à l'esprit qu'un « discours peut jouer un rôle central, non seulement dans la pensée (l'acquisition de schémas de pensée, de convictions idéologiques) mais aussi, et autant, dans l'action politique » (Juanals, 2008 : 198). Ainsi, la Cimade construit des outils de communication explicites qui gravitent autour de la réalité de ce contre-pouvoir. Pour exemple, en 2019 elle publie un document de 31 pages intitulé « *décryptage sur les migrations*[104] » qu'elle décrit ainsi *: « la Cimade décrypte 15 préjugés sur les migrations. Ces déclarations sont*

[104] Pour plus d'informations *cf.* Le document accessible en ligne : https://www.lacimade.org/publication/decryptage-sur-les-migrations/ consulté le 12 mars 2021.

énoncées dans les discours des politiques et sont également relayées par certains médias ». Nous proposons de l'examiner en centrant particulièrement l'attention sur trois préjugés dont l'objet se rapproche le plus des thématiques abordées au cours de ce travail. Ceci, dans l'objectif de comprendre de quelle manière au travers de procédés discursifs et argumentatifs, la Cimade véhiculent ses modes de pensées, ses idéologies ainsi que ses convictions.

Il nous faut d'abord, remarquer le côté esthétique du document. De manière cohérente avec son identité visuelle, le rouge et le noir sont employés. L'organisation du document est structurée, y figure un sommaire qui reprend les expressions employées dans l'espace public et politique et qui appartiennent selon l'association, aux préjugés qui entourent les questions migratoires. Pour autant, elle ne nomme pas les auteurs de ces expressions. Il pourrait y avoir une volonté de confirmer son caractère apolitique, en ne désignant ni les institutions médiatiques qui les ont relayées, ni les personnalités politiques.

Partant, nous nous intéressons à la partie qu'elle consacre aux préjugés concernant les quotas : « *il faut limiter les arrivées et choisir les migrants que nous sommes prêts à accueillir* ». En premier lieu, l'association introduit son propos dans un cadre juridique : « *l'idée de quotas […] est contraire aux droits constitutionnels et aux obligations internationales de la France* », inscrivant dès lors son discours dans le registre du plaidoyer. On remarque à ce titre, une occurrence de l'adjectif « *contraire* », dans une démarche de dénonciation du non-respect du droit et de la Constitution : « *contraire aux obligations de la France* », « *contraire à la Constitution et à la Convention de Genève* », « *contraire à la Constitution et au droit international* » ce qui renvoie au cadre législatif. L'utilisation multipliée d'affixes et plus précisément de préfixations contraires par ailleurs, renforce l'opposition du locuteur au regard de la politique de quotas : « *impensable* », « *inhumain* », « *inacceptable* », « *illégale* », « *irrégulière* ». En outre, elle utilise des termes qui renvoient au registre du risque et de la douleur : « *persécutions* », « *périlleux* ». L'utilisation du pronom indéfini « *on* » dans la phrase : « *on voit mal comment l'État pourrait s'arroger le droit* » démontre une volonté de généralisation au regard des droits englobant le lecteur et le locuteur. La phrase en elle-même renforce la position de l'association au regard de l'application des lois et du respect des droits. En effet, elle interroge l'État qui pourrait « *s'arroger* » – ce qui signifie s'octroyer un droit ou une qualité sans en avoir le droit – et y appose le syntagme nominal « *le droit* », revendiquant ainsi une prise de position forte. Selon l'association, l'instauration de quotas contribuerait à

rendre légales des pratiques prohibées par la loi : « *institutionnaliser et légaliser des discriminations entre les personnes en fonction de leur nationalité* » ce qui pourrait créer des « *difficultés diplomatiques* ». Elle clôture son propos en déclarant que les quotas d'immigration « *reflètent une vision idéologique qui ne correspond en rien aux réalités des mouvements migratoires* ».

Nous nous intéressons ensuite, aux procédés discursifs que la Cimade utilise pour décrire les préjugés sur « *l'invasion* » : « *il y a un afflux massif de migrants en France et en Europe* ». En premier lieu, il faut noter qu'il s'agit d'un terme à la charge sémantique fortement négative : l'invasion peut concerner l'irruption massive d'individus sur un lieu, une invasion de nuisibles, l'invasion de forces armées, une situation finalement assimilée à un danger, une menace pour la sphère privée et *a fortiori* l'intimité des individus. En ce sens, le lexique employé s'apparente à un registre lexical qui pourrait être utilisé en temps de guerre, tels les mots : « *invasions* », « *menace* », « *conflits* », « *piège* », « *fuites* ». Ces analogies fortes sont à mettre en parallèle avec d'autres procédés. Pour exemple, l'usage du superlatif absolu « *très petite* » pour discuter du nombre de personnes migrantes qui arrivent en Europe, marque un parallèle important avec le syntagme adjectival « *les images des arrivées massives* ». Le locuteur cherche à faire circuler une image au lecteur, de l'infiniment grand : « *nombre record* », « *augmentation très importante* » – nous avons encore céans un superlatif absolu – à l'infiniment petit : « *seulement une petite partie* », ceci dans le but de démontrer – au travers de chiffres – que « *l'invasion* » n'a pas la dimension qui lui est généralement conférée. Pour reprendre ce que disait une bénévole plus tôt, il s'agit de remettre les échelles de compréhension à leur niveau. Afin de relativiser les chiffres, le locuteur utilise un syntagme adverbial dans la phrase : « *les migrant·e·s internationaux représentent seulement 3 % de la population mondiale* ». L'association termine son propos en dressant une contextualisation historique du phénomène. En ce sens, « en racontant l'histoire, le récit contribue à construire une réalité qui peut se constituer en un ensemble de croyances communes à un groupe ou à une nation » (Juanals, 2008 : 201).

En ces lieux, ce sont les préjugés qui circulent autour de l'espace Schengen qui nous intéressent : « *il faut mettre fin à la liberté de circulation de l'espace Schengen* ». Nous remarquons tout d'abord une opposition forte entre le terme « *liberté* » et « *contrôle* » marquant les enjeux de la question soulevée ici. L'occurrence des termes « *contrôle* » et « *frontière* » est

également à noter : « *contrôles aux frontières* », « *contrôles d'identités* », « *contrôles au faciès* ». Ainsi, les contrôles aux frontières massifs deviendraient un danger pour « *le droit à la libre circulation* », droit que l'association considère comme « *l'un des socles majeurs de la construction européenne* » qui, s'il venait à disparaitre, porterait « *un coup dur à l'idée de solidarité européenne* ». Les enjeux économiques de cette sortie de l'espace sont également abordés : « *les incidences fâcheuses que cela aurait sur l'activité économique française* ». Pour terminer, elle aborde la question de la vie et de la mort en expliquant qu'aux frontières « *de nombreuses personnes exilées en besoin urgent de protection ont perdu la vie* », se traduisant par une prise de « *risques mortels* » pour éviter d'être « *contrôlées, refoulées, enfermées et triées* ».

Cette approche nous permet de voir de quelle manière au moyen de son style d'écriture, et de ces pratiques informationnelles et communicationnelles, l'association véhicule ses idéologies et convictions. La communication est pensée par le prisme du sensible, les formulations engagées. Cette manière de communiquer « interroge sur la gestion des conflits dans une société marquée par le développement de l'information et de ses technologies. Les transformations profondes de la société sont mises en relations avec les nouvelles manières de faire la guerre » (Juanals, 2008 : 205). En effet, les moyens utilisés par la Cimade pour communiquer et informer s'assimilent à une guerre idéologique : une guerre au regard de l'application du droit, du respect des conventions, des droits des personnes migrantes – et des droits de l'homme, ainsi qu'une guerre contre les préjugés et les discriminations, en particulier la xénophobie et le racisme. De cette manière, le contre-pouvoir de la Cimade est incarné par « l'élaboration d'une « noopolitique » assimilée à une politique de l'esprit axée sur la maîtrise des flux informationnels et des grilles d'intelligibilité du monde » (Juanals, 2008 : 205). Ainsi, dans le cadre de notre propos, cette « noopolitique » s'illustre par la manière dont nous pouvons observer des liens d'interaction entre pouvoir, savoir, culture et connaissance, qui deviennent des armes n'appartenant pas au corps militaire, mais qui « donnent une plus large place aux manœuvres stratégiques opérant dans l'univers de l'esprit » (Juanals, 2008 : 205).

6.1.4. Le silence comme forme de communication

Les cercles du silence sont ici le centre de notre propos. Il nous semble pertinent de percevoir le silence comme une forme de communication, le silence étant perçu ici comme un

non-besoin de communiquer car la dignité de l'homme ne se discuterait pas. Ainsi, le cercle de silence est un mouvement interassociatif symbolique dont l'objet est la protestation contre la mise en rétention des réfugiés, des sans-papiers, des étrangers, dans les CRA (Centre de rétention administrative). C'est une manifestation publique, silencieuse, initiée par les frères franciscains de Toulouse en 2007. Il est relayé par la Cimade et d'autres associations en France, puis s'est étendu à l'échelle internationale. L'objectif principal du cercle de silence est : « d'avertir que la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte ; et qu'avec ou sans papiers, l'étranger est une personne[105] ».

Partant, il convient de définir le silence. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un article datant de 1973 rédigé par Thomas J. Bruneau. Il est particulièrement intéressant, car il apparait au moment où « ce rôle du silence, s'il est évoqué, n'a jamais été étudié de façon systématique ». En ce sens, « c'est un texte d'une profonde originalité, qui a le grand mérite, faisant le tour du sujet, de montrer le nombre et l'intérêt des questions qu'il soulève » (Bruneau, 1973 : 5). En premier lieu, l'auteur distingue deux formes de silence dans une notion globale qu'il appelle le silence psycholinguistique. Il existerait selon lui, un silence rapide et un silence lent : « le premier est ce silence mental imposé, étroitement associé au déroulement horizontal du langage dans le temps. Les silences rapides varient en temps mental mais ont une intensité et une durée relativement faibles ; leur fréquence, par contre, est plutôt élevée ». Cette forme de silence n'est pas contrôlée, du moins elle est inconsciente et résulterait de plusieurs facteurs. Elle pourrait apparaitre au cours d'un discours, lors d'hésitations syntaxiques, ou d'un blocage cérébral. Notre propos s'assimile beaucoup plus au second, le silence lent :

> « Le silence lent est ce silence mental obligatoire étroitement associé aux processus sémantiques (et métaphoriques) du décodage du langage. Ces silences sont plus des symboles que des signaux. On pense que les silences lents sont liés à des mouvements d'organisation, de catégorification et de spatialisation à travers les niveaux d'expérience et les niveaux de mémoire. Selon les hypothèses les plus probantes, la profondeur des expériences, la complexité du stockage des souvenirs et le rappel de ces souvenirs seraient liés à la fois à l'intensité et à la durée du silence lent » (Bruneau, 1973 : 5).

[105] En ligne : https://fraternite-franciscaine.fr/alocales/cercles-de-silence-region-chartes-pontoise-versailles/ consulté le 26 janvier 2021.

Dans le cadre de notre recherche, il nous semble que le silence lent devient un dialogue symbolique, il devient alors un silence mental qui fait place à la non-discussion, nécessaire à l'action rapide. En outre, ce silence fait appel à la mémoire, aux éléments qui contribuent à ce silence, le silence lent pratiqué lors du cercle de silence est également intense par sa durée. Ce silence, mettrait les individus en demeure de s'interroger sur eux-mêmes : « *moi je dis le silence ça nous renvoie à nous-mêmes et du coup ça nous ouvre aux autres aussi... Donc c'est pas forcément enfin pour moi ce n'est pas forcément ce qui fait beaucoup de bruit qui est efficace et c'est ce qui vous fait changer vous-même*[106] ». Le silence lent serait un phénomène qui provoquerait l'action : « *il y a le cercle de silence que j'aime beaucoup personnellement, parce que les gens regardent « qui sont ces fous qui sont là qui font rien » et puis prends 30 secondes pour regarder et puis de temps en temps il vient pour 5 minutes*[107] ». Ainsi que des réactions, notamment de la part du Rassemblement National : « *oui alors en fait les deux moments où il y a eu des difficultés j'étais pas là (rires) donc mais je me rappelle qu'une fois on m'a raconté qu'il y a des gens qui sont rentrés à l'intérieur du cercle de silence et qui ont voulu faire du brouhaha, enfin deux fois ça s'est passé hein comme ça, mais la deuxième fois il y a quelqu'un qui a eu l'idée, ben retournons-nous, c'est-à-dire que les personnes qui voulaient faire FN ou je ne sais quel organisme très manifestement anti, ils ont voulu se faire remarquer et empêcher le cercle, le fait que les autres se retournent et ben ils sont partis* ». Dans cette perspective, plusieurs membres expliquent qu'il n'est pas dans leur intérêt d'essayer de convertir les personnes qui sont profondément opposées, mais plutôt les personnes qui n'ont pas d'avis définitif sur la question et qui se questionnent. La bénévole explique qu'après avoir participé aux cercles de silence pendant dix ans, elle a pu remarquer « *qu'il n'y a pas une opposition aussi forte, que ce qu'on croit dans le pays que ce qu'on veut nous faire dire sur ça, il y a ceux qui parlent fort, et il y a ceux qui disent merci*[108] ».

6.2. Communiquer et interagir avec les décideurs politiques : quels enjeux ?

Les mouvements migratoires font émerger des débats dans l'arène publique, posant la question de l'admissibilité politique et de l'intégration sociale. Cette mise en dialogue soulève des enjeux multiples. Nous verrons dans un premier temps la manière dont les acteurs

[106] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[107] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[108] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

associatifs perçoivent l'Union Européenne, son rôle et sa place autour des questions migratoires. Puis, nous verrons de quelle manière la Cimade entre en interaction avec les élus et décideurs politiques locaux.

6.2.1. Les enjeux des politiques migratoires européennes sous le regard des acteurs associatifs

Nous discutons ici du point de vue des bénévoles concernant leur vision de l'Union Européenne et de la France, au regard des politiques migratoires. En premier lieu, nous avions révélé l'inanité des politiques migratoires en France et en Europe (*supra*, chapitre 1), ce qu'évoque une bénévole : « *alors au niveau des frontières, tout d'abord l'absence de politique vraiment précise au niveau de l'Union européenne fait que chacun prend des dispositions au niveau des frontières et donc il y a un manque cohérent de prise de position, et surtout que c'est fait essentiellement dans le but d'un refus, c'est-à-dire d'un rejet*[109] ». En ce sens, nous avions évoqué la « stratégie de dissuasion consistant à mal accueillir les nouveaux venus » analysée par Wihtol de Wenden. Sur ce point, une bénévole prend l'exemple de l'accueil des personnes migrantes au sein des préfectures qui serait désorganisé, difficilement accessible, somme toute, volontairement sibyllin, poussant les personnes vers de longs tourments. Concernant l'existence d'une politique migratoire, la bénévole ajoute plus loin que : « *théoriquement elle existe, mais dans la pratique, on voit très bien que chaque pays fait un peu ce qu'il veut et que donc il n'y a pas de décision cohérente voire même négative dans le sens où par exemple on a laissé pendant des années l'Italie supporter les vagues de migration sans réellement mettre en place une politique d'accueil cohérente dans chaque pays avec des responsabilités dans chaque pays*[110] ». Dans cette perspective, elle considère que « *la situation avec l'Italie est absolument catastrophique puisque les autres pays européens ne sont pas du tout solidaires avec la position de l'Italie voire des autres pays frontaliers comme l'Espagne par exemple, et donc ça donne des situations absolument insupportables au niveau de la frontière par exemple franco-italienne*[111] ». Finalement, il y aurait selon les bénévoles, une réelle impéritie de la part de l'Europe à exister en tant que telle. Certains chercheurs contemporains se questionnent sur la pertinence de la politique migratoire européenne qui serait trop restrictive. Pour certains : « les politiques restrictives s'avèrent inefficaces et infondées de droit » (Pouget, 2017 : 7). Ils

[109] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[110] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[111] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

rappellent que l'asile est légalement un droit et moralement un devoir. D'autres considèrent que ces politiques restrictives sont légitimes, car liées à des questions de sécurité. Pour autant, « l'un des effets du durcissement des politiques migratoires européennes est le développement de pratiques de contournement des législations et réglementations, et de la conviction de la légitimité de ces pratiques, parmi les migrants. Ceux-ci contestent l'imputation d'illégitimité de leur venue et leur présence dans l'espace européen » (Quiminal, Blum Le Coat, 2013 : 6). Selon plusieurs chercheurs, les événements dramatiques qui ont causé la mort de milliers de migrants en mer, pourraient être la conséquence d'une Europe trop surveillée et sur-contrôlée (Chiron, 2017 ; Rodier, 2016 : 10). Par ailleurs, une bénévole explique qu'il y a : « *des meurtres et des moyens utilisés pour faire mourir les gens avant qu'ils arrivent chez nous, c'est-à-dire les bloquer dans le désert par exemple, les mettre en prison et là actuellement mal gérer le problème du corona, notamment dans les camps, y compris en France d'ailleurs, avec les centres de rétention où les personnes sont maltraitées pas dans le sens de traitées dans la violence, mais traitées dans le manque de soins et de comment dire et de décision pour les faire sortir de ces centres et les protéger*[112] ». Elle explique également qu'on les « *laisse mourir en Méditerranée avec l'interdiction de tous les bateaux qui sont portés volontaires pour les repêcher et déléguer à la Libye par exemple, la récupération alors qu'à travers des vidéos qui ont été filmées sur les lieux eux-mêmes par les personnes qui étaient sur les bateaux de récupération, le fait que en fait le rôle de sauvetage n'est absolument pas assuré voire même pire provoquer les naufrages pour que les personnes meurent en Méditerranée*[113] ». Un autre bénévole explique en ce sens que la Cimade *« a des argumentaires qui peuvent porter à un moment donné et qui peuvent convaincre peut-être que ces politiques de migrations qui sont des politiques de fermeture, pourraient être différentes, voilà. Idem sur la question alors maintenant elle est passée à la trappe, cette question on en entend plus parler, mais de la traversée de la Méditerranée bien que là ce soit compliqué, puisqu'on est sur des politiques internationales, donc comment sensibiliser et c'est-à-dire, et quelle est la portée d'une sensibilisation des Français sur le désastre humanitaire de la traversée entre la Libye et l'Italie* [114] ». Les acteurs associatifs dénoncent un manque de cohérence au niveau de l'application des lois de la part du gouvernement français : « *si on prend l'exemple de la France, le rejet par exemple des jeunes mineurs alors qu'il y a au niveau de la loi une obligation de les accueillir, de les former et de les mettre dans des centres d'accueil et d'être protégés en tant*

[112] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[113] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[114] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

que mineurs, ben on se rend compte que la loi n'est pas du tout respectée alors que la loi elle-même existe, donc c'est pour ça que je dis qu'il y a un manque aussi de cohérence à l'intérieur du pays lui-même, c'est-à-dire de la France, parce que même quand ça existe les textes ne sont pas vraiment respectés, en tout cas pas correctement[115] ». Les bénévoles considèrent qu'ils assistent à une perte de sens au regard du droit et des lois : *« parce que le droit, le droit qui est dans le code, hein euh qui est un droit écrit, il est certes sujet à interprétation, ok, mais en plus une interprétation qui est de plus en plus défavorable aux personnes. Quand on va au tribunal administratif, parce que la préfecture n'a pas fait ce qu'elle doit faire, le tribunal peut laisser passer. Bah les gars, franchement… Franchement, franchement tu vois*[116] ». Ainsi selon les bénévoles il faudrait : *« favoriser des lois aussi, parce que la loi ça permet de faire des actions devant les tribunaux et donc d'obliger les institutions à les respecter donc ça c'est important et puis après c'est dans le comportement de chacun disons de donner l'exemple, parce que c'est vrai que l'éducation commence par l'exemple et donc si chacun y met du sien et donne l'exemple de la tolérance bah ça peut aider à une prise de conscience collective… Et puis au niveau de l'Union européenne sans doute prendre des nouveaux textes qui permettent de gérer beaucoup mieux cette politique migratoire en tout cas* [117] ». En ce sens, nous avions assisté à un événement organisé par la Cimade avec Alexis Nuselovici, alors candidat aux élections européennes et Giovanni Privitera enseignant à l'IEP d'Aix-en-Provence dans l'objectif d'établir une « réflexion sur la liste électorale européenne de mai 2019[118] ». Partant, « nos invités ont présenté leur projet : une liste inspirée par l'éthique de l'accueil inconditionnel, reposant sur une réalité qui concerne toute l'Europe. Ni de gauche, ni de droite, mais proposant une nouvelle définition d'une société démocratique[119] ». Ainsi, « leur programme repose essentiellement sur trois points-clés[120] » ; « réformer ou abolir le règlement Dublin, réfléchir au statut des réfugiés climatiques, faire émerger des réflexions quant à la législation des mineurs isolés afin qu'ils soient mieux protégés[121] ». En outre, des questions se sont posées sur « le devenir de l'Europe et de la démocratie en Europe : il s'agit d'une question morale et non politique[122] ». Lors de cet événement, plusieurs questions se sont posées au regard du caractère apolitique de la Cimade. La Cimade locale Pays d'Aix souhaitait soutenir la liste européenne

[115] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[116] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[117] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[118] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[119] Extrait du compte-rendu interne de la réunion Cimade Pays d'Aix du 15 novembre 2018.
[120] Extrait du compte-rendu interne de la réunion Cimade Pays d'Aix du 15 novembre 2018.
[121] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[122] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

« pour une Europe migrante et solidaire ». Nonobstant, « le CA (niveau national) de la Cimade ne souhaite pas s'engager sur le terrain politique pour ne pas perdre en crédibilité[123] ». Pour autant, les bénévoles ont débattu sur ce point car selon eux, « l'humanitaire agit dans un cadre politique[124] ». Ils aimeraient modifier cette idée que « le tissu associatif comme mouvement d'opinion ne peut pas, selon l'opinion publique influencer les politiques[125] ». Partant, il nous faut discuter dans la sous-section suivante de la sophistication des acteurs associatifs, une nécessité pour pouvoir communiquer, interagir voire « influencer » les décideurs politiques.

6.2.2. La sophistication des bénévoles : se positionner comme des experts

S'engager sur un terrain dont le cadre est politique implique une sophistication ainsi qu'une expertise sur les sujets qui vacillent autour des phénomènes migratoires. Dans cette perspective, nous abordons céans la question de la communication, des interactions et des échanges entre les bénévoles et les élus politiques locaux. En 2018, le groupe plaidoyer, qui est un groupe interassociatif regroupant cinq associations locales : La Cimade, Le Secours Catholique, L'Entraide Protestante, Le Collectif Agir, La Ligue des Droits de l'Homme, fut créé. Le nom de ce groupe de travail fut l'objet d'un vif débat entre les représentants de ces diverses associations. En effet, il fallut choisir entre trois appellations possibles : groupe politique, groupe plaidoyer ou groupe lobbying. Ainsi, nous avions noté dans notre carnet de terrain les observations suivantes : « *débat sur le nom du groupe, besoin de justifier le terme politique. Groupe politique : on se situe sur le terrain politique ; Groupe plaidoyer interassociatif : car nous plaidons ensemble une cause ; Groupe lobbying : je suis dans la cité, je m'exprime au même titre que les personnalités politiques*[126] ». Finalement, c'est le nom : groupe plaidoyer qui a été retenu car : *« on se positionne comme un « avocat » et on veut faire avancer les choses en s'adressant aux politiques*[127] ». Ces plaidoiries soulèvent plusieurs enjeux. En premier lieu, il s'agit d'établir un contact avec les élus politiques locaux, mais surtout d'être entendus. Sur ce dernier point, les bénévoles semblent satisfaits de l'écoute qu'ils ont de la part des députés, une écoute qui semble équilibrée, malgré les différentes couleurs

[123] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[124] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[125] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[126] Notes de terrain : réunion groupe politique, 25 septembre 2019 14h 16h. Lieu : Temple.
[127] Notes de terrain : réunion groupe politique, 25 septembre 2019 14h-16h. Lieu : Temple.

politiques. À ce jour, les bénévoles ont rencontré cinq députés d'obédiences divergentes, « *qui sont sur des positionnements politiques et des rattachements politiques différents et ce qui est quand même intéressant, c'est que quelle que soit la différence de leurs positions, politiques qui influent bien évidemment, on a réussi à avoir une réelle écoute de leur part*[128] ». Ainsi, selon les bénévoles « l'approche au niveau des politiques commence à changer, à évoluer, ils semblent plus à l'écoute. Par exemple : Stella Dupont a rédigé un amendement sur la baisse des taxes. Bien qu'elle l'ait retiré ensuite pour le transformer en *notes d'information*[129] ».

Nonobstant, si les bénévoles ont pu être écoutés par ces élus, aborder la question avec la mairesse d'Aix-en-Provence Maryse Joissains, semble difficile, car elle resterait fermée aux problématiques migratoires. En ce sens, une bénévole explique : « *bon je sais que Maryse Joissains n'est pas forcément (rires) ouverte à la question (rires)… Donc je pense pas qu'il y ait eu une rencontre directe, elle avait même refusé je crois de nous rencontrer quand on avait fait les courriers*[130] ». Maryse Joissains aurait par ailleurs été condamnée ou plus précisément déboutée d'une action à destination des Roms, « *pour les chasser en fait de ce terrain et à un moment donné, mais il y a 2 ans, je crois 2 ou 3 ans, elle a perdu son procès donc elle a été déboutée, donc les gens sont restés il y a un terrain qui a été un petit peu aménagé, voilà donc, ça effectivement, ça c'est intéressant, c'était positif*[131] », nous explique un bénévole. En ce sens, une autre bénévole explique être « *dans l'incertitude parce que d'abord parce qu'il est très difficile de voir les résultats, que au niveau local ça peut arriver comme par exemple le fait que la mairie ayant été condamnée sur son comportement envers les Roms, l'a obligé à… Donc le tribunal l'a obligé à mettre à disposition un terrain mais ces résultats sont toujours extrêmement précaires, puisque les décisions sont prises sur une ou deux années et qu'on ne sait jamais comment ça va perdurer*[132] ». Nous avions noté les réflexions de l'association, au regard des problématiques rencontrées en lien avec la situation géographique de la Cimade Pays d'Aix : « concernant la politique locale, nous sommes dans une région qui est très marquée par la droite. L'équipe municipale est assez hostile face à ces questions et le poids du Front National est relativement important, ce qui crée des blocages avec les élus politiques[133] ».

[128] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[129] Notes de terrain : réunion de rentrée de la Cimade. 18h30-20h30 au temple, le 10 septembre 2019. Lieu : Aix-en-Provence.
[130] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[131] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[132] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[133] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

La plupart des députés en interaction avec le groupe plaidoyer semblent être à l'écoute, mais d'autres qui sont favorables à l'approche des associations et au fait d'agir, préfèrent être indépendants. Le rôle des bénévoles est alors de montrer qu'ils peuvent agir en co-dépendance, afin d'apporter des éléments nouveaux, susceptibles d'enrichir les connaissances des deux parties. Une bénévole raconte que c'est d'ailleurs ce que recherchent certains élus : « *dans une tribune à Sciences Po sur, sur, les migrations donc il y avait des, des, gens qui parlaient et elle a dit à un moment finalement moi je débarque, c'était pas ses mots, mais c'est ce que ça voulait dire, je débarque et on la voyait pleine de bonne volonté et voilà finalement je ne connais pas bien le problème et donc j'avais pris la parole en disant vous savez si vous connaissez pas le problème, il y en a qui le connaissent bien, je peux vous citer la Cimade (rires)*[134] ». Ainsi, l'objectif des bénévoles est de « *leur dresser un tableau aussi clair sur il y a quoi comme centres d'accueil, dans le Pays d'Aix, qui fait quoi, c'est quoi les associations, de leur donner de l'information entre eux aussi : « ah bah votre collègue qui se présente lui, il propose ça » (rires) hein, donc voilà de tisser des liens dans tous les sens entre c'est quoi la réalité, c'est quoi ce qu'on vous propose, et qu'est-ce que vous avez mené avant et ça ça me paraît important*[135] ».

Partant, un bénévole explique qu'il y aurait un travail de conviction à faire. Pour exemple, Mohammed Laqhila de son côté, devrait changer sa perception des choses sur la question qui serait trop simpliste, ce que les bénévoles perçoivent comme contradictoire. En effet du fait de ses origines, des préjugés émergeraient : « *parce que Laqhila il est sur un, sur une perception bah du fait de ses origines hein, qui est très favorable à l'intégration des étrangers, mais avec une approche qui est celle d'un notable donc je pense qu'on peut lui apporter des outils intellectuels pour qu'il améliore un peu sa façon d'appréhender les sujets*[136] ». Dans ce même sillage, une autre bénévole explique que « *c'était intéressant d'échanger avec lui, de comprendre son positionnement, de démentir certaines représentations qu'il pouvait avoir, bon lui il pense que parce qu'il est né en Maroc il connaît tout de la question migratoire (rires) ce qu'il m'énerve dans son discours (rires) : « ah mais moi je sais, je suis né à l'étranger » (rires). What ? (rires)*[137] ». Ainsi, les bénévoles considèrent que leur tâche est primordiale, car elle leur permettrait « *de se positionner comme un relais d'informations essentielles*[138] ». Pour ce faire, la sophistication des bénévoles quant à leurs connaissances sur

[134] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[135] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[136] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[137] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[138] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

le sujet est de mise. En effet, ils souhaitent légitimer leurs discours, en se positionnant comme des experts afin de devenir des interlocuteurs réguliers. Pour illustrer, un bénévole nous explique l'évolution de cette pensée jugée au départ trop élémentaire : « *en 2017, euh… Après il y a eu les législatives et donc l'idée assez basique, c'était on va leur présenter notre orientation, notre programme, et puis euh… Et ben voilà, on appellera à voter pour eux, ou on votera pas pour eux enfin… C'était… Moi je pense après avec le recul, c'est un peu simpliste quoi, c'est un peu... C'est pas suffisant, mais on est allé voir quelques députés, et ça m'a semblé très intéressant*[139] ». Les bénévoles souhaitent améliorer leur approche, en rendant leur discours légitime afin de devenir des interlocuteurs durables et *de facto* des relais d'informations fiables : « *donc pas être sur le discours de on est là pour se présenter, mais plutôt vraiment… S'afficher comme un interlocuteur régulier, qui est là pour faire un point, qui est là pour apporter un éclairage mis à jour sur les différentes problématiques, très très locales et très très concrètes, donc c'est plutôt ça qu'il faut… Qu'il faut améliorer*[140] ». Afin de devenir des relais d'informations fiables, les bénévoles souhaitent devenir des experts de ces questions : « *donc c'est des questions qui posent des problèmes fondamentaux de droit c'est un peu mon domaine, je suis capable d'en parler à partir du moment où on apporte de la matière et où ils sentent qu'on maitrise le sujet, voilà mais ça demande, sa préparation, on peut pas y aller comme ça*[141] ».

Les fonctions des élus politiques impliquent des connaissances larges sur des sujets très diversifiés. En ce sens, les bénévoles se placent également comme des facilitateurs de l'accès aux informations sur les questions dont ils se préoccupent : « *oui ça me paraît vraiment très très très important parce que mine de rien sur le nombre de sujets sur lesquels, qu'ils ont à décider, ils connaissent très peu cette question, et ils ont pas tellement d'idées de ce qu'ils peuvent faire et ils sont relativement preneurs de propositions*[142] ». Pour illustrer, un bénévole nous raconte la manière dont le premier dossier a été construit ; « *le premier dossier c'était la loi asile immigration donc ça c'était 2018 hein, si je me souviens bien, c'est une loi qui est sortie en septembre 2018 c'était la… Comment il s'appelait Colomb là, euh… Là on a travaillé là-dessus, donc on a analysé la loi, on en a fait une lecture, alors on s'est servi bien sûr des publications de la Cimade hein, mais il faut aller au-delà quoi, c'est-à-dire qu'il faut*

[139] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[140] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[141] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[142] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

s'approprier véritablement les thèmes, être capable de les développer ». Une démarche qu'ils ont trouvé plutôt satisfaisante, leur permettant de proposer des éléments concrets et construits aux élus : « *et ça ça a bien fonctionné, je pense, notamment moi j'ai en tête le… La rencontre avec Bernardi, mais je pense qu'on en avait vu d'autres, on avait vu Laqhila, on avait vu l'équipe de Lambert… Je pense qu'on a vu Petel aussi, c'était euh… Je pense que là, il faut qu'on aille voir les élus avec des dossiers qui ont vraiment été travaillés quoi hein…* »

Notons que cet échange et cette volonté d'interagir, ne va pas que dans un sens. Les associations ne sont pas les seules à chercher à entrer en contact avec les élus politiques, certains élus essaient également d'établir un lien constant avec les associations Nous avons pu le constater, lors de l'Assogora qui s'est tenue sur le cours Mirabeau d'Aix-en Provence, le dimanche 15 septembre 2019.

> *« L'équipe de campagne municipale d'Anne Laurence Petel passe sur le stand, composée de Véronique Durouchoux et Béatrice Bendélé. Elles portent des badges où il est bien inscrit qu'elles sont de l'équipe de campagne. « On vient vous écouter afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs ». Mireille m'introduit, elle explique que je fais une thèse j'ajoute : « sur les questions de migration qui deviennent un enjeu de communication publique et politique » Véronique : « ah oui on est en plein dedans ». Véronique : « est-ce que vous avez déjà travaillé avec la mairie, est-ce que vous recevez des aides financières ? » « Nous avons rencontré plusieurs fois Madame Petel qui semble être à l'écoute, mais auprès de la mairie, nous avons déjà monté plusieurs dossiers de demande de financement mais nous n'avons jamais eu de réponse » lui répond Mireille. Béatrice : « ah bon ! Tout cela va changer », et Mireille d'ajouter : « nous rencontrons plusieurs problématiques, notamment sur les questions de logement, là nous avons une jeune femme qui est enceinte de huit mois et on ne sait pas où la mettre ». Au même moment, un homme arrive : « ah eh bien justement », cet homme est en lien avec les logements il explique qu'il faut des financements et installer, créer des centres sociaux pour les migrants. Avant de partir Véronique : « tout cela va changer on peut vous l'assurer*[143] ».

Cet événement où les élus politiques apparaissent dans les espaces publics, semble fréquent, il a d'ailleurs été rappelé par un bénévole lors des entretiens compréhensifs. Cette démarche est habituelle, et n'est pas forcément provoquée par les associations, elle ferait

[143] Notes de terrain : Assogora, 15 septembre 2019. 9h-12h. Lieu : Cours Mirabeau.

d'ailleurs partie du devoir du politique : « *mais ça ce sont pas, ce sont des démarches que font très logiquement les députés, voilà, auprès de leurs électeurs et auprès des associations qui regroupent plus ou moins, enfin qui regroupent en partie, enfin voilà*[144] ». Par ailleurs, cette volonté d'être vu agissant dans les espaces publics et médiatiques de la part des élus politiques, pourraient relever de la démagogie. Dans cette perspective, une bénévole explique ceci : « *oui avant, et après les promesses…Bon on verra il y en a j'ai assisté qu'une fois les municipales d'Aix, on va les avoir je crois dans 10 jours ? Non… Plus que ça, 14 jours et bien j'ai assisté à une soirée et il a dit le mot magique il a dit… Il savait pas, il me connaissait pas, il savait pas du tout ce que je pensais, il a dit le mot magique, il a parlé des immigrés, qu'il faut les aider, il faut aider les pauvres et les précaires, les sans-papiers j'ai dit OK ! Je sais où je vais voter c'est bon, c'est bon j'ai plus besoin d'écouter, après il a parlé des femmes c'est le glaçage sur le gâteau là c'est bon ! Non, non, non, il faut leur parler*[145] ».

6.2.3. Lobbying associatif : « faire pression » sur le politique

Il est, selon les bénévoles, primordial de s'adresser aux politiques dans une dynamique de lobbying, « *parce que d'abord tout est politique entre guillemets et y compris le problème migratoire, donc il n'y a pas de raison de ne pas en parler. Parce que si on n'agit pas, on ne fera que reculer, donc même si on n'avance pas aussi vite que ce qu'on croit, au moins on recule moins*[146] ». En outre, il y aurait un besoin « *d'informer celui qui ne sait pas, ou qui ne sait pas assez, ou pas assez concrètement, et besoin de montrer que c'est un réel problème politique dans le sens général du mot politique : qui concerne les citoyens et l'humanité locale voilà*[147] ». Ces activités de plaidoyer pour informer les élus politiques, commenceraient à prendre de l'ampleur. Les bénévoles continuent de réfléchir aux manières de les améliorer et de les élargir : « *il y a des possibilités beaucoup plus de possibilités, que ce qui est exploité, de mon point de vue, hein, en termes de contacts réguliers avec tel ou tel, tel député, une démarche nationale est bien évidemment nécessaire, des démarches locales, de mon point de vue sont à démultiplier bien sûr, parce que c'est ça qui est le plus efficace... Je veux dire… Une lettre envoyée à tous les députés c'est bien, bien… Des contacts réguliers avec un certain nombre de députés, sont, de mon point de vue, plus productifs, plus efficaces, bon... Voilà*[148] ». Prendre part à ces activités

[144] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[145] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[146] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[147] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[148] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

de lobbying, demande une certaine expertise et des compétences particulières que les bénévoles sont prêts à développer : « *je pense que ça c'est forcément un dialogue qu'on peut avoir avec les politiques, mais il faut pas le confier à n'importe qui parce que il faut savoir avancer et à la fois et fortement et à petits pas, mais enfin, ça c'est une... On a besoin d'une compétence qui n'est pas à la portée de tout le monde je pense et s'essayer un peu aussi, c'est commencer à réfléchir*[149] ». Afin de devenir des experts, les bénévoles n'hésitent pas à aller sur le terrain afin de mener des enquêtes d'observation. En ce sens une bénévole ajoute que cela « *permet aussi pour communiquer bah oui, d'avoir des faits, d'avoir des photos, même si elles sont un peu pourries, d'avoir des informations précises et de pouvoir affirmer qu'on n'est pas dans le fantasme, on n'est pas des militants naïfs, on est des gens qui avons observé… Oui. Et pouvoir contrer aussi un discours policier et préfectoral qui manque un petit peu d'honnêteté par moment (rires)... On va pas se mentir (rires)...* ». Céans, une bénévole nous raconte une mission d'observation à laquelle elle a participé à la frontière italienne, à Menton, organisée conjointemment par plusieurs associations, dans l'objectif de : « *pouvoir se relayer pendant plusieurs jours non-stop à la frontière, et être en permanence en train de témoigner de ce qu'il se passait au moment où il y avait des... Où on raccompagnait massivement à la frontière certaines personnes, et donc essayer d'observer les changements qui pouvaient y avoir c'est-à-dire est-ce que c'est les CRS qui ramènent, est-ce que c'est la gendarmerie, est-ce que c'est la police nationale, comment ils sont traités, combien de temps ils restent enfermés*[150] ». Ainsi, le fait d'être sur le terrain rendrait légitime la prise de parole des associations dans les espaces publics, politiques et médiatiques : « *parce qu'en fait ça nous donne une légitimité à avoir un discours politique, c'est parce qu'on est sur le terrain, c'est parce qu'on défend le droit des gens, c'est parce qu'on connait le tribunal administratif, c'est parce qu'on connaît la préfecture, c'est parce qu'on anime des lieux, des espaces*[151] ». En outre, cette expertise serait recherchée chez les députés : « *en fait c'est vraiment ce travail aussi d'influence quoi et qui est aussi demandé par certains députés et pas des plus progressistes, mais qui disent c'est vrai, on peut pas être spécialiste sur tout et on a besoin d'avoir des retours aussi du terrain, en fait la question migratoire c'est aussi une question de l'ordinaire, non pas que de la philosophie, non pas que des principes, mais c'est aussi des hommes et des femmes, qui habitent ici, qui dorment ici, et donc ça, donner à le voir quoi*[152] ». L'objectif de ces activités de plaidoyer est de pouvoir faire

[149] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[150] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[151] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[152] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

remonter les informations au niveau des hautes sphères politiques. Pour ce faire, « *la pression populaire peut éventuellement jouer un rôle notamment auprès des représentants. C'est-à-dire les maires, les conseillers et les députés, les sénateurs essentiellement. Et que ça puisse remonter éventuellement plus haut*[153] ». Pour être plus précis, il s'agit de faire remonter les informations « *auprès des différents ministres concernés, voire même du gouvernement dans son entier et voire même auprès d'Emmanuel Macron. Et donc c'est important parce que bien évidemment les décisions politiques se prenant au sommet de la hiérarchie gouvernementale, il est important que les personnes aient conscience et fassent remonter par les sénateurs et députés qui eux peuvent en discuter au niveau de l'Assemblée nationale*[154] ». Dans cette perspective, un bénévole nous explique ceci : « *d'ailleurs, le groupe LRM a constitué des commissions de travail dont un sur l'immigration, hein je dis ça de mémoire parce que… Je sais plus exactement, mais enfin toujours est-il que c'était des groupes de travail, qui permettaient aux députés de faire les échanges enfin de faire des échanges transversaux qui étaient peu faits à ce moment-là, enfin, jusqu'à présent et en particulier donc sur l'immigration, pour produire du positionnement. De façon à ne pas trop subir, le discours ministériel, mais bien évidemment, bien évidemment le groupe de travail fonctionne en lien avec les Ministères bien évidemment, mais l'idée étant quand même d'approfondir les questions, de produire du positionnement*[155] ». Ainsi, l'objectif des associations au travers de leurs actions de lobbying, est de faire pression sur les élus politiques afin d'obtenir des modifications des lois, ce qui soulève des enjeux. En ce sens, l'association estime que « les préfets sont soumis à un durcissement total des pratiques et des lois[156] ». Par ailleurs, « les préfets sont forcément présents pour obéir aux ordres du gouvernement[157] ». « Comment faire « pression » sur les préfets ?[158] ». La déléguée nationale en région nous explique les problématiques qui ont émergé de la loi de finances de 2020 : « *quand la loi de finances a été adoptée, en fait on a essayé de faire pression, parce qu'en fait la loi de finances c'est ce qui ensuite, va se décliner partout dans, enfin voilà et notamment si en France aujourd'hui on a à peine 40 % des demandeurs d'asile qui sont effectivement logés, hébergés, mais pas mis à l'abri temporaire dans un hôtel du 115 dans un CADA, donc une structure faite, que 40 %, ça veut dire qu'il y en a 60 % qui se retrouvent sur le carreau ou avec des situations hyper précaires, ou des solutions de, de, de*

[153] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[154] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[155] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[156] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[157] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.
[158] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

de… Bah soit qui sont citoyennes, soit la rue, soit des espèces d'hébergement d'urgence etc. Et ça en fait ça découle, ça découle, de la loi de finances donc par exemple là-dessus, en disant la loi de finances bah elle, ne permet pas fin je pense que c'est important de se rendre compte voilà des… Des ouais, des implications et donc oui la Cimade à ces moments-là, tu vois de l'élaboration de la loi de finances etc, a des allers-retours, a des interactions, passe des messages, des argumentaires parfois on file les argumentaires à des… Des députés qui vont prendre la parole dans l'hémicycle, on leur fait des notes de bas de page, et c'est hyper important, parce qu'en fait… C'est les fin… Voilà, il est question de voter des lois, il est question de ouais, ouais...[159] ». En outre, les bénévoles souhaitent informer les élus de leurs droits. Pour exemple, « *en tant qu'élus, visiter un centre de rétention ils peuvent y aller quand ils veulent, et c'est aussi eux qui peuvent rentrer avec des journalistes, donc c'est important de leur rappeler qu'ils ont ce droit et donc cette responsabilité et que comme ils sont un peu les seuls aussi, à pouvoir, à avoir ce droit, il faut qu'ils s'en saisissent, donc c'est aussi les informer là-dessus*[160] ». Ainsi, le poids des élus politiques sur la question est considérable.

[159] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[160] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

Chapitre VII. La Cimade au cœur des enjeux pluriels de la communication interculturelle

Dans ce chapitre, nous abordons les multiples formes que peuvent prendre les enjeux liés à la communication interculturelle. En premier lieu, nous questionnons la notion de l'étranger et plus précisément la perception de cette notion par les acteurs associatifs de la Cimade. Ces derniers se questionnent par ailleurs, sur le rôle de l'histoire quant aux préjugés qui entourent les migrations. Partant, nous présentons des témoignages de personnes migrantes qui circulent dans l'espace public interculturel ce qui nous permettra de confronter les perceptions historiques aux situations réelles contemporaines. En dernier lieu, nous discutons des enjeux pluriels liés au vivre ensemble au travers de l'Art appuyé sur notre observation participante que nous questionnons en tant que médiateur du vivre ensemble et outil de la communication interculturelle

7.1. La perception de l'étranger : figures et symboles de l'altérité

Les figures et symboles de l'altérité sont abordés céans, autour de la perception de l'étranger qui évolue et se modifie au regard des rapports sociaux interculturels, des appartenances et de l'identification. Des phénomènes tels que des systèmes de représentation sont observés au sein d'un espace public interculturel.

7.1.1. L'étranger au cœur des mouvements migratoires : la conception des acteurs associatifs

Dans cette sous-section, nous discutons du rapport au terme étranger. Plusieurs questions se posent en ce lieu. Céans, l'on peut se demander ce qu'est un étranger, et plus précisément de quelle manière les acteurs associatifs de la Cimade Aix-en-Provence, perçoivent cette notion. D'abord, la question de l'étranger entrainerait un questionnement sur soi-même, sur ses origines, ainsi que sur notre rapport au monde. Dans cette perspective, un membre nous

explique qu'il y aurait des conceptions idéologiques liées à cette notion, en s'appuyant sur l'ouvrage : *Mais où sont passés les Indo-Européens*, de Jean-Paul Demoule : « *il développe enfin, il exporte toute la perception, alors justement, non pas de l'étranger, c'est ça qui est intéressant, mais de ce qu'on est soi-même, c'est-à-dire que l'Indo-Européen dans la mythologie européenne depuis 200 ans à peu près, même plus, ça remonte pratiquement à la Renaissance, hein*[161] ». En outre, certains bénévoles considèrent que « nul n'est étranger[162] », chacun aurait sa place rejoignant certaines campagnes de communication de l'association, ici, la campagne pour les 70 ans de l'association : *Il n'y a pas d'étranger sur cette terre (cf.* figure ci-après*).*

Figure 3 - Affiche pour les 70 ans de la Cimade.

De manière générale, les bénévoles s'identifient aux personnes migrantes : *« la réponse va surprendre, mais parce que je m'identifie souvent à leur situation. Ben je pense que d'abord n'importe qui peut se trouver dans ce genre de situation et pour des raisons je vais dire familiales, historiques, je dirais que mes ancêtres se sont souvent trouvés dans ce genre de situation et que donc oui, je me sens doublement concernée ».* Ainsi, s'ils s'identifient à leur situation, c'est communément pour des raisons familiales et historiques, nous pourrions dire

[161] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[162] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

pour des raisons de transmissions transgénérationnelles : « *mon père était un sans-papiers, mon gendre était un sans-papiers, je suis un enfant de sans-papiers, mes petits-enfants sont des enfants de (rires) sans-papiers, voilà, on a vécu un peu dans ce… Dans ce cadre-là, quoi* ». Dans cette perspective, comment définir l'étranger ? Un bénévole évoque le fait qu'un étranger selon lui, ne possède pas forcément une autre culture, mais plutôt une autre appartenance culturelle. Afin de définir l'étranger il faudrait selon lui, sortir de la racialisation et de « *l'étiquette qui est mise sur des gens, qui est complétement injustifiée*[163] ». Pour certains bénévoles, ces questionnements liés à la notion de l'étranger existent depuis l'enfance. Pour exemple, un bénévole nous fait le récit du cheminement de sa conception de l'étranger. C'est pour lui une question difficile, car il considère que les individus se construisent en fonction de leur histoire personnelle, en fonction de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, et de l'image qu'ils veulent donner aux autres. Ces propos nous rappellent les travaux de Goffman, concernant les interactions des individus dans leur vie quotidienne. Ces derniers porteraient un masque, une espèce de façade qu'ils présentent au monde, afin de dissimuler leur véritable moi. Ainsi, définir l'étranger serait un exercice complexe, car nous aurions chacun notre réalité, notre « dimension cachée » pour reprendre les termes d'Edward T. Hall. Pour illustrer, le bénévole explique qu'il est Français, né en Algérie et qu'il y a vécu jusqu'à ses 9 ans. Ce changement de pays et donc d'environnement culturel, a été vécu comme un exil : « *d'un seul coup je me suis retrouvé dans un monde nouveau. Pour moi, complètement nouveau euh... Enfin complètement non justement après, il y a toute la notion d'étranger, quelqu'un d'étranger, euh… Est-ce que j'étais un étranger à ce moment-là, fin c'est toutes les questions que je me pose et qui font partie de ma vie, est-ce que j'étais un étranger ben non, juridiquement j'étais français* ». Dans cette perspective, il explique qu'il se sentait plus proche des personnes venant d'Afrique du nord, car ils ont un passé et un vécu commun, même s'ils n'étaient pas toujours au courant, car ça ne se voyait pas forcément, ce qu'il trouve important. Ainsi, il explique qu'il a : « *ce sentiment profond que l'étranger, n'est pas étranger, voilà*[164]*...* ». À cet égard, Ricœur explique que :

> « Nos dictionnaires énoncent sans ambiguïté la dissymétrie propre à cette distinction de base « étranger, dit *le Robert :* qui est d'une autre nation ; qui est autre en parlant d'une nation ». Dit simplement : est étranger qui n'est pas de « chez nous » — qui n'est pas l'un des nôtres. Rien n'est dit par-là concernant ce que l'étranger est pour lui-même, « chez lui » — ni non plus concernant les rapports d'alliance, de neutralité

[163] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[164] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

> ou d'inimitié régnant entre « nous » et « eux ». Cette contrainte du lexique va bien au-delà des mots ; le vocabulaire prend en acte ceci : si — comme on y reviendra — nous ne savons pas qui nous sommes, nous sommes censés savoir à quoi nous appartenons, de quelle communauté nous sommes membres » (Ricœur, 1996).

En outre, comme beaucoup de notion que l'on peut rattacher aux enjeux sociaux et politiques du sens, sa dimension symbolique peut évoluer en fonction des époques. Ainsi, au moment où l'Europe faisait appel à une main d'œuvre étrangère, l'appellation « étranger » était liée à « travailleur immigré ». En ce sens :

> « C'est, bien évidemment, à la condition de travailleur étranger qu'il est fait ici référence, condition désignée ailleurs par le terme de *Gast-arbeiter* ou *Guest workers.* Il y a certes d'autres immigrés que les travailleurs étrangers, entre autres les réfugiés admis au bénéfice du droit d'asile dont on parlera plus loin, ou à titre de secours d'urgence à l'occasion des déplacements forcés de populations et des migrations de masse suscitées par la violence de l'histoire » (Ricœur, 1996 : 7).

De nos jours, c'est le terme « migrant » qui est le plus souvent utilisé, encore que, cette notion fait débat. Ainsi, pour certains bénévoles, le fait de parler des « migrants » serait déjà une manière de discriminer cette partie de la société multiculturelle, même si l'on retrouverait cette idée que le migrant est un individu dynamique. En effet, ce terme deviendrait péjoratif, bien qu'il ait pu être employé au cours de recherches sur l'histoire et la sociologie de l'immigration. De cette manière, « les bénévoles estiment que le migrant d'aujourd'hui n'a plus de réalité sociale ou existentielle[165] ». Notons céans, que c'était le terme utilisé par la Cimade dans les années 1960-70 : « une dynamique qui s'épanouira plus tard au sein de la Cimade, dans le travail avec les « migrants » pour conserver le vocabulaire de l'organisation dans les années 1960-1970 » (Paul Gradvohl, 2013 : 125). Dans cette perspective, nous pensons que les acteurs associatifs contribuent à l'évolution de la signification des vocables, par l'usage qu'ils en font dans les espaces publics. Si l'on se réfère aux enjeux sociopolitiques du lexique (*supra*, chapitre 3), la charge sémantique du terme « migrant » est relativement importante. En ce sens, rappelons que l'acte de nommer, est une activité sociale et politique, qui permet de promouvoir un point de vue. En outre, nous pouvons nous « demander si, en analysant depuis une position

[165] Notes de terrain : réunion de groupe de la Cimade, au temple, le 15 novembre 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

de surplomb les usages que les acteurs font d'une expression, comme nous le faisons ici, ce n'est pas finalement, à travers un bornage des propriétés de l'objet, une définition de la notion qui est malgré tout avancée » (Krieg-Planque, 2011 : 26). Nous avons également été impactés par l'évolution du sens ou du moins, par l'acceptation de ce vocable. Concernant ce vocable, nous avons décidé d'utiliser la formule : « personnes migrantes », après avoir longuement utilisé le terme « migrant ». Nous considérons, en lien avec les enjeux du juridique et du politique, que si ces personnes sont arrêtées et ne sont plus en mouvement, ce n'est pas souvent par choix, mais du fait du règlement Dublin, qui implique que si leur intention pour exemple est d'aller en Angleterre, mais que leurs empreintes ont été prises en France, elles ne pourront plus être en mouvement, ce qui ne relève pas toujours de leur volonté première. Alors que, si l'on utilise la formule « les personnes étrangères », cela pourrait designer des personnes qui sont installées en France depuis plusieurs années. Nonobstant, céans, notre attention est centrée sur les personnes migrantes qu'accompagnent la Cimade. Dans cette perspective, nous avons observé que parmi les publics concernés, certains pouvaient être des réfugiés, des demandeurs d'asile, des exilés, souhaitant l'asile en France, alors que d'autres auraient souhaité poursuivre leur voyage pour l'Angleterre, l'Espagne ou l'Allemagne pour exemple. Des personnes migrantes, *per se*, c'est-à-dire en mouvement, ayant fait escale en France, mais finalement bloquées, et dans l'obligation de penser à s'installer en France si l'asile est accordé, ou d'être renvoyé en cas d'OQTF.

Céans, nous abordons le rôle de l'histoire dans la perception de l'étranger, en nous appuyant, sur le point de vue des acteurs associatifs de la Cimade. Nous avions, lors de la contextualisation historique et sociologique de l'immigration (*supra*, chapitre 1), fait le constat que les études sur l'histoire de l'immigration en France, étaient reliées à un « Non-lieu de mémoire ». Nous disions également, qu'il semblait que la France n'eût pas pensée les phénomènes migratoires, et *a fortiori*, les personnes immigrées ou issues de l'immigration, comme constitutives de l'histoire de la construction de sa nation. Dans cette perspective, un bénévole nous explique qu'il faudrait se tourner vers l'histoire et en particulier vers la polémologie, pour mieux comprendre la perception de l'étranger : « *il y a aussi les raisons historiques, hein et là, je pense à la colonisation, alors je pense à deux choses ; je pense aux Antilles et à l'esclavage. Il y a aussi un petit peu la Réunion, c'est une histoire spécifique hein, voilà, et puis pour beaucoup enfin une grande partie de la population française, la colonisation*

et en particulier la colonisation de l'Algérie[166] *c'est quelque chose qui a été très, très, marquant je pense*[167] ». En outre, un autre bénévole nous explique avoir fait un travail personnel sur une époque charnière de l'histoire de l'immigration. Il évoque les vestiges qu'elle aurait laissé au sein de la société française ce qui aurait : « *contribué à bâtir un système de représentation dépréciatif, voilà. Lesquelles représentations, bien évidemment ont évolué en fonction des circonstances*[168] ». Dans ce même sillage, un autre bénévole nous explique qu'il pourrait y avoir un traumatisme passé sous silence vécu par les personnes issues de l'immigration, au regard de l'histoire de la colonisation, phénomène qui serait constitutif de l'identité française. Le bénévole explique que la société française serait également marquée par un traumatisme inconscient. Il ajoute qu'il est dommage de ne pas avoir examiné ce traumatisme, nonobstant, s'il n'a pas été examiné, c'est parce qu'il serait non-reconnu et donc ignoré. Le problème viendrait des anciens colonisateurs, car ils n'auraient jamais reconnu leur responsabilité, mais également des ex-colonisés, qui n'auraient pas examiné la question en profondeur des conséquences psychosociologiques de ces traumatismes. Selon lui, de ces multiples questions au regard de la perception de l'étranger, émergent des questionnements idéologiques, sociologiques, et religieux[169]. En ce sens, Ricœur explique que : « le but de la colonisation est de se supprimer elle-même. Ceci ne sera jamais dit assez fortement. Le rythme et le procédé, selon lesquels la souveraineté de la France (à l'origine, et encore dans bien des cas, sans nuances), devra céder le pas à la liberté politique des peuples, est une question technique subordonnée qui exige de la compétence » (Ricœur, 1947 : 3). Cette perception négative de l'étranger, alimenterait naturellement les préjugés qui entourent les questions migratoires. Céans, nous questionnons le rôle de la Cimade qui, dans sa stratégie de communication, ses répertoires d'action et répertoires médiatiques a pour objectif de réinformer ses publics, tout en

[166] Ricœur explique dans cette perspective que « Le piège de l'esprit colonial est le racisme ; la base du droit des indigènes est l'universalisme. Ceci est bien abstrait, mais partage deux neutralités. Un des correspondants algériens d'*Esprit* a réussi à rester scandalisé parce que « en Algérie le racisme — j'entends le racisme quotidien, celui du tram et du marché — n'est pas un droit mais un devoir. [...] Je n'ai pas encore compris que, dans un trolleybus, la position debout est moins fatigante pour une Mauresque enceinte que pour une Européenne dans la même situation. [...] Je ne suis pas encore scandalisé qu'on ait pensé à accorder aux enfants musulmans le même lait qu'aux enfants européens. Je n'ai pas [eu] la sagesse de me laisser persuader que l'extension du plan de sécurité sociale aux travailleurs indigènes serait [pour l'Algérie entière et] pour eux en particulier une catastrophe. Je ne crois pas encore que les seules caractéristiques de l'Arabe, c'est qu'il soit dégénéré, paresseux et voleur. Je crois encore que les Arabes sont des hommes, je crois encore qu'ils sont nos frères et, imbécile que je suis, au lieu de ne voir en eux que des "pinsous", des "ratons", j'ai encore du mal à les tutoyer... » (Ricœur, 1947 : 3).

[167] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

[168] *Ibidem.*

[169] Notons céans que : « le processus de formation de l'opinion publique fondé sur la « spirale du silence » est décrit par Tocqueville dans *L'ancien Régime et la Révolution.* Montrant comment le mépris de la religion devient une attitude largement répandue et dominante au cours du xviiie siècle français, Tocqueville propose l'explication suivante : l'Église française « devint muette » : « Les hommes qui conservaient l'ancienne foi craignirent d'être les seuls à lui rester fidèles, et, redoutant plus l'isolement que l'erreur, ils se joignirent à la foule sans penser comme elle. Ce qui n'était encore que le sentiment d'une partie de la nation parût ainsi l'opinion de tous, et sembla dès lors irrésistible aux yeux mêmes de ceux qui lui donnaient cette fausse apparence. (p. 250) » (Noëlle-Neumann, 1988 : 182).

déconstruisant les informations qu'elle juge faussées, ainsi que les préjugés. Dans cette perspective, un bénévole nous explique que : « *d'abord là, sur la, tous ces trucs, tous ces éléments-là, la Cimade est très forte pour la déconstruction des idées reçues, on a plein de matériel qui est très bien fait toutes ces idées reçues il faut les combattre, mais c'est difficile de les combattre si on n'a pas réglé à mon avis ces problèmes-là, qui sont des problèmes fondamentaux*[170] ». Nonobstant, ce rôle de ré-informateur ne fonctionnerait pas selon un bénévole, au contraire, il favoriserait le rejet de l'altérité : « *ça ne fait que finalement apporter du grain supplémentaire à moudre, à un vieux fond, je pense enfin c'est mon idée personnelle, peut-être qu'elle est pas partagée, mais bon à un vieux fond de... De rejet, de l'étranger au sens large, c'est-à-dire y compris les Juifs, tout simplement, et qui est lié à ces raisons religieuses, idéologiques, historiques, je pense, qui sont toujours actives quoi, et même peut-être de plus en plus, c'est ça qui est grave*[171] ». En outre, il y aurait en permanence des *fake news*, ainsi que de nouvelles théories émergentes comme la théorie du « grand remplacement ». Concernant les questionnements liés aux préjugés existants autour des migrations, se pose la question de la « figure du migrant ». Céans, une salariée nous explique que le migrant n'existe pas, en termes d'individualité, car il s'agit du substantif du verbe migrer, ce qui ôterait tout de suite le caractère humain caché derrière ce vocable et entraînerait plutôt une vision de « l'engeance des migrants ». L'objectif de la Cimade est donc ici, d'aller à l'encontre de cette vision monolithique. En outre, selon une bénévole, le fait de se méfier de l'Autre, serait un phénomène inhérent à la condition humaine, car l'Autre pourrait engendrer : « *la peur, la peur de ce qui peut chambouler dans les convictions qui sont les nôtres de ce qui pourrait faire que je sois un peu moins sûr de mes convictions et de moi parce que lui, il est un peu différent oui, peut-être, c'est la peur de l'autre qui est, qui est... Un moteur important*[172] ».

Dans cette perspective, se pose la question de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des minorités culturelles en France. Lors de nos entretiens compréhensifs, nous avons pu déceler une incommodité lorsqu'était abordée la question des minorités culturelles. En premier lieu, un bénévole explique ceci : « *alors d'une part le fait de parler des minorités ça me gêne, parce que si on considère qu'elles sont reconnues dans notre société, ça veut dire qu'on accepte quelque part le communautarisme donc ça c'est difficile, enfin en tout cas pour*

[170] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[171] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[172] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

moi, c'est difficile [173] ». En ce sens, un autre bénévole explique qu'il désavoue le communautarisme ainsi que « *le repli sur un groupe constitué*[174] ». Il ajoute, qu'il a par ailleurs des interactions avec des personnes de toutes origines. Dans cette perspective, son point de vue est le suivant : « *donc le vivre ensemble pour moi, c'est le respect mutuel quoi. Mais c'est pas, c'est en aucun cas dire… Ah bah, c'est sa façon de vivre, ou de comment dire... J'ai quand même une idée un peu (rires) universelle des comportements humains et je suis pas prêt à excuser des... Par rapport à ça, des déviances parce que c'est pas la culture et tout ça… Voilà*[175] ». La thématique des minorités serait également liée aux traditions assimilationnistes françaises : « *Euh… Non, je pense pas que les minorités, non, non, non, ben non, il y a un truc très assimilationniste en France en fait maintenant, tu deviens français, tu fais comme les Français, voilà comme si les Français étaient aussi une espèce de catégorisation en fait*[176] ». En outre, la thématique renverrait aux processus d'intégration : « *donc les minorités bien intégrées, en tout cas, avant la notion d'intégration je pense qu'il faut une notion de minorités bien protégées, ça c'est très très important, qu'il y ait toujours des recours, qu'il y ait toujours des possibilités et là, la Cimade est indispensable* ». Dans cette perspective, se pose la question du rôle de l'État et des symboles de la démocratie : « *parce que je pense que l'État est un peu faiblard là-dessus et qu'on a tendance à l'oublier comme un des éléments centraux d'une démocratie, c'est-à-dire que la démocratie elle, elle a la responsabilité de prendre soin de ces minorités*[177] ». En outre, une autre bénévole explique que « *la reconnaissance est difficile donc d'une manière générale je dirais que au niveau de la loi et donc de notre République la réponse est oui, mais il y a un grand fossé entre la reconnaissance purement juridique et l'acceptation sociologique qui me paraît beaucoup plus difficile à réaliser*[178] ».

7.1.2. Les témoignages de personnes migrantes qui circulent dans l'espace public interculturel

La communication et les interactions culturelles qui s'établissent entre les acteurs associatifs de la Cimade et les personnes migrantes, s'effectuent principalement lorsque les bénévoles accompagnent leurs publics dans la construction de leur dossier juridique : « *oui, les*

[173] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[174] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[175] *Ibidem.*
[176] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[177] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[178] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

interactions je les ai à travers les permanences, que nous avons pour aider les migrants à connaître leurs droits et à savoir naviguer dans le maquis de nos lois le… Voilà, bon, ces personnes qu'on reçoit, sont souvent dans des situations compliquées, autrement elles viendraient pas nous voir[179] ». Ainsi, il existe au sein de la Cimade, des « *permanences d'accueil des étrangers qui viennent voir la Cimade, pour leur exposer leurs problèmes, leurs situations, obtenir des informations et bien souvent obtenir un appui, une aide pour régler les problèmes administratifs qu'ils rencontrent*[180] ». Si les personnes migrantes ont besoin d'être épaulées, c'est parce qu'elles ne comprennent pas forcément ce que signifie demander l'asile et tout ce que cela implique. En outre, « *la question de la demande d'asile aujourd'hui en France c'est quand même très très compliqué*[181] ». Dans cette perspective, le rôle des bénévoles est de réussir à comprendre leur situation, tout en analysant les enjeux sous-jacents à celle-ci. Pour ce faire, elles peuvent être entendues par un groupe collectif, ou lors d'un entretien effectué en face-à-face. La plupart de ces entretiens ne s'effectuent pas en français, ce qui nécessite une tierce personne qui intervient dans la plupart des cas en anglais. Ces échanges peuvent également se dérouler lorsqu'il s'agit de faire appel à la Cour Nationale du droit d'Asile. Dans cette perspective, les bénévoles expliquent que le rôle de la Cimade n'est pas seulement de faire du droit au sens le plus littéral, ni de défendre le droit, mais de défendre les droits effectifs de ces personnes. « *Les bénévoles ne les accompagnent pas, ne les défendent pas que sur des questions stricto sensu de procédures administratives, voilà c'est aussi la question par exemple de la location pour vivre, le petit pécule mensuel, c'est la question… Des démarches, des rendez-vous avec la préfecture avec la plate-forme d'accueil de demandes d'asile enfin voilà*[182] ». En outre, l'accompagnement juridique des personnes migrantes se fait également pour « *rencontrer les demandeurs d'asile et gérer, tout l'aspect juridique, et administratif, donc les problématiques Dublin, et ensuite les problématiques de demandes d'asile*[183] ». Ces problématiques peuvent également être liées à l'Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et à la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA). Ainsi, « *il faut que les gens, ils nous racontent leur vie quoi hein, donc on rentre dans le, dans l'intime, donc voilà. Donc mes interactions culturelles… Mes communications interculturelles avec les migrants, elles se sont déroulées euh… Dans ce cadre-là*[184] ». Les bénévoles se retrouvent dans

[179] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[180] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[181] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[182] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[183] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[184] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

une situation où les personnes doivent se livrer sur leur parcours personnel et donc ce qui relève du domaine privé. Dans cette perspective, la question de l'interaction culturelle devient compliquée, car ils se retrouvent « *dans une position qui est assez proche d'un fonctionnaire en fait, parce qu'il faut garder du recul par rapport à eux*[185] ». En ce sens, les bénévoles dans cette situation, évitent d'être dans le domaine de l'intimité et de la proximité : « *parce que d'abord ce qu'ils me disent ils ont peut-être pas envie de me le dire, ils sont obligés de me le dire sur leur vie, sur leur passé parce qu'ils ont souffert, parfois des horreurs, ils ont du mal à en parler des fois hein, donc je me dis quelque part je les force à parler, donc il faut que je respecte une grande distinction par rapport à ça, et que j'évite, de rentrer dans leur vie privée et donc ça veut dire maintenir toujours une distance*[186] ». Ensuite, « *la deuxième raison, c'est que mon rôle il peut être super positif et puis il peut être hyper négatif. S'ils obtiennent l'asile ça baigne, ça roule ils sont contents moi aussi, mais s'ils n'ont pas l'asile, c'est compliqué, parce qu'ils vont peut-être se dire que j'ai pas su bien les aider, moi aussi d'ailleurs je peux le reconnaître hein, peut-être que j'aurais dû faire plus sur tel aspect du dossier, tu vois*[187] ».

Les interactions culturelles s'effectuent également dans l'espace public interculturel et plus particulièrement dans le cadre de notre propos lorsqu'il s'agit pour les personnes migrantes de témoigner au travers d'un récit subjectif de l'expérience personnelle vécue au cours de leur parcours migratoire. Ainsi, l'encart qui suit illustre un exemple de la forme que peuvent prendre les témoignages des personnes migrantes qui circulent dans l'espace public interculturel en situation d'interactions symboliques lors des actions de communication des bénévoles associatifs, auprès d'un jeune public.

Intervention scolaire au lycée Vauvenargues le 31 mars 2017

Nous avons rendez-vous à 8h30 au lycée Vauvenargues, l'intervention est à 9h. Cette intervention mobilise plusieurs membres de l'association. Salimata, Monique et moi. Cependant, notre présence est formelle. Elle permet seulement de présenter compendieusement l'association, aujourd'hui la parole est aux migrants. Nous faisons également la distribution du *Petit guide pour lutter contre les préjugés* à tous les élèves, qui ont en moyenne 16 ans. Ils nous remercient, pendant que certains s'agitent et préparent une table avec des boissons, des gobelets, des gâteaux, pour la fin de l'intervention. Sur leurs tables, il y a une carte du monde, qui va leur permettre de retracer le parcours des migrants qui s'adressent à eux. Ils sont calmes, ce qui est inhabituel selon leur professeure. Ce calme et ce silence peut marquer l'intérêt qu'ils portent à la question, ou le simple

[185] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[186] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[187] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

fait qu'ils soient intimidés. Quelques murmures se font parfois entendre, mais restent discrets. Pour cette intervention, il y a deux migrants : Imad, qui vient de Syrie et Bara qui vient du Kurdistan Irakien. L'intervention débute avec l'histoire d'Imad. Il nous raconte qu'il est en France depuis un an et demi, il est arrivé le 20 octobre 2015. À l'origine, il est expert prothésiste dentaire pour le Croissant-Rouge, qui est l'équivalent de la Croix-Rouge française. Il doit quitter son pays fin 2011, pour les raisons que nous avons exposées plus tôt, dans le contexte. Il est touché par cette guerre physiquement et moralement. Il reçoit les balles d'une *Avtomat Kalachnikova*[188], qui le blesse au niveau des hanches. Suite à cet événement et au contexte belliqueux de son pays, il décide de partir, mais c'est un parcours semé d'embûches. Il doit passer la Turquie, il y reste d'abord trois jours, puis il arrive en Algérie où il reste durant une année. Ensuite, il arrive au Maroc mais le passage aux frontières est un acte difficile, et il se demande s'il va survivre. Monique intervient à ce moment : « 6 millions de syriens ont quitté leur pays mais seulement 10% réussissent ». Parfois, Imad cherche ses mots, il veut parler en anglais. Les élèves le rassurent : « tu t'exprimes bien, on comprend ce que tu veux dire ». Ce qui l'encourage, il parvient à terminer son histoire sans faire de transition de la langue française à la langue anglaise. Quand il parvient à passer les frontières au Maroc, il arrive en Espagne. Il nous explique qu'il ne comprend pas du tout l'Espagnol ni ce qu'il se passe : on lui prend ses empreintes, on le fait rentrer dans le pays, on lui dit « Bienvenue ! ». Cependant, le fait de donner ses empreintes déclenchent les démarches administratives liées au règlement Dublin II. Le fait qu'il soit Dubliné en Espagne, bloque toutes les démarches qu'il entreprend en France. Lorsque Imad termine de raconter son histoire, il est temps pour les élèves de lui poser des questions : « je n'ai pas compris ce qui s'est passé au Maroc », « comment est-ce que tu as fait pour guérir », « combien ça t'a coûté pour partir ? » ; « est-ce que ta famille te manque ? », « est-ce que tu travailles maintenant ? », « comment est-ce que tu vois ton avenir », « est- ce que tu aimes la France ? », « tu aimerais faire quel travail à présent ? ». Toutes ces questions reflètent l'intérêt que les élèves ont eu pour Imad. Beaucoup sont très étonnés par le prix que cela coûte de quitter son pays, nous sommes aussi face au premier des préjugés : « le migrant est toujours pauvre ». C'est maintenant au tour de Bara de raconter son histoire. Bara est diplômée en Biologie, faculté d'art, et en langues anglaise et française. Elle était directrice d'un lycée au Kurdistan Irakien. Si elle décide de partir de son pays d'origine c'est pour deux raisons : D'abord elle est confrontée à un mariage forcé, elle nous explique. Dans le cadre de son travail, elle rencontre un militaire, qui souhaite qu'elle l'épouse dès leur première rencontre. Elle refuse poliment, mais les choses ne s'arrêtent pas là. Cet homme va voir sa famille, qu'il menace de tuer, si elle refuse ce mariage. C'est un homme de 65 ans qui a déjà quatre femmes. Elle décide de se marier secrètement avec son amant, tout en faisant croire qu'elle assistera au mariage, suite à ces menaces. La deuxième raison, c'est que le lycée où elle travaille se situe à Mossoul. Mossoul est occupé par Daech. Elle préconise à ses étudiants de ne pas rejoindre ce mouvement : « Daech ce n'est pas bien, ce ne sont pas de vrais musulmans. Les attentats terroristes perpétrés à Paris ne sont pas l'œuvre de Dieu. J'aimerais que vous gardiez l'esprit

[188] Fusil d'assaut russe « l'AK-47 », dont le fabriquant est Mikhaïl Kalachnikov, un ingénieur soviétique.

ouvert, il faut aider les plus démunis ». Le problème qui se pose ici, c'est que secrètement certains de ses élèves, font déjà partie de Daech. Dès lors, elle reçoit des menaces de mort. Encore. Certaines sont placardées sur la porte de son bureau. Des hommes étranges commencent à la suivre. Elle fait face à l'un d'eux un jour. Il lui dit qu'il va la tuer, mais elle se situe à cet instant à deux pas de chez elle. Elle est en danger de vie ou de mort, elle décide de partir seule, sans prévenir sa famille, ni son amant, car il n'y a pas qu'eux qui sont à sa recherche, le militaire qui veut l'épouser a le bras long. Elle doit passer par la Turquie, où elle trouve un passeur. Le voyage coûte 10 000 euros pour aller en Europe, elle voyage dans un bus pendant huit jours sans pouvoir parler, dans le noir complet. 10 000 euros c'est le prix du risque que prend le passeur. Lorsque que Bara termine de raconter son histoire, là encore les questions fusent de la part des élèves, mais ils n'en reviennent pas. Imad n'a pas payé aussi cher, c'est encore plus affligeant selon eux. Ils font des remarques telles que : « incroyable, comme dans un film », « impensable dans la réalité. », « c'est pas possible ! » Malgré cela Imad et Bara gardent le sourire, ils sont heureux d'une certaine manière de ne plus avoir à craindre pour leur vie, heureux d'avoir rencontré les membres de La Cimade qui se battent chaque jour pour qu'ils soient acceptés, et qui les aide dans toutes leurs démarches administratives. Ils les remercient encore. Les élèves semblent fascinés par ces deux personnages qui se dressent devant eux et qui ont la possibilité de rire, en mettant cet aspect de leur vie « derrière eux »[189].

Ces témoignages démontrent plusieurs éléments. D'une part, la difficulté que demande l'exercice du témoignage cela même s'il est effectué face à un jeune public en lien avec la barrière de la langue qui rendrait plus difficile l'explication du parcours migratoire vécu de manière violente et traumatisante. Le jeune public contribue à créer un cadre de confiance qui rassure les personnes migrantes et les encourage à poursuivre leurs témoignages. En outre, les témoignages des personnes migrantes ont montré l'influence des groupes terroristes, des conflits armés, des menaces pour leur vie et de l'atteinte à leur liberté individuelle sur la volonté de quitter le pays d'origine. Ces mouvements de population peuvent inquiéter les États et consolident les processus de renforcement des politiques de sécurité intérieure, ce que nous avons vu au fil de l'histoire de la politique migratoire française. Le jeune public s'interroge en ce sens sur les possibles arrivés de terroristes sur le territoire national par les voies qu'empruntent les personnes migrantes. Somme toute, en lien avec la mondialisation et la croissance importante du terrorisme mondial, nous assistons à une reconsidération de la nature des menaces de la sécurité (Ripsman, 2006). Ces témoignages montrent également les difficultés qu'engendre le règlement Dublin au regard des personnes migrantes qui fuient leur

[189] Notes de terrain : intervention scolaire au lycée Vauvenargues, le 31 mars 2017. Lieu : Aix-en-Provence.

pays d'origine afin de retrouver leur liberté individuelle mais qui font finalement face à d'autres difficultés quant à la liberté de circulation.

7.1.3. L'Art : médiateur du vivre ensemble et outil de la communication interculturelle ?

Nous abordons la question de l'art en lien avec le vivre ensemble. Ces deux notions « lorsque conjuguées peuvent-elles avoir un sens ? » (Saillant, 2018). Il semblerait que cela ne puisse être le cas « que pour les sociétés qui s'inquiètent de leur cohésion et de la manière dont le lien social s'y tisse, ce qui est le cas des sociétés contemporaines » (*ibidem*). Pour autant, « l'art dans ces mêmes sociétés peut vite être vu comme l'une des manifestations de la fragmentation et de l'individualisme, deux phénomènes majeurs qui sont en arrière-plan des interrogations sur le vivre ensemble et le devenir des sociétés contemporaines » (*ibidem*). Ainsi, les pratiques culturelles et artistiques contemporaines s'inscrivent autour d'enjeux sociopolitiques, marquant ainsi la sinuosité du vivre ensemble. L'art permettrait de questionner le vivre ensemble, d'explorer « son identité, témoigner de sa condition sociale, partager son histoire et sa mémoire – (se) raconter ; participer à des projets collectifs, se mobiliser dans le présent des luttes sociales, investir des espaces inusités et les transformer – agir ; inventer des formes de société hétérotopiques, imaginer des virtualités aux frontières de l'impossible, expérimenter d'autres gestes et d'autres formes de vie » (Lamoureux ; Uhl, 2015 : 227). Dans cette perspective, selon les bénévoles les pratiques artistiques favoriseraient les échanges interculturels. En ce sens, une bénévole explique que : « *quand on participe par exemple à un concert ouvert sur les cultures extérieures, il est évident que tout le reste disparaît c'est-à-dire qu'il ne reste que la musique et la musique est un moyen de communication absolument extraordinaire, parce qu'on n'a pas besoin de parler la même langue et on n'a pas besoin d'avoir les mêmes coutumes pour simplement être ouvert à la musique*[190] ». Et d'ajouter qu'en plus de la musique, cela s'appliquerait également ; « *pour la peinture, c'est vrai pour la photographie, c'est vrai pour l'écriture, puisque enfin moi personnellement je lis beaucoup et donc je lis beaucoup de livres étrangers et pour le cinéma car je vois également énormément de films étrangers, donc bon, ça me paraît être une ouverture en tout cas assez naturelle*[191] ». Par ailleurs, l'association organise souvent des événements socio-culturels au

[190] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[191] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

Café Culturel Citoyen – Le 3C d'Aix-en-Provence ; « *Philippe tu connais ? C'est un cimadien, qui, très impliqué dans l'organisation des activités au café 3C, voilà à chaque fois qu'il y a des musiciens des artistes des ceci, c'est lui (rires), il est derrière bon, pour la marche des migrants, les tambours-là… Brrrrrr (rires) c'est lui… (rires)*[192] ». Il s'agissait lors de ces événements, de favoriser les rencontres interculturelles, en organisant une table ronde autour d'une question, où une, ou plusieurs personnes migrantes, pouvaient être présentes afin de témoigner de leur parcours et de leur histoire. Ensuite, nous pouvions assister à un concert de musique, dont les artistes pouvaient être des membres de la Cimade. Des initiatives personnelles ont également émergé en lien avec l'Art et la Culture. Céans, un bénévole nous explique son projet : « *mon intention est de pouvoir accompagner des groupes de migrants pour visiter l'expo, faire des visites organisées, et expliquer... Voilà donc c'est dans (rires), un coin de ma tête, c'est pas encore proposé, ni d'un côté ni de l'autre quoi, mais oui je voudrais bien faire ça, amener des migrants Africains essentiellement puisque c'est les photos d'Africains, voir ce qu'on fait au pays quoi*[193] ». Partant, l'encart qui suit illustre de quelle manière les acteurs associatifs peuvent s'appuyer sur l'Art, lorsqu'il s'agit de communiquer sur les enjeux liés aux phénomènes migratoires et *a fortiori* sur la perception de l'altérité auprès du jeune public.

Intervention scolaire au lycée international Georges Duby dans le cadre de la semaine des arts et de la science, le 16 mai 2018

Judy Godfrey, Monique Viry et moi-même sommes intervenues au lycée international Georges Duby pour présenter l'exposition : « Attention travail d'arabe » réalisée par Ali Guessoum, fondateur de l'association Remembeur. Au travers d'outils de communication parlants qu'ils détournent ; affiches publicitaires, campagnes de communication, et marques, l'artiste humoriste, souhaite sensibiliser les jeunes publics, sur les questions de racisme, d'antisémitisme et d'autres formes de discrimination. Il s'agit en effet de lutter contre les préjugés, en faisant naître des réflexions à partir d'images métaphoriquement parlantes, que chacun est libre d'interpréter comme il le souhaite. Nous arrivons un peu en avance, la documentaliste, puisque l'intervention va se dérouler au Centre de Documentation et d'Information, nous propose un café dans la salle des professeurs. Des travaux d'élèves qui portent sur les questions de migration, sont accrochés sur des murs non loin de l'entrée du CDI. Étudier cette problématique semble de plus en plus répandu dans les milieux scolaires. Il y a par ailleurs, une projection de film prévu ce jour « Human flow ». Notre intervention dure deux heures, nous avons d'abord une classe de terminale, puis plusieurs classes de seconde. Nous débutons l'intervention comme habituellement en présentant brièvement la Cimade, cette fois en anglais, par Judy. Elle demande à la fin de la présentation si les élèves ont entendu parler de la marche qui a eu lieu le

[192] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[193] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

jeudi 10 mars à Aix-en-Provence. Certains répondent positivement, et expliquent que l'événement semblait à la fois sérieux, mais également joyeux puisqu'il y avait de la musique.

Figure 4

Figure 5

La figure 4 semble décrire l'environnement de l'exposition. Ainsi, Monique explique qu'avant le 15ème siècle, le palais de l'Alhambra fût construit par des artisans arabes. Cependant, ils réalisaient un travail imparfait pour ne pas « défier Dieu » car selon eux, si le travail pratiqué était parfait cela pourrait signifier qu'ils se considèrent égaux à Dieu, des êtres parfaits. Cette expression devient finalement péjorative : un travail d'arabe serait un travail mal fait. Cette interprétation permet aux élèves de plonger dans une réflexion, nous leur laissons un temps d'observation. Ils sont libres de nous questionner s'ils ne comprennent pas certaines images, ou d'exprimer leur point de vue afin de débattre sur les différentes interprétions et messages qui circulent au travers de ces images. L'image qui interpelle ensuite les élèves est la figure 5. Nous expliquons qu'elle provient de la campagne publicitaire *Banania* où le slogan est détourné : « y'a bon » devient « y'a pas bon les clichés ». Le symbole originel de cette publicité viendrait de l'idée selon laquelle le chocolat en poudre *Banania*, proviendrait du cacao qu'un individu noir aurait été cherché directement dans les champs. Une marque et une publicité qui ont fait couler beaucoup d'encre et fait naitre de multiples polémiques. Sans oublier le terme « banane » qui est un fruit qui nourrit les singes, les singes qui ont longuement été associés aux personnes de couleurs. Nous percevons également avec les élèves que la manière dont sont assemblés les lettres correspondent à un personnage triste ou en colère. Afin de resituer dans un contexte historique l'histoire des origines, nous expliquons à partir de la figure 6 que finalement nous avons tous des origines étrangères. Un élève ajoute qu'à l'origine nous sommes déjà un mélange de peuples. Il y a en effet une vague

de migration depuis toujours en France. Un Français sur quatre aurait des origines étrangères et le mythe du parfait Gaulois serait comme son nom l'indique, un mythe.

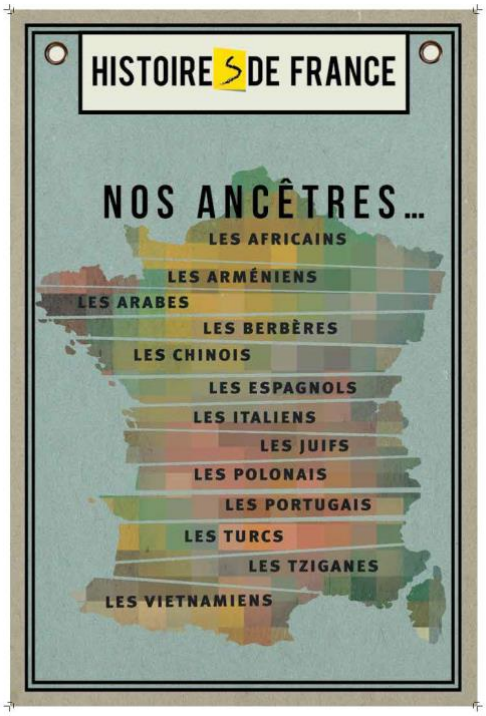

Figure 6

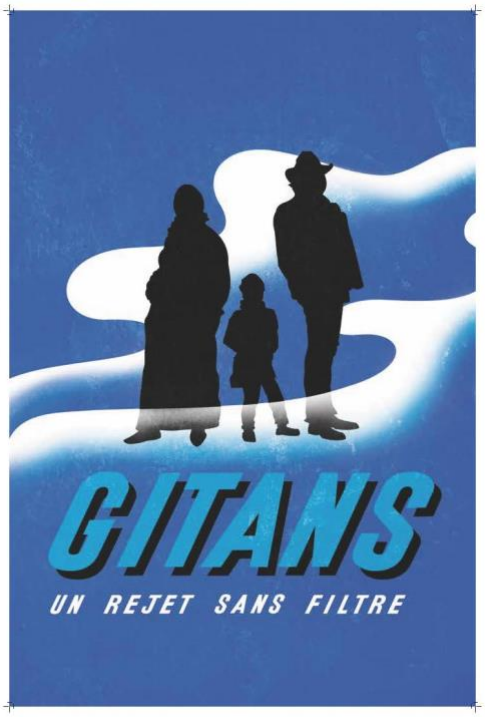

Figure 7

La métaphore de la figure 7 est également difficilement comprise, puisqu'elle fait référence à de très vieux paquets de cigarettes : des Gitanes, qui se fument sans filtre. Ici, nous expliquons que le terme gitan vient d'abord de l'Égypte ancien, puis du terme espagnol *gitanos*. L'artiste détourne donc le paquet de cigarettes pour dénoncer le racisme envers les gitans. Nous ajoutons à ce propos que la ville d'Aix-en-Provence fut condamnée à aménager un terrain pour eux. La figure 8 n'évoque rien aux élèves mais au lieu de l'interpréter et de leur expliquer, leur enseignante leur demande d'expliquer ce qu'ils voient à travers l'image. Une élève explique que c'est une femme, qui plus est, noire. Elle explique que c'est une représentation différente de l'image habituelle qui est associée à un personnage divin masculin et blanc et que l'on voit d'ailleurs une espèce d'auréole autour. L'image lui évoque à la fois un message qui dénonce le racisme et le sexisme. Elle y voit un message féministe en opposition avec l'image que l'on a de l'occident riche, sacré et du patriarcat. Les oiseaux rappellent la liberté. Nous complétons en expliquant que l'image est liée au mouvement américain « *Black Lives Matter* ». L'image rappelle également le mouvement de révolte sociale « *Black Panther* » par ailleurs, la femme qui est représentée semble être Angela Davis, qui était militante pour le *Black Panther Party*.

Figure 8

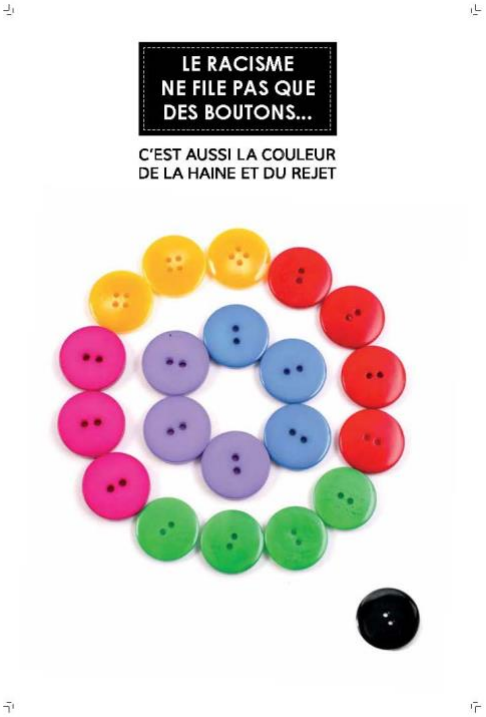

Figure 9

Ensuite, la première classe ne comprend pas la figure 9. Nous expliquons que c'est une image symbolique qui pourrait signifier que nous sommes tous différents mais nombreux dans nos différences. Le plus différent sera rejeté et plus enclin à la haine, car le rejet peut amener la destruction et entrainer de la violence dans la vie personnelle comme dans la vie professionnelle. Nous pouvons inconsciemment intégrer des images et des interprétations basées sur des préjugés mis en publicité, il devient alors difficile d'accepter ou de comprendre la différence. Au sein de la seconde classe, un élève voit cette image comme une métaphore avec les boutons de couture et les boutons qui seraient synonymes d'une maladie. Les boutons sont vus comme une contagion et la peur d'être contaminé par l'autre. La figure 10 « les statistiques sont formelles il y a de plus en plus d'étrangers dans le monde » éveille chez un élève de l'incompréhension. Il n'a pas l'impression que les individus se renferment sur leur identité. Nous leur demandons à tous s'ils se sont déjà sentis étrangers. Ils répondent que oui au sein d'une autre culture. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Nous leur demandons d'estimer en pourcentage combien il y a d'étrangers en France. Certains répondent 30 %, d'autres 2 %, 5 %, 10 %. Nous expliquons que nous sommes étonnées par leurs réponses, car dans la rue la réponse habituelle est de l'ordre de 30 %. Or, en réalité il y a 7,5 % d'étrangers en France. Un élève ajoute que pour lui, nous tendons vers une convergence des cultures et qu'il n'a pas conscience des conflits au niveau de la culture.

Figure 10

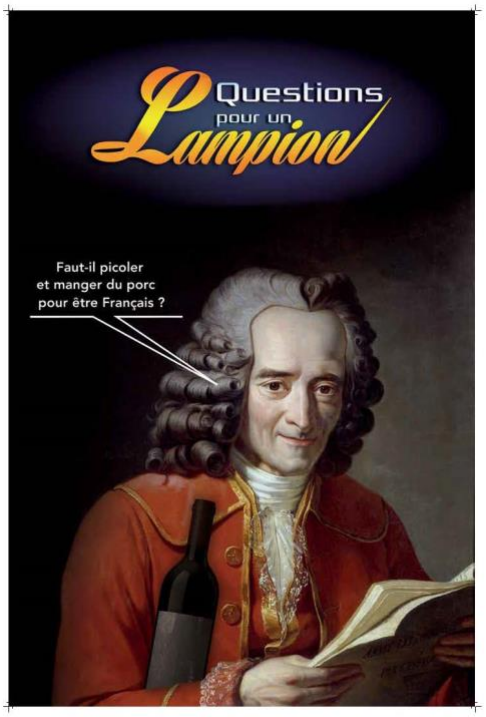

Figure 11

La figure 11, où l'on y voit Voltaire et son vin rouge est relativement parlante. Nous leur demandons si selon eux il faut boire du vin et manger du porc pour être Français. Non, car nous sommes tous libres de nos choix et de nos actes tant que nous ne portons pas atteinte à la dignité d'autrui et cela indépendamment du fait que nous avons des croyances religieuses ou non. Alors faut-il abandonner sa culture pour être Français ? La figure 12 complète les raisonnements précédents. Au sein d'une culture foisonnent de nombreuses cultures et cela commence par les mots. La plupart des langues du monde ont emprunté une étymologie étrangère mais pourtant ils ont tous été intégrés dans le dictionnaire : « mots dits arabes merci pour leur intégration » ; « maudits arabes merci pour leur intégration ».

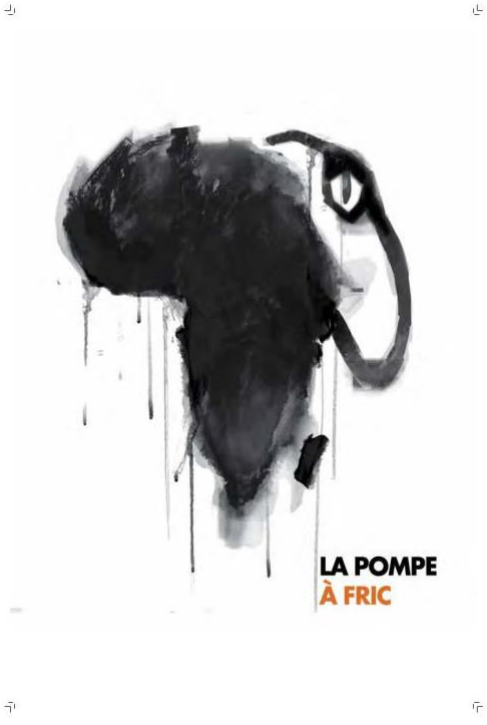

Figure 12

Figure 13

La figure 13 était difficilement compréhensible pour les élèves. Nous expliquons qu'elle représente les accords entre la France et l'Afrique qui sont plutôt favorables à la France, au niveau du gaz, de l'or, du pétrole, ainsi que la monnaie pour certains pays de l'Afrique subsaharienne depuis la colonisation. Nous faisons référence à l'affaire Elf, qui est représentée sur l'image par la pompe à essence. Les élèves comprennent bien que la figure 14 fait référence à la jungle de Calais. Nous expliquons qu'elle représente l'opposition entre l'hémicycle de l'Assemblée nationale où nos représentants politiques ont le devoir de se faire entendre quant à l'application des droits de l'Homme et la jungle de Calais. L'artiste semble également dénoncer la posture sauvage du comportement des hommes politiques, qui font parfois des bruits d'animaux au sein de l'Assemblée. En outre, alors que les droits de l'homme sont bafoués, des individus se voient condamnés car ils viennent en aide à autrui, dans les Alpes par exemple, où les migrants sont en danger, ou tout simplement en les logeant pour les aider à subvenir à leur besoin. L'association dénonce le « délit de solidarité ».

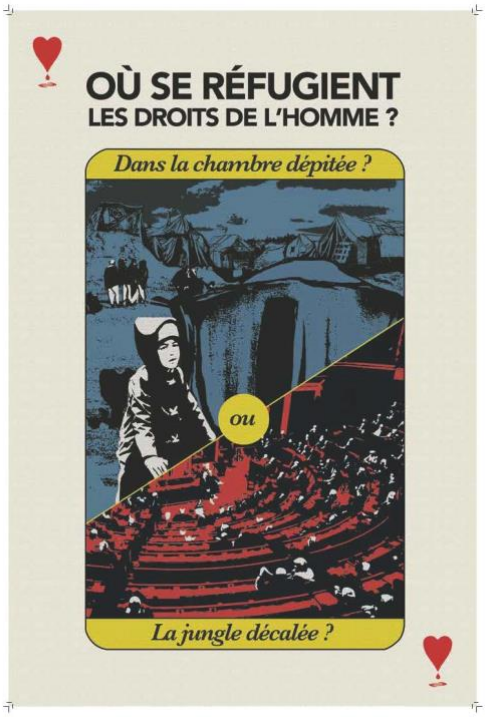

Figure 14

Figure 15

La figure 15 parle tout de suite aux élèves qui en donnent une interprétation. Ils déplorent le fait que le terme fraternité soit encore au masculin, car cela signifie « nous sommes tous frères ». Le terme est bancal, car ce principe de fraternité est bancal. Il est en rouge, comme à l'extérieur de la main de Fatma, car il est finalement extérieur au principe de liberté et d'égalité.

Cette intervention en milieu scolaire montre un intérêt probant de la part du jeune public sur les questions liées au racisme, à la discrimination et à la stigmatisation et de manière plus globale pour les enjeux de la cohabitation culturelle. L'écoute attentive, l'investissement et les questionnements des lycéens démontrent qu'ils se sentent concernés par ces questions. Par ailleurs, c'est un travail qui est déjà engagé au sein de l'enseignement du lycée international. En ce sens, les élèves ont exprimé leur incompréhension face au rejet de l'altérité. Selon eux, il semble normal que le monde dans lequel nous vivons s'ouvre de plus en plus à la cohabitation culturelle : les origines de nos ancêtres sont empreintes de mélanges culturels. Somme toute, l'art et l'artiste contribuent à la promotion de la cohabitation culturelle. « L'artiste est une figure de la pluralité en même temps que celle du possible médiateur vers et entre les altérités. Il a le pouvoir d'agir au cœur de la pluralité et participe de la pluralisation du monde » (Saillant, 2018 :

XIV). Au travers de son art Ali Guessoum révèle au monde « l'expérience dont témoignent les ruines ignorées par l'Histoire » (Jewsiewicki, 2018 : 167). Ainsi, l'Art permet de reconfigurer « les ruines du passé pour retrouver le contrôle du présent et pour donner au vivre-ensemble un avenir » (*ibidem*).

Chapitre VIII. Du vivre ensemble à la cohabitation culturelle ?

Dans ce chapitre, par ailleurs la dernière de ce travail recherche, il nous semble évident de poser la question de la transition suivante : du vivre ensemble à la cohabitation culturelle ? L'objectif est d'apporter un éclairage pertinent sur les questionnements posés au début de ce travail de recherche. Cela, en faisant l'étude des retombées scientifiques de ce dernier d'un point de vue théorique, méthodologique et empirique. Ainsi, nous nous sommes attachés à décrire le plus finement possible les faits observés, avec une certaine « neutralité axiologique[194] » (Le Breton, 2013). C'est-à-dire au sens de Le Breton, que nous nous inscrivons dans une démarche « d'engagement illimitant » qui s'inspire des travaux de Goffman, pour ériger cette expression : entrer sur son terrain d'enquête en ayant le regard et les pensées d'un chercheur tout en étant dans la peau d'un bénévole, soulève plusieurs enjeux et questionnements. En ce sens, Le Breton explique qu'un militant selon lui « c'est quelqu'un qui limite, un militant est un limitant ». Ainsi, l'auteur considère « la sociologie ou l'anthropologie, au contraire comme une manière d'illimiter le monde, c'est-à-dire de montrer la pluralité du monde, de montrer l'infinie complexité du monde, de montrer l'ambivalence, les ambiguïtés du monde[195] » (Le Breton, 2013). Il est donc primordial de montrer ce qui a pu être trouvé, démontré et d'indiquer de quelle manière ce présent travail de recherche peut être mis en perspective en liant l'ancrage théorique et la réalité empirique au sein de travaux en sciences de l'information et de la communication.

8.1. Les enjeux contemporains de la cohabitation culturelle

Nous avons, lors de notre ancrage théorique discuté des enjeux contemporains liés au « vivre ensemble » et à la « cohabitation culturelle ». Nous disions en outre que le fait d'étudier

[194] Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665
[195] Retranscription : Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665

les phénomènes migratoires était une tâche nécessaire pour comprendre le monde qui nous entoure et plus particulièrement notre rapport à l'Autre. Ceci, en raison du monde globalisé dans lequel nous vivons. Un monde où depuis la révolution numérique, les frontières s'effacent et deviennent inexistantes, sinon symboliques. La distance sociale n'a plus le même sens depuis la création du Smartphone, les réseaux sociaux numériques et la fibre optique. Ainsi, l'Autre n'est jamais loin, car s'il se situe à 1000 kilomètres de nous, il peut promptement se retrouver à moins d'un kilomètre, sur l'écran de notre tablette, sous notre nez, mais impalpable. En outre, dans le cadre de notre propos, il s'agit pour les bénévoles de communiquer et d'informer les publics autour d'enjeux qui relèvent d'une dimension internationale. Les enjeux pluriels soulevés par les Règlements Dublin auraient par ailleurs mis à mal les relations diplomatiques européennes. En ce sens, les bénévoles considèrent qu'il s'agit plutôt d'une « crise de la solidarité européenne » plutôt que d'une « crise migratoire ». Notre observation de terrain nous a également permis de constater la place importante qu'ont occupées les élections européennes de 2019 au sein de la Cimade. Partant, si la question de la circulation des informations médiatiques et numériques comme enjeu des rapports interactionnistes, des échanges humains et réels se pose – en supposant que soit opposé réalité et virtualité – il nous semble que les échanges humains interculturels vont également dans ce sens. Le « vivre ensemble » questionne les rapports sociaux interculturels, les relations humaines, il pourrait, selon les bénévoles, permettre une meilleure compréhension des différences qui peuvent exister entre les individus. Dans cette perspective, les bénévoles estiment que la possibilité de vivre ensemble en étant témoin d'une culture qui n'est pas la nôtre pourrait offrir une vision du monde nouvelle, apporter une richesse culturelle, ou au contraire une mise en retrait, face au choc de la différence, une non-acceptation de la culture et donc de la vision du monde de l'Autre. Pour illustrer, une bénévole nous raconte une de ces expériences. Lorsqu'elle travaillait en Afrique, un homme lui a un jour relaté pourquoi il avait 12 enfants. Il pensait selon elle, à tort ou à raison, que le fait d'avoir 12 enfants était impensable pour un européen et qu'il se devait de lui en expliquer la raison. Ainsi, elle apprit que sa première femme avait eu un enfant, mais qu'ensuite quelqu'un lui avait jeté un sort pour l'empêcher d'en avoir d'autres. Nous ne connaissons pas la suite de l'histoire, car la bénévole nous a tout de suite expliqué que sa surprise n'était pas liée au fait qu'on venait de lui raconter avoir été victime d'un sort, mais à l'acceptation de cette différence culturelle et de ce phénomène, qui semblait ordinaire et tout à fait plausible pour ses collègues de travail. Elle évoque ainsi ses origines où les phénomènes paranormaux et magiques ne semblent pas s'inscrire dans la culture : « e*n tout cas, son explication pourquoi il avait 12*

enfants culturellement c'était tellement loin de mon petit presbytérien de Pennsylvanie que ça me faisait beaucoup de bien et je trouve que... Je pense que ça ne peut faire que du bien aux autres aussi de voir que les différences c'est magnifique, d'être différent. Pourquoi pas on peut pas être tous pareils, c'est ennuyant d'être tous pareils. Voilà. voilà, la culture. (rires)[196] ». Pour d'autres bénévoles, le vivre ensemble serait rattaché à des considérants politiques ; c'est-à-dire que le vivre ensemble engagerait la solidarité citoyenne et la nécessité de promouvoir le droit des personnes étrangères. Ainsi, « exercer la citoyenneté, c'est prendre part à l'ensemble de l'organisation de la vie sociale et pas seulement mettre un bulletin de vote dans l'urne les jours de scrutin. Rappelons que les étrangers en France jouissent en principe de tous les « droits de l'homme » – au même titre que les nationaux – donc de la liberté d'expression mais aussi de la liberté d'association » ((Callu, 1992) (Becker, Outsiders: Études de sociologie de la déviance, 2020) (Mattelart, 2008), 1992 : 51). Dans cette perspective, la non-reconnaissance des droits des personnes migrantes ou de leur liberté d'expression, pourrait être vécue comme une violence systémique et symbolique en lien, avec le phénomène de stigmatisation : *c'est-à-dire faire en sorte que les étrangers ne soient pas des... D'abord que, qu'ils soient pas stigmatisés, qu'ils soient pas discriminés, socialement économiquement, administrativement qu'ils ne soient pas, qu'ils ne vivent pas pour un grand nombre d'entre eux dans du non-droit, donc dans de la précarité administrative, qui ne fassent pas l'objet de mesures d'exclusion, de stigmatisation, de préjugés voire de violences, les contrôles au faciès*[197] ». En ce sens, « le stigmate est aussi une opposition de statuts, c'est-à-dire, c'est la stigmatisation *a priori* d'un individu, parce qu'il possède un attribut, qui le met d'emblée sous le jugement »[198]. Partant, il nous faut nous intéresser au concept de retournement du stigmate dont la paternité revient « au sociologue français Louis Gruel (1947-2009), *via*, sans doute, l'influence de Pierre Bourdieu (1930-2002) » Mercier, 2021). Le retournement du stigmate « désigne la manière dont réagissent des personnes, et surtout des groupes, qui sont stigmatisés par la société, c'est-à-dire dévalorisés à cause de certaines propriétés objectives qu'ils possèdent (couleur de peau, handicap physique, identités sociales, toute forme de déviance par rapport à une norme dominante) et qui sont exposées de façon négative et souvent stéréotypée » (Mercier, 2021). Pour illustrer, l'auteur prend l'exemple d'Aimé Césaire « qui reprend le terme raciste et infâmant de « nègre » pour le retourner et en faire le moteur du refus de la honte de soi héritée du colonialisme (Césaire,

[196] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[197] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[198] Retranscription : Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665

1939) » (Mercier, 2021). Ce concept s'inscrit « dans un ensemble de travaux sociologiques plus larges, le courant dit interactionniste de l'école de Chicago (Rampon, 2015) et de la théorie de l'étiquetage (« *labeling theory* ») promue par le sociologue américain Howard S. Becker (1963) dans son célèbre ouvrage sur les « outsiders » (Mercier, 2021). Néanmoins, lors d'une nouvelle édition en 1973 de l'ouvrage *Outsiders* de Becker paru originellement en 1963 aux États-Unis, ce dernier explique qu'il n'a jamais avalisé l'utilisation du terme théorie – en abordant la théorie de l'étiquetage – considérant que ce n'était pas une théorie qu'il avait émise alors, « du moins au sens de théories complétement systématiques, ce qu'on leur reproche aujourd'hui de *ne pas être* » (Becker, 1973 : 201). Le sociologue préfère alors renommer ses recherches : « théories interactionnistes de la déviance » (Becker, 1973 : 205). Ainsi, les personnes migrantes sont stigmatisées et considérées comme déviantes, ce que nous avons pu voir au sein de notre ancrage historique et sociologique, ainsi qu'au cours de notre analyse de terrain. Le fait qu'un individu soit étiqueté comme déviant implique pour lui des difficultés dans la poursuite des « activités ordinaires de sa vie quotidienne » ce qui pourrait l'inciter à des « *actions anormales* » (Becker, 1973 : 203). *De facto*, « on se représente généralement les actes déviants comme motivés. On croit que la personne qui commet un acte déviant, même pour la première fois (et peut-être spécialement quand c'est la première fois), le fait intentionnellement » (Becker, 2020 : 48) alors que « l'intention peut ne pas être entièrement consciente » (*ibidem*). Pour autant l'auteur ajoute qu'il peut « y avoir une force motivante à l'arrière-plan. Avant d'en venir aux cas de non-conformité intentionnelle, il faut d'abord souligner que les actes non conformes sont souvent commis par des individus qui n'ont pas l'intention d'agir en ce sens ; il est clair qu'il faut une explication spéciale pour de tels cas » (*ibidem*). Plusieurs théories ont émergé afin d'ériger une analyse des actes de déviance intentionnelle, portant le plus couramment sur ce qui pousse les individus à adopter des comportements déviants : « cette interrogation présuppose que la différence fondamentale entre les déviants et les non-déviants réside dans la nature de leurs motivations » (Becker, 2020 : 49). Dans cette perspective Becker explique que :

> « Les théories psychologiques trouvent la cause des motivations et des actes déviants dans l'expérience individuelle précoce, qui engendre des besoins inconscients que l'individu doit satisfaire pour maintenir son équilibre. Les théories sociologiques cherchent dans la société des sources de tension socialement structurées : ceux qui occupent des positions sociales soumises à des exigences contradictoires sont tentés

> de résoudre ce problème par des moyens illégitimes. (La théorie bien connue de Merton sur l'anomie relève de cette catégorie)[199] » (Becker, 2020 : 49).

Il nous faut souligner toutefois que « d'autres sociologues ont cherché à compléter cette vision d'une spirale négative en insistant sur la capacité de résistance des dévalorisés, des stigmatisés » (Mercier, 2021). Pour exemple Touraine en 1973 dans sa théorisation des mouvements sociaux lorsqu'il « insiste sur la nécessité – pour qu'un mouvement de contestation existe – d'une conscience de la domination exercée par des adversaires dominants sur les membres du groupe, voire sur la société dans son ensemble » (Mercier, 2021) ou encore Bourdieu qui « reprend à son compte l'héritage de H. S. Becker mais ajoute une dimension plus positive et active pour les dominés » (Mercier, 2021). Ainsi :

> « Lorsque les dominés dans les rapports de force symboliques entrent dans la lutte à l'état isolé, ils n'ont pas d'autre choix que l'acceptation (résignée ou provocante, soumise ou révoltée) de la définition dominante de leur identité ou la recherche de l'assimilation qui suppose un travail visant à faire disparaître tous les signes propres à rappeler le stigmate et à proposer, par des stratégies de dissimulation ou de bluff, l'image de soi la moins éloignée possible de l'identité légitime » (Bourdieu, 1980a : 69, cité par Mercier, 2021).

De son côté, Becker expliquait « le rôle important que joue l'idée de pouvoir dans les théories interactionnistes de la déviance (Horowitz et Liebowitz, 1968) » (Becker, 1973 : 212). En ce sens, lorsqu'une « des parties en cause dans la relation possède un pouvoir disproportionné par rapport à l'autre : elle peut alors imposer sa volonté malgré l'opposition des autres, tout en souhaitant maintenir une apparence de justice et de rationalité » (*ibidem*). Ainsi, Bourdieu explique qu'une alternative stratégique est possible dont l'objectif n'est pas d'effacer les traits stigmatisés mais de « renverser la table des valeurs qui les constitue comme stigmates, à imposer, sinon de nouveaux principes de di-vision, du moins une inversion des signes attribués aux classes produites selon les principes anciens » (*ibid.*). Il s'agit donc « d'une conquête d'autonomie sociale pour acquérir le pouvoir de se définir comme groupe *conformément à ses propres intérêts* » (Mercier, 2021). Ainsi, « cette stratégie de résistance

[199] Voir également: "Explanations of consistent behavior are sometimes imported from psychology or psychoanalysis. They refer consistency of behavior to a stable structure of personal needs. They predicate that individuals have stable needs and consistently act so as to maximize the possibility of satisfying them. This kind of scheme is widely used in sociology, either alone or in eclectic combination. But the explanation of behavior by reference to needs not directly observable and, indeed, often inferred from the presence of the behavior they are supposed to explain often causes sociologists to feel queasy about employing it" (Becker, 1960: 34).

repose sur une inversion des choses : « la révolution symbolique contre la domination symbolique et les effets d'intimidation qu'elle exerce a pour enjeu non la conquête ou la reconquête d'une identité, mais la réappropriation collective de ce pouvoir sur les principes de construction et d'évaluation de sa propre identité que le dominé abdique au profit du dominant aussi longtemps qu'il accepte le choix d'être nié ou de se renier pour se faire reconnaître » (*ibid.*) » (Mercier, 2021). Partant, Bourdieu sans explicitement employer l'expression définit la notion de retournement du stigmate de la manière suivante : « le stigmate produit la révolte contre le stigmate, qui commence par la revendication publique du stigmate, ainsi constitué en emblème – selon le paradigme « *black is beautiful* » et qui s'achève dans l'institutionnalisation du groupe produit par les effets économiques et sociaux de la stigmatisation » (*ibid.* : 69-70) » (Mercier, 2021). Mercier explique ensuite que c'est un concept que l'on peut retrouver dans les espaces militants. Par ailleurs, nous avons pu au cours de ce travail de recherche faire le constat suivant : « nos sociétés contemporaines caractérisées par un allongement moyen du niveau des études, des militants sont de plus en plus en mesure de « se réapproprier les acquis des sciences sociales » (Ollitrault, 1996 : 141) et donc des concepts, au point qu'on peut faire une « étude des carrières militantes des références théoriques » (Belorgey *et al.*, 2011 : 23) » (Mercier, 2021). En ce sens, un bénévole explique que : « *donc le vivre ensemble, c'est combattre tout ça, c'est permettre à tous ces gens quels qu'ils soient, quelle que soit leur origine, leur situation, de pouvoir vivre tranquillement, tout simplement tranquillement, comme ils le souhaitent en France avec les autres, avec le reste de la population tout simplement*[200] ». Ainsi, si « nous sommes des créatures de sens, c'est-à-dire que nous n'existons qu'à travers le regard des autres[201] », chaque individu dans ces conditions, pourrait faire face à une « violence symbolique en quelque sorte, une violence du sens[202] ». Le vivre ensemble et les questionnements afférents à cette notion devraient selon les bénévoles, être pensés pour combattre les violences symboliques et les violences de sens, liées à la stigmatisation. Dans cette perspective, Laplanche-Servigne explique que les groupes militants au cœur de ses travaux « construisent un statut de "victime racisée" pour devenir des victimes politiquement pertinentes et se constituer comme sujets politiques » (Soline Laplanche-Servigne, 2014 : 146, cité par Mercier, 2021). Notons les débats qui ont récemment émergé dans les espaces publics médiatiques et politiques concernant le « projet de loi contre les séparatismes » renommé ensuite : « projet de

[200] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[201] Retranscription : Entretien avec David Le Breton à Strasbourg en 2013. En ligne, consulté le 11 février 2021 : https://vimeo.com/195840665
[202] *Ibidem*

loi confortant les principes de la République ». Par ailleurs, certains bénévoles se posent des questions quant au port du voile : « *et puis expérience culturelle ben, c'est sûr qu'il y en a qui sont toujours venus un, leur foulard par exemple, et qui avait un tel sourire, on voyait plus le foulard, même si on se demandait pourquoi elle gardait le foulard quand on était en France, mais (rires) peu importe, elle avait quelque chose d'humain qu'on avait en commun*[203] ». Ce discours peut sembler étonnant car il rejoint certaines idéologies d'extrême-droite en lien avec cette perception qu'il faut au regard de cette loi, « combattre l'ennemi[204] » l'islamisme. L'image illustrant l'article est par ailleurs une femme voilée. Une autre bénévole explique qu'il faudrait faire « *cet effort de travailler pour comprendre les codes de l'autre, aussi les codes culturels de l'autre, et de lui faire comprendre nos codes culturels, que ce soit en termes de vêtements avec le djihad*[205] ». Dans cette perspective, elle explique que *:* « *ça c'est toujours un sujet, comment pouvons-nous avec notre culture et nous les femmes avec notre grand désir de vivre complètement librement, comment est-ce que nous pouvons leur transmettre ce que nous en pensons, de cette façon de cacher le visage, et leur permettre à eux de nous expliquer dans la mesure du possible ce que ça signifie pour eux, pour que nous puissions le comprendre*[206] ». D'autres bénévoles pensent que le « vivre ensemble » est un fourre-tout, un vocable déplaisant qui n'aurait plus aucun sens, ou qui pourrait être mal compris ou mal interprété. Pour illustrer, une bénévole nous explique ceci : « *tolérer ou accepter de vivre ensemble, c'est que même quand il y a des trucs qui te font profondément chier, bah faut aussi un peu prendre sur toi et avoir conscience que les droits et les libertés c'est pas un jeu à somme nulle et qu'il faut accepter que les gens aient le plus de droits, en étant conscient que ça va pas m'en retirer et ça je pense que ça va au-delà du vivre ensemble* ». Ainsi, selon la même bénévole, la formule vivre ensemble pourrait signifier « *qu'il y a une sorte d'illusion que tout va bien se passer et que ça va être facile et que c'est un terme qui est un peu... Un peu léger et que oui il y a des choses qui vont aller peut-être contre mes valeurs et contre mes convictions, mais ma responsabilité dans un monde de tolérance c'est de l'accepter*[207]». Ainsi, pour plusieurs bénévoles il faudrait sortir de cette illusion que le fait de vivre ensemble ne serait que bénéfique. Pour rendre compte de cette notion, il faudrait être conscient des difficultés liées à son interprétation. En outre, les bénévoles aimeraient que les problématiques liées aux privilèges soient abordées : « *parce*

[203] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[204] Propos recueillis au sein d'une tribune de Nicolas Meizonnet député RN : « Projet de loi contre le séparatisme : en marche vers la soumission à l'islamisme ». En ligne, consulté le 22 janvier 2021 : https://www.valeursactuelles.com/politique/projet-de-loi-contre-le-separatisme-en-marche-vers-la-soumission-lislamisme-127780
[205] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[206] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[207] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

qu'en fait, vivre ensemble, fin pour moi, il y a une vision très naïve, vivre ensemble le riche qui reste riche, le pauvre qui reste pauvre, en fait aucun intérêt pour moi ! Aucun intérêt. Si on ne questionne pas et si on déconstruit pas, la question des privilèges collectifs et individuels…[208] ». Ce faisant, nous examinons la manière dont est perçue la « cohabitation culturelle » du point de vue des acteurs associatifs de la Cimade. En premier lieu, nous avions abordé les difficultés émanant du caractère polysémique du terme « culture » (*supra*, 2.4) ce qu'évoque également un des bénévoles dans son discours. Ce dernier nous explique qu'il faudrait en premier lieu s'intéresser à l'évolution de la signification du vocable et de manière inhérente, aux enjeux liés au champ de la culture. En ce sens, il explique qu'avant d'aborder la question de la cohabitation culturelle, il est important de définir la culture. La notion pourrait selon lui, engendrer des difficultés de compréhension, car elle pourrait évoluer en fonction des époques. Dans la nôtre, la notion pourrait selon lui, engendrer de fausses interprétations et signifier « *cohabitation avec l'islam*[209] ». Ainsi, certains bénévoles considèrent qu'il est contre-productif de faire cette entrée par la culture et donc la mise en évidence des différences culturelles. Il faudrait selon eux, se concentrer plutôt, sur les convergences et les points communs. En outre, nous avons vu au travers de l'étude anthropologique d'Edward T. Hall que la proxémie pouvait devenir un danger pour le bien-être des individus. Les membres de la Cimade avaient pris l'initiative de créer un groupe éphémère nommé « étranges étrangers ». L'idée de créer ce groupe est surtout venue des bénévoles ayant vécus la cohabitation culturelle au niveau microsociologique, car la proxémie aurait été difficile, les menant à un étiolement psychologique : « *je pense que ceux qui hébergent, c'est plus difficile, plus compliqué, enfin y'a beaucoup plus de choses à dire, ils ont vraiment beaucoup plus de choses à dire sur le vivre ensemble, ils vivent ensemble. Donc, ils ont monté ce groupe parce qu'à un moment donné je crois qu'ils ont été un petit peu, en épuisement psychologique sur justement, le vivre ensemble et pour essayer d'y voir plus clair*[210] ». Ainsi, il semblait nécessaire de créer un groupe pour que les bénévoles puissent échanger et s'exprimer sur la question. Nonobstant, d'autres bénévoles ayant expérimentés la « cohabitation culturelle » au sens littéral du terme, ont eu une implication très forte dans la vie des personnes étrangères qu'elles ont accueillies, jusqu'à développer une réelle amitié qui perdure dans le temps. Cette expérience de la cohabitation culturelle aurait par ailleurs permis à certains d'entre eux de questionner leur entourage sur une nouvelle perception de l'altérité : « *quand j'ai amené un immigré ou deux à la maison, ça a*

[208] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[209] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[210] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

ouvert les yeux de ma famille, d'une façon fantastique, ils ont fait les connaissances et ils ont dit, mais qu'est-ce qu'il est adorable cet Amadou, ils sont tous fous amoureux de mon Amadou, maintenant. Il faut connaître les gens, c'est tout et ça suffit, il faut les connaître pour savoir qu'ils sont comme nous, ils sont pareils que nous je vais pleurer alors j'arrête (rires et pleurs)[211]». Pour d'autres, l'intérêt pour les interactions culturelles et *a fortiori* la cohabitation culturelle, pourrait être lié aux bagages historiques et familiales des interviewés. Dans cette perspective, une bénévole nous explique qu'elle se sent proche des personnes étrangères, car c'est inscrit dans son histoire familiale, et que c'est d'abord pour cette raison qu'elle s'est tournée vers les problématiques entourant l'interculturalité, se sentant marquée par son passé. Ainsi, pour certains bénévoles, la cohabitation culturelle serait intéressante, car elle illustrerait cette idée que chacun conserverait son espace, sa dimension cachée, sans être profondément écrasé par la présence de l'Autre : « *oui j'aime bien cette idée de cohabitation culturelle… Parce qu'il y a un truc de... On est quand même dans, fin chacun est à son endroit (rires)... Mais en même temps, il va y avoir des zones de... J'ai l'image d'immeubles là (rires), il peut y avoir des espaces communs et il faut les investir aussi et qu'on doit oui, faire de la place à la culture de l'autre et que ça ne va pas empiéter sur mon appartement (rires). Cette image est absurde (rires). Non si j'aime bien la cohabitation culturelle (rires*[212]*)* ». En ce sens :

> « Les habitants d'un même immeuble vivent à quelques centimètres les uns des autres, une simple cloison les sépare, ils se partagent les mêmes espaces répétés le long des étages, ils font les mêmes gestes en même temps, ouvrir le robinet, tirer la chasse d'eau, allumer la lumière, mettre la table, quelques dizaines d'existences simultanées qui se répètent d'étage en étage, et d'immeuble en immeuble, et de rue en rue. » (Perec, 1978 : 19, cité par Sirna, 2004 : 120).

Pour d'autres bénévoles, la cohabitation culturelle devrait signifier que tous les individus sont égaux devant la loi, sans distinction du lieu de naissance ou de la couleur de peau. Cela pourrait également signifier que la liberté de circulation devrait être appliquée à tout le monde de la même manière. Toutefois, les enjeux contemporains liés à la crise sanitaire, questionnent fortement la possibilité de circuler librement, et soulèvent des questions nouvelles. En effet, lorsque certains pays européens ont décidé de fermer les frontières dans le but de freiner la pandémie, beaucoup de débats ont émergé au sein des espaces publics politiques et

[211] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[212] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

médiatiques, quant à l'atteinte des libertés des individus, ainsi qu'au regard des valeurs de l'Europe. En outre, en lien avec la crise sanitaire, s'est posée la question des « sans-papiers » : *« c'est-à-dire que il y a quelques années la question des sans-papiers était très prégnante, elle avait un peu disparu des radars à la Cimade, là avec la situation sanitaire actuelle et ce que ça a impliqué, ça redevient une priorité, ça me paraît important d'être comme ça sur les sujets au moment où ils se présentent, même si évidemment que la question des sans-papiers a toujours été importante*[213] ».

Ainsi, la question de la cohabitation culturelle est mouvante. L'expérience vécue au sein de l'association est une manière de s'ouvrir à cette question, en s'interrogeant sur le sens que l'on peut donner à son existence, lorsque que l'on cohabite au sein d'un même espace public interculturel. Cette appréhension du vivre ensemble peut rester absconse, même si elle est voulue et recherchée. Ceci, est un indicateur de la complexité des interactions sociales interculturelles. Céans, nous sommes à nouveau dans l'idée que les relations interculturelles pourraient mener à une quête de sens, dans une démarche ontologique. Ainsi, s'il y a une volonté d'aller vers la cohabitation culturelle qui se reflète d'une part par le fait d'être un bénévole engagé au sein de plusieurs associations actives pour le droit et la défense des personnes migrantes, certains bénévoles considèrent que ce n'est ni naturel ni spontané pouvant dès lors, entraîner des bouleversements dans les pratiques et habitudes de la vie quotidienne.

8.2. De l'éthique religieuse à l'activité politique : « la politisation du religieux »

Nous avons vu lors de la contextualisation historique et politique de la Cimade la place qu'occupe la foi chrétienne aux origines de l'association. Notre étude a montré, malgré une observation empirique du discours des bénévoles revendiquant une association s'inscrivant dans la laïcité, qu'elle est restée sous quelques aspects liée à son historique religieux. Ainsi, cette volonté présente de s'intéresser à l'Autre somme toute à l'altérité, pourrait être liée aux convictions religieuses : « *pour le coup c'est très protestant, c'est-à-dire que derrière en fait, derrière la question de l'altérité il y a aussi la question de Dieu, c'est-à-dire un espèce de mystère, ou l'Autre n'est pas moi, ne me ressemble pas, mais c'est même pas qu'une question de ne me ressemble pas ou d'être différent mais c'est la vraiment, altérité, c'est l'Alter quoi, il est*

[213] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

complètement autre, il m'échappe et à ce titre-là, il a une place fondamentale dans la société[214] ». Alors que notre terrain d'enquête opère au sein d'un temple protestant, l'analyse des entretiens compréhensifs nous a révélé qu'il existait des échanges informationnels et sans nul doute un lien informel, discret, mais somme toute étroit entre certains acteurs de la Cimade et le Conseil presbytéral : « *toute la communauté protestante à Aix est très au courant de tout ce qui se passe [...] et je rends donc régulièrement compte au Conseil presbytéral de ce qui se fait à la Cimade*[215] ». Pourtant, certains bénévoles ne semblaient pas savoir après avoir exercé quelques temps au sein de l'association, qu'elle était historiquement d'obédience religieuse. Ainsi, plusieurs questions se posent en ce lieu, : « qu'est-ce qu'une société est prête encore à accepter de la culture léguée, et renouvelée (de l'autre, ou de la sienne propre) ? Qu'est-ce qui lui paraît étrange ? Qu'est-ce qu'une « spiritualité », sinon une élaboration discursive et culturelle intériorisée et subjectivée ; qu'est-ce qu'une croyance, quand la religion n'en prescrit pas toujours ; qu'est-ce qu'une loi (« religieuse ») ? » (Douyère, Antoine, 2018). La religion est-elle à distinguer de la politique depuis les « révolutions culturelles » et la séparation de l'Église et de l'État ? Faut-il séparer la religion de la politique ? Ces notions sont-elles indubitablement liées ? Ces questionnements ont déjà fait l'objet d'une attention particulière : « la sociologie de Max Weber aborde la religion et la politique comme des « sphères de valeur » ou des « ordres de vie » distincts » (Tyrell, 2013 : 1). En revanche chez Durkheim « le complexe religion-politique est unifié par le biais de la notion de société, il forme une unité dans laquelle la société (la collectivité) et la morale, le religieux et le politique sont unis sur un mode d'*indifférenciation* » (Tyrell, 2013 : 3). Weber oppose « l'éthique religieuse universaliste de la fraternité et la fraternité « patriotique de la double morale », qui est (aussi) une composante des États nationaux modernes » (Tyrell, 2013 : 3). Pour autant, la conception de Weber comporte nombre de limites, lorsque l'on sait que l'auteur s'est refusé d'appréhender une définition de la religion, alors qu'il accordait dans le même temps une place d'importance au vocabulaire « purement religieux » (*ibidem*). En ce sens : « le cas de la domination charismatique en est à lui seul une illustration : le caractère religieux ou même « religioïde », qui est spécifique au charisme en tant que tel, se manifeste notamment par le fait que celui-ci est décrit et défini dans une sémantique empruntée pour une large part au champ religieux » (Tyrell, 2013 : 5). À cet égard, « dans la sphère du politique, Weber attachait une grande importance, on le sait, à la figure du « chef charismatique » (*ibidem*). Dans cette perspective,

[214] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[215] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.

Weber évoquait : « la notion de « principe de droit divin ». Une composante de sacré hérocratique est donc toujours attachée au pouvoir politique « temporel » lui-même, comme sa qualité propre » (Tyrell, 2013 : 6). Durkheim qui aborde la « conscience collective » a de son côté un point de vue opposé à celui de Weber « où il a pour objectif de réunir sous un unique chapeau la société et l'État, la nation et les sentiments collectifs, la religion et les contraintes normatives » (Tyrell, 2013 : 9). Ainsi, « le collectif de l'Église, au sens de Durkheim, peut être un collectif ethnico-politique délimité, mais il peut aussi dépasser les frontières nationales ou encore désigner un collectif partiel à l'intérieur de ces frontières. Ce qui compte, c'est l'existence d'une « communauté morale » en tant que telle, et la conscience qu'elle a d'elle-même » (*ibidem*). Ces questionnements nous mènent vers d'autres, plus récents : « les deux pères fondateurs qui furent les premiers à épouser des causes qu'eux-mêmes appelaient « humanitaires » – lord Wilberforce, l'abolitionniste, et Henri Dunant, le fondateur du CICR – étaient motivés par leurs croyances chrétiennes ; leurs entreprises étaient-elles, en revanche, religieuses à proprement parler ? » (Furniss, Meier, 2012 : 19). Par ailleurs, nous pourrions aussi nous demander « quels sont les éléments […] ayant « permis que mère Teresa soit choisie comme le symbole moderne de l'engagement humanitaire et de la solidarité, à une époque où la religion institutionnalisée est loin de jouir du crédit qu'elle avait autrefois » (Perrot *et al.* 1992 : 166) ? » (Furniss, Meier, 2012 : 22). Dans la même ligne, se pose la question du discours religieux dans les médias, en ce sens que « ce qui les unit pourtant, c'est la fonction de médiation avec le monde, que l'un et l'autre entendent exercer : ils ont en commun le déploiement d'un langage et de formes sémiotiques qui se pensent convaincantes, une relation à l'altérité, le désir de transmettre, le souci sinon de faire loi, du moins d'informer, et, peut-être, de distraire ». De cette manière, « chacun conduit au monde selon lui réel » (Douyère, Antoine, 2018). Les auteurs expliquent alors qu'il pourrait y avoir « un entrelacs ou un chiasme des religions et des médias : chacun pouvant se passer de l'autre, mais ne le faisant pas tout à fait. Une question de contrôle communicationnel ou de pouvoir, sans doute, d'espace libre de croyance et de pensée […] » (Douyère, Antoine, 2018). Ainsi, Camille-Delahaye comparait tout naturellement la parole politique et la parole religieuse : « à l'origine rigoureusement contrôlés par le pouvoir étatique, les grands médias [...] s'affichaient dès lors, [...] comme les serviteurs obséquieux d'une caste politique dirigeante bienheureuse de trouver, auprès d'eux, de précieux relais de communication à des paroles d'évangile » (Camille-Delahaye, 2016 : 354). En outre, de même que la sœur Emmanuelle et l'abbé Pierre, ces figures religieuses engagées dans l'humanitaire, se retrouvent « à la charnière de […] deux espaces sociaux » : les cercles

ecclésiastiques et laïcs (Furniss, Meier, 2012 : 22). Il devient alors moins étonnant de percevoir la Cimade de la même manière. Membre de la Fédération protestante de France et liée à d'autres institutions religieuses, elle est une association laïque qui apparait au sein de discours religieux. Par ailleurs, il nous faut spécifier que les études menées – « que ce soit d'un point de vue théorique ou sociologique » – (Furniss, Meier, 2012 : 24) sur un possible lien entre l'humanitaire et la religion, ont montré que le développement de l'aide humanitaire était de nature religieuse (*ibidem*). Dans cette perspective, « généalogiquement, l'*ethos* dont procède l'humanitaire « trouve sa source dans le monde chrétien – aussi bien pour ce qui est de la sacralisation de la vie que pour ce qui concerne la valorisation de la souffrance […] l'ultime victoire du religieux serait dans sa permanence au cœur de nos valeurs laïques et démocratiques – dans la valeur accordée à la vie et le sens donné à la souffrance » (Fassin 2010 : 321) » (Furniss, Meier, 2012 : 24). Notons en outre, le « phénomène vocationnel dans lequel le travail « solidaire » a une valeur presque mystique fondée sur la valorisation du renoncement et du sacrifice, c'est-à-dire non seulement l'expérience sur le terrain de la pauvreté et de la misère des autres, mais également un certain renoncement de la part de l'humanitaire lui-même. La remise en cause des actions humanitaires est devenue quasi impossible » (*ibidem*). L'opposition entre laïcité et religion n'est plus vraie dès lors qu'il existe aujourd'hui une cohabitation culturelle spirituelle alors que « les sociétés occidentales se posent la question de la permanence ou de la résurgence du religieux, voire de son occultation excessive, et le revalorisent comme motif d'action » (Douyère, Antoine, 2018), révélant un aspect sociologique de « la prégnance sociale et de la permanence symbolique du phénomène « religieux » dans la société dite « moderne » et prétendument agnostique/laïcisée » (Furniss, Meier, 2012 : 24). Somme toute, se pose la question du lien entre le religieux et le politique en particulier lorsqu'il peut exister « des tensions politiques concernant l'affiliation chrétienne de ces organisations, souvent financées par l'Europe et les États-Unis, et soupçonnées de vouloir introduire des valeurs dites occidentales » (Furniss, Meier, 2012 : 28). Pour exemple, « le HCR se protège en essayant de faire en sorte que le caractère religieux de ses partenaires ne transparaisse pas, alors que les organisations elles-mêmes se réclament d'une éthique chrétienne de l'accueil, d'une morale universelle, d'un engagement avant tout social visant à combler les besoins matériels des migrants » (*ibidem*). Il nous faut par ailleurs préciser qu'il est possible de distinguer les ONG laïques des ONG confessionnelles en nous appuyant sur le choix stratégique de la Cimade dans son approche par les droits des personnes migrantes, refugiées et exilées. Dans cette perspective « les ONG non confessionnelles agissent plutôt par un soutien juridique et une sensibilisation

à l'accès aux droits, insistant davantage sur le « *empowerment* » que sur l'assistanat » (Furniss, Meier, 2012 : 29). Alors que « les ONG confessionnelles étudiées par J. Picard et A. Étienne préconisent cette seconde approche visant davantage à alléger les souffrances et donc, plus « humanitaire » (Furniss, Meier, 2012 : 28). S'il est possible de les distinguer, la confusion devient probable dès lors que se forme la toile associative et qu'elles travaillent en commun. Partant, il nous faut creuser ce lien entre religion et politique. Pour ce faire, nous nous tournons vers « la France des années 1980 *dans un double contexte de dépolitisation et d'irréligion croissantes* » (Brodiez-Dolino, 2018 : 213). Ainsi :

> « Cette recomposition, qui n'est donc qu'une semi-déprise des rapports au religieux et au politique, que nous avons déjà pu montrer pour le Secours populaire (matrice communiste) ou Emmaüs (matrice catholique), vaut également de façon archétypique pour la Cimade, de matrice protestante. Si la prégnance des idéologies religieuses reste évidente pour le monde anglo-saxon, le cas français, pays de la Révolution, de la sécularisation et de la loi de Séparation, où la neutralisation de l'humanitaire peut paraitre la plus évidente, montre bien qu'il n'en est, en fait, rien » (Brodiez-Dolino, 2018 : 214).

Dans les années 1970 la Cimade revendique une « identité mixte qui s'incarne à merveille dans un terme condensant protestantisme et parole politique, […] « protestataire » – cette « protestation » apparaissant non comme une similitude étymologique fortuite, mais comme véritablement identitaire » (Brodiez-Dolino, 2018 : 213). Cette identité mixte laisse émerger la figure de la politisation du religieux mêlant « de façon plus assumée parole politique et matrice confessionnelle » (*ibidem*). Ainsi, « la *politisation du religieux* – à ne pas confondre avec la sacralisation du politique – est un phénomène contemporain universel, planétaire, multiforme, qui traverse les confessions, les nationalités, et les options politiques » (Löwy, 2016 : 194). En outre, le discours du pasteur théologien Casalis dans un rapport d'activité datant de 1970 témoigne « de l'état d'esprit d'alors, celui d'une fusion entre lectures politiques et théologiques du développement : « placer la perspective du développement dans la perspective de la libération, c'est la situer dans sa véritable dimension d'une libération qui est à la fois politique, économique, culturelle, mais en même temps biblique et évangélique » (Brodiez-Dolino, 2018 : 218). Ainsi, cette fusion entre les aspects politiques et théologiques marque une rencontre entre le christianisme et le marxisme.

> « [Il faut] prendre en tant qu'hommes nos responsabilités dans l'histoire. C'est ainsi que l'annonce de l'Évangile de la justice ne peut ignorer aujourd'hui cette réalité qui traverse le monde et qui s'appelle la lutte des classes. C'est ainsi que l'annonce du Royaume de Dieu chemine aujourd'hui côte à côte avec les projets de la société sans classe. C'est ainsi que la violence des pacifistes rencontre aujourd'hui celle des révoltés [...]. La naïveté des chrétiens a été de croire qu'il suffirait de changer l'homme de l'intérieur pour changer la société. Celle des marxistes de croire que le changement des structures entraînerait automatiquement l'homme. Ce que nous découvrons, c'est que la révolution sociale et la révolution intérieure doivent se rencontrer[216]».

8.3. De la communication associative à l'action politique : une apolitisation faussée

Partant, depuis les années 1980 la Cimade adopte un discours plus politisé, marquant « le nouveau rôle politique et tribunitien des organisations humanitaires – précisément facilité parce qu'elles sont « sans adversaires » – que le poids des héritages historiques, celui de la légitimité des anciennes organisations résistantes à plaider aujourd'hui le droit contre la loi » (Brodiez-Dolino, 2018 : 213). Ainsi, la Cimade et les autres acteurs associatifs qui contribuent à l'inscription de cette toile associative dans l'espace public interculturel, cherchent à renforcer le lien avec les décideurs politiques. Dès lors, il nous faut voir de quelle manière de nos jours les actions de la Cimade s'insère dans la sphère politique.

Il nous semble que la toile associative au travers de ses stratégies de communication, son répertoire d'action et ses répertoires médiatiques s'inscrit dans la sphère politique en s'instituant d'un « contre-pouvoir » face aux décideurs politiques. Ainsi que nous l'avons vu, à travers les pratiques communicationnelles et informationnelles qui s'effectuent au sein des groupes de lobbying, les acteurs associatifs « synthétisent, expriment et apportent un soutien idéologique aux demandes sociales collectives, qui fournissent des contributions essentielles au sous-système politique[217] » (Presthus, 1974 : 44, cité par Olsen, 2017 : 640). L'analyse des entretiens compréhensifs a pu démontrer ce dernier point. Les acteurs associatifs de la Cimade revendiquent une prise de position forte, engagée, constitutive de leur identité et comme un

[216] « BDIC, F delta 2149/1, carton n° 1, rapport d'activité de 1970-1973 » (Brodiez-Dolino, 2018 : 219).

[217] Notre traduction. Texte d'origine: "synthesise, express and provide technical and ideological support for collective social demands which provide critical inputs into the political subsystem" (Presthus, 1974: 44, quoted by Olsen, 2017: 640).

élément fort de leur position légitime dans l'espace politique. La Cimade ainsi que la toile associative dans laquelle elle s'inscrit, se sont nommées dans un contexte politique qu'elles indiquent comme prohibant l'assistance aux personnes – étrangères – en danger : « délinquants solidaires ». Ceci, après avoir été témoins de la condamnation par la justice française en 2017 de Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni, acteurs de cette toile associative. La cour d'appel d'Aix-en-Provence avait alors considéré qu'ils avaient agi par humanité certes, mais que cet acte était vicié par nature. En ce sens la toile associative avait réclamé que soit dépénalisé le « délit de solidarité ». Aujourd'hui, le principe de fraternité apparaît dans la loi asile immigration de 2018, par décision du Conseil constitutionnel. La loi au regard du « délit de solidarité » a donc été assouplie permettant de prendre en compte l'aspect somme toute de l'éthique de la morale de cette question : un individu apportant une aide désintéressée à un autre individu dans un but humanitaire, ne saurait être poursuivi. Ainsi, nous pouvons considérer que l'influence de tels groupes d'intérêt peut être réelle. L'analyse de discours des acteurs associatifs de la Cimade a montré qu'elle pouvait en outre, avoir une influence sur certaines actions des décideurs politiques au niveau local et national – les députés étant présents pour écouter les demandes des citoyens de leur circonscription et faire remonter les informations au sein de l'Assemblée nationale – et contribuer à enrichir leur connaissance sur les enjeux entourant les phénomènes de migration. Notre analyse a montré que les acteurs associatifs au centre de notre propos, estiment qu'il faille travailler conjointement avec les élus politiques. L'apolitisation tant recherchée par l'association se révèle ainsi faussée, désuète des nouveaux enjeux qui émergent de notre société interculturelle contemporaine. Ce dernier point est illustré par la sophistication des acteurs associatifs de la Cimade, dans une volonté d'avancer avec les élus politiques en développant un travail itératif et suivi avec ces derniers. Ainsi, les bénévoles deviennent des militants experts de leurs thématiques, problématiques et sujets. La communication non gouvernementale et plus précisément céans, la communication des associations de droits et de défense des personnes migrantes, est fortement liée à la communication gouvernementale sur l'immigration – plus particulièrement lorsque celle-ci est reliée à la communication politique – en ce sens qu'elles abordent toutes deux, autour d'un objet politisé des sujets qui deviennent sans nul doute politiques et qui soulèvent des polémiques dans les espaces publics.

Conclusion générale

Ce travail de recherche prenant fin, il nous faut céans effectuer la synthèse de la démarche et du contenu de la thèse. Celui-ci nous a permis à l'aune d'une approche communicationnelle de faire l'apanage des enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle au travers du regard de la société civile au sein d'espaces publics mosaïques. La cohabitation culturelle est peu étudiée au sein des recherches en sciences de l'information et de la communication, au sens qu'on lui donne, c'est-à-dire dans une approche « proxémique » et microsociale. L'analyse fine de ce concept semble pourtant nécessaire afin de mieux comprendre les enjeux sociaux et politiques contemporains liés à l'interculturalité dans un monde globalisé : « hier, l'Autre était une réalité ethnologique, lointaine ; aujourd'hui il est une réalité sociologique avec laquelle il faut cohabiter » (Wolton, 2003). Afin d'entreprendre un début de réponse autour de ce questionnement, nous avons centré l'attention sur les répertoires d'action, le répertoire médiatique somme toute sur les enjeux des stratégies de communication des associations humanitaires de droit et de défense des personnes migrantes, portant un intérêt particulier à l'association la Cimade. Ceci, au sein d'une démarche compréhensive, constructiviste et ethnographique appuyée sur le modèle empirico-inductif.

Pour ce faire, nous avons dans une première partie, exploré les fondements théoriques pour une approche des enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle.

Ainsi, nous faisions dans un premier chapitre une contextualisation historique, sociologique et *a fortiori* politique, de l'immigration à l'échelle internationale, nationale, régionale puis locale afin d'en révéler les contours ainsi que les enjeux scientifiques afférents à cette notion. Nous montrions dès lors que les phénomènes migratoires sont loin d'être un phénomène nouveau. Pour exemple, de 1950 à 1990, « les politiques de croissance économique et la guerre froide firent entrer l'Europe dans *l'âge de l'immigration* » (Blanchard, 2017 : 14). Pour autant, cette question soulève toujours autant de débats dans les espaces publics. En ce sens, nous avons pu faire le constat que l'immigration est dans l'espace médiatique ainsi que dans l'espace politique « toujours présentée comme un problème ou une menace. Qu'il s'agisse de l'entrée de nouveaux migrants, de la régularisation des sans-papiers, de l'intégration des

générations issues de l'immigration, les discours politiques et médiatiques font des immigrés une cause d'insécurité » (Réa, Tripier, 2008 : 3). Nonobstant, « tous les pays européens au cours de la période des « Trente Glorieuses » entre la fin des années 1950 et 1973-1974, ont utilisé massivement la main d'œuvre étrangère » (Schnapper, 1992 : 15) ceci afin de permettre d'alimenter les besoins en travail peu qualifié. En outre, il existerait au sein de l'Europe une « obsession commune (…) : importer de la force de travail selon les besoins, mais ne pas laisser les personnes s'installer » (Morice, 2017 : 160). S'il existe une politique d'immigration, ainsi qu'une politique d'intégration, nous avons pu voir qu'elles sont de nature amphigourique sous de multiples aspects. Ensuite, nous avons vu que les études sur l'immigration ont tardé à faire leur entrée en France, constituant un « non-lieu de mémoire ». Ce paradoxe est illustré par Simon de la manière suivante : « la dissymétrie entre un traitement politico-médiatique surabondant et la modicité des investigations en sciences sociales éclaire le « paradoxe français » face à l'immigration » (Simon, 1999 : 82). En ce sens que, après avoir été durant presque un siècle et demi un pays d'immigration, somme toute, un pays initiateur en Europe de ce phénomène, sans pour autant intégrer au sein de sa perception, la représentation qu'avait la France sa propre nation. Partant, nous avons étudié les complexités de la politique migratoire française où « l'alternance de la gauche et de la droite au pouvoir donnera dès lors lieu, plusieurs décennies durant, à une chorégraphie bien réglée » (Brun, 2013 : 124). Puis, nous avons vu que notre région est une terre d'immigration depuis l'Antiquité, ainsi que la particularité de la ville de Marseille, nous menant à nous questionner sur la définition du cosmopolitisme qui selon nous, désigne plus particulièrement la coexistence de plusieurs cultures, c'est-à-dire le fait de vivre dans le même espace que d'autres civilisations, en ce sens que la coexistence n'a pas pour signifiant l'entente ou la compréhension de l'Autre, mais soulèverait somme toute, bien des enjeux identitaires.

Nous avons ensuite au sein de notre ancrage théorique dans un deuxième chapitre, centré l'attention sur les liens et distorsions existants – en partant de la genèse de la conceptualisation de l'espace public – entre la communication politique, la communication publique et la communication gouvernementale. En premier lieu, nous avons fait l'étude de la mutation de l'espace public de sa genèse en passant par des incontournables comme Habermas et Arendt à une vision plus contemporaine comme Miège, François, Neveu et Cefaï, nous menant vers le champ théorique de la communication politique. Celle-ci pourrait, lorsqu'elle est définie de la manière la moins sibylline, représenter les formes communicationnelles employées par un

groupement politique à destination d'un groupement non-politique. Le rôle des médias fut également évoqué en ce sens qu'ils ont une place prégnante dans nos sociétés contemporaines et *a fortiori* au sein de la vie politique. Les sujets politiques doivent marquer les esprits par leurs idées, leurs phrases où leur mise en scène, afin que leurs messages soient relayés au sein de multiples institutions médiatiques dans une perspective de gain de visibilité. C'est une manœuvre gagnant-gagnant pour les médias et les sujets politiques. Par ailleurs, les élites politiques « préparent des « coups » médiatiques ou des « petites phrases » que reprendront les journalistes » (Mercier, 2008 : 12). L'analyse des différents champs théoriques de la communication politique nous a montré qu'elle était particulièrement liée aux problèmes publics, relevant de l'autorité publique et politique, menant somme toute vers une ambiguïté théorique. En effet, si la distinction entre la communication politique et la communication publique semble instituée, elle n'est pas pour autant naturelle car ces deux notions sont conjointement liées. Ainsi, de manière incontournable nous avons ensuite centré l'attention sur la communication publique, puis sur la communication gouvernementale. Céans, nous avons vu que cette pratique regorge d'enjeux multiples de par la nature antinomique des notions communication et gouvernement : ces deux notions conjointement liées rappellent la propagande. Ce dernier point nous a mené aux enjeux contemporains de l'humanitaire et par conséquent à l'éclosion des organisations non gouvernementales en ce sens que les associations peuvent être coproductrices de l'action publique. Par ailleurs, en France, les services fournis par la toile associative sont historiquement corrélés avec l'action caritative religieuse, aujourd'hui communément liés aux institutions de droit public. Dans cette perspective, il y aurait un nombre considérable d'associations à but non lucratif qui pourraient être entendues comme des « organisations parapubliques » (Quéinnec, 2004 : 17). Nonobstant, elles sont également à caractère privé. Ainsi, l'une des premières caractéristiques des ONG serait d'être « des organisations privées à vocation publique » (Quéinnec, 2004 : 17). En outre, la société civile serait l'ancêtre des organisations non gouvernementales. Nous avons vu au fil du temps, et des mutations sociales et politiques que la relation entre la société civile et l'État ne peut plus être pensée comme un rapport d'opposition. Il n'est plus possible d'imaginer le dessein de l'individu détaché de celui de l'État. L'étude de la gouvernance associative et de l'engagement des bénévoles nous permet toutefois de soulever les caractéristiques communes qui semblent circuler au sein de la société civile. Afin de clôturer ce deuxième chapitre, nous nous sommes tournés vers les théories portant sur les champs culturels afin d'établir une analyse sociologique des phénomènes de migration, une approche anthropologique de la dimension culturelle afin de

penser la cohabitation culturelle. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les travaux des auteurs-clés de la Tradition de Chicago ayant élaboré de nouvelles approches conceptuelles et théoriques pour penser l'intégration des immigrants qui arrivaient dans de nouveaux pays d'accueil ainsi que les enjeux et mécanismes sociaux liés à ces parcours migratoires. Puis, nous avons centré l'attention sur l'interactionnisme symbolique, une notion centrale de la seconde École de Chicago qui s'inscrit dans la sociologie compréhensive. Ce concept fournit un nouveau cadre épistémologique et concentre son analyse sur le lien qui existe entre les acteurs et leur comportement en interaction avec d'autres acteurs, ou groupes sociaux. Il s'intéresse au lien de sens et d'action (Le Breton, 2004 : 7) et aborde de manière empirique la complexité des interactions sociales. En outre, cette notion se veut plus favorable aux méthodes qualitatives au travers de l'enquête de terrain et de l'observation des comportements tangibles de la vie quotidienne, afin de les comprendre et de les interpréter (Le Breton, 2004 : 7). Par ailleurs, « l'interactionnisme considère la société comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire » (Le Breton, 2004 : 51). Les apports de Goffman et Becker sont édifiants en ce sens. Enfin, nous nous sommes appuyé sur une citation phare d'Edward T. Hall afin d'établir une approche anthropologique de la dimension culturelle : « la communication constitue le fondement de la culture » (1971). L'individu de demain serait selon l'auteur dans une communication plus sensorielle, d'où l'importance de discuter de la notion de « proxémie » entre les individus sociaux en lien avec leur dimension culturelle.

Le troisième chapitre centre l'attention sur l'état de l'art. Notre revue de la littérature scientifique nous a permis de faire le constant qu'il existe peu de travaux sur les stratégies et pratiques de communication des associations humanitaires et en particulier sur le *lobbying* et le témoignage comme outils de communication forts. L'analogie est encore plus rarement faite entre construction et co-construction d'outils et de discours entre les ONG, les personnes migrantes et les institutions médiatiques, soulevant des enjeux pluriels quant à la légitimité de ces associations à communiquer dans l'espace public contemporain. Ainsi, notre travail de recherche fut pensé autour de trois axes de recherche dont l'objectif fut de comprendre au sein de quelles dynamiques communicationnelles se construisent les discours de la Cimade à destination de différents publics : « l'opinion publique », les acteurs associatifs ainsi que les élus politiques locaux.

Le quatrième chapitre s'est consacré à la présentation de notre méthodologie. Nous avons expliqué de quelle manière la problématisation de notre sujet est appuyée sur une myriade de pensées. En ce sens qu'il fallait « avant de se jeter à corps perdu dans la résolution d'un problème qui n'existe *in fine* que dans la tête de celui qui le conçoit » faire en sorte que ledit problème soit d'une limpidité sans faille (Camille-Delahaye, 2016 : 200). Autrement, il va sans dire que nous pourrions en cheminant dans la recherche, rencontrer de multiples obstacles et défaillances. Ainsi, « avant de songer aux diverses méthodes susceptibles d'apporter une solution satisfaisante au problème dont il est question » il était nécessaire de nous questionner peu ou prou longuement sur ce que nous cherchions concrètement, « autrement dit sur le « quoi » de la recherche » (*ibidem*). Partant, nous avons en premier lieu centré l'attention sur la problématisation énoncée – & les axes de recherche qui découlent de celle-ci – ainsi que sur l'intérêt de cette présente recherche. En second lieu, nous avons discuté des choix de nos différentes méthodes qui, à l'instar de l'École de Chicago, sont appuyés sur la sociologie qualitative. En ce sens, chacune des sous-parties de ce chapitre s'est emparée d'un aspect de notre méthodologie, en a explicité les choix, les contours, somme toute la manière dont ils ont été pensés, réfléchis et mis en lien.

Afin d'explorer nos axes de recherche, nous nous sommes dans une seconde partie, appuyé sur l'association la Cimade en tant qu'étude de cas, afin de nous questionner sur les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle au sein d'une approche communicationnelle.

En premier lieu, dans un cinquième chapitre, il nous semblait opportun d'établir les enjeux multiples naissants de la relation du chercheur à son terrain, en ce sens qu'il s'agit d'une donnée de recherche trop peu étudiée alors qu'il « s'agit pourtant bien d'« exploiter la subjectivité inhérente à toute observation [comme la] voie royale vers une objectivité authentique » (Devereux, 1980, 16) » (Mahieu ; Scheer, 2017 : 56). Cette approche nous a fait converger d'une pensée complexe à un terrain complexe. En effet, en entrance sur notre terrain nous devions cultiver une pensée jointoyée et plurielle d'un point de vue dimensionnel, somme toute une pensée complexe et dialogique. Dialogique, au sens où « deux logiques, deux « natures », deux principes sont liés en une unité sans que la dualité se perde dans l'unité » (Morin, 1988 : 13). Nous avons ensuite présenté notre terrain d'enquête au travers d'une contextualisation historique et politique de sa naissance à des jours plus contemporains. Cette contextualisation diachronique, historique et politique de la Cimade nous a montré de quelle

manière les actions de l'association se sont construites en lien avec l'évolution des enjeux et des problématiques se rapportant aux guerres, aux soulèvements sociaux, aux phénomènes migratoires, ainsi qu'aux changements politiques. Née au sein d'un paradigme théologique, l'association s'est vue rapidement confrontée aux enjeux éthiques qui accompagnent la morale et la conscience spirituelle, renonçant parfois, à son devoir d'obéissance à l'État afin d'agir dans le sens de ses valeurs chrétiennes. Pour cela, elle a transgressé certaines lois, ce qui nous a somme toute mené aux réflexions suivantes : existe-t-il une vérité des mœurs et de la morale ? Qu'est-ce qui est absurde ? Comment réussir à communiquer finalement, en sachant que chaque individu possède sa dimension culturelle ? Toujours emprunt aux cheminements de la complexité nous explicitons ensuite les enjeux contemporains de la gouvernance associative. De cette manière, nous avons pu voir que la gouvernance associative de la Cimade incarne pleinement *l'unitas multiplex* évoqué par Morin, révélant son caractère polycentrique. En outre, elle révèle des dynamiques communicationnelles riches et complexes qui fluctuent de manière ascendante et descendante entre le siège national, les antennes régionales et les antennes locales. Pour clôturer ce chapitre, nous avons fait la description et la hiérarchisation de la collecte de nos données avant d'établir de quelle manière nous avons constitué notre corpus dans l'objectif d'analyser le discours associatif de la Cimade.

Ainsi, dans un sixième chapitre nous avons fait l'analyse qualitative des enjeux et des pratiques communicationnelles militantes. Celles-ci sont engagées et liées au sensible. Cette communication engagée de la part de la Cimade est plus particulièrement mise en place par des seniors. Nous posons la question de l'interaction de ce public dans le cyberespace notamment au regard de l'évolution des NTIC. Pour autant, nous avons remarqué que le public observé était peu friand de ces pratiques. Peut-être parce « les seniors sont une génération morale qui place le sens des pratiques avant l'actualité et la modernité de ces pratiques ». En ce sens que, « ce qui importe pour les seniors n'est pas que l'Internet soit « moderne » mais bien qu'il offre à leurs yeux des pratiques sociales, éducatives et personnelles qui entrent en écho avec leurs motivations » (Alava, Moktar, 2012 : 16). Ainsi, ces pratiques impliquent la création de stratégies de communication dont l'objectif est de lutter contre les préjugés au regard des questions migratoires. La Cimade crée de cette manière différents types de documents pédagogiques à destination du jeune public qui cristallisent le lien entre les acteurs associatifs et leurs publics, ce qui permet d'édifier un éthos du militantisme associatif. En outre, la Cimade s'institue en tant que contre-pouvoir dans une volonté de communiquer à contre-courant de ce

qui semble-t-il circule majoritairement dans les espaces publics politiques et médiatiques. Pour ce faire, les bénévoles acquièrent continuellement de nouvelles connaissances, se sophistiquent afin de devenir des experts de leurs sujets et de leurs problématiques dans l'objectif de renforcer leurs liens avec les élus politiques locaux et ainsi pouvoir de manière légitime pratiquer le *lobbying* afin de « faire pression » sur le politique.

Dans un septième chapitre, nous abordons les multiples formes que peuvent prendre les enjeux liés à la communication interculturelle en nous appuyant sur la perception des bénévoles de la Cimade. Il nous semblait pertinent faisant suite à l'analyse qualitative d'aborder les enjeux pluriels de la communication interculturelle en ce sens qu'il s'agit d'une ouverture à la discussion de nos résultats de recherche. Ainsi, nous nous sommes intéressé en nous appuyant sur le point de vue des bénévoles à la question de la perception de l'étranger, aux préjugés qui entourent les migrations et *a fortiori* aux figures et symboles de l'altérité. Pour illustrer, nous avons présenté quelques témoignages de personnes migrantes qui circulent dans l'espace public : ces récits de migration créent des interactions culturelles nouvelles dans un espace public interculturel. En ce sens, notre observation participante nous a montré que les personnes migrantes accompagnées par la Cimade pouvaient être amenées à témoigner et à raconter leur parcours migratoire dans le cadre d'actions de communication et de sensibilisation pour lutter contre les préjugés et plus particulièrement lors d'interventions scolaires auprès d'un jeune public : les collégiens et les lycéens de la région. Le jeune public favorise un contexte de confiance puisque lors de la prise de parle des personnes migrantes, celles-ci doivent généralement s'exprimer dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle, ce qui peut créer des difficultés et générer un certain malaise. Les élèves encouragent en ce sens les personnes migrantes à s'exprimer en les rassurant sur leur compréhension : « tout témoignage nécessite en effet, soit un contexte de confiance, soit, pour le témoin, la possibilité de prêter serment de dire la vérité ou d'être sincère » (Mekdjian, 2016 : 155). En outre, nous avons pu faire le constat que de manière générale les bénévoles s'identifient aux étrangers pour des raisons aussi diverses que les individus possèdent une dimension culturelle qui leur est propre. Ainsi, certains s'identifient à la situation des personnes migrantes pour des raisons historiques et familiales somme toute pour des raisons transgénérationnelles. D'autres, en lien avec la question du divin qui se poserait derrière la question de l'altérité : l'autre en étant complétement autre, aurait une place fondamentale dans la société, en ce sens que chaque être humain aurait son rôle à

jouer, sa place au sein d'une unité, cela même s'il n'est pas comme moi-même et qu'il se trouve en dehors du soi et donc de mon être.

Le huitième et dernier chapitre de ce présent travail aborde la question de la transition suivante : du vivre ensemble à la cohabitation culturelle ? Afin d'explorer ce dernier questionnement nous proposons en premier lieu d'expliciter les apports de ce présent travail de recherche. En second lieu, nous centrons l'attention sur les limites de la thèse. Puis, en troisième lieu, nous dressons quelques pistes de réflexion et des ouvertures de recherche pour de futurs travaux de recherche au sein des sciences de l'information afin de continuer à enrichir ce travail de recherche, pour nous-mêmes ou pour nos pairs.

Ce travail de recherche permet d'enrichir les travaux existants sur la notion de cohabitation culturelle. En effet, les chercheurs intéressés par la cohabitation culturelle au sein des sciences de l'information et de la communication, se sont focalisés sur son impact macroscopique et économique au sein de l'Europe. Ils posent rarement la question de la cohabitation culturelle en tant qu'interaction microsociale. En outre, nous avons abordé cette question autour des stratégies de communication, du répertoire d'action et des répertoires médiatiques des associations humanitaires de droit et de défense des personnes migrantes, réfugiées, exilées et des demandeurs d'asile, sujet qui n'a jamais été traité au sein de notre discipline. Ainsi, ce travail de recherche est particulier en ce sens qu'il aborde des notions telles que le *lobbying* associatif et le témoignage dans ses formes diverses et variées en tant qu'outils de communication forts de ces associations. Ces pratiques informationnelles et communicationnelles militantes et *a fortiori* de nature engagées nous ont amené à nous questionner de la manière suivante : plutôt que de se demander dans une perspective dichotomique si le phénomène observé fait partie d'une stratégie de communication ou d'une stratégie de sensibilisation, ne pourrions-nous pas plutôt nous dire qu'il s'agit d'une communication tournée vers le sensible, puisqu'il s'agit de prôner un idéalisme social et politique ? Partant, nous nous sommes intéressé au champ de recherche existant sur la communication sensible. Nonobstant, alors qu'elle est plus généralement employée au sein de la communication d'organisation ou d'entreprise, nous l'envisageons plutôt au sein d'associations engagées pour la défense d'une cause dont l'objectif est de provoquer une réaction des sens de la part de leurs publics.

Les enjeux contemporains de la cohabitation culturelle posent également la question du concept de « retournement du stigmate » dont il faut rappeler que la paternité revient « au sociologue français Louis Gruel (1947-2009), *via*, sans doute, l'influence de Pierre Bourdieu (1930-2002) » Mercier, 2021). Pour exemple, Aimé Césaire « reprend le terme raciste et infâmant de « nègre » pour le retourner et en faire le moteur du refus de la honte de soi héritée du colonialisme (Césaire, 1939) » (Mercier, 2021). C'est un concept que l'on peut retrouver dans les espaces militants. En ce sens, ce travail de recherche nous a permis de constater *de facto* qu'au sein de « nos sociétés contemporaines caractérisées par un allongement moyen du niveau des études, des militants sont de plus en plus en mesure de « se réapproprier les acquis des sciences sociales » (Ollitrault, 1996 : 141). La mise en dialogue entre l'ancrage théorique et la réalité empirique nous permet également de faire le constat suivant : l'apolitisation tant recherchée par l'association la Cimade se révèle faussée, désuète des nouveaux enjeux qui émergent de notre société interculturelle contemporaine. Ce dernier point est illustré par la sophistication des acteurs associatifs de la Cimade, dans une volonté d'avancer avec les élus politiques en développant un travail itératif et suivi avec ces derniers. Ainsi, les bénévoles deviennent des militants experts de leurs thématiques, problématiques et sujets. La communication non gouvernementale et plus précisément céans, la communication des associations de droits et de défense des personnes migrantes, est fortement liée à la communication gouvernementale sur l'immigration – plus particulièrement lorsque celle-ci est reliée à la communication politique – en ce sens qu'elles abordent toutes deux, autour d'un objet politisé des sujets qui deviennent sans nul doute politiques et qui soulèvent des polémiques dans les espaces publics mosaïques. En outre, nous notons des liens sous-jacents entre l'éthique religieuse et l'activité politique. En ce sens, notre étude a montré, malgré une observation empirique du discours des bénévoles revendiquant une association s'inscrivant dans la laïcité, qu'elle est restée sous quelques aspects liée à son historique religieux. Ainsi « la foi, exprimée sous la forme d'une pratique positive de solidarité et de don de soi est aussi forme d'engagement dans la cité » induit l'émergence d'une « réflexion plus générale sur les modes de l'engagement, la définition de l'action politique, les identités d'appartenance des milieux associatifs confessionnels oscillant entre caritatif et humanitaire » (Kévonian, 2013 : 20).

Tout travail de recherche comporte des limites. En premier lieu, des limites de temporalité : notre sujet ainsi que notre objet de recherche sont très riches ce qui est un avantage, mais c'est également un aspect limitant puisqu'il est nécessaire de faire des choix et de surcroit

des choix pertinents en lien avec sa dimension ethnographique. En ce sens, il n'est subséquemment pas congruent de s'appuyer sur un unique travail de terrain pour appréhender dans son ensemble les pratiques informationnelles et communicationnelles engagées de bénévoles militants en lien avec les enjeux et problématiques de la cohabitation culturelle. En outre, cette observation repose sur les contextes présents qui sont *de facto* protéiformes, les enjeux et conjonctures évoluent dans le temps. Nous avons centré l'attention sur la perception des bénévoles de l'association étudiée, nonobstant il aurait sans nul doute été bienvenu d'établir une étude de l'écho de la parole associative dans l'espace public contemporain, afin d'avoir un aperçu des effets des pratiques communicationnelles et informationnelles militantes des bénévoles engagés pour la promotion du droit et la défense des personnes migrantes. Le particularisme de la Cimade ainsi que notre posture d'observatrice participante, comportent forcément des incidences sur l'observation réalisée, qui elle-même impacte la construction de notre corpus. Par ailleurs, la confidentialité de certains évènements de notre observation participante est également une limite dès lors que ces données deviennent par essence inexploitables.

Nous avons pu remarquer sans exploiter ce constat pleinement, que la Cimade travaille de manière rapprochée avec d'autres associations mettant en place « *des actions communes avec d'autres d'associations qui sont dans le même domaine*[218] » constituant dès lors un tissu associatif. Il est donc important selon les bénévoles de faire un travail commun en composant avec toutes les complexités de la société civile : « il faut travailler dans une dynamique pluri-associative, c'est indispensable[219] ». Ces réflexions nous laissent penser qu'au lieu de nommer ces dynamiques : tissu associatif, il faudrait les renommer : « toile associative ». Ainsi que le tissu associatif permet d'illustrer les liens qui se tissent et s'entremêlent entre différents objets de même nature, ils n'auront que pour dessein la possibilité de s'incarner en tant qu'objet compact et linéaire, n'ayant pour finalité la possibilité de n'incarner qu'un des versants de ce phénomène, c'est-à-dire un ensemble de voix plaidant pour la même cause, écartant les interactions complexes qui s'établissent au sein de la société civile. La toile associative, à l'image d'une toile d'araignée incarne l'objet central commun étudié, relié en d'autres points de cet objet, qui céans, formeront un processus globalement complexe ainsi que les dynamiques interactionnelles du réseautage associatif. Une analyse profonde de la communication interne

[218] Extrait du verbatim des entretiens *cf.* Annexe 4.
[219] Notes de terrain : conseil régional dans la salle de conférences, le 1 février 2018. Lieu : Aix-en-Provence.

de l'association pourrait aider en ce sens pour exemple. Dans la même lignée, le travail de réseautage des associations œuvrant pour le droit et la défense des personnes migrantes à l'échelle européenne et internationale pourrait également faire l'objet d'un nouveau travail de recherche. En outre, l'écho de la parole associative dans les espaces publics contemporains pourrait également être un cheminement de recherche tout à fait intéressant : au sein des espaces politiques, afin de mieux comprendre la manière dont sont perçues les stratégies de communication des associations humanitaires par les élus politiques et de quelle manière elles s'inscrivent dans leur prise de décision ou de non-décision. Dans les espaces médiatiques, afin de percevoir de quelle manière les institutions médiatiques se saisissent de la communication des associations autour de la thématique des migrations. Ce travail montre également, que des nouvelles questions s'établissent entre sciences politiques et questions religieuses dans une dynamique communicationnelle. Nous pourrons approfondir la recherche au regard des enjeux qui émergent lorsque la spiritualité et les croyances refont surface au sein d'une association prônant la laïcité, qui est finalement fortement reliée à ses origines d'obédience religieuse. Enfin, la crise sanitaire apporte une conjoncture et des enjeux nouveaux. Elle soulève de nouvelles questions qui pourraient par ailleurs aller à l'encontre des certitudes que l'on avait hier, face aux défis d'aujourd'hui.

Bibliographie

Achard, P. (1993). *La sociologie du langage .* Paris: Presses universitaires de France.

Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle.* Liège: Mardaga.

Agrikoliansky, É. (2001). Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980. *Revue française de science politique*, pp. 7-46.

Alava, S., & Moktar , N. (2012). Les seniors dans le cyberespace : entre appropriation et rejet. *Recherches & éducations*, pp. 179-196.

Allemand, S. (2013). Marseille Une terre d'asile séculaire à l'épreuve des politiques nationales d'intégration. *Hommes & migrations*, pp. 168-173.

Amiri, L., & Stora, B. (2007). Les politiques de l'immigration en France du début du XXe siècle à nos jours. Dans B. Stora, & E. Témime, *Immigrances : l'immigration en France au XXe siècle* (pp. 155-195). Paris: Hachette Littératures.

Angoulvent, A.-L. (1994). *Hobbes et la morale politique.* Paris: Presses universitaires de France.

Antoine, P. (1981). Le réveil de Narcisse. En hommage à Marshall McLuhan. *Études*, pp. 343-356.

Arendt, H. (1958 ; 1961 ; 1981). *Condition de l'homme moderne.* Paris: Calmann-Lévy.

Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu.* Paris: PUF.

Bardon, P., & Libaert, T. (2012). *Le lobbying.* Paris: Dunod.

Beacco, J.-c., & Darot , M. (1977). *Analyse de discours et lecture de textes de spécialité.* Paris: Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger.

Becker, H. S. ([1963] 1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance.* Paris: Éditions Métailié.

Becker, H. S. (2020). *Outsiders: Études de sociologie de la déviance.* Paris: Éditions Métailié.

Bernardot, M. (2016). Altérité et colonialité. Cadres et vecteurs de la perception française de l'étranger. *Revue Asylon(s), N°13, Trans-concepts : lexique théorique du contemporain*.

Bernoux, P. (2008). De la sociologie des organisations à la sociologie des associations. Dans C. H. al., *La gouvernance des associations: Économie, sociologie, gestion* (pp. 53-72). Toulouse: ERES.

Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism. Perspective and Method.* EnglewoodCliffs: Prentice-Hall.

Bourdieu, P. (1981, Février/mars). La représentation politique. *Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 36-37*, pp. 3-24.

Boutaud, J.-J. (2007). Du sens, des sens. Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible. *Semen*.

Bridier, J. (1999). La citoyenneté européenne : un projet politique de cohabitation culturelle. *Hermès, La Revue*, pp. 83-90.

Brown, W. O. (1930). *Race Prejudice: a Sociological Study, Ph.D.* Chicago: University of Chicago.

Brun, F. (2013). Le traitement des immigrés en france : un continuum depuis 1945. *Confluences Méditerranée, 87(4)*, pp. 121-132.

Cabedoche, B. (2016). « Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France. *Les Enjeux de l'information et de la communication, 2(2)*, pp. 55-82.

Callu, E. (1992, Novembre). Des centres sociaux pour "vivre ensemble la citoyenneté". *Hommes et Migrations, n°1159. Europe horizon 2000*, pp. 51-53 .

Camille-Delahaye, P. (2016). *La communication politique aux prises avec le phénomène de la peopolisation : une analyse de la couverture médiatique de trois événements « peopolitiques » contemporains.* Montpellier: Université de Montpellier III-Paul Valéry.

Carassik, D. (1994, Septembre). L'écoute du politique dans la communication gouvernementale. *Mots, n°40 Ecoutes, échos du politique*, pp. 93-98.

Carré de Malberg, R. (1985). *Contribution à la théorie générale de l'état.* Paris: CNRS.

Castles, S., & Miller, M. (2003). *The Age of Migration.* New-York: Guilford Press.

Cefaï, D. (2016, Décembre). Publics, problèmes publics, arènes publiques... *Questions de communication*.

Cesari, J., Moreau, A., & Schleyer-Lindenmann, A. (2001). *Plus marseillais que moi, tu meurs ! : migrations, identités et territoires à Marseille.* Paris: L'Harmattan.

Chanial, P. (2001). Société civile, société civique ? Associationnisme, libéralisme et républicanisme . Dans J.-L. Laville, *Association, démocratie et société civile* (pp. 141-161). Paris: La Découverte.

Chapoulie, J.-M. (1985). Préface. Dans H. S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (pp. 9-23). Paris: Éditions Métailié.

Chapoulie, J.-M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines N°40*, pp. 5-27.

Charaudeau, P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages, 29e année, n°117*, pp. 96-111.

Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social.* Paris: Nathan.

Charaudeau, P. (2013). Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat. *Argumentation et Analyse du Discours.*

Charaudeau, P. (2019). Les conditions de l'analyse du discours pour l'étude des débats publics. Dans M.-C. Jullion, L.-M. Clouet, & I. Cennamo, *INSTITUTIONS ET MÉDIAS De l'analyse du discours à la traduction ISTITUZIONI E MEDIA Dall'analisi del discorso alla traduzione* (p. 330). Milano: Edizioni universitarie di lettere economia diritto.

Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours.* Paris: Editions du Seuil.

Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives – hors série – numéro 3. actes du colloque bilan et prospectives de la recherche qualitative*, pp. 126-139.

Chatelain-Ponroy, S., Eynaud, P., & Sponem, S. (2014). La gouvernance associative: entre diversité et normalisation. Dans A. Burlaud, *Comptabilité, Finance et Politique De la pratique à la théorie : l'art de la conceptualisation : Mélanges en l'honneur du professeur Christian Hoarau* (pp. 219-226). Paris: Ordre des Experts-Comptables.

Clamen, M. (2014). Lobbying : de l'histoire au métier. *Géoéconomie*, pp. 165-182.

Clavier, V., & Romeyer, H. (2008, Juin 13-15). Travailler sur les discours en SIC : le cas des discours sur le cancer. *XVIe congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC). Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité*.

Clochard (Dir), O. (2017). *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires.* Paris: Armand Colin.

Cotteret, J.-M. (1991). *Gouverner c'est paraître.* Paris: Presses universitaires de France.

Cottin-Marx, S. (2019). *Sociologie du monde associatif .* Paris: La Découverte.

Coulon, A. (2012). *L'École de Chicago.* Paris: Presses universitaires de France.

Dacheux, E. (1998, Automne). (Re) penser la communication humanitaire. *Communication. Information Médias Théories*, pp. 116-141.

Dacheux, E. (2000). *Vaincre l'indifférence : le rôle des associations dans l'espace public européen.* Paris: CNRS Éditions.

Dacheux, E. (2001). Les associations dans l'espace public européen. Dans J.-L. Laville et al, *Association, démocratie et société civile* (pp. 165-181). Paris: La Découverte.

Dacheux, E. (2001). L'utopie en actes, le rôle des associations dans l'espace public européen. *Communication Utopiass, Bruxelles*.

Dacheux, E. (2008). *L'espace public.* Paris: CNRS.

Dacheux, E., & Meyer-Bisch, P. (1999). De la coexistence à la cohabitation. *Hermès La Revue*, pp. 19-23.

Dalbera, J.-P. (2002). Le corpus entre données, analyse et théorie. *Corpus*.

Dang Nguyen, G., & Lethiais, V. (2016). Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité: Le cas de Facebook. *Réseaux*, pp. 165-195.

Dany, L. (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. Dans S. Lo Monaco, & Delouvée & P. Rateau, *Les représentations sociales* (pp. 85-102). Bruxelles: De Boeck Supérieur.

David, B. (2010). Le blues du communiquant. *Humanitaire*.

De Oliveira, J.-P. (2014). Quand les associations co-produisent l'action publique : enjeux et tensions autour des campagnes de prévention du sida grand public. Dans P. Aldrin, N. Hubé, C. Ollivier-Yaniv , & J.-M. Utard, *Les mondes de la communication publique : Légitimation et fabrique symbolique du politique* (pp. 129-145). Rennes: PU Rennes.

De Queiroz, J.-M., & Ziółkowski, M. (1997). *L'interactionnisme symbolique.* Rennes: Presses universitaires de Rennes.

De Tocqueville, A. (1848). *De la démocratie en Amérique, tome troisième .* Paris: Pagnerre.

Denoux, P. L.-1. (1995). La recherche interculturelle en France. Dans M. Abdallah-Pretceille, & A. Thomas , *Relations et apprentissages interculturels. A.Colin, pp. 161-173* (pp. 161-173). Paris: Armand Colin.

Dewitte, P. (1999). *Immigration et intégration : l'état des savoirs.* Paris: Éditions la Découverte.

Donaldson, T., & Preston, L. (1995). The stakeholder theory of the corporation : concepts, evidence, and implications. *Academy of Management Review, vol. 20*, pp. 65-91.

Doucin, M. (2007). *Les ONG : le contre-pouvoir ?* Paris: Toogezer.

Douyère, D., & Antoine, F. (2018). Penser l'entrelacs des religions et des médias. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*.

Dupeyrix, A. (2009). *Comprendre Habermas.* Paris: Armand Colin.

Dusserre, A. (2013). L'image des étrangers à Marseille dans L'Invasion de Louis Bertrand (1907). Dans S. Mourlane, & C. Regnard, *Les batailles de Marseille : immigration, violences et conflits : XIXe-XXe siècles* (pp. 15-28). Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence.

Elias, N. (1985). *La société de cour.* Paris: Flammarion.

Elias, N. (1991). *La société des individus.* Paris: Fayard.

Elias, N. (2002). *La civilisation des mœurs.* Paris: Pocket.

Etienne, B. (2007). Représentations médiatiques et discours politiques sur l'étranger immigré. Dans B. Stora, & E. Témime, *Immigrances : l'immigration en France au XXe siècle* (pp. 299-330). Paris: Hachette Littératures.

Fick, J.-M. (1994). Une communication imparfaite : le témoignage humain. *Communication et langages*, pp. 68-78.

Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours.* Paris: Gallimard.

Frame, A. (2008). *REPENSER L'INTERCULTUREL EN COMMUNICATION Performance culturelle et construction des identités au sein d'une association européenne.* Université de Bourgogne.

Frazier, E. F. (1932). *The Negro Family in Chicago.* Chicago: University of Chicago Press.

Fugier, P. (2012). La tradition socio-anthropologique de Chicago . *¿ Interrogations ?, N°15. Identité fictive et fictionnalisation de l'identité*.

Furniss, J., & Meier, D. (2012). Le laïc et le religieux dans l'action humanitaire, une introduction. *A contrario*, pp. 7-36.

Gaertner, J. (2013). Héros et antihéros marseillais sur grand écran : l'ambivalence des représentations de la violence immigrée (1995-2010). Dans S. Mourlane, & C. Regnard, *Les batailles de Marseille : immigration, violences et conflits : XIXe-XXe siècles* (pp. 61-74). Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence.

Ganem, V. (2010). Retour sur le « Liyannaj Kont Pwofitasyon (lkp) » accompli en Guadeloupe. *Nouvelle revue de psychosociologie, vol. 9, no. 1,* pp. 199-211.

Garault, E., & Lecerf, G. (2012). Le lobbying, un métier encore en devenir dans une France rétive au dialogue avec la société civile. *Géoéconomie*, pp. 109-116.

Gastaut, Y. (2009). Histoire de l'immigration en PACA aux XIXe et XXe siècles. *Hommes et migrations, 1278*, pp. 48-61.

Gateau, M. (2007). Du bouche-à-oreille à l'entretien d'embauche : le recrutement dans les associations de commerce équitable. *Sociologies pratiques, n° 15*, pp. 123-134.

Georgakakis, D. (1997, Automne). Aux "origines" de la communication gouvernementale : Socio-histoire d'un oubli. *L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale, Quaderni, n°33*, pp. 131-144.

Georgescu Paquin, V. (2014). La médiation interculturelle vue à travers le schéma de la communication pour favoriser l'intégration des immigrants. *COMMposite*, pp. 5-27.

Gerstlé, J. (2008). *La communication politique.* Paris: Armand Colin.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi.* Ed. Le Minuit.

Gonnet, J. (1999). *Les médias et l'indifférence : blessures d'information.* Paris: Presses universitaires de France.

Guilhaumou, J. (2002). Le corpus en analyse de discours : perspective historique. *Corpus*.

Guyomar, M. (1999). La politique d'immigration française depuis 1945. Dans P. Dewitte, *Immigration et intégration. L'état des savoirs* (pp. 297-309). Paris: La Découverte.

Habermas, J. (1978 ; 1990 ; 1992). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise — L'espace public trente ans après.* Paris: Payot.

Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée.* Paris: Éd. du Seuil.

Hargreaves, A. (2016). La percée du Front National. *Hommes & migrations, 1313*, pp. 29-35.

Hegel. (1998). *Principes de la philosophie du droit.* Paris: Presses universitaires de France.

Hoarau, C., & Laville, J.-L. (2008). *La gouvernance des associations: Économie, sociologie, gestion.* Toulouse: ERES.

Hosnedlová, R. (2018). Reconfigurations spatiales et temporelles des réseaux personnels et du projet migratoire dans un contexte d'incertitude : le cas des Ukrainiens en Espagne.

Ion, J., Spyros , F., & Viot, P. (2005). *Militer aujourd'hui.* Paris: Autrement.

J, B. T., & Achaz, F. (1973). Le silence dans la communication. *Communication et langages n°20*, pp. 5-14.

Juanals, B. (2008). *La circulation médiatique des savoirs dans les sociétés contemporaines.* Paris.

Kant, E. (1784). *Qu'est-ce que les Lumières ?.*

Kant, E. (1880). *Essai philosophique sur la paix perpétuelle.* Paris: G. Fischbacher.

Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif.* Paris: Armand Colin.

Kévonian, D., Dreyfus-Armand, G., Blanc-Chaléard, M.-C., & Amar, M. (2014). *La Cimade et l'accueil des réfugiés. Identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994.* Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre.

Krieg-Planque, A. (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages, 2(2)*, pp. 23-41.

Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels.* Paris: Armand Colin, Collection ICOM, Série Discours et Communication.

Lacroix, T. (2002). La politique migratoire de la France: l'usage politique de l'altérité au service de la Nation. pp. 23-56.

Ladmiral, J.-R., & Lipiansky, E.-M. (1989). *La communication interculturelle.* Paris: Armand Colin.

Lamoureux, E., & Uhl, M. U. (2018). *Le vivre-ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines.* Laval: Les Presses de l'Université Laval.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments.* Paris: Les Presses Science Po.

Lassale, J.-P. (1995). Les lobbies aux Etats-Unis : privatisation ou démocratisation du pouvoir ? *Revue Française d'Etudes Américaines. Lobbying et lobbyists*, pp. 17-30.

Lasswell, H. D. (1927). *Propaganda Techniques in the World War.* New York : Alfred A. Knopf.

Laurens, S. (s.d.). *Une politisation feutrée : les hauts fonctionnaires et l'immigration en France, 1962-1981.* Paris: Belin 2009.

Lavigne, A. (1997, Automne). La communication gouvernementale à l'ère de la gestion de type entrepreneurial et de la médiatisation de la politique : quelques repères

théoriques nord-américains. *Quaderni, n°33. L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale*, pp. 119-130.

Laville, J.-L., & Sainsaulieu, R. (1997). *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.* Paris: Desclée De Brouwer.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique.* Paris: Ed. Presses universitaires de France.

Lemieux, V. (1995). *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir.* Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Lemieux, V. (1995). Un modèle communicationnel de la politique. *Hermès, La Revue*, pp. 93-105.

Lequin (dir.), Y. (2006). *Histoire des étrangers et de l'immigration en France.* Paris: Larousse.

Lits, M. (2014). L'espace public : concept fondateur de la communication. *Hermès, La Revue*, pp. 77-81.

Mahieu, V., & Scheer, D. (2017). *«* "Faire du terrain", les places du chercheur en action. *« Justice ! » chercheurs en zones troubles* , pp. 54-73.

Maillard, D. (2007). *L' humanitaire : tragédie de la démocratie.* Paris: Editions Michalon.

Maingueneau, D. (2010). Un mode de gestion de l'aphorisation. *Ci-Dit, Communications du IVe Ci-dit*.

Maingueneau, D. (2012). *Analyser les textes de communication.* Paris: Armand Colin.

Marthoz, J.-P. (2011). *Couvrir les migrations.* Paris: De Boeck Supérieur.

Mattelart, T. (2008). Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité. *Hermès, La Revue, 2(2)*, pp. 17-22.

Matthey, L. (2005). Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif. *Cybergeo : European Journal of Geography, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique*.

Mausen, Y., & Gomart, T. (2000). Témoins et témoignages. *Hypothèses*, pp. 69-79.

Mclagan, M. (2003). Human Rights, Testimony, and Transnational Publicity. *The Scholar and Feminist Online*.

Mekdjian, S. (2016). Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des Refugee Studies ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives. *An International E-Journal for Critical Geographies*, pp. 150-186.

Mercier (coord.), A. (2008). *La communication politique.* Paris: CNRS.

Mercier, A. (2021). Retournement du stigmate. *Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*.

Merzeau, L., Le Crosnier, H., Denis, V., Picard, J., Juanals, B., & Mercier, S. (2010). Une nouvelle dimension de l'information. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, pp. 32-41.

Miège, B. (1989). *La société conquise par la communication.* Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Miège, B. (1995). L'espace public : au-delà de la sphère politique. *Hermès, La Revue*, pp. 49-62.

Morillon, L. (2008). Recueil et analyse de données en sciences humaines et sociales, un panorama., Objectiver l'humain ? Volume 1. Qualification, quantification. Paris : Lavoisier/Hermès Sciences Publications. Chapitre 2, p. 31. Dans S. Leleu-Merviel, *Objectiver l'humain ? Volume 1. Qualification, quantification.* (pp. 31-65). Paris: Lavoisier/Hermès Sciences Publications.

Morin, E. (1988). Le défi de la complexité. *Chimères. Revue des schizoanalyses, N°5-6*, pp. 1-18 .

Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe.* Paris: Éditions du Seuil.

Mourlane, S., & Regnard, C. (2013). *Les batailles de Marseille : immigration, violences et conflits : XIXe-XXe siècles.* Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence.

Nana Ketcha, A. (2016). *Médias et identités : réception et construction identitaire chez des immigrés d'Afrique subsaharienne et leurs descendants en France (Région parisienne, 2012- 2016).* Aix-Marseille: Aix-Marseille Université.

Neveu, E., & François, B. (1999). *Espaces publics mosaïques.* Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Noëlle-Neumann, E. (1989). La spirale du silence. Une théorie de l'opinion publique. *HERMÈS - n° 4 - Le nouvel espace public*, pp. 181-189.

Noiriel, G. (2006). *Le creuset français – Histoire de l'immigration (XIXe – Xxe siècle).* Paris: Du Seuil.

Nowicki (dir.), J. (2010). *La cohabitation culturelle.* Paris: CNRS.

Nuselovici, A. (2018). La haine du migrant. *Hommes & migrations*, pp. 139-145.

Ogburn, W. (1922). *Social Change: with Respect to Culture and Original Nature.* New York: B. W. Huebsch.

OlliItrault, S. (1999). De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes. *Réseaux, vol. 98, no. 7*, pp. 153-185.

Ollitrault, S. (2018). Les ONG, des outsiders centraux des négociations climatiques ? *Revue internationale et stratégique*, pp. 135-143.

Ollitrault, S., & Jouzel, J. (2015). Contre-expertise. Dans E. Henry, *Dictionnaire critique de l'expertise : santé, travail, environnement* (pp. 86-91). Paris: Presses de Sciences Po.

Ollivier-Yaniv, C. (2000). *L'Etat communiquant.* Paris: Presses universitaires de France.

Ollivier-Yaniv, C., Aldrin, P., Hubé, N., & Utard, J.-M. (2014). *Les mondes de la communication publique : légitimation et fabrique symbolique du politique.* Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Paillé, P. (1996). Problématique d'une recherche qualitative. Dans *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 165-167). Paris: Armand-Colin.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Paris: Armand Colin.

Paillé, S. (2017). La sociologie de Norbert Elias et « l'effondrement de la civilisation » en Allemagne. *Cycles sociologiques*.

Park, R. (1928). *Human Migration and the Marginal Man.* Chicago: American Journal of Sociology.

Park, R., & Burgess, E. (1921). *Introduction to the Science of Sociology.* Chicago: University of Chicago Press.

Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation.* Paris: La Découverte.

Pérez, R. (2003). *La gouvernance de l'entreprise.* Paris: La Découverte.

Piaget, J. (2005). *L'épistémologie génétique.* Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Pierron, J. (2003). De la fondation à l'attestation en morale : Paul Ricœur et l'éthique du témoignage. *Recherches de Science Religieuse*, pp. 435-459.

Pouget, P.-M. (2017). *Migrants, incarner les valeurs humaines, mondialiser l'hospitalité.* Lyon: Chronique sociale.

Pouivet, R. (2006). L'épistémologie du témoignage et les vertus. *Philosophie, vol. 88, no. 1*, pp. 9-27.

Pouliot, E. (2015). Au travers de la représentation du témoignage. *Laval théologique et philosophique*, pp. 29–39.

Prouteau, L. (2017). Le bénévolat . Dans J. Defourny, & M. Nyssens , *Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3e secteur* (pp. 151-185). Louvain-la-Neuve: De Boeck.

Prouteau, L. (2018). *Bénévolat et bénévoles en France en 2017, rapport de recherche.* Nantes: LEMNA.

Prouteau, L., & Wolff , F.-C. (2013). Adhésions et dons aux associations : permanences et évolutions de 2002 à 2010. *Economie et statistique, n°459*, pp. 27-57.

Quéinnec, E., & Igalens, J. (2004). *Les organisations non gouvernementales et le management.* Paris: Vuibert.

Quéré, L. (1992, Automne). L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique. *In: Quaderni. N. 18* , pp. 75- 92.

Quiminal, C., & Blum Le Coat, J.-Y. (2013). Politiques migratoires et représentations de l'Europe chez les migrants : violences et ambivalences. *L'Espace Politique*.

Rafoni, B. (2003). La recherche interculturelle. État des lieux en France. *Questions de communication*, pp. 13-26.

Raoul, B. (2002). Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension. *Études de communication*.

Réa, A., & Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration.* Paris: La Découverte.

Renan, E. (1887, 2016). *Qu'est-ce qu'une nation ?* Berg.

Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli.* Paris: Editions du Seuil.

Ricœur, P. (1947, Septembre 20). La question coloniale. *Réforme*. France: Comité éditorial du Fonds Ricœur.

Ricœur, P. (1996, Mai). La condition d'étranger. *Essais philosophiques, éthiques et politiques (1948-2005).* 1-14. France: Comité éditorial du Fonds Ricœur.

Rigaux, F. (2007). De la noosphère à la noopolitique. La mise en réseau du savoir et du pouvoir. Dans M. Paul, *Liber amicorum Paul Martens: l'humanisme dans la résolution des conflits ; utopie ou réalité?* (pp. 967-982). Bruxelles: Larcier.

Rinaudo, C., & Hily, M.-A. (2003). Cosmopolitisme et altérité: les nouveaux migrants dans l'économie informelle. *Tsantsa. Revue de la Société Suisse d'Ethnologie*, pp. 48-57.

Ripsman, N. (2006). False dichotomies: why economics is high politics. *Matthew B Ridgway Center for International Security Studies*.

Riutort, P. (2007). *Sociologie de la communication politique.* Paris: La Découverte.

Rodier, C. (2016). *Migrants et réfugiés, réponse aux indécis aux inquiets, et aux réticents.* Paris: La Découverte.

Rousseau, J.-J. (1780-1789). *Du contrat social, ou principes du droit politique.* Récupéré sur Rousseauonline: https://www.rousseauonline.ch/pdf/rousseauonline-0004.pdf

Roussin, P. (2006). L'économie du témoignage. *Communications, 79, 2006. Des faits et des gestes. Le parti pris du document*, pp. 337-363.

Safi, M. (2011). Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine. *Sociologie, vol. 2(2)*, pp. 149-164.

Saillant, F. (2015). *Pluralité et vivre ensemble.* Laval: Les Presses de l'Université Laval.

Saillant, F., Drouin, M.-E., & Gordon, N. (2011). Formes, contenus et usages du témoignage dans les ong d'aide internationale : la vérité à l'épreuve du marketing. *Alterstice*, pp. 35-46.

Sauvayre, R. (2013). La préparation à l'entretien. Dans R. Sauvayre, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales* (pp. 1-47). Paris: Dunod.

Savidan, P. (2009). *Le multiculturalisme.* Paris: Presses universitaires de France.

Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration : sociologie de la nation en 1990.* Paris: Gallimard.

Schnapper, D. (1992). *L'Europe des immigrés: Essai sur les politiques d'immigration .* Paris: F. Bourin.

Schnapper, D. (2014). Les conséquences de l'immigration sur la société française. *Cahiers français N°383*, pp. 35-40.

Schor, R. (1996). *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours.* Paris: Armand Colin.

Serghini, Z. B., & Matuszak, C. (2009). Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien. *Études de communication langages, information, médiations 32*.

Seurrat et al, A. (2014). *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes.* Paris: Presses De La Sorbonne Nouvelle.

Sfez, L. (2000). Préface. Dans C. Ollivier-Yaniv, *L'État communiquant.* Paris: Presses universitaires de France.

Sfez, L. (2003). Télévision et réalité. Dans C. Didier, & M.-P. Fourquet-Courbet, *La télévision et ses influences* (p. 212). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Simmel, G. (1908 [2013]). *Excursions sur l'Étranger.* Paris: Presses universitaires de France.

Simon, G. (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde.* Paris: PUF.

Simon, P. (1999). L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945. Dans P. Dewitte, *Immigration et intégration. L'état des savoirs* (pp. 82-97). Paris: La Découverte.

Simonet, M. (2004). Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail. *Revue de l'Ires, n° 44*, pp. 141-155.

Stoiciu, G. (2008). L'émergence du domaine d'étude de la communication interculturelle, hermès, la revue, vol. 51, no. 2, 2008, pp. 33-40. *Hermès La Revue*, pp. 33-40.

Stora, B., & Témime, E. (2007). *Immigrances : l'immigration en France au XXe siècle.* Paris: Hachette littératures.

Streiff-Fénart, J. (2013). Penser l'Étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration. *Revue européenne des sciences sociales*, pp. 65-93.

Stryckman, P. (1996). De la méthode. *Communication et organisation*.

Szczepanski, M. (2003). Le village planétaire. Variations sur l'échelle d'un lieu commun. *Mots. Les langages du politique*.

Témime, E. (1985, Juillet-septembre). Marseille, ville de migrations. Étrangers, immigrés, français. *In: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°7*, pp. 37-50.

Témime, E., Sayad, A., & Jordi, J.-J. (1991). *Histoire des migrations à Marseille : 1945-1990.* Aix-en-Provence: Édisud.

Thomas, W. (1907). *Sex and Society: Studies in the Social Psychology of Sex.* Chicago: University of Chicago Press.

Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1958 [1918/1920]). *The Polish Peasant in Europe and America.* New York: Dover Publications.

Tilly, C. (1986). *The Contentious French.* Cambridge: Harvard University Press.

Toulemont, H. (2015). *Communication communautaire » : pratiques médiatiques des communautés indigènes du nord-ouest argentin.* Paris: Université Paris Ouest - Nanterre - la Défense ; Universidad Nacional de Tucuman.

Tremblay, G. (1981). Technologie de communication, démocratisation et régionalisation. *Les Cahiers de la Communication*, pp. 3-17.

Tribalat, M. (2010). *Les yeux grands fermés : l'immigration en France.* Paris: Denoël.

Tyrell, H. (2013). Religion et politique – Max Weber et Emile Durkheim. *Trivium*.

Verbunt, G. (2011). *Penser et vivre l'interculturel, Ed. Chronique Sociale, Lyon 2011, 220 p.* Lyon: Ed. Chronique Sociale.

Warner, W. L., & Srole, L. (1945). *The Social Systems of American Ethnic Groups.* New Haven: Yale University Press.

Watzlawick, P., Helmick Beavin, J., & Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication.* Paris: Éditions du Seuil.

Weber, F., & Beaud, S. (2010). *Guide de l'enquête de terrain.* Paris: La Découverte.

Weber, M. (1959 ; 1963). *Le savant et le politique.* Paris: 10/18.

Weil, P. (1995 ; 2005). *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours.* Paris: Gallimard.

Weil, P. (2005). *La République et sa diversité : immigration, intégration, discriminations.* Paris: Le Seuil.

Whyte, W. F. ([1943], 1955). *Street Corner Society: the Social Structure of an Italian Slum.* Chicago: University of Chicago Press.

Wihtol de Wenden, C. (2007). *La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales.* Paris: Sciences po, les presses.

Wihtol de Wenden, C. (2018). Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil. *Hommes & migrations 1323*, pp. 23-29.

Windish, U. (1999). Identité, communication interculturelle et culture politique : le cas de la Suisse. *Hermès, La Revue (n°23-24)*, pp. 91-97.

Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain / Yves Winkin Livre.* Paris: De Boeck université.

Wolton, D. (1989). La communication politique : construction d'un modèle. *Hermès, La Revue*, pp. 27-42.

Wolton, D. (1995). La communication politique entre l'impensé, les a priori et les typologies. *Hermès, La Revue* , pp. 9-13.

Wolton, D. (1997). *Penser la communication.* Paris: Flammarion.

Wolton, D. (1999). La communication politique : construction d'un modèle. *Hermès, La Revue* , pp. 27-42.

Wolton, D. (2003). *L'autre mondialisation.* Paris: Flammarion.

Wolton, D. (2008). Conclusion générale : de la diversité à la cohabitation culturelle. *Hermès, La Revue*, pp. 195-204.

Worms, J.-P. (1999). Citoyenneté commune et différenciation culturelle. *Hermès, La Revue*, pp. 115-121.

Young, P. (1932). *The Pilgrims of Russian-Town.* New York : Russell & Russell.

ANNEXES

A. Annexe 1 – Guide thématique d'entretien

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. Je vais vous poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes. Vous pouvez parler librement, dites vraiment ce que vous avez en tête. L'enquête est anonyme, vos réponses seront confidentielles et mêlées aux entretiens réalisés avec d'autres personnes. Les résultats ne serviront qu'à des fins de recherche universitaire. L'entretien est enregistré : cela me permet d'être plus attentive à ce que vous allez dire, de ne pas trop prendre de notes pendant notre conversation et de travailler plus tard à partir du fichier audio.

Quel est : votre prénom, âge, et profession ?

Thème A : La communication associative

Information

- Est-ce important pour vous que la Cimade communique ses actions au grand public ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que cette communication ait une influence sur le grand public ? Comment ? Racontez.
- Pensez-vous qu'il faille améliorer cette communication ? Pourquoi ? De quelle manière ?
- Avez-vous déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication ?
- Quels sont vos critères, quant à l'importance de certaines campagnes et comment considérez-vous qu'elles ont été bien menées ?

Témoignage

- Comment la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires au grand public ?
- Avez-vous déjà participé à un témoignage ? Racontez.

Sensibilisation

- Est-ce important pour vous que la Cimade sensibilise le grand public ? Pourquoi ?
- De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour sensibiliser le public ? Est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale pour sensibiliser le grand public ? Racontez.
- Avez-vous déjà participé à ces campagnes de sensibilisation ? Racontez.
- Si vous n'avez jamais participé à ces actions, est-ce qu'on vous a déjà raconté une action ? Une manifestation ? Racontez

Mobilisation

- De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public ?

Thème B : Les interactions avec les décideurs politiques

Information

- Est-ce important pour vous que la Cimade communique ses actions aux élus politiques, aux hauts fonctionnaires ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que cette communication ait une influence sur eux ? Comment ? Racontez.
- Avez-vous eu des interactions avec des élus pour l'association ? Entretien téléphonique ? Rendez-vous ? Comment cela s'est-il passé ?
- Pensez-vous qu'il faille améliorer cette communication avec les élus politiques ? Pourquoi ? De quelle manière ?

Témoignage

- Comment la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires envers les élus politiques ?
- Avez-vous déjà participé à un témoignage ? Racontez.

Sensibilisation

- Est-ce important pour vous que la Cimade sensibilise les élus politiques ? Pourquoi ?

- De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour sensibiliser les élus politiques ? Est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale pour les sensibiliser ? Racontez.
- Sinon, envisagez-vous de mettre en place un dispositif à cet effet ? Comment ?

Mobilisation

- De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour mobiliser les élus politiques ?
- Avez-vous réussi à mobiliser des élus politiques ? Dans quel contexte et de quelle manière ? Racontez
- Sinon, envisagez-vous de mettre en place un dispositif à cet effet ? Comment ?

Thème C : la communication interculturelle avec les personnes migrantes

Interactions

- Avez-vous des interactions avec les migrants de la Cimade ? Racontez.
- Vous sentez-vous proches des migrants ? Pourquoi ?
- Comment entretenez-vous vos relations avec les migrants ?

Communication et cohabitation culturelle

- Nous entendons ou lisons souvent que la Cimade prône le vivre ensemble qu'est-ce que cela signifie selon vous ?
- Finalement, il s'agit pour l'association de promouvoir la cohabitation culturelle, que pensez-vous de ce concept ?
- Comment faites-vous pour communiquer avec les migrants ?
- Est-ce que la communication de la Cimade est également destinée aux migrants ? De quelle manière et dans quelle mesure ?

Perception de l'altérité

- Selon vous, comment la société perçoit-elle le migrant ? L'altérité ? Pensez-vous que les minorités soient reconnues dans notre société ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il existe selon vous des facteurs précis, des éléments responsables de cette perception ? Lesquels ?
- Pensez-vous qu'il faille changer cette perception ? Comment ?
- Quelles sont les choses qui ont changé dans la société grâce aux actions des membres de la Cimade ?
- Pensez-vous qu'il y ait encore des choses à changer ? Lesquelles ? Comment ?

B. Annexe 2 – Tableau des entretiens compréhensifs

Prénom du bénévole	*Date de l'entretien*	*Lieu*	*Durée de l'entretien*
Monique	3 juin 2020	Chez Monique	45.20
Judy	4 juin 2020	Chez Judy	15.52 & 34.54
Jean	9 juin 2020	Temple d'Aix	35.48
Yves	10 juin 2020	Temple d'Aix	1.23.23
Jacqueline	7 juillet 2020	Temple d'Aix	1.16.07
Marion	7 juillet 2020	Temple d'Aix	1.21.40
Pascaline	16 juillet 2020	Cimade Marseille	1.04.23
Bruno	23 juillet 2020	Temple d'Aix	2.02.31
Ingrid	4 septembre 2020	Chez Ingrid	46.23

C. Annexe 3 – Grilles d'analyse

Annexe – Grille thématique pour l'analyse horizontale transversale

Thème	Mots	Mots réels	% Mots global	% Mots thèmes
Global	**75534**	74674	98,86143988	100,00
Les campagnes de communication dans les espaces publics		**25530**	34,19	100,00
Communiquer auprès du jeune public		2911	3,90	11,40
Communiquer, sensibiliser, militer dans les espaces publics		15935	21,34	62,42
Favoriser la communication de personne à personne		434	0,58	1,70
Communiquer en silence : Les cercles de silence		1723	2,31	6,75
L'influence des médias : communiquer à contre-courant		679	0,91	2,66
La communication sur les réseaux sociaux		268	0,36	1,05
Enquêter, s'informer pour communiquer		400	0,54	1,57
De la nécessité d'améliorer la communication interne		161	0,22	0,63
Communiquer pour lutter contre les préjugés		1712	2,29	6,71
Travailler en réseau interassociatif		1307	1,75	5,12
Communication & interactions avec les élus politiques : quels enjeux ?		**24597**	32,94	100,00
Union européenne, France et Politiques Migratoires		4393	5,88	17,86
Se positionner comme des experts auprès des élus		4050	5,42	16,47
Lobbying associatif / Influencer les décideurs politiques		8357	11,19	33,98
Régulariser les sans-papiers / économie / taxes		2012	2,69	8,18
Le Rassemblement national, l'extrême droite		668	0,89	2,72
Le rôle des associations au cœur de la politique		5117	6,85	20,80
Communication interculturelle		**24547**	32,87	100,00
Qu'est-ce qu'un étranger ?		2969	3,98	12,10
La perception de l'étranger : le rôle de l'histoire		1492	2,00	6,08
Les préjugés qui entourent les migrations		1741	2,33	7,09
La perception du « migrant » : xénophobie et rejet de l'Autre		1401	1,88	5,71
Pandémie crise sanitaire / Confinement et rejet de l'Autre		638	0,85	2,60
Du vivre ensemble à la cohabitation culturelle		10058	13,47	40,97
Les pratiques artistiques vectrices d'échanges interculturels		1410	1,89	5,74
Reconnaissance et non reconnaissance des minorités		1321	1,77	5,38
Informer les étrangers de leurs droits		3517	4,71	14,33

Annexe – Grille d'observation participante

Lieu	Date	Objets	Activités	Acteurs	Objectifs
Lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence	31/03/17	Tableau Rétroprojecteur Tables Cartes du monde Boissons & pâtisseries Trousses & stylos Cahiers Document : « Petit guide pour lutter contre les préjugés »	Prise de parole de deux personnes étrangères, les élèves doivent situer sur une carte les lieux évoqués dans le récit de ces deux personnes.	Les personnes étrangères Les membres de la Cimade Les élèves L'enseignante en histoire-géographe	Sensibiliser les lycéens sur les questions de l'immigration
École Joseph d'Arbaud à Aix-en-Provence	20/04/17	Tables Chaises Bancs Bibliothèques Espace de rangement Crayons de couleurs Peinture Gobelets Assiettes en plastique	Atelier lecture Échanges Animation Jeux autour de la thématique de l'altérité Dessin	Membres de l'association la Cimade Membres de l'association Jabir Animateurs Enfants	Sensibiliser les enfants sur la question de l'altérité dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme
Local de l'association à Aix-en-Provence	16/05/17	Tables Chaises Carnet de notes Stylos Document : circulation d'une lettre rédigée par la Cimade à l'attention d'Emmanuel Macron	Réunion Débats Échanges	Membres de l'association la Cimade	S'interroger sur le lien entre action politique et action associative

		Circulation d'une feuille de présence : (nom, prénom, téléphone, mail)	Pot amical		
Conseil régional à Aix-en-Provence, siège de l'association dans la salle de conférence	01/02/18	Tables Chaises Tableau blanc mobile Café Trousses & Stylos Pâtisseries Carnets de notes	Axes de travail pour réfléchir à la question suivante : *Qu'est-ce qu'il y a de spécifiques dans les groupes locaux du Sud-Est ?*	Pascaline déléguée nationale Mireille présidente de la Cimade Les 6 représentants des groupes locaux élus par l'Assemblée Générale Le directeur financier qui est venu de Paris pour ce conseil	Réflexions générales sur les problématiques liées au fonctionnement de l'association au niveau de la communication
Groupe de Travail au pôle national à Paris	05/02/18	Tables Chaises Ordinateurs Cafés Pâtisseries	Réflexion sur la réactualisation du jeu en lien avec les problématiques actuelles	Nicole bénévole à la Cimade, vient d'Ales. Armelle, bénévole à la Cimade, vient de Nantes Elodie, salariée, chargée de projet national Alsace-Lorraine Bénédicte coordination nationale des actions de sensibilisation	Réactualisation du jeu : « parcours de migrants »
	12/02/18	Thé			

Réunion du bureau de la Cimade groupe local d'Aix-en-Provence chez Mireille Aix-en-Provence		Gâteaux fait maison Canapés Fauteuils Tapis Ordinateurs Carnets de notes Stylos Agendas	Réflexions générales sur l'organisation des prochains évènements	Membres du bureau de la Cimade	Organiser des évènements de manière collective
Intervention scolaire au collège La Chesneraie à Puyricard	23/02/18	Ordinateur Rétroprojecteur Clé USB Enceintes Cahiers Trousses Carnets de notes Tableau Cartes du monde	Présentation d'un film de la Cimade où des personnes étrangères racontent leur histoire puis réponse aux questions des élèves	Membres de la Cimade Collégiens Professeure d'Histoire Géographie	Sensibiliser les collégiens sur les questions de l'immigration
Intervention scolaire au lycée international Georges Duby à Luynes	16/05/18	Exposition « Attention travail d'Arabe » Chaises Livres Bibliothèques Ordinateurs Carnets de notes Trousses	Réflexions sur les affiches de l'exposition et les questionnements engendrés	Lycéens Professeure de Philosophie Monique Judy	Sensibiliser les lycéens sur les questions migratoires et plus particulièrement sur les stéréotypes et les préjugés dans le cadre de la semaine des arts et de la science
Table ronde : « Le voyage et les migrations d'aujourd'hui » Café 3C Aix-en-Provence	31/08/18	Estrade Micro Haut-parleurs	Présentation des différents intervenants puis récit du parcours d'Oscar réfugié rwandais qui a vécu le génocide de 1994	Judy Marion Oscar Réfugié Rwandais Sylvie, psychologue auprès des jeunes migrants Philippe Chouard (ASTI) Valérie	Débattre sur les nouveaux enjeux liés aux déplacements

		Cadres décoratifs		Geneviève (Collectif Agir)	
		Rideaux		Membres de la Cimade	
		Bar		Des non-membres de la Cimade	
Réunion mensuelle – Groupe Cimade Pays d'Aix	15/11/18	Tables	Réflexion sur la liste électorale européenne de mai 2019	Alexis Nuselovici	Réformer ou abolir le règlement Dublin
		Chaises			Réfléchir au statut des réfugiés climatiques
		Boissons		Giovanni Privitera	Réfléchir à la législation des mineurs isolés
		Rétroprojecteur	Débat sur la question migratoire en Europe et le devenir de la démocratie en Europe		
		Tableau		Membres de la Cimade	
		Pâtisseries		Des personnes non-membres de la Cimade	
Réunion groupe politique – siège de l'association à Aix-en-Provence	06/12/18	Tables	Réflexions sur la manière d'aborder les problématiques migratoires avec les élus locaux	Les membres du groupe plaidoyer	Dresser une liste des députés
		Chaises			Travailler sur un observatoire
		Ordinateurs			Organiser une rencontre avec la Préfecture
		Carnets de notes			
Réunion-débat publique siège de l'association à Aix-en-Provence	13/05/19	Micro	Réflexions sur la construction du discours des bénévoles à destination des élus politiques européens	Marine du pôle national spécialiste sur ces questions	Réunion-débat sur les questions migratoires au niveau européen dans le cadre des élections européennes.
		Rétroprojecteur		Membres et non membres de la Cimade : 35-40 personnes	
		Chaises			
		Tables			
		Boissons			
		Gâteaux			
		Carnets de notes			
		Stylos			
Intervention scolaire au collège Mignet à Aix-en-Provence classe de 4ème	20/06/19	Rétroprojecteur	Présentation de l'association puis exposé du parcours d'un refugié jusqu'en France	Membres de la Cimade : Jean Cohen & Monique Viry	Intervenir en anglais pour sensibiliser les collégiens aux questions migratoires
		Ordinateur			
		Tableau		Stagiaire de la Cimade	
		Tables			
		Chaises			
		Cartes du monde ou de pays			

		Feuilles & Trousses		Yaman* (prénom modifié)	20 juin 2019 (World of refugee day)
		Affiches de film		Professeure de littérature anglaise	
		Cartes postales		Collégiens de 4ème classe internationale	
Réunion de rentrée au siège de l'association	10/09/19	Tables	Présentation de l'association	Membres et non membres de la Cimade : 30 personnes	Organiser les prochaines actions de la Cimade en lien avec l'actualité et l'agenda habituel
		Chaises			
		Boissons			
		Gâteaux			
		Carnets de notes	Réflexions sur les enjeux écologiques et les migrations		
		Stylos	Point sur les problématiques actuelles et l'actualité		
Assogora sur le cours Mirabeau d'Aix-en-Provence 9h-12h	15/09/19	Nappe béninoise	Accueil des passants et renseignements sur les activités de la Cimade	Jean Cohen	Faire connaitre l'association
		Stand 229		Gérard Duflot	
		Supports de communication		Monique Viry	
		Table		Mireille Provensal	Recruter de nouveaux bénévoles
		Pancartes		François Provensal	
		Café		Rihab	
		Thermos		Chantal	Se rendre visible dans l'espace public
		Des gobelets		Judy Godfrey	
		Du sucre		Yves Tsao	
Formation aux outils de sensibilisation de la Cimade au siège de l'association Aix-en-Provence	23/09/19	Tables	Prise de connaissance des outils	Membres de la Cimade la région Sud-Est	Se former et prendre connaissance des multiples outils utiles lors des actions de sensibilisation
		Chaises	Apprentissage et pratiques		
		Carnets de notes	Réflexion sur l'adaptation des outils en fonction des interventions et du temps de la pratique		
		Stylos			
		Boissons			

		La mallette de jeux utilisée pour les actions de sensibilisation Rétroprojecteur Gâteaux	Réflexions sur la transmission des outils de sensibilisation		
Réunion groupe politique au siège de l'association la Cimade 14h-16h	25/09/19	Carnets de notes Stylos Tables Chaises Ordinateurs	Discussion sur le nom du groupe Réflexions sur les problèmes liés à la domiciliation des personnes étrangères Réflexions sur les problèmes liés à la loi finances et aux taxes Discussion de la lettre à adresser à Madame Petel	Les membres du groupe interassociatif plaidoyer	Organiser les prochaines actions du groupe à destination des députés en lien avec l'actualité

D. Annexe 4 – Verbatim des entretiens compréhensifs menés auprès de membres de la Cimade

Les entretiens ont été retranscrits le plus fidèlement possible. Toutefois, la qualité sonore liée à l'environnement ne permet pas toujours, de bien comprendre ce qui a été énoncé. Dans ce cas, la mention suivante : (*inaudible*) figure dans le corps du texte. En outre, certains interviewés ne souhaitaient pas que certains dires figurent dans la retranscrpition de l'audio. Ces derniers ont donc été remplacés par trois petits points. Ils ne feront donc pas l'objet d'une quelconque analyse. Les trois petits points marquent généralement une courte pause dans la réponse de l'enquêté. Le « euh », marque une pause plus longue, une réfléxion.

En gras, l'enquêtrice.

Entretien – Monique bénévole au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. Je vais vous poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes. Vous pouvez parler librement, et dire vraiment ce que vous avez en tête… Cela me fait bizarre de te vouvoyer donc je vais arrêter… (Rires). Les résultats ne serviront qu'à des fins de recherche universitaire. L'entretien est enregistré : cela me permet d'être plus attentive à ce que tu vas dire, et de ne pas prendre de notes pendant notre conversation et de travailler plus tard à partir du fichier audio.

Quel est : ton prénom, ton âge, ta profession ?
Alors… Monique, j'ai 68 ans et je suis à la retraite.

Première question. Est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions au grand public ? Pourquoi ?
Alors oui, c'est important pour mobiliser en fait les personnes, les gens d'une manière générale et puis que ça remonte au niveau administratif et gouvernemental.

Penses-tu que cette communication ait une influence sur le grand public ? Comment ? Raconte.
Alors je l'espère, (rires) je n'en suis pas sûre, bien sûr, je l'espère, comment ? En obligeant peut-être les personnes à se poser des questions, au lieu de rester sur des impressions furtives et primaires, on va dire et donc en espérant que la réflexion voire les discussions avec d'autres personnes permettent de les éclairer, voilà de les faire réfléchir de les… De les inciter à être beaucoup plus tolérants.

Penses-tu qu'il faille améliorer cette communication ? Pourquoi ? De quelle manière ?
Euh… Peut-être, je ne sais pas. Personnellement, comme je ne vais sur aucun réseau social, je ne sais pas quelle peut être l'influence des réseaux sociaux euh, bon moi je suis plus tournée vers la communication de personne à personne, avec des interventions sur des thèmes, est-ce qu'il faut l'améliorer ? C'était ça la question ? Est-ce qu'il faut l'améliorer ? Sans doute, en

espérant que ça puisse fonctionner, je pense que les plus sensibles seront les jeunes et donc peut-être améliorer et renforcer la communication avec les jeunes.

Donc comment penses-tu qu'on pourrait l'améliorer ?
Bon, si je reprends l'idée sur les jeunes, je pense que les interventions en milieu scolaire sont intéressantes, après euh… Peut-être participer à plus d'activités collectives en sachant qu'en ce moment, c'est plutôt difficile, donc je ne sais pas à dire vrai, j'ai pas vraiment de solutions qui soient à notre portée. C'est… Voilà, c'est difficile de réfléchir à ce… Thème là.

Est-ce que tu as déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication ?
Pas vraiment. Avec les jeunes je trouve même que c'est même assez surprenant, qu'il y ait aussi peu de difficulté. Parce qu'en fait, ils sont totalement à l'écoute, ils semblent être intéressés et avoir conscience d'un certain nombre de problèmes, sans que je puisse savoir si les expressions négatives ne sont pas autocensurées par eux-mêmes. Du fait qu'ils soient dans le contexte scolaire, que donc il y a en général en notre présence quand même des enseignants, et que peut-être ça leur est difficile de libérer complètement la parole, mais bon personnellement, je dirais non.

Quels sont tes critères, quant à l'importance de certaines campagnes de communication et comment est-ce que tu considères qu'elle a été bien menée ?
Oh là ça c'est une question un peu difficile… Euh...Sur une campagne de communication donc générale ? On parle pas de scolarité là…

C'est vraiment par rapport à comment toi, tu ressens la campagne de communication. Par exemple tout à l'heure tu m'as parlé des réseaux sociaux, et ensuite tu as basculé sur le fait que tu faisais plutôt de la communication de personne à personne
Hum… Tu peux répéter la question ? (Rires). J'ai perdu le fil.

Quels sont tes critères, quant à l'importance de certaines campagnes de communication et comment est-ce que tu considères qu'elle a été bien menée ? Qu'elles ont été bien menées.
Hum. Alors les critères on va dire, je pense qu'il est important de rester dans le concret, par exemple d'avoir des exemples, des chiffres voire des films, des enregistrements, des vidéos, donc partir plutôt du concret ou des expositions par exemple, en sachant que bon, j'ai trouvé,

enfin personnellement, j'ai trouvé que l'expo, quand on avait fait l'expo, sur le travail d'Arabe ça avait été génial, parce qu'en fait, c'était vraiment du concret donc je dirais que pour moi ce qui est important, c'est donc du concret à partir de là, avec ouverture sur la discussion d'une manière entre guillemets la plus libre possible et avoir des arguments bien évidemment pour répondre… Bah à cette discussion.

On va passer dans l'onglet témoignage. Alors comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires au sein du grand public ?

Bah elle le fait à travers des activités, enfin je dirais d'une manière générale des manifestations par exemple participer à la marche pour le soutien des réfugiés, ou à travers les cercles du silence, participation aux cercles du silence, également à travers des… Des actions communes avec d'autres d'associations qui sont dans le même domaine, euh… Après qu'est-ce qu'on peut dire d'autre euh… Les interventions scolaires bien évidemment, le fait de recevoir des migrants et de les aider à résoudre leurs problèmes administratifs, et puis également des films avec des thèmes autour des films, bon elle le fait aussi à travers Facebook que je ne vais pas voir (rires), mais je sais que ça fonctionne, voilà je pense que j'ai à peu près fait le tour de ce que je connais moi en tout cas.

Est-ce que tu as déjà participé à un témoignage ? Raconte.

C'est-à-dire un témoignage ?

Là, tu m'as cité plusieurs exemples, tu as déjà participé à certains, comment est-ce que ça s'est passé ?

Ah oui ! Bon alors j'ai participé… Donc bon les cercles du silence assez souvent, mais là, comme c'est dans le silence en général on ne parle pas… (Rires). Les manifestations bah, c'était assez ludique donc voilà, ah ben j'ai oublié aussi les associations sur le cours Mirabeau évidemment pour faire connaître l'association. Et donc là on peut parler facilement avec les personnes, puisque quand elles s'arrêtent c'est qu'elles ont un minimum d'intérêt et donc c'est assez facile de discuter avec elles, après dans les autres manifestations cinéma et tout ça bon moi j'ai pas… Je suis pas intervenue donc bon, j'ai rien à dire et par contre, je sais pas si le scolaire rentre là-dedans ? Euh donc… au niveau du scolaire oui, enfin j'ai une certaine expérience on va dire, puisque ça fait plusieurs années que je participe à des interventions et là c'est… Enfin à partir d'éléments concrets comme les films ou les expos, ce sont les discussions qui sont les plus intéressantes avec les jeunes.

Alors au niveau de la sensibilisation, est-ce important pour toi que la Cimade sensibilise le grand public ? Pourquoi ?

Ben ça revient un peu oui, aux questions générales, oui c'est important parce que je pense que autant il y a des influences négatives il faut contrebalancer par des influences positives et donc faire connaître la Cimade et son travail auprès des migrants, c'est quelque chose qui est important pour montrer que l'être humain est un être humain identique partout avec des problèmes différents certes, mais que la connaissance de l'autre permet d'avoir des préjugés et de lutter contre les préjugés ouf, (rires). Le ouf tu l'enlèveras (rires).

(Rires). De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour sensibiliser le public ? Est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale pour sensibiliser le grand public ? Raconte.

Alors est-ce qu'il y a des communications spéciales pour le grand public… Bon si on considère que les jeunes font partie du grand public oui, puisque les interventions scolaires ont été mises en place justement pour faire connaître et la Cimade et la situation des migrants et les manières qu'on peut avoir d'une part par sa propre tolérance et puis éventuellement par des actions, les aspects positifs il faut savoir que les jeunes sont souvent… Comment dire, sensibles à ces problèmes-là et donc proposent eux-mêmes des actions qui peuvent être des actions au niveau je dirais de la connaissance elle-même, ou d'activités sportives, ou de récupération de biens matériels nécessaires etc etc, et après la question c'était (rires) la suite de la question..? Dans les actions…

Oui, la manière dont la Cimade procède pour sensibiliser le grand public…

Donc ça on l'a vu ?

Voilà. Et si tu as déjà participé à ces campagnes tu m'as dit…

Donc oui…

Et la prochaine question c'était si vous n'avez jamais participé, donc là c'est pas le cas…

Non c'est pas le cas…

Alors, de quelle manière la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public ?

Ben en proposant des manifestations essentiellement, alors des réunions bien sûr, la réunion mensuelle étant ouverte à tous, elle fait connaître donc les dates de réunions et elle essaie de mobiliser les personnes sans qu'ils aient d'obligations à l'appui, c'est-à-dire qu'une personne peut très bien venir participer à des réunions, sans avoir ni à s'abonner en tant que bénévole, ni à être réellement active lorsque pour des raisons X ou Y serait-ce d'âge et de santé, la personne ne tient pas à avoir des activités. Par contre, elle peut participer en faisant des dons et en on va dire portant la bonne parole autour d'elle sans qu'elle ait pour autant, qu'elle ait besoin de participer à quelque chose de vraiment concret donc je pense que ça c'est important, la manifestation autour des associations au mois de septembre est également très importante, parce qu'il y a énormément de monde qui vienne à ces activités, enfin à cette manifestation, et donc c'est une manière de toucher le public et puis la participation avec d'autres associations à des manifestations culturelles et cinématographiques, par exemple, voire culturelles auprès du bar des 3C enfin des bars citoyens, sont des moyens également de se faire connaître assez facilement.

Alors au niveau de l'information, est-ce important pour vous que la Cimade communique ses actions aux élus politiques et aux hauts fonctionnaires ? Pourquoi ?

Alors, ça c'est même assez fondamental, on va dire, donc la Cimade le fait il y a même un groupe qui est destiné à cette activité-là dont je ne fais pas partie ; mais qui existe et qui régulièrement prennent contact alors bien évidemment auprès de la mairie, mais également auprès des députés, sénateurs jusqu'à faire remonter alors principalement à travers des pétitions auprès des différents ministres concernés, voire même du gouvernement dans son entier et voire même auprès d'Emmanuel Macron. Et donc c'est important parce que bien évidemment les décisions politiques se prenant au sommet de la hiérarchie gouvernementale, il est important que les personnes aient conscience et fassent remonter par les sénateurs et députés qui eux peuvent en discuter au niveau de l'Assemblée nationale.

Pensez-vous que cette communication, donc la communication qui est effectuée par la Cimade, ait une influence sur ces élus politiques, de quelle manière ?

Ben simplement qu'on peut l'espérer. On n'a aucune certitude, mais on peut l'espérer et ben la pression populaire peut éventuellement jouer un rôle notamment auprès des représentants. C'est-à-dire les maires, les conseillers et les députés, les sénateurs essentiellement. Et que ça puisse remonter éventuellement plus haut.

Et pourquoi est-ce que c'est flou, pourquoi est-ce que vous êtes dans l'incertitude ?

Je suis dans l'incertitude parce que d'abord parce qu'il est très difficile de voir les résultats, que au niveau local ça peut arriver comme par exemple le fait que la mairie ayant été condamnée sur son comportement envers les Roms, l'a obligé à… Donc le tribunal l'a obligé à mettre à disposition un terrain mais ces résultats sont toujours extrêmement précaires, puisque les décisions sont prises sur une ou deux années et qu'on ne sait jamais comment ça va perdurer donc ça c'est mon côté assez pessimiste, c'est-à-dire que bon je ne suis pas convaincue que ce soit d'une efficacité extraordinaire et en même temps que c'est toujours nécessaire de le faire quand même, en espérant que ça ait une certaine influence.

Est-ce que tu as déjà eu des interactions avec les élus ?

Jamais, sauf éventuellement par la signature de pétitions mais bon. Donc ça c'est incontrôlable.

Ni d'entretien téléphonique ?

Non.

Comment est-ce que tu penses qu'on pourrait améliorer cette communication avec les élus politiques ?

Peut-être… Peut-être, peut-être en allant plus à des meetings, à des meetings ouverts à tous et intervenir au niveau des meetings, mais là il faut énormément de courage ce qui n'est pas facile et que moi je ne ferai pas c'est clair, donc bon, là je renvoie le bébé aux autres (rires). Autrement je vois mal, je vois mal comment bon nous on n'est pas à Paris, donc on peut pas faire de sitting devant l'Assemblée nationale et au niveau des députés, bon ben il y a ceux qui acceptent de nous recevoir bon ben voilà, mais on peut pas obliger non plus des députés et puis certains on n'a pas du tout envie de les voir (rires). Donc on ne peut pas obliger les députés à nous recevoir, mais je dirais que d'une manière générale en tout cas pour tous les députés de gauche ça marche. Après quelle est l'efficacité réelle, c'est extrêmement difficile à mesurer et donc difficile de répondre à la question.

Alors comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires envers les élus politiques ?

Bon ben ça, je pense que les personnes qui font partie du groupe interventions politiques sont mieux placées pour répondre, mais je pense que… Enfin ce dont je sais c'est que c'est

essentiellement par des demandes de rendez-vous auprès des personnalités politiques et donc de discussions avec ces personnalités.

La question suivante c'était, avez-vous déjà participé à un témoignage ? Du coup non, par rapport à ce que tu m'as dit tout à l'heure. Alors, est-ce important pour toi que la Cimade sensibilise les élus politiques ? Pourquoi ?
Bon on vient de le voir hein c'est…

Oui mais, c'est bien si tu réponds quand même parce qu'à chaque fois, même si la question semble similaire à celle d'avant il y a peut-être des nouvelles choses qui vont te venir à l'esprit.
Alors c'est important bien sûr, parce que je pense que plus il y a des interventions d'associations auprès des élus, plus les élus peuvent se sentir éventuellement motivés et soutenus dans une démarche qui va dans le sens de ce que demande la Cimade, enfin en tout cas on l'espère.

Comment la Cimade fait-t-elle pour sensibiliser les élus politiques ? Est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale pour les sensibiliser ?
Bah là aussi je suis assez mal placée pour répondre, parce que je pense que oui, il y a certainement des stratégies qui sont mises en place, mais au niveau du groupe qui fait ces interventions-là donc je pense que c'est eux qui pourront donner plus précisément le mode d'action.

De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour mobiliser les élus politiques ?
Par prise de rendez-vous et par consultation on va dire de ces mêmes élus politiques.

Avez-vous réussi à mobiliser des élus politiques ? Dans quel contexte et de quelle manière ? Par exemple lors d'une campagne de communication ou d'une manifestation ?
Personnellement non. Je ne peux pas répondre à la question.

Alors on va passer au dernier thème, la communication interculturelle avec les personnes migrantes. As-tu déjà eu des interactions avec les migrants de la Cimade ? Raconte.
Alors oui j'ai eu des interactions essentiellement lorsqu'on leur demande d'intervenir auprès des lycéens enfin des scolaires, car très souvent on accompagne nos interventions de présence de migrants, qui peuvent expliquer personnellement leur situation, leur parcours et bien évidemment cela donne d'abord un caractère très humain et très personnel et cela sensibilise

particulièrement les personnes qui sont présentes, donc c'est essentiellement par ce biais-là et puis par la rencontre de migrants, alors soit ponctuelle parce que je suis invitée à rencontrer quelqu'un, un migrant particulièrement, soit accidentellement c'est-à-dire lorsque je rencontre des personnes dans la rue qui font la manche et avec lesquelles je discute et avec lesquelles je découvre que effectivement ils sont migrants et qu'ils ont des problèmes de migration également je suis pas mal en contact avec le groupe des Roms à Aix, donc on peut considérer qu'ils sont migrants également et à travers donc pas mal de travail avec eux, notamment auprès du camp de l'auberge donc j'ai eu effectivement ces contacts-là.

C'est quoi le camp de l'auberge ?

Alors le camp de l'auberge, c'est un terrain qui a été mis à la disposition après la condamnation au tribunal par la maire d'Aix-en-Provence et ce terrain se trouve à la ZUP non à la ZAC près de… De la… Comment ça s'appelle...De…Tu sais le monument là…

La fondation Vasarely ?

De La fondation voilà Vasarely, bon pas très loin dans ce coin-là, et donc il y a des Roms qui sont dans ce centre-là, et qui travaillent avec nous sur la production de panier, travail de l'osier, voilà donc à travers cette action-là à laquelle j'ai participé effectivement, j'ai eu pas mal de contacts avec ces migrants-là précisément.

Est-ce que tu te sens proche des migrants ? Pourquoi ?

Oui enfin je peux dire oui parce que, j'en connais pas mal personnellement, j'ai oublié de dire qu'il y avait aussi 2-3 migrants que je côtoie très très régulièrement en ville parce que ce sont des habitués qui sont toujours au même endroit et qui font la manche toujours au même endroit, et donc j'en connais au moins 3 avec lesquels je discute bon bien sûr je leur donne aussi un peu d'argent, mais c'est surtout au niveau de l'échange que c'est intéressant et puis euh… Oui je me sens proche parce que j'ai beaucoup de compassion et donc j'estime que ce sont des êtres humains que l'on doit respecter d'une part et aider quand ils ont des besoins bien sûr.

Pourquoi est-ce que tu as beaucoup de compassion pour les migrants ?

La réponse va surprendre, mais parce que je m'identifie souvent à leur situation.

C'est-à-dire ?

Ben je pense que d'abord n'importe qui peut se trouver dans ce genre de situation et pour des raisons je vais dire familiales, historiques, je dirais que mes ancêtres se sont souvent trouvés dans ce genre de situation et que donc oui, je me sens doublement concernée.

Comment est-ce que tu entretiens tes relations avec les migrants ?

La plupart du temps à travers les actions hein, que ce soit des rencontres… C'est souvent à travers des actions qu'on leur propose et auxquelles ils adhèrent ben par exemple, la participation au niveau scolaire ou là ils sont volontaires pour venir participer aux discussions, au niveau des Roms c'est surtout ben avoir mis en place des actions bon qui sont entre parenthèses en ce moment, mais des actions pour leur favoriser la… Je dirais la commercialisation de leurs produits, voilà et puis dans la rue, c'est simplement garder le contact quoi.

Alors on entend souvent ou on lit souvent que la Cimade prône le vivre ensemble qu'est-ce que ça signifie pour toi ?

Alors le vivre ensemble ça signifie simplement que l'on considère l'autre comme soi-même et que donc on accepte d'avoir des rapports amicaux ou professionnels ou simplement humains avec les personnes et qu'on ne mette pas de barrière je dirais… Voilà à la rencontre et après les rencontres elles se font toutes seules par le voisinage, par la discussion, par le voyage bon voilà, oui je laisse la porte ouverte je dirais à l'imprévu.

Donc finalement, l'un des objectifs de l'association c'est de promouvoir la cohabitation culturelle, donc qui se rapproche du vivre ensemble, que penses-tu de ce concept de la cohabitation culturelle ?

Alors je pense que c'est un biais qui est peut-être le plus facile, parce que ça permet de découvrir la culture des autres et ben quand on participe par exemple à un concert ouvert sur les cultures extérieures, il est évident que tout le reste disparait c'est-à-dire qu'il ne reste que la musique et la musique est un moyen de communication absolument extraordinaire, parce qu'on n'a pas besoin de parler la même langue et on n'a pas besoin d'avoir les mêmes coutumes pour simplement être ouvert à la musique, donc je pense que c'est vrai également pour la peinture, c'est vrai pour la photographie, c'est vrai pour l'écriture, puisque enfin moi personnellement je lis beaucoup et donc je lis beaucoup de livres étrangers et pour le cinéma car je vois également énormément de films étrangers, donc bon, ça me paraît être une ouverture en tout cas assez naturelle.

Est-ce qu'il existe une communication de la part de la Cimade qui est destinée aux migrants ?

Euh… Je pense que oui… Notamment parce que les réunions sont ouvertes aux migrants comme aux autres, je pense que la communication se fait aussi à travers les actions, mais alors surtout le contact avec les personnes et les aides juridiques parce que là, effectivement le contact est très important, également dans les actions concernant les accueils dans les appartements, dans les villages qui sont des villages d'accueil et quand les personnes ont des appartements qu'ils peuvent mettre à la disposition des migrants effectivement, là le contact se fait naturellement.

Selon vous, comment la société perçoit-elle le migrant ? L'altérité ?

Ouf. Je dirais que d'une manière générale, la perception du migrant est extrêmement négative… Il suffit de voir à travers les médias comment sont perçus les migrants et que le… Enfin très souvent, la présentation est plutôt négative à travers les problèmes à travers éventuellement la délinquance, à travers les frontières, les conflits au niveau des frontières, les conflits avec les pays de l'Union européenne, les relations très perturbées avec la Turquie, la Syrie, enfin voilà, tous les pays autour de la Méditerranée également, les difficultés que connaît l'Europe pour résoudre les problèmes des migrants, le manque de je dirais de… D'une part d'humanité dans la manière de résoudre les problèmes et d'autre part de cohésion au niveau de la position des différents pays au niveau de l'Union Européenne qui complique encore plus le débat au niveau national.

Penses-tu que les minorités soient reconnues dans notre société ? Pourquoi ?

Alors d'une part le fait de parler des minorités ça me gêne, parce que si on considère qu'elles sont reconnues dans notre société, ça veut dire qu'on accepte quelque part le communautarisme donc ça c'est difficile, enfin en tout cas pour moi, c'est difficile. Alors les minorités sont reconnues je dirais oui par certains aspects, par exemple les associations qui représentent souvent des minorités et qui sont tout à fait légales et qui ont le droit d'agir, les communautés religieuses aussi puisque il y a la liberté de culte et donc de fait ces communautés sont reconnues quelquefois avec beaucoup de difficultés par exemple si on pense aux communautés musulmanes et à la difficulté qu'ils ont pour obtenir des mosquées, pour pouvoir avoir des lieux de culte, pour être entendus et pas stigmatisés je dois dire que bon, la reconnaissance est difficile

donc d'une manière générale je dirais que au niveau de la loi et donc de notre République la réponse est oui, mais il y a un grand fossé entre la reconnaissance purement juridique et l'acceptation sociologique qui me paraît beaucoup plus difficile à réaliser.

Pourquoi est-ce que c'est difficile de réaliser cette acceptation sociologique ?
Parce qu'il y a toujours je dirais un fondement de racisme et de rejet de l'Autre qui fait que chaque fois qu'il y a le moindre problème, le moindre incident, le moindre événement, il y a des réactions xénophobes et racistes qui apparaissent très facilement et qui entraînent une atmosphère peu tolérante.

Est-ce tu penses qu'il existe des facteurs précis, des éléments responsables de cette perception ? Donc ce que tu viens de me dire au niveau de cette perception qui est assez négative au niveau de la société ?
Bon alors des facteurs précis oui ! Parce que bien évidemment le terrorisme a déclenché des réactions très négatives, ce qui se passe au niveau des frontières également les « boat people » entre guillemets, enfin les déplacements, enfin tous les événements qui se sont passés en Méditerranée également et bien évidemment l'épidémie de coronavirus est venue rajouter là-dessus une couche supplémentaire de doutes, de polémiques et d'attitudes racistes qui là se sont tournés plus contre les Asiatiques de la même manière exagérée et ridicule et complètement aberrante puisque la plupart du temps ceux qui ont payé les pots cassés sont des gens, qui sont d'origine asiatique, qui sont français et qui vivent en France depuis des décennies voire même plusieurs générations et que donc qui payent ce côté manipulation je dirais de… Enfin de cette pandémie. Donc là on voit justement à cette occasion le réveil d'un racisme anti-asiatique par exemple, qui est déclenché par un événement précis et puis tout ce qui a pu être raconté de manipulation autour de tous ces événements-là et même quelquefois de la part de personnages politiques notamment tous les discours du Front national enfin du… Du qui ne s'appelle plus le Front national d'ailleurs…

Le Rassemblement national.
Voilà du Rassemblement national merci (rires). Et donc oui, il y a aussi des personnes qui mettent de l'huile sur le feu quoi on va dire.

Est-ce que tu veux bien rentrer dans les détails quand tu dis par rapport à quand tu dis qu'il y a des problèmes au niveau des frontières et au niveau des « boat people » ?

Alors au niveau des frontières, tout d'abord l'absence de politique vraiment précise au niveau de l'Union européenne fait que chacun prend des dispositions au niveau des frontières et donc il y a un manque cohérent de prise de position, et surtout que c'est fait essentiellement dans le but d'un refus, c'est-à-dire d'un rejet. La situation avec l'Italie est absolument catastrophique puisque les autres pays européens ne sont pas du tout solidaires avec la position de l'Italie voire des autres pays frontaliers comme l'Espagne par exemple, et donc ça donne des situations absolument insupportables au niveau de la frontière par exemple franco-italienne et puis au niveau de la maire le fait d'avoir enfin de.. Déléguer aux pays non-européens, mais frontières le rôle de bloquer le passage des migrants fait qu'il y a des situations absolument insupportables comme particulièrement en Libye, également aussi en Syrie, voire même dans d'autres pays du Maghreb mais insupportables parce qu'il y a des attitudes extrêmement rejetantes, violentes, voire même menant jusqu'à l'esclavage… Sans parler des meurtres et des moyens utilisés pour faire mourir les gens avant qu'ils arrivent chez nous, c'est-à-dire les bloquer dans le désert par exemple, les mettre en prison et là actuellement mal gérer le problème du corona, notamment dans les camps, y compris en France d'ailleurs, avec les centres de rétention ou les personnes sont maltraitées pas dans le sens de traitées dans la violence, mais traitées dans le manque de soins et de comment dire et de décision pour les faire sortir de ces centres et les protéger.

Et au niveau des « boat people » du coup ?

C'était ça le fait de les laisser mourir en Méditerranée, ou on les laisse mourir dans le désert, ou on les laisse mourir en Méditerranée avec l'interdiction de tous les bateaux qui sont portés volontaires pour les repêcher et déléguer à la Libye par exemple, la récupération alors qu'à travers des vidéos qui ont été filmées sur les lieux eux-mêmes par les personnes qui étaient sur les bateaux de récupération, le fait que en fait le rôle de sauvetage n'est absolument pas assuré voire même pire provoquer les naufrages pour que les personnes meurent en Méditerranée.

Qui est-ce qui a pris ces décisions selon toi ? Est-ce que tu sais…

Ah ben au niveau des États je dirais que c'est le gouvernement libyen qui a décidé de, mais je pense personnellement que les gouvernements européens sont largement responsables puisqu'ils ferment les yeux sur la réalité de ce qu'il se passe sous prétexte qu'ils ont délégué et qu'ils donnent de l'argent à ces pays-là et c'est vraiment un manque de courage évident, de déléguer aux autres de faire le sale boulot pour pas être accusé de le faire soi-même.

Tout à l'heure tu disais qu'il y a une incohérence au niveau de la politique…
De l'Union européenne.

Oui de l'Union européenne, tu parlais donc de la politique migratoire, pourquoi est-ce qu'elle te semble incohérente tu as même dit il me semble, qu'elle était même inexistante presque.
Oui alors je dirais alors sur le inexistante théoriquement elle existe, mais dans la pratique, on voit très bien que chaque pays fait un peu ce qu'il veut et que donc il n'y a pas de décision cohérente voire même négative dans le sens où par exemple on a laissé pendant des années l'Italie supporter les vagues de migration sans réellement mettre en place une politique d'accueil cohérente dans chaque pays avec des responsabilités dans chaque pays et donc on se rend compte qu'il est très difficile de mettre en place une politique générale européenne d'accueil en sachant que l'accueil devrait être possible proportionnellement peut-être à la population dans chacun des pays alors ça va des pays complètement rejetants comme la Croatie peut-être pas la Croatie, mais enfin les pays en tout cas les anciens euh… Les anciens pays de l'Est, qui sont vraiment avec des politiques très très dures.

La Hongrie.
Voilà en particulier la Hongrie, voilà, c'était elle que je cherchais (rires) à des politiques un peu plus tolérantes mais limitées quand même comme l'Allemagne par exemple, voire même la France, qui a quand même accepté d'accueillir un certain nombre de personnes, mais de manière quand même extrêmement limitée et donc je constate qu'il y a quand même pas une politique ni accueillante, ni protectrice, si on prend l'exemple de la France, le rejet par exemple des jeunes mineurs alors qu'il y a au niveau de la loi une obligation de les accueillir, de les former et de les mettre dans des centres d'accueil et d'être protégés en tant que mineurs, ben on se rend compte que la loi n'est pas du tout respectée alors que la loi elle-même existe, donc c'est pour ça que je dis qu'il y a un manque aussi de cohérence à l'intérieur du pays lui-même, c'est-à-dire de la France, parce que même quand ça existe les textes ne sont pas vraiment respectés, en tout cas pas correctement.

Est-ce que tu as d'autres exemples de textes de loi qui ne seraient pas respectés par rapport à ton expérience au sein de la Cimade ?
Alors oui, l'accueil dans les préfectures par exemple, qui est mal organisé, très difficile d'accès, très difficile de pouvoir constituer les dossiers avec l'obligation de revenir plusieurs fois, d'être

éventuellement convoqués, de fournir des documents que la personne ne peut pas avoir à sa disposition parce qu'elle les a perdu, parce qu'ils ont été détruits, parce que bon pour des tas de raisons, également des réponses systématiquement négatives obligeant les personnes à faire appel avec des délais qui se rajoutent et donc des délais très longs et qui plongent les personnes dans la désespérance, au lieu de les aider concrètement quitte à avoir des réponses négatives, mais au moins que ça se fasse dans des délais brefs et avec un respect de la loi c'est-à-dire de recevoir correctement les gens, de leur faciliter l'accès aux informations et aux documents et à la manière de pouvoir faire les dossiers par exemple avec des traducteurs avec des personnes qui les accueille avec bienveillance etc, bon là je rêve (rires).

Tout à l'heure tu disais qu'il y avait une presque impossibilité d'avoir une cohérence générale, d'appliquer une politique migratoire européenne. Pourquoi selon toi ?

Je pense que le problème le plus grave, c'est l'incapacité de l'Europe à exister en tant que Union européenne réellement, bon le départ également de l'Angleterre a donné une image extrêmement négative, la difficulté de gérer également ce problème-là parmi l'ensemble des problèmes qui sont difficiles à gérer font qu'effectivement, l'Europe manque de cohérence et manque donc du coup d'efficacité. Alors actuellement il y a des tentatives qui ont l'air de se remettre en mouvement notamment grâce à Emmanuel Macron on va au moins lui reconnaître cet aspect-là et avec Angela Merkel où les deux essaient avec plus ou moins de succès de renouveler je dirais une certaine politique de l'Union européenne pour le moment on peut pas dire que le succès soit franc, mais en tout cas la tentative est faite donc on sait pas.

Alors, est-ce que tu penses qu'il y a des choses qui ont changé au sein de la société grâce aux actions des membres de La Cimade ?

Hum… Question difficile… Euh… Ben en tout cas, je l'espère, ça c'est clair, je pense que je suis assez optimiste au niveau des jeunes parce que de toute façon les jeunes seront les citoyens de demain et que s'ils prennent conscience au niveau de l'éducation qu'il y a effectivement des anomalies et des choses à faire, je pense qu'ils doivent être capables de le faire, donc oui bon pour les personnes âgées, les plus âgées, je pense que la prise de conscience est réelle, mais que les moyens d'action sont relativement faibles donc l'espérance, c'est plutôt dans la jeunesse.

La dernière question c'était pensez-vous qu'il y a encore des choses à changer, lesquelles comment ? Je pense que… De manière générale on l'a bien abordé, mais si tu veux encore t'exprimer sur ça je t'écoute ?

Bah alors des choses à changer, mais au niveau de la Cimade ou de manière générale ?

Au niveau de la société.

Ah, bah je dirais que, au niveau de la société oui ! D'abord renforcer peut-être des lois plus tolérantes et plus, qui permettent de mieux intégrer les personnes migrantes en France ne serait-ce que pour résoudre les problèmes concrets que cela pose c'est-à-dire qu'elles puissent travailler, donc qu'elles puissent participer à la société en tant que telle et du coup cela facilite d'une part l'intégration et d'autre part elles ne sont plus à la charge de la société à partir du moment où elles travaillent, donc ça ce sont des solutions qui sont vraiment très intéressantes, donc favoriser des lois aussi, parce que la loi ça permet de faire des actions devant les tribunaux et donc d'obliger les institutions à les respecter donc ça c'est important et puis après c'est dans le comportement de chacun disons de donner l'exemple, parce que c'est vrai que l'éducation commence par l'exemple et donc si chacun y met du sien et donne l'exemple de la tolérance bah ça peut aider à une prise de conscience collective… Et puis au niveau de l'Union européenne sans doute prendre des nouveaux textes qui permettent de gérer beaucoup mieux cette politique migratoire en tout cas.

Très bien on a fini merci beaucoup !

De rien

Entretien – Judy bénévole au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. Je vais te poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes… C'est ce que je te disais tout à l'heure. Tu peux parler librement, et dire vraiment ce que tu as en tête. L'enquête est anonyme, vos réponses seront confidentielles et mêlées aux entretiens réalisés avec d'autres personnes. Les résultats en tout cas ne serviront qu'à des fins de recherche universitaire. Si j'enregistre l'entretien, c'est pour pouvoir être plus attentive à ce que tu vas me dire, pour ne pas prendre de notes pendant notre conversation et ensuite pouvoir travailler plus tard à partir du fichier audio.

En premier lieu quel est : ton prénom, ton âge, et ta profession ?
Judy, mon âge 73 ans et quoi d'autre ?

Ta profession ?
Oh heureuse retraitée. (Rires) (Professeure d'anglais pour les contrôleurs aériens à Aix).

Alors première question. Est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions au grand public ? Pourquoi ?
Pour sensibiliser les publics, pour les problèmes la double peine qu'ils ont les migrants, surtout les migrantes on communique pour que les gens avec un peu d'espoir ils viennent avec nous, pour nous aider, pour qu'on puisse influencer les décideurs, les politiciens, pour qu'on puisse améliorer le sort de tous ces pauvres sans-papiers.

Est-ce que tu penses que la communication de la Cimade a une influence sur le grand public et de quelle manière ?
Je sais pas, je pense peut-être un petit peu, il y avait par exemple une campagne pendant un moment qui était, c'était pendant les Olympiques je crois oui, on voyait un gars qui courait on voyait en gros le gars qui courait, qui courait, qui courait… Et puis au fur à mesure que le petit mini film déroulait, tu voyais très bien que c'était pas les olympiques c'était un gars qui courait pour sauver sa vie. Et il y avait un autre la même chose, dans le système olympique pour la

nage le 100 m libre ou je sais pas quoi où on voit la même chose, on voit quelqu'un qui nage et qui nage et qui nage et petit à petit, on se rendu compte qu'il nage pour se sauver la vie car parce que le bateau dans lequel il était… son bateau a… *sink* (rires) a… Son bateau a coulé. Et donc oui je pense cette période-là, mais ça remonte de 2 ans déjà, au moins je crois là je crois que comme c'était à la télé, dans les journaux je crois qu'on a touché beaucoup de monde… Aujourd'hui est-ce qu'on arrive je sais pas si tout le monde sait il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas la Cimade alors quand je dis que je travaille pour la Cimade c'est souvent les gens me disent qu'est-ce que c'est alors je dis est-ce qu'on est si efficace que ça s'ils savent pas toujours qu'est-ce que c'est la Cimade bien qu'on est un peu discret aussi à la fois.

Alors penses-tu qu'il faudrait améliorer cette communication par rapport à ce que tu me dis et de quelle manière à ton avis pour que la Cimade puisse avoir une meilleure visibilité ?
Euh… Justement on a discuté hier, comment faire que les gens nous voient mieux et il y en avait des gens qui disent, il faut qu'on arrête de faire simplement des publicités dans la presse, qui faut qu'on aille dans la rue. Ça fait 1 an que je suis avec les… Pas avec les gilets jaunes je suis avec les gilets jaunes de tout cœur, mais je fais des manifs constamment, constamment avec mon syndic', syndicat et je vois pas que les choses ont changé je vois pas qu'on a acquis quelque chose… Et puis oui il y a un dessin que j'ai vu hier avec Martin Luther King qui disait qu'il voulait faire avancer la cause des Noirs aux États-Unis et les gens disent non c'est pas le moment ! Et après il y a le deuxième qui dit on veut faire… Non c'est pas le moment ! C'est jamais le moment ! Pour les décideurs et les politiciens pour qu'on fasse quelque chose pour les pauvres, pour les précaires, pour les démunis, pour les immigrés donc c'est jamais le moment ! Donc… Je sais pas, je sais pas si on peut améliorer ça, j'ai fait, ben quand on fait nos… Je pense, je dis n'importe quoi là, mais ce que je pense c'est que c'est efficace quand on va nous-même direct à quelqu'un comme on a fait dans les écoles, je pense que peut-être qu'il a une petite pierre qui rentre quand on parle directement, j'ai fait aussi dans les rues, dans les marchés à donner des papiers aux gens et les gens qui arrêtent pour discuter je pense que là je trouve que c'est beaucoup plus efficace que faire une manifestation dans la rue où les gens vont te regarder « ouais qu'est-ce que tu fais là » mais faut faire tout. Il faut tout faire, il faut faire des manifs, il faut faire dans la presse, faut faire toutes les contacts qu'on puisse faire, oui (rires).

Est-ce que lors de certaines actions de communication toi avec d'autres membres de la Cimade vous avez déjà rencontré des difficultés ? C'est-à-dire des personnes peut-être peu accueillantes ou ce genre de chose.

Oui, oui, oui.

Est-ce que tu veux bien raconter ?
(Rires). Une fois j'ai eu carrément le Front national un jeune garçon et c'était pas sympa ce que j'ai fait mais… Pfff. Je lui ai dit je me suis approchée vraiment près de lui et je lui ai dit t'es jeune, t'es beau et tu es con. (Rires) C'est peut-être pas très bien mais ça lui a choqué…

Et qu'est-ce qu'il avait fait ?
Oh on a discuté pendant 20 minutes, et il a rien compris à ce que je disais et j'ai rien compris à ce qu'il a dit, donc ça a rien servi. Mais ça me faisait plaisir de dire que tu es con (rires).

Quels sont tes critères quant à l'importance de certaines campagnes et comment tu considères qu'une campagne de communication a été bien menée ?
Critères ? Je sais pas, que ce soit vu par le maximum de gens que ce soit efficace ?

Par critères pour être plus précise, j'entends est-ce qu'il faut qu'il y ait certaines choses qui soient préparées en amont, des choses qu'il faut absolument aborder et comment est-ce que ensuite, donc ça c'est avant et après, comment est-ce que tu te dis que ça a été une bonne campagne de communication et qu'elle était bien faite ?
Wow. Ça c'est dur comme question, je sais pas, critère dans l'avant, donc dans la préparation préparer de quoi physiquement donner quelque chose aux gens, qu'ils puissent amener à la maison et peut-être dans un moment où ils s'ennuient, ils avaient rien à faire, qu'ils puissent lire le documentaire, euh et après je sais pas. Essayer le maximum que ce soit un contact d'une personne à une autre personne que ce soit très personnel et très près et pas… Ben ça ressemble un peu à ce que j'ai dit déjà c'est que je trouve que c'est important pour que ce soit efficace qu'on parle directement avec les gens.

Alors comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires dans l'espace public envers le grand public ?
Hum.

Parce qu'elle le fait de différentes manières j'imagine ?
Hum. Bon, il y a la tactique d'aller voir les élus, parler avec les élus pour les sensibiliser de qu'est-ce que c'est le problème, il y a les moyens d'aller dans les écoles, il y a le cercle de silence que j'aime beaucoup personnellement, parce que les gens regardent « qui sont ces fous qui sont

là qui font rien » et puis prends 30 secondes pour regarder et puis de temps en temps il vient pour 5 minutes, il y a en ce moment quelque chose que j'estime de très très important, mais je sais pas par quel bout le prendre parce qu'on passe des heures à discuter de ça et ça me barbe, mais on est en train de faire une grande campagne avec d'autres associations comme Ligue des droits de l'homme, Welcome et des tas d'autres gens pour essayer de dire qu'il faut régulariser les papiers de tous ces gens et heureusement on a un bon exemple à montrer je sais pas si tu sais, j'imagine que tu sais, le Portugal a fait ça, le Portugal a régularisé temporairement, mais c'est un bon début au moins, régulariser les papiers de tous les immigrés sur le sol portugais et puis encore mieux ils ont pris les soins médicales pour tous ces gens donc résultat le Portugal a le moins, qu'est-ce qu'on peut dire, le moins pire un des meilleurs résultats contre le covid au Portugal parce qu'ils se sont liés, les immigrés et ils ont pris… Alors là ça n'a rien à voir avec ce qu'on est en train de discuter mais j'adoooore ça ! Ils ont même donné le chômage aux prostituées ! (Judy applaudit). Et j'ai trouvé ça génial. Génial, génial, génial. Qu'est-ce que c'est solidaire… Aider les prostituées, les pauvres. C'est super ça (rires).

Est-ce tu as déjà participé à un témoignage ? Est-ce que tu veux bien me raconter ton ressenti etc.

Oui j'ai fait souvent, oui j'ai fait tout ce que je viens de dire le cercle de silence, j'ai distribué des tracts au marché ça, ça me plaît. Ça me fait peur parce que je suis pas très... J'articule mal dès que je commence à parler les gens « oh vous êtes d'où ? » et ils écoutent pas ce que je dis, il veut savoir d'où je suis et je le cache pas, mais je trouve ça très efficace… Très efficace de parler face à face à quelqu'un et essayer d'expliquer les problèmes et je crois que ça passe mieux comme ça.

Pourquoi est-ce qu'il te semble important que la Cimade sensibilise le grand public parce qu'on a beaucoup parlé des élus politiques, mais pourquoi est-ce qu'il est important qu'elle sensibilise le grand public ?

Parce que tout simplement si on a l'appui du grand public le gouvernement va écouter, c'est tout, on a pas un gouvernement miracle, comme en Uruguay, par exemple où le gouvernement malgré ce que la population très… Je voulais dire un gros mot… très catholique, ils ont réussi à quand même passer des lois mariage pour tous, des choses progressives malgré la population qui le voulait pas et je trouve qu'avec notre gouvernement et tous les gouvernements d'ailleurs, normalement si le public ne fait pas une demande, ils ne vont rien faire surtout de nos jours c'est

money money money qui compte et pas les droits des immigrés la preuve maintenant que les… Qu'on a eu ce problème avec le Covid, les abricots et tous les fruits, les fermiers ont crié au ciel on a besoin de bras, et ben ils ont bien profité de nos immigrés pour les payer 4 € de l'heure au lieu de 10 € normalement, pas de SMIC, 4 € l'heure ils étaient payés les immigrés qui sont allés dans les champs pour aider les personnes.

Et tout le monde était au courant ?

Je pense pas. Je pense pas, moi j'étais pas au courant. Non plus pendant un bon bout de temps, et les immigrés sont partants pour travailler c'est tout ce qu'ils demandent c'est de pouvoir travailler, d'être indépendants de ne pas dépendre de la charité, je pense que c'est très important que le grand public sache, mais je pense que la plupart des gens ne veulent pas savoir les gens sont dans leur truc, soit ils sont jeunes, ils ont des enfants, alors les enfants... Ou alors le travail, le travail et ils regardent pas les autres…

Pourquoi est-ce qu'ils ne regardent pas les autres d'après toi ?

Égoïsme, égoïsme et manque de… D'être au courant le peu... Quand j'ai amené un immigré ou deux à la maison, ça a ouvert les yeux de ma famille, d'une façon fantastique, ils ont fait les connaissances et ils ont dit, mais qu'est-ce qu'il est adorable cet Amadou, ils sont tous fous amoureux de mon Amadou, maintenant. Il faut connaître les gens, c'est tout et ça suffit, il faut les connaître pour savoir qu'ils sont comme nous, ils sont pareils que nous je vais pleurer alors j'arrête (rires et pleurs).

Nous faisons une pause. Arrêt de l'enregistrement.

Reprise de l'enregistrement.

Alors de quelle manière est-ce que la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public ?

Son de guitare.

Roger? She is recording this. Oh, (rires)... Thanks. So have a nice… read in the other... in the house… Okay! (rires) See you later (rires).

Tu peux répéter la question s'il te plaît ?

Oui ! De quelle manière est-ce que La Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public ?

Je sais pas si mes réponses vont ressembler aux mêmes qu'avant, c'est toujours la même la presse, euh… La presse, télé le contact avec les députés, les élus… C'est toujours un peu la même réponse…

Est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions aux élus politiques, aux hauts fonctionnaires ? Pourquoi ?

Hyper important oui, hyper important. Surtout quand il y a des élections c'est archi connu qu'ils vont être très attentifs à nos demandes... Mais un moment après les élections ce sera encore une autre chose, mais oui mais oui il faut, il faut parler.

Comment ça ?

Je veux dire ta question c'est que c'est important de parler avec les élus ?

Oui mais comment ça ils se montrent à l'écoute et attentifs quand il y a les élections, et après ?

Oui avant, et après les promesses…Bon on verra il y en a j'ai assisté qu'une fois les municipales d'Aix, on va les avoir je crois dans 10 jours ? Non… Plus que ça, 14 jours et bien j'ai assisté à une soirée et il a dit le mot magique il a dit… Il savait pas, il me connaissait pas, il savait pas du tout ce que je pensais, il a dit le mot magique, il a parlé des immigrés, qu'il faut les aider, il faut aider les pauvres et les précaires, les sans-papiers j'ai dit OK ! Je sais où je vais voter c'est bon, c'est bon j'ai plus besoin d'écouter, après il a parlé des femmes c'est le glaçage sur le gâteau là c'est bon ! Non, non, non, il faut leur parler…

Est-ce que tu penses que la communication qui existe auprès des élus politiques, ait une influence sur eux ?

Oui, oui oui.

C'est-à-dire, raconte ?

Ah ben… Je pense que ça les… Ouvre les yeux, ouvre les oreilles un peu, ils écoutent ce que les gens ils disent, donc si on le dit pas ils vont pas savoir qu'il y a un problème, si la Cimade a aidé l'année dernière 100 000 personnes, il faut le dire ! Il faut le dire à ces élus. Il faut leur dire

combien de milliers il nous faut encore pour aider et si on leur parle pas, ils vont pas savoir, ils vont s'occuper d'autres problèmes, espérons de l'écologie mais...

Donc la Cimade a aidé 100 milles personnes l'année dernière ?
Oui, oui.

Comment est-ce que tu le sais ?
J'ai vu ça dans une tu sais les petits livrets qu'on reçoit j'ai vu ça dans un petit livret. Bon c'était l'année dernière en 2019 donc c'était en 2018 qu'il y avait le chiffre de 100 000 personnes aidées par la Cimade. Bon on a, quand on dit aider, ça veut pas dire que 100 000 personnes ont eu *pin pon* ! La carte de séjour, le permis de travail etc. Mais on a aidé ces gens. Aider pour l'écoute, aider pour diriger, je dis pas que 100 000 personnes ont gagné au loto, non, c'est… Mais on les a aidé, comme une fois je marchais dans la rue et j'avais le badge de la Cimade, et la dame m'avait dit avec un accent encore plus… Plus épais que le mien, elle a dit « Aaah la Cimade, vous avez aidé mes amis ». Et ça m'a touché comme ça quelqu'un dans la rue, puisse reconnaître la Cimade parce qu'elle sait que la Cimade aide les gens voilà.

Est-ce que tu as déjà eu des interactions avec les élus politiques ? Ou est-ce que l'association a déjà eu des interactions avec les élus politiques, est-ce que tu veux bien raconter ?
Je peux pas, parce que je fais pas partie de cet comité qui fait ça, mais je sais qu'ils le font, ils le font régulièrement.

Est-ce que tu as des idées quant à l'amélioration de la communication à destination des élus politiques ?
Non. (Rires).

Comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires envers les élus politiques ?
Ben je sais pas exactement parce que ce groupe de gens de la Cimade qui vont voir les élus politiques comme j'ai dit je fais pas partie de ce comité, donc je sais pas exactement ce qu'ils disent, mais j'imagine qu'ils font tout pour les sensibiliser aux problèmes, de nombre. Il faut savoir le nombre de gens qui n'ont pas… Et que les lois sont contradictoires, on veut les aider, mais on lui dit vous avez pas le droit à la santé pendant 3 mois, et après vous avez pas le droit

de travailler pendant combien de temps… Comment voulez-vous que ces gens soient intégrés, il faut le dire ça aux élus pour qu'ils prennent conscience. Et hier soir, on avait dit qu'on va faire ce prochain pique-nique on va essayer d'inviter quelques immigrés pour qu'ils parlent avec les gens. Mais c'est dur, parce que je comprends très bien, une fois quand j'avais organisé un débat quelque part et que je voulais amener quelques immigrés avec moi, c'est dur pour eux devant les gens de parler de tous leurs problèmes. Très souvent c'est tout frais, ils ont fait ce voyage en bateau qui est pour eux horrible de parler de tout ça, il peut pas parler au grand public avec des gens qu'ils connaissent pas, ils peuvent pas même avec des gens intimes ils ont du mal à parler de cette expérience. Donc… Mais, on va voir si on a quelques... Quelques immigrés que la Cimade a aidé qui sont un peu bavards donc peut-être qu'on va les inviter pour le pique-nique (rires). Pour qu'ils parlent avec nous et nos élus, ça sera très bien d'ailleurs.

Tu as déjà eu des interactions avec les migrants de la Cimade ? Est-ce que tu veux bien raconter ?

Oui, oui oui oui. Euh… Une activité dont on n'a pas parlé, c'est le café-migrant, tu étais allée au café-migrant ?

Oui, c'est toi qui l'avais organisé d'ailleurs ?

Oui (rires). Et… Au début, c'était la toute première fois que j'y suis allée, il y avait deux trois *immigrants*, euh migrants et une dizaine de gens qui voulaient les aider (rires) c'était pas équilibré. Mais quelques fois, quand j'arrive à parler avec eux c'est… C'est bien de découvrir comment dire ça, leurs qualités, il y en a qui chantent, il y en a qui écrivent des poésies, il y en a qui jouent du piano, il y a des artistes parmi eux et c'est tellement superbe de découvrir les qualités et les prouesses de ces migrants. Mon petit Amadou que j'ai parlé, c'est mon petit chéri, je lui ai donné des cours d'anglais et c'était rigolo parce que bon c'est un jeune donc *pfiou*, une heure de cours de grammaire, ça suffit (rires). Et après il va jouer de la guitare, il dansait et je l'ai appelé mon petit papillon. Il dansait comme un petit papillon. Je l'appelle mon petit Amadou, mais il est beaucoup plus grand que moi, et je suis contente d'avoir lui pour raconter parce que c'est une histoire réussie, il a eu énormément de chance aussi il a été récupéré par quelqu'un de super bien qui se bat pour lui et là il va avoir son bac cette année et c'est génial ! En petit enfant qui n'a jamais assisté à l'école chez lui à Conakry, maintenant il a son bac c'est de quoi être fier. Je suis très fière de lui, je sais pas si son anglais est impeccable, (rires) mais je suis très contente.

Est-ce que tu te sens proche des migrants ? Pourquoi ?

Oui et non je me sens, très attachée mais je connais pas des tas des immigrants finalement, c'est frustrant parce que on s'attache et puis ils disparaissent... Je pense à les deux Ivoiriens je t'avais parlé des deux Ivoiriens que j'avais pris à la maison ? Deux jeunes filles, aaadorables adorables c'est le squat à Marseille Saint-Just qui m'a téléphoné il me dit Judy, c'était rigolo parce qu'on rentrait d'un voyage, on venait de prendre nos valises à l'aéroport et le téléphone sonne : « Tu peux héberger 2 ivoiriens ? » « Bien sûr ! » Mon mari : « Grrrr on peut poser les valises quand même ? » je dis oui et puis donc on a passé quelques jours avec elles, elles étaient adorables adorables et j'ai gardé les contacts, je lui ai trouvé un hébergement à Marseille et petit à petit j'avais l'espoir que j'avais peut-être trouvé un boulot pour elle etc, et c'est dur parce que la dernière fois qu'elle m'a téléphoné c'était pour m'annoncer qu'elle a fait une bêtise. J'ai su tout de suite qu'est-ce que c'est la bêtise elle a confirmé, elle est enceinte, elle voulait aller à l'hôpital est-ce que je pouvais l'aider pour aller à l'hôpital j'ai dit mais non, surtout pas, tu es peut-être pas au courant, mais il y a un grand méchant virus en ce moment il faut pas aller à l'hôpital et surtout si tu es enceinte. Tu vas aller, je te téléphone dans 20 minutes et dans 20 minutes je lui ai téléphoné et je lui ai donné le nom de quelqu'un au planning familial l'adresse l'heure qu'elle sera reçu, j'ai dit tu vas aller là, la dame elle va t'écouter, si tu veux garder le bébé, elle va te conseiller tu veux pas garder le bébé elle va te conseiller, aucun jugement à toi de décider. Plus jamais elle m'a téléphoné et quand je re-téléphone elle répond plus, donc ça me fait très mal. J'ai eu une autre expérience avec une Kurde que j'avais hébergée, je t'avais raconté le Kurde ? C'était une histoire aussi (soupir) c'est frustrant parfois quand ça marche pas (rires) encore une fois je reçois un coup de téléphone « Judy tu peux, tu es disponible, tu es sur Aix, tu es libre ? » « Oui oui oui qu'est-ce qu'il faut faire ? » « Bon écoute il a une Kurde à Aix, dont les frères et le père sont là pour la tuer parce qu'il semble qu'elle a déshonoré la famille, tu peux la prendre chez toi ? » C'est que après que j'ai pensé merde, j'aurais pu me faire tuer aussi, mais j'ai pas pensé à ça pour l'instant j'ai dit bah bien sûr je vais, alors je vais, je lui donne une perruque, des grosses lunettes noires et je la mets derrière ma voiture et je la cache ici, après il fallait changer de maison la maison, pour qu'elle soit en sécurité donc c'était comme dans un film je la mets encore avec la perruque et les lunettes noires derrière ma voiture, et une autre voiture derrière moi, qui me bloque, je rentre dans un tunnel et la voiture derrière moi qui bloque le tunnel pour que moi je puisse aller sans que personne me suit, ah c'était tout un… Je me suis investie en elle et… Et elle ne me répond plus non plus. Alors est-ce que les frères l'ont tué ? Elle, elle était… Oh c'était horrible, elle était... La dernière fois elle était ici elle avait un ami elle disait, un Turc qui… Qui promettait, qu'il a acheté un billet d'avion qui lui promettait un boulot, qu'il allait l'héberger, j'ai dit mais tu l'as vu ce monsieur ? Tu le connais ? Tu le connais comment ?

Ah ben sur Internet… J'ai dit mais surtout pas, un Turc moyen lambda va pas t'acheter un billet d'avion, héberger et te donner un boulot comme ça qu'est-ce que tu penses, quoi va arriver quand tu, quand tu arrives ils vont te faire quoi et donc elle a changé d'avis et elle a décidé par le biais d'un oncle ou quelqu'un d'autre qui a dit tu peux rentrer chez toi ton père ne va pas te faire du mal donc elle est rentrée chez elle et pendant quelques semaines on a correspondait au téléphone et depuis plus rien ça fait un an déjà. Donc il y a des fois que (soupir) il y a des fois que ça, ça fait mal quand tu essaies d'aider et puis tu vois que ça foire quand même, il y a des fois que mon mari me dit, mais tu te déprimes parce que ça marche pas ? Je dis non parce que moi j'essaie de garder en tête des exemples parce que plus j'avance, plus je me rends compte que qu'est-ce qu'il y a des gens bien dans cette affaire et ça il faut que tu gardes ça les gens bien, il y a tellement de gens bien qui donnent et qui se donnent et qui se donnent, donc voilà je m'investis et je vais pas arrêter même si ça me fait mal voilà.

Alors on entend souvent que la Cimade prône le vivre ensemble. Qu'est-ce que tu penses de ça ? Qu'est-ce que cela signifie selon toi ?
Vivre ensemble ?

Oui, le vivre ensemble.
Pour moi c'est quelque chose de très normal, qu'on vit pas à chacun dans son ghetto ; les Blancs dans, avec les Blancs, les Noirs avec les Noirs, les Chinois avec les Chinois, non, non. Bon c'est peut-être plus commode pour parler ta langue etc avec des gens, mais je trouve que c'est... C'est très bien de mélanger. J'avais une amie que j'admirais et elle a fait elle était coquine j'aimais beaucoup ce qu'elle faisait et son boulot c'était d'aider les gens à trouver des HLM, et elle ce qu'elle faisait c'est qu'elle brassait, mais brassait les gens, jamais elle prenait les gens pour mettre tous les Comoriens dans un tel bâtiment et les pauvres Blancs dans un autre, elle a fait un question d'honneur de mélanger pour que tout le bâtiment soit complètement chaque voisin avec quelqu'un de différent et j'ai trouvé ça idéal d'essayer, on se connaît comme ça et on voit que *pfff* finalement *pfff,* on est tous pareils.

Donc finalement, le vivre ensemble, ça veut dire faire la promotion de la cohabitation culturelle ?
Oui.

Qu'est-ce que tu penses de ce concept de cohabitation culturelle ?

Oui, oui, oui, oui. Parce que c'est sûr que chaque personne a de quoi contribuer donc pourquoi pas culturel, c'est un très bon moyen d'avancer, on a des gens, il y a des gens qui sont des artistes moi je suis le public donc j'aime bien regarder culturellement, et par les cultures entre chaque peuple aussi, admirer les différentes cultures on parle des cultures comme des danses, des chants etc, mais aussi de culture de… De comprendre les différences entre les gens, je me souviens toujours quand je travaillais en Afrique un chauffeur que j'avais, ah ça c'est une longue histoire je vais essayer d'être brève, mais un chauffeur que j'avais, qui me disait qu'il avait 12 enfants, et il a essayé tout de suite, il s'est imaginé, il avait raison, qu'un européen allait être choqué que quelqu'un a 12 enfants donc il avait tout préparé son histoire pour expliquer pourquoi il avait 12 enfants, et il expliquait que sa première femme, il a eu un enfant avec sa première femme et après quelqu'un lui a jeté un sort sur sa femme donc elle pouvait plus avoir des enfants et ce qui m'a choqué (rires) non pas choqué, surpris c'était pas qu'il m'a dit que quelqu'un a jeté un sort sur sa femme ce qui m'a surpris c'était que mes collègues avec lesquelles j'ai travaillé, j'ai vu que oh, elles ont cru que c'était possible alors je me suis dit eh ben... Peut-être que c'est possible (rires) ! J'en sais rien, il faut que je je… Je pense un peu il faut que je réfléchis un peu sur la question (rires) ! Peut-être que c'était… Qu'est-ce que je sais, j'en sais, je sais rien moi. En tout cas, son explication pourquoi il avait 12 enfants culturellement c'était tellement loin de mon petit presbytérien de Pennsylvanie que ça me faisait beaucoup de bien et je trouve que... Je pense que ça ne peut faire que du bien aux autres aussi de voir que les différences c'est magnifique, d'être différent. Pourquoi pas on peut pas être tous pareils, c'est ennuyant d'être tous pareils. Voilà. voilà, la culture. (rires).

Est-ce qu'il existe selon toi, une communication, des supports, des outils de communication spéciaux, qui sont destinés aux personnes migrantes ?

Destinés pour ?

Qui seraient pour les personnes migrantes. Au lieu que ce soit pour le grand public, ou pour les élus politiques.

Ah d'accord. Tu veux dire que le récipient sera un immigré ?

Non par exemple tout à l'heure, tu me parlais de petit guide, tu sais ? Est-ce qu'il y a des choses comme ça qui existent, qui sont mises en place pour les migrants, pour leur expliquer ce que c'est que la Cimade est-ce qu'il y a ça qui existe et comment vous faites pour les mettre à disposition, pour eux ?

Ah oui. Pour les migrants ?

Oui, oui.

Ah ben quand ils viennent pour les… Ce qu'on appelle Accès, quand il vient pour les séances d'aide ben on lui donne, voilà tout simplement c'est pas assez peut-être, mais on lui donne, mais je suis pas là pour… Je fais pas partie d'Accès c'est trop difficile pour moi donc je fais pas.

C'est le pôle juridique ou pas ? Ou c'est encore autre chose ?

Euh non, l'Accès c'est… Il y a un autre nom, qu'est-ce que c'est l'autre nom de Accès... Mince je me souviens plus, Accès c'est les gens comme Élisabeth etc, qui reçoivent dans les centres culturels des immigrés, on dit que le samedi matin de 9h à midi on reçoit les gens sans rendez-vous, qu'ils viennent, qui demandent... Des femmes qui sont battues, des femmes qui n'ont pas des papiers, des hommes... Il vient pour les conseils et c'est là qu'on va distribuer les tracts, espérons qu'ils savent lire aussi.

Selon toi, comment est-ce que la société perçoit le migrant ? L'altérité ?

L'altérité ? C'est quoi ça ?

L'altérité, ça veut dire… Ce qui n'est pas soi-même, l'autre. Alter, c'est un peu comme alter ego. Alter, c'est autre, donc l'altérité c'est l'Autre, les Autres avec un grand A.

Ah d'accord comment est-ce que le grand public voit les immigrés ?

Oui.

Je sais pas, je pense que la plupart ça doit être malheureusement qu'il les voit pas, ils sont invisibles pour la plupart, donc le grand public ne pense pas à eux sauf quand il les voit mendier dans la rue peut-être… Malheureusement. Je pense que le grand public n'a pas beaucoup de grandes idées de qu'est-ce que c'est les immigrés… Hum.

Est-ce que tu penses que les minorités sont reconnues dans notre société ? Pourquoi ? Oui ou non et pourquoi ?

Est-ce que les minorités sont reconnues dans notre société ?

Société française.

Quels genres de minorités ?

Les minorités, je fais exprès d'utiliser ce terme à voir comment tu l'interprètes...

Il faut que je… Les minorités… Sont reconnues, dans notre société… Bof… Même pas les infirmières, sont pas reconnues (rires). On les gaze alors… Alors comment vas-tu, on va reconnaître les immigrés… Les minorités. Pfff....

C'est une réponse éloquente…

(Rires)… Euh… Non je pense pas qu'ils sont reconnus, non.

Pourquoi selon toi ?

C'est maladroit cette idée de on pense pas aux autres, on est, on est égoïste il faudra… C'était un peu on avait dit mon mari et moi que ce confinement c'était un grand cadeau et j'aurais aimé que ce cadeau soit pour tout le monde et que tout le monde ait le temps de réfléchir… On n'a pas besoin d'acheter, acheter, acheter on n'a pas besoin de faire toutes ces choses, on peut penser à se détendre, à écouter les oiseaux et penser aux autres et que tout le monde a la même possibilité. Tout le monde a dit oh les pauvres qui habitent dans un appartement au cinquième étage, sans ascenseur et sans terrasse, ils sont avec trois enfants. Ben oui, pensons un peu à eux. Trouvons des moyens que leur vie soit plus agréable qu'ils ont le même cadeau que j'ai eu, de 1 mois de « waouh ». C'était chouette, tu sais où je l'ai passé ? Tu vois les deux arbres là ? On le voit pas du tout mais il y a, on l'aperçoit, blanc ? C'est une chaise blanc et moi, j'ai grimpé l'échelle et j'ai passé 2 mois-là.

Dans les arbres ?

(Rires). Dans les arbres, à écouter les oiseaux, c'était génial. (Rires)

Est-ce qu'il existe des facteurs précis, des éléments responsables de ce manque de reconnaissance, des personnes migrantes ?

Est-ce qu'il y a des éléments qui expliquent pourquoi il y a un manque de…

Oui pourquoi il y a, il y a, il y a... Autant de personnes qui sont égoïstes comme tu le disais tout à l'heure, et qui ne vont pas penser aux autres, est-ce qu'il y a des facteurs qui auraient déclenché cette manière de penser selon toi ? Des choses...

Pfff. Bon c'est un peu comment on dit *straight* ce que je veux dire c'est un peu archi… Dit… Mais les riches, ils veulent garder tout pour eux, donc les riches ils veulent pas aider les pauvres et souvent les pauvres, ils sont inondés de publicité pour la voiture, les fringues il faut s'habiller comme tout le monde, le chic, la mode et machin, et puis donc ils sont dans ce truc là et ne pensent pas aux autres…

Du coup ce serait les médias ?

Je pense que les médias, les médias qui est là simplement parce que les finances est derrière les médias, je pense que cet argent toujours l'argent, toujours l'argent, il me faut plus d'argent, j'en ai pas assez ! C'est, c'est… Je comprends pas ce monde de... La pendant, à cause du confinement la France a dû licencier combien de personnes mais ça n'empêche pas que le PDG d'Air France a eu 800000 € de prime pendant le confinement ça, je peux pas, je ne peux pas comprendre ça comment est-ce que et aujourd'hui j'ai reçu une lettre pub un email pub de Air France, en me disant voilà c'est fini on va reprendre il veut me rassurer sur la passion que l'avion sera propre et *nanana*, mais moi j'avais que une envie c'est de dire comment est-ce que vous pouvez accepter 800000 € de prime et licencier les gens... Ça me dépasse, je suis sûre qu'il y a une explication mais je ne vois pas.

Est-ce que tu penses qu'il faille changer cette perception et comment ?

Qui peut changer la perception ?

La perception des gens qui ont des œillères dirons-nous ?

Est-ce que c'est possible de changer ça ?

Oui voilà est-ce que c'est possible et comment est-ce qu'il faudrait... ?

C'est un peu si, si, fut. Tu sais, on pousse la roche, on pousse la roche, *fiou* ça tombe et on recommence on pousse, on pousse, on pousse, je pense que ce sera toujours ça, mais on peut pas faire autre chose qu'est-ce qu'on va faire, s'asseoir et boire du thé et manger des biscuits au lieu de d'aider, non il faut faire quelque chose même si c'est pénible même si… Même si pas tout le monde va être heureux à la fin il faut continuer, il faut continuer il faut faire... Il faut… Oui il faut continuer.

Quelles sont les choses qui ont changé grâce aux actions de la Cimade dans la société ?

Je sais pas. L'accès au… Pour ces immigrés pour ces gens ce qui a changé, c'est qu'il y a, c'est qu'il y a une écoute sans juger, important ; une femme qui vient dire je voudrais quitter mon mari mais, il m'enferme dans un placard, donc tant que les bleus sont pas partis, parce qu'il m'aime pas… Peut-être qu'on n'aura pas une solution pour elle, mais on est là pour l'écouter au moins elle peut parler le temps qu'elle peut échapper de la maison pour venir nous voir euh… À chaque fois j'oublie les questions pendant que je parle, je parle, je parle et j'oublie les questions. Qu'est-ce que c'était la question déjà ?

C'était quelles sont les choses qui ont changé dans la société grâce aux actions de la Cimade. Donc tu m'as dit déjà qu'il y a une meilleure écoute, qu'il y a une présence…

Oui le fait qu'ils ont une écoute et puis c'est sûr que c'est… Certains de ces gens vont à la préfecture pour demander des papiers, il y aura un rejet et ils vont partir bredouille ! Mais quand ils vont, accompagnés d'une petite dame blanche bourgeoise, il y a plus d'effet, et donc plus d'écoute ! Donc je pense que ça c'est une bonne chose que la Cimade fait c'est accompagner les gens, bien que j'ai écouté hier avec le covid tout est fait par ordinateur maintenant, on n'a pas, on peut plus y aller ça reviendra, mais pour l'instant c'est *frrrozeeen*. Tout est par Internet et que ça ne marche pas et que personne s'occupe du fait que ça marche pas.

Ça ne fonctionne pas du tout oui je suis d'accord.

Donc espérons que dans quelques jours ça ira mieux.

Dernière question, pensez-vous, penses-tu qu'il y a encore des choses à changer, lesquelles ?

Euh… Je sais pas, je suis loin de savoir ça, je vois dans cette demande qu'on est en train de faire à Macron, de régulariser tous les sans-papiers je pense qu'on dépense une énergie folle à trouver le mot juste à chaque fois, alors peut-être parce que je suis pas juste dans mes paroles que je trouve qu'on perd énormément de temps et je perds de patience avec ça, plus ces réunions qui me barbent… Mais il faut qu'on soit plus efficace, et perdre moins de temps et peut-être que si on perdait moins de temps et qu'on était plus efficace on aura plus de gens qui vont venir pour nous aider, plus on est fou, ça sera mieux non ? Voilà.

Alors c'était la dernière question sauf que comme je te connais un peu, je t'en pose encore une, je sais que tu travailles beaucoup avec les femmes migrantes, parce que je me suis rendu compte que tu n'avais pas abordé cette question ? Est-ce que tu veux bien en parler un peu ?

Ben je fais partie de ce qu'on appelle le collectif féminin sur Aix et ce qui m'impressionne bien des femmes qui font partie, moi je représente la Cimade, oh j'étais contente la première réunion j'ai réussi à voir 5 autres personnes arriver et je leur ai donné tous un badge donc on est arrivé *brrup* avec nos gros badges rouges, petit à petit, ils sont plus venus, je suis la seule qui va à la réunion maintenant. Mais au moins, au moins la Ligue des droits de l'homme sait qu'est-ce que c'est la Cimade, ils savaient pas. Euh... Osez le féminisme ne savaient pas qu'est-ce que c'était oui oui, eux ils savaient, qu'est-ce que c'était la Cimade, euh...Qui c'est dans ces trucs… Il y a

le planning familial qui savait pas qu'est-ce que c'était la Cimade et maintenant ils savent qu'est-ce que c'est, donc je suis fière que j'ai pu faire un impact sur cet comité. On avait organisé non sans beaucoup de mal (rires) pour les femmes migrantes un grand colloque à l'hôpital, le sujet c'était Violence contre les femmes. Il y en avait une avant à Aubagne, j'ai assisté, et c'était super super super, ce qui c'est très bien c'est pluridisciplinaire, donc il y avait des policiers il y avait des juges, il y avait des assistantes sociales, des infirmières, des psychologues, des féministes de tous bords, donc très bien on avait énormément travaillé, des heures et des heures et là aussi entre elles, elles se battaient quel jour on va le faire, elles se battaient, où est-ce qu'on va le faire et quand il fallait voter j'ai dit : je m'en fous où on le fait ! Je m'en fous quel jour vous décidez de le faire ! Mais la Cimade va parler des femmes migrantes ! Et je l'ai eu sauf covid est arrivé, et tout a été annulé donc c'est à refaire.

D'accord donc c'est quelque chose qui est assez récent du coup ?
Oui, oui.

Ok, merci beaucoup Judy.
Oh je suis désolée, je fais pas mieux que…
Son de guitare.

Entretien – Jean bénévole au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle, donc ce que je t'expliquais par mail, je vais te poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes. Tu peux parler librement, et dire vraiment ce que tu as en tête. L'enquête est anonyme, donc les réponses seront mêlées aux entretiens réalisés avec d'autres personnes. Après si tu m'autorises à citer ton prénom dans la thèse, je le fais et j'enregistre afin d'être mieux attentive sans avoir besoin de prendre de notes voilà.

En premier lieu quel est : ton prénom, ton âge, et ta profession ?
Jean j'ai 67, bientôt 68 ans, je suis retraité.

Avant la retraite qu'est-ce que tu faisais ?
J'étais ingénieur.

Très bien, dans quel domaine ?
Pétrole.

Très bien. Alors première question. Est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions au grand public et pourquoi ?
Oui bien sûr, il est indispensable de montrer qu'il y a des formes de pensées qui diffèrent des… Qui diffèrent largement des... De la pensée habituelle et des… Et des informations qu'on reçoit.

Est-ce que tu penses que cette communication, elle a une influence sur le grand public ? De quelle manière ? Et si tu veux bien citer un exemple si quelque chose te vient en tête ?
Je pense qu'elle peut en avoir, quand il y a une conjonction avec d'autres, hein en ce moment, on parle pas mal de régularisation des migrants et c'est un sujet qui revient de plus en plus sur les médias, s'il n'y avait que la Cimade ce ne serait pas un sujet, mais à partir du moment où de nombreuses associations reprennent le même message, voilà on le retrouve sur les médias.

Est-ce que tu as déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication ?

Non, enfin les… Une fois on a eu un témoin Turc, c'est dans les communications envers les adolescents dans les classes hein, voilà qui qui présentait de façon extrêmement univoque son point de vue et un point de vue de victime trop… Trop appuyé, à mon avis qui n'était pas... Donc le… voilà c'est la seule, le seul cas dont je me souviens, où j'étais plutôt gêné par rapport à un témoignage oui.

Et pour quelle raison est-ce que tu étais gêné ?

Parce que c'était un témoignage univoque d'opposants politiques qui se présentait sous forme de... De victime qui n'a rien fait quoi. Et voilà c'était simplement une conception de ce témoignage-là qui me gênait.

Quels sont tes critères quant à l'importance de certaines campagnes de communication et à quel moment est-ce que tu considères qu'elle a été bien menée ?

J'ai… J'ai très peu de… D'expériences vu que je suis à la Cimade, c'est ma deuxième année seulement et donc de ce point de vue de la communication j'ai peu d'avis… Ma conception et mon action, ce que je peux avoir comme action en communication, c'est plutôt envers des jeunes et des adolescents et c'est donc semer une graine dont on ne verra le résultat que bien plus tard, donc voilà (rires). Je ne peux pas juger de l'efficacité d'une communication par ailleurs.

Du coup par rapport à cette communication en face des jeunes ça se passe bien ? Tu penses que c'est une bonne forme de communication ?

Enfin, oui… Oui je pense que c'est indispensable, que c'est essentiel et c'est là qu'il faut communiquer, c'est envers les jeunes. Euh, ça se passe toujours bien parce que les… D'une part les enseignants, qui nous demandent de venir ont déjà une sensibilité proche de la nôtre, autrement ils ne nous demanderaient pas. Et les jeunes qui découvrent, les sujets ou qui les ont vécu dans leur famille quelques fois sont plutôt réceptifs. Ah ça c'est très rare que des enfants reflètent disons, des idées contraires à la solidarité par exemple.

Alors selon toi, comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires au grand public ?

C'est à mon avis essentiellement les communiqués de presse, qui sont ensuite répercutés quoi, qu'on peut entendre sur les radios, les actions de manifestation, de mobilisation de rue ça ont… Comment dire, ont, à mon avis une portée dans le temps limitée, ça passe vite quoi voilà.

Alors… Est-ce important pour toi que la Cimade sensibilise le grand public ? Pourquoi ?
Oui, enfin il faut effectivement continuer de faire vivre et exister les idées de la Cimade bien sûr, enfin et de l'accueil des étrangers euh… Donc pour moi c'est bien sûr obligatoire de faire savoir... Quoi… Voilà et pourquoi... Je veux dire c'est montrer la continuité des actions à travers les décennies, quoi. Les… Montrer que le travail n'est jamais terminé et mettre en évidence auprès d'un public, les similitudes entre des situations qui, pour lesquelles ils ont plus à prouver, d'autres situations aujourd'hui… « Ah ben non c'est pas pareil », quoi, voilà donc oui, ça c'est... C'est important.

Est-ce que selon toi il existe une campagne de communication spéciale, justement pour sensibiliser le grand public ?
Il y a bien sûr des campagnes, je veux dire, enfin je sais pas si la question c'est est-ce que je sais (rires) qu'il en existe, ou il faudrait qu'il y en ait, ou qu'il y en ait plus (rires) ? Mais bon euh… Je pense surtout qu'il faut continuer de… De montrer les actions de la Cimade comme… Comme étant une organisation sérieuse quoi, et sérieuse et responsable et que la parole délivrée soit une parole réfléchie et historique.

Alors à ton avis comment est-ce que la Cimade fait-elle pour mobiliser le grand public c'est-à-dire plutôt pour recruter des bénévoles, et rassembler des personnes pour sa cause ?
C'est beaucoup par connaissances je dirais, pas cooptation il n'y a pas... Tout le monde peut venir, mais c'est voilà, par l'exemple que quand... Quand j'ai moi-même décidé de faire des choses pratiquement, et puis ben... Où pourrais-je aller, ici, là... Voilà, j'avais plusieurs choix, la Cimade m'a paru un… Un choix comment dire sérieux mais et j'y suis venu, donc c'est aussi la réputation qui fait ça, mais bon la réputation ça s'entretient.

Alors on va passer au thème B donc c'est la communication à destination des élus politiques ; à ton avis, est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions aux élus politiques et aux hauts fonctionnaires et pourquoi ?
Euh… Enfin oui, oui ! C'est très important, et j'ai beaucoup de... (rires) d'admiration pour ceux qui dans la Cimade, se dédient à cette action hein de… Je pense qu'on s'adresse de toute façon

à des personnes qui ont déjà une sensibilité comparable, qui ne sont pas à convaincre, mais à qui on peut amener du grain à moudre. On peut dire voilà des exemples, voilà comment ça se passe, voilà. Remonter des situations de ce que nous vivons, voilà, c'est pour ça c'est important et puis si ça arrive jusqu'à l'Assemblée, bon c'est… C'est bien, c'est à chaque fois sonner quelque chose quoi.

Est-ce que tu penses que cette communication, elle ait une influence sur les élus politiques ? Est-ce que tu as déjà entendu des changements par rapport à ça par exemple ?
Difficile à dire, on a vu dans la période passée récemment, la question de… De la libération anticipée des prisons, c'est un sujet qui a été porté par la Cimade et par d'autres, qui aujourd'hui se traduit pas de façon massive, mais quand même il y a des délibérations anticipées, dire que c'est grâce à la Cimade dire que c'est grâce à d'autres associations ou dire que c'est grâce à la réflexion de députés ou de ministres, c'est difficile de faire la part des choses, ce qu'on doit faire à la Cimade, c'est juste contribuer à une réflexion générale et à une information générale qui fassent mieux accepter par la population, des décisions qui n'étaient peut-être pas évidentes pour certains, voilà, mais oui dire que c'est grâce à la Cimade (rires) on peut pas, c'est juste participer à un mouvement quoi.

Donc du coup il y aurait un espèce de travail entre le tissu associatif et les élus politiques qui s'établirait en interdépendance par rapport à ce que tu me dis ?
Oui, oui, ça j'y crois, bon les, les politiques encore une fois dans cette période… Covid et tout ça, ont dressé des, adressé des louanges aux associations, aux bénévoles, bon. Même si c'est circonstanciel ça permet d'être mieux écouté.

Est-ce que de ton côté tu as déjà eu des interactions avec des élus politiques dans le cadre de projets ?
Non, aucune.

D'accord, est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer la communication à destination des élus politiques et de quelle manière, si oui ?
J'ai pas vraiment... J'ai pas vraiment d'idée, en fait. Comme je suis pas dans cette filière-là, je dirais (rires) de la Cimade, et… Donc dire comment (rires), comment on pourrait faire mieux (rires), je sais pas déjà comment on fait bien (rires) voilà mais, bon.

Du coup le fait de ne pas être dans le groupe politique ça fait que tu es beaucoup moins informé de la manière dont la Cimade communique à destination des élus politiques ? Il n'y a pas de…

Oui, oui enfin oui, je suis moins informé, je sais qu'il y a des pétitions et tout ça, mais je ne sais pas par exemple s'il y a des liens permanents avec certains élus, si, en gros si on a des relais fiables, voilà, je sais pas s'il y a ça ou si de toute façon on s'adresse à son député de circonscription ou… Voilà.

Alors on va passer au thème C, donc la communication interculturelle avec les personnes migrantes. Donc tu m'as dit tout à l'heure par rapport aux témoignages, que tu avais déjà eu des interactions avec les personnes migrantes, est-ce que tu veux bien rentrer dans les détails et donner plusieurs exemples ?

Oui, les interactions je les ai à travers les permanences, que nous avons pour aider les migrants à connaître leurs droits et à savoir naviguer dans le maquis de nos lois le… Voilà, bon, ces personnes qu'on reçoit, sont souvent dans des situations compliquées, autrement elles viendraient pas nous voir, dans beaucoup de cas, nos conseils, enfin, quand on les aide à constituer un dossier bon, c'est une chose positive, mais dans un certain nombre de cas, on leur dit là, vous n'avez rien à faire enfin, les lois ne vous permettent pas ceci ou cela quoi. Donc… Il y a le… Ce… Enfin notre travail est de les aider à trouver leur chemin dans les… Sur leurs droits, et très, très souvent, on peut que leur donner des conseils d'empathie.

Donc ça veut dire que tu fais partie de la cellule permanence juridique ? Tu interviens souvent ?

Accès oui c'est ça.

Avec Accès ?

Oui c'est le… Oh j'interviens, je fais une permanence par mois quoi.

D'accord. Alors est-ce que tu te sens proche des migrants et pourquoi ?

Mon père était un sans-papiers, mon gendre était un sans-papiers, je suis un enfant de sans-papiers, mes petits-enfants sont des enfants de (rires) sans-papiers, voilà, on a vécu un peu dans ce… Dans ce cadre-là, quoi. J'ai vécu souvent à l'étranger, je me sens proche des gens qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs quoi voilà… C'est pas plus les uns que les autres, quoi.

De quelle manière est-ce que tu entretiens, si tu le fais, tes relations avec les personnes migrantes que tu aurais rencontré à la Cimade ?

Je n'ai pas eu de longue relation suivie quoi. Donc les personnes que j'ai rencontrées ont soit au bout d'un moment, complètement déboutées, sont repassées dans une clandestinité, et je ne sais même pas où ils sont, ce qu'ils font, ça soit ont réglé leurs problèmes, mais donc non je n'ai pas de… Comment dire, de proximité continue avec les personnes qui sont venues, enfin dont j'ai eu à m'occuper.

Alors, quand on s'informe sur la Cimade on entend souvent dans son discours le « vivre ensemble » qu'est-ce que tu penses de ce concept ?

(Rires). Pour moi c'est… Il y a… Enfin ça a toujours été comme ça quoi, je n'imagine pas autre chose que vivre ensemble, alors si on veut creuser un peu, je suis pas… Je n'aime pas le communautarisme, le repli sur un groupe constitué, ensuite, ben j'ai par ailleurs des relations avec des personnes de toutes origines et donc le vivre ensemble pour moi, c'est le respect mutuel quoi. Mais c'est pas, c'est en aucun cas dire… Ah bah, c'est sa façon de vivre, ou de comment dire... J'ai quand même une idée un peu (rires) universelle des comportements humains et je suis pas prêt à excuser des... Par rapport à ça, des déviances parce que c'est pas la culture et tout ça… Voilà.

Donc justement par rapport à ça finalement ça… Cette notion de vivre ensemble, ça revient à exprimer le souhait d'aller vers une cohabitation culturelle qu'est-ce que tu penses de ça ? Qu'est-ce que ça signifierait pour toi la cohabitation culturelle ?

Je dirais plus des échanges culturels ou être capable pour chacun de vivre aussi la culture des autres, en tout cas pas d'établir des murs et des limites quoi. Le… J'ai… J'ai longtemps vécu en Algérie, j'y retourne régulièrement, je vais dans, chez des amis, des familles algériennes où je me sens comme chez moi quoi et quand ces amis viennent chez moi j'espère aussi qu'ils se sentent comme chez eux et voilà, je… (rires). Je cuisine comme eux, des choses comme eux, j'écoute la musique comme eux, voilà c'est, c'est pas dire eux ils sont comme ça et qu'ils restent comme ça et (rires) moi je suis d'une façon différente et je reste d'une autre façon, c'est… C'est juste vivre ensemble différentes coutumes.

Est-ce qu'il existe une communication de la part de la Cimade qui est spécialement destinée aux migrants ?

Je vois pas ça non… Parce que enfin, mon expérience jusqu'à présent, c'est que quand les… Les problèmes présentés par les migrants qu'on rencontre ont été, enfin soit réglés, soit pas

réglés, le... La communication s'arrête là, ou bien disons que ce qu'il peut y avoir au-delà, c'est individuel quoi c'est pas dans le cadre de la Cimade. Je m'occupe en ce moment de monter le prochain festival photo d'Aix-en-Provence Photex : regards croisés et ça sera des photographes d'Afrique de l'Ouest, enfin en regard avec des photographes Français, et mon intention est de pouvoir accompagner des groupes de migrants pour visiter l'expo, faire des visites organisées, et expliquer... Voilà donc c'est dans (rires), un coin de ma tête, c'est pas encore proposé, ni d'un côté ni de l'autre quoi, mais oui je voudrais bien faire ça, amener des migrants Africains essentiellement puisque c'est les photos d'Africains, voir ce qu'on fait au pays quoi.

Donc du coup ça c'est quelque chose qui est nouveau c'est quelque chose qui… Comment dire c'est une nouvelle idée que tu aurais pour avoir plus d'interactions et de relations avec les personnes migrantes au sein de la Cimade ?

Oui, oui, oui, oui, mais comme je te dis, c'est déjà plus la Cimade quoi. C'est juste une initiative personnelle.

D'accord. Alors selon toi, comment la société perçoit-t-elle le migrant, l'altérité, en premier lieu ?

(Rires). C'est compliqué parce que (rires), la société ça n'existe pas et le migrant ça n'existe pas. (Rires)...Donc… (Rires)... Voilà, bon il y a les préjugés de certains envers certains, il y a des inquiétudes (rires) mutuelles et des ressentiments aussi, il y a des, mais j'ai énormément de mal à généraliser à mettre des stéréotypes hein euh… C'est l'histoire du gars qui dit j'aime pas les Arabes, mais pourquoi tu es copain avec untel ? Ah oui mais lui c'est Momo, voilà bon (Rires).

Pourquoi est-ce que le terme migrant n'existe pas et pourquoi est-ce que la société n'existe pas ?

Parce qu'il y a une multitude de sortes de migrants ou de raisons de migration d'une part, que les migrants eux-mêmes ne se reconnaissent pas obligatoirement les uns les autres, sont peut-être même très opposés, peuvent même être racistes les uns envers les autres, voilà donc à partir de ce moment-là, ils font partie de la société quoi… C'est pas la société d'un côté et le migrant de l'autre. Les migrants sont dans la société quoi, donc voilà et puis la société voilà quand oui oui, la société française est raciste ou la société française respecte les droits de l'homme ou ça, ben non, ça veut rien dire quoi. C'est pour ça que le migrant n'existe pas et que la société n'existe pas. C'est multiple, il y en a peut-être qui se font entendre plus que d'autre, c'est tout.

Par rapport aux actions de la Cimade, est-ce que tu penses qu'il y aurait des choses à changer et quoi ?

Non franchement j'en suis pas là, (rires), à mon âge dans la Cimade (rires), non, non je pense, enfin je pense, je sais pas s'il y a des actions plus fortes ou quoi, je pense qu'il y a tellement de choses, d'aspects, de voies dans la Cimade que chacun peut y trouver son chemin quoi et faire ce qu'il veut, enfin je trouve déjà impossible à moins de s'y consacrer totalement quoi, de suivre tout ce que fait la Cimade, d'aller sur les sites, de savoir aujourd'hui qu'est-ce qui est fait, hier qu'est-ce qui a été fait, quels sont... Voilà... Et donc non enfin je sais pas c'est peut-être un peu individualiste, mais je pense que chacun peut dans ce cadre définit par la Cimade, trouver une action qui fera progresser la justice envers tous quoi. C'est… Voilà.

Merci beaucoup c'était la dernière question (rires), c'était la question finale (rires)...

Entretien – Yves bénévole au sein de la Cimade

Avant il y a une petite introduction…

Ah tu enregistres tout de suite là ?

Oui. Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) au sein du Centre Norbert Elias. Dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. Donc je vais te poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes et u peux parler librement, et dire vraiment ce que tu as en tête. L'enquête est anonyme, sauf si tu m'autorises bien sûr, à citer ton prénom dans la thèse, et les réponses seront mêlées aux entretiens réalisés avec d'autres personnes. Donc les résultats ne serviront qu'à des fins de recherche universitaire, si j'enregistre c'est simplement pour pouvoir être mieux attentive à ce que tu vas me dire et ne pas prendre de notes et surtout pour faire une retranscription fidèle de l'échange. Donc en premier lieu, quel est : ton prénom, ton âge, et ta profession ?

Alors mon prénom, c'est Yves, tu peux bien évidemment le citer dans ton… Dans ta thèse, il n'y a aucun doute, j'ai 72 ans bientôt 73, et je suis bien sûr, retraité.

Retraité, et tu étais dans quel domaine avant d'être à la retraite ?
France Telecom, enfin France Telecom, La Poste, France Telecom. Qui maintenant est devenue Orange, j'ai quitté France Telecom à l'époque, ça s'appelait encore France Télécom enfin. En 2002, puisque j'ai bénéficié d'un dispositif de retraite anticipée, donc j'ai arrêté toute activité professionnelle en 2002, septembre 2002 voilà.

Qu'est-ce que tu avais comme poste dans ce domaine ?
J'étais cadre.

D'accord. Depuis combien de temps est-ce que tu es bénévole à la Cimade ?
3 ans.

Alors... Donc on va commencer par le premier thème, la communication associative. Est-ce que c'est important pour toi, que la Cimade communique ses actions au grand public et pourquoi ?

(Rires). Alors ça, ça c'est une vaste question parce que, bien sûr, que c'est même décisif, c'est décisif parce qu'il est tout à fait important, que la Cimade fasse connaître ses différents points de vue, sur tous les aspects, qui impactent d'une manière ou d'une autre, la situation des étrangers en France. Donc ça c'est dans la mesure où, de toute façon, c'est, je dirais, c'est le cœur de son combat. C'est le cœur de son combat, dans la mesure où, elle lutte depuis des années et des dizaines d'années, enfin depuis 80 ans, pour défendre le droit des étrangers et tenter de le promouvoir. En France comme... Bon, elle a carrément des actions à l'international, mais là je connais beaucoup moins donc j'en parlerais pas, et donc il est tout à fait décisif, de ce point de vue, que la Cimade communique. Communique, développe et propose ses positions, ses analyses, ses propositions d'autant que, en France comme dans d'autres pays européens, mais bon en France en l'occurrence, sont bien installés et durablement installés, un certain nombre de préjugés qui entourent les migrations, bien. Et qui les présente, sous un aspect très dépréciatif, bien souvent, bien… Et donc il est également important de participer à la déconstruction de ces préjugés et de ces visions négatives qui entourent les migrants, voilà, donc de ce double point de vue, la communication externe ; la communication publique en direction de différents publics est, bien évidemment, tout à fait décisive.

Est-ce que tu penses que cette communication… A une influence sur le grand public ? De quelle manière ? Si tu as des exemples… (Rires) Et si c'est le cas, c'est… (rires) Ce seront toujours des questions difficiles (rires).

(Rires). Non je… De mon… Enfin tel que je le perçois, voilà c'est mon point de vue, mon ressenti hein euh… Mon expérience personnelle bien sûr, hein, au sein de la Cimade d'autant que, comme je viens de le dire, je ne suis à la Cimade que depuis 3 ans, donc une expérience quand même assez limitée, compte tenu de ce sur quoi intervient la Cimade. Il y a des compétences, que cela requiert. De mon point de vue, la grande difficulté, la grande difficulté que ce soit pour la Cimade comme pour d'autres associations partenaires, c'est, bien évidemment, de communiquer et de toucher des personnes qui sont à l'extérieur des personnes que l'on touche, que l'on sensibilise habituellement. C'est-à-dire qu'on a, effectivement, une certaine influence, mais une influence somme toute assez limitée, qui ne va pas tellement au-delà du tissu associatif constitué à la fois par ces associations partenaires et par je dirais, leurs

sympathisants hein, bien. Et il est difficile, d'aller au-delà voilà. Alors… On touche quand même un certain public, par exemple il y a 1000 abonnés qui suivent nos communications sur Facebook, bien. Ce n'est pas négligeable, bien sûr, bien… Il nous est arrivé à Aix, lors de la journée... La marche des migrants qui s'est arrêtée et qui a traversé Aix le 10 mai 2018, d'organiser une manifestation d'importance. D'importance, que, qu'on n'avait pas vu de mémoire de Cimadiens, je veux dire à Aix… Bien. Vraiment 700 personnes, environ hein approximativement 700 personnes, alors que les initiatives habituelles que l'on organise en général avec d'autres, que ce soit le cercle du silence qui se tient tous les samedis, tous les deuxièmes samedis de chaque mois, que ce soit les réunions ou les initiatives ou les manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale des migrants, hein, le 18 décembre, les effectifs sont… Restent, relativement modestes et à peu près, à peu près hein euh… Rassemblent des gens qui sont à peu près toujours les mêmes, à peu près bien sûr hein, voilà. Donc notre capacité d'initiative est assez limitée, les gens qu'on est en mesure d'influencer, en mesure de faire bouger bien, sont en nombre en tout état de cause et en zone d'influence, enfin en influence assez limitée et là, c'est vraiment notre… Même un enjeu primordial, c'est d'arriver à aller au-delà, c'est d'arriver à dépasser et atteindre une tranche beaucoup plus importante de la population et ça, c'est quelque chose sur lequel on doit, enfin sur lequel on doit s'atteler et qui n'est pas simple à réaliser, il n'y a pas de solution évidente en tous les cas, pour faire ça voilà… Enfin c'est mon point de vue et c'est bon, je pense un point de vue assez partagé, on a été à plusieurs reprises plusieurs à faire ce même, constat que ce tissu associatif qui milite et qui sensibilise etc, à quand même tendance à ne s'adresser qu'à lui-même, faute de pouvoir trouver les moyens d'accéder et de toucher un public beaucoup plus large, sauf exception quoi, voilà, mais c'est quand même, un…. C'est quand même très difficile et à plus forte raison dans la situation actuelle sur laquelle on reviendra peut-être.

Alors du coup par rapport à ce que tu viens de me dire, il est évident qu'il semble difficile pour toi d'améliorer cette communication ?

Ah non.

Non ?

Non, non.

Est-ce que tu aurais des pistes du coup pour améliorer…

Pas difficile d'améliorer la communication, mais difficile effectivement à développer… Je dirais une… Un plan de communication en fait. Parce que de mon point de vue, ça nécessite de

s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire que par exemple on a fait une distribution de tracts au moment des Européennes, et puis voilà. Bon, il est clair que... Alors il y a quelques initiatives comme par exemple lors de la journée des… Du 8 mars, pour la lutte des femmes quelques initiatives ont été faites également, au centre-ville ou à Encagnane chaque année sauf peut-être cette année à cause de la situation sanitaire, mais autrement bon, il y a différentes initiatives, mais il est clair que la campagne que l'on doit mener enfin les campagnes et la communication qu'on doit développer, c'est une communication qui doit être pensée dans la durée, qui doit s'inscrire dans la, je dirais dans la répétition avec des objectifs ciblés et avec des messages appropriés, hein, on ne dira pas forcément et on ne dit pas forcément la même chose, lorsqu'on s'adresse au centre-ville, marché, je dis un exemple hein, c'est voilà ou lorsque l'on s'adresse, sur le marché, lorsqu'on présente sur le marché à Encagnane, parce que c'est pas les mêmes populations et donc il nous faut à la fois une campagne pertinente, une campagne ciblée avec des objectifs clairs et des messages clairs et ça c'est pas si simple que ça. C'est pas si simple que ça, parce que les problèmes sont relativement complexes et on est dans une situation et pas uniquement en France, on est dans une situation où globalement enfin la majorité, la grande majorité de la population, estime que un, il y a trop d'étrangers, deux, que l'État en fait trop pour les étrangers et pas assez pour les Français démunis. Largement réceptifs, largement réceptifs aux campagnes tout à fait nauséabondes que développe systématiquement, le Rassemblement... l'extrême droite on va dire, bien, voilà, bon et quand je dis campagne ciblée, ça veut dire aussi que l'on doit également s'adresser à d'autres publics que la population, je pense en particulier bien évidemment je l'ai évoqué tout à l'heure, aux lycéens, enfin aux collégiens je dirais aux jeunes scolarisés, hein collégiens jusqu'aux étudiants bien évidemment, de même qu'on doit également viser des cibles politiques, plus clairement politiques, comme les députés, comme les élus municipaux, c'est pas forcément simple loin de là, ou les députés, il y a à cet égard effectivement à Aix, on a une certaine expérience puisque depuis bientôt près de 2 ans à peu près hein, à peu près, on a effectivement une pratique d'entretiens réguliers, soit physiques soit par mail, avec plusieurs députés de la circonscription et d'autres, plusieurs députés quoi, voilà. Vis-à-vis desquels effectivement on... Que l'on sensibilise, sur un ensemble de thèmes particuliers, qui sont effectivement bien ciblés là pour le coup, bien, et pour lesquels on a quand même une certaine écoute de la part de ces députés, voilà... Il faudrait préciser bien sûr, mais voilà. Voilà, euh bon qu'est-ce qu'on pourrait dire d'autre sur la communication, soit le fait que c'est un véritable enjeu et il n'y a pas de solution simple, c'est-à-dire dire que c'est pas simple de faire ça, compte tenu précisément du contexte politique et à plus forte raison de celui qu'on

est en train de vivre et qu'on va rencontrer à la rentrée, bien, qui s'annonce quand même assez complexe tant au point de vue politique qu'au point de vue social ou économique.

Est-ce que tu as déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication ?

Bien sûr.

Est-ce que tu veux bien raconter ?

Bien sûr, des difficultés, j'en vois deux... Deux... Comment dire euh, la première, la plus simple, c'est lorsque des tracts ont été distribués à l'occasion des élections européennes l'année dernière, et un certain nombre… Un certain nombre de personnes, et même pas mal quand même, ont réagi comme je viens de le dire, c'est-à-dire que, on en fait trop pour les étrangers on n'en fait pas assez pour les Français démunis, sans parler des terroristes. Il est clair que les attentats terroristes, n'ont pas facilité les choses du point de vue de l'image que véhiculent les étrangers, et en particulier bien évidemment, la communauté musulmane. Donc ça, c'est effectivement, c'est une vraie, une vraie difficulté qui n'est pas simple à aborder. Une autre difficulté que personnellement, mais ça c'est dans mon expérience personnelle que j'ai rencontré, (rires) c'est lorsque je suis intervenu dans un collège la première fois donc sans expérience (rires) bien ou là, j'étais quand même, à côté de la plaque.

C'est-à-dire ?

Bah j'étais à côté de la plaque, c'est-à-dire que je n'ai pas… J'ai fait, un certain... J'étais pas prêt à faire ce type d'intervention en fait, en réalité. Parce que ça a l'air simple, parce que je connais quand même un certain nombre de choses sur l'histoire des migrations par exemple, puisque c'est un domaine sur lequel j'ai beaucoup travaillé, surtout une époque bien particulière, une époque charnière en plus et finalement ça nécessite un, d'enrichir considérablement ses connaissances sur les faits migratoires hein, sur les faits migratoires, deux, d'être capable d'expliquer des choses compliquées, de façon simple et ça (rires) bon voilà … Et donc voilà… Ma première intervention n'était vraiment pas terrible, bien, il a fallu alors… Bon on se remet en cause, on travaille, on réfléchit, et voilà, et puis c'est des choses qui s'apprennent avec l'expérience quoi, je veux dire c'est voilà… Parce que c'est pas encore une fois c'est bon c'est très intéressant, mais c'est pas si simple. Des fois ça marche, des fois ça marche pas, bon, voilà, alors des fois ça marche très bien, des fois ça marche, voilà comme ça des fois, on sent bien que, mais ça dépend aussi bon je vais pas rentrer trop dans les détails, mais ça dépend aussi de

la façon dont c'est préparé avec les enseignants, et de l'implication des enseignants en fait. Mais bon, ça, c'est encore autre chose.

Quels sont tes critères quant à l'importance de certaines campagnes de communication et comment est-ce que tu considères qu'elles ont été bien menées ? Du coup tu m'as, à peu près répondu, pour un aspect, c'est-à-dire d'être bien préparé, de pouvoir traduire des termes compliqués, et une situation complexe, à destination d'un jeune public, ça peut être quoi d'autres selon toi ?

Bah ce qui est euh... Enfin... Ce que je peux dire hein, c'est, concernant le grand public franchement, pour l'instant, on est… C'est quand même un angle mort tel que je le perçois, c'est quand même un gros angle mort de la communication de la Cimade, mais c'est pas uniquement spécifique à Aix. Par contre ce qui est positif, ce qui est intéressant, c'est ce qu'on a pu pratiquer en direction des députés, d'obédiences différentes, on a rencontré au total 5 députés, 3 qui sont, qui couvrent, les circonscriptions du territoire du pays d'Aix, un autre à Salon-de-Provence pour des raisons je dirais d'opportunités, qui se sont présentées comme cela, et une autre également, dans les Hautes-Alpes, également pour des… Lié à un concours de circonstances qui fait que et qui fait que, le contact qui s'est distendu pour des raisons d'éloignement, a été établi récemment à l'occasion de la crise sanitaire et donc ce sont des élus qui sont qui, qui sont sur des positionnements politiques et des rattachements politiques différents et ce qui est quand même intéressant, c'est que quelle que soit la différence de leurs positions, politiques qui influent bien évidemment, on a réussi à avoir une réelle écoute de leur part. C'est-à-dire que dès le départ, du moins en ce qui nous concerne nous, à la Cimade, ce qui n'est pas forcément le cas de tous les intervenants qui font ce type de plaidoyer avec nous, puisque l'on intervient dans le cadre d'un groupe interassociatif composé de 6 associations donc le Secours Catholique, Le Collectif Agir, qui est un collectif aixois local, Welcome, Pays D'Aix, Le Secours Catholique, la LDH, si je ne l'ai pas noté donc la LDH et la Cimade voilà, et en tous les cas, en ce qui nous concerne nous on a toujours été clair, il n'a jamais été dans notre intention de faire de ces députés des élus engagés à nos côtés, sur l'ensemble des fronts de notre combat, bon, c'est quand même provisoire ça, n'a aucun sens et il est inutile de se fixer des objectifs absolument inaccessibles, par contre ce qui nous a guidé, c'est de les sensibiliser, sur certains points en particulier, parce que ce sont à la fois des points très sensibles en ce qui nous concerne, parce que ayant des effets importants sur les étrangers et en particulier, en particulier sur les demandeurs d'asile, bien, d'une part et d'autre part, sur des créneaux, je dirais des sujets sur lesquels on peut les

sensibiliser sur lesquels ils peuvent être sensibles. Bien, ça a été par exemple la question très compliquée et qui pose d'énormes problèmes pour les personnes concernées, la question de la domiciliation, ça a été la question des taxes, appliquées à la délivrance des titres de séjour qui à l'époque était vraiment exorbitante en particulier pour les personnes voulant obtenir une régularisation, puisque le montant de la taxe à l'époque était de 609 € pour une personne, donc douze cents dix-huit euros pour un couple, pour une année ! Une année, à la fin de l'année ils devaient verser, pour obtenir le renouvellement de leurs cartes, plus de 500 euros à eux deux, enfin voilà. Et là, en plus on a utilisé un rapport qu'a fait une députée : Stella Dupont, tout à fait intéressant et qui a déposé toute une série d'amendements et on a constaté en fait que l'un de nos interlocuteurs avait signé la plupart de ces amendements. Bon ce que je veux dire par là, c'est qu'on les cible sur des aspects particuliers, qui sont à la fois importants pour les personnes concernées et sur lesquels on peut avoir leur écoute, on peut avoir une certaine écoute et le cas échéant, une réaction de leur part, une lettre, aux ministres, une intervention auprès de la préfecture, une question écrite au gouvernement, voilà des engagements plus ou moins importants bon, mais qui ont quand même du sens et qui fait que, en fait l'objectif c'est d'arriver à ce que, à obtenir d'eux, un autre regard, un autre regard à la fois sur les étrangers et sur les dispositions qui les concernent, qui sont quand même globalement très restrictives et très défavorables. Un autre regard donc et puis un certain type d'engagement, bon, voilà ils ne vont pas voter la censure il faut pas... Voilà, mais quand même une certaine application à tel point d'ailleurs, que l'un d'entre eux, qui est celui qui est le plus proche de nous François-Michel Lambert, a invité ses collègues députés et sénateurs, à signer un texte, demandant au gouvernement pendant la crise sanitaire, qu'ils prennent des mesures alignées sur les mesures prises par le gouvernement portugais, bien. C'est-à-dire une régularisation provisoire...Voilà. Alors c'est quand même quelqu'un de très engagé, que j'ai eu l'occasion dans le passé de croiser à plusieurs reprises, j'en parle pas plus, j'en dis pas plus, voilà, mais bon globalement, si tu veux, on se tutoie hein ? (Rires).

Oui bien sûr (Rires).

(Rires), globalement si tu veux, ça on estime, enfin en tous les cas, Bruno le collègue de la Cimade avec qui… Qui d'ailleurs qui pilote ce groupe inter-associatif et qui le pilote très bien, on estime effectivement des avancées, enfin une démarche positive et des résultats positifs, qui vont pas bouleverser la planète, hein, mais qui sont des petites avancées et ce que l'on peut regretter, c'est que ce type de démarche, ne soit pas davantage systématisé, tant au sein de la Cimade, qu'au sein des associations partenaires. Alors je sais pas trop ce qui se fait au niveau

du Secours Catholique, bon c'est clair, la direction nationale comme la nôtre, comme la direction nationale à la Cimade ces deux directions nationales ont des démarches de plaidoyers vis-à-vis d'un ensemble des élus et en tout état de cause, une démarche nationale, mais en ce qui concerne les groupes locaux, il y a des choses qui sont faites en direction des municipalités, en direction des élus, à ma connaissance, à ma connaissance, avant la crise sanitaire, à la rentrée on était les seuls. Il s'avère que depuis, au niveau de la CAFI, qui était un groupe d'associations, qui intervient sur la situation des frontières, à la situation des étrangers aux frontières, il y a une démarche qui a été entreprise auprès d'un certain nombre de députés. Voilà, c'est-à-dire, que en fait, ces activités de plaidoyer auprès des élus commencent à prendre un peu d'ampleur, commencent à s'installer, même si de mon point de vue, on pourrait faire beaucoup mieux beaucoup plus, puisque, on voit qu'il y a quand même des députés LRM qui sont entrés en dissidence, qu'il y a un certain nombre de députés toujours LRM ou Modem qui ne sont pas insensibles à certains aspects de notre argumentation, pas à tout bien évidemment hein, pas à tout, mais à certains aspects de notre argumentation, que, il y a d'autres députés enfin bon bref, socialistes etc, enfin bref il y a des possibilités beaucoup plus de possibilités, que ce qui est exploité, de mon point de vue, hein, en termes de contacts réguliers avec tel ou tel, tel député, une démarche nationale est bien évidemment nécessaire, des démarches locales, de mon point de vue sont à démultiplier bien sûr, parce que c'est ça qui est le plus efficace... Je veux dire… Une lettre envoyée à tous les députés c'est bien, bien… Des contacts réguliers avec un certain nombre de députés, sont, de mon point de vue, plus productifs, plus efficaces, bon... Voilà.

Au niveau du témoignage, comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques sur les questions migratoires, à destination du grand public ?

Alors justement, c'est là l'objet de nos interrogations, hein, voilà, c'est comment on fait, d'autant que ça je peux le dire, pas toujours, mais quand même quelquefois les textes de la Cimade, les propositions de la Cimade telles qu'elle les formule, sont pas toujours d'une clarté limpide. On voit, on perçoit le fond, on est d'accord globalement bon, mais il faut quand même… Voilà c'est... La communication de la Cimade n'est pas toujours... N'est pas toujours je dirais claire, au sens où par rapport au grand public, bon c'est pas forcément... Enfin il y a, c'est perfectible, c'est perfectible voilà et voilà bon.

Alors du coup tout à l'heure, tu m'as bien dit que c'était important pour la Cimade de communiquer ses actions, il y a un autre volet qui est donc la sensibilisation, est-ce que tu considères que c'est important que la Cimade sensibilise le grand public et pourquoi ?

Ben sensibiliser je dirais toutes les… Toutes les couches de la population qu'on peut atteindre, hein, j'ai parlé tout à l'heure des jeunes scolarisés, de même voilà pour la raison que, encore une fois, il faut arriver à faire en sorte que le regard d'une bonne partie de la société change. Le regard des jeunes, bon les jeunes, c'est évident, c'est l'avenir, mais également, une bonne partie de la société, c'est-à-dire que ces préjugés, enfin ce regard, ce système de représentation qui est installé en France depuis longtemps sous des formes diverses et évolutives, que ce système donc soit altéré, soit déconstruit, bien, et donc et là encore une fois, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure, l'important bien évidemment, c'est d'y parvenir ce qui est intéressant, c'est qu'il y a des recherches… Des chercheurs qui travaillent avec François Héran, alors François Héran bon, j'aurais beaucoup de choses à dire sur lui, mais je sais pas si c'est (rires) l'objet de l'entretien, en quelques mots hein, c'est un… Sociologue, démographe qui en 2018 a obtenu, qui a été nommé au Collège de France, qui est quand même un établissement prestigieux, enfin c'est l'établissement le plus prestigieux, sur la chaire société et migrations, et qui avant et depuis, dit des choses particulièrement pertinentes et intéressantes sur, précisément sur ces migrations, il a écrit des articles, des livres enfin bon bref, fait des conférences et il a créé, ce qu'on appelle enfin ce qu'il appelle, un institut convergences migrations qui rassemble, environ 300 chercheurs, d'origine, et de comment dire d'obédiences enfin de… Comment on peut dire… De disciplines, très, très diverses, historiens, géographes, sociologues, économistes, ethnologues etc, enfin bon bref, pour travailler précisément, sur ces aspects migratoires, sur l'ensemble du champ migratoire en fait, et en particulier, en particulier, pour éclairer, pour éclairer les décideurs donc apporter toute une série d'éléments scientifiquement élaborés, pour éclairer les décideurs, pour combattre également. Ils ont dans leur site, dans le site de l'Institut, il y a un volet de déconstruction je crois que c'est desinfox hein, enfin quelque chose comme ça, qui démine en quelque sorte hein... Les fausses informations, et puis un certain nombre d'articles, enfin régulièrement de chercheurs qui présentent tel ou tel aspect des migrations… Bon. Récemment par exemple, ça a été, ça concernait, les migrations et la crise sanitaire par exemple et certains de ces chercheurs estiment qu'environ 40 % de la population serait susceptible d'être sensible hein, à ce type, enfin à… Au discours, au discours positif je dirais hein, c'est-à-dire ce sont des... Au-delà des gens qui sont sensibles à la question, bien. Plus ou moins sensibles, plus ou moins convaincus, plus ou moins ceci, qui se mobilisent ou pas, qui par exemple se mobilisent parfois, mais pas toujours, bon voilà au-delà de ces... Au-delà de

cette zone d'influence, enfin au-delà de ce périmètre qui n'est pas figé hein qui bon, ils estiment qu'environ 40 % de la population pourrait changer de point de vue, avoir un autre point de vue ce sont des gens qui hésitent, qui savent pas trop, qui s'interrogent plus ou moins, pas forcément d'ailleurs, mais qui ne sont pas forcément résolument hostiles à un autre discours sur les migrations que celui qu'ils véhiculent, où qu'ils adoptent plus ou moins spontanément. Et je crois que c'est… C'est un point de vue qui se défend et que donc c'est, ces 40 pourcents là, qu'il faudrait…(Rires). Bon, alors on n'est pas tout seul hein… Il y a des universitaires, il y a différentes associations... Bien, il y a des partis politiques aussi et il y a des organisations syndicales, bon. En particulier la CFDT qui est quand même très en pointe, hein sûr ces, à la fois sur le rejet des thèses du Front National, enfin du Renouveau National, du... Rejet de l'extrême droite, et sur je dirais la solidarité nécessaire avec les migrants et voilà. Donc il y a différents organismes, différentes associations, bien, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire et en particulier en direction de cette frange importante de la population qui si on arrivait, bien pourrait permettre d'avoir un point de vue peut-être majoritaire, ou légèrement majoritaire en tous les cas, autre en terme d'influence, en terme de poids dans la société, que ce qu'il est aujourd'hui. Parce qu'il faut être clair, aujourd'hui on est quand même… Bon, relativement… Enfin ce point de vue est quand même relativement… Cette problématique, je dirais est, relativement isolée quand même hein, relativement marginale en tous les cas, et… Voilà.

Tu as cité un acronyme, c'était CF…. CV.. DT ? Si tu veux bien...

Oh, pardon, CFDT c'est une grande organisation syndicale… C'est la confédération française démocratique du travail.

D'accord. Ah la CFDT d'accord, comme ça c'est plus clair pour...

C'est pas la seule, mais en tous les cas elle, elle est parfaitement claire si tu veux hein, ce qui est pas forcément toujours le cas, bon, je veux pas faire de polémique hein je veux dire… Bon, avec d'autres organisations syndicales, même si effectivement certains secteurs de la CFDT se battent pour la régularisation régulariser les travailleurs étrangers, qui travaillent donc et qui sont sans papiers, c'est-à-dire sans titre de séjour, mais bon ça c'est encore un autre débat enfin bon bref je… (Rires). Je peux en parler si tu veux, mais bon pas comme ça quoi.

Donc on va passer au thème B, les interactions avec les décideurs politiques, tu as déjà développé pas mal sur ça… Donc du coup il semble primordial, que la Cimade

communique ses actions à destination des élus politiques, si tu veux bien rentrer dans les détails, sur les raisons, pourquoi est-ce qu'il faut…

Ben parce que comment dire, d'abord ils ont un certain poids, vis-à-vis des autorités préfectorales, poids plus ou moins important bien. Et ensuite, parce que ce sont eux qui font les lois, un exemple très concret, j'en ai parlé tout à l'heure, ça concerne les taxes applicables à la délivrance des titres de séjour. Tu le sais, tout étranger présent en France, doit posséder un titre de séjour qui l'autorise à y séjourner et s'il n'en n'a pas, il s'expose au risque de devoir subir une Obligation de Quitter le Territoire. Selon les cas, selon les catégories etc, les taxes sont plus ou moins élevées… Bien. En 2018, une députée, Stella Dupont, j'en ai parlé tout à l'heure, a déposé des amendements visant à réduire sensiblement le montant de ces taxes. Parce que comme je l'ai indiqué tout à l'heure, à la fois c'est un système très complexe, mais qui est corrélé à la complexité des titres de séjour, qui est d'une complexité enfin c'est… Un maquis administratif invraisemblable, et un système très onéreux, très coûteux pour les personnes concernées. Je l'ai dit tout à l'heure, jusqu'au 1er janvier 2020, une personne en situation irrégulière, qui souhaitait donc régulariser sa situation et qui réunissait tous les papiers nécessaires pour y avoir droit, devait acquitter une taxe de 609 € et donc de 1218 € pour un couple. Ce qui est complètement exorbitant. La taxe de base elle, pour la plupart des titres délivrés, était de 250 € plus un droit de timbre de 19 €... Bien. Autrement dit, outre un système complexe, un système extrêmement lourd pour les personnes qui veulent ce bien, et qui sont bien souvent des personnes qui sont en situation et en particulier pour les personnes qui souhaitent être régularisées, en situation de vulnérabilité, de grande vulnérabilité. En situation de vulnérabilité sociale, de vulnérabilité économique, puisque ces personnes n'ont accès à aucune ressource légale. Donc c'est non seulement un système qui est injuste par rapport à la délivrance des titres auxquels ont accès les Français, les nationaux, la carte d'identité c'est gratuit, le passeport d'une durée de 10 ans c'est 86 € ou 89, enfin bon c'est, ça n'a rien à voir. Ça n'a rien à voir, donc une injustice par rapport aux Français et une double injustice au sens où ce sont les plus vulnérables, les plus fragiles qui ont à payer les taxes les plus lourdes. De sorte qu'un certain nombre d'entre eux ne pouvaient pas, sans l'aide du Secours Catholique ou d'autres associations, ne pouvaient pas acquitter les taxes et donc ne pouvaient pas avoir accès à leur carte de séjour, et on a vu nous à la Cimade, des personnes qui n'ont pas pu, ou, qui ne pouvaient pas faute de pouvoir, voilà. Bien la… Donc cette députée a déposé un amendement qui a été rejeté, mais qu'elle a retiré moyennant la mise en place d'une commission d'information. Enfin d'une mission d'information, pardon, sur le sujet. Elle a produit un excellent rapport de 120 pages, d'une centaine de pages, vraiment un excellent rapport, un état des lieux très précis, un diagnostic précis, des propositions, des

propositions qui l'ont conduit à déposer un grand nombre d'amendements, un peu plus d'une dizaine d'amendements, visant à modifier profondément ce système de taxation dans un sens favorable aux migrants, bien. Et ce qui est intéressant, c'est que, une trentaine, un peu plus d'une trentaine de députés dont certains que l'on connaît, ont signé ces amendements notamment la… Que l'on rencontre régulièrement parce qu'il est sur notre territoire. Et cette démarche, bien, même si tous ces amendements ont été retoqués sauf un… Oui sauf un, repris par le gouvernement, la plupart donc ont été retoqués, néanmoins le gouvernement au cours d'une deuxième… En deuxième lecture, déjà en première lecture avait simplifié un petit peu le système en réduisant, en amenuisant pour quelques catégories de titres et en deuxième lecture, a finalement concédé une réduction assez nette des taxes, applicable à la régularisation. Je rentre pas dans les détails parce que bon c'est un peu compliqué, mais c'est passé si tu veux de 618 € à 425 €… Bon. C'est quand même une réduction significative, même si les 425 € reste quand même très élevés et donc ce que je veux dire par là si tu veux, c'est que par ces actions de plaidoyer alors on… Bon c'est pas nous qui avons… Le Secours Catholique a beaucoup… Beaucoup agi aussi, au niveau national notre responsable national a agi, mais le Secours catholique a beaucoup agi et on voit que par ces actions de plaidoyer, on sensibilise les élus à ces situations-là, qui sont quand même particulièrement sensibles, pour les personnes concernées et même si nous avec notre petit périmètre là on n'est pas directement responsable, néanmoins, on voit bien que par l'action d'un certain nombre de députés et en particulier de celle-ci, des avancées ont été obtenues. Des avancées ont été obtenues, au sens, ce qui veut dire que la démarche auprès des députés elle est quand même très importante, ce sont eux qui font les lois, ce sont qui ont voté la loi de finances pour 2020 dans lesquelles ont été incluses ces modifications de… Des taxes, donc ils ont une action majeure et il est bien évidemment, tout à fait important, d'obtenir d'eux un changement de regard, de faire bouger les lignes en fait, voilà c'est ça notre objectif, de faire bouger les lignes pour que, des mesures progressivement, puissent être adoptées et qui améliorent les situations. Donc il y a quand même un rôle important, un rôle majeur des députés, voilà.

Donc du coup la question suivante c'était penses-tu que cette communication ait une influence sur eux, donc tout ce que tu me dis là c'est… Pour me dire que oui quand même...

Oui, oui, oui. Tout à fait.

Est-ce que tu as d'autres exemples qui montrent que ces actions de plaidoyer…

Vis-à-vis des députés ?

Vis-à-vis des élus politiques, que ce soient les députés, ou d'autres hauts fonctionnaires…
Nous on n'a pas si tu veux, j'ai pas... On n'a pas d'autres exemples, parce qu'on est bien tenté au niveau du groupe interassociatif, au moment de la crise sanitaire avant le confinement, mais bon en tous les cas la crise sanitaire, non même pendant les débuts du confinement, enfin j'ai plus les dates exactes en tête, je pourrais t'envoyer le courrier, une lettre particulièrement bien construite. Particulièrement bien construite, par Bruno et par quelqu'un du Secours Catholique, un juriste d'une formation juridique donc particulièrement bien construite, en direction de la maire d'Aix-en-Provence pour lui demander de procéder à une mise à l'abri des personnes qui se trouvaient à la rue. Cette lettre a également été envoyée à quelques maires de petites communes aux alentours, deux ou trois, enfin bon voilà. Mais bon… Il n'y a eu aucun résultat, la maire a quand même fait, la maire a quand même, s'est quand même pas mal démenée pour mettre en place enfin, pour participer à la mise en place d'un réseau de distribution d'aides alimentaires. Avec le Secours… La Croix-Rouge... D'autres, bon ça, j'ai pas suivi ça de près si tu veux, mais bon voilà mais il faut être très clair, concernant les migrants voilà… On n'a pas en tout et pour tout elle a été quand même sollicitée, au moment du lancement du collectif aixois Agir pour les demandeurs d'asile, elle était sollicitée, elle a au bout de quelques années, hein au bout de quelques années, accordée une subvention de 1500 € mais voilà. Ses premiers discours en 2015, ça je m'en souviens très bien, c'est qu'elle était prête à recevoir et accueillir des réfugiés à condition qu'ils soient chrétiens. Voilà, bon évidemment à ce moment-là, elle n'a absolument rien fait, elle n'a rien fait, elle n'a aidé en rien, soutenu en rien le collectif, voilà bon c'est seulement quelques années plus tard qu'elle a accordé une subvention de 1500 €. Ceci pour dire que les possibilités, les effets produits par cette lettre demandant à la maire de procéder à une prise en compte de la situation des sans-abris en particulier des étrangers sans-abris etc, et on n'a pas de beaucoup de choses… Enfin moi, j'ai pas beaucoup d'espoir d'être entendu à l'avenir, vu le score qu'elle a obtenu au premier tour, qui lui a permis d'être très largement en tête. Donc on connaît son attitude vis-à-vis des étrangers en général, des migrants, des réfugiés en particulier, bon on n'a pas beaucoup d'espoirs quoi.

Oui d'ailleurs il y a d'autres membres qui m'ont dit qu'elle avait été condamnée ?
Oui.

Est-ce que tu veux bien rentrer dans les détails
Oh, alors ça n'a rien à voir.

Non ?

Non, non ça n'a rien à voir avec ça.

C'est avec les roms c'est ça ?

Non, ah alors, elle a perdu, mais ça, c'est… Elle a perdu, c'est soit Gérard Duflot ou François Provensal qui pourraient t'en dire plus, elle a perdu parce qu'elle voulait... Comment dire... Exclure comment ah zut excuse-moi là je suis fatigué en ce moment, il y avait des Roms qui occupaient un terrain elle a mené une action…

D'exclusion ?

Oui, pour les chasser en fait de ce terrain et à un moment donné, mais il y a 2 ans, je crois 2 ou 3 ans, elle a perdu son procès donc elle a été déboutée, donc les gens sont restés il y a un terrain qui a été un petit peu aménagé, voilà donc, ça effectivement, ça c'est intéressant, c'était positif pour le reste concernant ses ennuis judiciaires, ça n'a rien à voir, c'est tout autre chose.

Non c'était à par rapport au fait que tu disais que vous aviez peu d'espoirs, à par rapport à son comportement envers les personnes étrangères, et ça m'a fait penser qu'en plus elle avait été condamnée à libérer un terrain…

Non, non, non, non. Elle a été déboutée de son action, elle a pas pu expulser les gens qui se trouvaient sur le terrain, et il y a effectivement à la suite, mais ça je connais pas les détails, un arrangement qui a été fait avec la mairie pour aménager le le… Voilà, bon. Mais je ne connais pas les détails donc je serai très, très prudent sur ce dossier, François ou Gérard, pourrait t'en dire beaucoup plus… Tu connais François Provansal ? Gérard, je sais que tu le connais, mais François, tu le connais ? Il pourrait t'en dire beaucoup plus.

Oui je l'ai eu au téléphone dimanche d'ailleurs, (rires).

Voilà, d'accord.

Alors du coup la question suivante c'est pareil, elle a déjà été un peu traitée en amont, c'est de savoir si tu as déjà eu des interactions avec les élus politiques, que ce soit en face-à-face, ou des entretiens téléphoniques ou des rendez-vous et si tu veux bien raconter comment ça s'est passé de manière un peu plus détaillée ?

Alors… Avec plusieurs d'entre eux, des rendez-vous physiques, hein c'était avant le Covid et puis des échanges de mails. Les mails ont été adressés au nom du groupe interassociatif hein, bien sûr, même s'ils étaient souvent rédigés par Bruno, c'était toujours au nom du groupe

interassociatif donc des mails, un certain nombre de mails, notamment avec l'un d'entre eux qui est peu disponible ce qui fait qu'on n'a pas, on n'a pas réussi à le voir, on a vu ses assistants ça s'est très bien passé, voilà. Alors le ressenti si tu veux, les entretiens se sont toujours bien déroulés, on a toujours été bien accueilli, on a toujours sauf avec l'un d'entre eux, parce que pour des raisons de disponibilité, c'est pour ça qu'il nous a envoyé ses assistants, autrement on a toujours obtenu les rendez-vous demandés, bien. Alors bon, on sait qu'ils ont quand même notamment pendant la période du débat budgétaire, bon allez ouais, 3 000 amendements hein, quand même, hein, bien, pour la première partie et un peu plus pour la deuxième partie du projet de loi finances 2020. Donc toujours bien accueillis, ils se sont rendus disponibles, donc sauf l'un d'entre eux hein… Je préfère que tu ne le nommes pas c'est pas la peine de dire qu'il s'est pas rendu disponible, tu vois bon, alors que c'est celui qui est le plus proche de nous et qui a agi effectivement, question écrite, signé, comment dire une demande au gouvernement d'abord tout seul, ensuite avec 26 parlementaires ensuite 600 parlementaires, tu vois c'est lui qui est à l'origine de cela tu vois bon. Pour la régularisation en tous les cas pour… Et d'ailleurs il a demandé à rencontrer la Cimade, au niveau national pour éclaircir ces questions de juridiction tu vois, bon je veux dire, donc c'est quelqu'un qui donc a envie d'aller loin, bon voilà donc, c'est pour ça que bon il est pas disponible mais (rires) c'est pas la peine de le dire comme ça (rires), on va pas lui taper dessus quand même hein. Et donc oui ça s'est… En présentiel, ça s'est toujours bien passé on a … Sauf la première fois l'un d'entre eux, on a découvert au moment où on y est allé, moi j'y étais pas, moi j'ai pas pu y aller à ce moment-là, que sur le coup il n'avait qu'une demi-heure à nous accorder, donc si tu veux, ça un peu déstabilisé les participants, ça a été un peu compliqué et on était un petit peu, on était plutôt déçu dans la mesure, en plus où il nous a donné l'impression de renvoyer sur d'autres tu vois, que lui bon... Et en fait cette première impression s'est avérée… Bon, bah qu'on a dû revoir, puisque par la suite il y a eu d'autres entretiens, il y a au moins un entretien physique et des entretiens par mail qui montraient, que alors évidemment il est LRM hein, encore une fois, mais il était sensible aux propos qu'on pouvait lui tenir concernant par exemple, la modification de la carte ADA, concernant la situation des demandeurs d'asile à la rue, bon voilà des choses comme ça. Sensible à ces questions-là, sensible à la situation de ces personnes, dans la situation d'urgence sanitaire enfin de crise sanitaire, voilà donc et pour d'autres je veux dire dès le premier, auquel moi j'ai participé, il y a des entretiens qui avaient déjà eu lieu pendant la… Un petit peu avant, pour les élections législatives et un petit peu pendant le débat sur la loi asile immigration, mais à chaque fois et lorsqu'on est retourné les voir, à chaque fois on était bien accueilli je veux dire je pense à l'un d'entre eux, Mohamed Laqhila par exemple, nous disant bon là je vous accorde

1h, si vous avez besoin de 2h la prochaine fois, vous me le dites et on prend 2h. Sensible à notre discours intervenant auprès du préfet sur les dysfonctionnements de l'OFII par exemple… Par exemple hein, voilà, comme je l'ai dit, sinon les amendements concernant les taxes et d'autres aussi… Je pense à... Comment elle s'appelle... Anne-Laurence Petel, qui nous a reçu autant de fois qu'on le souhaitait et qui nous a dit, faire remonter ce qu'on lui signalait… Notamment les modifications de la carte ADA qui mettait les… Tu connais le problème ? C'est-à-dire que la carte Ada, c'est la carte qui permet aux demandeurs d'asile qui bénéficient de l'allocation demandeur d'asile, qui permettait de retirer de l'argent.

Ah si, je m'en souviens.

Et qui a été modifiée…

Ils ont modifié, pour éviter…

Bien, alors que… Bon bref, et donc à chaque fois, une écoute et on va faire remonter et d'ailleurs, le groupe LRM a constitué des commissions de travail dont un sur l'immigration, hein je dis ça de mémoire parce que… Je sais plus exactement, mais enfin toujours est-il que c'était des groupes de travail, qui permettaient aux députés de faire les échanges enfin de faire des échanges transversaux qui étaient peu faits à ce moment-là, enfin, jusqu'à présent et en particulier donc sur l'immigration, pour produire du positionnement. De façon à ne pas trop subir, le discours ministériel, mais bien évidemment, bien évidemment le groupe de travail fonctionne en lien avec les Ministères bien évidemment, mais l'idée étant quand même d'approfondir les questions, de produire du positionnement, voilà donc, ça voilà, c'est intéressant, alors est-ce à dire que, avec d'autres députés alors c'est vrai que, on a à chaque fois un profil particulier si tu veux, qui permet de, des députés à droite de la droite bon Éric Ciotti, c'est pas la peine quoi hein, je veux dire Wauquiez, Éric Ciotti enfin bon... Voilà c'est évident et ils sont nombreux en PACA hein (rires), bien, c'est clair, c'est clair que voilà il faut cibler je veux dire... On peut pas s'adresser non plus bien évidemment, on ne s'est pas adressé aux sénateurs par exemple. D'abord parce qu'il est vrai que lorsqu'on interpelle les sénateurs enfin les députés sur tel ou tel sujet, bon il y a des sujets qui demandent pas trop de travail, comme la modification de la carte ADA, c'est un sujet je veux dire, sur lequel on peut facilement argumenter enfin sans difficulté, mais sur la domiciliation, sur les taxes, sur la mise à l'abri, bon ça encore c'est un autre chose, mais sur les taxes ou sur la domiciliation par exemple, ce sont des sujets qu'il a fallu creuser, qui ont demandé beaucoup de travail, un travail préparatoire ou sur l'hébergement par exemple hein, sur l'hébergement, il y a un travail préparatoire très

important qui est fait par le groupe en particulier bon, Bruno y travaille beaucoup, moi j'ai… C'est moi qui ai travaillé sur les taxes, le reste c'est beaucoup Bruno un peu euh… Je dis des noms, mais là tu… Michel… Hein, t'évites les noms propres hein…

De toute façon j'ai contacté Bruno, Gérard, enfin la plupart de ce que tu as déjà cité, je les ai déjà contactés euh… Et euh… Michel je ne mettrais pas son nom…
Tu l'as contacté Michel ?

Non pas encore.
Ah ben tu peux, hein.

Oui.
Tu peux, je peux te donner son mail hein, mais tu l'as puisque… Enfin bon, peu importe.

Bah je pense que je dois l'avoir, mais on verra après pour pas polluer l'enregistrement (rires).
Donc si tu veux, voilà non tout ça tu ne détailles pas trop parce que ça veut dire, ça voudrait dire si tu veux, que je donne des bons points à certains, pas à d'autres etc, ce n'est évidemment pas mon propos hein, voilà.

Mais en tout cas je peux dire ça, ce que tu dis simplement hein…
Que ça demande beaucoup de travail. Voilà bon.

On en parlera après comme ça, ça ne pollue pas trop mon fichier audio, puisqu'il faut que je réécoute, pour tout retranscrire ensuite (rires).
Ah pardon, excuse-moi (rires). Voilà. Voilà. Donc si tu veux, ça demande beaucoup de travail, ça c'est certain, parce qu'on est fermement décidé Bruno et moi, à faire en sorte que lorsqu'on interpelle un élu, un député sur un sujet donné, on maîtrise parfaitement le sujet, ça c'est évident, je sais que certains et ça… Bon. La LDH par exemple, elle se cantonne sur des postures hein, c'est pas compliqué hein, c'est pas notre propos, c'est pas notre démarche, nous on veut un point de vue argumenté, voilà donc ça demande beaucoup de travail et puis bon les sénateurs, alors c'est vrai qu'on les connaît peu, mais bon vu ce que le Sénat, vu les amendements du Sénat, enfin les amendements que le Sénat produit sur la loi asile et lors du débat sur la loi asile immigration, qui consistait à durcir systématiquement sauf certaines mesures,

systématiquement toutes les dispositions, bien évidemment défavorables aux demandeurs d'asile, bon voilà quoi on a fait le choix d'autant que bon encore une fois, ça demande beaucoup de travail, on ne fait pas que ça donc voilà.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer la communication à destination des élus politiques pourquoi et de quelle manière si tel est le cas ? Et pourquoi, si non ce n'est pas le cas.

L'améliorer d'un point de vue qui me semble évident, j'en ai parlé tout à l'heure, c'est-à-dire faire en sorte que les associations partenaires je pense en particulier bon bien évidemment à la Cimade, au Secours Catholique etc, développent de façon beaucoup plus systématique une démarche de plaidoyer en direction des élus, c'est-à-dire interviennent dans un périmètre beaucoup plus élargi, que ce qui est fait actuellement ça… Ça me semble, enfin je l'ai dit tout à l'heure, ça me semble absolument indispensable. Pour le reste, non, disons que ça, ce... J'ai pas de remarques particulières à faire, l'expérience montre que, mais bon ça c'est un point de vue strictement personnel, disons qu'il faut bien cibler les supports, donc les documents qu'on est amené à leur remettre soit avant, soit pendant l'entretien, voilà de façon à ce que ce soit à la fois comment dire circonstancié et argumenté, mais que ce ne soit pas non plus voilà, bon.

Est-ce que la Cimade fait en sorte que les élus politiques se mobilisent lors de ses actions et de quelle manière ?

Ça j'en ai parlé, comment dire enfin dans ses actions ou dans des démarches qui sont liées à ses actions ou qui sont voilà, je veux dire, on n'est pas les seuls à pouvoir influencer ou à pouvoir faire en sorte que bien sûr, j'ai parlé des amendements tout à l'heure sur les taxes, bon...

Oui mais je veux dire pour les mobiliser physiquement ?

Alors les mobiliser physiquement... Comment dire, on a essayé de trouver des solutions qu'on n'a pas réussi à mettre en œuvre, qui n'étaient pas forcément des solutions très compliquées, mais bon, on est pris, je veux dire voilà, parce qu'encore une fois, les engagements qu'ils ont pris, les démarches qu'ils ont effectuées, sont des lettres, des voilà, des mails, des lettres, des démarches ou des signatures d'amendements, mais il n'y a pas eu de, il n'y a pas eu autre chose on a rencontré… Si mais c'est à l'Assogora, tu sais l'Assogora c'est le forum des associations et l'année dernière, il y a eu deux élus : Anne-Laurence Petel et puis Mohamed Laqhila, qui se sont présentés et qui ont voilà, et qui se sont arrêtés sur différents stands et en particulier… Et qui a permis notamment à Mohamed Laqhila de bien signaler qu'il avait signé les amendements, voilà mais bon. Mais ça ce sont pas, ce sont des démarches que font très logiquement les députés,

voilà, auprès de leurs électeurs et auprès des associations qui regroupent plus ou moins, enfin qui regroupent en partie, enfin voilà. Ah oui ! Il y a quelque chose que j'ai oublié de dire, mais qui est… Bon c'est que pendant les élections, pendant la période, pendant la campagne électorale, il y a une association Devenir je crois qui regroupe des architectes et qui a organisé des audiences publiques de tous les candidats.

Les campagnes électorales présidentielles ou… Municipales ?

Ah non, non, pardon, les municipales, municipales.

D'accord.

C'était un lundi soir, chaque lundi soir, il y avait un candidat, enfin un candidat ou plusieurs équipiers du candidat, enfin bon, mais en tous les cas, une liste qui expliquait qui, voilà et donc le groupe, des représentants du groupe ont participé aux différentes prestations des candidats pour la plupart. Je sais pas s'il y a eu quelqu'un pour Maryse Joissains, mais bon je m'en rappelle plus, voilà, mais bon il y a eu des réponses en règle générale assez générales, mais qui, voilà je veux dire des réponses aux questions qui ont été posées par les représentants, les membres du groupe inter-asso, voilà.

On va passer au thème, C qui est le dernier thème, c'est-à-dire la communication interculturelle avec les personnes migrantes, donc en premier lieu, est-ce que tu as déjà eu des interactions avec les migrants de la Cimade, est-ce que tu veux bien raconter dans quel contexte etc ?

Oui alors, j'ai participé… Depuis à peu près... Ah oui depuis un peu plus d'un an maintenant, un an et demi, je participe aux permanences. Les permanences d'accueil des étrangers qui viennent voir la Cimade, pour leur exposer leurs problèmes, leurs situations, obtenir des informations et bien souvent obtenir un appui, une aide pour régler les problèmes administratifs qu'ils rencontrent. Alors, je le fais pas de façon systématique parce que bon j'ai quand même pas mal d'autres choses à faire, mais j'essaye d'en faire en moyenne deux par trimestre, une ou deux par trimestre, étant entendu qu'il y a quand même cinq permanences qui sont faites par mois, mais bon. Comme je fais pas que ça voilà et donc bien évidemment, dans ces circonstances, j'ai rencontré bien sûr des migrants, des personnes étrangères bien sûr, oui. Sur différentes problématiques, enfin des… Parce que, ça... Les personnes qui tiennent les permanences te le diront, les problèmes rencontrés sont extrêmement divers bien sûr, il s'agit toujours du séjour, quelquefois… Non pas toujours excuse-moi, quelquefois des problèmes liés à l'asile, peut-être même de plus en plus et puis des problèmes liés au séjour ; titre de séjour,

régularisation, quel type demander etc enfin bon, comment obtenir tel ou tel titre, etc. Et donc effectivement oui, j'ai rencontré, à chaque fois bien sûr, on rencontre, des personnes, plusieurs, voilà et puis ça, c'est intéressant aussi parce que, il y a parmi nous une personne étrangère turque, qui a le statut de réfugié, qui l'a obtenu il y a… Merde, je me rappelle plus (rires).

Il y a un an et quelques non ? Si c'est celle à qui je pense ?

Nadia* (prénom modifié), et qui a adhéré à la Cimade, voilà, et donc j'ai eu plusieurs entretiens avec elle, bon ça s'est espacé à cause du Covid hein… Avec… Tu connais Christine ? Christine... ?

Ça me dit quelque chose, mais physiquement je…

Ok, c'est l'une des animatrices de l'équipe des permanences. Donc je l'ai rencontré à plusieurs reprises, on a pas mal discuté voilà, elle a obtenu son statut de réfugié il y a pas très, très longtemps si je me souviens bien, peut-être 2 ans tu vois, mais ça je pourrais te le dire parce que… Plus précisément, je sais pas d'ailleurs si je l'ai noté quelque part… Peut-être, peut-être (rires). Bon bref qui a rejoint la Cimade donc ça c'est vraiment c'est bien, c'est bien… Elle est très, elle veut s'impliquer, elle a un français encore très hésitant mais en tous les cas, elle est très impliquée, voilà et elle a obtenu le statut de réfugié politique voilà. Il y a pas très longtemps, donc j'ai pas mal échangé je l'ai rencontré à plusieurs reprises y compris avec Christine, d'ailleurs plusieurs fois également, voilà bon.

Est-ce que tu sens proches des personnes migrantes et pourquoi ?

Ben... Ben je suis un immigré de deuxième génération (rires). Mon père n'était pas français, il était chinois, voilà, donc ces questions des étrangers et en particulier des préjugés du racisme etc, c'est quelque chose que j'ai vécu bien évidemment. Le Péril Jaune ça j'en ai entendu parler (rires), voilà, donc c'est à la fois effectivement des considérants personnels, propres, et puis des considérants politiques quand je dis politique c'est au sens large au sens où, je suis très attaché aux valeurs de solidarité, ce qui a constitué la base de mon engagement syndical, pendant très longtemps et mon engagement politique pendant moins longtemps, mais quand même (rires) voilà, et donc très attaché à ces valeurs de solidarité, à ces valeurs de vivre ensemble et donc très sensible politiquement à la situation des étrangers et à la nécessité de faire valoir leurs droits et de les promouvoir, de tenter de les promouvoir. Quand je parle de promouvoir, c'est promouvoir leurs droits bien sûr hein, voilà donc c'est la raison pour laquelle je suis rentré à la Cimade il y a 3 ans... Voilà et j'ai pris quelques... Responsabilités (rires).

(Rires). On entend souvent quand on lit des supports de communication, des documents de la part de la Cimade qu'elle prône le vivre ensemble, qu'est-ce que ça signifie pour toi ?

Oh ben ça j'en ai parlé dans une certaine mesure, c'est-à-dire faire en sorte que les étrangers ne soient pas des... D'abord que, qu'ils soient pas stigmatisés, qu'ils soient pas discriminés, socialement économiquement, administrativement qu'ils ne soient pas, qu'ils ne vivent pas pour un grand nombre d'entre eux dans du non-droit, donc dans de la précarité administrative, qui ne fassent pas l'objet de mesures d'exclusion, de stigmatisation, de préjugés voire de violences, les contrôles au faciès... J'ai appris d'ailleurs de façon très surprenante, que c'était beaucoup plus en région parisienne qu'à Marseille. C'est ce que disait un député d'origine arabe, qui disait qu'à Marseille il s'est jamais fait contrôler, alors par contre quand il allait à Paris plusieurs fois par jour (rires), bon bref, voilà des contrôles au faciès, des violences enfin bon, voilà c'est évident que les flics, enfin un certain nombre d'entre eux en tous le cas je veux dire, il faut pas généraliser, il faut pas non plus, on n'est pas aux États-Unis, ça il faut quand même c'est important de le signaler. De mon point de vue en tous les cas, on n'est pas dans des violences systémiques et dans un système je veux dire, voilà donc le vivre ensemble, c'est combattre tout ça, c'est permettre à tous ces gens quels qu'ils soient, quelle que soit leur origine, leur situation, de pouvoir vivre tranquillement, tout simplement tranquillement, comme ils le souhaitent en France avec les autres, avec le reste de la population tout simplement.

Donc finalement il s'agit pour l'association de promouvoir la cohabitation culturelle, pour toi, qu'est-ce que signifie ce concept ?

Bien sûr, oh alors là, alors là franchement... Là c'est un peu plus compliqué pour moi, parce que je… C'est quelque chose sur lequel j'ai pas beaucoup réfléchi, j'ai pas beaucoup travaillé, j'ai pas… Moi ce que je peux dire si tu veux sur la cohabitation culturelle, c'est une petite expérience puisque pendant plusieurs années, quand je suis arrivé à Marseille, j'ai appartenu enfin avec mon épouse, nous avons appartenu à une association culturelle Franco-chinoise. Il y avait à l'époque environ 500 étudiants chinois à Marseille, bien. Et cette association fonctionnait avec plusieurs objectifs : d'abord elle donnait des cours, alors elle donne, alors je sais plus exactement ce qu'il en est parce que… Aujourd'hui c'est quand même complètement différent, mais à l'époque elle donnait des cours de chinois. Des cours de chinois aux Français bien sûr, et un grand nombre de, un certain nombre de Chinois, des jeunes et surtout des moins jeunes qui, pour des raisons diverses, très diverses, et souvent familiales, leurs enfants ayant épousés une

Chinoise ou un Chinois, s'intéressaient à ou simplement pour des raisons d'intérêt à la Chine, donc apprenaient le chinois, s'intéressaient à la culture chinoise, à l'histoire chinoise, etc etc, bien. Et ces mêmes Français donc, ont souhaité, ont organisé des rencontres régulières, avec des étudiants chinois, soit qui étudiaient à Kedge, où il y avait environ 500 étudiants chinois, mais qui n'étudient que pendant un an, c'est-à-dire que le cursus pour ce type d'études, était d'un an, ce qui fait qu'il y avait pas mal de turn over hein, au bout d'un an la plupart, la plupart, pas tous, mais enfin la plupart, soient étudiaient à la faculté enfin à l'université, à l'AMU bon, et voilà bon restaient évidemment plus longtemps, y compris pour ceux qui soutenaient une thèse enfin qui préparaient une thèse et qui l'a soutenait et qui pour la plupart l'ont obtenu, enfin bref, et donc on avait des échanges, il y avait une chorale, (rires), on chantait des chansons françaises et des chansons chinoises (rires) j'ai même chanté le chant du nouvel an chinois (rires), parce que si tu veux, ça nous semblait intéressant, important, riche, bien, de leur permettre de découvrir la Provence, de découvrir les traditions, la culture, la cuisine provençale, de découvrir un peu la musique française, découvrir Brassens, découvrir des chansons... Et on a découvert d'ailleurs qu'ils connaissaient très bien la vie en rose (rires) puisqu'ils l'a chanté en chinois, bref, voilà et donc pendant plusieurs années on a développé et chaque mois, chaque mois... Une fois par mois, en moyenne peut-être quelquefois un peu plus, bon, au moins une fois par mois, on organisait des sorties hein, pour leur permettre voilà pour leur permettre de découvrir, la région, la région soit des visites de Marseille, bien, soit bien sur tel ou tel… Tel ou tel… Comment dire… Territoire, Luberon etc, le Pays d'Aix je suis pas doué en géographie bon bref la Provence, voilà. Et donc c'était intéressant et ça a permis un petit petit petit peu, de les aider à améliorer leur français, mais un petit peu, parce que entre eux ils avaient quand même tendance à parler chinois, même si on leur disait non, non, si vous souhaitez, alors la plupart souhaitaient rentrer chez eux, donc en Chine, donc si tu veux ça avait beaucoup moins d'importance, mais ceux qui souhaitaient rester en France, on leur a dit si vous souhaitez rester en France, parlez Français, autrement c'est voilà, et ils avaient effectivement beaucoup de mal parce que pour eux la grammaire française c'était vraiment, il y a pas de grammaire en chinois.

Ah oui ?

Il n'y a pas de grammaire (rires), donc il y a un nombre invraisemblable de caractères, mais il n'y a pas de grammaire donc la grammaire et les conjugaisons voilà...

C'est déjà difficile pour nous alors pour les étrangers…

Voilà, mais c'était, c'était riche enfin c'était voilà, voilà ce que je peux dire au niveau de… Je veux dire des quelques petites pratiques, de l'approche que j'ai pu avoir sur l'interculturalité parce que j'ai pas si tu veux, voilà, j'ai pas d'autres expériences et j'ai pas non plus développé d'autres réflexions dans ce domaine, ce qui serait peut-être intéressant, c'est que à Marseille, ils ont des ateliers, ils appellent ces ateliers socio-culturels. Voilà ils font pas du FLE, mais ils font du socioculturel et ils ont des activités proprement culturelles. Agir aussi tente, bon maintenant c'est le Covid, Agir tente également de développer des activités dans ce sens-là, mais je sais qu'à la Cimade Marseille, a un ou des ateliers enfin peu importe, socioculturels à voir peut-être que tu pourrais…

A voir...

Parce que tu vois, je peux pas dire grand-chose, ah il y a quand même, si il y a quelqu'un qui serait intéressant pour ça, Philippe… Philippe tu connais ? C'est un cimadien, qui, très impliqué dans l'organisation des activités au café 3C, voilà à chaque fois qu'il y a des musiciens des artistes des ceci, c'est lui (rires), il est derrière bon, pour la marche des migrants, les tambours-là… *Brrrrrr* (rires) c'est lui… (rires). Voilà donc lui ah oui, lui, il a des choses à dire je t'envoie son mail si tu veux ?

Oui après je le noterais, mais oui, oui. Est-ce qu'il existe une communication créée par la Cimade qui est spécialement dédiée aux personnes migrantes ?

Non pas à Aix.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait que ça change ou c'est bien comme ça ?

Oh c'est compliqué, c'est compliqué non, non, c'est pas bien comme ça, c'est pas bien comme ça, notre objectif… Notre objectif c'est de faire avec les migrants et donc de pouvoir s'adresser aux migrants et de pouvoir intégrer des migrants à la Cimade, ce qui pose des questions de mon point de vue c'est pas simple, mais j'espère, ce que je souhaite c'est qu'on soit amené à se poser ces questions alors on a commencé, bon ça par contre tu le mets pas…

Attends, je vais faire pause alors.

Interruption de l'enregistrement et reprise.

Hum... Ça tu m'as déjà répondu à cette question tout à l'heure, c'est comment est-ce que la société perçoit la personne migrante, selon toi, le migrant, l'altérité. Tu m'as répondu en tout début d'interview…

Ah bah oui, oui.

Au niveau des facteurs précis qui seraient responsables, tu m'as répondu aussi, tu m'as parlé du terrorisme…

Entre autres, mais…

...Et des préjugés, de l'histoire de l'immigration en France etc,

Oui absolument, oui, oui…

Est-ce que tu veux bien développer ?

Oui, oui, oui. Enfin moi, le bon. Là, j'ai beaucoup de choses à dire (rires). J'ai beaucoup de choses à dire, parce que j'ai pas mal travaillé sur un moment charnière de l'histoire de l'immigration, un peu avant, un peu après, et qui a laissé des traces profondes dans la société française, et qui ont fait que… A contribué à bâtir un système de représentation dépréciatif, voilà. Lesquelles représentations, bien évidemment ont évolué en fonction des circonstances en fonction des… Bon. Pendant la guerre d'Algérie si tu veux, il y a eu des moments particuliers, en particulier pendant et après, de même le terrorisme a contribué à alimenter si tu veux, à renchérir dans les représentations dépréciatives bien évidemment. C'est toute une histoire. C'est toute une histoire, qui date et qui de mon point de vue date je dirais au niveau de la société à partir du milieu du 19e siècle pour dire que c'est quand même une histoire ancienne, à savoir que c'est à partir du moment où les étrangers ont commencé à venir en nombre en France pour des besoins économiques, parce que le patronat en avait besoin, que se développait la xénophobie vis-à-vis des étrangers alors, c'est plus compliqué que ça si tu veux, bon je suis un petit peu gêné parce que je sais pas si j'aurai le temps de développer tout ça, mais comment dire...

Tu as un impératif après ?

Pardon ?

Tu as un impératif après ?

Oui.

Oui, c'est pour ça, d'accord.

Ouais ouais, parce que j'ai un rendez-vous après avec… etc, enfin bon. Pardon. Non attends excuse-moi je vais essayer d'être plus…

Il reste que deux ou trois questions…

Je vais essayer d'être plus concis si tu veux, plus clair. Bien. La xénophobie est très ancienne. Voilà et elle s'est, à partir du moment où les étrangers sont venus en nombre, elle s'est focalisée sur eux. Elle existait avant, les étrangers, c'était ceux du village voisin, ceux qui n'étaient pas dans le périmètre des relations interpersonnelles, hein, sous l'Ancien Régime et elle s'est focalisée elle a pas disparu vis-à-vis des gens du village d'à côté, mais elle s'est focalisée sur les étrangers qui n'étaient pas français ; eux et nous, bien, voilà, donc très tôt et c'est d'ailleurs à ce moment-là qu'est née également la théorisation de l'expérience, enfin de l'aventure coloniale, selon laquelle bien évidemment les non-blancs étaient des races inférieures, hein qu'il fallait civiliser, ça c'est dans la partie je dirais la plus… La plus policée hein, du discours colonial, mais qui a profondément marqué la société française parce que l'aventure coloniale, enfin l'expérience, l'aventure coloniale a marqué la société française et ça s'est accentué au moment de la Grande Guerre, lorsque plusieurs centaines de soldats et surtout de travailleurs coloniaux et chinois sont venus pour travailler dans les zones de guerre à l'époque etc. Et à partir de là si tu veux, bon déjà il y avait déjà non plus simplement de la xénophobie, mais du racisme vis-à-vis des Algériens qui commençaient à venir en France au début du 20e siècle, mais ça s'est propagé, ça s'est diffusé, ça s'est installé, ça s'est... Voilà, lorsque précisément ces centaines de milliers de coloniaux et de Chinois sont venus en France pour travailler, voilà, bon, il y aurait beaucoup de développement à faire hein, si tu veux, bien, parce que ça a eu des suites, voilà ça a eu des suites comme je l'ai dit, ça a façonné un système de représentation, mais un système de représentation multiple, mais si tu veux les préjugés ça remonte, ça vient de loin c'est ça qui faut… Qui me semble important, c'est à dire que ce sont des choses qui sont solidement enkystées dans la société française, voilà.

Oui et de toute façon j'ai bien abordé tout ça dans ma partie théorique, sur l'histoire et l'évolution de l'histoire de la sociologie de l'immigration, de l'immigration etc etc. Euh… Forcément il faut changer cette perception, comment selon toi...

Ah bah...

Qui est bien ancrée, comment est-ce qu'on pourrait faire pour changer une perception qui est ancrée à ce point ?

Ah bah communication, communication ah bah oui il y a pas... Communication par différents moyens hein, il y a des actions à mener, des actions de sensibilisation, il y a de l'information à

diffuser, il y a pas mal de choses à faire, par des films par bon, toute une série d'initiatives que la Cimade mène depuis longtemps seule ou avec d'autres, Migrant' scène, Le festival des droits, enfin Le festival des films enfin bon, je veux dire voilà ça Gérard pourrait t'en parler ça oui. T'es un peu au courant ?

Oui un petit peu oui. Quelles sont les choses qui ont changé dans la société grâce aux actions des membres de la Cimade ? Donc c'est une question large et difficile oui (rires).
(Rires). Moi, ce que je peux dire, c'est que... Alors il y a eu des… Un impact, mais sur lequel je pourrais pas trop parler, parce que je connais des choses, mais pas suffisamment pour en parler de façon circonstanciée, dans les années 70, au début des années 70 lorsqu'il y a eu des grèves importantes, de même dans les années 90 il y a eu des mobilisations qui ont abouti à des régularisations, voilà et je pense que la Cimade était dans le… Voilà. Donc ça effectivement il y a eu des mobilisations, il y a eu des avancées. La dernière avancée significative, de mon point de vue encore une fois de mon point de vue, mais vraiment significative, ça a été la décision du Conseil constitutionnel de constitutionnaliser le principe de fraternité.

De faire quoi ?
De constitutionnaliser le principe de fraternité.

De fraternité d'accord.
Voilà. Et ce qui a abouti au fait que dans la loi asile immigration, il y a eu un amendement de dernière minute, qui a inclus l'aide à la circulation, dans le périmètre de l'immunité humanitaire, c'est comme ça que ça s'appelle de façon officielle. C'est-à-dire, que les gens qui aident des migrants en situation irrégulière, qui les aident à circuler, ne sont plus passibles de sanctions.

De délit de… Le délit de solidarité ?
Voilà c'est ça.

Très bien, très bien.
Bien, ça, ça a contribué à ça et je pense que les actions résolues de longue date, de ce tissu associatif dont j'ai parlé tout à l'heure, y sont un petit peu pour quelque chose. Pas de façon directe bien évidemment pas de façon directe, mais notamment puisque en fait c'est à l'initiative de Cédric Herrou et de ses avocats de porter la question prioritaire de constitutionnalité, je crois aussi qu'il y avait Pierre-Alain Mannoni également hein… qui...

Ça ne me dit rien.

Voilà, c'est un maître de conférences qui a été condamné également, qui a été acquitté, qui a été enfin bref, c'est un peu compliqué, mais qui a été inquiété par la justice, ça c'est très clair. Bref et donc moi je pense que bien sûr ça concernait Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni en tous les cas particulièrement Cédric Herrou, mais je veux dire, cette action elle n'était pas née dans un terrain vierge, tu vois, elle était liée aux actions collectives, il y avait une sorte de *background* si je puis dire hein, il y avait un fond si tu veux d'actions soutenues de longue date en faveur des étrangers et en particulier, en faveur des demandeurs d'asile, des réfugiés et donc que ça a contribué d'une certaine mesure à faire en sorte que le Conseil constitutionnel décide dans ce sens pas de façon directe, mais ça fait partie du paysage, du contexte dans lequel cette décision a été prise voilà.

Hum, très intéressant. La dernière question c'est pensez-vous qu'il y ait encore des choses à changer lesquelles et comment ? (Rires).
(Rires). Oui mais des choses à changer dans quoi, dans la communication ?

Dans le fait qu'il y ait des choses qui aient changé dans la société grâce aux actions de la Cimade ? C'est la dernière question… (rires).
Changer je sais pas, je peux pas dire que avec la Cimade et d'autres, avec la Cimade et d'autres que des personnes se soient mobilisées pour agir oui bien sûr, oui tout à fait, mais comme tu en conviendras, il y a encore beaucoup, beaucoup, de choses à faire (rires).

Très bien, merci beaucoup !
De rien.

Entretien – Jacqueline[220] bénévole au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) et dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle, et donc à par rapport à ça, je vais te poser plusieurs questions, où il faut vraiment que tu répondes librement, et dire vraiment tout ce qui te passe en tête, car toutes les réponses sont intéressantes. L'enquête peut rester anonyme, si tu le souhaites, sinon je mets bien, ton prénom.

Tu peux mettre mon prénom.

Et donc les résultats vont servir à des fins de recherche universitaire puisque tes réponses vont être mêlées aux entretiens que je fais avec d'autres personnes, pour ensuite faire une analyse et donc j'enregistre pour pouvoir ensuite retranscrire fidèlement et complétement tout ce qui a été…

Les paroles.

Tout ce qui a été dit, voilà. Et je prends pas de notes comme ça, et comme ça on est vraiment dans l'échange. (Rires). Donc en premier lieu, quel est : ton prénom, ton âge, et ta profession ?

Donc Jacqueline, pour l'oral, j'ai bientôt 76 ans donc je suis retraitée, j'ai exercé comme métiers dans trois domaines différents, j'ai d'abord une formation de secrétaire de direction, donc j'ai eu un emploi, des emplois administratifs pendant toute ma carrière, j'ai commencé dans un service social qui s'appelle, à Marseille donc où j'étais secrétaire et où j'ai passé beaucoup, beaucoup, beaucoup, de temps au téléphone à écouter aussi les appels qui pouvaient arriver, puisque je comblais souvent des trous quand il manquait des personnes. Ce qui est un peu dur pour quelqu'un de jeune, mais qui m'a permis deux choses : c'est de rencontrer des adultes et de rencontrer un peu aussi le monde et la vie et les souffrances. Deuxième étape, donc j'ai travaillé dans des banques dont une partie de banque de crédit d'équipement professionnel essentiellement crédit immobilier d'abord et crédit d'équipement professionnel aussi ensuite, après une longue période de chômage et de formation à la qualité, aux démarches qualité dans les entreprises, j'ai en fait à défaut de trouver du boulot, je suis entrée dans l'administration donc 2e... 3e époque : la fonction publique essentiellement le CNRS, donc Centre National de la

[220] Prénom modifié à la demande de l'interviewée.

Recherche Scientifique d'abord à Nancy, ce qui m'a valu un exil et à comprendre un peu l'exil quand on est du Midi (rires) relatif bien sûr, mais vécu quand même, voilà à Nancy et à Marseille après et puis la retraite. Voilà donc ça c'est mon parcours professionnel.

Très bien, donc le thème A c'est la communication associative. Donc première question, est-ce important pour toi que la Cimade communique ses actions au grand public et pourquoi ?

Alors ça me paraît absolument indispensable, je crois que globalement avec un regard de non-professionnel, mais de pratiquants de gens qui ont eu envie que la Cimade soit connue, ça me paraît être essentiel. J'en ai encore eu la preuve hier, en me disant que des gens *a priori* de bonne volonté finalement, quand ils abordent le problème de la migration ils sont complètement... Vraiment sont... Alors que ce sont des gens ouverts *a priori* sont complètement au ras du sol des remarques qui peuvent faire, donc je pense que c'est important de communiquer, de communiquer sur l'actualité bien sûr je pense que c'est important, mais de communiquer sur le fond aussi de ce que peut être un rôle comme la Cimade et de communiquer que ce que fait la Cimade, est en relation avec ce que font d'autres associations qui peuvent avoir des orientations différentes je pense pour l'apprécier beaucoup, ce qui peut se faire avec Amnesty International par exemple ou La LDH pour ne citer qu'eux, mais il y en a encore beaucoup d'autres noms de ce qui peut se faire par exemple localement ici sur Aix avec le Collectif Agir, qui reste plus local, mais je pense que c'est important de communiquer de pas être seul dans la communication de montrer que c'est complémentaire de ce que font d'autres personnes de ne pas être en concurrence avec les autres et de montrer qu'on est pas en concurrence, mais qu'on agit en complémentarité... J'allais dire autre chose aussi (rires).

Ça reviendra.

Redis-moi la question ça va revenir...

Est-ce que tu penses que c'est important pour la Cimade qu'elle communique ses actions au grand public et pour quelle raison ?

Voilà, donc au grand public ça me paraît important aussi sur… Alors soit de manière très approfondie pour ceux qui sont capables de recevoir le très approfondi, mais de manière plus plus… J'ai envie de dire légère, plus simple pour le grand public justement qui découvre un peu tout d'un coup qu'on peut peut-être regarder autrement, donc avec des choses simples, je pense par exemple la démarche qui est faite actuellement sur les petits jeux là pour découvrir un peu certains problèmes….

Le Parcours du Migrant ?

Par exemple oui… Alors il y a pas le parcours du migrant… Mais euh… Un... Un parcours...

Oui c'est le jeu « parcours du migrant ».

Voilà, voilà c'est ça, oui je pense que c'est… Globalement j'ai envie de dire que la communication de la Cimade me plaît beaucoup d'ailleurs à chaque fois (rires) quand il y a les réunions de début d'année qu'est-ce que… Surtout, j'ai pas été très, je n'ai pas été active à la Cimade hein, c'est ce que je te redisais, mais j'avais à cœur de venir au moins au début et à la fin de l'année et à la fin ou au début de l'année quand on présentait ou à chaque fois qu'on présente la Cimade, je dis aller voir le site de la Cimade, parce que je pense que c'est un des sites sur lesquels on peut arriver, débarquer et trouver des choses bien faites et je crois que plus ça peut être approfondi cette… Ces personnes qui peuvent venir qu'on puisse inciter à aller voir qu'on puisse et qui petit à petit grappillent à droite à gauche, je pense c'est important d'avoir la porte d'entrée, le salon d'entrée où on est accueilli comme on est, comme on est, voilà.

Est-ce que tu penses que cette communication de la part de la Cimade a une influence sur le grand public et de quelle manière ?

Alors… Je pense que quand on cite le nom de la Cimade, on a de moins en moins de gens qui disent qu'est-ce que c'est, voilà moi c'est un peu une pratique donc je, depuis le départ des cercles de silence par contre, je me suis accrochée à ce qui s'est fait j'ai fait partie de l'équipe un peu de coordination de ce qui se faisait maintenant j'ai laissé, mais j'allais dire le fait de citer la Cimade où des gens qui viennent autour du Cercle de Silence si vous voulez aller quelque part, bah allez voir à la Cimade, il y a pas forcément besoin d'expliquer ce qu'est la Cimade, moi je le fais toujours un peu, mais on sent qu'on est sur un terrain connu et pourquoi bah parce que parce qu'ils communiquent justement, ils sont pas simplement à… Alors il y a des choses qui se font sans forcément que ce soit connu je pense moi que j'ai mis longtemps avant de savoir qu'il y avait une action dans les prisons par exemple et qu'est-ce qui était particulier à la Cimade par rapport à d'autres visiteurs de prison ou à par rapport à d'autres activités qui ont lieu en prison.

Qu'est-ce qui est particulier de ton point de vue ?

Tel que je l'ai perçu, la Cimade s'occupe essentiellement des problèmes des étrangers en prison, alors que les autres s'occupent de tout le monde, mais la Cimade verra peut-être en plus approfondi sans doute la partie administrative des papiers de la Cimade qui reste sa particularité

je pense et je pense qui n'est pas en opposition avec ce que font les autres, mais avec une action plus spécifique sur la partie papier, je pense hein (rires).

Penses-tu qu'il faille améliorer cette communication et pourquoi ? Quelle que soit ta réponse ?

Je pense qu'on peut toujours améliorer je ne suis pas une assez fine communicante pour savoir ce qu'on peut améliorer, mais je pense que l'un des objectifs, c'est de se demander d'élargir le plus possible le public auquel on peut s'adresser je pense que plus le plus, alors je pense aussi de la Cimade dans la mesure où il est général, mais ça peut être vrai peut-être pour d'autres… D'autres manifestations ou d'autres stands qui peuvent être tenus ou d'autres… Imaginer qu'on n'a pas forcément devant soi, un militant déjà formé et convaincu ça je crois que et penser que… Avoir une communication qui fasse que on… Que tout le monde enfin que beaucoup de gens, je sais pas si tout le monde, mais que beaucoup de monde peuvent avoir leur place oui je pense plus on sera sensible à ce côté-là, mieux ça avancera je prends mon, je me base sur une expérience personnelle je sais pas si tu es déjà venue au cercle de silence ? Oui tu es déjà venue…

Deux fois il me semble.

Deux fois, donc assez pour te rendre compte un peu de ce que c'est, tu te dis alors venir là, une fois par mois depuis plus de 10 ans à quoi ça sert, on dit rien, on fait rien, et voilà. Alors moi je dis, qu'on fait quelque chose, parce que comme me l'a dit quelqu'un tout à fait au début, on fait une manifestation, on fait pas trop de bruit, moi je dis le silence ça nous renvoie à nous-mêmes et du coup ça nous ouvre aux autres aussi... Donc c'est pas forcément enfin pour moi ce n'est pas forcément ce qui fait beaucoup de bruit qui est efficace et c'est ce qui vous fait changer vous-même et c'est ce qui vous fait changer vous-même et à ce moment-là, on peut imaginer qu'on peut mieux parler avec les autres moi quand je vois en dix ans l'évolution que j'ai eu sur les problèmes de migration sur la question migratoire, il est immense parce que j'ai mis un peu le petit doigt par les cercles du silence. Beaucoup plus que le chemin que j'ai fait à la Cimade même si le fait de venir aux réunions de la Cimade m'a informé, m'a fait réfléchir etc, mais le fait de m'impliquer dedans le cercle de silence s'adresse à des personnes qui ne sont pas forcément qui sont, qui s'adressent à tout le monde et qui veulent toucher des personnes qui, ne veulent pas forcément s'impliquer dans une action, soit parce qu'elles sont trop prises, soit parce qu'elles se demandent si vraiment c'est ça qu'il faut faire etc, et le fait de montrer qu'il y a des gens qui font, je pense c'est important je pense qu'il y a un peu ce rôle de communication dans

la Cimade à la fois d'action publique et large et à tous les niveaux celui que je voudrais la décrire c'est celui de toucher pour toucher le grand public, c'est… C'est des choses... C'est un contact plus personnel voilà, et le silence est une forme de contact personnel dans mon idée.

Est-ce que tu as déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication en particulier le cercle de silence du coup, comme tu as été très active ?

Oui alors en fait les deux moments où il y a eu des difficultés j'étais pas là (rires) donc mais je me rappelle qu'une fois on m'a raconté qu'il y a des gens qui sont rentrés à l'intérieur du cercle de silence et qui ont voulu faire du brouhaha, enfin deux fois ça s'est passé hein comme ça, mais la deuxième fois il y a quelqu'un qui a eu l'idée, ben retournons-nous, c'est-à-dire que les personnes qui voulaient faire FN ou je ne sais quel organisme très manifestement anti, ils ont voulu se faire remarquer et empêcher le cercle, le fait que les autres se retournent et ben ils sont partis.

Est-ce que tu as plus de détails sur ce fait du coup ?

Et ben c'est celui-là oui on me l'a raconté, c'est quelqu'un qui a eu l'idée, ça a tout de suite pris demi-tour, demi-tour sur place c'est-à-dire que ça ne casse pas le cercle de silence et ça ignore ceux qui font du bruit.

C'était quand ça ?

Oh c'était il y a 2 ans, quelque chose comme ça, je pense hein, c'est imprécis dans ma tête mais, peut-être un peu plus parce que je vois plus le temps passer là.

Je sais pas, parce que moi j'en ai fait deux, le premier c'était avec l'exposition « travail d'Arabe » donc on avait ces pancartes-là, etc.

Oui.

Donc ça s'est globalement bien passé, mais je me souviens qu'on avait reçu des remarques quand même de passants qui disaient, il faut en faire plus pour les gens d'ici et pas pour les autres, etc etc.

Oui...

Alors qu'on sait que c'est très court le cercle de silence, 3/4 remarques en un laps de temps très court…

Trois ou quatre ?

Remarques.

Oui...

De personnes qui passaient, hein euh…

Oui…

Pour critiquer le fait que…

Oui…

En plus on avait l'exposition « travail d'arabe » donc… Bon.

(Rires)

Voilà.

Ce que je pourrais dire quand même en complément c'est que, j'ai souvent distribué des tracts hein, donc c'est la partie tchatche, du cercle de silence qui est en dehors du cercle de silence, il y a de tout comme remarques hein, moi je me suis mis un peu comme principe je parle, est-ce que vous connaissez le cercle de silence, est-ce que vous connaissez, est-ce que vous connaissez, bon est-ce que vous voulez qu'on en parle, souvent comment je vois les yeux, le machin, je tire un petit peu plus là, euh… Et je donne le papier bon, on m'en refuse souvent, on en refuse souvent… On fait des remarques, tel qu'on a l'habitude, qu'on risque d'entendre, bon, *foouuit,* on laisse passer, le but n'est pas de convertir ceux qui sont complètement opposés, mais c'est de faire s'interroger enfin un des objectifs peut être de faire s'interroger des personnes qui… Qui se demandent sur quel pied danser, mais par contre là c'est une remarque globale que je fais pour le cercle de silence notamment, c'est le nombre de personnes qui à chaque fois et depuis toujours disent merci pour ce que vous faites. Et là je me dis c'est une remarque, qui est à la fois encourageante, mais qui montre qu'il n'y a pas une opposition aussi forte, que ce qu'on croit dans le pays que ce qu'on veut nous faire dire sur ça, il y a ceux qui parlent fort, et il y a ceux qui disent merci, alors ils s'impliquent, ou ils s'impliquent pas, mais voilà, et qu'est-ce qu'on peut faire ben comme sur le papier du cercle de silence des associations, je dis bah écoutez, il y en a plusieurs hein, d'associations, donc moi je parle facilement du Collectif Agir parce qu'ils sont actifs sur Aix, donc il y a quelque chose où on est en acte directement, et puis la Cimade, et puis de toute façon je dis revoyez un peu le site de la Cimade aussi, vous serez toujours tenu au courant. Parce que je pense qu'il y a un moment où chacun peut individuellement regarder et ça je pense que c'est très important voilà.

Alors quels sont tes critères quant à l'importance d'une campagne de communication et à quel moment est-ce que tu te dis qu'elle a été bien menée ?
Alors là, j'ai pas trop d'idées sur la question (rires).

(Rires). On va reprendre l'exemple du cercle de silence par exemple. À quel moment est-ce que tu te dis que le cercle de silence a été bien mené ? Comment est-ce que tu penses en amont pour qu'il soit bien organisé ? Quels sont les critères pour que tu te dises « ça va être réussi ».
Oui. Alors la caractéristique du cercle de silence, c'est de vouloir dès le départ être apolitique et asyndicale et d'être officiellement apolitique ou asyndicale, tout le monde est accepté, il faut que tout le monde puisse y trouver sa place, ça veut pas dire que dans les... Dans les mails d'information il n'y a pas eu des positions bien claires, on est… Toujours on peut essayer d'être… De ne pas être comme ça. Donc aucun panneau en dehors de ceux qui étaient prévus par le cercle de silence. Et cette exclusion de la forme-là, permet l'inclusion de beaucoup de gens qui se disent ah bon, c'est pas un groupe de ceci c'est pas un groupe de cela, c'est pas un groupe de cela, c'est, ils sont pour ça.

Donc ça veut dire que chaque personne qui passe peut intégrer le cercle de silence ?
Voilà.

Et ça fera comme-ci le groupe était homogène, et que c'était une même voix silencieuse qui parlait du coup ?
Oui, homogène sûrement pas, homogène sûrement pas, mais capable d'agir ensemble, oui.

D'accord.
Capable d'agir ensemble.

Mais pourquoi pas homogène ?
Homogène je pense à (rires)... Une des réunions au moment des 5 ans je crois, on se préparait ici, puisqu'on se réunit pour… On se réunissait ici, moi je disais ah ce serait bien peut-être de marquer les 5 ans et je me disais tiens...

Les cinq ans du cercle ?
Les cinq ans du cercle, les cinq ans ou trois ans peut-être c'était 3 ans c'était même avant, on pourrait marquer ça ce serait bien et j'avais eu l'idée j'en ai pas souvent mais là j'en ai eu une, de dire on pourrait dire aux différentes associations qui soutiennent le cercle de silence parce

que tu vois l'ensemble des associations qui soutiennent le cercle de silence ? On pourrait demander à chaque association de se présenter, de dire ce qu'elle fait etc, et j'entends un ami de la LDH qui dit « ouh là là, ouh là là, surtout pas ! » (Rires). Surtout pas ! Quand je vois qu'il y a à côté quelqu'un, le plus laïcard de la LDH qui est à côté d'une petite sœur de Jésus, et que c'est possible (rires) c'est ça ! Qu'il faut garder. Et ben ça, ça m'est resté dans l'esprit et je crois c'est très, c'est quelqu'un qui connaissait les deux milieux, qui était pour les deux milieux en plus (rires) et il dit surtout pas, surtout pas ce qui nous réunit... Il faut pas semer la discorde, il faut voir ce qui dans le cercle de silence nous rassemble et je crois que si le cercle de silence d'Aix dure depuis plus de 10 ans maintenant, je crois que c'est un peu avec ces positions très, très strictes, donc pas de… Pas de publicités autres que les panneaux de cercle de silence bien convenus réfléchis etc et pas plus que les... La présentation des associations. Oui ça je crois que c'est j'allais dire autre chose aussi à peine là euh... Bon bah ça viendra peut-être après oui j'ai plus une expérience... J'ai deux expériences en fait c'est le... Les expériences concrètes pour moi, c'est le cercle de silence et c'est le fait que j'ai participé au groupe Français Langue Étrangère de Agir et donc j'ai eu la partie administrative aussi pendant un an et demi, jusqu'à ce que ça me déborde complètement (rires).

Alors selon toi comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires au grand public ? Donc on est vraiment dans le témoignage.
Moi je le vois de… Au grand public hein ? Moi je le vois... Par le site et par les… Par le site oui l'autre jour là où on avait une réunion… Il démarre ce samedi…

D'accord.
Il y a quelqu'un du temple là et qui est très active là, et qui avait l'air de ne pas être au courant de quelque chose qui me paraissait su de tout le monde, donc je pense là qu'il y a un décalage entre ce qu'on croit que les autres savent. Parce que nous, on l'entend 50 fois et puis ceux qui sont de bonne volonté, mais ne savent pas et je pense il me semble qu'il y a une initiative de ce côté-là, c'est avoir une lettre un peu… Plus... Enfin sur le plan informatique j'entends, une lettre un peu des événements du mois, qui serait destinée à un grand public, un petit peu comme elle a supprimé son journal interne, son journal papier par une petite lettre sans doute adressée aux adhérents je suppose et aux adhérents militants et non-militants, un peu sur le plan informatique je pense que ça serait bien de pouvoir se dire ah bah on va être au courant une fois par mois, ça va nous inciter à, on est de bonne volonté, mais on veut pas être noyé, parce qu'on peut être noyé par les informations de la Cimade. Moi j'ai, cet été j'ai décroché complètement il faut être

dans le coup pour arriver à suivre beaucoup de choses, donc c'est avoir une information qui puisse, on peut être tenu au courant et pouvoir à l'occasion d'une action très importante de pouvoir le dire ou pouvoir faire des synthèses, mais oui un peu comme la lettre papier là…

La lettre d'informations mensuelle ?

Voilà hein, qui est sur 3-4 pages, mais qui cite, qui cite et qui est bien, bien pensée sur un… sur un…

Une thématique ou un événement ?

Oui, oui, je pense c'est bien et ça serait bien peut-être sur le plan je trouve que le site de la Cimade est bien fait, mais si on pouvait s'abonner entre guillemets hein, à ça, même si on a que 50 % qui le lirait une fois qu'on est abonné entre guillemets gratuitement, une information légère mais qui a du poids, enfin légère en volume, mais qui a du poids dans le contenu, il me semble qu'on élargirait le… La capacité de résonance sur ces problèmes-là.

Est-ce que tu as déjà participé à un témoignage avec la Cimade ?

Jamais.

Jamais alors au niveau de la…

Je pense que, ah oui, c'est ça justement que j'allais dire tout à l'heure aussi, moi j'ai beaucoup, beaucoup appris, alors j'ai connu la Cimade, j'aurais peut-être dû te le dire ça dès le départ, mais j'ai connu la Cimade à deux moments différents. Quand j'étais jeune étudiante par la paroisse étudiante catholique qui avait des liens avec la Cimade de Marseille et comme j'ai fait un examen sur 2 ans, à la fin de la première année contrairement à mes collègues étudiants, j'étais relativement libre au mois de juin et je suis allée remplacer une ou deux ou trois fois des personnes aux cours de Français Langue Étrangère destinés à des Maghrébins. Alors là, j'ai pris contact… Mais euh… A toute cette activité, et puis j'avais connu aussi des personnes de la Cimade de cette époque-là et puis après j'ai connu la Cimade, mais en oubliant complètement jusqu'à ce que j'arrive sur Aix et que je déménage dans une maison où il y avait la responsable de la Cimade, il y avait marqué son nom et responsable de la Cimade. Bon c'était au point mort c'était au point mort à Aix en…

C'était en quelle année ?

2015. Bon et puis après il y a eu alors je te raconte pas tous les détails, mais il y a eu quelqu'un d'ici là qui était très actif pour le coup et qui a remis en place, qui a structuré, voilà et qui a

fait… Et puis après il y a eu Mireille, donc là Mireille ça a explosé d'organisation, de contacts avec des jeunes, de contacts de délégation parce qu'elle sait bien déléguer et ça pour moi c'est un témoignage très fort ça, et ce qui m'a fait revenir souvent à des réunions de Cimade c'est ça aussi et c'est ces rencontres qu'il y a eu lieu sur des sujets très, très, divers, qui approchent le problème de la migration de manière approfondie. Je me rappelle notamment euh… Des… Comment elle s'appelle là, des personnes d'Osiris de… Je sais pas si tu étais là ce jour-là de… C'est un organisme que j'avais rencontré plusieurs fois dans les Festivals des droits de l'homme sur Aix organisé par le Secours catholique et qui accueille les personnes psychiquement atteintes par les migrations et c'est un travail extraordinaire. Je l'avais entendu déjà, mais alors là, avec la Cimade ils ont approfondi, mais il y en a eu d'autres… Mais c'est celui-là qui pour moi émerge, le plus. Mais c'est… Je pense que d'entendre ce témoignage-là, c'est vrai que c'est très important. Voilà.

Alors selon toi de quelle manière la Cimade procède-t-elle pour sensibiliser le grand public ? Est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale à cette fin ? Donc vraiment dans la sensibilisation.

Ouais. Je pense que oui, mais je suis sûre que oui même (rires) mais… J'ai des images qui me restent fortes, mais… Alors là c'est là où moi j'ai pas de compétences hein, pour analyser, mais il y a certaines fois où j'ai un peu eu l'impression que c'était du… Enfin je crains que ça puisse être reçu comme du matraquage publicitaire. Je… Que ça soit trop… Trop bien fait quoi.

C'est-à-dire ?

Trop... Trop professionnel j'ai envie de dire… Que la partie humaine disparaisse pour l'image, pour l'image dessus. Autant je trouve que c'est bien que ce soit bien fait hein, mais quand la partie oui publicitaire écrase un peu la partie humanitaire… Qui me…

Donc le marketing associatif pour toi c'est pas la meilleure solution ?

Trop fort. Ah oui, oui, c'est là où je pense que des professionnels ont plus de mesure que moi, mais des fois j'ai ressenti un petit peu fort. Je pense que ça doit être bien fait qu'on s'adresse à des professionnels, je pense que c'est bien, mais toujours un peu avoir ce regard de… que… Que oui que le marketing voilà le mot et truc, mais soit trop pesant sur le reste là.

Alors de quelle manière est-ce que la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public, par mobilisation j'entends plutôt pour recruter des nouveaux bénévoles ?

Ah, hum, pour recruter des nouveaux (rires). J'ai en vue une amie que j'ai un peu incité à aller à la Cimade, pas dans une ville ici, je citerais pas la ville hein, mais qui y est allée après être allée dans une autre association qui l'intéressait et qu'elle a vite laissé... Elle est tombée dans une ville très... Un peu étriquée, quoi et elle étouffe un petit peu… (Rires). Alors qu'elle me dit, j'ai suivi, donc ça répond à la question, j'ai suivi la formation de la Cimade, et j'ai trouvé ça super. Donc il y a le côté un peu de la réalité de terrain, je lui ai dit qu'il faudrait que tu viennes voir Mireille à Marseille là (rires). Parce que je pense qu'elle a une capacité de... De..... Intelligente dans le bon sens du mot intelligent, de remuer un peu les choses, de les voir, les présenter tout ça, mais tout le monde n'a pas des Mireille dans son quartier entre guillemets c'est quelqu'un que j'admire beaucoup Mireille hein (rires), mais je pense que les formations donc d'initiation pour ceux qui sont déjà motivés, ça peut être bien, mais peut-être voir un peu mieux ce qui se passe dans les… Si j'en crois cette expérience, là, mieux ce qui se passe dans les… Les… Les lieux…

Les différents groupes locaux ?

Les différents groupes locaux, pour les... pour les... Enfin accueillir ce qui se fait…

Pour galvaniser les bénévoles ?

… Un peu, oui pour enfin, mais je connais pas 25 groupes locaux hein, j'en connais, ici Aix, j'ai connu Marseille, mais il y a très, très, longtemps, et je connais cette ville-là, et voilà qui est pas secouée par les migrants comme peut l'être la Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais quand même. Quand même. Ah oui, cette amie risque de lâcher à cause de l'équipe locale. Pas au niveau de l'action de la Cimade, qui la motive beaucoup, ça je pense que c'est… C'est important de voir dans la mesure où c'est possible... Je pense que c'est... Oui, ce que je pense qui a été fait aussi sur Aix c'est une remarque de Mireille que j'entends là, à un moment il y a eu beaucoup de jeunes alors qui venaient, ils étaient étudiants jusqu'au mois de... Jusqu'à Pâques ça allait à peu près et puis après, ça y est il y avait plus personne et l'année d'après il faut recommencer à réinvestir etc. J'ai dit à Mireille tout ce que tu fais pour les jeunes-là, si j'en crois mon expérience, ça reste, parce que c'est du travail bien fait que tu donnes et c'est quelque chose qui reste ça. Oui mais n'empêche qu'il faut faire vivre le groupe elle me dit, petit à petit on a eu des jeunes professionnels et des jeunes professionnels là ils vont, ils apportent une jeunesse, un dynamisme et une stabilité parce qu'on les retrouve minimum 2 ans 3 ans peut-être plus pour certains, donc là je pense que c'est en effet quelque chose de bien. Je trouve bien aussi que… Tu rappelles la question que je réponde pas à côté ?

Ah non, mais, tu réponds pas du tout à côté, là on parle de la mobilisation de la part de la Cimade pour recruter des nouveaux bénévoles…
Ah d'accord. Voilà.

Donc là tu me parles de l'importance d'appuyer sur la jeunesse donc…
La jeunesse, la jeunesse, jeunes professionnels aussi et jeunesse j'ai beaucoup aimé que Mireille qui bien évidemment connaît le milieu universitaire fasse où ait, fait je suppose que c'est continué des tables avec les autres associations dans les universités. Parce que là aussi, on touche des gens, qui sont dans pas longtemps des professionnels, donc ça sera pas forcément récupéré sur Aix, mais je pense que c'est des actions qui sont bonnes, voilà. Comment impliquer alors moi je pense que par contre, une Cimade qui ne recruterait que des jeunes à mon avis, ça serait pas bon même si il y avait comme Amnesty un groupe jeune par exemple, mais s'il n'y avait que des jeunes je pense que ça serait pas bon, je pense qu'il y a un besoin d'étalage d'âge, mais si on n'a pas de jeunes à mon avis on tue le futur et si on a trop de vieux on tue le présent. Pour ça que je me dis je crois que je te l'ai dit au téléphone, moi je m'arrête parce que je suis plus active donc on est des poids lourds et on ne fait pas avancer et ça ne rime à rien.

C'est pour ça que moi, je t'ai répondu que j'étais pas forcément d'accord et que je trouvais ça intéressant de t'interroger parce que tu as été active pendant très longtemps...
J'ai pas été très active, j'ai été présente, c'est pas pareil. Eh oui c'est pas pareil. J'ai été convaincue pendant longtemps.

Oui, c'est pas pareil, dans le sens où tu participais… Mais moi je trouve que tu as été très active parce que tu faisais quand même l'organisation du cercle silence, t'as quand même fait Français langue étrangère, venir aux réunions etc, parler de la Cimade tout ça, ce sont des activités hein, finalement.
Oui... Oui.

C'est... Parler de la Cimade tout le temps etc, même en parler à ton amie pour qu'elle y participe...
Oui. Ah oui la Cimade j'en parle beaucoup.

Tout ça pour moi ce sont des actions de communication quand même, pour moi le fait de ne pas être actif c'est de donner de l'argent *hop*, tous les mois et je reste chez moi, je

m'occupe de mon jardin, je m'informe sur les questions migratoires… Mais pour moi c'est ça vraiment une inactivité.
Oui, oui.

C'est pour ça que quand tu m'as dit que tu étais pas active moi j'étais pas forcément d'accord. Mais après c'est vrai que si pour toi être actif, c'est être présent tous les jours, à chaque réunion qui ont lieu dans tous les…
Non mais c'est avoir une action qui soit suivie. J'ai pas une action suivie.

Avec le cercle de silence tu l'as eu quand même pendant un moment ?
Avec le cercle de silence oui, et avec Agir oui. Je fais partie du bureau, quand j'étais au cercle de silence, j'ai fait partie du bureau, élargi du bureau de cercle de silence, là j'étais plus concrètement impliquée oui… Ah oui.

Alors du coup…
Et j'ai beaucoup parlé de la Cimade à Agir (rires).

(Rires), la Cimade fait partie de… D'Agir.
D'Agir oui, mais il faut en parler aussi (rires).

(Rires), c'est vrai. Alors au niveau des décideurs et des élus politiques. Est-ce que tu penses qu'il est important que la Cimade communique ses actions à destination donc des élus politiques, des hauts fonctionnaires pour quelle raison ?
Ah moi je pense que c'est absolument indispensable. Si on est, si on est, si on le fait de manière réfléchie hein, et compétente, c'est pas donné à tout le monde de savoir le faire... Je pense que la petite équipe qui s'est mise en place sur Aix justement, elle a un peu tâtonné et puis je pense qu'elle est capable de le faire, je pense qu'au niveau national surtout c'est très, très, important. Maintenant c'est savoir comment le faire, c'est (rires)... C'est toutes les nuances politiques, enfin la nuance de la…De la discussion, du dialogue qui est important le fait que la Cimade soit reconnue je trouve que c'est important parce qu'elle peut emmener derrière elle d'autres organismes, d'autres associations moins connues, elle a un rôle moteur elle est… On peut presque dire la seule spécialiste dans son domaine… Mais il y a plein d'autres associations qui font donc elle est, elle est moteur de ce qu'elle fait, elle connaît ce qu'elle fait, elle sait de quoi elle parle, elle a de l'expérience, elle a du présent, elle est capable d'anticiper le futur, je pense que ça c'est forcément un dialogue qu'on peut avoir avec les politiques, mais il faut pas le confier

à n'importe qui parce que il faut savoir avancer et à la fois et fortement et à petits pas, mais enfin, ça c'est une... On a besoin d'une compétence qui n'est pas à la portée de tout le monde je pense et s'essayer un peu aussi, c'est commencer à réfléchir, à se dire on peut on peut pas, oui c'est...

Alors pourquoi est-ce que c'est indispensable qu'elle communique à destination des élus politiques même si ça semble évident je pose quand même la question puisque chacun a sa perception hein et, c'est ça qui est intéressant (rires).

(Rires). Alors pourquoi c'est indispensable… Parce que d'abord tout est politique entre guillemets et y compris le problème migratoire, donc il n'y a pas de raison de ne pas en parler. Parce que si on n'agit pas, on ne fera que reculer, donc même si on n'avance pas aussi vite que ce qu'on croit, au moins on recule moins, moi je pensais ça au niveau du syndicat à l'époque ah oui bon on n'a pas de résultats, ah oui mais si on n'était pas là il y en aurait des résultats mais dans l'autre sens, voilà donc rien que pour ça je trouve que ça vaut le coup d'être présent. Il y aurait des tas de choses à dire, mais ça ne me vient pas (rires). J'ai beau avoir des ancêtres qui étaient politiques, moi je le suis pas vraiment (rires).

(Rires). Est-ce que selon toi la communication qui est effectuée à destination des élus politiques, elle les influence dans certaines de leurs actions ?

Je pense que oui, soit pour agir contre, soit pour se dire on peut pas reculer autant que ce qu'on veut, c'est un peu ce que je disais avant aussi, et soit parce que les politiques ont besoin d'être informés et ils sont contents quand on va les informer. J'ai été très frappée il y a déjà je sais plus si c'était la période, mais la nouvelle députée politique du côté de Digne là dont le nom m'échappe, qui était dans une tribune à Sciences Po sur, sur, les migrations donc il y avait des, des, gens qui parlaient et elle a dit à un moment finalement moi je débarque, c'était pas ses mots, mais c'est ce que ça voulait dire, je débarque et on la voyait pleine de bonne volonté et voilà finalement je ne connais pas bien le problème et donc j'avais pris la parole en disant vous savez si vous connaissez pas le problème, il y en a qui le connaissent bien, je peux vous citer la Cimade (rires). En fait, elle avait déjà il y avait déjà eu des prises de contact avec elle par les gens de la Cimade et il y avait sur la tribune quelqu'un de la Cimade Marseille, mais je pense que ça, cette remarque de bonne volonté c'est important d'aller dans son sens, de dire, de pouvoir informer. Il faut savoir, c'est pareil informer pour que ce soit pas retourné dans le sens contraire de ce qu'on veut dire c'est pour ça que ça doit pas être fait par n'importe qui, ça doit être bien réfléchi et réfléchi aussi je trouve que c'est bien ce qui se fait sur Aix avec un petit pôle inter-

associatif, pour montrer qu'on n'est pas concurrent et qu'il y a une démarche que ça répond réellement à un besoin, ça devient pas l'idée de tel organisme qui est plutôt de gauche celui qui est plutôt rien du tout celui qui, c'est tous ensemble, on a ça comme problème. Donc besoin d'informer celui qui ne sait pas, ou qui ne sait pas assez, ou pas assez concrètement, et besoin de montrer que c'est un réel problème politique dans le sens général du mot politique : qui concerne les citoyens et l'humanité locale voilà. Bon c'est une réponse un peu théorique que je fais (rires).

Donc là, la prochaine question c'est : est-ce que tu as déjà eu des interactions avec des élus politiques au sein de l'association, du coup non mais tu as quand même rencontré cette députée et tu lui as parlé de la Cimade. Est-ce que tu as eu l'occasion de rencontrer d'autres…

Oui alors un autre moment aussi (rires). Un autre moment c'était avant les élections législatives, il y avait les deux députés du coin de couleurs différentes, là, qui étaient venus à la fin de la séance et l'autre c'était une manifestation j'allais dire théâtrale, mais c'est pas le mot un spectacle hein, qui avait lieu, ils étaient venus et donc ils saluent Mireille qu'ils connaissaient hein. Et puis je suis restée dans la conversation comme j'ai dit chacun sa place, j'aurais peut-être pas dû y rester (rires), mais j'ai dit quelque chose, je me suis posée la question est-ce que c'était bien de le dire ou non, j'ai voulu leur dire qu'il y a peut-être beaucoup de gens qui étaient contre la migration, mais que contrairement à ce qu'on croit il y en a beaucoup qui sont pour et ça je m'appuyais sur mon expérience un peu du cercle de silence et un peu voilà il y a des gens qui font beaucoup de bruit voilà et ça je trouve que c'est voilà, il faut qu'ils l'entendent ça aussi, pour, s'ils ont un minimum de bonne volonté, beaucoup de bonne volonté, bon allez ça va… Dans quel sens il faut aller là… Je peux peut-être par mes paroles empêcher justement, c'est là où il faut avoir justement des gens un peu… Un peu préparé en fait ce que je n'étais pas et j'ai été trop bavarde quoi (rires).

Est-ce que tu penses qu'il faille améliorer cette communication avec les élus politiques ? Et pour quelle raison ?

C'est un peu… Mon manque d'expérience... C'est théorique ce que je pense. C'est sûr que plus on l'améliorera mieux ça vaut, il faut viser plus large dans les partis, il faut pas être… Avoir un seul… C'est un peu théorique comme idée mais…

Oui, mais ça reste une idée hein…

Oui (rires). Mais c'est qu'une idée je veux dire c'est pas… Oui je pense qu'on peut pas on peut pas se mettre vers un seul parti sauf si c'était manifestement la solution, mais… Non je pense qu'il faut encourager tous les partis à être… À prendre en main ce problème-là. Oh il y en a qu'on ne convertira jamais, donc on les laisse de côté (rires). Mais je pense que tous les autres partis sont capables de… De pas se faire utiliser non plus, mais bon ça, c'est comme j'ai dit ça, c'est un peu un problème de spécialiste qui me dépasse un peu ça.

Alors on va passer donc au dernier thème, la communication interculturelle et les personnes migrantes...

Et les personnes ?

Et les personnes migrantes.

Migrantes. Oui ?

Est-ce que tu as déjà eu des interactions avec des personnes migrantes au sein de la Cimade, si oui est-ce que tu veux bien raconter ?

Alors au sein de la Cimade euh... Non. Je m'entends dire à un ami que j'avais… Bien qu'étant à la Cimade je n'avais jamais rencontré de migrants (rires).

Mais quand t'as fait les cours de Français Langue Étrangère…

Voilà, là oui.

Et là c'était du coup au sein du Collectif Agir.

Voilà.

Est-ce que tu veux bien raconter quand même comme ils sont en… Je veux dire en inter-association avec ces cours de FLE.

Oui, ce que je crois sur l'accueil des migrants, premièrement c'est de prendre l'hypothèse qu'ils sont là donc... Ils sont là. Deuxièmement s'ils sont là, c'est leur donner confiance, qu'ils peuvent être là et alors pour mon expérience du Français Langue Étrangère, c'est la langue, le langage est un passage obligé, et on va s'y attaquer… On va s'y attaquer dans un contexte de confiance, je pense pas comme je disais à une amie l'autre jour là à qui j'ai expliqué que je m'arrêterais à la Cimade, je quittais pas la Cimade mais je m'arrêtais à la Cimade (rires). L'objectif c'était de leur… Comme je disais à peine, qu'ils aient confiance, ici on n'est pas des spécialistes de l'enseignement de la langue, mais on peut être des spécialistes de la mise en confiance et qu'ils

soient heureux d'être là et ça c'est arrivé très, très, vite pour moi en m'occupant du FLE ça a été vraiment… ça c'est établir un lien de personne on était dans cette salle là (rires), enfin au début quand j'ai commencé on était au centre Saint-Jean, puis après on était dans cette salle qui était moins jolie que maintenant, mais qui était là et on avait des gens avec des avec des profils et des passés très, très, différents. Non seulement de pays différents, mais de passés différents. Et donc, je vois il y en a une qui était chercheuse, qui parlait pas un mot de français, un qui avait jamais tenu un crayon sans doute parce que quand on l'a vu faire un dessin vraiment c'était très scolaire, même pas scolaire c'était elle avait du mal quoi, alors qu'il y en avait un à côté qui avait pris je sais pas quoi, pour tirer un trait, bâtir une maison, donc même pour faire un dessin il y avait cette différence d'expérience entre guillemets voilà et le tout c'était de faire que ensemble, quelles que soient les diversités déjà, de niveau de compétence ils puissent faire, ils aient tous en commun, la volonté d'apprendre le français et qu'ils aient confiance quand ils passaient au tableau. Tiens, viens m'expliquer viens dire, viens je sais pas quoi, qu'ils osent, qu'ils se dressent entre guillemets et… Quelles que soient leurs origines, donc il y en avait de plusieurs pays avec des expériences de passage très différents aussi, ceux qui venaient de Turquie n'avaient pas fait le même passage que ceux qui étaient passés par la Libye, où ceux qui avaient subi la torture dans leur pays dont on ne parlait pas forcément, mais de temps en temps ça se voyait. Donc ça c'était le chemin. Et puis expérience culturelle ben, c'est sûr qu'il y en a qui sont toujours venus un leur foulard par exemple, et qui avait un tel sourire, on voyait plus le foulard, même si on se demandait pourquoi elle gardait le foulard quand on était en France, mais (rires) peu importe, elle avait quelque chose d'humain qu'on avait en commun et ça c'est ce qu'on a créé en… C'est ce qui a été créé dans ce groupe-là, alors dans l'équipe qu'on avait il y avait quelqu'un qui était très intéressé, par le FLE qui avait été directrice d'école, qui avait des compétences humaines et techniques aussi, il y en avait une autre qui avait été formée pour le FLE et qui démarrait dans ce travail là, mais qui avait la jeunesse pour le coup, qui avait une sobriété, une légèreté que moi j'arrivais pas (rires) comme ça donc moi j'avais le micro, mais eux ils avaient la technique par derrière et voilà donc ça, c'est une expérience de variété de compétences et puis de ceux qui arrivent on se dit bon les… Ils vont vite passer dans le groupe des avancés on appelait ça des avancés et hop là, tac ça partait. Et puis il y en a qu'on a gardé tout le temps qui y sont encore, parce qu'ils arrivaient de plus loin, mais dans ce couple par exemple celui que moi j'ai connu avoir le plus de difficultés à rentrer dans l'apprentissage de la langue, d'abord ce que je peux dire ce qu'ils avaient en commun c'était leur volonté d'apprendre la langue quelles que soient leurs compétences, il y a une volonté de pouvoir communiquer et ça tant qu'on pouvait l'entretenir c'était formidable, et par contre alors il y avait

des différences tu vois… Un couple là... Il y en a un qui disait ah oui quand je suis arrivé à Avignon ils venaient d'arriver à Avignon, je sais pas pourquoi il me dit je savais dire comment ça va ! Comment ça va ! Il savait dire que ça. Comment ça va, comment ça va. Alors je lui disais comment ça va ! (Rires). Et puis bah ici il a appris d'autres choses, parce que du coup je l'ai rencontré bien après même les cours que moi j'ai fait, il disait, il en riait de me dire je pouvais dire que ça. Je veux dire, il y avait cette distance déjà qu'il avait pris par rapport à ça et sa femme que je revois ici un jour on fait un exercice et un moment il fallait être à deux et alors c'est une amie qui me raconte ça et alors j'étais avec cette dame là et je lui pose une question, elle était censée me répondre et en fait elle ne faisait que répéter la question donc je sais pas quoi, elle répétait la question. Et alors cette amie essaie de lui faire comprendre et puis ça venait pas et puis tout d'un coup à comprendre elle me dit et puis il y a eu sur son visage un sourire extraordinaire, extraordinaire, elle avait compris le jeu au lieu de rester comme ça là, elle avait compris le jeu de, du dialogue et du je, tu, voilà c'est en montant des petites marches qu'on peut arriver à rentrer en communication. Et alors dans l'interculturel… Euh…

C'était juste la thématique c'était pas la question…

Oui, oui.

Est-ce que tu te sens proche des migrants et pourquoi ?

Pourquoi je me sens proche (rires)…

Si oui, parce que ça peut être négatif aussi…

(Rires). Pourquoi je me sens proche ou pourquoi je me suis toujours sentie proche sans faire grand-chose… C'est un peu une histoire familiale (rires). J'ai un grand-père qui a eu un poste important en Algérie au début du siècle dernier, et qui est mort quand mon père était très jeune et donc l'Algérie est restée un peu comme quelque chose d'important, de manière très traditionnelle d'ailleurs, on était plutôt Algérie française que indépendance hein, pour schématiser un peu. Il se trouve qu'on a eu un très bon ami Algérien avec lequel on a beaucoup sympathisé quand j'étais étudiante aussi, ça m'a déjà commencé à me faire changer de lunettes quoi (rires) et puis toute ma vie j'ai changé un peu de lunettes tous les jours quoi c'était progressif, mais je pense que le départ a été ce regard qu'on a porté d'abord un peu extérieur et puis petit petit à petit plus… Des contacts plus de personnes au fur à mesure, donc ces amis étudiants qui donnaient des cours, ah bah oui ils le faisaient bon moi j'ai remplacé parce que, parce que j'étais libre bon, et puis... Et puis petit à petit enfin moi le cercle de silence aussi m'a fait... La Cimade m'a aidé sur Aix à réfléchir beaucoup et le cercle de silence aussi on disait au

début du cercle de silence bon on y est bien, mais aussi ça implique un peu de s'intéresser à ce qui se passe chez les migrants donc je me suis sentie très concernée par cette remarque et donc il y a eu beaucoup d'occasions d'enrichir la vision quoi j'ai… Comme j'ai dit, j'ai pas eu la même vision il y a 10 ans et maintenant je... Voilà.

Comment est-ce que, si tu le fais…

Attends, je reviens sur l'interculturalité. Pour juste avant, j'avais été très frappé par ce texte que je t'avais envoyé quand on s'était rencontré à la Cimade pour montrer ce que je crois avoir vécu aussi dans le cadre de Agir… Que si on est, pour l'avoir constaté chez certaines personnes que on est… On est un peu, il faut prendre conscience du fait qu'on est soi-disant la seule, la seule culture, le seul savant etc, et que s'il y a des difficultés ça peut aussi venir de nous je trouve que ce texte-là le dit très bien, c'est pour ça que quand tu avais parlé de ta thèse, j'avais pensé à ce texte-là, parce que je le trouve relativement court et disons très fort, je pense pour avoir eu des problèmes avec un bénévole, que je pensais complètement à côté de la plaque lui c'était, c'était lui qui savait quoi. Il avait rien à apprendre, il avait rien à apprendre, alors que je pense que dans ce groupe-là, pour ne sortir qu'une chose, si on a à apprendre des expériences, des volontés d'apprendre et que… Des expériences de vie voilà et puis après on sympathise avec telle ou telle personne, et on apprend plus profondément enfin on rencontre plus profondément, on… Donc on rencontre d'autres cultures, ce qui n'est pas très évident je trouve c'est... Ça demande enfin pour moi, quand on m'avait dit de me présenter une fois à une réunion qui rassemblait des gens sur les migrations et vous vous êtes ? Moi je suis franco-provençal (rires) je suis … Je suis un peu… On se rend compte qu'on est un peu enfermé dans son mode de vie et la migration m'apporte cette ouverture que j'ai du mal à faire bouger.

(Rires). Donc si c'est le cas, comment est-ce que tu entretiens tes relations avec les personnes migrantes ? Si c'est pas le cas, c'est pas le cas.

Alors... Je l'ai plus fait que ce que je ne le fais, je me sens un peu vieille limite (rires). Vieille donc un peu rétréci sur moi, mais je garde le contact que je vois épisodique avec justement la chercheuse là, une de ses amies aussi qui est venue à la Cimade d'ailleurs, puisqu'elle parle... Tu vois peut-être qui c'est… *Prénom*, et donc son amie, enfin quelqu'un qu'elle soutient beaucoup... *Prénom*... - ça il faudrait pas que ça apparaisse - et… Parce que là aussi c'est... C'est des liens de... Moi je trouve c'est des liens un peu personnels, de confiance, de sympathie voilà je pense que c'est...Ça... Suffit pas, mais c'est important.

On entend souvent, ou on lit souvent, quand on s'intéresse à la communication de la Cimade, qu'elle prône le vivre ensemble, qu'est-ce que ça signifie pour toi ?

Voilà, ah bah un bouleversement de nos manières de faire (rires). Ah oui, je le vois très fort, je vois que j'ai bougé, quand je vois mes frères et sœurs (rires). Voilà je vois qu'il y a… Oui, c'est accepter d'écouter, de prendre du temps, de… Oui voilà. Essayer de ne pas faire des mondes à part. Et… Je pense qu'il faut un peu le vouloir parce que pour moi c'est pas forcément spontané, donc c'est un peu oui, c'est nous bousculer à le faire parce que dans l'idée ça va bien, dans la pratique c'est un peu autre chose quoi.

Pourquoi c'est pas spontané selon toi ?

Parce qu'on est marqué par notre, notre passé je pense qu'on est marqué par notre passé et qu'on n'en a pas forcément… Pas forcément conscience en fait et que… Il y a des occasions de se dire ah bah oui… Je donne l'exemple tout à fait différent des migrants : le fait d'avoir connu les protestants à Aix, c'est une révolution pour moi et pour beaucoup de gens je veux dire la qualité d'accueil qu'ils ont ici pour un catholique, c'est extraordinaire, pour cette capacité de vivre ensemble on arrive à faire plein de choses ensemble, sans savoir ce qui nous différencie on le fait quoi on est… Il y a d'autres choses sur lesquelles ça me vient pas quoi et qu'il faut un peu se bousculer, soit parce qu'on l'a été, soit parce qu'on veut le faire et oui tu vois, quelque chose qui te rendra peut-être sensible… On a eu à la maison un… Deux médecins militaires qui faisaient leur stage à l'hôpital militaire de Toulon. Et à cette époque-là, ma sœur travaille dans un centre d'enfants et il y avait la fête dans son centre donc elle y est allée avec l'un des deux. Donc elle rentre dans le centre avec l'ami africain à côté. Elle me dit j'ai senti le racisme à la manière dont on nous regardait puisqu'elle était à côté de lui. Dont on nous regardait. Pour nous, cet ami qui était vraiment un ami qui était vraiment, euh… Elle a senti le regard. Je pense souvent à ça parce qu'on a encore ce, ce regard qui nous agresse c'est l'Autre un peu, il est pas comme nous, il est… En fait on est tous pas comme nous. Jusqu'à un jour ou une de mes nièces, Du genre... De, de côté (rires), me dit qu'est-ce que c'est pour toi un étranger ? Eh bah je lui dis écoute ; il y a des étrangers sur le papier, qui sont plus proches de moi, donc j'ai fait des séjours au Maroc qui m'ont beaucoup ouvert aussi, beaucoup ouvert l'esprit. Des étrangers qui sont, dont je me sens très proche. Par contre, il y a des gens de la famille dont je me sens pas proche du tout et je me dis bon il faudrait peut-être arriver à ce que je me sente aussi proche des gens de tous les gens de ma famille, mais c'est pas encore le cas (rires) et pour moi c'est... Voilà c'est… Oui je pense qu'aussi avoir reçu un Turc, un Kurde, un Yéménite, enfin une Yéménite, un Soudanais, et qui fassent, et qui soient heureux d'être là, je me rappelle quand, quand il y en

a une qui avait eu son bébé et qu'elle l'a amené pour la première fois tous les regards, d'Amérique du Sud ! C'était le bébé de tout le monde quoi (rires). Alors là j'ai dit ça, c'est super ça, vraiment, on fait quelque chose ensemble, on peut vivre ensemble, ça c'est vrai. Il y a quelque chose qui nous réunit là, il y a quelque chose qui a été fait avant c'était au début où j'étais là on fait quelque chose ensemble, là on fait quelque chose ensemble. Avec le FLE. C'est une expérience qui m'a beaucoup... Indépendamment de la… De leur volonté d'apprendre. Apprendre cette... On a vécu le vivre ensemble et je pense, c'est une expérience parce que s'ils parlaient tous la même langue peut-être que les échanges entre eux auraient pu être un peu tendus je sais pas, là si elle était pas, on avait d'abord ça a partagé c'était, ils étaient contents de venir à l'école (rires).

Donc justement par rapport à tout ça, finalement, il s'agit pour la Cimade de promouvoir la cohabitation culturelle. La cohabitation culturelle donc c'est un concept, pour toi qu'est-ce qu'il signifie ?

Ben c'est de découvrir la richesse des autres cultures et de dire qu'elles sont ici moi je me dis, ce que j'ai dit hier encore à quelqu'un, la France elle est faite d'une multiplicité de contextes culturels et on est… Que ça soit les auteurs de littérature que j'aime bien, que ça soit des historiens, que ce soit des hommes politiques des... On a de tous les gabarits mais, mais je veux dire on est fait de notre richesse, on est fait de notre richesse, et voilà qu'on reconnaisse un certain nombre de choses qui sont caractéristiques de la France, mais qui ne doivent pas nous fermer les frontières. Les expériences d'Erasmus et autres, qui font voyager d'un pays à l'autre, ça me paraît d'une, une richesse formidable… Et… Oui je... Voilà, le plus dur c'est quand on est en France, de taire un peu la France pour écouter le reste.

Est-ce qu'il existe une communication de la part de la Cimade qui est créée spécialement pour les personnes migrantes ?

Je ne sais pas (rires). La réponse c'est quoi ? C'est oui sûrement ?

Ça dépend il y a… On en parlera quand on aura fini l'audio mais…

D'accord.

Alors selon toi, comment est-ce que la société, perçoit-elle le migrant ? L'altérité ?

Ben il y a de tout c'est un peu ce que j'ai décrit tout à l'heure, il y a de tout et ceux qui accueillent, sont ceux qui sont bienveillants, et sont certainement beaucoup plus nombreux que ce qu'on croit. Et ça je pense que je l'avais un peu développé donc…

Oui, oui. Penses-tu que les minorités soient reconnues, dans notre société et pourquoi ?
Qu'est-ce qu'on entend par minorités ? (Rires).

Là, est la question (rires).
(Rires).

Pour toi, quand je dis minorité, tu penses que c'est quoi les minorités ?
Quand je suis à la Cimade je pense aux minorités de pays, ça peut être des minorités de culture à l'intérieur d'un pays, je pense culture par exemple par rapport à la Turquie et aux pays voisins, sur lesquels ils sont répartis, quand on pense en Algérie aux… Ah, je vais pas retrouver leur nom mais… Non ça me vient pas (rires). Des… Ah, ça me vient pas, enfin il y a un pays, qui est mal reconnu, une population qui est mal reconnue en Algérie…

Pourquoi…
Très connue !

Pourquoi mal reconnue ?
Et ben qui est en bisbille avec le gouvernement.

J'ai deux noms qui me viennent en tête…
Oui, vas-y.

Alors soit les Kabyles soit les Berbères peut-être ?
Oui, Kabyles et Berbères oui, voilà c'est ça que je veux dire hein.

D'accord.
Même... C'est vrai au Maroc aussi pour y avoir vécu pendant des voyages, et des séjours avec des… Kabyles ou Berbères, je sais pas trop la différence, mais… Il y en a des différents selon les pays, enfin globalement on peut dire c'est des Berbères quoi. Voilà c'est, ça peut être les minorités religieuses aussi sur lesquelles je suis sensible, je participe à des rencontres de manière un peu irrégulière, mais quand même un peu suivies, des rencontres interreligieuses donc musulmans, chrétiens dont les protestants et en principe les Juifs et puis d'autres religions un peu... Les bouddhistes, là aussi on sent qu'il y a besoin d'un vivre ensemble, d'une connaissance de de… Le but n'est pas de se convertir c'est de se connaître hein… Oui. Les

minorités, c'est le problème d'ouverture quoi des deux côtés soit parce qu'on les ferme, soit parce qu'on s'enferme... Voilà.

Quelles sont les choses selon toi qui ont changé dans la société française grâce aux actions de la Cimade ?

Alors selon moi, une vision… À partir de moi. C'est d'oser dire que chacun à sa place, nul n'est étranger. De pouvoir le dire, de pouvoir le dire, l'exprimer et de réaliser que plus on en parle plus on a besoin de découvrir, qu'il y a du chemin à faire encore beaucoup, beaucoup, beaucoup, hein, la conversation que j'ai eue hier soir, m'a… Si j'ai… Si ce que j'ai senti est, correspond à ce que j'ai perçu, enfin à ce qui est vrai quoi, je dis qu'il y a encore du chemin à faire chez les gens chez qui on ne le croit pas, on n'imagine pas.

Tu veux bien développer un peu ton expérience d'hier soir ?

Non, non (rires).

Non, tu ne veux pas (rires).

Non parce que c'est un peu un sentiment, c'est un sentiment où on peut être déçu de la réaction de la personne qui est en face, en se disant ah ben je croyais qu'elle en était là, ben non elle y est pas encore, voilà, donc il faut toujours reprendre en fait. Il faut reprendre et ne pas se lasser ne... Rien n'est acquis, et d'un autre côté tant que quelqu'un vous pose une question parce que c'était sous forme de question hier, quand quelqu'un vous pose une question, c'est qu'il y a quand même une demande, donc… Il y a du chemin à faire (rires).

Justement en parlant de chemin à faire, la dernière question c'est penses-tu qu'il y ait encore des choses à changer lesquelles et comment ? Alors oui c'est une grosse question c'est une question large mais voilà c'est la dernière question donc… Tu peux t'exprimer comme tu le souhaites…

Alors si j'en crois l'expérience de ma copine là, je pense qu'il y a des choses à changer (rires). Puisque même à l'intérieur de la Cimade ça peut être endormi je pense qu'il y a des gens... Qu'il y est du renouveau en permanence et pas penser qu'on ait acquis, qu'on soit arrivé qu'on soit les seuls capables de faire quelque chose que… Oui qu'on vive dans la poussière quoi ça me... Je pense qu'il faut continuer à bouger, à bouger… À la fois pas trop vite et quand même bouger... Se laisser rénover… Oui je pense que les… Alors là je ne sais pas l'analyser non plus, mais je le sens comme… Intuitivement, je pense que le contexte dans lequel on vit, évolue en permanence et qu'il faut savoir s'adapter à ces circonstances en se rappelant un peu de ce qui a

été fait, dans quel contexte ça été fait, pourquoi on l'a fait, comment on l'a fait, je pense que le côté un peu histoire est intéressant, et puis pour se dire ah ben le contexte est plus le même, donc il y a peut-être des choses qui sont nouvelles, on a des apports nouveaux, des gens qui sont prêts à faire quelque chose, je pense au renouveau je pense que c'est… Je pense que c'est bien. Je parle avec les dieux (rires). Voilà, je sais pas qu'est-ce qu'il faudrait dire d'autres ?

S'il n'y a plus rien à dire selon toi, j'arrête l'enregistrement et merci beaucoup !

Entretien – Marion bénévole au sein de la Cimade

Les entretiens que tu fais, les objectifs et tout…

C'est prévu de toute façon, donc j'ai lancé l'enregistrement, alors… Bonjour, je suis Johanne SAME, donc en 3ème année au sein du Centre Norbert Elias, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Dans le cadre de mon travail de recherche donc, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle. Donc par rapport à ça, je vais te poser plusieurs questions, donc le but des entretiens semi-directifs c'est vraiment de faire en sorte que tu parles librement, et que tu dises vraiment ce que te passes en tête, il n'y a aucune réponse qui n'est pas intéressante, là tout est intéressant, et donc là si j'enregistre c'est pour pouvoir retranscrire l'entretien fidèlement ensuite, si tu veux rester anonyme tu le restes, sinon si tu m'autorises, moi je cite ton prénom dans la thèse, puisque de tout façon les résultats ne serviront qu'à des fins de recherche universitaire, mêlés aux entretiens que j'ai fait avec d'autres personnes pour faire mon analyse etc, etc. Voilà. Donc en premier lieu, ton prénom, ton âge et ta profession ?

Alors donc Marion, j'ai 35 ans, et je suis donc chargée de formation auprès de la Fondation du Camp des Milles.

Est-ce que c'est important pour toi que la Cimade communique ses actions au grand public et pourquoi ?

Alors euh… Oui, c'est indispensable que la Cimade communique auprès du grand public, parce qu'il y a une très forte incompréhension sur ce que sont les questions de migration, le statut des étrangers etc, il y a beaucoup beaucoup d'éléments qui sont très très mal compris par le grand public aussi parce qu'ils sont (rires) très mal communiqués par les médias, et donc il y a un rôle de contre-pouvoir permanent qui ne s'arrêtera jamais je pense, et qui est totalement indispensable, oui… Donc il faut toujours ramer à contre-courant de ce que disent les médias, enfin en tout cas certains médias, oui (rires).

Est-ce que tu penses que cette communication de la part de la Cimade, elle ait une influence sur le grand public ?

Oui, indéniablement, malheureusement peut-être encore un peu trop timide, mais oui, c'est une influence sur le grand public, là j'ai pas d'exemple particulier en tête, mais enfin sur un public

très très large, mais bon par exemple demain il y a une manifestation, pour le soutien du procès de Martine Landry en appel, je pense que c'est important qu'on affiche des soutiens à certains, à certaines… Certaines personnes, à certaines causes, je pense par exemple c'est un truc tout bête, mais j'ai toujours dans ma signature le... La campagne délinquant solidaire, qui avait été faite par la Cimade, donc ils avaient fait des éléments qu'on pouvait mettre dans les signatures de mail, c'est resté sur mon mail perso, bah ça a posé des questions à des gens qui n'avaient absolument aucun rapport avec le truc, je faisais un mail pour complètement autre chose et euh… Je sais pas, un agent immobilier qui me dit, mais c'est quoi votre signature ? Enfin (rires) c'est des trucs tout petits, mais je pense que ça, ouais ça a du sens que ça se diffuse comme ça progressivement, pour être toujours un contrepoint dans le paysage d'information existant. Oui. Surtout que la Cimade est très modérée, donc c'est très bien que ce… Cette voix-là, se fasse entendre, enfin je trouve que par rapport à d'autres groupements la Cimade est relativement modérée, et du coup étant donné qu'il y a des voix assez extrêmes, qu'il y ait des éléments comme ça très factuels, et très pondérés, ça me parait essentiel, oui.

Dans quel sens elle est modérée la Cimade, à par rapport aux autres associations ?

Qu'est-ce que je pourrais penser comme associations qui, dans les représentations populaires, sont vues comme des… J'ai pas de contre-exemple hum… Mais la Cimade a une ancienneté, qui lui donne une légitimité je pense très importante, parce que du coup elle a traversé les décennies en ayant une action qui est aussi très très concrète, et très proche des réalités, c'est-à-dire gérer des CRA, intervenir dans des lieux, mais aussi organiser des permanences etc, être vraiment aux prises avec la réalité, c'est pas que du militantisme au niveau des idées, c'est vraiment aussi de l'accompagnement au jour le jour et je pense que c'est ça, qui fait que le message qui est porté et... Oui c'est pas que ah on est pour qu'il y ait plus de frontières ! Que tout soit ouvert ! Etc, ce qui peut être le message de certains, et qui fait encore plus peur à ceux qui ont déjà (rires) un stress à la base, quand ils entendent des associations, ou des groupuscules qui sont dans ce… Ce discours là (rires), ça peut les paniquer ouais, hum.

Est-ce que tu penses qu'il faille améliorer la communication de la Cimade, si oui de quelle manière, sinon, pourquoi ?

Alors l'améliorer... Je pense que la Cimade est dans une remise en question permanente, donc... Ils s'améliorent tout le temps, et je trouve que c'est une association qui communique plutôt bien en tout cas, moi j'ai vraiment apprécié dans le rôle que j'ai joué, travailler à la Cimade, parce

qu'il y a à la fois cette équipe professionnelle à Paris qui font des trucs que je trouve en général plutôt bien foutus, euh… Assez modernes, adaptés aux réseaux sociaux, à un public plutôt jeune, en même temps compréhensible par des gens qui sont... Qui le sont moins ou qui ont moins accès à Internet etc, donc ça c'est... Ça me paraît être quelque chose de vraiment très important,, alors ça c'est peut-être… Ça va être de l'anonyme off, mais je peux le comparer avec *nom de l'organisation* (...) des messages qui peuvent être euh… Aller un peu dans le même sens, des messages d'ouverture, de lutte contre la xénophobie, le racisme etc, avec une communication qui est très vieillotte, qui est pas du tout tournée vers…. Bah vers les réseaux sociaux… Alors que la Cimade a été vraiment assez pertinente là-dessus, sur des vidéos très courtes sur des spots qui sont pas… C'est pas de la caricature, mais ça fait passer des messages assez forts, et en parallèle ils jouent sur plusieurs tableaux, ce que je trouve assez bien, c'est-à-dire que pour en interne les bénévoles etc, pour les professionnels, il y a aussi des outils qui sont vraiment bien foutus, donc là-dessus je trouve qu'ils s'en sortent bien, ils ont une identité visuelle aussi qui a été posée très tôt, et je trouve que c'est assez important ils ont pas les techniques agressives comme peuvent l'être, alors je pense, c'est très bête hein, mais Amnesty ou enfin moi, ce que je connais d'Amnesty, c'est d'avoir été alpaguée dans la rue par des gens qui veulent te poser des questions, la Cimade ne fait pas ça (rires), et c'est vrai que dans l'imaginaire collectif, ça donne aussi une image différente, même si je respecte évidemment tout à fait Amnesty hein, mais en tout cas si je me prends comme individu lambda qui a été en contact avec l'association, je trouve que ça donne plutôt une mauvaise image, même si évidemment il faut récolter des fonds etc, et que ça répond à plein d'enjeux... Donc est-ce que la Cimade pourrait encore améliorer sa communication ? Elle pourrait élargir sa force de frappe, elle peut être plus présente dans les médias, probablement, puisque là, moi j'y suis sensible, parce que je connais la structure et parce que si j'entends un tout petit truc sur la Cimade je vais tendre l'oreille, mais sinon je pense pas que le grand public ne s'intéressant pas au sujet, ait la Cimade en tête, quand ils veulent mentionner une association qui s'implique sur ces questions, donc c'est peut-être là-dessus qu'il y aurait quelque chose à jouer. Oui.

Est-ce que tu as déjà rencontré des difficultés lors de certaines actions de communication avec la Cimade ?

Hum… Alors bonne question… Euh… Alors justement, on a galéré je me souviens sur une campagne de distribution de tracts qu'on avait faite sur les marchés, qui a pas... Pas été facile du tout, parce que c'est pas simple de faire des tracts avec un message très clair, qui apporte quelque chose que c'est hyper ingrat de tracter sur les marchés et du coup c'est compliqué de

trouver des gens qui veulent bien être disponibles pour ça, euh... Et qu'on va rencontrer du coup toujours les personnes qui acceptent de te parler etc, donc ça, ça va être vraiment le (rires) l'exemple que j'ai en tête où ça a été vraiment poussif, et hyper compliqué, euh à quelle campagne j'ai participé euh... Alors là, c'était pas une grande difficulté, mais je sais pas si ça a été particulièrement marquant, on avait fait une campagne de collage d'affiches, un truc un peu sauvage la nuit où on était parti en équipe coller des affiches je crois que c'était la première fois, en tout cas pour ce groupe là, qu'on faisait ça, je sais pas si ça a eu un grand impact sur le public, parce que les affiches étaient pas non plus dingues, mais par contre ça a eu un effet en interne, c'est que c'était un… J'avais trouvé que c'était une action super, parce que bah pour des bénévoles de tous âges, qui se connaissent plus ou moins bien et qui font beaucoup des réunions, se retrouver à minuit et aller coller des affiches (rires), il y a un petit truc un peu, un peu excitant et j'ai trouvé que c'était hyper bien dans la communication en interne, dans les équipes, mais je pense que ça a pas eu un effet dingue sur le public, donc ça c'est les deux éléments que je vois, euh… Hum hum hum. Après le reste, alors là maintenant, c'est plus moi qui suis à la main d'œuvre sur la com, mais je trouve que la structuration des différentes associations et la façon de relayer les posts sur Facebook, les choses comme ça étaient plutôt bien foutues, et… Je suis pas en train de dire que tout marche parfaitement hein, mais en tout cas à l'échelle des moyens, franchement, ça tient la route, ouais. Avec peu de gens qui sont... Très importants (rires).

(Rires). Quels sont tes critères quant à l'importance de certaines campagnes et comment, est-ce que tu considères qu'elles ont été bien menées ?

Euh… Alors je dirais un message très clair et très marquant, encore une fois ce que fait plutôt bien l'équipe nationale à chaque fois, qui s'intègre dans une actualité précise, je pense à la campagne qui a été faite au moment des Jeux Olympiques, où il y avait tout un parallèle entre nager pour traverser la Méditerranée et nager pour les JO ce genre de trucs, j'avais trouvé que oui, voilà, cette concordance entre une actualité un peu marquante, et une actualité comment dire, un truc positif aussi, se raccrocher à des choses… Pas juste, ah c'est l'horreur il y a des bateaux qui coulent communiquons là-dessus, mais ok vous vous êtes capables de vous payer le luxe de regarder des compétitions sportives n'oubliez pas qu'il y a des enjeux derrière, donc connecter ces deux éléments ça me paraissait bien, avec un message qui soit très simple et très compréhensible, parce que c'est des sujets hyper complexes et encore une fois, c'est là-dessus que nous on s'était heurté à des difficultés, quand on avait voulu faire cette campagne avec des tracts c'est que... Il faut qu'en une phrase ça tienne, sur des sujets aussi compliqués ben, c'est hyper difficile, parce que dès qu'on relit la phrase on se dit bah non, là ça pourrait être mal

compris, mal interprété, donc un sujet lisible, une actualité, liée à quelque chose de positif... Je pense que ce qui est compliqué alors ça, c'est pour le message global de la Cimade, je pense à un autre niveau de communication, qui est la communication pour recruter des bénévoles, par exemple, ou pour en tout cas faire venir des gens à l'association, une des difficultés de la Cimade et de, d'avoir peu de… De choses très concrètes et très matérielles à proposer à ses bénévoles et les choses concrètes elles impliquent d'être bien formé et d'avoir quand même un certain bagage, beaucoup de gens veulent distribuer des vêtements, distribuer de la soupe, et être comme ça, directement en contact avec le public et c'est pas tellement le cas de la Cimade et du coup c'est difficile de communiquer sur ses actions, quand elles sont trop sur des notions de plaidoyer et d'éléments politiques je trouvais que c'était difficile, ouais, mais du coup je reviens sur les difficultés et pas sur qu'est-ce que c'est une bonne campagne (rires) de communication (rires).

Non mais c'est bien parce que de toute façon, ça complète la prochaine question donc… (rires).

Ouais, ok ! (rires), si je m'écarte trop tu me dis, *hop, hop, hop* ! (rires)... Oui pour l'instant je veux dire, si, oui ce que fait assez bien la Cimade aussi, c'est d'avoir des campagnes qui soient très larges avec plusieurs supports différents, c'est-à-dire affichages, communiqués de presse, campagnes de presse et en même temps réseaux sociaux sur différentes choses et donc je repense à ces différentes campagnes avec des choses qui se sont déclinées, ah bah je peux le mettre en bannière Facebook, je peux le mettre en signature de mail, et comme ça chacun peut aussi un petit peu piocher dans ces boîtes à outils qui sont vraiment larges ouais... (rires).

Comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et problématiques migratoires au grand public ?

Hum… Alors... Auprès du grand public, là je pense à la toute dernière campagne que j'ai vu passer où ils ont lancé un quizz, je sais pas si tu as vu ça, un petit questionnaire pour se tester, alors je l'ai pas essayé donc je peux pas encore (rires) témoigner, je me suis dit qu'il fallait que j'essaye, ça par exemple je me suis dit ah, c'est pas assez grand public, c'est encore un peu trop pour des gens qui sont intéressés par le sujet spécifiquement et qui veulent tester, je me suis dit ah, on n'est pas encore voilà, trop trop proche, la campagne d'affichage elle était intéressante parce qu'elle a vraiment directement touché les gens, euh… Oui la campagne en lien avec le… Avec les JO elle était vraiment bien, parce qu'elle faisait directement écho à des problématiques que les gens avaient en tête, et à part ça... Si ! Un truc sur laquelle la Cimade est forte, c'est de

ne pas… Pas fermer la porte au contact avec les autres associations. C'est-à-dire utiliser toutes les ramifications du réseau, pour pouvoir s'allier à différentes causes et être présente par l'intermédiaire d'autres associations, ouais ça c'est une bonne chose et là aussi je trouve que c'est une association qui est relativement consensuelle, et avec laquelle beaucoup de structures peuvent nouer des partenariats, sans avoir peur de dérives ou de messages qui sont un peu borderline etc, oui. Donc ça c'est important parce que ça va être plutôt être comme ça par le biais d'autres structures, qui elles, ont peut-être, alors j'ai pas forcément d'exemple là, mais euh... Mais si, par exemple la Croix-Rouge, le Secours catholique etc, qui sont peut-être encore plus au contact avec le grand public, et par l'intermédiaire desquels on va pouvoir faire passer certains messages et puis après il y a des campagnes qui sont plutôt, tournées vers les jeunes, donc festival de cinéma, interventions dans les établissements scolaires, alors je l'avais pas en tête comme grand public, mais c'est vrai que indirectement ça va avoir, ça va avoir ses effets. Oui. Alors du coup ça répond à une autre, à une question précédente sur les difficultés, je me souviens qu'on avait eu des problèmes là-dessus avec un établissement scolaire, je crois que c'était à Campra, mais je suis pas certaine… Du nom de l'établissement, où le chef d'établissement voulait bien faire venir la Cimade dans le collège ou dans le lycée et les parents qui avaient peur des messages qui allaient être passés etc, que c'était de la propagande qu'on faisait auprès de leurs enfants, donc ça c'était pas vraiment une campagne de communication, mais c'est des biais de communication aussi qui sont importants, et euh… Et voilà… ça on peut rencontrer quelques petites frictions (rires).

Ça a été quoi l'issue de cette…

Je crois que du coup cet établissement-là, n'a plus participé, au grand dam du chef d'établissement, qui était plutôt partant, mais bon il pouvait pas non plus aller à l'encontre de ce que voulaient les parents, et euh… Et par contre on a continué dans d'autres établissements scolaires, donc c'était pas complètement un flop, mais en tout cas je pense que…

C'était en 2017 ça non ?

Ouais, ça devait être ça…

Ou en 2018 ?

Oui, oui. Quand on était vraiment à fond dans les... Dans les interventions scolaires et voilà je pense pas qu'il faille aller au clash, et c'est aussi bien de savoir dire ok là ça marche pas on reviendra peut-être plus tard, ou peut-être pas, ou dans d'autres établissements, mais oui.

Est-ce que c'est important pour toi que la Cimade sensibilise le grand public, pourquoi ?
Donc oui c'est important que la Cimade sensibilise et c'est important que ce soit la Cimade, aussi, parce qu'elle est capable d'intervenir à deux niveaux, c'est aussi ce que j'aime bien dans cette asso, c'est qu'il y a la force de frappe du national et il y a la liberté d'action des structures locales, et donc je pense à cette campagne de tracts, elle était peut-être pas très bonne, mais en tout cas ça veut dire qu'on avait la liberté, à l'échelle de notre ville, d'adapter notre discours et de pouvoir parler sur des choses qui se passent très précisément ici. Quand on lit les médias, ou qu'on écoute les médias en général, on entend les questions migratoires à l'échelle nationale, souvent, si on regarde le journal on va entendre des chiffres par milliers, par millions, etc, je me souviens que quand moi j'ai été vraiment le plus présente dans les médias, donc sur des radios locales ou des choses comme ça, on parlait de quelques dizaines de personnes qui étaient arrivées à Aix enfin un moment donné on avait, on gérait entre guillemets, 57 demandeurs d'asile sur la ville d'Aix, et du coup cette… Cette liberté d'avoir aussi un discours local, est essentielle pour que les gens arrêtent de transposer à l'échelle de leur petite vie, des choses qu'ils entendent à l'échelle nationale, ou internationale et qui du coup évidemment font tourner la tête quoi (rires) « deux millions de gens qui arrivent... Je vais mourir ! » (rires), non mais attends là il y en a 57 donc bon, (rires) on va tenir le coup, c'est juste un bus… (Rires). Donc ça, ça me paraît hyper important, parce que du coup on arrive à faire l'aller-retour entre échelle locale, et échelle nationale, et ouais là encore une fois cette marge de manœuvre des structures locales est hyper importante… Ouais donc moi j'étais allée parler à Radio Grenouille, Radio Zinzine, on parle beaucoup à La Provence, il y avait pas mal comme ça de petites actions locales, qui ont été faites, mais ça permettrait de mettre les choses… Ouais, ouais, donc on remet les échelles de compréhension de la problématique et ça, c'est indispensable parce que si les associations ne le font pas, je pense pas que les médias vont aller chercher directement même, même des médias bien intentionnés hein, mais La Provence, s'ils ont pas d'interlocuteurs qui leur expliquent, bah voilà, on est toutes ces associations, on est capable de vous donner des chiffres, là ils sont 112. Ok ? (rires) donc communique sur 112 tu verras… Ça fait tout redescendre ! (rires) *ouf,* tout le monde va mieux respirer (rires). Oui.

Est-ce qu'il existe une campagne de communication, ou des campagnes de communication qui seraient spécialement pour sensibiliser le grand public vraiment pour être dans la sensibilisation ?
Hum… Bonne question… Parce que je pense qu'il faut distinguer… Enfin, je sais pas là je réfléchis en parlant, mais j'ai l'impression qu'on insiste beaucoup sur la prise de conscience, et

je pense que c'est encore différent, de la sensi… Enfin je sais pas, est-ce que c'est vraiment différent ? Mais euh… J'ai l'impression qu'il y a un truc à faire pour sensibiliser au fait qu'il y a des solutions et des solutions concrètes, et qu'un message trop large sur : Oh ! C'est terrible ce qu'il se passe avec les migrants, il faut faire quelque chose ; ça c'était la prise de conscience à un moment donné, et ça va un temps, très rapide où une fois que le gens, je sais pas si les gens ça existe, mais il faut arriver à communiquer sur des choses vraiment précises, vraiment concrètes, qui dédramatisent etc, là du coup j'ai pas d'exemple, parce que par exemple cette campagne d'affichage, elle oui, elle visait à la prise de conscience que c'est mal d'enfermer, c'est mal de renvoyer les gens chez eux, point, et quelqu'un de lambda qui connait pas le sujet va se retrouver à se dire bah c'est mal, mais… Mais si, ça m'empêche d'avoir un emploi, si ça me met dans l'insécurité, peut-être que ce mal est justifié, j'en sais rien… Donc je pense que… Oui, communiquer sur toutes les actions positives, et encore une fois très concrètes, ça me parait, mais là j'ai pas d'exemple justement de… De campagnes faites par la Cimade qui… Qui fonctionneraient pour parler de ça, enfin de grosses campagnes nationales quoi… Et *a contrario*, j'ai un contre-exemple sur un truc qui s'était hyper bien passé, quand certains Syriens sont arrivés à Aix, le Maire de Vauvenargues en avait accueilli plusieurs familles, je sais qu'il ne voulait pas communiquer là-dessus par exemple. Donc c'est vrai que… Ça bloquait aussi pour montrer les beaux exemples, parce que lui savait qu'il se ferait dézinguer politiquement s'il exposait cette réussite-là, c'est hyper frustrant (rires) il faudrait un coup de projecteur énorme sur bah regardez, ça se passe bien, il y a pas de problème, donc oui il y a ces difficultés là aussi pour communiquer sur des exemples positifs ouais.

De quelle manière est-ce que la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public, par Mobilisation j'entends plutôt pour recruter des bénévoles. Donc on a commencé à aborder la question tout à l'heure, si tu veux bien compléter.

Oui. Donc il y a la présence sur différents forums associatifs etc, qui est très important, là je peux témoigner à l'échelle de la ville, mais je sais que ça se passe différemment ailleurs le fait de s'être associé aux autres assos, et c'est vraiment unique à Aix parce que alors il y a peut-être d'autres villes où ça s'est passé un peu comme ça, mais le fait d'avoir créé le Collectif Agir et d'avoir réussi à mutualiser, c'est vraiment un truc qui s'est pas fait de la même manière partout, je pense que encore une fois, laisser cette liberté d'action aux groupes locaux est essentielle ça permet à chacun de s'adapter type Aix, ville étudiante, on va recruter d'une certaine manière, en étant très présent auprès de la fac etc, probablement que dans d'autres villes ça peut pas se passer comme ça, je sais qu'à Nice par exemple, pourtant ils ont pas mal d'étudiants, mais ils ont

beaucoup, beaucoup de mal à recruter ils ont des bénévoles qui sont vraiment très âgés etc. Donc ça, ça peut être des difficultés, hum… Bonne question comment on... Ça ça a été (rires) un petit enfer au moment de euh… Oui, arriver à saucissonner ces actions en choses très... Très concrètes encore une fois, faire presque des fiches de poste, des missions et des éléments qui soient très compréhensibles par tout le monde, là je peux le dire à mon échelle, moi sur le rôle que j'ai joué au début je suis arrivée à la Cimade parce que je voulais donner des cours de français j'étais prof de français langue étrangère, bon ça s'est pas passé exactement comme je le pensais, j'ai vu que je pouvais avoir une action qui était intéressante aussi sur les communications, ce qui fait que sur quasiment tout le rôle que j'ai joué dans mon engagement je n'ai jamais été face à des… Au public qu'on accompagnait, moi j'ai jamais quasiment à part à quelques très rares exceptions rencontré des demandeurs d'asile etc, et bon c'est pas grave, c'était aussi mon rôle, mais je peux comprendre que quelqu'un qui s'engage dans une asso comme ça, a aussi cette envie de... Et puis de sentir directement, la… Les effets de ce qu'on produit parce que si on se met dans l'engagement citoyen ou associatif, c'est aussi pour en tirer un bénéfice entre guillemets personnel, en tous cas il faut que ce soit valorisant, donc se féliciter de chaque succès ça me parait très très très très important (rires), ceci dit comment on fait pour communiquer auprès du grand public et pour recruter... Euh… continuer à être, à s'afficher comme relativement neutre politiquement me paraît extrêmement important ça ça a été une très grande surprise en arrivant ici, j'ai découvert des gens qui étaient politiquement très différents, alors qu'on pourrait avoir l'idée que dans ce type de structure se retrouve à peu près une même armature d'idées politiques, alors bon il y a pas trop de, d'extrême extrême, mais il y a quand même enfin en réunion j'ai découvert que oui il a des gens qui votent à droite il y a des gens qui votent très à gauche et c'était aussi surprenant et je pense que ce qui rassemble dans une asso comme ça, c'est que finalement, autour d'une action auprès d'un public, on essaie de mettre de côté certaine façon de voir les choses politiques ou en tout cas on s'attache pas à des noms ou à des combats en particulier, enfin en tout cas rattachés à des partis politiques et ça ça me paraît être extrêmement important, et on n'a pas besoin de communiquer là-dessus, on a besoin de non-communiquer sûr (rires) je sais pas si ça existe mais, mais ouais ça me paraît essentiel pour attirer le grand public avec tout le monde qui se sent partie prenante de ça, oui… Oui. Bon c'est pas très clair mes réponses (rires) désolée...

Si si si, moi ça… Il y a du sens pour moi, il y a aucun problème (rires). Au niveau maintenant, donc du thème B, les interactions avec les décideurs politiques, est-ce

important pour toi que la Cimade communique ses actions auprès des élus politiques, des hauts fonctionnaires et pour quelle raison ?

Alors oui carrément et j'étais au tout début où ça a été élaboré ici, donc je suis vraiment convaincue par le truc, on avait commencé avant les élections des députés je crois... Je sais pas quelle année ça faisait mais, c'est à ce moment-là qu'on s'est posé la question…

2017, c'était…Législatives et présidentielles…

2017 ? Oui c'est ça donc un petit peu avant puisqu'on a, on avait, on avait bien anticipé et on avait rencontré des candidats potentiels donc ça c'était intéressant aussi, donc encore une fois sans s'afficher politiquement, mais en montrant toujours ce qui était possible, en leur apportant de l'information aussi c'est essentiel parce que, encore une fois, ce sont des sujets qui sont hyper compliqués, donc plutôt en se présentant comme un relais possible d'information, je pense à… Alors moi j'ai rencontré à deux reprises Mohamed Laqhila, c'était intéressant d'échanger avec lui, de comprendre son positionnement, de démentir certaines représentations qu'il pouvait avoir, bon lui il pense que parce qu'il est né en Maroc il connaît tout de la question migratoire (rires) ce qu'il m'énerve dans son discours (rires) : « ah mais moi je sais, je suis né à l'étranger » (rires). *What* ? (rires). Donc voilà, c'est intéressant aussi d'avoir ça en tête, de leur dresser un tableau aussi clair sur il y a quoi comme centres d'accueil, dans le Pays d'Aix, qui fait quoi, c'est quoi les associations, de leur donner de l'information entre eux aussi : « ah bah votre collègue qui se présente lui, il propose ça » (rires) hein, donc voilà de tisser des liens dans tous les sens entre c'est quoi la réalité, c'est quoi ce qu'on vous propose, et qu'est-ce que vous avez mené avant et ça ça me paraît important, donc là on avait fait à l'échelle municipale et de donc députés, maires et je crois qu'à notre niveau c'est tout ce qu'on avait fait à ce moment-là, je pense pas qu'on avait vu des sénateurs, en tout cas oui ça me paraît vraiment très très très important parce que mine de rien sur le nombre de sujets sur lesquels, qu'ils ont à décider, ils connaissent très peu cette question, et ils ont pas tellement d'idées de ce qu'ils peuvent faire et ils sont relativement preneurs de propositions, je me souviens que quand on était allé voir Laqhila la deuxième fois, on avait alors ça ça avait été prémâché par le National, mais il y a avait un amendement qui était en cours de vote à l'Assemblée, et on avait enfin voilà proposé des amendements et donc on lui avait dit voilà ça c'est en cours de vote, ça ça pourrait être important intéressant que vous appuyez etc donc, s'il a pas d'arguments contre, il est obligé de se saisir de ce genre de chose. Oui, oui. Et puis, ça permettait de là aussi, là aussi, ça permet de communiquer au grand public d'une certaine manière, en exposant un peu plus les politiques, je pense à une conférence donnée par Mohamed Laqhila au Camp des Milles, à l'occasion d'un...

Donc là j'avais les deux casquettes (rires) et il parlait migrations à l'occasion d'un truc sur l'éthique en politique ou quelque chose comme ça, et alors je sais plus exactement ce qu'il avait sorti, mais il, un engagement vraiment en disant « oui, je promets que si je suis élu..! » je sais pas quoi, bon ben j'ai tweeté ça dans les 10 secondes, fin et une fois que c'est dit, c'est enregistré et c'est tweeté, je dis pas qu'il est pris à la gorge pour la vie (rires) et qu'il peut plus y revenir, mais on sait ce que c'est aussi pour les politiques, d'avoir réussi à ancrer des choses, et là ça fait lien avec le grand public aussi et ça leur rappelle que bah si, c'est possible, d'ailleurs il y a tel politique qui l'a dit et donc on est toujours sur différentes échelles comme ça ouais, ouais. Et je pense encore à autre chose, puisque ça c'est un partenariat aussi qui a été, que j'ai mené entre Cimade et Camp des Milles, on avait fait intervenir des gens de la Cimade dans des formations que moi j'organisais au Camp des Milles sur les questions migratoires, parce que tu parlais de hauts fonctionnaires donc là pour des gens qui étaient moins politiques, mais plutôt c'était pas des décideurs très hauts placés, mais globalement des gens de l'OFPRA, de la Préfecture, de la CAF etc, qui viennent aux formations... Pour se former comme ça, histoire de, et c'est intéressant qu'ils puissent avoir rencontré les gens qui sont aussi réellement sur le terrain et qui ont de l'info et ça, ça ruisselle d'une certaine manière, j'y crois, j'y crois (rires) ça ruisselle dans le bon sens (rires).

Alors du coup, depuis tout à l'heure tu me parles du fait que tu travailles au Camp des Milles, et qu'il y a beaucoup de partenariats qui s'effectuent avec la Cimade, est-ce que tu veux bien expliquer un peu ce que tu fais, tu es chargée de mission là-bas, ce que tu fais concrètement ? Ce que c'est le Camp des Milles, et à quel moment, à quelle occasion et pourquoi vous pouvez travailler de manière rapprochée avec la Cimade ?

Donc le Camp des Milles, c'est un ancien camp d'internement et de déportation de la Seconde Guerre mondiale qui a interné d'abord des Allemands et des Autrichiens soupçonnés d'être des dangers pour la nation, ensuite tous types d'étrangers, considérés comme étant des… Des poids économiques on va dire, en surnombre dans l'économie nationale on disait à l'époque et ensuite, des Juifs qui ont été déportés vers Auschwitz, aujourd'hui c'est une Fondation qui gère une sorte de musée rattaché à cette histoire-là, et la Fondation a pour but de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie basé sur l'Histoire du Camp des Milles. Donc il y a vraiment une colonne vertébrale aux messages du Camp des Milles, qui tournent autour de cette question du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie, puisque comment dire la… Le point commun entre tous les internés qui passent au Camp des Milles, c'est qu'ils sont étrangers donc c'est vraiment alors sans faire de fausse comparaison, mais c'est un peu les équivalents des CRA

aujourd'hui, enfin voilà de lieu de rétention à l'époque on parlait de camp de concentration, mais c'est un peu plus compliqué que ça et ça permet de montrer vers quels extrêmes peuvent aboutir des politiques xénophobes de : il faut renvoyer les gens chez eux, on les veut pas chez nous, ça nous coûte trop cher etc, donc c'est vraiment le contre-exemple de qu'est-ce que ces mauvaises décisions antirépublicaines qui peuvent être potentiellement encore prises aujourd'hui dans des moments de peur etc, à quels extrêmes elles peuvent aboutir, l'extrême étant en 1942, la déportation de hommes, femmes, enfants, vers Auschwitz. Donc euh, basée sur cette histoire-là, on développe pas mal de choses, que ce soient des projets, des formations, des expositions, etc, de façon apolitique aussi et donc parfois en tissant des liens avec d'autres structures, moi étant en charge de la création des formations et de l'animation des projets évidemment fréquentant la Cimade (rires) de façon proche, ça me parait inévitable qu'il faille intervenir, sachant que l'histoire de la Cimade est liée aussi à ça, puisque la Cimade se crée au moment de l'ouverture des camps, alors pas au Camp des Milles mais dans un camp qui est très similaire dans le Sud-Ouest, donc il y a vraiment un ADN commun à l'origine, et puis le Camp des Milles insiste aussi énormément sur les résistances, c'est-à-dire qu'on peut toujours faire quelque chose, c'est toujours possible d'intervenir, et donc la Cimade est un des exemples de résistance collective, qui peut être cité avec ce truc un peu, basé sur du légal, c'est-à-dire d'abord on est une structure légale ouverte etc, mais en période vraiment, vraiment critique, on ne s'interdit pas de cacher des gens, de transporter des gens, enfin voilà il peut, c'est pas ouvertement la Cimade…

Ça aussi je le mets en off ? (Rires)

(Rires) voilà, en tout cas dans l'histoire, une structure légale comme ça a aussi permis de cacher etc, aujourd'hui, on le voit avec les différents procès qui ont eu lieu, il va y avoir aussi des choses qui vont être paralégales par moment et en tout cas je pense que n'importe quelle personne qui vient à la Cimade, a aussi quelque part en tête que en situation extrême, ça pourrait être quelque chose qui voilà, après chacun à sa conscience et pourra refuser de le faire, mais en tout cas voilà c'est un truc qu'on a en tête. Bref, tout ça pour dire que, donc sur ce qui a été mené notamment avec la Cimade, il y a quelques…. Quelques formations, ça c'était important pour toucher les bénévoles d'associations et pour les mettre autour de la table aussi avec d'autres professionnels, parce que c'est aussi ce qui a permis le Camp des Milles qui était peut-être plus compliqué que directement dans les réunions, dire à je sais pas des agents de la Préfecture ou de la CAF, bah venez à une réunion de la Cimade, le soir en dehors de vos heures de boulot enfin à par quelqu'un de complètement convaincu, ça serait compliqué, alors que dès que ça

rentre dans le cadre d'une formation professionnelle, qui est orchestrée par les structures, bon bah voilà tout le monde se retrouve dans la même salle, ça permet d'aborder certains sujets, pas toujours sereinement, mais (rires) ça permet d'aborder les sujets, donc ça c'est important, un des projets que j'ai mené aussi ça c'était vraiment basé sur mon expérience de la Cimade, c'est que donc quand je suis arrivée au tout début à la Cimade en 2015, j'ai essayé de former certaines personnes pour qu'ils soient eux-mêmes prof de français langue étrangère, au moment où la Cimade avait encore une pleine compétence sur le FLE, après ça a été mélangé avec Agir, donc j'avais en tête les difficultés que ça représentait pour les enseignants qui sont la plupart des retraités, qui n'ont jamais enseigné, ils ont pas une thune et ils ne savent pas forcément comment s'y prendre ils ont pas forcément le temps et la connaissance pour développer des cours. Donc j'ai fait, grâce à une subvention du Ministère de l'Intérieur, c'est comique, j'ai réussi à adapter une visite guidée pour que les personnes qui parlent très mal français et qui soient des réfugiés, demandeurs d'asile ou ce que le Ministère appelle primo-arrivant donc toutes personnes arrivées sur le sol français depuis moins de 5 ans, puissent faire des visites gratuites au Camp des Milles, avec une visite adaptée et avec des fiches pédagogiques d'apprentissage du français qui permettent aux profs, aux profs même bénévoles et ne s'y connaissant pas beaucoup, de préparer cette visite avec... Avec son groupe d'apprenants et puis après de faire le suivi etc. Donc ça c'est un projet commun qui est pas affiché Camp des Milles-Cimade, mais qui en tout cas dans ma tête était presque fait sur mesure pour des structures comme... comme la Cimade et ça me paraît important qu'il y ait cette possibilité-là, d'avoir en tête les difficultés, bon ben je sais qu'ils ont pas d'argent et si on fait pas la visite gratuitement ça ne se fera pas, je sais que si on paye pas le transport ça va être infernal, Pour un groupe de Marseille de venir à Aix, je sais que si je fais pas une fiche pédagogique de préparation en amont, un prof bénévole qui est jamais venu au Camp des Milles il va pas savoir quoi faire, donc voilà. C'était essayer de désamorcer tout ce qui était possible, Et puis à côté de ça, avec la Cimade je sais qu'il y a pas mal de gens de la Cimade qui sont venus pour différentes conférences etc les partenariats sont quand même assez timides, (off).

Alors, donc, la prochaine question c'est as-tu déjà eu des interactions avec les élus politiques dans le cadre de la Cimade, donc je sais que c'est oui, est-ce que tu veux bien euh… Est-ce que tu as rencontré déjà seulement Mohamed Laqhila, où est-ce que tu en as rencontré d'autres ? Comment ça s'est passé ?

Alors moi personnellement, j'ai rencontré donc uniquement Laqhila que je dise pas de bêtises... Ouais... Une fois avant qu'il soit élu et une fois après, je sais qu'on a aussi rencontré Anne-Laurence Petel au moins 2 fois, et Lambert j'ai oublié son prénom…

François-Michel.

François-Michel c'est ça. Euh… à une ou deux reprises, alors c'était le plus convaincu donc c'était celui qu'il fallait pas forcément rencontrer le plus urgemment, donc en tout cas à l'échelle locale oui, pour les élections municipales je sais pas ce qui a été fait récemment, je suis sûre qu'ils ont dû réessayer de... Ou en tout cas de re-rencontrer les personnalités locales, bon je sais que Maryse Joissains n'est pas forcément (rires) ouverte à la question (rires)… Donc je pense pas qu'il y ait eu une rencontre directe, elle avait même refusé je crois de nous rencontrer quand on avait fait les courriers... Donc oui, c'est important aussi pour comprendre d'où ils parlent, par exemple, je sais que Anne-Laurence Petel elle avait été bénévole à la Croix-Rouge si je dis pas de bêtises, ou en tout cas dans une structure à peu près équivalente à un moment donné de son parcours, donc c'est intéressant de savoir aussi sur quoi on peut se baser pour sa compréhension des problématiques… Hum… Quand on a rencontré Laqhila, ouais ça nous a plutôt surtout permis de désamorcer certaines croyances qu'il pouvait avoir, ça c'était, c'était, très, très important et de se positionner comme un relais d'informations essentielles, je sais pas si par la suite j'ai pas en tête hein des moments où des cabinets de ces personnes-là, se sont tournés vers nous pour avoir un chiffre précis, mais en tout cas c'est important qu'on apparaisse dans le paysage et que si justement à un moment donné dans les médias ce type de personnes donnent une information erronée, qu'ils puissent pas dire ben oui, mais je savais pas où chercher l'info. Que là, on les démonte direct (rires) on leur enlève tout prétexte quoi. Vous pouviez pas dire que vous saviez pas où est-ce qu'il y avait l'info on était là, on vous l'avait dit (rires), c'est pas du tout communicable comme information ! (Rires). Tu reformules hein, t'as le droit de changer mes phrases (rires).

Ah non par contre je reformule, rien du tout (rires).

Ah merde ! (Rires).

J'essaie de retirer au maximum les « euh… », en mettant des trois petits points ou en faisant en sorte que ça soit fluide, puisque ça va me servir à rien, de toute façon dans mes statistiques (rires).

(Rires).

(Rires) mais euh… Non, c'est vraiment le but de l'enregistrement, c'est de retranscrire fidèlement, et de vous citer fidèlement (rires). Ah non c'est pas du travail, de journalisme du coup, là (rires).

(Rires), ok, bon je vais faire gaffe à ce que je raconte... (rires).

Est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer cette communication avec les élus politiques ? Ça peut être oui, ça peut être non, pourquoi ?

Alors l'améliorer je sais pas, l'intensifier oui c'est sûr, parce qu'elle paraît vraiment indispensable et donc je pense que c'est un truc qu'il faut faire en permanence et du coup l'améliorer aussi, parce que je sais que donc la première fois on a rencontré Mohamed Laqhila bon, il était content de rencontrer une association, et la deuxième fois il se dit oui, mais pourquoi, on s'est déjà rencontré. Donc pas être sur le discours de on est là pour se présenter, mais plutôt vraiment… S'afficher comme un interlocuteur régulier, qui est là pour faire un point, qui est là pour apporter un éclairage mis à jour sur les différentes problématiques, très très locales et très très concrètes, donc c'est plutôt ça qu'il faut … Qu'il faut améliorer, mais ça demande énormément d'énergie et de temps surtout que c'est assez ingrat de prendre de rendez-vous d'être... Quand ils sont en campagne donc il y a pas forcément beaucoup de… Beaucoup de temps, et du coup ça implique en tout cas pour les groupes locaux d'être vraiment en lien direct avec le national, pour que justement on soit préparé bon bah il y aura tel vote à tel moment à l'Assemblée, là il faut anticiper avec un rendez-vous avec votre élu, et du coup faire le lien entre bah voilà les enjeux de la loi que vous allez voter dans deux semaines, ayez tout ça en tête. Donc ça fait quand même plusieurs éléments et ça, ça doit être, fin, idéalement ce serait en permanence quoi ouais.

Comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires auprès des élus politiques, des hauts fonctionnaires etc.

Donc encore une fois, un peu comme pour le grand public, revenir à des chiffres concrets, les informer sur leurs droits et leurs possibilités, par exemple en tant qu'élus, visiter un centre de rétention ils peuvent y aller quand ils veulent, et c'est aussi eux qui peuvent rentrer avec des journalistes, donc c'est important de leur rappeler qu'ils ont ce droit et donc cette responsabilité et que comme ils sont un peu les seuls aussi, à pouvoir, à avoir ce droit, il faut qu'ils s'en saisissent, donc c'est aussi les informer là-dessus puisque après tout euh… Enfin voilà, vraiment ils manquent d'informations et c'est normal ils peuvent pas savoir tout sur tout, je pense à… J'ai un exemple en tête de de… D'un truc absurde qui a été échangé avec, avec Laqhila, qui

était en tension au moment de son élection avec le maire d'Éguilles je crois, sur les questions d'une création de supermarché, enfin un truc vraiment complètement bâtard et donc du coup ils s'étaient écharpés là-dessus, dans les médias, etc et du coup le projet qui indirectement en faisait les frais, c'était le centre de la Croix Rouge d'Éguilles fin, donc essayer de faire comprendre (rires), aussi concrètement les conséquences que peuvent avoir certaines décisions... On s'en fout de ton Leclerc ! (Rires) ah non, c'est même pas Leclerc, je sais pas quelle marque c'était (rires), mais c'est le supermarché qui devait être entre deux communes et du coup voilà ils s'étaient enjaillés là-dessus, donc ouais voilà être capable et du coup voilà, ça ça a dû fermer ses portes, il y a 13 personnes qui sont à la rue, leur raconter aussi ah bah tel maire a fait ça, ah oui ok, ah oui, oui, c'est très glorieux enfin voilà, leur montrer aussi tous les exemples positifs, des choses aussi qui peuvent les mettre en lien avec d'autres élus, je pense à la question du prix des transports pour aller en préfecture de Marseille c'est un truc qu'on avait mis sur la table avec les élus, parce que c'est problématique pour les personnes qui ont des formalités à faire en préfecture de prendre la navette pour aller jusqu'à Marseille, donc ça c'est quelque chose qu'on avait pu porter, qui implique alors c'est pas juste la décision du maire ou de l'élu local, il faut qu'ils en parlent entre eux, mais voilà, être en permanence en train de remettre ce sujet-là sur la table c'est absolument indispensable, pour pouvoir leur dire ah bah ça c'est la compétence d'untel, il faut que vous parliez à machin et voilà il faut leur dire ce qu'ils doivent faire il faut leur faire des petites checklists (rires).

Alors, est-ce que c'est important pour toi que la Cimade sensibilise les élus politiques, pourquoi ?

Euh…

Et est-ce qu'il existe une campagne de communication spéciale, donc du coup là tu m'as parlé de ce nouveau groupe politique qui a émergé donc depuis 2017…

Oui, groupe plaidoyer oui.

À peu près, comment est-ce que ça se faisait avant est-ce que…

Alors avant, je pense que ça se faisait en tout cas à l'échelle d'Aix quasiment pas, et ça se faisait à l'échelle nationale. Je sais pas tellement d'ailleurs de quoi c'est né, je pense qu'à Aix on était un peu... Alors le groupe n'était pas encore aussi dynamique peut-être, et le fait que la mairie soit de toute façon contre, nous mettait plutôt dans une situation d'opposition, parce que Maryse Joissains avait tenu des propos qui étaient hyper durs et hyper anti-migrants, donc il y avait un peu cette idée de… Bah de toute façon il n'y a rien à faire en fait on va pas la changer, on est

une force d'opposition, qui œuvre en en sous-marin et on n'a rien à faire avec ce niveau-là, et je pense que la mise en place de ce groupe plaidoyer a changé un peu cet état d'esprit, en se disant ok il y en a qui sont complètement contres, mais aussi, il y a aussi plein d'autres niveaux d'élus locaux, je repense encore au maire de Vauvenargues, voilà, dans des tous petits bleds avoir comme ça des élus qui sont impliqués c'est très très important, ça s'est aussi déclenché sur la question du logement, parce qu'après tout, il a fallu des élus fin des mairies, qui disent bah oui nous on a des logements libres il faut qu'on les mette à disposition, le fait de leur dire qu'ils sont pas non plus obligés de communiquer, parce qu'autant la Cimade a vraiment beaucoup besoin de communiquer autant, comme c'est l'exemple avec Vauvenargues, il y avait cette envie de ne pas communiquer, donc c'est aussi dire, nous notre objectif c'est que les gens aillent bien, si vous vous avez un désintérêt à communiquer, on peut faire aussi ça en *off*, le but c'est que les gens aient un toit sur la tête, donc ça c'est important aussi de s'afficher comme des groupes de confiance, mais que s'ils ont besoin de communiquer dessus parce que ça sert leur com' politique on n'est pas contre non plus, si ça se fait pas contre les intérêts des personnes qui sont hébergées ou accompagnées... Hum… Qu'est-ce que je peux dire d'autre là-dessus sur la communication politique… Et puis oui, le levier il est là-dessus quoi… La mise à disposition de locaux, le fait d'ouvrir des centres d'hébergement, de savoir qui dort à la rue, et quelles sont les problématiques annexes à la question de l'accueil, qui va être de la violence, de la délinquance, des réseaux éventuellement, alors sur Aix moins, mais à Marseille c'est peut-être, peut-être un peu plus prégnant... Hum… et encore une fois, les outiller avec des solutions concrètes, mettre en place une permanence ça nécessite juste, entre guillemets, de mettre à disposition des locaux, la gratuité des transports ça nécessite juste de, enfin voilà, ce genre de chose, ça peut être ou des choses qui sont pas alors là je pense encore à autre chose, c'est plutôt sur Marseille, la Cimade d'Aix n'a pas été particulièrement partie-prenante là-dedans mais, sur l'accès aux titres de transport pour la RTM par exemple, je sais qu'il y a une procédure là ça va être Cimade et Défenseurs des droits, sur la question de la grille tarifaire, si on peut avoir des tarifs préférentiels si on est par exemple chômeur ou étudiant etc, il y a une case qui correspond à, euh... RSA ou enfin voilà, mais quand on est... Rha j'ai plus en tête les catégories, mais en tout cas on a moins… On paye plus cher si on est en… Bénéficiaire de en gros de… L'aide médicale d'État, qu'on n'a absolument rien du tout, que si on a, on touche le chômage par exemple, donc il y a des catégories comme ça qui vont passer sous les radars, et donc c'est juste important de rendre ça visible, parce que c'est des choses qui financièrement sont absolument pas problématiques pour l'échelon politique et qui peuvent être mises en place assez facilement, donc encore une fois leur faire des propositions très très concrètes ouais. C'est là-dessus qu'en

on disait s'améliorer, je pense que c'est là-dessus qu'il faut, qu'il va falloir s'améliorer dans la communication auprès des dirigeants politiques prochainement, c'est que en tout cas à l'échelon local, ils peuvent être tout à fait convaincu par la question, qu'il faut améliorer l'aide, et l'accueil et en même temps ne pas savoir du tout quoi faire, donc ouais leur amener des petites solutions.

Est-ce que vous avez déjà réussi à mobiliser des élus politiques lors de certaines de vos actions ou campagnes de communication ?

Hum… Alors bonne question... Alors là j'ai pas en tête… À l'échelon local j'ai rien en tête… Donc... Donc je suis tentée de dire que non. Ça veut pas dire que voilà, j'ai peut-être pas l'info, mais... Parce que même des élus de l'opposition... Je pense à Gaëlle Lenfant par exemple qui est PS et qui est vachement impliquée dans ce type de cause globalement, mais pour autant s'afficher en public avec un discours commun avec la Cimade, vraiment je l'ai pas en tête j'imagine que ça doit être compliqué (rires), oui, oui, hum.

Du coup tout à l'heure tu m'as dit que t'avais jamais eu de réelles interactions avec les personnes migrantes ?

Oui, moi en tant que... En tant que bénévole à la Cimade, donc pour le français langue étrangère, j'ai formé de futurs enseignants et pour la communication, oui j'ai été face à des journalistes, j'ai été à la radio, j'ai été beaucoup derrière mon ordinateur euh... J'ai organisé des réunions (rires), j'ai imprimé des tracts, j'ai collé des affiches (rires), mais à part à de rares reprises parce qu'on a organisé une expo ou un concert et que du coup on a invité des personnes, ça n'a pas été très marquant. Oh ! Je pense à, mais je, pourquoi j'ai oublié ça, mon dieu, mon action de communication qui m'a demandé le plus d'énergie et qui m'a achevé qui m'a fait quitter la Cimade, mais en tout cas (rires) qui était une très bonne action de communication, c'était le loto, parlons de ce loto. Tu as entendu parler de ce loto ?

Il me semble, il me semble que soit je travaillais, soit j'avais un match mais c'était il y a 2 ans c'est ça ? Enfin c'était…

Oui c'est ça, oui, oui. Si parce que je repense à cette question de grand public ou pas etc, là-dessus je trouvais que la façon dont j'avais pensé le loto était relativement... Alors que c'est un petit truc donc c'était à une toute petite échelle, mais c'est-à-dire, il y a des gens qui sont complètement convaincus par les actions de la Cimade et qui veulent venir parce que c'est la Cimade du type nos bénévoles, qui vont aller au loto parce que Cimade, mais le loto ça attire plein de gens qui à la base n'en n'ont rien à faire de la Cimade, ou qui savent même pas qu'est-ce que c'est, mais qui adorent les lotos, donc ça fait venir aussi du monde, et j'y pense parce

que c'est une des rares occasions où là j'ai réussi à faire venir certaines personnes qu'on accompagne, j'avais pensé le truc pour que, un peu sur le modèle des cafés suspendus dans les bars où on peut payer un café et la personne qui en a besoin peut du coup consommer, il y avait des tickets suspendus donc les gens qui ne pouvaient pas venir au loto pouvaient payer à l'avance des tickets et du coup nos migrants entre guillemets, pouvaient venir jouer au loto sans rien dépenser, en gagnant potentiellement quelque chose, donc ça, ça a permis de mettre dans la salle des gens très très différents qui se seraient évidemment pas cotoyés habituellement, et de façon très ludique, de faire passer quelques messages sur la question migratoire, à des gens qui étaient juste venus gagner un mixeur à l'origine. Donc j'ai trouvé que c'était, ça, ça avait vraiment bien marché, à l'échelle de 200 personnes encore une fois, mais c'était, ça me paraît essentiel d'avoir des actions comme ça qui mêlent les gens, et on crache sur le fait que bah ce qui va les attirer en premier, c'est un truc qui n'a rien à voir, parce que mobiliser toujours sur des éléments, raisonnables et réfléchis, c'est parfois un peu, ça peut, mais il faut compléter avec autre chose et du coup faire venir autour d'actions qui sont ludiques et sympathiques et qui vont faire passer des petits messages… Les premières personnes qui ont gagné un truc dans le loto c'étaient des Syriens, fin (rires)... Quand tu communiques là-dessus, t'es trop content quoi (rires). Ils étaient beaux, ils étaient sympas, ils apprenaient le français, tu te dis bah là pour ma com' mais c'est génial ! (Rires). Donc ça c'était… C'était hyper bien, il y avait pas mal de familles Roms accompagnées par la Cimade qui étaient présentes aussi, avec des enfants etc, c'était hyper joyeux, et ça c'est hyper important. Parce que ça a donné une image positive d'absolument tout le monde, et c'était chouette ouais donc ça c'est des petites actions de com' qui se font à l'échelle locale et qui peuvent être… Bon c'était une organisation énorme, et c'est absolument épuisant, (rires) et après ça je dis ah, il faut que je me repose pendant deux ans (rires), mais euh… (rires). Mais c'était, c'était bien.

Et du coup c'est ce que tu fais réellement ? Tu te reposes pendant 2 ans de la Cimade (rires).

(Rires), alors je sais pas si je me repose, c'est, bah alors c'est, je, ça rejoint ta question c'est-à-dire que, le fait d'être sur des tâches qui sont ingrates entre guillemets, parce que c'est pas valori… C'est pas valorisant de faire de la com'. C'est vraiment très difficile je trouve d'être toujours en *off*, d'envoyer des trucs ça mord pas forcément, et de pas avoir cette satisfaction directe, de… Bah ce que je disais tout à l'heure, distribuer à manger, donner des vêtements etc… Le, l'équilibre entre l'énergie que j'y mets et la satisfaction que j'en reçois est pas favorable, et je trouve que ça use beaucoup oui et j'aurais dû y faire plus attention au début ou alors si

j'avais que ça à faire dans ma vie, peut-être que ça irait, mais ça ressemble tellement à mon boulot que rentrer chez moi à 18h pour faire bénévolement, pendant trois heures ce que je fais déjà dans la journée en fait ça m'a tué (rires). Donc voilà donc changer le rythme et être impliqué à une échelle qui est très différente et en même temps on a envie de participer sur des compétences qu'on a donc forcément c'est tentant aussi de se dire bah je fais ça au boulot je pourrais aussi le faire pour vous, mais en fait mauvaise idée, voilà. Donc si je devais me réinvestir je le ferais sur quelque chose qui serait très différent et très… Oui.

Les interventions scolaires ?

Oui par exemple, fin même si ça aussi je fais dans mon boulot donc ça ressemblerait beaucoup à… (Rires).

Non parce que la Cimade dès qu'ils le peuvent, avec l'accord du professeur, ils prennent une personne migrante pour qu'elle témoigne directement, du coup ça fait le contact avec eux…

Oui c'est vrai, oui ça fait ce binôme… C'est vrai que ça, ce serait… Important (rires)

Une idée comme ça (rires). Est-ce que tu te sens proche des migrants et pourquoi ?

Hum… Alors est-ce que je m'en sens proche d'une certaine manière non, et c'est presque ça qui m'a fait venir à la Cimade, dans le sens où moi j'ai vécu à l'étranger, et j'ai vécu en Chine et j'ai vécu en Hongrie et un peu aux États-Unis et du coup toujours du côté des privilégiés en fait, c'est-à-dire que j'ai eu cette chance de, fin bon déjà quand on est Français, avec un passeport français de toute façon c'est ultra... C'est la situation la plus confortable au monde pour pouvoir voyager, donc j'ai rencontré aucune difficulté jamais personne ne m'a soupçonné de vouloir rester dans le pays, en Chine au crochet de l'État chinois, bon, et du coup c'est plutôt cette conscience d'être privilégié et d'être à des années-lumière de ce qu'ils pouvaient vivre, qui m'a donné envie de m'impliquer aussi là-dessus tant qu'à faire enfin puisque moi j'ai vécu ça du bon côté, autant que j'essaie de participer à ce que ça puisse se passer le mieux possible pour eux, ouais donc je pense qu'il y a pas forcément besoin de se… Je sais pas, de se sentir proche, ouais ou de connaître cette réalité-là, pour pouvoir… D'où ma critique aussi du discours de Laqhila de dire ah bah oui, moi je sais ce que c'est je l'ai vécu, alors déjà non, et en plus fin s'il fallait avoir vécu ça pour pouvoir se préoccuper de la question (rires) le monde irait très très… Encore plus mal que maintenant (rires). Donc oui. Donc je peux pas dire que je me sens proche, mais en tout cas je sens que étant très très éloignée, j'ai justement plein de choses à proposer ouais.

On entend souvent ou on lit souvent dans le discours de la Cimade, qu'il est nécessaire de, d'aller vers le vivre ensemble, qu'est-ce que… Qu'est-ce que tu penses de ça ?

Oh, c'est un mot que je vois tous les jours dans mon boulot (rires) qui est un grand fourre-tout, oh, on met beaucoup de choses dans le vivre-ensemble… Ouais… Ah je suis pas fan de l'expression, comment dire… Attends il y a plein d'idées qui se bousculent dans ma tête, comment est-ce que je peux formuler tout ça (rires)... Euh… Oui en tout cas le vivre-ensemble dans le sens se connaître mieux, se côtoyer du coup avoir moins peur et organiser plein de choses qui puissent faire se croiser les gens bah typiquement le loto c'était un peu cet exemple là, les gens vont être dans la même pièce ils vont jouer à la même chose tout le monde est inoffensif tout va bien, ça c'est important, après... Comment dire... C'est comme la question de la, enfin j'ai l'impression que ça peut être mal compris, comme la question de la tolérance, on a l'impression que pour être tolérant il faut juste être gentil, et… fin en tout cas, beaucoup de gens voient les choses à peu près comme ça, « bah oui moi je suis quelqu'un de gentil, de tolérant », soi-disant, et si je tolère pas c'est que la chose est trop extrême. Alors que… Tolérer ou accepter de vivre ensemble, c'est que même quand il y a des trucs qui te font profondément chier, bah faut aussi un peu prendre sur toi et avoir conscience que les droits et les libertés c'est pas un jeu à somme nulle et qu'il faut accepter que les gens aient le plus de droits, en étant conscient que ça va pas m'en retirer et ça je pense que ça va au-delà du vivre-ensemble, parce que le vivre-ensemble il peut y avoir cette... Oui j'ai l'impression qu'il y a une sorte d'illusion que tout va bien se passer et que ça va être facile et que c'est un terme qui est un peu... Un peu léger et que oui il y a des choses qui vont aller peut-être contre mes valeurs et contre mes convictions, mais ma responsabilité dans un monde de tolérance c'est de l'accepter même si ça m'emmerde quoi voilà. Oh la la si tu retranscris tout ce que je raconte (rires), oui, mais l'idée est là (rires).

Donc oui, justement par rapport au fait que le terme te gêne, moi j'ai noté ensuite que finalement il s'agit pour l'association, c'est dans le titre de ma thèse, de promouvoir la cohabitation culturelle, qu'est-ce que ça signifierait pour toi ce concept qu'est-ce que tu en penses ?

Oui j'aime bien cette idée de cohabitation culturelle… Parce qu'il y a un truc de... On est quand même dans, fin chacun est à son endroit (rires)... Mais en même temps, il va y avoir des zones de... J'ai l'image d'immeubles là (rires), il peut y avoir des espaces communs et il faut les investir aussi et qu'on doit oui, faire de la place à la culture de l'autre et que ça ne va pas empiéter sur mon appartement (rires). Cette image est absurde (rires).

(Rires) C'était pas mal quand même (rires), ça va être très drôle de retranscrire tout ça (rires).

Non si j'aime bien la cohabitation culturelle (rires).

Est-ce qu'il existe une communication de la part de la Cimade qui est spécialement destinée aux migrants, aux personnes migrantes ?

Vers eux c'est ça ?

Oui, parce qu'il y en a une au niveau interne, une qui existe au niveau du grand public, une qui existe au niveau des élus politiques, est-ce qu'il en existe une au niveau des personnes migrantes ?

Euh… Alors à l'échelle nationale, il y a des outils qui sont diffusés dans les je pense les préfectures les CRA etc, donc il y a quand même une campagne d'information d'existence de la Cimade, à l'échelle locale, il y a un affichage qui est quand même important sur les permanences et vraiment les permanences ça va être le… Les, les neurones de la Cimade sur le territoire, je trouve que ça marche plutôt bien en tout cas moi pour être, pour gérer en partie le Facebook de la Cimade enfin du groupe local Pays d'Aix, on a quand même pas mal de gens qui nous contactent, par ce biais-là, parce qu'ils ont ils ont vu une affiche et ils savent qu'il y a une permanence, ils se demandent quand c'est, ils voudraient rencontrer quelqu'un, on a une ligne directe aussi le fait d'avoir un téléphone ça me paraît extrêmement important, et… Alors peut-être qu'on pourrait le faire encore plus, je sais que ceux qui vont en préfecture par exemple ils disent que quand ils accompagnent une personne à la préfecture les autres qui font la queue se disent ah mais avec qui tu es toi, pourquoi est-ce que t'as un bénévole qui t'accompagne ? Donc les gens sont intéressés de savoir auprès de qui ils peuvent trouver de l'info et de l'accompagnement, donc ça se fait de façon un peu... C'est pas forcément structuré parce que justement les réseaux dans lesquels sont ces publics-là, sont pas forcément structurés, mais j'ai l'impression que ça fonctionne à peu près oui.

Alors selon toi comment est-ce que la société perçoit le migrant et plus précisément l'altérité ?

Hum… Alors il y a deux... J'allais dire deux niveaux mais... Parce que j'ai l'impression qu'à échelle très réduite et très individuelle, il y a plutôt un bon accueil qui est fait d'où encore une fois, cette nécessité de communiquer sur ces petits chiffres à cette échelle locale, parce qu'à cette échelle là je trouve que les choses passent plutôt bien, il y a quand même justement un

niveau de tolérance en France qui est relativement élevé je pense à l'indice de tolérance de la SENCDH etc, il y a des outils qui montrent que globalement ça fonctionne…

La quoi la SCD ?

La CNCDH, c'est la commission nationale… CNCDH des droits de l'homme, il me manque un… Une lettre en tout cas voilà, ils ont un indice annuel sur le niveau de tolérance de la société, qui est recueilli à partir d'enquêtes assez poussées, donc j'ai l'impression que là-dessus c'est plutôt... Plutôt positif et le problème est la communication de masse sur des chiffres gigantesques, mais qui est aussi ce qui fait voter les gens, et ce qui fait, et qui reste en tête et ça… Ça c'est plutôt problématique oui cette image, cette image-là... Attends, redis-moi la question exacte ?

Selon toi comment la société perçoit-elle le migrant, et plus précisément l'altérité ?

L'altérité oui. Hum…

Donc l'altérité dans le sens, cet Autre, avec un A majuscule, que moi-même.

Oui… Ben oui, il y a toujours cette idée de richesse culturelle quand c'est à petite échelle et cette sorte de peur d'une, d'une dilution culturelle quand ce serait à une échelle plus importante, d'où cette idée de cohabitation culturelle qui est importante, parce que si c'est, ah oui, ah bah non c'est la moitié de mon immeuble qui est rempli de gens différents de moi, là ça peut m'inquiéter donc cette idée de massification qui est beaucoup véhiculée par les médias, et qui a, qui à mon avis, à mis à distance beaucoup beaucoup de enfin en tout cas mentalement les migrants dans l'esprit de pas mal de français. Hum… Ma pensée n'est pas très structurée je te plains quand tu vas retranscrire ce que je raconte (rires) là j'ai mal pour toi là (rires).

(Rires). Je suis prête, je suis en train de… Je suis à, presque la moitié d'Yves, donc…

C'est vrai (rires) ?

Après Yves j'aurais… Je serais imbattable (rires)

Yves lequel ? (rires).

(Rires). Lui c'est pareil, mais c'est super intéressant, mais c'est pareil, c'est… Voilà, ça complète plein de choses et puis du coup, et puis du coup, et puis il parle très vite alors, du coup quand j'essaye de répéter, j'essaye de parler super vite du coup avec la saisie vocale, parce que sinon bon voilà, il faut que je…

Reprenne tout (rires) ?

Ça fait des gros blocs du coup à un moment donné, il comprend plus rien, du coup je suis obligée de reprendre (rires).
(Rires). Ah, je suis désolée.

Non non mais là ça va hein. Et est-ce que tu penses que les minorités sont reconnues dans notre société ? C'est la troisième partie de la même question (rires).
Est-ce que les minorités sont reconnues dans notre société… Oui alors pas toutes les minorités de la même manière et on n'a pas beaucoup parlé des Roms d'ailleurs depuis le début de cet échange, mais je pense que oui pas toutes les mêmes minorités au même niveau on va dire…

Pourquoi les Roms sont mieux ou moins bien reconnus ?
Beaucoup moins bien reconnus oui. Ou comme, même n'existant pas dans le paysage… De l'autre quand on pense à la différence, à la migration etc, on y pense pas, ça vient pas à l'esprit et je le vois même à mon échelle moi je parle de racisme toute la journée, et alors que pourtant j'ai une vraie conscience du fait qu'il faille intégrer cette problématique et que ce soit un des sujets les plus, un sujet central à traiter parce que c'est une forme de racisme et de rejet de tous temps, ça va quand même être un des exemples qui me viennent le moins facilement et pour lesquels il faut que je… Donc je le reconnais aussi même, moi-même dans ce que je véhicule. Donc les minorités bien intégrées, en tout cas, avant la notion d'intégration je pense qu'il faut une notion de minorités bien protégées, ça c'est très très important, qu'il y ait toujours des recours, qu'il y ait toujours des possibilités et là la Cimade est indispensable, parce que je pense que l'État est un peu faiblard là-dessus et qu'on a tendance à l'oublier comme un des éléments centraux d'une démocratie, c'est-à-dire que la démocratie elle, elle a la responsabilité de prendre soin de ces minorités. Et ça c'est important je pense aussi dans les éléments de communication qu'on fait passer… C'est-à-dire que... On n'est pas juste une association caritative qui prend soin de ceux qui vont mal, c'est que, on défend aussi des piliers de la démocratie qui sont la prise en compte de groupes minoritaires qui ont un moins glorieux chapitre. Alors c'est peut-être un peu difficile de communiquer là-dessus auprès du grand public, mais je pense qu'il faut que nous on en ait conscience, pour savoir aussi ce qu'on défend, auprès du grand public c'est vrai que c'est peut-être plus facile de communiquer sur des choses en lien avec l'apport économique de ces minorités, je pense à un article qui est sorti à la fin du

confinement sur les problèmes qu'avaient entraîné le confinement pour des personnes qui travaillent… Qui sont pas déclarées, ou qui sont sans-papiers…

Pour l'économie souterraine ?

Oui, exactement le maillage, le maillage économique qui existe et à quel point ces minorités-là sont importantes, ça ça peut être peut-être plus facile, pour faire comprendre cette problématique là et pour mettre en lumière une minorité malheureusement, enfin c'est dommage que ça se fasse sur cet angle-là, mais je pense que pour faire comprendre au grand public globalement l'importance de… De... Enfin à quel point, ce… Ces groupes de population sont importants, ça me paraît être un mal nécessaire on va dire, donc oui protection des minorités et après éventuellement leur intégration si c'est souhaitable pour eux, mais oui protection avant tout.

Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé dans la société grâce aux actions de la Cimade selon toi ?

Je pense que le niveau d'infos… Enfin le, l'espèce de remontée d'informations permanentes du terrain, alors évidemment c'est une goutte d'eau dans tout ce qui est fait, mais ça me paraît être absolument indispensable, d'être toujours des observateurs précis de... C'est ça la réalité, arrêtons de raconter n'importe quoi, c'est ça, on le voit, les nationalités représentées c'est celles-ci, arrêtons de dire que je sais pas, que la question d'aujourd'hui c'est les Syriens si en vrai c'est les Soudanais, enfin ça peut être des choses comme ça, moi j'avais participé par exemple à… Aux missions d'observation à la frontière à Menton, c'est important d'avoir tout le temps, tout le temps ces témoignages pour dire pour pas vivre dans le fantasme ça me paraît très très très important, donc ça c'est plutôt pour la com' grand public et ensuite sur de l'accompagnement précis de personnes sur des choses qui passent complètement sous les radars, parce que c'est aider à faire un dossier, compléter ses papiers etc… Oui indéniablement, il y a un rôle très très important qui est joué. Qui est pas massif et du coup qui n'est pas très visible mais euh… Mais oui oui. Si j'y crois (rires). Sinon je serais partie avant (rires).

Tu veux bien raconter ta mission à Menton aux frontières, ce qu'il s'est passé ?

Oui… Donc ça c'est un groupe de cinq associations je vais pas réussir à toutes les citer, mais en tous cas genre… Gisti en a fait, Cimade, bref voilà qui s'étaient mises ensemble pour pouvoir se relayer pendant plusieurs jours non-stop à la frontière, et être en permanence en train de témoigner de ce qu'il se passait au moment où il y avait des... Où on raccompagnait massivement à la frontière certaines personnes, et donc essayer d'observer les changements qui

pouvaient y avoir c'est-à-dire est-ce que c'est les CRS qui ramènent, est-ce que c'est la gendarmerie, est-ce que c'est la police nationale, comment ils sont traités, combien de temps ils restent enfermés, donc à Menton il y a le pont qui... Qui sépare la partie française de la partie italienne, et il y a la police aux frontières qui est située à cet endroit-là, et il y a une zone d'enfermement à la frontière où on stock les migrants qui viennent de se faire attraper en attendant de leur faire passer la frontière, donc être au clair avec le fait que, est-ce qu'on leur a donné leurs papiers, qu'est-ce qu'on leur a donné, qu'est-ce qu'ils ont comme niveau d'informations, est-ce qu'on voit qu'ils sont maltraités, est-ce que la police laisse observer, ça aussi ça a été un petit peu (rires), un petit peu compliqué par moment, quelle place la police laisse aux associations, et donc ça voilà ça a été non-stop pendant plusieurs jours pour voir aussi ce qui se passe la nuit c'est important, parce que sinon si on est que des observateurs de 9h à 17h on peut rater des trucs et (rires) on rate des gros trucs, être sûr aussi de pouvoir affirmer par exemple, si on voit une famille qu'on fait rentrer dans la pièce à 10h du matin et que oui on a été là, tout le temps, tout le temps devant la porte et qu'on voit qu'ils ressortent 48 heures après et qu'on a vu un gars qui rentrait juste une seule fois avec un sachet de madeleine, on a normalement, une bonne connaissance de ce qui… Comment les gens ont été traités. Donc ça c'est important aussi de pouvoir témoigner de ce genre de chose, pour moi ça a été une expérience assez... Assez marquante, de voir des gens pieds nus, des femmes avec des poussettes, c'était assez fou de voir aussi l'animosité de la police par moment, je sais qu'il y a eu plusieurs autres missions et on a pu aussi voir aussi à quel point ça se détendait, ou ça se tendait par moment et puis voilà être vraiment au clair avec les manquements aux droits qui pouvaient avoir lieu des gens à qui, bah par exemple le formulaire pré-rempli, c'est-à-dire là où le… Le migrant est censé cocher « on m'a informé de mes droits », oui bah c'est pré-coché, avant d'être photocopié donc (rires) comme ça voilà…

Ah oui…

Ce genre de choses. Donc ça c'est important, parce que c'est des choses qui peuvent être anecdotiques, elles sont ultra importantes pour communiquer aussi, ça m'a permis aussi, par la suite… Donc j'ai eu l'occasion de raconter cette expérience-là, à plusieurs reprises dans des petites conférences, à la radio etc, et c'est essentiel parce que ça ça parle et ça les gens le retiennent, enfin raconter que la pièce dans laquelle on met les gens, il y a peut-être 15 cm d'espace sous la porte et donc on voit les pieds des gens nus qui sont massés, qui attendent que, qu'on ouvre la porte, et ça ça dure six heures, et c'est des trucs franchement on n'oublie pas ce genre de choses, et ça permet aussi pour communiquer bah oui, d'avoir des faits, d'avoir des

photos, même si elles sont un peu pourries, d'avoir des informations précises et de pouvoir affirmer qu'on n'est pas dans le fantasme, on n'est pas des militants naïfs, on est des gens qui avons observé… Oui. Et pouvoir contrer aussi un discours policier et préfectoral qui manque un petit peu d'honnêteté par moment (rires)... On va pas se mentir (rires)...

Penses-tu qu'il y a encore des choses à changer, lesquelles en priorité peut-être (rires), parce que oui, c'est une question large mais c'est la dernière question.
Ah… Alors à l'échelle de la migration ? Du traitement migratoire ? Oh là (rires), tu as combien de temps (rires) ?

Enfin de l'action de la Cimade par rapport à cette question du coup.
Hum… Bonne question... Je vois plein de trucs et en même temps du coup rien de précis… Je pense à… C'est pas vraiment des choses à changer, c'est juste qu'ils le font déjà c'est d'être au plus près des causes au moment où elles sont importantes, c'est-à-dire que il y a quelques années la question des sans-papiers était très prégnante, elle avait un peu disparu des radars à la Cimade, là avec la situation sanitaire actuelle et ce que ça a impliqué, ça redevient une priorité, ça me paraît important d'être comme ça sur les sujets au moment où ils se présentent, même si évidemment que la question des sans-papiers a toujours été importante, mais être… Être conscient d'avoir à pousser médiatiquement des sujets sur le devant de la scène et que quand ils le sont moins, on puisse continuer à y travailler en sous-main, ça c'est un jonglage un petit peu compliqué qu'il va falloir continuer à avoir, sur les problématiques de société… Hum… Probablement le maillage et le réseau entre les Cimade en France aussi, je trouve que ça c'est essentiel, du coup avec l'action à Menton, moi j'ai pas mal bossé avec Nice, je connais pas forcément les autres… Les autres centres je sais que Mireille ou d'autres ont un peu des connexions avec certains de la région, ça me paraît hyper hyper important, parce qu'au final les problématiques locales sont très très différentes les unes des autres et connaître bien sa région ne veut pas dire qu'on sait exactement ce qui se passe à côté, et ce que les autres ont mis en place, donc ça c'est aussi essentiel, et puis et puis voilà, je pense qu'une des forces aussi de la Cimade, ça répond pas du tout à la question, mais… C'est une asso qui a pas besoin de beaucoup d'argent pour fonctionner parce que justement ses campagnes sont basées sur des choses qui coûtent pas des fortunes et qu'il y a un réseau de bénévoles qui est solide et qui arrive à se former et à monter des actions sans avoir besoin de trop de sous, je dis pas que, que, les autres c'est pas bien, mais à partir du moment où il faut de l'hébergement, du voilà, il faut faire des levées de fonds et la Cimade s'est positionnée sur les sujets, où c'est peut-être un peu moins

important d'avoir de l'argent et c'est ce qui nous permet aussi de récolter des fonds et de les donner à, je pense à Agir, qui a là vraiment des appartements, des locations etc, voilà et oui encore une fois valoriser ce qui fonctionne et ce qui… J'ai pas eu le temps de le faire quand moi je m'occupais de la communication, mais faire des portraits de bénévoles, raconter justement qui fait quoi et à quel point c'est sympa et facile aussi, même si ça l'est pas complètement tout le temps, mais ça peut, parce que quand on sait pas on se fait une montagne de cette problématique et ouais, il faut vraiment la découper en tous petits tronçons, et l'a présenter par petits morceaux, chouettes (rires)… Ça donne un plan de com' écoute (rires). Je pense que là, je maîtrise le sujet à fond, là (rires) ce sera mon dernier mot, saucissonner (rires), saucissonner positivement (rires). Tu coupes cette dernière phrase (rires).

(Rires) merci beaucoup.

Entretien – Pascaline salariée au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, donc doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication en 3ème année au Centre Norbert Elias, donc dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle, donc pour cela je vais te poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes il faut vraiment que tu parles librement et que tu dises vraiment ce qui te passe par la tête, l'enquête, elle peut être anonyme, sauf si tu veux bien que je mette ton prénom dans ma thèse, de toute façon les réponses vont être mêlées, à… Quand je vais faire à l'analyse de contenu etc, donc là j'enregistre pour pouvoir être très attentive à ce que tu me dis, et après je vais tout retranscrire de manière fidèle, ça va apparaitre dans ma thèse etc, la retranscription, de l'audio, et donc en premier lieu, quel est ton prénom, ton âge et ta profession s'il te plait ?

Alors donc moi je m'appelle Pascaline, j'ai 37 ans et je travaille donc à la Cimade, je suis déléguée nationale pour la région Sud-Est. Alors tout est dans le titre, déléguée parce qu'en fait je suis envoyée par le Secrétaire National qui est l'équivalent du DG, voilà donc je suis déléguée, nationale parce que donc je suis rattachée au national, mon poste n'est pas en région, même si je suis basée à Marseille et que je suis toute la région PACA et la Corse, mais mon lieu de rattachement en fait c'est Paris voilà, puisque que l'association Cimade est une association de loi 1901, et il y en a qu'une voilà, donc en fait on est une équipe de 11 délégués nationaux rattachés à Paris mais présents en région, pour animer enfin pour faire le lien justement entre les antennes locales de la Cimade qu'on appelle des groupes locaux, il y en a 5 dans la région, et… Et l'association nationale, donc c'est assurer la cohérence en fait d'une association qui est répartie sur le territoire, mais qui n'existe, voilà qui n'est qu'une seule et même association Cimade.

Très bien alors première question, dans le thème A, la communication associative, est-ce important pour toi, que la Cimade communique ses actions auprès du grand public et pourquoi ?

Euh… Ben fin c'est même pas une question en fait, parce que c'est aujourd'hui dans le monde actuel, il y a gagner la bataille enfin communiquer auprès du grand public, c'est vouloir gagner la bataille des idées sur les questions de migration et derrière j'entends lutter contre les stéréotypes, les idées reçues, les faux discours, les fake news en fait qui sont liées à… Au

nombre de migrants, aux profils des migrants à… Et surtout la bataille des chiffres en fait, donc bien sûr que c'est important que la Cimade témoigne de ce qu'elle fait, parce qu'en fait ça nous donne une légitimité à avoir un discours politique, c'est parce qu'on est sur le terrain, c'est parce qu'on défend le droit des gens, c'est parce qu'on connait le tribunal administratif, c'est parce qu'on connaît la préfecture, c'est parce qu'on anime des lieux, des espaces, qu'on rencontre les personnes étrangères, qu'on peut ensuite monter au créneau et notamment au niveau du grand public du français lambda.

Est-ce que tu penses que cette communication, elle ait une influence sur le grand public comment et si tu veux bien raconter ton point de vue sur ça ?

Sur le grand public c'est très difficile, parce qu'effectivement, il y a une saturation des messages, il y a une saturation de l'espace médiatique et que la Cimade ne couvre qu'un tout tout petit espace en fait, mais je pense surtout qu'on arrive à toucher ceux qui se posent des questions. Bien sûr, les déjà convaincus, mais n'en parlons pas, mais dans des enquêtes d'opinion, parce que la Cimade mesure en fait à un baromètre de notoriété, et mesure l'état en fait de l'opinion publique par rapport aux questions de migrations, tous les 4,5 ans un peu pour prendre des tendances notamment, et fin voir un petit peu quelles sont les grandes évolutions et en fait il y a à peu près un tiers des personnes qui ont été interrogées, qui ne sont pas hostiles en fait aux migrations, mais ont quelques craintes. Et en fait pour moi, c'est cet espèce de ventre mou, de la société française par rapport aux migrants qui ne vont pas être vent debout pour, ou vent debout contre, et en fait pour moi c'est la cible, mais ça ça fait pas l'unanimité dans notre association, mais pour moi c'est la cible de la communication politique c'est sûr. C'est cet espèce de voilà, de ventre mou, de foncièrement pas indifférent, mais un petit peu craintif et du coup de leur donner des clés de décryptage politique de la migration, et des personnes migrantes et des politiques migratoires, c'est hyper fin c'est ouais, c'est important, c'est essentiel. Et on peut parler ouais de nos campagnes, des outils, par quoi ça passe bah notamment des campagnes la dernière s'appelle quand tout bascule hashtag #QTB. Quand tout bascule, en fait c'est des très courtes vidéos qui sont très parlantes, qui ne sont pas du tout militantes, radicales, enfin voilà et qui sont à hauteur d'hommes et de femmes qui racontent leur histoire, hashtag #quandtoutbascule, parce qu'un jour, elles vont se retrouver sans-papiers et en conséquence, leur vie va basculer, la réalité de voilà, de leur vie et du coup bah ça je pense que c'est une… Une campagne qui était vraiment très réussie, parce qu'en plus elle a permis à des personnes étrangères de la co-construire, en fait nous l'avons co-construite la Cimade, les salariés, les bénévoles, avec des personnes étrangères, donc ça c'est très intéressant et puis parce que c'est à

hauteur d'homme et que c'est un petit peu loin justement de voilà, on n'est pas dans la bataille des chiffres, on n'est pas… Parce que en fait au niveau du grand public je pense pas que ce soit un chiffre contre un autre parce qu'en fait ceux qui sont foncièrement contre les migrants ou l'accueil, ou l'hospitalité, ils auront toujours un contre-argument, donc en fait il faut peut-être se déplacer sur un terrain qui est plus de… Celui de, mais en fait l'humanité passe par l'autre, qui est le slogan, la baseline de la Cimade quoi, voilà.

C'est la première fois que vous faites des campagnes de communication en collaboration avec des personnes migrantes ?

Ça c'est pas impossible que ce soit la première fois ouais. Ouais, puisqu'on, moi ça fait trois ans et demi que je suis en poste, et comme la Cimade s'en gargarise pas mal de cette réussite notamment d'avoir associé, je pense que oui.

Et c'est venu d'où cette idée de le faire avec eux ?

Je pense d'une initiative, d'une proposition du Secrétaire général et du Conseil national qui est l'équivalent du CRA du conseil d'administration, voilà, d'une proposition… Et pour ce faire, on a été accompagné et ça c'est très intéressant par une SCOP c'est-à-dire, une… Une SCOP, une société coopérative ouvrière de production, c'est un modèle justement qui est très enfin voilà c'est un modèle très horizontal, donc une SCOP d'organisation populaire c'est-à-dire c'est pas… cette société cette SCOP c'est genre des intervenants extérieurs et qui ont vraiment l'habitude de mettre en groupe, de mettre en intelligence collective justement des personnes, et voilà elles ont pu accompagner, voilà dans cette démarche-là de co-construction, co-élaboration, pendant 6 à 8 mois le groupe de travail qui planchait là-dessus quoi voilà, ça c'est intéressant.

Penses-tu qu'il faille améliorer cette communication pourquoi et de quelle manière ? C'est pour ça que j'ai creusé un peu par rapport à ce que tu m'as dit avant, parce que là ça montre qu'il y a une nouvelle forme, une amélioration de la communication, en voulant la construire avec les personnes migrantes.

Hum...Tu peux me redire ta question ?

Est-ce que tu penses qu'il faut améliorer la communication de la Cimade est de quelle manière du coup, sans forcément revenir… Sur le fait que… là vous avez pensé à la construire avec les personnes migrantes.

Oui… Ça c'est sur la forme du coup-là, on fait un petit peu, sur la forme il y a des choses intéressantes quand tout bascule, #quandtoutbascule effectivement, ça a été co-construit, mais

il y a aussi la question du fond, c'est-à-dire que à la Cimade on ne s'est encore jamais dit, parce que c'est des questions qui sont un peu métaphysiques si tu veux, un peu des questions de spécialistes, au final euh... À qui la question tu sais du ventre mou et de ce tiers, de personnes, pas indifférentes, pas forcément contre, mais pas non plus hyper militant, la question de la cible en fait on l'a pas, elle a été débattue, mais on n'a jamais choisi une ligne de communication extérieure, qui soit forte. On est en train de se poser ces questions-là, et en fait je pense que… Je veux dire, ce serait prétentieux de dire que cette question ne s'est jamais posée auparavant, c'est pas vrai, elle s'est déjà posée, mais en fait elle est à réactualiser c'est-à-dire que tous les deux trois ans il faut re-questionner à qui on s'adresse, à qui on parle, comment on veut parler, est-ce que c'est plus radical, est-ce que c'est avec des messages, fin… Fin mars 2017, ça fait un mois que je suis à peu près à la Cimade, et du coup on se lance dans un affichage dans l'espace public, un soir un peu à la fraîche, j'allais dire à la nuit tombée, un affichage massif, donc ça s'était fait à Nice, ça s'était fait à Toulon et ça s'était fait à Marseille de grandes affiches noires et blanches, que je peux peut-être te retrouver tu sais qui est, les politiques migratoires tuent, excluent, discriminent. C'était noir et blanc, et en fait elles sont hyper léchées ces affiches, elles sont très politiques ; les politiques migratoires tuent, excluent, enfin voilà tu vois fin, c'est chargé le ton est donné, mais elles sont pas grand public. C'est-à-dire que tu l'as vois, c'est très artistique, c'est très... Ouais un travail très réussi, je dirais artistiquement, le message *bam !* Mais en même temps, le citoyen lambda, le français lambda, je pense qu'il passe complètement à côté. Donc, voilà. Il y a deux trois ans on était sur cette ligne-là, aujourd'hui… C'est mouvant en fait, c'est mouvant et puis ça dépend aussi de euh... Je pense des opportunités de calendrier, des opportunités… Sur les JO par exemple, sur les Jeux Olympiques, c'est une agence de com qui a proposé de faire, de produire *pro bono*, c'est-à-dire gratos à, pour Amnesty International, une campagne qui fasse le parallèle entre l'ouverture des Jeux Olympiques et grosso modo le courage, la force et toutes ces valeurs et ces vertus, qui sont mises en avant par, lors des JO et la force, le courage qu'il faut avoir quand on est exilé, quand on est une personne demandeur d'asile, pour continuer dans sa galère et dans son parcours du combattant, qui est un parcours du combattant encore pire que les Jeux Olympiques. Et en fait, Amnesty International a finalement pas accepté, du coup l'agence, s'est retournée vers nous, en huit jours, et ils nous ont, ils ont pondu du coup, vraiment pour le coup pondu, *ex nihilo* j'allais dire, vraiment à l'extérieur de même la culture Cimade, des petits clips qui... nager, courir, sauter qui sont... Des clins d'œil donc à, courir sauter nager enfin voilà des activités enfin pas des activités à des exercices et à… Des épreuves des JO et en fait, qui sont des épreuves vécues, par les exilés sur la route de l'exil voilà. Donc ça c'est une expérience, je pense que ça très clairement ça parle à...

Mais on... Comme c'était *pro bono* on a dit, oui on a foncé, mais grosso modo ça parle à un public urbain, jeune, plutôt réseaux sociaux et plutôt intégré quoi, enfin ouais CSP + quoi.

Est-ce que… Particulièrement toi, est-ce que tu participes souvent à des actions de communication ? Par exemple, il y a les interventions scolaires, il y a certaines choses…
Alors oui alors moi je pensais pas communication en fait pour moi, la sensibilisation c'est pas de la com'.

Oui, oui.
Tu vois, la com' c'est vraiment, fin ça, à la Cimade ils font partie de la même direction, t'as de la communication, de la collecte et de la sensibilisation. C'est vraiment les trois pôles et pour le coup la sensibilisation, l'idée c'est pas d'être remarqué c'est pas que l'idée l'emporte entre guillemets, alors que la com' c'est vraiment ça, c'est avec le support média, mais dans la sensibilisation, c'est plus une démarche pédagogique donc plus lente moins, rapide la com, il faut que ce soit impactant, il faut que ce soit rapide, il faut que ce soit parlant, il faut qu'on grosso modo, qu'on occupe de l'espace médiatique, c'est vraiment ça quoi. Alors que dans la sensi', t'es vraiment dans une démarche pédagogique, une démarche qui est liée à l'apprentissage en fait de tout un chacun quel que soit l'âge tu vois, quelle que soit la période de sa vie, et du coup moi je participe pas à des espaces de faire directement, de la com', de faire de la com' extérieure, si, non, non pardon. Je participe pas à faire de la sensibilisation à l'extérieur ça c'est sûr, je participe à faire de la communication à l'extérieur, notamment via le site web il y a des pages régionales, donc notre région Sud-Est sur www.lacimade.org/regions/sud-est/ on a des pages de communication, qui sont consultées, et ça j'y participe, moi je participe plutôt sinon à mettre en musique, qu'il y ait les bonnes infos tu vois de com' extérieure, au bon moment ou voilà.

Parce que du coup ma question ça aurait été, est-ce que tu as déjà eu des difficultés, lors de ces interventions en interpersonnelle, pour informer les publics.
Oui, non moi c'est plutôt des retours d'expérience par exemple. Au moment des européennes l'année dernière, la Cimade, un petit groupe de sensi à Marseille a décidé d'aller sur les marchés, les marchés publics, les marchés du samedi matin, et de tracter et du coup fin c'était très intéressant de voir ce que les bénévoles en fait retiraient de cette expérience, donc vraiment dans l'espace public, vraiment zéro filtre, donc t'as la personne la plus raciste du monde, à la personne la plus soutenante. T'as tout ce panel-là, vraiment dans la rue, et tu vas à sa rencontre, du coup les bénévoles trouvaient ça intéressant, et c'est le bilan qu'ils en ont fait, parce que, ça

te conforte par les gens que tu rencontres, par les discussions, par les inattendus, les imprévus les… Et ben en fait, ça te conforte, ça te renforce déjà dans tes convictions, et puis après ça te met aussi en contact réel avec ce qu'est la société avec toutes les différences les fractures même de, de... Voilà, donc euh...

Quels sont tes critères quant à l'importance, et à la réussite d'une campagne de communication à quel moment tu te dis, on a fait une bonne campagne de communication.
Euh… Hum, ça c'est une bonne question, et je pense qu'il faudrait plutôt poser la question à... Ce serait une question qu'il faudrait poser à Rafael Flichman qui est le, qui part à la retraite euh, à la retraite pas du tout, pardon, qui part pour des projets personnels parce qu'il a pas 40 ans, pour des projets personnels après douze ans de bons et loyaux services, et plusieurs années 5,6 ans peut-être passées sur relations presse, médias et com' externe lui je pense qu'il aura une vision intéressante, moi comme je suis pas aux manettes de productions de communication externe mise à part je t'ai dit le site web et franchement voilà c'est quelques articles, c'est des infos à jour, mais c'est pas, moi je je je valide pas ou je n'impulse pas, la directrice de la com' elle pourrait répondre à ta question tu vois moi je... Je ouais, je saurais pas trop te dire, parce qu'en fait le truc, le risque, c'est de croire que parce que la campagne a plu, à des cimadiens ou des cimadiennes, alors elle a été intéressante, ben en fait non, entre nous dans notre petit milieu de toute façon ou aimera, ou sera toujours pour ou, contre ah ben c'était trop coloré pas assez ceci trop impactant, trop je sais pas quoi, trop… Fin tu vois, il y aura toujours, mais c'est pas ça qui permet d'apprécier en fait, ce qui permet d'apprécier pour moi c'est si c'est repris dans les médias, si en fait les gens qui ne sont pas dans le cercle proche en entendent parler, bon voilà après la surface médiatique de la Cimade c'est pas énorme hein, tu vois, je crois que c'est… Une personne sur cent ? Moins d'une personne sur cent qui connaît la Cimade, en fait quand tu dis Cimade dans la rue et après si tu dis parmi, Secours cath, MDM, MSF, Amnesty, Cimade, est-ce que vous connaissez la Cimade ils vont dire oui, mais si je dis, tu leur dis, est-ce que vous connaissez la Cimade, il y a moins d'un mec sur cent quoi. D'ailleurs, je pourrais te filer ça t'intéresse ou pas le baromètre ?

Absolument oui, oui.
Le baromètre de la communication extérieure, notoriété de la Cimade…

Oui j'ai noté dans ma tête que quand je réécouterais l'audio il fallait que je te redemande
Non mais, on va le faire tout de suite tu sais moi, il faut faire les choses parce que après…

Ça va (rires).

Long silence, Pascaline se déplace…

Ouais, faisons ce qu'on peut faire, tu vois, moi je suis comme ça parce qu'en fait sinon j'oublie et je me mets au calendrier grec, et en fait ça va tomber à l'eau. Donc faut faire ce qu'on doit faire, parce que demain on doit faire encore plus ! (Rires).

(Rires). C'est juste que là on enregistre…

Oui.

Et que… Sinon on le fait à la fin de l'interview si tu veux…

Ok.

Comme ça on avance sur les questions…

Très bien.

Parce que comme je t'ai dit, c'est censé durer un peu moins d'une heure, un peu plus d'une heure, comme ça on est sûr, et on voit si à la fin on a le temps, comme tu m'as dit que tu avais une réunion à 15h, après…

Ok, ouais.

Du coup la prochaine question, c'est comment la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires au grand public. Donc là on est bien dans le volet témoignage, comme tu disais tout à l'heure…

Notamment, un des volets témoignage qui est les plus importants à la Cimade, c'est celui de la situation en rétention, parce qu'il y a des équipes, donc de salariés qui interviennent en rétention et des bénévoles aussi qui font des visites en rétention qui sont des lieux assez opaques, euh… Et... Comment la Cimade fait, elle crée en fait ses propres supports, tu vois petite gazette, qui s'appelle crazette, CRA pour Centre de Rétention Administrative, des capsules sonores, tu vois qui sont faites, des portraits... Voilà, avec des supports, mais je dirais c'est aussi du bricolage, c'est-à-dire que c'est pas, des choses qui ont une grosse euh… Un gros impact ou un grand nombre de diffusion, donc ça c'est les témoignages, ouais ça c'est la première chose, et après la deuxième, en dehors des outils et des, fin voilà que ce soit des outils, supports web, newsletters, newsletters spécialisées, ou dédiées ou capsules ou tout ça, il y a aussi, en fait dans le plaidoyer politique, il y a un lien en fait, le plaidoyer politique qui est fait par exemple à, en direction soit des parlementaires, soit carrément des Ministères, soit des acteurs institutionnels,

en fait c'est, notre parole politique, elle ne peut que s'adosser à, tu vois à une à... À des grandes tendances, à des choses que nous avons observées, vues, et dont nous pouvons être garantes, donc en fait c'est là où on témoigne… De ce qu'on voit, de ce qu'on entend, de ce qui se passe dans les préfectures, de ce qui se passe dans les centres de rétention, de ce qui se passe dans les, voilà, et ben ça en fait ça va abonder, un plaidoyer politique, ça c'est compliqué. Ce lien-là, cette articulation-là, elle est pas simple. Elle est très simple je dirais à être pensée, donc d'un point de vue de principes, et après dans la réalité elle est pas simple à mettre, à être mise en œuvre ouais.

Au niveau de la sensibilisation, est-ce important pour toi que la, que la Cimade sensibilise, le grand public ?

Ah ouais ouais, c'est un, c'est un c'est… Fin, pour moi c'est vraiment, c'est notre mission ! C'est-à-dire que d'intervenir pour déconstruire des… Des préjugés, ou pour renforcer des gens qui justement n'ont pas de préjugés ou… Fin ou sont voilà, en fait c'est aussi renforcer celles et ceux qui sont favorables à l'hospitalité, à la liberté de circulation, à l'égalité des droits en fait c'est important, qu'on sensibilise pour qu'on montre aussi à ces gens-là que voilà... Qu'on doit penser ensemble, en fait que voilà, c'est important de… Ouais, qu'on est ensemble, que ces gens-là ne sont pas isolés. Il y a ça et puis après il y a aussi bah ouais, pour lutter contre fin contre la parole qui est stigmatisante, qui discriminante, en fait fin... Après parfois en fait on est loin de ça, on essaie juste de faire passer des petits messages et c'est déjà bien en fait de faire passer ces petits messages quoi voilà.

De quelle manière la Cimade procède-t-elle pour sensibiliser le grand public ? Tu m'as un petit peu répondu tout à l'heure, en me disant que ça se faisait surtout au niveau de l'interpersonnel dans l'espace public, ou en milieu scolaire, est-ce que t'as d'autres exemples ?

Oui, non, ou les campagnes, les campagnes d'affichage, les campagnes Twitter, enfin réseaux sociaux, ouais les petits clips-vidéos ou autre, c'est ça en fait tous ces supports-là.

Euh... Donc tu as déjà participé à des campagnes de sensibilisation ?

Ouais.

Si tu veux bien raconter ?

Euh… Je suis pas la mieux placée hein, mais euh… Je parlerai pas de campagne de sensibilisation, c'est plutôt des interventions en fait de sensibilisation, ça peut être sous forme

de soirées-débats enfin de conférences-débats, de soirées ciné, ou alors en milieu scolaire par exemple ou dans le cadre des programmes 5e ou 4e, en fait il y a une rubrique citoyenneté qui laisse la place dans les programmes d'histoire, d'histoire géo enfin je pense, qui laisse la place à pouvoir faire intervenir des assos de la société civile, dont la Cimade, la Cimade ayant un agrément…. Euh ouais, un agrément de l'éducation nationale, c'est possible et en fait bah c'est... Il y a pas une pédagogie particulière à la différence d'autres associations qui sont hyper sophistiquées sur l'intervention en milieu scolaire, à la Cimade, voilà ça… On oscille, je dirais, on oscille entre le témoignage, de… Des personnes qu'on connaît, qu'on rencontre dans les permanences, voilà, et aussi des construire enfin creuser ce qu'on entend par, sur, autour de la figure enfin c'est un petit peu ça la figure du migrant ou la figure de l'étranger, souvent c'est ça ce qui se passe sur 50-55 minutes, qui est la durée d'un cours quoi. Voilà et avec des jeux il y a aussi des jeux qui sont possibles ou des petits quizz, ou des petits QCM ou des supports vidéo des petits clips plutôt bien faits pour voilà qui sont utilisables par les bénévoles, voilà.

De quelle manière est-ce que la Cimade fait-elle pour mobiliser le grand public ? C'est-à-dire plutôt pour recruter des bénévoles ?

Alors c'est une question, doit-on mobiliser, doit-on recruter, dans le grand public ?

Comment est-ce que vous faites pour recruter, pour mobiliser du grand public pour votre cause.

Ouais. En fait pour moi il y a plusieurs choses, il y a plusieurs cercles, il y a le noyau des militants et en fait ça sert à rien de faire des trucs grand public, euh pff... C'est compliqué, fin c'est compliqué de... Rejoindre la Cimade c'est rejoindre une asso qui est militante, qui est exigeante et du coup en fait c'est pas parce qu'on va placarder, dans toutes les rues tu vois, des affichages en disant venez à la Cimade c'est super, que en fait les gens vont rester, ils viendront, bien sûr, une soirée, et en fait ils vont pas rester parce qu'ils vont se rendre compte de ce que enfin voilà de l'environnement de les… La Cimade c'est un écosystème quoi, où il y a…, voilà, donc ça sert à rien on n'est pas par exemple la ligue de l'enseignement, ou je sais pas qui, qui pourrait… Enfin tu vois, toucher tout azimut donc voilà, donc déjà nous on… Et puis mobiliser, en fait pour rejoindre, à la Cimade on peut être associé, c'est-à-dire que, on peut être équipier ou associé, équipier c'est je fais partie d'une équipe, j'agis au nom de la Cimade, je m'engage à fond, et pour ça je te dis ça sert à rien, on va pas faire du recrutement dans la rue, du street marketing ou quoi ça sert à rien, la Cimade c'est trop particulier en fait voilà et après, associé oui, ça c'est un intéressant c'est sympathisant c'est la personne qui adhère, par sympathie, par

adhésion aux valeurs, mais qui peut pas forcément donner un coup de main, donner du temps etc. Voilà donc ça, des campagnes là pour le coup, on parle de campagne d'adhésion, mais en fait, on se rend compte qu'on a à peu près un tiers, chaque année enfin on a à peu près un tiers de nos adhérents, qui adhèrent un an ou deux et après qui dégagent, et ça c'est dommage, c'est pas parce que, moi je pense pas que ce soit parce qu'on les fidélise pas, c'est parce qu'en fait c'est des gens qui sont voilà, de *hop*, de passage tu vois, qui sont un peu... Qui butinent et qui… Et ne pas arriver à les fidéliser c'est pas grave, en fait c'est pas grave pour la Cimade parce que mais c'est qu'on peut pas faire autrement, enfin voilà, ouais bon ça c'est un peu les questions liées au profil des adhérents, des adhésions, on a un peu travaillé ça, et c'est vrai qu'il y a de la marge, la question c'est est-ce que la Cimade de 3 000 adhérents, ce que nous sommes aujourd'hui, elle saurait comme association passer à 10 000... C'est une vraie question. Et en interne, il y a des gens qui ne sont pas favorables. En disant c'est une association qui ne peut pas se massifier, c'est une association qui n'a pas vocation à se massifier, sinon elle perd de sa teneur politique, de son message radical, de sa capacité de contestation.

Pourquoi ?

Parce qu'en fait on a des thèses, entre guillemets, nos thèses, sur la liberté de circulation et d'installation en fait, elles sont minoritaires et du coup... Moi c'est ce que je perçois en fait... Ce que j'entends, c'est que le risque, c'est de diluer le message contestataire de la Cimade, parce qu'en fait on est grand public, et du coup grand public il y a la moitié de l'immeuble et du coup en fait, les gens ils pensent, pas vraiment et qu'en fait s'ils connaissaient bien la Cimade, ils y seraient peut-être pas forcément, voilà tu vois, et donc du coup, ok on est 10 000, mais en fait sur les 10 000 tu en as les deux tiers, on se connait pas du tout, mais imaginons en 2025, tu vois si on était donc 10 000, en fait il y en aura peut-être la moitié, qui serait pas du tout à l'aise avec par exemple la demande de régularisation, sans conditions, et sans limites, de toutes et tous, des personnes qui sont, voilà tu vois, s'ils savaient vraiment le fond, moi je pense que notre association est tellement exigeante et politiquement tellement radicale, que en fait c'est pas déconnant de penser qu'il y a un genre de plafond de verre, de limite au-dessus de laquelle, on aura beau faire toutes les communications qu'on veut, en fait on colle pas, ou alors les gens vont penser qu'ils nous connaissent nous rejoignent, mais en fait… Erreur de casting. Tu vois, ouais ça je pense que c'est une vrai... Un vrai risque en fait, le tout communication n'est pas une fin en soi à la Cimade oui je pense qu'on a besoin pour soutenir nos messages, qu'on en a besoin pour donner à voir, mais on est, on doit, mais ça n'engage que moi, et je pense que la directrice

de la communication ne serait pas d'accord avec moi, on doit rester, pour moi sur un message plus exigeant et moins percutant, plutôt que moins exigeant et plus percutant. Voilà.

Pour pas rentrer dans le marketing associatif ce serait ?

Ouais c'est ça, en fait le but c'est pas de faire du chiffre, alors que, je dis ça en parlant de chiffre, du nombre d'adhérents et en même temps si, on a besoin d'hommes et de femmes qui se retroussent les manches et qui vont faire la sensibilisation, qui vont visiter enfin qui vont défendre les personnes étrangères en prison, en rétention, qui vont aller faire des manifs à la préfecture, qui vont accompagner faire des dossiers, avec les gens et qui vont au côté des gens, monter au créneau et dénoncer, on a besoin, on a besoin, on est une association qui est plutôt sous-calibrée c'est vrai, tu vois, on n'est pas très très nombreux, mais en même temps être plus nombreux, faut voilà se rendre compte un peu des questions que ça pose… Voilà.

Très bien. Alors thème B, les interactions avec les décideurs politiques, donc en premier lieu est-ce important pour toi, que la Cimade communique ses actions aux élus politiques, aux hauts fonctionnaires, pourquoi ?

Ouais ouais, non mais c'est, en fait on le fait déjà, là-dessus, on le fait déjà parce que... Bah il s'agit de peser en fait, il s'agit… Fin, surtout les parlementaires en fait les parlementaires c'est pas des experts de toutes les questions, les mecs ils parlent autant du tarif du gaz, que la question de, des titres de séjour, ils parlent autant des questions, enfin tu vois, routières, que des questions climatiques et donc en fait, ils ont besoin d'assos, franchement ils ont besoin d'assos comme les nôtres pour leur dire, pour apporter une vision en fait par exemple... Ouais, sur le délai de carence de trois mois des demandeurs d'asile par rapport à l'accès à la protection maladie, bah en fait c'est une décision, qui a été prise je crois que c'est en début d'année mais je suis pas sûre, mais en fait il faut que les députés quand ils votent ça ils se rendent compte, de ce que ça veut dire. Peut-être que le coût est pire que le gain, en fait c'est ça, il y a plein de, de de… De vraies ! Mauvaises solutions, sur la question migratoire, plein de de, de de… De fausses ! Solutions, qui ne sont qu'en fait que de la démagogie, de la poudre aux yeux et du coup c'est sûr que nous, la Cimade, on a un rôle à jouer pour décrypter ça, ouais.

Est-ce que tu penses, est-ce que selon toi, cette communication à destination des élus politiques, elle a une influence sur eux et de quelle manière ?

Bah il y a une collègue dont c'est le boulot en fait, qui fait, qui est chargée de plaidoyer et notamment dans les interactions avec les parlementaires, sénateurs mais aussi, surtout députés et qui sur, par exemple l'enfermement pour faire interdire l'enfermement des enfants avec leurs

parents en centres de rétention, voilà donc du coup il y a des questions comme ça quand il y a, par exemple quand la loi de finances a été adoptée, en fait on a essayé de faire pression, parce qu'en fait la loi de finances c'est ce qui ensuite, va se décliner partout dans, enfin voilà et notamment si en France aujourd'hui on a à peine 40 % des demandeurs d'asile qui sont effectivement logés, hébergés, mais pas mis à l'abri temporaire dans un hôtel du 115 dans un CADA, donc une structure faite, que 40 %, ça veut dire qu'il y en a 60 % qui se retrouvent sur le carreau ou avec des situations hyper précaires, ou des solutions de, de, de de… Bah soit qui sont citoyennes, soit la rue, soit des espèces d'hébergement d'urgence etc. Et ça en fait ça découle, ça découle, de la loi de finances donc par exemple là-dessus, en disant la loi de finances bah elle, ne permet pas fin je pense que c'est important de se rendre compte voilà des… Des ouais, des implications et donc oui la Cimade à ces moments-là, tu vois de l'élaboration de la loi de finances etc, a des allers-retours, a des interactions, passe des messages, des argumentaires parfois on file les argumentaires à des… Des députés qui vont prendre la parole dans l'hémicycle, on leur fait des notes de bas de page, et c'est hyper important, parce qu'en fait… C'est les fin… Voilà, il est question de voter des lois, il est question de ouais, ouais... Sur notamment, les taxes liées à l'obtention de la carte de séjour il y a eu tout un débat là en 2019, je pense que c'est le groupe de, le groupe plaidoyer de Aix-en-Provence qui a beaucoup bossé là-dessus, pour donner les arguments pour supprimer ou diminuer les fameuses taxes, d'obtention des cartes de séjour que tu es obligé de payer pour retirer ta carte de séjour. Je sais pas comment ça a abouti au final, mais voilà et en fait c'est vraiment ce travail aussi d'influence quoi et qui est aussi demandé par certains députés et pas des plus progressistes, mais qui disent c'est vrai, on peut pas être spécialiste sur tout et on a besoin d'avoir des retours aussi du terrain, en fait la question migratoire c'est aussi une question de l'ordinaire, non pas que de la philosophie, non pas que des principes, mais c'est aussi des hommes et des femmes, qui habitent ici, qui dorment ici, et donc ça, donner à le voir quoi.

Est-ce que tu as déjà eu des interactions avec des élus politiques dans le cadre de l'association, est-ce que tu veux bien raconter ?

Euh… Hé ben… Alors... Je pense qu'on a déjà eu des contacts… On a des, ouais ouais non, mais en fait les équipes locales donc de la Cimade peuvent être invitées à intervenir et à prendre la parole dans le cadre de sections souvent c'est des partis de gauche, on va pas se mentir hein, ou centre mais plutôt de gauche, pour décrypter par exemple Dublin, le règlement Dublin, comprendre de quoi il retourne, la question des frontières et de Frontex enfin voilà la Cimade a... Peut être invitée et dans ce cas-là, c'est même les bénévoles qui interviennent et qui y vont

au nom de la Cimade. Après moi j'ai fait partie de réseaux inter-associatifs, dans lesquels effectivement il y avait des démarches notamment au niveau des municipales... Voilà, avec les candidats mais aussi les députés c'était en 2017, les députés il y avait des courriers qui avaient été envoyés pour savoir si le candidat, donc on n'était pas sûr qu'il était élu bien sûr, qu'il soit élu, signait un petit peu une charte voilà, par rapport aux questions migratoires, ouais. Bien sûr.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer la communication à destination des élus politiques et pourquoi ?

J'ai pas trop réfléchi à cette question. J'avoue et donc je vais pas trop te donner une réponse... Qui serait un peu superficielle, ouais. Moi il me semble que déjà avec les peu de moyens qu'on a et de salariés à la Cimade, peu vraiment peu, tu vois c'est une collègue qui porte ça, mais c'est une de ses 25 missions donc… Je trouve qu'on fait déjà pas si mal voilà.

Comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires auprès des élus politiques. Est-ce qu'il y a comme tu me disais tout à l'heure dans les volets information, sensibilisation, communication, témoignage est-ce qu'il y a un volet témoignage qui serait spécialement pour les élus politiques, au lieu d'être que pour le grand public ?

En fait, c'est pas que des témoignages… Les adresses que l'on peut faire à destination ou les mails, les relances, les communiqués de presse, les alertes qu'on peut faire auprès des, des... Députés, ils sont de tous les ordres je t'ai dit tu vois l'interpellation par exemple sur : « Pas d'enfant en centre de rétention ! ». Bon finalement, aucun article de loi n'a spécifié qu'il était interdit de mettre des enfants avec leurs parents en centre de rétention donc, puisque ce n'est pas interdit, c'est toujours autorisé, donc on a perdu, très clairement, mais on a essayé, on a lancé notamment une pétition en fait parce que quand tu arrives avec une pétition en disant 140000 personnes *nanana*, bon bah, tout de suite les députés ils regardent d'un autre œil, donc c'est un peu ça la stratégie par rapport aux députés, après il y a eu plein, plein d'autres choses sur les frontières bien sûr, bah par exemple la Cimade s'est associée à une démarche très intéressante de demande de commissions d'enquêtes parlementaire, sur les violences que nous constatons et que nous dénonçons et que ça ne change rien, aux frontières intérieures de la France, notamment à la frontière franco-italienne. Donc on s'est associé à MSF, MDM, Amnesty, Secours Cath… Pour demander et réclamer et on n'a toujours pas gain de cause. Voilà ça par exemple c'est un discours politique que l'on adresse, voilà c'est du… Pour le coup, là, c'est plus du réseautage que de la communication quoi.

Est-ce important pour toi que la Cimade sensibilise les élus politiques, est-ce que ça se fait d'ailleurs, est-ce qu'il y a des campagnes de communication spéciales pour les sensibiliser ?
Hum, ouais, non. Non, non, non, c'est pas des campagnes de com' c'est vraiment, on met à disposition, des équipes locales, et par exemple le groupe qui s'appelle plaidoyer, qui est un groupe interassociatif plaidoyer à Aix-en-Provence, s'adresse à Messieurs Laqhila et autre, Madame Pétel, députée de leur circonscription, Madame Bagarry dans le 04, c'est souvent des députés qui ont des contacts réguliers avec les associations de la société civile, pas que la Cimade en fait, voilà qui garde la porte de leur permanence ouverte et donc il peut y avoir une remontée de terrain, sur des situations problématiques etcetera, donc ça se fait déjà au niveau local ça se fait déjà, il y a une mise en musique au niveau national, c'est-à-dire qu'on peut fournir des textes prêts à l'emploi ou des courriers prêts à… Ouais, ça ça se fait déjà.

Est-ce vous avez déjà, est-ce que c'est… Dans votre objectif de pouvoir mobiliser des élus politiques lors de campagnes de communication, ou de sensibilisation ?
Non je pense pas. Je pense pas l'idée c'est justement la Cimade est apolitique et en fait on… Il y a… La Cimade n'a pas de de... Tendance naturelle à être proche de tel ou de tel parti, bien sûr que dans l'histoire il y a eu, la Cimade a été fondée par des protestants et donc il y a des figures du milieu politique-protestant qui ont été très très marquantes pour la Cimade, je parle de, de… De figures des années 80 hein, protestantes et… Et voilà et engagées et à gauche et au PS et tout ça bon, honnêtement ça, c'est l'ancien modèle aujourd'hui dans la start-up nation on… C'est autre chose quoi hein, on est… Voilà, on essaie de... Nous on arrose, quand on arrose, au niveau parlementaire, on arrose tout le monde sauf le seul parti qui n'est pas républicain, et qui ne reconnait pas la République, à savoir le Rassemblement National, bon enfin de toute façon avec nos thèses on n'a quand même assez peu de chances que... On s'entende, et on a des retours, ou des avis, ou des contacts, du plus à gauche jusqu'aux Républicains ouais. Un Étienne... Comment il s'appelle... Etienne Père qui était député des Yvelines, notamment sur la question des Roms parce que la Cimade aussi, il a été… Ouais je crois qu'il s'appelle Etienne Père, mais je suis pas sûre, député, assez, ouais assez reconnu, assez connu et reconnu du 78 dans les Yvelines, la Cimade a bossé avec lui alors qu'il est encarté chez les républicains voilà, il y a… Voilà. C'est pas courant, mais ça peut arriver.

Alors, le dernier thème c'est la communication interculturelle et les personnes migrantes, est-ce que tu as déjà eu des interactions avec les migrants de la Cimade, est-ce que tu veux bien raconter ?

Hum. (Rires) ouais, j'espère. Heureusement dieu merci, alors la Cimade n'est pas propriétaire de ces, des, des, des personnes qui viennent la voir, donc ce ne sont pas nos migrants, ce qui est sûr c'est que ; on vient à la Cimade sur une question de droit au séjour, ou sur une question de droit à la nationalité ou sur une question de droit d'asile, on vient à la Cimade, quand on n'a pas d'autres réponses, pas d'autres lieux pas, d'autres espaces, où on peut avoir… Où on peut être répondu, être aidé, c'est parce que dans sa communauté on trouve pas la réponse, dans sa famille, dans sa communauté c'est parce que voilà, dans son quartier, dans son réseau… Et donc, donc nous on voit un certain nombre on voit un certain profil-type, de profils de, de, personnes étrangères qui ne sont pas voilà, on a très peu de japonais, qui viennent nous demander quid de leur droit au séjour, on a très peu... C'est pas impossible il y a quelques latinos… Voilà, mais c'est pas monnaie courante on va dire voilà donc... Euh et la question c'était ? Ah interculturelle non. Ce qui est sûr c'est que euh…

Si tu as des interactions avec les personnes migrantes au sein de la Cimade ?
Ouais, ouais, ouais.

Et si tu veux bien raconter dans quel cadre…
Oui bah par exemple, dans le cadre d'une permanence, à Nice je pense que c'était ouais, à Nice, ou à Marseille et en fait, on accueille le jeudi matin ou le vendredi matin enfin ça dépend du lieu et donc le jour dépend du lieu, et des forces bénévoles, des personnes qui concernant leur procédure de demande d'asile ont besoin d'être éclairées, d'être orientées parce qu'ils ne comprennent pas. Parce que très souvent les personnes ne savent pas, mais qu'est-ce que signifie leur procédure en fait, ça veut même dire quoi demander l'asile ? Qu'est ce qui doit être fait, on leur colle des feuilles la plupart du temps, non traduites, non interprétées, donc pas du tout compris et saisis, et en fait les gens sont presque... Otages de leur fin, c'est pas otage, mais se retrouvent dans une procédure, et elles suivent ce que chaque étape qui est faite de toute façon par… Qui doit être faite, mais, mais... Sans saisir et du coup, fin des comme ça, fin des personnes comme ça qui savent plus, ou alors qui croient que c'est tout à fait normal de faire ça alors qu'en fait... Bref. Non la question de la demande d'asile aujourd'hui en France c'est quand même très très compliqué, et donc bah ces personnes-là elles viennent à la Cimade et elles… Soit elles sont reçues dans un groupe collectif, où on leur dit bon ben voilà, on leur donne des billes, on leur donne à comprendre, on leur décrypte un petit peu la situation pour qu'ils arrivent à se situer, premièrement, deuxièmement c'est soit, un entretien en bilatérale, face-à-face quoi hein, et souvent donc là c'est je pense que la moitié des entretiens ne sont pas en français,

nécessite une tierce personne, alors soit un anglophone, soit quelqu'un d'autre, voilà et ça concerne à la fois la demande d'asile, ça peut concerner, le récit, ou ça peut concerner fin le récit de… D'asile, ou ça peut concerner autre chose, faire un appel, à la cour nationale, faire des réclamations parce que les gens ne touchent… Parce qu'en fait à la Cimade on fait pas que du droit pur en fait, c'est les droits en fait, c'est pas le droit qu'on défend c'est les droits, les droits effectifs en fait des gens, et donc à ce titre-là, on ne les rencontre pas que fin les bénévoles ne les accompagnent pas, ne les défendent pas que sur des questions *stricto sensu* de procédures administratives, voilà c'est aussi la question par exemple de la location pour vivre, le petit pécule mensuel, c'est la question… Des démarches, des rendez-vous avec la préfecture avec la plate-forme d'accueil de demandes d'asile enfin voilà. Et là c'est sûr qu'il y a... Une grosse thématique interculturelle qui n'est pas, sur laquelle la Cimade ne propose pas de formation particulière. La façon dont on aborde la question interculturelle, c'est souvent sur la question du trauma ; c'est-à-dire euh la plus... Beaucoup de personnes sans-papiers, sont en France depuis 15 ans, elles ne sont pas traumatisées, enfin ne, ne… Ne caricaturons pas, mais quand même. Depuis plusieurs années, le parcours d'exil rend malade, rend fou, produit du trauma le parcours lui-même voire, une fois arrivé dans le pays, la France en l'occurrence, ça produit de la maladie et là, effectivement, même sur cette question de trauma mais effectivement c'est intéressant d'avoir quelques petites billes, pour être capable de prendre un peu de recul, de hauteur et de rentrer dans une dimension interculturelle, c'est la façon à la Cimade sur laquelle on effleure le thème de l'interculturel sinon franchement on est a des années lumières ouais. On n'est, pas du tout des spécialistes, ouais.

Est-ce que tu te sens proche des migrants ? Pourquoi ?

Je comprends pas très bien la question ?

Hum… Comment, réexpliquer. Il y a certaines personnes par exemple à qui j'ai posé la question, qui m'ont dit : je me sens proche des personnes migrantes parce que je suis moi-même un immigré de deuxième génération on va dire, parce que mes parents venaient de ceci cela, Mireille c'est pareil par exemple, c'est… Ces ancêtres qui se sont battus pour ces choses-là etc, il y a d'autres qui vont me dire je me sens proche non, parce que ceci cela, ou oui parce que ceci cela, c'est...

Euh… Est-ce que je me sens proche des personnes migrantes… Non en fait, je vais pas, mentir fin je veux dire oui, oui, bien sûr j'ai vécu deux ans au Burundi, dans un tout petit pays d'Afrique, où j'étais pas attendue, pas voulue… Nan, après moi ce que... Effectivement, ce que ça a donc,

non je veux dire j'ai pas de profil de… Profil Sociologique et puis franchement je trouve que pour le coup, les gens qui qui... En fait moi j'ai des… Dans ma vie personnelle, j'ai beaucoup d'amis qui sont étrangers étrangères, et qui passent pas par la Cimade. La Cimade c'est vraiment en plus, quand tu galères, quand tu as pas de levier, de ressources tu vois, vraiment la Cimade on voit les gens qui galèrent le plus en fait. La plupart et donc il existe aussi un autre type de personne étranger ou étrangère, qui ne passent pas par la Cimade et c'est heureux, et qui galèrent moins, ça on l'oublie beaucoup, mais après c'est plutôt la question, moi je me sens proche de ces…. De des personnes étrangers étrangères que je croise grâce à la Cimade parce que, ils viennent interroger en fait ma qualité de privilège, de privilégiée en fait dans la société et ça c'est intéressant et ça à ce titre-là, ouais je me sens proche en fait. Voilà, mais sinon euh… Pas plus, fin ce serait un biais, quoi ce serait un peu superficiel, ouais pour le coup ce serait un peu artificiel quoi. Même si, moi aussi j'ai de la famille, on a tous en fait un peu de famille à l'étranger etc, mais c'est pas trop cette, fin moi je me sens pas très très proche non c'est, franchement j'ai pas traversé la Méditerranée, je suis pas sans, fin tu vois, j'ai personne qui est sans-papier depuis 17 ans, à galérer au black, avec ses huit frères et sœurs fin on va pas, non, non tu vois.

Si c'est le cas, comment est-ce que tu entretiens tes relations avec les personnes migrantes, les personnes étrangères que tu auras rencontrées au sein de l'association la Cimade ?

Nan, moi c'est ce que je te disais en fait, moi j'ai pas, la Cimade c'est mon boulot en plus, c'est mon lieu de militance c'est sûr, mais c'est mon travail, et du coup euh… J'ai jamais rencontré de personnes étrangères dans le cadre de la Cimade qui seraient devenues proches ou amis au contraire, j'ai des amis qui sont étrangers et qui sont en dehors de la Cimade et qui voilà, et ça ça m'arrive deux fois par an, qui des amis, mais c'est mon autre cadre tu vois et du coup qui vont avoir des questions et que du coup je vais réorienter vers la Cimade bien sûr. Bien sûr, mais sinon non moi j'ai pas de relation... Ouais non non, non parce que moi je bosse plutôt avec les bénévoles en fait. Moi j'accompagne, je travaille, j'élabore des choses, des projets avec les bénévoles et non pas avec les personnes étrangères.

On entend souvent, ou on lit souvent par rapport à la Cimade, qu'elle souhaite prôner le vivre ensemble. Qu'est-ce que le vivre ensemble signifie pour toi ?

Ouais c'est un peu un mot-valise. C'est pas, moi c'est pas un mot qui me… Qui est parlant il me semble et franchement pour le coup il a été tellement décrié dans les années... Je sais pas 90-2000 que c'est un peu *old*, ça fait un peu *old school*, ça fait un peu naïf et *old school*. Ouais moi

je serais plus sensible à quelque chose qui… Parce qu'en fait, vivre ensemble, fin pour moi, il y a une vision très naïve, vivre ensemble le riche qui reste riche, le pauvre qui reste pauvre, en fait aucun intérêt pour moi ! Aucun intérêt. Si on ne questionne pas et si on déconstruit pas, la question des privilèges collectifs et individuels des euh… J'allais dire des lignes de démarcation entre les uns et les autres, en fait vivre ensemble ça ne m'intéresse pas, ce n'est pas un projet qui m'intéresse, tu vois, si à la fin, il y a rien qui bouge honnêtement, on s'en fout quoi. Autant pas vivre ensemble, chacun dans son coin, au moins on sera pas hypocrite, on fera pas semblant. Fin tu vois, donc il y a un truc où sur le vivre ensemble... Je suis… Je comprends. Je comprends et je pense qu'en fait le mot nous desserre parce qu'en fait, c'est pas tant le vivre ensemble qu'on… Qu'on promeut, mais… Mais plutôt une capacité à construire une société qui soit une société réconciliée, pacifiée, et une société qui soit un peu à mille couleurs voilà, tu vois, quelque chose où en fait, où on n'est pas monolithique quoi, tu vois un peu hétéroclite, tu vois, une société un peu éclectique ça j'y crois. Vivre ensemble euh…

Donc finalement, est-ce que le terme de cohabitation culturelle ça conviendrait mieux selon toi ?

Hum. Ça, c'est un terme, cohabitation culturelle qui fait très… Bac + 5 en socio. Ce qui n'est pas le cas à la Cimade en fait. Le projet de société pour moi c'est pas une question de diplôme quoi tu vois, il y a quelque chose un peu plus tous citoyens quoi, tu vois, égalité des droits en fait, égalité des droits. Égalité des droits au-delà de là où tu es né, de ta couleur de peau, moi je tiendrai plutôt ça quoi, cohabitation culturelle euh… Non et puis en plus la question de la culture, culture d'origine, culture d'adoption, culture euh… En transition, elle est pas tout à fait posée à la Cimade. Elle est pas vraiment dite comme ça tu vois. La question de en fait, toutes ces personnes bénéficient d'une protection internationale qui sont accueillis, ou des personnes qui sont régularisées, en fait elles deviennent françaises ou elles sont invitées à devenir françaises au bout de 5 ans, 10 ans, *tatata* euh… Qu'est-ce qu'on leur propose comme modèle tu vois culturel, même fin tu vois je pense qu'on n'est pas au clair là-dessus. On n'est pas au clair ouais.

Est-ce qu'il existe une communication qui est spécialement construite pour les personnes migrantes dans la Cimade, des petits… Comme les petits guides…

Hé ben non. Très bonne question, moi à ma connaissance, non, les seuls petits flyers tracts, petits papillons qui est à leur destination, c'est des trucs hyper techniques ; l'heure, le jour, où, quand l'adresse, pour faire ceci ou faire cela, mais effectivement, c'est ouais une très très bonne question de est-ce qu'il y a des vrais outils, petits carnets, petits livrets en arabe, en peul, en

wolof, que sais-je à destination des personnes étrangères pour elles-mêmes arriver à se situer, je ne crois pas. Ouais.

Et du coup selon toi, il faudrait que ça se mette en place tu penses que ce serait intéressant ? Ou c'est bien comme ça... Ou ça resterait comme ça ?

En fait, produire des outils pour qu'ils finissent sur une étagère à caler tu vois, je sais pas quoi, à caler des bouquins dans une étagère aucun intérêt donc en fait produire, tu vois ces livrets-là, ça ne peut aller, ça ne peut que être le résultat en fait, d'un genre de tournant, de transition où on intègre et en fait ça, ça va prendre, ça c'est un changement de braqués, pour la Cimade, c'est une question qu'on se pose depuis 10 ans, mais on arrive pas, 20 ans peut-être même, la Cimade a été à l'origine de la marche des beurres, tu sais en 1983 avec le pasteur Costil, cimadien, et avec le curé des Minguettes... Putin j'ai oublié comment il s'appelle bref, voilà, qui est donc le, la grande… Voilà, la grande marche des beurres, de Lyon… De Paris, de Marseille, Lyon, jusqu'à Paris, et jusqu'à l'Élysée et là on a fait main dans la main avec la 2e 3e génération qui était là, ou même ouais la 2e 3e génération, des familles maghrébines qui étaient installées là déjà depuis les années 50-60…

Il y avait un jeune de 17 ans ou quelque chose comme ça ?

Ouais… Ouais c'est ça, c'est ça tu vois, et… Bon ben ça on l'a un petit peu perdu tu vois, force est de constater, que 30-35 ans après, on l'a un petit peu perdu, mais parce que la question migratoire a muté aussi, parce que les personnes accueillies ont fin, ont changé dans le profil, dans, parce que la mondialisation aussi enfin voilà, mais du coup, ça sert à rien de se dire on va faire des livrets, on va faire des petits carnets, pour... Que doivent s'approprier, en fait c'est injonctif, ça veut dire qu'on on va dire au mec tu dois t'approprier ça, tu dois lire ce bouquin tu dois... Non, en fait il faut qu'on le construise ensemble, mais si on le construit ensemble ça veut dire qu'on se connaît, ça veut dire que si on se connait ça veut dire que la Cimade elle a fait sa petite… Tu vois son... Son petit bout de chemin sur ce côté-là. Ouais. Et on en n'est pas encore là. Et sinon c'est pour que ce soit descendant en mode ok, on a besoin de 4 personnes, ce serait dommage quoi.

Alors selon toi comment est-ce que la société perçoit-elle le migrant, entre guillemet, l'altérité (rires)…

Hum. Ah putain le migrant c'est horrible. Ça veut dire quoi le migrant pour toi ? (rires).

Le migrant entre guillemet…

Déjà c'est…

Ah non, non, non, mais c'est le migrant entre guillemet parce qu'il y a des chercheurs, parce qu'il y a des gens qui dans l'espace public, politique, emploient ce terme : « le migrant », qui est de manière… Bien sûr employé de manière assez péjorative, et c'est pour ça que je dis ça, en le mettant en lien avec la question sur la société.
Ouais.

Parce que la société va parler du migrant, ou… Après c'est général il y en a qui disent que la société n'existe pas, mais…
Ouais, ouais, ouais. Du coup la question c'est quoi ?

Comment est-ce que la société perçoit le migrant, entre guillemets, l'altérité…
Ouais.

Selon toi. C'est la première partie de la question.
Bah franchement, déjà, fin toute personne qui parle de la figure du migrant, comme étant une et indivisible comme étant monolithique se trompe complètement en fait, il y a pas, il y a des personnes migrantes, c'est même des personnes en fait, c'est pas un migrant, migrant c'est le substantif du verbe migrer donc en fait les gens ils sont là et en plus ils sont plus migrants, elles sont plus migrantes, elles ont arrêté hein, elles sont en France, là elles sont plus en migration, quand tu dis migrant c'est en migration, ben en fait non, *a priori* là elles se sont arrêtées. Elles sont bien, elles posent leurs bagages, donc déjà moi franchement je pense que la… Et sur la figure, voilà monolithique j'y crois pas enfin à la Cimade non seulement on n'y croit pas du tout, mais en fait il faut lutter contre parce qu'il y a une diversité, une pluralité, voilà de profils, de motifs, de raisons qui font que et du coup le migrant voilà. Sur la question de l'altérité, bah la Cimade l'une de… Sa *baseline* c'est l'humanité passe par l'autre. Ça veut dire que ma propre humanité, la mienne celle que… Celle qui est liée à ma dignité, en fait d'être humain elle passe par ma découverte de l'altérité c'est-à-dire du, c'est pas de la différence, c'est pas qu'on est différent c'est qu'on est autre, et là, pour le coup c'est très protestant, c'est-à-dire que derrière en fait, derrière la question de l'altérité il y a aussi la question de Dieu, c'est-à-dire un espèce de mystère, ou l'Autre n'est pas moi, ne me ressemble pas, mais c'est même pas qu'une question de ne me ressemble pas ou d'être différent mais c'est la vraiment, altérité, c'est l'Alter quoi, il est complètement autre, il m'échappe et à ce titre-là, il a une place fondamentale dans la société,

ça c'est clair et ça c'est oui, oui, ça c'est sûr non mais je pense que, ouais ouais je pense que la société je sais pas si la Cimade peut le dire, mais moi en tous les cas, de là où je suis je peux le dire, oui la société aujourd'hui à… La société française, elle est traversée de contradictions, elle est traversée de lignes un peu de division, notamment sur le rapport à ce qui est autre à ce qui ne lui ressemble pas, dans une, par rapport à une vision mythologique d'elle-même. C'est-à-dire que, la société française, qui renvoie un voilà, à quelque chose qui est de l'ordre d'un *background*, un peu monolithique, mais que la société française ne voit même pas, la société française a toujours été mélangée, elle a toujours été le fruit d'un métissage, le fruit d'un... Donc « le migrant » et les autres, fin... Ouais.

La seconde partie de la question c'est penses-tu que les minorités soient reconnues dans notre société et pourquoi ?

Euh… Non, je pense pas que les minorités, non, non, non, ben non, il y a un truc très assimilationniste en France en fait maintenant, tu deviens Français, tu fais comme les Français, voilà comme si les Français étaient aussi une espèce de catégorisation en fait, on se rend compte que ouais voilà on est très tenté par la catégorisation et la généralisation, mais pareil les Roms. Ok. donc en fait tu mets tout le monde dans le même... Voilà, les Roms sont ceci, les Roms sont cela, voilà pour moi c'est un peu du même ordre. Euh… C'était quoi la question ?

Penses-tu que les minorités soient reconnues dans notre société ?

Han, franchement ça j'en ai… Je sais pas très bien. Je saurais pas trop dire. La question des minorités… Religieuses, sexuelles, d'origine, je sais pas trop bah ce qui est sûr, c'est que l'égalité des droits c'est un combat quoi voilà ça... Je sais pas s'il y a vraiment une majorité en fait, ouais je sais pas.

Est-ce qu'il existe selon toi des facteurs précis, des éléments responsables de tout ce que tu viens de me dire, par rapport à la perception mono… Monolithique tu m'as dit ? De la société du « migrant » etc, de... Le fait d'oublier que la société française elle est, elle serait plutôt métissée, que en fait le Saint Graal c'est de devenir Français, et de faire comme les Français, est-ce qu'il y a des facteurs précis selon toi, à ta connaissance qui ont contribué à tout ça et lesquels ?

Ouais ça c'est sûr. Ouais ouais ça c'est sûr, ben je pense que c'est un... Il y a plusieurs facteurs en fait, c'est la conjonction de plusieurs facteurs, c'est-à-dire qu'il y a… Fin pour moi, la question de la crise économique elle est, et en fait d'un chômage de masse, d'un chômage de masse pardon depuis 20 ans n'est pas étranger à ça, mais en même temps attention, c'est pas les

pauvres qui sont racistes fin, tu vois c'est pas ce que je dis, mais ce que je veux dire, c'est que, quand tu as une raréfaction de la donnée travail, en plus, je pense… C'est aussi comment est-ce que le discours par exemple, de l'extrême droite, l'extrême droite disait la France aux Français en 80 on était choqué. Aujourd'hui, ils le disent on s'en fout. Ouais, les gars il s'est passé quelque chose en 40 ans. Il s'est passé quelque chose en fait sur le discours tu vois, notamment sur LE migrant, des campagnes d'affichage du Front national, mais pas uniquement en fait, pas uniquement et aussi une opposition politique une gauche, une droite, qui n'a pas su avoir un autre discours, tu vois qui a pas pris la mesure, tu vois d'une banalisation, petit à petit en fait sur… Fin, ouais pour moi ça renvoie vraiment à... Donc il y a des questions socio-économiques, d'un contexte socio-économique, il y a aussi une question aussi de de… De discours et de registres politiques, comment on parle de la question migratoire, depuis 73 à peu près, le choc pétrolier et du coup, la fin des regroupements familiaux et des… Pardon, non pas la fin des regroupements familiaux Dieu merci, la fin des migrations de travail, tu vois, et donc voilà c'est… Il y a ça, à l'heure d'une construction européenne, qui se cherche et qui a du mal à se faire et qui réinterroge justement la notion de peuple, la notion de frontières, fin voilà. Je pense que si tu veux, c'est un peu tout ça qui est… C'est, cette conjonction qui fait… Euh… Qui donne en fait, de la place pour des discours caricaturaux ou discriminants. Hé oui parce que c'est dur, en fait… Je pense pas que ce soit euh… En fait c'est… Ouais, parce qu'en fait c'est compliqué, et c'est difficile et je pense que c'est la question de l'ouverture, la construction, le dépassement en fait des des des… De ce qui peut nous éloigner les uns des autres, c'est pas la première tendance. Bah ça c'est… C'est une lecture personnelle, mais euh… Ouais, je pense que c'est facile de mettre en avant ce qui nous éloigne, ce qui ne nous rapproche pas tu vois, et du coup la possibilité de faire… De faire peuple quoi, ou une nation, je sais plus comment on dit…

Une nation on va dire. Par rapport aux…

Hum. Ouais, ouais bien sûr.

Aux théories de sociologues de l'histoire de l'immigration…

Ouais c'est ça, faire nation quoi.

Quels sont les choses qui ont changées dans la société à ta connaissance, grâce aux actions de la Cimade ?

Ah ben ça alors… Euh… Ben tu sais la Cimade elle a agi sur la question de la rétention dans les années 80, alors ça c'est déjà un énorme dossier mais, ce qui serait intéressant de si tu veux

creuser, en fait c'est la Cimade qui a fait connaître que des étrangers à Marseille étaient enfermés, privés de libertés, dans un espèce de *no man's land*, qui ne disait pas son nom, qui était une prison.

Et il y a avait aucune mesure d'hygiène, aucune…

Aucune. Rien, rien, rien rien. Et surtout pas de lois, pas de, pas de… Tu vois, pas de législation ou de réglementation qui puissent encadrer. Donc ça c'est les années 80, et du coup il y a eu un travail de plaidoyer pour finalement arriver à la mise en place des centres de rétention… Voilà…

Et puis des lois avec le fait que les surveillants devaient… Enfin être formés à devenir des vrais gardiens de prison etc ?

J'en sais rien, tu vois t'en sais plus que moi, ouais peut-être c'est possible. Ouais c'est possible. Voilà donc il y a des choses comme ça où effectivement, la double peine, la campagne contre la double peine. Et finalement, ok on a fait pression moi de ce que je comprends dans les années 90 etc, mais en fait c'est parce que Jacques Chirac a vu un film de je ne sais plus qui, de je ne sais plus quel réalisateur, sur le drame de la double peine, qui s'est dit, ah oui vraiment c'est dégueulasse tiens, je vais changer la loi. Voilà, c'est pas vraiment grâce à la Cimade, allez peut-être un peu. Tu vois, parce que finalement il a fait passer sa loi et elle a été votée au Parlement, mais bon. Voilà sur la campagne de la double peine, contre la double peine, Voilà ces quelques exemples…

Euh, à ce jour tu penses qu'il faudrait changer quoi prioritairement ?

A quel niveau ?

Au niveau des actions de la Cimade, du contexte historique, politique, économique… En plus maintenant avec la crise sanitaire ?

Wow. En fait le problème c'est… C'est pas par quoi on commence. C'est en fait, quelles sont nos priorités en fait… Parce que c'est faire évoluer nos… Oui je pense que un des chantiers nationaux les plus importants, c'est de faire évoluer nos modes d'action. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, pour défendre les personnes et leurs droits, on passe par la permanence. Mais dans cet espace de permanence, quand on se rend compte 9 fois sur 10, qu'on n'a pas de solution pour les gens, pourquoi ? Parce que le droit, le droit qui est dans le code, hein euh qui est un droit écrit, il est certes sujet à interprétation, ok, mais en plus une interprétation qui est de plus en plus défavorable aux personnes. Quand on va au tribunal administratif, parce que la

préfecture n'a pas fait ce qu'elle doit faire, le tribunal peut laisser passer. Bah les gars, franchement… Franchement, franchement tu vois. Donc on est un peu acculé, nous, avec les personnes étrangères, on est aujourd'hui acculé sur une perte de sens, parce que le levier, la ressource du droit est insuffisante. Alors qu'on voilà. Alors que ce n'est pas, notre pari de départ, et donc comment faire autrement, comment agir autrement ou en complémentarité. On va garder ça, parce qu'il faut qu'on soit aux côtés des… Fin voilà, c'est nécessaire, d'être aux côtés des personnes étrangères, mais on sait très bien qu'on a peu de solutions à leur proposer. Peu de portes de sortie et que du coup, en tous les cas juridiques. Donc il faut aller sur un autre terrain que le juridique. A mon avis c'est ça, le défi de la Cimade. Du juridique au plaidoyer, du juridique au médiatique, du juridique à la sensi. C'est ça.

Bah c'était la dernière question.

Hé bah merci…

Merci à toi.

On a bouclé la boucle, impec ! 15h17.

Parfait !

Tip top.

Entretien – Bruno bénévole au sein de la Cimade

Bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3ème année, en Sciences de l'Information et de la Communication au Centre Norbert Elias, donc dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle, et donc pour cela je vais te poser plusieurs questions, et toutes les réponses sont vraiment intéressantes donc il faut vraiment pas se limiter, tu peux parler librement et dire vraiment ce qui tu as en tête, l'enquête, elle peut rester anonyme, si tu veux pas que je mette ton prénom dans ma thèse, mais sinon je mets ton prénom, dans tous les cas les réponses elles resteront confidentielles puisqu'elles vont être mêlées avec les autres entretiens réalisés avec les autres personnes, et les résultats donc vont me servir pour ma recherche. Donc j'enregistre l'entretien afin d'être plus attentive à ce que tu vas me dire et travailler plus tard à partir du fichier audio, puisque je vais le retranscrire fidèlement. Donc en premier lieu, quel est ton prénom, ton âge et ta profession ?

Alors, mon prénom c'est Bruno, mon âge c'est 66 ans, et ma profession je suis retraité.

Retraité de ?

Alors tu veux peut-être savoir quelle était ma profession auparavant. J'étais fonctionnaire dans l'administration du travail. Donc j'étais inspecteur du travail, pendant une vingtaine d'années, et après toujours dans la même administration, j'ai occupé des postes qui ne sont pas des postes classiques d'inspecteur du travail, comme on connait c'est-à-dire celui qui contrôle les entreprises, il y a aussi tout un volet de l'administration du travail qui est consacré à l'emploi, euh… L'emploi…

Est-ce que c'est pour vérifier que les personnes cherchent vraiment un emploi ou ce genre de chose ?

Non, non c'est pas ça.

C'est encore autre chose ?

C'est euh… C'est au contraire pour mettre en place des dispositifs qui favorisent l'accès à l'emploi.

D'accord.

Donc… Création d'entreprise, dispositif d'insertion, toutes ces choses-là. Donc un travail qui est très différent du travail de l'inspection du travail, qui est un travail de contrôle et de négation,

ça c'est un travail de développement. Développement local, développement associatif etc que peut faire aussi un inspecteur du travail. Donc en tant qu'inspecteur du travail, j'ai fait ça pendant quelques années, et puis j'ai été aussi directeur adjoint c'est-à-dire que j'ai pris du grade quoi entre guillemets, et je me suis trouvé là aussi sur des fonctions qui ont été soit emploi, soit travail, mais au niveau d'une équipe de direction départementale voilà. Dans plusieurs départements, enfin… Les deux derniers étant le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Voilà.

D'accord. Alors donc, le premier thème, c'est la communication associative. En premier lieu est-ce que pour toi, c'est important que la Cimade communique ses actions au grand public et pourquoi ?

Euh ben oui, je pense que c'est important, après j'avoue que c'est pas un sujet sur lequel je me suis euh… Questionné, euh… Moi il me semble que ça va de soi quand on est une association comme la Cimade, qui poursuit des objectifs qui vont quand même à contre-courant bien souvent des idées reçues et des politiques publiques, de pouvoir communiquer puisque un des… Une des pistes, de développement et de… Qui peut permettre de convaincre les gens, et ben c'est de parler de ce qu'on fait, de ce qu'on veut, donc oui, la communication associative, en tous cas la communication de la Cimade, oui, ça me semble important.

Et justement alors est-ce que tu penses que cette communication, elle a une influence sur le grand public, et de quelle manière, si tu veux bien raconter... ?

Ouais. Bon ça, je peux pas te répondre, parce que… D'abord j'ai pas une grande expérience à la Cimade, j'y suis que depuis 4 ans en fait, toujours au niveau local, donc je pense que pour répondre à ce genre de question, il faudrait quand même être… Peut-être que tu interroges des gens qui sont au niveau national.

Non mon terrain d'enquête c'est vraiment la région.

C'est vraiment… La région oui.

C'est pour ça. Oui, oui.

Parce que… Donc la question qui est posée, c'est de savoir quel est le résultat de cette communication, est-ce que ça peut convaincre des gens ? Euh…

Si vous pensez qu'elle peut avoir eu une influence.

Bon je ne sais pas, je suis absolument incapable de répondre, c'est la question de l'évaluation ça, qui se pose. L'évaluation c'est une question très compliquée, à laquelle moi je me suis

intéressé du temps où j'étais fonctionnaire, l'évaluation des politiques publiques, c'est hyper compliqué, ça peut fonctionner que quand on se pose des objectifs et des indicateurs, et qui sont bien choisis, qui sont accessibles, atteignables, etc, etc, tu connais peut-être ? Je suppose en fait je sais pas ? Et… Est-ce que tout ce travail-là, qui permettrait de savoir si la Cimade a une influence ou pas sur le public en fait, j'en n'ai aucune idée. Je sais pas du tout. Moi tout ce que je peux savoir c'est que… Au niveau local, alors vraiment… Petit niveau. On a ici sur le groupe d'Aix, des actions qui sont destinées à certains publics, je pense à l'action que tu connais, en direction des jeunes dans les collèges, les lycées etc, etc, là aussi évidemment quand on intervient face à des classes de troisième ou de première, bon ça a été mon cas plusieurs fois, on se pose la question de l'influence que cela peut avoir sur la pensée des jeunes. Mais euh… Je peux te dire qu'on n'a pas de réponse. On a un sentiment. Un sentiment, qui découle par exemple de l'attention des jeunes. La façon dont on est écouté. Et euh… Moi lorsque j'ai fait des interventions, j'ai été frappé par la qualité de l'attention des jeunes. Ça m'a, vraiment frappé. C'est-à-dire euh… Cette… Ce silence d'abord, quand on parle, et puis ensuite lorsque c'est des classes un peu plus grandes, mais même quand c'est des petits hein, il y a des questions qui sont posées et qui sont… Alors d'abord qui ne manquent pas, même si après ça dépend des âges hein, parfois il y a des réticences à s'exprimer quoi entre guillemets, mais quand même globalement les questions ne manquent pas. Ce qui veut dire qu'ils ont des interrogations et qu'ils osent les poser. Voilà. Mais la vraie question de l'influence et qu'est-ce qui restera de tout ça, dans deux ans, dans cinq ans ou dans dix ans, là, moi je suis incapable de le dire hein. Tout ce dont on peut… On peut parler de ça, par rapport à sa propre expérience voilà. Et moi j'étais dans les classes de collèges et lycées à une époque où il y avait… Très très peu de contact, avec des intervenants extérieurs. Très très peu. Mais c'est vrai que, j'ai le souvenir, une ou deux fois, parce que ça s'est passé très rarement, où on avait eu… Alors c'était… Je sais plus dans quelle classe c'était, mais ça devait être en quatrième ou en troisième quelque chose comme ça, des interventions sur par exemple les camps de concentration, et euh… Sujet qui n'était absolument pas abordé à l'école hein. Enfin en cours je veux dire. Donc on était vraiment dans un sujet extérieur, à ce dont on parlait en classe (rires). Et ça m'est resté. Donc voilà je me dis que peut-être, les jeunes à qui on amène ce message, de temps en temps ici à la Cimade, ça leur restera comme ça, comme cela m'est resté. Mais c'est pas sûr, parce qu'aujourd'hui ils baignent dans un monde, de messages polyvalents, enfin poly… Enfin, il y en a de partout quoi. Ils sont là-dedans, donc le message, de la Cimade, pour parler de ceci, euh… Il est en concurrence avec plein d'autres, voilà, mais je me dis aussi que ces jeunes se disent dans une société qui est de fait multiculturelle avec des... Bon, des camarades, des amis qui viennent de toutes les... De

tous les horizons, et que ça c'est un point d'appui pour nous et je pense que le message qu'on fait passer, qu'on essaie de faire passer, il bénéficie aussi de ce terrain-là, mais encore une fois, quant à l'évaluation ça je pense que enfin moi, j'ai pas les outils pour évaluer ça c'est sûr donc on travaille un peu en aveugle. Voilà.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait améliorer la communication de la Cimade ? Pourquoi et de quelle manière ?
La communication vers l'extérieur ?

Oui, toujours à destination du grand public du coup.
Là aussi je sais pas trop quoi te répondre, je pense que c'est le genre de questions que tu dois poser à Mireille et puis à l'équipe etc…

Oui, moi c'est... J'ai trois thèmes, je pose les questions à tout le monde et je trouve ça intéressant…
Oui.

Et après c'est à moi de réfléchir à pourquoi certaines personnes peuvent y répondre pourquoi plutôt d'autres etc…
Oui, d'accord oui.

Mais après, si tu ne peux pas y répondre ce n'est pas grave, on passe à la prochaine hein, il n'y a pas de problème...
Non mais j'essaie de… J'essaye de réfléchir...

Mais après c'est… Moi ça me pose aucun problème parce que ça peut être intéressant justement de voir que ceux qui sont plus dans certains groupes enfin…
Ouais, ok. La communication vers l'extérieur, de la Cimade ici j'avoue que tu vois là, comme ça, à brûle-pourpoint, je n'ai pas d'exemple en tête. J'ai des exemples de communication interne, mais pas de communication externe après je ne m'y suis pas spécialement intéressé. J'ai pas passé du temps à… Chercher, à analyser…

Alors selon toi, comment est-ce que la Cimade fait-t-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires à destination du grand public. Tu m'as un peu répondu tout à l'heure en me disant qu'il y avait des interventions scolaires...

Ouais… Alors j'essaie de… Alors tu connais les activités du groupe local d'Aix ? Euh, qu'est-ce qu'on a. On a bon l'accompagnement des demandeurs d'asile et puis d'une manière générale des étrangers, donc plutôt du juridique, moi c'est là-dessus que je suis, pour les des demandeurs d'asile, On a la… Le scolaire, alors j'y suis, et là ça rentre dans ta question, je pense que j'avais répondu, on a les prisons, ça reste confidentiel, on a les Roms, je pense qu'ils font de la communication mais… Je sais pas précisément je ne suis pas impliqué dans ce groupe, qu'est-ce qu'on a d'autres encore... Oui il y a le groupe politique que tu connais, mais qui n'est pas destiné au grand public qui est un groupe de contact avec des élus, du coup alors après il y a des événements que la Cimade organise ou auxquels elle participe. Moi personnellement je n'y suis jamais allé alors après je sais pas, il y a l'Assogora, je sais pas s'il y a pas… Il y a les cercles de silence, j'y suis pas allé non plus, donc c'est pas des activités dans lesquelles je suis impliqué donc j'ai du mal à te…

Mais au moins tu es au courant qu'elles existent aussi…

Oui, oui… Qu'est-ce qu'il se passe dans le groupe... Il y a une activité en direction des femmes, je pense que Mireille va pouvoir en parler, on participe de temps en temps à des événements, je me souviens, des États généraux des migrations, et là j'étais allé à un débat en amphi à la fac… Le groupe scolaire lui-même aussi, a fait une intervention je crois que c'est le groupe scolaire en fait j'en suis même pas sûr, à l'école je sais plus comment elle s'appelle maintenant l'école des instituteurs là les…

L'ESPE ?

Ouais l'ESPE, dont le d'ailleurs j'ai… Ils étaient… Ils étaient vraiment abattus, parce qu'ils sont restés je crois une demi-journée au lieu d'une journée entière, je sais plus et ça intéressait absolument personne… Euh lors des interventions scolaires, on a aussi fait des expositions, on avait des panneaux d'informations avec… Bon toujours sur les thèmes des migrations… D'obstacles aux migrations de la façon dont les gens sont traités, donc tout ça, ça fonctionne, ça existe, je ne peux guère t'en dire plus parce que je ne suis pas...

Est-ce que tu sais peut-être pourquoi… Alors si j'ai bien compris, au niveau de l'ESPE c'était très difficile pour eux parce que ça n'intéressait personne ?

Oui c'est ça, d'après les retours que j'avais eu, ils avaient une table, dans la cour de l'école, avec bon tout leur matériel hein de communication et puis bah ils ont eu peut-être deux ou trois contacts dans la journée quoi, alors que tout le monde est passé devant… Je pense que la question de la communication c'est vraiment, une question compliquée moi je connais pas du

tout, je sais qu'au niveau local il y avait, alors je sais même pas si elle est encore là, dans les premières années, mais je crois que c'est quelqu'un qui est parti, quelqu'un qui était spécialisé la dedans très branché là-dessus, mais j'ai oublié le nom d'ailleurs ?

Marion ?

Marion ! Elle y est toujours ?

Non, je l'ai vu la semaine dernière justement elle est partie, oui, oui, oui.

C'est ça, oui, oui. Donc Marion, je sais qu'à chaque fois qu'on avait des réunions, elle nous parlait de communication, bon. Moi je pense qu'elle faisait les choses très bien, après il y a des questions générationnelles, moi je suis pas sur les réseaux sociaux, et j'ai bien compris que c'est là que ça se passe en fait. Voilà, donc… Donc je suis en décalage par rapport à ça, c'est clair. Ce qui fait aussi que j'ai pas grand-chose à dire sur le sujet.

Hum… Il ne faut pas s'inquiéter pour ça c'est moi qui… (rires). Alors… au niveau de la sensibilisation, est-ce important pour toi que la Cimade sensibilise le grand public ? Pourquoi ?

Ben oui moi je crois que c'est… Je crois que c'est fondamental hein… Pourquoi ? Pour des raisons… Politiques évidentes quand même. Enfin pour des raisons fondamentales quoi… C'est-à-dire qu'on est dans une société alors je sais pas par où, par quel bout prendre la question euh… Je pense que la question des migrations, c'est une question très importante, mais c'est une partie d'une question qui est encore plus importante, c'est celle du vivre ensemble au niveau mondial quoi tu vois, voilà. Pour schématiser à outrance quoi. Et la question des migrations c'est l'illustration, et en plus on a une illustration parce que sur les migrations, on connaît l'histoire des migrations depuis cent ans ou même plus hein, c'est l'illustration de… Alors parfois d'une… Facilité, parfois d'une difficulté, à vivre ensemble. Quand je dis vivre ensemble c'est des gens d'origines différentes, si on raisonne en termes d'étrangers, mais je pense que ça va même au-delà de ça, parce qu'il y a des difficultés de vivre ensemble y compris avec des gens qui ne sont pas d'origines étrangères. Donc on est vraiment sur un terrain fondamental. Alors après, les migrations à proprement parler, bon ben c'est important parce que je crois fondamentalement qu'il faut que les gens… Que les gens puissent bouger. Voilà. Voilà, je crois que c'est dans la déclaration universelle des droits de l'homme, il y a le droit de quitter son pays hein, pour moi ça c'est quand même assez fondamental, mais comment expliquer, pourquoi expliquer aux gens que c'est fondamental, comment expliquer aux gens que c'est fondamental, ça c'est compliqué. Et c'est de plus en plus compliqué parce qu'on est dans des,

dans des... Horizons idéologiques, qui se resserrent en fait, et qui deviennent de plus en plus étroits. Et le Covid, c'est la bonne illustration, alors j'espère purement circonstanciel et que ça changera, mais c'est pas sûr, en tout cas quand on regarde à l'échelle d'une vie comme la mienne, hein une cinquantaine d'années on va dire, les possibilités de voyager se sont énormément restreintes, y compris pour les gens bon, si tu veux… Celui qui a les visas, et celui qui les a pas, et puis ceux qui viennent des États-Unis ou de France ils vont dans d'autres pays… C'est vrai, il y a cette facilité juridique mais la facilité réelle de voyager, moi je pense qu'elle est beaucoup moins importante aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans, parce qu'on est dans des logiques alors d'une part de peur justifiées ou pas, justifiées en partie hein parce qu'il y a une sécurité dans plein de pays, qui n'existait pas autrefois, donc une logique de peur et aussi une logique de consommation qui fait que… Beaucoup de gens voyagent beaucoup plus qu'il y a 30 ou 40 ans certainement, mais est-ce que ce sont vraiment des voyages qui leur permettent d'être en contact véritablement avec les gens, ça j'en doute fortement donc je crois qu'on est effectivement en recul sur la compréhension de cette nécessité de rencontrer les autres. Et euh… Et bon alors, je m'éloigne de la question proprement dite, mais comment, sensi… Comment… Comment rendre le public conscient de ça, c'est hyper compliqué, on est obligé de travailler sur… On est obligé de fragmenter le sujet, le sujet est tellement en... Donc il faut le parcelliser, il faut le fragmenter et il faut intervenir au moment opportun sur le sujet qui semble à ce moment-là, qu'il semble possible de faire un petit peu avancer. Je pense par exemple à la régularisation des sans-papiers, en profitant de la crise du covid et de la et du manque de bras notamment dans les infrastructures, là on peut peut-être faire avancer, sensibiliser un peu le public c'est possible, on a des outils je sais pas comment dire... Intellectuels pour le faire faire. C'est-à-dire qu'on est capable de construire un argumentaire en expliquant aux gens, voilà il y a pas eu de, il n'y a pas eu de candidats pour travailler dans l'agriculture comme il en aurait fallu, on a vu ce qui s'est passé d'ailleurs dans les Bouches-du-Rhône, ils ont fait venir, ils ont continué de faire venir, comme par le passé des salariés d'entreprises espagnoles, qui sont des esclavagistes hein, et euh… Et on a eu des clusters quoi…

Des quoi ?

Des clusters de covid, je veux dire il y en a eu à Châteaurenard, et je sais plus…

Des noyaux ?

Comment ?

Des noyaux ?

Oui, oui c'est ça oui, oui, oui. Il y a eu des… Une dissémination du virus alors que c'est resté apparemment relativement… Maîtrisé quoi je dirais mais... Alors que, il existe en France sans doute quelques centaines de milliers de sans-papiers, on sait pas exactement combien, mais enfin bon, on a des allusions, qui auraient certainement accepté de travailler, si on leur avait dit, on vous régularise. Et c'est des gens qui vivent avec nous depuis des années quoi. Donc, on a des argumentaires qui peuvent porter à un moment donné et qui peuvent convaincre peut-être que ces politiques de migrations qui sont des politiques de fermeture, pourraient être différentes, voilà. Idem sur la question alors maintenant elle est passée à la trappe, cette question on en entend plus parler, mais de la traversée de la Méditerranée bien que là ce soit compliqué, puisqu'on est sur des politiques internationales, donc comment sensibiliser et c'est-à-dire, et quelle est la portée d'une sensibilisation des Français sur le désastre humanitaire de la traversée entre la Libye et l'Italie, mais là aussi on a des arguments parce que les gens sont sensibles au drame humain en fait. Ils sont sensibles aux noyades, ils sont sensibles mais il faut vraiment être dans des logiques de communication, bon je me souviens bien sûr de la photo du petit Aylan, le petit Syrien qui était mort sur une plage, et on a vu comme ça, ça je crois que… Oui pour revenir sur tes questions de l'évaluation, cette photo-là très certainement elle a eu une influence forte sur la… Enfin sur la réflexion des gens et même sur l'action voilà. Donc on a des exemples quand même, même si on n'est pas capable d'évaluer de dire, ça a provoqué l'adhésion à… Aux associations de etc, mais on sait qu'il s'est passé quelque chose. Donc, la sensibilisation du grand public, je pense qu'il faut qu'elle passe par des… Par des actions de ce type-là, je dirais presque malheureusement, parce que c'est, s'adresser, non pas à la pensée des gens, à la boîte aux lettres, mais c'est s'adresser à leurs sentiments quoi. Donc on est sur un problème avec les migrations qui est beaucoup plus… Fin, qui se limite pas à ça quoi. Qui est un problème politique, qui est un problème… Économique, c'est un problème... Alors donc la sensibilisation avec le grand public oui, pourquoi ; pour faire évoluer le grand public vers plus d'ouverture, pour moi c'est ça hein, enfin quand on est sur la thématique des... Étrangers, vers une meilleure acceptation des personnes qui sont... Alors d'une autre culture peut-être, mais souvent c'est même pas d'une autre culture hein, c'est d'une autre apparence en fait c'est ça hein, c'est la racialisation, c'est tout ce problème-là de… De l'étiquette qui est mise sur des gens, qui est complètement injustifiée, qui a pas de… Et parce que je crois que l'enjeu, pourquoi, pourquoi, parce que l'enjeu il est hyper important… C'est un enjeu qui est très, très, important, parce que… Au-delà de la question des étrangers c'est la question donc comme je le disais au début, c'est la question quasi-fondamentale : dans quel monde je veux être ?

Tout à l'heure tu disais qu'on est dans une politique de fermeture, est-ce que tu veux bien rentrer dans les détails par rapport à ça ?

Oui, oui. Ben quel type de fermeture… Au niveau historique c'est assez… C'est évident, alors fermeture par rapport à l'entrée des étrangers hein, mais moi je voyais ça même plus largement que ça, simplement par rapport aux politiques migratoires à proprement dites françaises, bah c'est clair que depuis les années 70, il y a plus d'entrée au titre du travail, ou outre peu quoi je veux dire… Quand on regarde les statistiques qui sont publiés chaque année au Ministère de l'Intérieur sur les motifs d'entrée des étrangers, avec les différentes cartes de séjour qui leur sont données, alors je veux pas dire de bêtises hein, mais les deux postes les plus importants c'est : le regroupement familial et les étudiants. Alors le regroupement familial, c'est un poste contraint puisqu'il y a une réglementation européenne notamment ou internationale, je sais pas, qui oblige, pour des raisons de non-fragmentations, séparations des familles, qui oblige le gouvernement français à accorder les cartes de séjour pour le regroupement familial voilà. Qui concerne d'ailleurs très souvent des couples avec un Français et une étrangère ou vice-versa. Donc quand on parle de regroupement familial, il faut bien voir, aussi que la famille qui est impliquée, qui est concernée, c'est souvent une famille française ou à moitié française, donc c'est des cartes qui sont données en fin de compte à un étranger certes, mais pour répondre à une demande d'une autre personne, des deux personnes ici, mais d'une autre personne qui est un Français. Et qui pour vivre en France en tant que Français, a besoin de faire venir son conjoint. Donc ça c'est le plus gros poste. Le gouvernement a pas de… Pratiquement pas de pouvoir là-dessus, le deuxième poste c'est le poste des étudiants, et là on est dans une logique de... Alors une double logique d'abord une logique de, venue sur le territoire pour un temps limité, ça dépend des études, mais aussi, on est dans une logique de captation de capital intellectuel voilà, donc il s'agit aussi de prendre des jeunes, des jeunes et puis de les former en France et de les utiliser ensuite pour leurs compétences et leur capacité de travail en France donc c'est un peu, une autre forme de pillage, de ce qu'on appelait autrefois le tiers-monde, qui continue. Et donc voilà, ça c'est les deux principaux. Après, on a des postes qui sont beaucoup plus, beaucoup plus... Petits en nombre ; le travail, l'asile, et puis bon… Je sais plus quoi. Mais donc, on voit bien que et ça alors c'est pas nouveau, ça date des années 70, ça a fait suite à une période précédente, ou au contraire on a fait venir des gens pour travailler alors c'est pas simplement pour leur faire plaisir, bien évidemment. C'était pour faire tourner la machine industrielle, c'était parce que c'étaient les années d'après-guerre et de reconstruction et qu'il y avait besoin de main d' œuvre, de main d'œuvre salariée, mais aussi de main d'œuvre militaire d'ailleurs, parce que ceux-là on les oublie, mais il y a plein de gens qui sont venus pour se battre

dans les armées, l'armée française, aussi bien en 14-18 comme en 39-45 d'ailleurs, mais ces gens, alors les militaires c'est un problème à part, mais ceux qui sont venus pour travailler, bon bien souvent ce sont installés, quand même, donc c'est des gens qui ont eu la possibilité, de vivre en France c'est pas uniquement des… Comme disent les Allemands, des invités, des *Gastarbeiter,* c'est-à-dire, une fois qu'ils ont fini leur contrat, on les renvoie. Ça, c'est une politique qui est terminée. Alors qui est terminée, avec des raisons qui vont être, soit disant fictives hein, c'est-à-dire très économiques etc, etc quand on regarde les choses en détail on se rend compte que ça tient pas forcément la route ces analyses, mais enfin voilà, on a eu, on a eu une fermeture quand même ça, je crois que c'est vrai, parce que toute idée de venir s'installer en France pour y vivre et y travailler en dehors du cadre du regroupement familial, aujourd'hui et depuis plus de 30 ans, est exclue, elle est sortie des mentalités euh… Des mentalités de la, de la population, je veux dire on n'imagine plus, aujourd'hui, que des gens puissent avoir envie de venir vivre en France, mais peut-être pas pour vivre toute leur vie d'ailleurs, pour 10 ans, 20 ans, développer des activités, faire quelque chose, rentrer au pays ou pas, ou aller dans un autre pays, c'est une approche voilà qui n'existe plus depuis longtemps, on est rentré dans un système où ça, c'est plus possible… Pour moi, c'est tous les types de fermeture ça clairement… Donc voilà, en quoi consiste la politique de fermeture sur un second plan purement économique, statistique, maintenant comme je disais tout à l'heure, il y a aussi je pense, bon une politique de fermeture au niveau mental ou intellectuel, mais là c'est compliqué quoi, parce qu'on a, je pense qu'actuellement en France, cohabite vraiment, deux, deux mentalités, une vieille mentalité raciste voilà, qui est héritée à la fois du racisme traditionnel, antisémitisme notamment, mais pas que, du 19e siècle et même d'avant, ça remonte à loin et aussi du colonialisme et de la relation entre l'État colonisateur et les colonies ça c'est un sujet et on le voit maintenant, d'ailleurs, c'est un sujet qui est en train de ressortir actuellement, c'est un sujet qui n'a jamais été soldé à cette période, c'est pas un sujet c'est un malaise, ça n'a a jamais été soldé, j'espère qu'il va l'être, mais je suis pas sûr du tout, c'est quelque chose qu'on attend depuis enfin moi en tout cas depuis très longtemps, et ça voilà ça c'est une forme, ça c'est une fermeture intellectuelle, l'incapacité qu'ont un certain nombre de personnes à sortir de schémas, qui sont des schémas qui sont hérités de pensées racistes ou colonialistes, mais je pense qu'il y a aussi l'autre aspect des choses et qu'on a une deuxième tendance dans nos sociétés actuelles, et j'espère que ça va tenir le coup, on a une deuxième tendance quoi je veux dire, c'est que quelle que soit la façon dont les gens perçoivent, les faits migratoires et les relations avec les autres, la société de fait, elle se mixe, elle devient plus, plus hétérogène quoi je veux dire et moins homogène. Bon, ça je pense que c'est, c'est une réalité et j'espère que ça, ça va contribuer à faire changer un peu les

mentalités, déjà quand les gens auront tous dans leur famille quelqu'un qui est d'origine arabe, ou africaine, je sais pas, bref, ou autre enfin, asiatique forcément enfin, il me semble, forcément ça va leur faire changer leur regard, donc cette mixité qui s'installe petit à petit, peut-être qu'elle va arriver à dominer, j'espère en plus le mouvement auquel on assiste actuellement, mais c'est tellement récent, on sait pas si c'est une vague de fond ou si c'est quelque chose qui va… Sur bon, je pense à Black Lives Matter bien sûr, mais aussi sur la remise en question des méfaits de la colonisation donc derrière on a aussi, toute la problématique de l'esclavage, qui est restée non résolue hein évidemment, si tout ça, ça permet euh… De… Si ça prend, c'est-à-dire si c'est des sujets sur lesquels les gens peuvent à un moment donné se questionner et changer leur mentalité, bon, ça peut être positif, j'espère.

De quelle manière, selon toi la Cimade procède-t-elle pour mobiliser le grand public ? Par mobilisation, j'entends le fait de recruter des nouveaux bénévoles.

Alors là, j'en n'ai aucune idée, je peux juste te dire comment j'ai été recruté (rires), et là c'est pas par la Cimade en fait. C'est euh… J'ai fait partie moi de la vague Aylan en quelque sorte, puisque ça correspondait à l'époque où j'ai pris ma retraite, donc je me suis dit bon, je vais faire quelque chose quand même, je vais pas rester inactif, enfin j'avais ça en tête depuis longtemps hein c'est pas, c'était pas de dernière minute, et alors c'était pas Aylan mais c'était dans la…. En fait c'était autre chose, c'était euh… Mais c'était à la suite d'Aylan, en fait, mais en fait ce qu'il s'est passé, c'est que moi j'habite dans le Vaucluse, et euh… En 2016 ou 2017 je sais plus, il y a eu le démantèlement de la jungle de Calais. Je sais pas si tu te souviens de cette affaire-là, c'était Cazeneuve qui était Ministre de l'Intérieur, et il a fait quelque chose que moi j'ai estimé politiquement courageux, il a dit on démantèle Calais, *34.57,* mais on reloge les gens et puis, on s'engage à examiner leur demande d'asile s'ils décident de la déposer en France. Voilà. Et donc dans cette… il s'est trouvé qu'il y a eu pas mal de gens qui ont été d'accord, avec ce deal et qu'il a fallu loger. Et s'est ouvert pas très loin de chez moi à Grambois, c'est un petit village dans le Luberon, un centre d'accueil pour des jeunes, pour des mineurs en fait et il y a eu une levée de boucliers d'une partie de la population de Grambois et de la Tour d'Aigues qui est la ville, enfin la ville, c'est un bourg, la plus proche, qui était contre. Ça va être la délinquance, ça va être l'insécurité, c'est des Erythréens qui… Et face à ça, il y a eu une réaction. D'abord il y a une réaction du maire de Grambois, qui a été remarquable, qui a tenu le coup qui a dit bon, on va les accepter, on va les traiter correctement, et puis il y a eu une réaction de simple citoyen donc… Et alors je sais pas si c'est à ce moment-là, ou avant qu'a été créée une association, Bienvenue en Luberon, un truc comme ça, ou Bienvenue dans nos villages, en fait

j'en sais même rien quoi. Mais, au moment de ce... De cet événement-là, l'extrême droite a voulu l'exploiter. Donc il y avait à l'époque c'était pas Marine, mais c'était sa nièce, je sais plus comment elle s'appelle, j'ai oublié, Marion non ?

Marion. Maréchal…

Marion Maréchal Le Pen qui est venue faire une manifestation, à la Tour D'Aigues pour, enfin c'était pas une manifestation plutôt un meeting, mais public sur la place du village, pour s'opposer à l'ouverture de ce centre. Et automatiquement, en réaction, il y a les habitants du… Du village environnant qui ont dit nous on va faire une contre-manifestation, ben moi j'en faisais partie quoi. Donc j'étais ce jour-là dans la manif, et on a vu Maréchal, Marion Maréchal Le Pen arriver avec un car, c'était, y'avait pas de public dans le village. Personne n'a osé s'afficher comme étant… (Rires). Parce qu'il y avait quand même des gens qui votent pour le Front National, personne n'a osé s'afficher comme étant partisan de, du Front National, elle est venue avec son… Son petit… Son, son groupe de… Qui venait de Carpentras en fait, donc qui étaient pas des cons, après Carpentras c'est qu'à 40 kilomètres hein, ou 60 et donc… Et en face il y avait nous qui criions, et c'est dans cette manifestation-là que, moi je me suis dit je vais adhérer à une des associations là, du coin, et puis j'ai discuté avec une... Une dame-là, qui était responsable d'une des assos, mais je sais même pas laquelle parce que, après je suis sûr que je suis toujours en contact avec elle, mais j'ai oublié son nom je sais plus trop, mais qui m'a dit ben qu'est-ce que tu sais faire ? J'ai dit ben moi je sais faire du droit, c'est ce que j'ai fait toute ma vie. Elle m'a dit ben faut aller à la Cimade, voilà. Et c'est comme ça que je suis allé à la Cimade. Donc… Après je connaissais pas plus que ça la Cimade hein. J'ignorais même que c'était à l'origine d'obédience, enfin je connaissais rien en fait. J'en avais entendu parler quoi mais… Je savais pas ce que c'était, donc c'était ça la question ? Comment, comment, alors bon, voilà comment j'ai été recruté. Comment sont recrutés les autres, j'en ai qu'une vague idée, c'est, je sais que Mireille se décarcasse beaucoup, en direction des étudiants, alors il y a pas mal d'étudiants qui passent à la Cimade, mais de ce que j'ai vu, ils restent pas longtemps quoi. Ce qui se comprend aussi, parce que bon ils ont leur parcours, il faut qu'ils terminent leurs études, qu'ils trouvent du boulot, enfin bref, alors est-ce que c'est une des rennes qui sont sonnées, euh… Et qui continue à vivre, je pense quand même, mais j'en sais rien. Voilà.

Alors le thème B, donc là c'est les interactions avec les décideurs politiques, première question, est-ce important pour toi, que la Cimade communique ses actions aux élus politiques et aux hauts fonctionnaires et pourquoi ?

Alors ben oui, c'est important, je m'en suis rendu compte là aussi, moi mon expérience Cimade c'est toujours une expérience purement pragmatique, c'est parce que j'ai fait un truc à un moment donné ça m'a semblé intéressant je me suis dit bon, faut qu'on continue, et on avait eu des contacts avec les députés, au moment ou même avant, c'était quand ça… C'était avant l'élection de Macron là, quand…

En 2017.

En 2017, euh… Après il y a eu les législatives et donc l'idée assez basique, c'était on va leur présenter notre orientation, notre programme, et puis euh… Et ben voilà, on appellera à voter pour eux, ou on votera pas pour eux enfin… C'était… Moi je pense après avec le recul, c'est un peu simpliste quoi, c'est un peu... C'est pas suffisant, mais on est allé voir quelques députés, et ça m'a semblé très intéressant. Parce que j'ai découvert, j'avais jamais rencontré de députés c'était pas… J'ai découvert des gens, alors avec des profils différents, bien évidemment ils sont pas tous pareils, mais en particulier une, Madame Bagarry là, qui est députée du 04 qui m'a semblé euh… Si tu veux après quand on discute avec les gens, comme on le fait maintenant d'ailleurs hein, on arrive vite quand même, assez vite, à aller sur les convictions profondes, même si on est… Sur des thèmes un peu obligés, et on voit comment les gens réagissent, comment ils se positionnent et j'ai été frappé quand même par la, l'image qu'elle a renvoyée, qu'elle m'a renvoyé cette députée, de volonté de changer un certain nombre de choses, y compris sur des sujets… Où, bon nous on était, on était les porteurs là, et je me suis dit ben oui il y avait des choses à faire, puisque en tant que députée de la majorité, elle aurait quand même la possibilité peut-être, d'influencer des décideurs. Et donc c'est comme ça que ça s'est mis en route, et qu'on a décidé d'aller voir les députés du coin là, donc… Enfin tu les connais hein, Petel, Laqhila, Lambert… Avec des… Avec des fortunes diverses et variées hein, je dis pas que c'est… Mais ça permet d'établir un contact, de faire connaître, et parfois de faire peut-être, je pense que du côté de Petel il y aurait des choses à faire, pour la faire évoluer, on sent, parfois dans leur s'ils acceptent de rentrer dans le dialogue avec nous, un peu profondément quoi je veux dire, on sent quels sont leurs points de fragilité, et quel argumentaire il faut essayer de développer pour les faire bouger, ça, ça, paraît alors c'est bizarre, mais, fin, ça parait moi ça m'a paru… Très clairement avec Bagarry et avec Petel. Avec les autres, trois autres, alors je sais pas si c'est une coïncidence ou pas, c'est moins net. On a Lambert, Lambert on n'a jamais pu le rencontrer d'ailleurs entre parenthèses, ceux de son équipe. Mais tous les deux on a l'impression qu'ils ont leur propre machine intellectuelle qui est… Voilà. Qui est complète, qui est rodée, ils attendent rien de nous, on va rien leur apporter, si ce n'est leur dire, voilà on existe,

et puis il y a des choses à faire, mais il y en a d'autres, où je pense qu'il y a du travail de conviction à faire. Peut-être aussi Laqhila, parce que Laqhila il est sur un, sur une perception bah du fait de ses origines hein, qui est très favorable à l'intégration des étrangers, mais avec une approche qui est celle d'un notable donc je pense qu'on peut lui apporter des outils intellectuels pour qu'il améliore un peu sa façon d'appréhender les sujets. Donc… Les élus politiques, voilà moi, de l'expérience que j'en ai, parce que maintenant, j'ai plutôt peu d'expérience hein, ça fait quoi, ça fait deux ans que j'y travaille quoi, facile, je pense que ça vaut le coup de rester en contact, de continuer à les tenir au chaud, à les calmer de temps en temps et puis à les rencontrer, sur des dossiers généraux, mais aussi sur des dossiers particuliers c'est-à-dire et ça on l'a très peu fait, moi je l'ai fait que deux fois, et c'est dommage que ça soit pas plus souvent, c'est-à-dire d'aller les voir avec un étranger, ou un demandeur d'asile, par exemple, c'était le cas, dans les deux circonstances c'était un demandeur d'asile, bon alors voilà, vous l'avez en face de vous, maintenant il est en face de vous, regardez à quoi il ressemble (rires), et puis… Voilà sans problème, et qu'est-ce que vous pouvez faire pour lui ? Et ça, ça marche aussi… Parce que les gens, enfin les députés quand ils sont face à une personne en chair et en os, forcément ça les touche. Je pense que c'est pas… Tu vois Petel elle s'est montrée très sensible, on y est allé avec une… Une jeune femme nigériane, en plus on y est allé avec son bébé, parce que on pouvait pas la laisser à la maison, qui est une petite qui *pffiou* qui a un charme extraordinaire, elle a mis tout le monde à genoux hein, et donc évidemment elle a aussi séduit Madame Petel, et… Alors je me souviens même plus pourquoi on est allé la voir, enfin bref elle avait des soucis, oui à l'époque c'était Dublin, oui, c'était pour qu'elle soit pas dublinée, Petel elle a tout de suite écrit au Préfet hein… Bon ça a pas servi à, ça a servi à rien hein, mais ça fait rien elle a écrit quand même, et après on est retourné la voir pour autre chose, elle a réécrit. Donc c'est peu de choses hein, mais moi je crois que ça compte, parce que… Voilà parce que… On engage quelqu'un avec nous quoi, en fin de compte. Alors ça c'est pour les élus politiques. Les hauts fonctionnaires, c'est beaucoup plus... Enfin les fonctionnaires, parce que les hauts fonctionnaires on n'en connaît pas, en principe enfin sauf si on considère que les responsables de la… De…

Sauf si vous avez des contacts avec les… Le sous-préfet… Ou ce genre de choses…

Voilà si c'est voilà, ça, oui, si c'est ça les hauts fonctionnaires, oui ça on a les contacts. Alors moi les sous-préfets je les ai pas rencontré, le seul que j'ai rencontré, avec qui on a établi un contact, c'est le responsable du service, je sais plus comment il s'appelle, mais c'est le service des étrangers, oui c'est ça, c'est le service des étrangers à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Voilà, on peut dire que c'est un haut fonctionnaire, après bon… Pour moi, c'est un fonctionnaire, c'est pas un haut fonctionnaire mais il a quand même la responsabilité de tout le service des étrangers hein… C'est beaucoup plus compliqué avec les fonctionnaires. Alors moi, vu mon passé de fonctionnaire je maîtrise un peu tout ça, peut-être plus facilement que d'autres, mais c'est compliqué parce que les fonctionnaires sont tenus à une obligation de réserve, donc ils vont jamais nous dire ce qu'ils pensent, d'une part, mais en plus ils vont même pas nous parler de leur propres contraintes, qui peuvent être aussi des contraintes administratives. Ils vont pas nous dire, quels sont les sujets sur lesquels eux, ils sont attendus actuellement par leur hiérarchie. Donc on travaille à l'aveugle avec les fonctionnaires, contrairement aux députés et c'est compliqué ça, c'est très compliqué. Alors quelle influence, quelle interaction, alors interaction c'est une chose, influence c'est autre chose. Interaction, avec les fonctionnaires, bien sûr qu'il y a une interaction dès lors qu'on va les voir, on agit, on dit quelque chose et ils répondent. Ils peuvent pas ne pas nous répondre, quand même, quoi que ça arrive hein, il y a des administrations comme l'OFII parfois, mais euh… L'interaction elle existe de fait, ça c'est sûr, ils vont nous répondre. Après leurs réponses il faut les prendre, avec beaucoup de circonscriptions parce que, il faut vraiment les analyser, essayer de les comprendre, essayer surtout de comprendre, pourquoi ils n'ont pas répondu ce qu'on aurait voulu qu'ils répondent, hein, c'est ça en fait. L'interaction elle existe. Après, sur l'idée, mais c'est pas la question que t'as posé de l'influence, c'est-à-dire est-ce qu'on peut, là, je crois qu'il faut être très très très modeste, c'est pas nous, en tant qu'association, qui allons modifier les politiques migratoires au niveau local. On peut, peut-être avoir une influence au niveau national c'est ce qu'on disait tout à l'heure, sur cette campagne de régularisation des sans-papiers, mais au niveau local, bon on changera rien, je veux dire si à la Préfecture des Bouches-du-Rhône et dans toutes les préfectures de France, ils ont la consigne de je ne sais pas moi, de pas lever le petit doigt pour améliorer la gestion de la fil d'attente, parce que ça c'est un des problèmes fondamentaux, ça, les gestions des fils d'attente dans les préfectures, c'est une question, c'est un problème de moyens, est-ce qu'ils ont le personnel pour, pouvoir recevoir les demandeurs d'asile ou pas, voilà. Euh… Si la politique du Ministère, c'est on ne met pas un sou sur le recrutement de personnes, vous vous débrouillez avec ce que vous avez, on aura beau danser devant la préfecture, il se passera rien, hein. On l'aura pas l'influence. Même si, les gens qu'on a en face de nous à un moment donné, peuvent être les premiers à souffrir de cette situation. Donc je crois pas, qu'on puisse influencer les hauts fonctionnaires, ils ont leurs propres convictions, dont on ne connaît rien, qui sont peut-être les mêmes que les nôtres et on en sait rien, mais ça reste un domaine absolument opaque. Et comme nous ce qu'on demande aux administrations,

c’est, quand on fait l'analyse complète de ce qu’on leur demande, eux ce qu’ils voient je pense, c’est les moyens, c’est-à-dire que si on demande que les dossiers, par exemple le travail sur les dossiers d’accès au travail, des demandeurs d’asile. L’accès au travail, des demandeurs d’asile, c’est, c’est un bin’s, enfin c’est compliqué, la loi est très, très, mal faite, on doit pas changer la loi, ça, ça dépend pas de l’administration, ça dépend du gouvernement, c’est très peu porté, y compris d’ailleurs par des associations, parce que c’est… Parce que c’est peanuts par rapport au reste. Il y a un très petit nombre de personnes qui sont concernées, mais quand on regarde, même si on demande simplement aux administrations, d'améliorer le traitement des dossiers, par exemple de les traiter plus rapidement. Mais le chef de service qu’on a en face de soi, lui ce qu’il voit c’est, j’ai, admettons cinq personnes, j’ai 10% de leurs activités sur, l’accès au travail, 60% sur je sais pas là le… Ce qu’on appelle les primo-arrivants, et puis je sais pas 10 ou 15% sur les autres travailleurs saisonniers, qu’est ce qui est le plus important ? Et ce qui est le plus important, ça va être, par exemple dans les Bouches-du-Rhône, ça je le sais parce que j’y ai travaillé, ça va être pour un service de Direecte, actuellement, actuellement bon j’en sais rien mais il y a encore pas longtemps, il y a quatre, cinq ans, la gestion des travailleurs étrangers, dans une Direecte parce qu’il y a une partie de la compétence qui appartient au Direecte, le sujet sensible, celui sur lequel on va mettre les moyens, parce que le Ministère, nous dit que c’est là-dessus que vous devez mettre les moyens, c’est là-dessus que vous allez être notés et jugés, et puis vous progresserez dans vos carrières, c’est par exemple, hein à l’époque où j’y étais moi c’était les travailleurs saisonniers, hein à l’époque. Donc là on met les moyens, là on se débrouille pour traiter le dossier rapidement. Les employeurs qui demandaient, l'introduction des travailleurs saisonniers, ils avaient une réponse dans les quinze jours. Mais ça veut dire que, le personnel est en phase extensible, il y avait à l'époque, il devait y avoir cinq personnes ou quatre personnes je sais plus… Et bah tous les autres dossiers, ils restent sur le côté quoi. Et ça on aura beau, expliquer aux chefs de service que l’accès au travail des demandeurs d’asile, c’est hyper important, pour eux c’est de l’intégration, enfin on peut développer tout un tas de… C’est une facilitation d'intégration, c'est des gens qui vont rester au moins 2 ans 3 ans en France, généralement en plus, donc on a intérêt quand même à ce qu'ils soient rapidement, plus dépendants des minima sociaux, parce que même sur le plan, économique, il y a des arguments qui sont assez de bon sens quoi. Ça sert à rien, ça sert à rien si lui, il sait qu'il a 5 personnes et qu'il doit en mettre 3, sur les saisonniers, et ben il sait que pour tout le reste, il aura deux personnes et que par conséquent, il pourra pas accélérer le dossier donc l'influence par rapport au chef de service moi j'y crois pas trop, Ça se joue à un niveau supérieur.

Est-ce que tu penses qu'il est nécessaire d'améliorer la communication à destination des élus politiques, du coup je redemande pas pour les hauts fonctionnaires, puisque c'est quand même plus compliqué pourquoi et de quelle manière ?

Oui alors je crois qu'effectivement, il y aurait des réflexions à mener sur le sujet, qui seraient intéressantes euh... Alors améliorer la communication, alors déjà la communication c'est-à-dire établir la communication et maintenir la communication, parce que nous avec nos petits moyens, on est déjà dans cette problématique-là, c'est-à-dire qu'avant d'améliorer, il faut songer à l'établir, et à la maintenir et ce qui me semble intéressant, mais je pense qu'on n'a pas les moyens…

Que quoi ?

Ce qui me semble intéressant, mais je crains qu'on n'ait pas les moyens, c'est pour moi déjà avant de songer à améliorer, de maintenir, de maintenir la communication, c'est-à-dire de maintenir un flux d'informations en direction des élus, ça ça me semble important, après l'améliorer, oui c'est sûr c'est-à-dire se questionner forcément, à partir du moment où on décide d'établir un flux d'informations, on s'interroge ; sur quelles informations ? Quelle est la meilleure information ? Quelle est la meilleure forme d'information. Ça c'est un petit peu compliqué euh… Enfin c'est un petit peu compliqué, on peut avoir des idées et puis les confronter quoi. Moi j'ai pas des idées définitives hein, sur le sujet, mais je crois que ce qui intéresse les élus locaux, c'est quand même toujours deux, deux choses. D'une part, des analyses de fond, qu'on leur, qu'ils comprennent qu'ils ont face à eux des gens qui réfléchissent, et qui mettent et qui, et qui euh… Développent une réflexion qui est tous azimut, c'est-à-dire qui soient capables d'aussi bien, de parler des demandeurs d'asile donc dehors sur la place publique de Marseille, que des politiques migratoires aux frontières de l'Europe. Donc il faut qu'on leur montre, qu'on a une capacité de réflexion, mais il suffit pas d'envoyer de la documentation toute faite, c'est-à-dire que envoyer des tracts, des fascicules, des... Non il faut que, on soit en capacité d'être vraiment porteur de ces informations et que quand il en arrive quelque chose, ils se disent pas tiens c'est la Cimade de Paris qui, en transitant par la Cimade d'Aix, nous envoie sa dernière conduction de fascicules sur tel ou tel sujet, ça je crois que ça marche pas, il faut qu'ils se disent tiens, c'est le groupe d'Aix qui, que ce soit sur tel sujet, et qui nous fait part de ses convictions. Donc ça c'est le premier. C'est-à-dire d'être toujours être en capacité de montrer qu'on a une certaine maîtrise du sujet et des sujets, puisque en fait, c'est des sujets d'éthique. Je crois que c'est vachement important puisque, c'est comme ça qu'on construit une relation où, au départ en, comment dire en infériorité ou en supériorité, enfin bref,

qu'on ait à un niveau, où on parle de...(*inaudible*) c'est-à-dire que, quand on parle aux députés, on parle pas à un notable, on parle à un homme ou une femme, avec nos convictions, ses convictions à lui et nos convictions on est capable de les défendre, et ça je crois que c'est super important, et la communication, il faut qu'elle inclue cette notion-là. Et puis le deuxième sujet, je pense que c'est le local. Les députés ils ont besoin de savoir je pense j'en n'ai pas une idée très précise, mais je pense qu'ils ont besoin de savoir concrètement ce qui se passe sur leur territoire. Ils ont besoin d'avoir des antennes quoi, je sais pas si c'est des antennes, mais c'est plutôt pour… Des pattes, comme des fourmis hein qui, qui, qui touchent le terrain, et qui sentent ce qui s'y passe et je crois que ça c'est important, et que pour ça, il faut qu'on leur amène des exemples concrets. Qu'on leur dise euh… Voilà, on a... Et c'est ce qu'on a essayé de faire à plusieurs reprises et je pense que ça marche hein, on a observé telle et telle chose. Il faut qu'on leur donne des, même peut-être des toutes petites statistiques ; on a écrit 12 fois à l'OFII, l'OFII nous a répondu deux fois voilà. Vous en faites ce que vous voulez, mais c'est comme ça. On écrit 12 lettres, on reçoit des réponses à deux lettres. Des petites choses comme ça qui leur permettent de comprendre, le concret, la réalité du concret des terrains voilà. Donc je pense que oui, améliorer la communication ça passe par ça, ça passe par une réflexion sur quels thèmes et comment on les développe. Mais on est comme les hauts fonctionnaires hein, on a des impératifs de moyens, on a des lignes, puisqu'il y a plusieurs formes de moyens, et on ne peut faire que ce qu'on est en capacité de faire, et je crois qu'on a des toutes petites capacités sur la problématique.

Donc du coup la prochaine question, c'est comment la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires envers les élus politiques, donc c'était ce que tu étais en train d'expliquer en disant qu'il faudrait peut-être, présenter des statistiques ce genre de choses, est-ce que tu veux détailler un peu plus ce que vous avez fait concrètement, récemment ?

Donc comment la Cimade euh…

Fait-elle pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires à destination des élus politiques ?

Alors pour les élus euh... On a, on a travaillé deux dossiers en fait hein, après avec des prolongements, le premier dossier c'était la loi asile immigration donc ça c'était 2018 hein, si je me souviens bien, c'est une loi qui est sortie en septembre 2018 c'était la… Comment il s'appelait Colomb là, euh… Là on a travaillé là-dessus, donc on a analysé la loi, on en a fait

une lecture, alors on s'est servi bien sûr des publications de la Cimade hein, mais il faut aller au-delà quoi, c'est-à-dire qu'il faut s'approprier véritablement les thèmes, être capable de les développer et… Et ça ça a bien fonctionné, je pense, notamment moi j'ai en tête le… La rencontre avec Bernardi, mais je pense qu'on en avait vu d'autres, on avait vu Laqhila, on avait vu l'équipe de Lambert… Je pense qu'on a vu Petel aussi, c'était euh… Je pense que là, il faut qu'on aille voir les élus avec des dossiers qui ont vraiment été travaillés quoi hein… On avait dans notre groupe une étudiante, justement, et parce qu'on rencontre les élus, mais on rencontre aussi leurs équipes, on rencontre les, leurs assistants parlementaires et eux, parfois ils sont encore plus demandeurs que les députés, parce que eux, sont chargés de produire des notes pour les députés en permanence, le député leur dit tiens voilà il faut faire un truc, sur je sais pas quoi ça peut être... (*inaudible*). Je dis n'importe quoi et le gars ou fin ou la femme, il faut qu'ils se mettent au boulot dare-dare et qu'ils produisent après. Et sur les politiques migratoires, il nous avait posé une question, il nous avait dit, est-ce que les migrations ont un coût économique. C'est un sujet qui a été traité hein, donc euh… Et c'est l'étudiante en question-là, qui était avec nous bah qui s'y connaît, qui est allée chercher au Conseil de l'Europe ou je sais pas quoi il y avait un rapport dont il faut se méfier d'ailleurs, parce que quand j'ai lu dans le détail, je me suis rendu compte qu'il y avait des choses qui sont… Hyper approximatives hein, bon. Parce qu'ils n'ont quand même pas une vision... Ils connaissent pas bien le pays hein, c'est des gens qui interviendront aussi bien sur la Géorgie, que la Suède, l'Allemagne ou n'importe quoi, bon. Il existe enfin de toute manière, c'est un sujet on en a reparlé d'ailleurs, à la Cimade, en fin d'année dernière, en fin d'année 2019 et voilà pour te dire que parfois, c'est le député lui-même qui est demandeur de complément d'informations et donc là, on lui avait envoyé un dossier avec l'analyse, voilà. Les plus, les moins, est-ce que ça coûte ou est-ce que ça rapporte, mais l'idée c'est ça, c'est d'y aller avec des dossiers qui sont déjà bien constitués, c'est-à-dire qu'on y va avec notre paquet de de fuel, avec les différents thèmes, si possible on doit être capable de se répartir les thèmes entre nous, ça avait bien fonctionné avec Bagarry, parce que y'avait, dans la délégation, c'est une délégation qui était pas près de la Cimade, des Bouches-du-Rhône d'ailleurs, y'avait des… Parce que Bagarry c'est le 04, il y avait des gens du 05, parce que dans le 04 il y a personne, voilà, et euh, parmi ceux du 05, il y avait des spécialistes, des mineurs donc des gens qui ont une connaissance à la fois concrète sur les mineurs et puis une connaissance juridique et ça c'était vachement intéressant et moi j'intervenais plus sur des sujets comme la loi asile immigration ou je sais plus trop, sur l'accueil des ou pour les télés-conférences tu sais, ou les visioconférences pour interviewer les demandeurs d'asile ou pour les faire passer en jugement, donc c'est des questions qui posent des problèmes fondamentaux de

droit c'est un peu mon domaine, je suis capable d'en parler à partir du moment où on apporte de la matière et où ils sentent qu'on maitrise le sujet, voilà mais ça demande, sa préparation, on peut pas y aller comme ça, ça c'était le dossier donc la loi asile immigration et il y a un autre dossier sur lequel on avait beaucoup, bien travaillé, c'était le dossier de l'Observatoire Asile je sais pas si tu l'as vu, il doit être quelque part dans la librairie, dans la bibliothèque de la Cimade d'ailleurs, l'Observatoire Asile c'est un truc à Marseille c'est une congrégation de différentes associations qui a un moment donné a travaillé sur l'accueil des demandeurs d'asile à Marseille et qui a fait un rapport tu l'as vu non, ça te dit quelque chose ou pas ?

J'ai vu… Le rapport passer, mais c'était il y a un petit moment ? C'était il y a deux ans il me semble…

Oui c'était il y a deux ans à peu près, et ce document il est, super. Il est passionnant ça se lit, très facilement, il est plombant par contre on n'est pas sorti, mais on avait décidé d'aller voir les députés pour leur faire la promotion de ce document et donc on avait travaillé sur quelques thèmes parce que le document est énorme il fait plus de 100 pages et puis quand on est reçu, on est reçu pendant aller, trois quart d'heure quoi, le seul avec qui ça dure, c'est une heure, maximum donc on a intérêt à préparer l'entretien. Tu peux pas improviser, et donc on avait un fil rouge, avec les différentes questions sur lesquelles on voulait les… enfin pas interpeller non le mot il est trop, trop fort, simplement les alerter, ou leur faire prendre connaissance, ou conscience de la hauteur des problèmes, et on avait essayé, parce qu'il fallait pas qu'on se contente de faire du, de la paraphrase, ou du document d'observatoire à vide, il fallait qu'on apporte quelque chose, donc on avait essayé d'illustrer ça par des exemples, concrets que nous on vivait avec les demandeurs d'asile dans les différentes permanences, ou associations. Et ça, ça avait bien fonctionné aussi. Parce que c'est à la suite de ça, je pense qu'on les a vraiment marqués et qu'ils se sont dit, on a face à nous un groupe qui est compétent, qui est capable de développer ses idées. Et donc sur la, dans la lancée de ce de ça, après on les a alerté sur différents points, on a continué d'avoir un contact avec eux, mais bon c'est récent en fait hein c'est l'année 2019 tout ça hein. On les avait vu, je pense pour l'Observatoire Asile, début 2019, au mois de mars à peu près, et après, on a continué de les interpeller beaucoup sur des questions de dysfonctionnement de la PADA, sur des questions ensuite, après il y a eu le COVID, sur des questions de mise à l'abri, voilà. Et comme ils nous connaissent, ils ont quand même prêté attention à ce qu'on leur disait. Mais bon, on n'a pas renouvelé cette expérience d'aller les voir avec un dossier… Aussi fortement structuré que celui-ci, mais on est retourné quand même les voir, mais beaucoup sur des dysfonctionnements PADA, des trucs comme ça. Donc comment

la Cimade fait-elle pour témoigner des enjeux et des politiques migratoires à destination des élus…

Des problématiques oui.

À destination des administrations publiques aussi hein, on les fait les administrations, mais bon avec cette difficulté que… Y'a pas de retour, ou un retour qui est... Difficile à exploiter quoi, je sais pas si tu vois…

Donc il y a un travail qui se fait aussi auprès des administrations publiques, c'est ça ?

Oui, alors moi personnellement j'y ai pas, participé à titre personnel, mais je sais qu'il y a eu… C'est souvent interassociatif en fait hein, c'est pas que la Cimade hein, mais il y a une lettre qui est partie… Alors on a un dossier en ce moment, c'est le dossier du… De Forum réfugiés hein, qui est un dossier très problématique, Forum réfugiés, c'est une association qui … Qui opère la PADA à Marseille et puis dans d'autres départements, aussi dans le Var et dans les Alpes-Maritimes je crois et dans la PADA, et puis qu'il y a aussi à Marseille enfin, Septèmes-les-Vallons, un… Un centre d'accueil, un centre d'accueil et d'évaluation des situations... Entre 100 et 150 demandeurs d'asile, en théorie qui sont là, je dis en théorie parce qu'il y en a, ils ont pas encore demandé la demande d'asile, il y en a d'autres qui sont déboutés, enfin et… Il y a des dysfonctionnements, à la PADA, dysfonctionnements du CAS… Donc il y a des projets de courrier, il y a un courrier qui a été fait, par l'Observatoire, justement c'est lui qui a fait le truc qui s'appelle l'Asile en exil, hein le document, qui a déjà écrit, je pense à plusieurs administrations, à la Préfecture essentiellement, pour signaler ces problèmes de dysfonctionnements de la PADA, et il y a un dossier qui est encore en cours de travail avant qu'il soit achevé, sur les dysfonctionnements du CAS, mais probablement la, la Cimade le signera donc ce sera d'autres associations qui porteront ce… Cette interpellation, voilà.

Alors le thème C, donc le dernier thème, c'est la communication interculturelle avec les personnes migrantes

Alors, je m'interromps juste une seconde, il faut que je fasse un petit SMS…

…

À mon avis on finit d'ici trente minutes.

Ouais, d'accord…

Ok. Donc la communication interculturelle... ?

Avec les personnes migrantes.

D'accord.

En premier lieu, as-tu déjà eu des interactions avec les personnes migrantes, au sein de la Cimade, est-ce que tu veux bien raconter ?

Est-ce que tu veux... ?

Déjà eu des interactions avec les personnes migrantes…

Des interactions oui, c'est la deuxième partie de la question surtout...

Au sein de la Cimade et si tu veux bien raconter dans quel cadre, comment est-ce que ça s'est passé etc ?

Alors oui, moi des interactions, j'en ai beaucoup hein, parce que… Alors c'est au sein de la Cimade, mais en même temps c'est au sein d'Agir. Le Collectif Agir tu connais ?

Oui.

Oui, ben tu connais, puisque moi, en fait, comme je t'ai dit quand j'ai adhéré à la Cimade, je me suis dit bon, ben je vais aller voir à la Cimade ce qui se passe, je suis venu ici, aux réunions au temple, j'ai commencé à faire connaissance, et puis parallèlement à ça, euh… Sur le Vaucluse, il s'est monté une antenne du Collectif Agir, et donc évidemment comme j'habite dans le Vaucluse je me suis dit ben c'est bien intéressant pour moi, donc je me suis retrouvé en tant que Cimadien d'abord, et puis j'ai tout de suite, adhéré au Collectif, je me suis retrouvé à porter les dossiers de demandes d'asile, de demandeurs d'asile, qui étaient hébergés par l'antenne vauclusienne, d'Agir voilà. Donc mon interaction avec les migrants, oui elle s'est faite dans ce cadre-là, c'est-à-dire que j'ai géré, je sais pas, une quinzaine ou une vingtaine de dossiers, peut-être… Enfin, j'en sais rien, donc c'est des dossiers de demandes d'asile, donc ça veut dire rencontrer les demandeurs d'asile et gérer, tout l'aspect juridique, et administratif, donc les problématiques Dublin, et ensuite les problématiques de demandes d'asile, pourtant, éventuellement les problématiques CNDA, et puis tout ce qui va autour, c'est-à-dire, les problématiques OFII, les problématiques PADA, enfin tu vois, tout ça. Donc ça nécessite des contacts euh… Fréquents peut-être pas, mais des contacts occasionnels, en tout cas avec les demandeurs d'asile, et surtout ça nécessite un travail de fond avec eux, parce que quand on parle de Dublin et quand on parle de la demande d'asile, à proprement dit, bah il faut que les gens, ils nous racontent leur vie quoi hein, donc on rentre dans le, dans l'intime, donc voilà.

Donc mes interactions culturelles… Mes communications interculturelles avec les migrants, elles se sont déroulées euh… Dans ce cadre-là. Après, il y a pas que ça. C'est-à-dire que Agir, c'est une association qui a aussi à cœur, de… De donner aux demandeurs d'asile, parce que là on parle plus que de demandeurs d'asile, c'est pas des migrants au sens large, les demandeurs d'asile, de donner aux demandeurs d'asile, des possibilités d'accéder à la culture, donc ils font des choses super intéressantes, on les amène à l'opéra, au théâtre, enfin je sais pas, ils font plein de trucs, donc ça m'est arrivé aussi de participer, bon à petit niveau hein c'est… Pour des cinés, fin aller voir des films quoi. Et puis de développer aussi, ça c'est un truc qu'on fait depuis… Un an à peu près, ou un peu plus d'un an, une convivialité entre, à la fois les demandeurs d'asile et puis les équipes, parce que c'est, c'est assez fourni comme équipe hein il y a les référents, il y a les, il y a les accompagnants, enfin c'est, ça fait à chaque fois, autour d'un demandeur d'asile, il y a minimum euh… 7 personnes hein, 7 ou 8 personnes hein. Donc tous ces gens-là, on s'est dit, il faut quand même qu'on puisse faire autre chose que de parler des problématiques d'asile, donc une fois tous les mois, ou toutes les trois semaines, il y a une après-midi, voilà où on, c'est le goûter, les enfants, machin, chacun donne un petit plat, et donc là aussi il y a des interactions. Donc voilà, schématiquement, ça c'est le cadre, comment ça… Comment ça se présente… Après, qu'est-ce qui t'intéresse dans la question, sur la communication interculturelle c'est quoi, c'est les difficultés de compréhension ? C'est…

Non, tu m'as, tu m'as répondu du coup, parce que tu m'as dit que tu le faisais à par rapport à la gestion des dossiers, etc donc que dans ce cadre t'avais des interactions, avec les personnes migrantes, et ensuite la communication interculturelle avec les personnes migrantes, c'est le titre du thème…

Oui…

Donc après j'ai plusieurs questions...

D'accord, oui.

Qui vont en découler, et donc la suivante c'est, est-ce que tu te sens proche des migrants, pourquoi ?

(Rires). Donc la question est difficile hein, euh… Pour moi la réponse elle est oui, clairement. Bien sûr, pourquoi je m'en sens proche, ça c'est une question que je me pose depuis… Depuis mon adolescence, même avant, depuis mon enfance, euh… Et par conséquent je me méfie des réponses que je donne. Parce qu'en fait, comme toujours, enfin je pense, on se construit soi-même, on se crée sa propre histoire et sa… Sa propre image, et l'image qu'on veut donner aux

autres, et l'image même, qu'on veut se donner à soi-même, donc je suis très méfiant voilà. Par rapport, aux réponses que je peux te donner. Euh… Parce qu'il y a des choses qui me semblent évidentes, mais qui en réalité ne le sont peut-être pas, et il y a des choses qui ne sont peut-être, qui ne sont pas évidentes, et qui en réalité peut-être le sont. Alors les choses qui sont évidentes, et qui le sont peut-être pas, mais peut-être qu'elles le sont vraiment voilà, c'est que je suis né euh… Je suis pas né en France, je suis né en Algérie, et j'ai vécu personnellement donc l'exil voilà. Quand je suis arrivé en France, en plus je suis venu tout seul, j'étais… Mes parents étaient restés en Algérie, et euh… J'avais 9 ans hein, j'étais gamin, et donc je me suis retrouvé tout seul, dans mon pays, alors j'ai été accueilli par de la famille hein, c'était pas le bagne hein, c'était pas Dickens, pas du tout, bien accueilli, y'a pas eu de problème, mais d'un seul coup je me suis retrouvé dans un monde nouveau. Pour moi, complètement nouveau euh... Enfin complètement non justement après, il y a toute la notion d'étranger, quelqu'un d'étranger, euh… Est-ce que j'étais un étranger à ce moment-là, fin c'est toutes les questions que je me pose et qui font partie de ma vie, est-ce que j'étais un étranger ben non, juridiquement j'étais Français, est-ce que culturellement j'étais un étranger, ben non, culturellement ma langue maternelle c'était le français, j'étais tout à fait capable de m'intégrer dans n'importe quelles classes, de n'importe quelles écoles en France, et pourtant, ce sentiment quand même d'être étranger, tu vois, donc ce qui fait que, oui, moi j'ai eu toujours une proximité avec les migrants, essentiellement les migrants d'abord, au départ venant d'Afrique du nord, parce que j'ai rencontré des gens qui, dont je me sentais proche simplement, parce que je pense qu'on a un vécu commun quand même, un passé commun, même s'ils le savent pas, ou qu'ils s'en rendent pas compte, parce que ça se voit pas, ça, ça compte. Donc cette proximité avec des… Avec des migrants, oui moi je la traîne depuis que je suis enfant, voilà. Ce sentiment profond que l'étranger, n'est pas étranger, voilà... Donc ça c'est, ça c'est quelque chose de fort, qui m'a amené d'ailleurs à… J'ai fait des études de droit, mais toujours bien aimé les langues. J'ai appris l'arabe, j'ai appris le grec, j'ai appris cela, j'ai toujours voulu comme ça, toucher à des, à des points culturels, à des apports culturels des populations. Donc voilà, pourquoi proche des migrants, ben je crois que fondamentalement, c'est ça. Mais peut-être que ça c'est, l'image de moi que j'ai construit, voilà. Donc je sais pas quelle valeur ça a. Après y'a peut-être d'autres… D'autres explications, qui sont moins évidentes, c'est une question qu'on s'était posée justement, quand on avait commencé à travailler sur le message qu'on voulait faire passer aux … Aux enfants quoi, aux jeunes. Enfin aux collégiens, aux lycéens, on avait été invité dans un… Je crois que c'était le lycée, des lycées qui étaient là-bas hein, Cézanne je crois, enfin je sais plus, je sais plus comment il s'appelle, et sur la question de l'engagement. Donc on avait

fait un petit (*inaudible*), avec la Cimade, avec les gens du groupe pour savoir qu'est-ce qu'on va leur dire sur l'engagement et la question de l'engagement ça rejoint ta question, c'est-à-dire que pourquoi Mireille, Yves enfin tous ces gens de La Cimade sont engagés c'est une chose, pourquoi ils sont engagés en direction des étrangers, là, ça renvoie souvent je pense à des vécus personnels, donc ce que je viens de te dire, en ce qui me concerne et je pense que chacun a une histoire un petit peu comme ça, voilà. Il y en a deux ou trois, j'imagine, parce qu'on n'en parle pas trop hein, mais moi je me suis dit qu'il faut peut-être chercher d'autres raisons en fait hein, pourquoi on est proche des migrants euh… Et j'ai proposé de travailler sur une approche justement dépersonnalisée, c'est-à-dire parce que je me suis dit les gamins de 16 ans, voilà, que l'on soit né en gros (*inaudible*) ou je ne sais où, et que ça nous ait marqué pour la vie, ils s'en foutent quoi ils vont se dire ça c'est ton histoire, c'est pas la mienne donc ce que tu viens de me dire à ce propos là, ça ne me concerne pas ça ne m'intéresse pas et du coup je me suis dit il faut qu'on raisonne sur des motifs d'être proche des migrants qui puissent être partagés avec d'autres, et donc et puis moi, ça, m'a moi-même amené à réfléchir sur mes propres motivations, et je me dis qu'il y a peut-être d'autres motivations qui sont moins évidentes et qui sont simplement là… On a des moteurs tous hein et les moteurs, c'est peut-être la lutte contre l'injustice, en tout cas, moi je pense que j'ai beaucoup de… Beaucoup de mobilisations en moi, qui relèvent de ce sentiment d'injustice à un moment donné, ce qui fait que j'ai été Inspecteur du travail hein, finalement toute ma vie ça a été de combattre des injustices et donc, je me dis que finalement, militer pour améliorer le sort des migrants finalement, c'est rien d'autre que la continuation du militantisme pour améliorer le sort des salariés, c'est la même chose, et donc, je me dis que peut-être que le moteur fondamental, il est peut-être dans mon histoire personnelle, dans mon vécu, mais il est peut-être aussi dans, ben je sais pas, c'est peut-être une disposition de l'esprit qui fait que t'es sensible ou pas à l'injustice et qui fait que après, est-ce que les migrants sont victimes d'injustices ou pas, je pense que oui hein, là on revient un petit peu au début de notre entretien en fonction de ces politiques qui sont construites depuis des années et des années, c'est des politiques qui aboutissent oui, à beaucoup d'injustices, ça je pourrais le développer, mais je crois euh… Et donc être proche des migrants c'est être proche de gens qui sont confrontés à de l'injustice, avec le désir de les aider, enfin le désir de les aider… Le désir en tout cas de faire en sorte que ces injustices soient moins criantes, hein. Quand on… Quand chez Agir, on prend en charge un migrant, qu'on l'héberge, qu'on l'accueille, qu'on discute avec lui etc, etc, forcément, le poids de l'injustice, il s'allège un peu quand même quoi. Il reste quand même le point fondamental, c'est-à-dire est-ce que je vais être accepté par cette société, de manière durable et sinon définitive ou pas, ça, on n'a pas les clés, ça c'est une décision après de… Mais,

tous les… Toute la garniture qu'il y a autour, là comme on dit en cuisine, ça on peut le… Agir là-dessus quoi, donc voilà, pourquoi on est proche des migrants je pense pour des raisons familiales, personnelles, mais aussi peut-être pour des raisons qui tiennent à des engagements sociopolitiques et puis qui tiennent aussi à des époques, moi sur toute ma vie, il y a toujours eu de l'engagement politique syndicaliste, et il y a toujours eu tout le long, tu vois depuis euh… Depuis que j'ai 18 ans quoi, je veux dire hein, euh, le thème des migrations je veux dire, c'est pas nouveau, je me souviens dans les années 70, des luttes des ouvriers qui étaient, alors à l'époque on parlait de travailleurs immigrés une appellation qui a peut-être complètement perdu de… Qui est peut-être plus utilisée, mais les partis politiques de gauche, se battaient pour permettre à cette catégorie qu'on appelait le sous-prolétariat d'accéder simplement à la possibilité de lutter, simplement de se dire, voilà nous on existe et donc déjà à l'époque, il y avait une grande grève dans une entreprise de Lyon j'habitais à Lyon à l'époque qui traitait des… Des batteries, qui recyclait des batteries de véhicule j'ai pas visité hein à l'époque, on pouvait pas rentrer dans les usines bien évidemment, mais ils nous ont raconté comment ça se passait, il y avait une cour avec un mur au milieu, comme ça un mur qui devait être à... Un mètre 80, un truc comme ça ou 70 je pense de hauteur, il fallait qu'ils prennent les batteries, d'un côté de la cours, et qu'ils les jettent par-dessus le mur, de l'autre côté, c'est ce qu'ils faisaient toute la journée, donc une batterie c'est super lourd, donc ça devient d'une pénibilité extrême et les batteries à l'époque ça contenait des acides et des produits chimiques, vachement mauvais quand elles tombaient de l'autre côté, évidemment elles explosaient, donc après ils allaient baigner dans un bain de… Ça, ça c'est quand même une image d'injustice, enfin de maltraitance, qu'on n'imagine même plus peut-être aujourd'hui, et qui ne concernait, que les immigrés donc toute cette population d'immigrés là, dans cette usine-là, s'était mise en grève, s'était révoltée etc etc, et il y avait tous les partis de gauche et d'extrême gauche qui avaient, relayés ce combat, et ça, tout le long, de toutes ces années-là, de 70 à maintenant, ça existait après il y a eu la Marche des beurs, il y a eu, Touche pas à mon pote, il y a eu plein de mouvements en permanence, enfin en permanence je veux dire sur la longueur, sur la longue durée, qui ont travaillé dans cette idée-là, d'améliorer le sort des migrants. Avec des résultats quand on fait le bilan qui sont… Moi je trouve désespérants, quoi, il y a un problème hein, les résultats du… Mais enfin c'est un thème, qui parcourt les décennies en fait et sur lequel j'ai toujours été, alors non pas forcément engagé tu vois, mais toujours attentif, en tout cas. Donc… alors voilà, donc, pourquoi, raisons personnelles peut-être, raisons culturelles et sociopolitiques aussi peut-être tu vois.

Comment si tu le fais, est-ce que tu entretiens tes relations avec les personnes migrantes ? Que tu as pu rencontrer, accompagner ?

Alors, ça c'est une question compliquée parce que je me retrouve moi, avec les demandeurs d'asile, dans une position qui est assez proche d'un fonctionnaire en fait, parce qu'il faut garder du recul par rapport à eux, donc il faut que j'évite d'ailleurs je pense qu'il y a pas que moi qui suis concerné, mais moi je le... Je le pose quand même comme un impératif, il faut que j'évite trop d'intimité, trop, trop de... Proximité avec eux, pourquoi parce que d'abord ce qu'ils me disent ils ont peut-être pas envie de me le dire, ils sont obligés de me le dire sur leur vie, sur leur passé parce qu'ils ont souffert, parfois des horreurs, ils ont du mal à en parler des fois hein, donc je me dis quelque part je les force à parler, donc il faut que je respecte une grande distinction par rapport à ça, et que j'évite, de rentrer dans leur vie privée et donc ça veut dire maintenir toujours une distance. Ça c'est la première raison, la deuxième raison, c'est que mon rôle il peut être super positif et puis il peut être hyper négatif. S'ils obtiennent l'asile ça baigne, ça roule ils sont contents moi aussi, mais s'ils n'ont pas l'asile, c'est compliqué, parce qu'ils vont peut-être se dire que j'ai pas su bien les aider, moi aussi d'ailleurs je peux le reconnaître hein, peut-être que j'aurais dû faire plus sur tel aspect du dossier, tu vois, donc tout ça ça m'oblige quand même, alors je sais pas ce que te répondraient les autres hein, mais en tout cas moi je me sens obligé à maintenir une distance en plus, parfois, il faut quand même être un peu impératif tu vois avec les demandeurs d'asile c'est-à-dire que, à un moment donné il faut peut-être les bousculer pour qu'ils disent le fond de ce qu'ils ont vécu, parce que s'ils se contentent de raconter des bobards ça va pas marcher quoi, donc il y a ce rôle quand même qui est un peu un rôle… Bon, qui nécessite, qui nécessite de la distance. Alors après, il y en a pas mal qui obtiennent l'asile, et donc on continue d'avoir des relations avec eux, surtout si… S'ils s'installent dans le Vaucluse, bah c'est des relations très sympathiques hein, moi… Il n'y a pas de problème si tu veux… Les... On a des familles de Syriens notamment, une famille de Syriens avec qui ça se passe bien, ils sont plus demandeurs de contacts que moi, j'ai un peu honte de le dire, mais moi j'ai pas un besoin si tu veux de peut-être qu'il y a des gens qui sont en manque de contacts avec des étrangers j'en sais rien, y'a peut-être une psychologie de relation à l'étranger, (rires), c'est pas mon cas quoi, j'ai pas mal d'amis, un peu de partout, à l'étranger aussi, enfin notamment quoi, j'ai des amis que je connais depuis 20 ans, 30 ans, je veux dire, voilà, je suis pas dans une fringale de rencontre avec l'étranger. Pour moi, c'est presque de la banalité quoi si tu veux. Donc, les relations après, bon voilà, je veux dire c'est des relations, de sympathie, de temps en temps on se rencontre, on fait des trucs ensemble, euh… Pour le moment il y a pas de véritable amitié qui se soit… Qui se soit créée, mais par contre, il y a des

grandes sympathies hein, ouais, ouais. Mais c'est dû, je pense à mon âge, enfin je sais pas. Je sais pas trop.

On entend souvent, ou on lit souvent que la Cimade prône le vivre ensemble, tu l'as abordé d'ailleurs, en le schématisant grossièrement au début de l'entretien, qu'est-ce que ça signifie pour toi ? Le vivre ensemble ?

Vivre ensemble, dans une société comme la France ?

Dans nos sociétés françaises oui, précisément.

Euh… Ça signifie alors je veux dire notre regard c'est pas forcément le tien ni le mien, mais enfin changer notre regard sur les personnes parce que bon, on parle des étrangers, mais c'est une simplicité de parler des étrangers je veux dire les personnes qui sont discriminées, c'est pas que les étrangers hein, d'ailleurs moi, il y a eu un autre groupe à la Cimade ça on en n'a pas parlé, qui s'appelait étranges étrangers, je sais pas si tu en as entendu parlé ?

Il y a Yves qui m'en a parlé il me semble.

Yves ? Pourquoi Yves, il n'en a pas fait partie lui.

Oui c'est pour ça, il a dû me dire j'ai entendu ça, et Bruno ou Gérard pourra t'en parler, quelque chose comme ça.

Moi j'y suis allé deux, trois fois, mais pas longtemps parce que j'ai été au courant sur le tas, et c'est en fait, ce groupe, c'est Mireille, et son mari François, qui l'ont monté parce que, eux ils hébergent des étrangers je pense que ceux qui hébergent, c'est plus difficile, plus compliqué, enfin y'a beaucoup plus de choses à dire, ils ont vraiment beaucoup plus de choses à dire sur le vivre ensemble, ils vivent ensemble. Donc, ils ont monté ce groupe parce qu'à un moment donné je crois qu'ils ont été un petit peu, en épuisement psychologique sur justement, le vivre ensemble et pour essayer d'y voir plus clair. Donc étranges étrangers puisque l'étranger est étrange. Et moi je me suis intégré dans ce groupe, mais juste deux, trois, deux trois, réunions et puis le groupe il a arrêté de fonctionner, parce que je pense qu'ils étaient arrivés au bout de ce qu'ils pouvaient, mais moi j'ai continué à réfléchir sur cette notion de l'étranger, c'est-à-dire, qu'est-ce que c'est qu'un étranger, et est-ce que ces gens qu'on qualifie d'étrangers, est-ce que c'est un qualificatif qui convient quoi, bon. Et moi de plus en plus j'ai la conviction que... Qu'on a tort de parler d'étrangers alors soit on parle d'étrangers au sens juridique, parce que la personne elle a pas sa carte d'identité française, ok. Là, c'est clair, mais quand on parle d'étranger, en englobant là-dedans, tout un tas d'autres choses, qui peuvent être ; des pratiques religieuses,

des pratiques culturelles, des apparences physiques, des façons de s'exprimer, des accents, fin euh… Pour moi, tout ça de plus en plus, je crois c'est une réflexion que je me fais hein, qui est pas forcément abouti, mais que ça n'existe pas, c'est des idées de l'esprit, il n'y a pas d'étranger je crois qu'il n'y pas d'étranger, sincèrement et que donc pour vivre ensemble, il faut déjà qu'on s'ôte de l'esprit, qu'on s'enlève de l'esprit cette idée qu'il y a des gens qui sont… Qui sont non-étrangers et des gens qui sont étrangers, je pense que c'est faux. Tu vois, ce que je te disais sur mon enfance, je l'ai un peu vécu, parce que j'étais pas étranger, mais en même temps je me sentais étranger donc comment ça s'analyse tout ça ? Et je crois qu'il faut qu'on dépasse ça, il faut qu'on… Y'a, on a des... On a des… On avait passé aux gamins de, du lycée là, un extrait d'une interview de... Comment il s'appelle… Diome ! Fatou Diome je crois, c'est une écrivaine d'origine sénégalaise mais qui est française et qui avait été invitée dans un... Dans une émission de télé hein et qui expliquait que... Il y en a marre d'être stigmatisé en tant qu'étranger, mais il faut l'entendre parce qu'elle le disait avec une force et avec une puissance de verbes qui était intéressante quoi, mais je crois que c'est ça que les gens comprennent, que tous ceux qu'ils cataloguent comme des étrangers, il faut qu'ils s'interrogent, alors pourquoi, qu'est-ce que ça veut dire être étranger et quand on va au fond des choses on se rend compte qu'ils vont pointer des différences, mais ces différences elles existent avec quelqu'un qu'ils vont percevoir comme un étranger, mais il peut y avoir des différences, les mêmes ou alors des différences plus importantes, avec quelqu'un qu'ils vont cataloguer comme un... Comme un national quoi, donc le vivre ensemble pour moi ça commence par ça, ça commence par changer le regard sur l'autre, et je pense que c'est vachement important, mais que c'est un travail considérable, parce que ça veut dire... Ça veut dire revenir sur tout un passé, historique, enfin revenir sur des schémas, sur des schémas qui continuent de vivre et de vivre avec une force enfin voilà, quand on regarde les discours du Front national on voit bien que tous ces schémas-là, qui sont des schémas d'exclusion quoi hein, qui aboutissent à des exclusions, bah, ils sont vivaces, ils sont encore fortement ancrés, donc le vivre ensemble d'abord, pour moi c'est ça, c'est changer le regard sur l'autre…. Détruire peut-être cette notion de l'étranger, c'est-à-dire que… La réduire à sa plus simple expression, c'est-à-dire t'as la nationalité ou t'as pas la nationalité ? T'as la nationalité ? Sinon t'es étranger, mais tu peux être un étranger plus proche de moi, que mon voisin de palier qui est né en France et qui (*inaudible*).

Finalement, pour l'association, il s'agirait de promouvoir la cohabitation culturelle ? Qu'est-ce que tu penses de ce concept ?

Bah pareil hein, sur la question de la culture je pense que le mot culture, c'est un mot-valise et qu'on y met un peu ce qu'on veut, un peu tout et n'importe quoi. Quand on regarde l'acception du mot culture, dans le temps d'abord, on se rend compte que ça va évoluer. La culture au 19e siècle et même sur je pense peut-être, la moitié du 20e siècle, c'était une culture patrimoniale d'accès aux œuvres d'art littéraires, peintures, musique, bon. Ça, c'était la définition de la culture. On a même parmi nos voisins européens des pays qui ont une définition de la culture, qui dès le départ est complètement différente de ça hein. Je pense à la Grèce. Je connais un peu la Grèce, où la culture, enfin c'est trop compliqué, la Grèce j'ai même encore pas compris, ce que c'était que la culture en Grèce.

Ah oui ? (Rires).

Pour les Grecs la culture c'est autre chose, qui m'échappe complètement, enfin qui m'échappe.

En même temps tout part de la Grèce, dans chaque langue il y a des morceaux de Grec, au niveau de la civilisation…

Voilà, c'est ça. Donc ça, c'était la première définition de la culture. Et puis après, passer là-dessus la sociologie, l'anthropologie qui a intégré dans la culture tout un tas de gestes du quotidien voilà, et on en est arrivé à une définition, alors je dis pas que je rejette la première hein, pas du tout mais par contre cette… Cette extension du champ de la culture, elle est infinie en fin de compte, parce que de plus en plus enfin, de plus en plus, depuis quelque temps, tout peut être intégré dans le champ de la culture. Par exemple, la cuisine ça fait partie de la culture, la façon de s'habiller ça fait partie de la culture. Moi je me dis, que un mot qui comme ça aboutit enfin, comprend un ensemble de composantes qui sont tellement vastes, ne veut plus dire grand-chose déjà donc la cohabitation culturelle, ça nécessite de définir ce que c'est que la culture et comment va-t-on définir la culture, est-ce qu'on va utiliser la définition du 19e siècle probablement, on peut dire que ça a pas beaucoup de sens, est-ce qu'on va utiliser la définition d'aujourd'hui qui englobe tout, c'est hyper risqué parce que plus en englobera de... D'éléments constitutifs, dans le terme culture, plus on trouvera de différences, évidemment, euh… Moi je mange que des légumes. Toi, tu manges essentiellement de la viande. Ah bah voilà, on n'a pas la même culture. Euh… Et tu peux multiplier les exemples à l'infini, donc se focaliser sur la cohabitation culturelle, je pense que c'est très dangereux, moi je mettrais pas l'accent là-dessus, personnellement, alors après qu'est-ce qu'on entend dans le sens commun par cohabitation culturelle, bah ça dépend des époques, mais actuellement je pense que ce que trois-quarts des gens entendent, c'est la cohabitation avec l'islam à mon avis c'est un peu ça quand même hein,

euh... C'est hyper dangereux quoi je veux dire, c'est la porte ouverte à toutes sortes de dérives et de fausses interprétations, je crains si tu veux, ça aussi c'est une réflexion je pense qu'on aurait intérêt à poursuivre, mais je crains que cette entrée par la culture, soit stérile et même contre-productive, parce qu'elle va mettre en évidence des différences et nous ce qu'on a intérêt à faire je prends l'exemple de la Cimade, je prends la Cimade, c'est pas de mettre en évidence des différences c'est de mettre en évidence des convergences, des ressemblances, des points communs, c'est ça qui compte, c'est ce qu'on peut faire ensemble, c'est pas ce dont on va constater, qu'on ne peut pas faire ensemble, parce que toi tu pries à genoux et moi je pris je sais pas comment, débout, donc il faut sortir de cette à mon avis hein, de cette notion de culture ça veut pas dire qu'elle existe pas mais ça veut dire que on n'est pas, je pense qu'on n'est insuffisamment armé pour en parler, parce qu'on est débordé par une acception du terme aujourd'hui qui est un mot-valise, il faut beaucoup se méfier des mots-valises le mot migrant d'ailleurs, c'est un mot-valise, il faut beaucoup se méfier des mots valises et je crois que le mot culture c'est un mot-valise donc, le mot-valise moi je commence par le mettre de côté et je dis je vais utiliser d'autres termes, quelle est la différence avec cette personne et en quoi cette différence est-elle problématique. J'en vois pas beaucoup des différentes problématiques, pour moi la différence problématique, c'est la violence aux personnes voilà, si je suis face à quelqu'un qui est violent, quelqu'un qui est discriminant quelqu'un qui est méprisant, oui, ça, ça peut être des différences qui posent problème, maintenant, quelqu'un qui a un autre Dieu, qui a une autre façon de s'habiller, qui mange pas pareil, qui a eu une relation dans son couple, ou dans sa famille, qui est différente de… Ca c'est des épiphénomènes, quoi, euh, la famille enfin je sais pas quand on regarde les relations dans la famille en France en 2020, en 1970, en 1950 et en 1900, je veux dire ça n'a rien à voir quoi, est-ce que, c'est quoi, c'est des gens qui seraient pas en capacité de vivre ensemble ? Pour moi c'est des foutaises hein, tout ça. Donc pour le moment la cohabitation culturelle, voilà méfiance par rapport au mot culturel. La cohabitation, oui bien sûr, on vit ensemble hein.

Est-ce qu'il existe une communication qui est créé spécialement pour les personnes migrantes de la part de la Cimade selon toi ?

Euh… Je ne crois pas. J'en sais rien en fait enfin de la Cimade locale ou nationale ?

Du groupe plutôt local, mais bon si au niveau national ça se fait ça peut-être… Ça peut-être bien de le savoir aussi.

Écoute j'en n'ai pas connaissance, je peux pas te dire que ça n'existe pas, mais je connais pas, je sais pas.

Alors, selon toi comment la société perçoit-elle le migrant, l'altérité ?
Ah bah (rires).

Penses-tu que les minorités, soient reconnues dans notre société et pourquoi ?
Quelles minorités alors parce que les minorités il y en a 36, euh, il y en a plein des minorités hein.

Tu l'entends comment dans ma question minorité ?
Ben justement, il y a la minorité des riches en France, il y a 10 pourcents de personnes qui sont très riches ou... Je sais pas exactement peut-être plus, ou moins j'en sais rien, ces minorités sont-elles reconnues, bah oui elles vivent sans aucun problème, elles sont respectées, reconnues, adulées, donc…

Du coup au niveau des minorités, c'est plutôt au niveau des personnes qui sont migrantes, qui sont réfugiées…
Peut-être oui, je sais pas.

Ou les demandeurs d'asile dans le sens de ma question c'est ça du coup.
C'est ça, c'est les minorités...

Mais c'est intéressant parce qu'il dérange toujours ce terme, alors…
Ah oui ?

On va voir ce qui ressort de ça (rires)...Oui, à chaque fois que je pose cette question ça dérange… C'est intéressant.
Bah ça dérange parce que moi je me pose la question, de quelles minorités parle-t-on voilà…

Et puis il y en a qui disent que les minorités ça n'existe même pas et que… Voilà (rires).
Ben oui, peut-être pas hein... Je sais pas faut voir. Alors comment la société perçoit-elle le migrant alors le migrant pareil, c'est un mot-valise hein, c'est un mot-valise, euh… Alors il a, il commence enfin il a actuellement un sens qui est à peu près précis, mais qui peut évoluer, mais alors le migrant, c'est un mot qui a un sens par rapport à un travailleur immigré, tout à l'heure on parlait des immigrés ou des travailleurs immigrés. La différence avec les migrants, c'est que

là, on a un participe présent, on a une action qui est en train de se réaliser, on a quelque chose d'un petit peu dynamique, voilà, et ça, ça joue plutôt en faveur de l'image de l'étranger. Le migrant c'est quelqu'un qui se remue, qui bouge, qui travaille dans des conditions difficiles donc, dans la question comment la société perçoit-elle le migrant, déjà je pense que dans le mot migrant, dans le subconscient peut-être, ou pour une partie de la société parce qu'il y en a d'autres euh... ils auront tout de suite fait l'assimilation migrant égal travailleur immigré, égal un travailleur étranger, égal, à rejeter. Mais déjà, ce mot migrant, il est très vague, c'est un mot-valise on va y mettre plein de choses, mais l'image c'est quand même quelqu'un qui est en mouvement voilà. Donc l'image un petit peu positive, bon maintenant une fois qu'il est arrivé en France le migrant il est plus forcément en mouvement. Alors on continue de l'appeler un migrant ou pas, et après la question se pose…

Et là on peut se poser la question de l'altérité du coup.

Voilà, on peut se poser la question de l'altérité. Et on revient sur la question de qu'est-ce que l'altérité moi j'ai du mal à répondre à cette question, parce que pour moi l'altérité est pas liée à l'origine quoi ouais.

C'est l'Autre que soi-même, c'est simplement l'autre que soi-même.

Elle est liée à d'autres choses… Oui, c'est l'Autre que soi-même, alors à ce moment-là tout le monde est dans l'altérité et tu peux pas vivre en te disant ils sont tous (*inaudible*) rires, c'est pas possible, moi je crois que… Je crois que la question elle est insidieuse parce qu'elle implique une certaine conception du monde quoi elle implique une conception du monde où on a, on a des égalités tu vois comment la société perçoit-elle le migrant, virgule, l'altérité ça veut dire le migrant virgule, la virgule c'est un, égal, égal à l'altérité. Les minorités sont-elles reconnues, ça veut dire là aussi on a une égalité, on a des minorités, qui sont des minorités de migrants qui sont des minorités autres que nous, qui est le nous on ne sait pas, en quoi consiste l'altérité on sait pas, comment la société les perçoit-elle... Bon ? Si dans cette question on demande de faire l'inventaire des idées reçues de la société, là oui, on peut répondre. La société, elle les perçoit comme euh… Dangereux, comme je sais pas, trop enfin trop différents de nous parce d'abord, ils ne parlent pas la langue, qu'ils ont pas la même religion, parce qu'ils traitent pas les femmes de la même manière, parce que ci, parce que ça. On peut faire cet inventaire-là. Bon, à quoi ça sert quoi je veux dire, mais j'ai pas à me questionner sur à quoi servent les questions que tu poses ça c'est ton problème c'est pas le mien, moi il faut juste que j'y réponde (rires), mais j'ai beaucoup de mal à répondre à cette question, parce que, c'est une question qui me heurte, non

pas que je sois rétif à l'idée d'analyser des difficultés à justement à vivre ensemble avec un certain nombre de personnes et dans cette difficulté à vivre ensemble, il y en a beaucoup qui tiennent à l'image que l'on peut se faire de l'autre et ça il faut le déconstruire, mais parce que dans la question, justement on pose presque comme une... Comme une évidence, que le migrant c'est celui qui pose problème… Moi je crois pas, enfin je… Je pense que le problème de la perception des migrants, elle est…Elle est consubstantielle à la société française, elle n'a rien à voir avec le migrant quoi... C'est une difficulté, alors en plus qui est sans doute pas que française hein, c'est pas… c'est peut-être assez général, c'est une difficulté à, à s'analyser je pense. C'est une difficulté à comprendre qui on est, je pense que c'est ça la question c'est pas enfin... Comment la société perçoit-elle le migrant moi je dirais pourquoi la société perçoit-elle le migrant de façon négative, c'est ça la question intéressante je pense, parce que comment la société perçoit-elle les migrants oui, on a la réponse elle… Danger quoi, tu sais et puis c'est pas que le migrant, au 19e siècle on disait « classe laborieuse, classe dangereuse » voilà. C'est-à-dire le danger il vient toujours de, ben de l'extérieur forcément, il vient toujours de l'autre, on n'imagine pas qu'on a un danger en soi sauf avec le Covid, on se rend compte que le danger on l'a peut-être inhalé, que c'est nous qui sommes le danger pour les autres, c'est intéressant d'ailleurs, la problématique du Covid, mais le danger venant de l'extérieur... Peut être qualifié de dangereux n'importe qui, ça peut être l'Allemand et ça peut être le travailleur, ça peut être le riche, qui est dangereux, ça peut être le pauvre, ça peut être l'homme quand on est une femme, ou la femme, quand on est un homme dans certains cas, donc on va tomber sur un catalogue de d'idées reçues là hein, comment la société perçoit-elle le migrant, moi ce qui me semble intéressant, c'est pourquoi la société perçoit-elle le migrant de cette manière-là et je crois que la réponse, elle est pas chez le migrant, qui est ce qu'il est, elle est dans la société elle-même qui a du mal à faire les bonnes analyses et à faire les…

Ah ben ça tu peux y répondre parce que c'est la question suivante.
Ah d'accord.

C'est, est-ce qu'il existe selon toi des facteurs précis, des éléments responsables de cette perception et lesquels, donc tout ton cheminement était logique…
Oui, oui.

Et tu peux continuer à répondre à la question du coup.

Oui, oui. Alors oui, moi je crois que c'est des facteurs religieux, idéologiques, historiques… Alors parce que moi je relis quand même cette perception négative du migrant, on va dire voilà, au racisme. Je pense que c'est lié, voilà. Même si aujourd'hui bon, heureusement d'ailleurs, pas de racisme (*inaudible*) plus… Compliqué hein, il y en a quand même hein, mais c'est peut-être moins violent, moins virulent, moins exposé, moins… Moins public, le racisme aujourd'hui que, je sais pas dans les années 20, ou les années 30 hein. Le racisme, c'était beaucoup l'antisémitisme quand même et les raisons de l'antisémitisme sont quand même je pense, à l'origine des raisons religieuses. Bon, c'est les Juifs qui ont tué le Christ, euh voilà. Il a fallu aller reconquérir Jérusalem etc ça, ça continue d'habiter notre société je pense vis-à-vis des Juifs, bien sûr ça prend maintenant d'autres… D'autres formes, mais je crois que ça existe toujours, les Juifs disent d'ailleurs et je crois qu'ils ont raison, que ça existe même plus, alors plus que… Pas plus qu'il y a 100 ans mais plus qu'il y a 30 ou 40 ans, que c'est peut-être lié justement aussi à l'arrivée de populations musulmanes par exemple, qui ont elles aussi une relation juive qui est très problématique pour d'autres raisons, mais je crois que alors et c'est ça aussi la complication, c'est que la société française elle est pas, c'est pas un bloc homogène hein, euh, elle comprend d'ores et déjà des composantes qui n'ont pas héritées de cet héritage religieux antisémite, mais qui ont pu hériter d'autres héritages antisémites, pour d'autres raisons, pour une composante musulmane de la société française. Après, ça c'est les raisons, les raisons religieuses hein, du racisme il y a les raisons idéologiques, bon là on va trouver tout ce qui est plutôt, je suis en train de lire un livre super intéressant d'ailleurs, qui s'appelle *Où sont passés les Indo-Européens* j'ai oublié le nom de l'auteur, c'est un pavé comme ça, c'est énorme, et autour de cette notion d'Indo-Européens, il développe enfin, il exporte toute la perception, alors justement, non pas de l'étranger, c'est ça qui est intéressant, mais de ce qu'on est soi-même, c'est-à-dire que l'Indo-Européen dans la mythologie européenne depuis 200 ans à peu près, même plus, ça remonte pratiquement à la Renaissance, hein, c'est l'ancêtre c'est le vrai européen, tout à l'heure on parlait des Grecs d'ailleurs, où est le vrai européen c'est-à-dire que quand on s'est dit qu'on est soi, on est ce qu'on est, ça veut dire quoi quand on est européen, quand on est français ça veut dire quoi, on peut dire, ça veut dire être né au village de Haute-Provence, ou d'Auvergne, mais on peut dire aussi et c'est ce qu'on dit c'est être un Européen c'est-à-dire arriver d'un peuple, descendre d'un peuple, qui serait venu parce que tout ça c'est des idées de l'esprit hein, pas sûr que ça ait existait hein, qui seraient venus, alors il y a différentes thèses, mais globalement quand ça a été idéologisé à mort, et c'est le cas de le dire puisque ça a mené quand même 6 millions de personnes à la mort, le peuple en question, il venait soi-disant du Nord, enfin de la Baltique, d'Allemagne, du nord de l'Allemagne, le Danemark tout ça, ce serait

ce peuple-là, qui aurait scellé et créé cette civilisation européenne. Donc ça, c'est un contenu idéologique voilà, une fois qu'on a dit ça, bien évidemment, on fait la part des choses, entre ceux qui sont aryens, ceux qui sont européens les nazis disaient aryens, donc c'est la même chose, et ceux qui sont non-aryens, et ceux qui sont non-aryens bah ils sont condamnés à mort et ça je pense que, là encore ça subsiste encore, ça existe encore, c'est sous-jacent, mais depuis bah depuis 10 ans en fait, on a eu une période de répit en fait hein, entre 45 et il y a 10 ans, où les thèses nazies elles étaient interdites de séjour. Voilà et là on revient avec ce qui se passe en Allemagne récemment en Suède ou ailleurs hein, que ces thèses-là, ces thèses idéologiques de… De la hiérarchie des races, elles existent encore voilà. Et donc ça c'est à l'œuvre dans la société française, comme dans plein d'autres sociétés, et c'est une des raisons je pense, qui explique que les migrants voilà on va le dire comme ça, ben sont mal vus par certains… Une certaine catégorie de la population et puis après, il y a aussi les raisons historiques, hein et là, je pense à la colonisation, alors je pense à deux choses ; je pense aux Antilles et à l'esclavage. Il y a aussi un petit peu la Réunion, c'est une histoire spécifique hein, voilà, et puis pour beaucoup enfin une grande partie de la population française, la colonisation et en particulier la colonisation de l'Algérie c'est quelque chose qui a été très, très, marquant je pense, et qui continue de l'être hein, et qui a été complètement occupé euh… Je te disais que j'ai fait de l'arabe, quand j'étais étudiant, mais il y avait aussi des cours qui étaient pas que des cours de langue et c'est la seule occasion que j'ai eue d'avoir un cours sur la colonisation de l'Algérie, qui m'a fait découvrir des trucs, je connaissais bien l'histoire de la guerre d'Algérie, mais par contre de la colonisation de l'Algérie, jamais, jamais, on en a parlé à l'école je sais pas si toi tu en as entendu parler dans tes études ?

Non, j'en ai entendu parler grâce à la Cimade et à son histoire qu'elle détaille bien…
D'accord.

Ce genre de choses et après par rapport aux chercheurs qui ont travaillé sur l'histoire de l'immigration en région PACA et particulièrement à Marseille, mais sinon c'est ça le problème et c'est ce qu'ils disent, c'est que quand on est tout petit on nous apprend que des choses... Minimes…
Voilà.

Même le fait qu'il y ait plein d'étrangers qui soient devenus des grands artistes, Français maintenant, alors qu'ils étaient Juifs, Allemands etc, ça c'est souvent omis dans les, dans les…

C’est ça. Donc l'histoire de la colonisation qui est une histoire qui je pense a été... Constitutive de l'identité française pendant 100 ans hein, à peu près et la perte de la colonisation, la perte de colonies qui a été aussi un traumatisme pour la France je pense un traumatisme qui est passé sous silence, il y a un film qui est super intéressant qui s'appelle *Une guerre sans nom*, c'est un film qui est un peu vieux de Benjamin Stora et puis un autre réalisateur, donc deux, ils sont allés interviewer, donc c'était dans les années 70 hein, les gens étaient encore vigoureux, des actes de contingence après avoir fait la guerre en Algérie, des gens qui venaient de… D’une région, de... Ils avaient ciblé la Savoie et c'est super intéressant, parce qu'on se rend compte que ces gens-là, comme les rescapés de camps d’ailleurs, hein, ils ont complètement occulté enfin, ils n'ont jamais parlé autour d'eux de ce qu'ils ont vécu, et quand dans le film ils en reparlent, on voit que le traumatisme, ils se mettent à pleurer quoi, c’est évident, ils s’effondrent hein, le traumatisme donc dans les années 70 ça fait pas beaucoup ça fait 15 ans, 80 peut-être je sais plus, le film, disons 15 ou 20 ans après, ces gens-là sont complètement traumatisés et encore dans le traumatisme de ce qu’ils ont vécu. Et c'est quand même, toute une classe d'âge hein, qui est partie à la guerre d'Algérie c'est pas… C’est pas un petit nombre de personnes hein, c'est énormément de personnes. Donc la société française elle-même, elle a été traumatisée, mais il faut, il y a un autre truc et ça on peut le comprendre, mais il y a un autre truc qu’on a encore plus de mal à comprendre, c’est que les Algériens, ou les Marocains ou les Tunisiens, mais les Algériens, plus parce que là… Quoi que au Maroc ça a été violent aussi, mais en Algérie la colonisation a été hyper violente, eux aussi ils traînent ce traumatisme depuis 100 ans, 150 ans. Et ce traumatisme il a jamais été examiné, il a jamais été admis il est même complètement ignoré, je pense que la plupart des gens, n’ont pas peut-être dans l’esprit le fait que ces générations, comme on dit la deuxième, la troisième génération, qui viennent d’Afrique du Nord, je pense que ces traumatismes, ils doivent être réglés, et ça c’est… Parce qu’ils ne sont pas réglés, on est dans l’incapacité de traiter ces populations issues de l’immigration comme on dit, de manière humaine. Et donc c'est un des facteurs de la perception négative des étrangers, c'est que le facteur c'est pas la guerre d'Algérie c'est pas la colonisation, c'est le fait qu'on n’ait pas été capable, nous, en tant que ex-colons ou colonisateurs et peut-être eux aussi en tant que ex-colonisés hein, parce que ça va dans les deux sens, on n'a pas été capable de mettre ces questions à plat, d'examiner leurs conséquences sur notre vie actuelle et je pense que les conséquences sont énormes, elles continuent hein… Donc voilà, les facteurs précis de la perception, pour moi c'est des questions comme ça religieuses, idéologiques, historiques et puis alors il y a le flux actuel, permanent, d'informations, d'information et de fausses, de fake news, qui font croire aux gens, enfin que, voilà qui racontent des... des je pense à des exemples précis, on en parlait tout

à l'heure du coût de l'immigration, dans les économistes qui ont analysé sérieusement la question, ils disent... Peut-être 1 % ou 2 % du PIB je sais pas en quoi ils raisonnent, en plus, ou en moins, ils sont incapables de le dire hein, dû à l'immigration c'est-à-dire que c'est rien, c'est-à-dire que c'est un coût neutre…

Mais c'est surtout qu'il y en a qui font bien la différence entre le court terme et le long terme, que ça peut coûter cher à court terme, mais qu'à long terme… Enfin il y a plein de… Plein de… D'idées différentes…

Ah oui, bien sûr, mais il faudrait raisonner au moins à moyen terme, au moins sur 10 ans.

Ah oui, bien sûr, bien sûr.

Donc ça voilà, c'est les fake news qui circulent en permanence euh… La menace aussi le grand remplacement quoi la menace du… Du déferlement, il y a avait le livre de… Je sais plus comment il s'appelle, un anglais là, qui avait écrit le déferlement de l'Afrique, ou je sais pas quoi, le titre était très contestable, après le livre, il y avait plein de choses intéressantes dedans, le titre était nul parce qu'il… D'abord là, sur la, tous ces trucs, tous ces éléments-là, la Cimade est très forte pour la déconstruction des idées reçues, on a plein de matériel qui est très bien fait toutes ces idées reçues il faut les combattre, mais c'est difficile de les combattre si on n'a pas réglé à mon avis ces problèmes-là, qui sont des problèmes fondamentaux, qui peuvent même... Qui sont le socle de la société française, et donc on peut effectivement se battre pour démontrer que les migrants, c'est 0 % du PIB au bout de dix ans, on peut se battre en disant que 98 % des migrants de toute manière ils restent autour de leur pays et ils vont pas en Europe euh voilà, on peut dire plein de choses. Malheureusement ça fonctionne pas quoi, parce que, parce que tout ça, ça ne fait que finalement apporter du grain supplémentaire à moudre, à un vieux fond, je pense enfin c'est mon idée personnelle, peut-être qu'elle est pas partagée, mais bon à un vieux fond de... De rejet, de l'étranger au sens large, c'est-à-dire y compris les Juifs, tout simplement, et qui est lié à ces raisons religieuses, idéologiques, historiques, je pense, qui sont toujours actives quoi, et même peut-être de plus en plus, c'est ça qui est grave.

Quelles sont les choses qui ont changé dans la société grâce aux actions des membres de la Cimade selon toi…

Fiou.

(Rires). On va dire qu'on va rester dans le récent, pas dans, pas depuis les années… Pas depuis les années 45, c'est mieux.

Non ça… Je sais pas répondre, ça, ça nous fait revenir à comment évalue-t-on l'impact des politiques, alors là en l'occurrence c'est pas des politiques publiques, mais associatives…

Non mais on a bien fait le tour, on a bien fait le tour…

Parce que là, j'ai pas de réponse hein.

Bon ben on a terminé, du coup, merci beaucoup c'était très intéressant…

Donc t'as tout enregistré ou...

Ah non, non, j'ai tout enregistré là, 2h (rires).

Entretien – Ingrid bénévole au sein de la Cimade

Moi j'ai un peu réfléchi à ce que je peux vous raconter et après, si vous en avez marre, vous m'arrêtez et vous me posez des questions.

Non mais de toute façon je vais, on va faire ça dans les normes hein, je vais bien me re-présenter, avec l'enregistrement lancé, bien réexpliquer ce que je compte faire, et puis je vais vous poser des questions, une à une, comme c'est un entretien semi-directif…
D'accord.

C'est moi qui vous guide sur la direction que doivent prendre les… Les questions-réponses.
D'accord. Très bien.

Donc (rires), re bonjour, je suis Johanne SAME, doctorante en 3e année au sein du Centre Norbert Elias donc en Sciences de l'Information et de la Communication dans le cadre de mon travail de recherche, je cherche à mieux comprendre les enjeux sociopolitiques de la cohabitation culturelle, donc pour cela je vais vous poser plusieurs questions, toutes les réponses sont intéressantes, vous pouvez parler librement et dire vraiment ce que vous avez en tête, puisque l'enquête peut être anonyme sauf si vous m'autorisez à mettre votre prénom dans la thèse. Dans tous les cas les réponses seront confidentielles, dans le sens où elles vont être mêlées aux autres entretiens qui ont été réalisés avec d'autres personnes, hum... J'enregistre l'entretien pour pouvoir être attentive à ce que vous allez me dire pour ne pas prendre trop de notes et ensuite je vais retranscrire fidèlement l'audio, donc je vais pouvoir retravailler directement avec le fichier audio et mot à mot ce qu'on a pu échanger, donc en premier lieu quel est votre prénom âge et profession ?
Mon prénom c'est Ingrid, et vous pouvez tout à fait le mentionner… Je me trouve derrière les paroles que je vais essayer de vous dire, j'ai 83 ans donc je suis une vieille dame (rires).

Une jeune dame encore (rires). Donc retraitée et que faisiez-vous précisément avant d'être à la retraite ?
Alors évidemment, j'ai derrière moi un long parcours, j'ai été marié, j'ai 3 enfants, 10 petits-enfants, une arrière-petite-fille, j'ai fait des études, je suis d'origine allemande j'ai fait des études de philologie romane et quand je suis arrivée en France, j'ai d'abord enseigné l'anglais au lycée,

l'anglais aux adultes ensuite, je me suis engagée dans une formation universitaire de 3e cycle en gestion des ressources humaines euh, j'ai travaillé en tant que DRH dans une entreprise pendant quelques années, je suis ensuite retournée à l'université, j'ai fait une thèse et enfin j'ai abouti à l'université avec beaucoup de bonheur, c'était depuis toujours mon rêve, pour enseigner la gestion des ressources humaines, la GRH, avec un accent fort mis sur le management interculturel.

Donc le premier thème, c'est la communication associative, en premier lieu est-ce important pour vous que la Cimade, on rentre tout de suite dans le vif du sujet, donc que la Cimade communique ses actions à destination du grand public et pourquoi ?

Ça me paraît absolument indispensable, parce que la Cimade d'un côté a une vocation de travail avec les réfugiés, les aider sur le plan juridique pour déficeler leur situation compliquée, mais en même temps pour que ça puisse se faire, elle a une vocation de sensibilisation du public et donc parmi oui, la vocation de la Cimade, mais autant l'aide aux réfugiés que la sensibilisation du grand public aux problèmes des réfugiés.

Pensez-vous que cette communication donc à destination du grand public elle ait une influence sur eux et de quelle manière selon vous ?

Oui je pense qu'il faut faire appel à la conscience de chacun tout le temps pour que chacun de ceux qu'on rencontre, aient conscience du slogan que j'ai sur mon tee-shirt *(l'interviewée me montre le tee-shirt qu'elle portait ce jour, un tee-shirt au slogan de la Cimade)* : « il n'y a pas d'étrangers sur cette terre ». Et ça me tient d'autant plus à cœur, que je suis moi-même, on pourrait penser une étrangère, une Allemande en France, non je suis sur cette terre en tant qu'humain et ça c'est le message, que j'essaye de transmettre tout le temps.

Pensez-vous que la communication de la Cimade soit à améliorer ? Pourquoi ?

Donc votre question je reprends, est-ce qu'il faut améliorer la communication de la Cimade ?

Oui.

Je pense que la communication est un champ où il s'agit de toute façon d'améliorer tout le temps, parce que ce que, ceux auxquels s'adresse la communication reçoivent, est entendue par eux de façon différentes selon le contexte politique, selon le contexte sociologique qui évolue et donc ça ne concerne pas seulement la Cimade, je pense que la communication elle doit être faite tous les jours, avec une mise à jour permanente, ceci est aussi vrai pour la Cimade.

Est-ce que vous avez déjà participé à des actions de communication, si oui est-ce que vous avez déjà rencontré des difficultés lors de ces actions de communication ?
(Rires).

Pour le grand public.
Quelle question ! Mais oui évidemment, tout plein, tout plein, alors pour le grand public pour moi la communication durant un certain nombre d'années, comme je vous l'avais dit tout à l'heure, c'était la communication vis-à-vis des salariés de l'entreprise, et pour que les salariés adhèrent aux objectifs de l'entreprise donc travaillent bien pour atteindre ses objectifs, il faut bien les communiquer et il faut les communiquer de telle façon que ce soit compréhensible par les salariés qui n'ont pas nécessairement, une sensibilité ou une formation même au contexte économique, or l'entreprise se trouve bien dans un tissu économique je pense, donc que la communication des salariés entre autres doit porter sur le contexte économique en général et ensuite sur les but à atteindre par l'entreprise et les façons de faire qui concernent directement les salariés ça c'est pour les entreprises et la deuxième partie de votre question…

Les difficultés, donc plein de difficultés rencontrées lors de… Des actions de communication, pour le grand public ?
Euh...

Si vous voulez bien en raconter quelques-unes, expliquer pourquoi est-ce que vous avez pu avoir des difficultés ?
Je viens avec des réponses générales, alors à vous de me poser des questions pointues, par rapport à ce que vous imaginez comme problématique. Euh… Il est clair que dans le monde dans lequel nous vivons en tant qu'individu nous nous trouvons dans un contexte précis avec un passé, avec des rêves d'avenir, avec des relations avec les autres, avec... Oh je dis n'importe quoi, un pouvoir d'achat et des besoins etc, etc très très très différents. Pour que nous puissions arriver à parler le même langage et nous comprendre il faut bien, sans arrêt, être dans une communication attentive à ce que l'autre peut recevoir.

Et donc dans ce contexte-là…
Difficultés !

Voilà (rires).

(Rires). Laissez-moi maintenant 2 minutes, vous pouvez même arrêter votre truc-là, que je réfléchisse…

Je vais le laisser comme ça si vous... Si ça vous vient d'un coup ce sera… Ce sera déjà là. *8min55*

9min02. Oh oui par exemple. Là me vient quelque chose, en entreprise en tant que responsable du personnel, j'étais évidemment très soucieuse sans arrêt des conditions de sécurité, pour que rien n'arrive en termes de blessure, sur les lieux de production aux salariés engagés, dans la métallurgie, où je travaillais…

Mais du coup, il faut bien qu'on reste dans le contexte de la Cimade hein. C'est dans la Cimade là.

C'est dans la Cimade. D'accord.

Vous avez été salariée au sein de la Cimade alors ?

Euh. Au sein de la Cimade… Oui, la grande difficulté, c'est que nos hommes politiques ne poursuivent pas les mêmes objectifs que la Cimade (rires). Très loin de là et… Donc pour leur faire comprendre les objectifs de la Cimade et avancer concrètement sur le terrain à la Cimade d'Aix, nous avons beaucoup travaillé pour rencontrer les hommes politiques, leur parler dans le détail des difficultés que nous rencontrons ensemble avec les immigrés et leur dire de façon précise pour qu'ils l'entendent, pas seulement avec leur tête de politique, mais aussi avec leur cœur d'homme ce qui arrive aux immigrés en grande difficulté en France et ici, plus particulièrement dans la région aixoise. Donc ça, c'est un travail auquel je n'ai plus participé parce que je suis un peu trop vieille (rires), mais auquel nous avons accordé beaucoup beaucoup d'importance.

Alors selon vous quels sont les critères, quant à l'importance d'une campagne de communication. C'est-à-dire pour vous à quel point une campagne de communication elle peut être importante et aussi comment est-ce que vous considérez qu'elle a été bien menée ?

Je vais laisser tomber pourquoi elle est importante, parce que je l'ai déjà un peu dit.

Oui.

Euh, elle est bien menée, d'abord parce qu'en premier lieu et d'abord, on essaie de comprendre à qui elle s'adresse et quelles sont les oreilles des personnes auxquelles on s'adresse, donc je pense qu'il faut être attentif, très attentif, au public auquel on s'adresse et qu'il faut essayer de

bien analyser, ce qui les intéresse et ce qu'ils sont capables d'entendre, peut-être aussi ce qui les rebiffe, pour non pas contourner leur aversion, mais l'atténuer, là je vais dire la même chose et c'est un peu romantique à leur parler de cœur à cœur... J'ai de nouveau oublié le début de la question (rires).

Non mais c'est ça, alors j'ai une autre question pour compléter, au sein de la Cimade quelles étaient vos activités principales ?

Ouais. Euh, ça c'est une question plus facile (rires). Euh… Je ne suis pas juriste, donc j'ai pas de compétences directes, pour accompagner les réfugiés, dans leurs dossiers l'avancement de leurs dossiers. Je ne saurai pas faire, donc je n'y ai pas touché, mais à un moment donné, j'ai fait partie du groupe de communication de la Cimade ici à Aix, ensemble avec d'autres personnes et nous avons alors je crois que j'ai fait ça durant 3 années, nous avons aussi bien assumé la communication interne, c'est-à-dire la transmission de toutes les informations que les cimadiens doivent avoir sur ce qui se passe sur le terrain, sur les problématiques, sur ce qui ne va pas du tout etc, donc communication interne, et en même temps communication externe c'est-à-dire la communication vers le public. Donc dans ce deuxième domaine nous avons organisé des conférences, des lectures publiques, nous avons collaboré avec la Ligue des droits de l'Homme pour un festival de cinéma, nous avons aussi organisé ah ça c'était intéressant et ça a loupé. Quelque chose, je n'arrive pas à mettre le nom dessus, c'est un nom en anglais un événement, qui éclate tout d'un coup.

C'est le flash mob?

Flash mob, oui. On vous en a parlé ? Du Flash mob de la Cimade ?

Oui (rires).

Voilà. Et là, s'est avéré, qu'on n'a pas été suffisamment attentif, à tous les partenaires. Moi je considère que ça a été un flop parce que ceux qui ont filmé, n'avaient pas suffisamment bien compris ce que c'était euh une flash mob et n'ont pas filmé toute la partie première, c'est-à-dire première partie, la surprise, que tout d'un coup, arrive là des gens, qui visiblement ont à faire ensemble, et ensuite se réunissent pour transmettre un message. Donc ça, on n'a pas suffisamment fait de com' vis-à-vis de ceux qui nous ont filmé et je pense que c'est pour cette raison que, ça a été un flop, on apprend.

Donc ça, ça fait partie des difficultés du coup, d'avoir une bonne communication interne, que les informations arrivent correctement et que tout se passe bien lors de l'action en elle-même.

Oui, on ne s'est pas suffisamment intéressé aux cinéastes, pour les appeler comme ça qui n'avaient pas compris de ce qu'il s'agissait et nous on ne savait rien de leur incompréhension et donc ça ne pouvait pas marcher.

À par rapport au travail collectif.

Ouais (rires). Qu'est-ce que je peux encore raconter en termes de... Com' externe…

Comment est-ce que la Cimade fait-elle pour témoigner, donc on est bien dans le volet témoignage. Témoigner des enjeux et des problématiques migratoires, toujours à destination du grand public ?

Alors il faut distinguer entre la Cimade nationale, et la Cimade locale. La Cimade nationale a pour vocation d'influer sur la grande politique migratoire de la France et là, nous n'y touchons pas du tout. Mais nous avons l'information de tout ce qui se passe à Paris, et des difficultés des progrès aussi, donc c'est pas ce qu'on fait à Aix.

Et du coup à Aix, comment on fait pour témoigner des enjeux et des problématiques migratoires... à Aix, puisque ça se fait de manière… Au niveau national ça se fait de manière on va dire très rigide avec des juristes et appuyé sur la politique migratoire française, comment est-ce qu'on fait à Aix si on n'a pas beaucoup de juristes, si on veut quand même... Si on veut quand même…

Est-ce qu'on vous a parlé du 80e anniversaire de la Cimade ?

Oui.

Oui. Je peux peut-être partir de là ?

Oui bien sûr.

Pour prendre cela en exemple euh… Donc malheureusement ce 80e anniversaire n'a pas pu être organisé au mois de mars cette année à cause du covid, je pense que ça va être probablement à la même époque l'année prochaine, et là, effectivement, on s'adresse... Historiquement, logiquement d'abord aux croyants dans la cité, pour le dire de cette façon-là, c'est-à-dire aux catholiques et aux protestants parce que la Cimade a bien démarré tout au début dans les années 30...39, je pense à peu près euh…

C'est ça, c'est ça.

En Alsace. Lors de l'évacuation des Alsaciens ailleurs en France euh... Un instant, il faut que je réfléchisse, je sais plus ce que je voulais dire. Oui, et donc lors du 80e anniversaire cette histoire-là, va être re-racontée au public pour que l'on ait ce début de l'histoire dans la tête et le début de l'histoire effectivement s'adresse, avant tout à ceux qui ont un lien avec je dis au pluriel les Églises... C'est pas le seul public qui peut s'intéresser à cette question-là, et finalement nous voulons parler à tous les Aixois et dans ce contexte et ça peut-être vous ne l'avez pas entendu d'autres personnes, a été organisée une émission de radio ça vous en avez entendu parlé ?

Non (rires).

Ah, c'est ben, je viens avec quelque chose que vous n'avez pas encore entendu. J'ai été interrogé par radio dialogue RCF ensemble avec Mireille Provensal sur l'histoire de la Cimade, ça c'était ça s'adressait à moi, comme question et ensuite… La Cim... La Cimade aujourd'hui, c'était pour Mireille Provansal et je vous ai tout simplement gardé les notes que j'avais prise, c'est beaucoup plus simple et plus court et plus rapide (rires), voilà, donc ça vous… Vous partez avec, *(l'interviewée me donne des documents papiers)* voilà, voilà, donc une émission radio, qui fait bien partie de ce que nous faisons à Aix en termes de communication pour la Cimade…
Euh…

Alors prochaine question…

Je peux encore vous dire quelque chose ?

Bien sûr.

Lors de ce 80e anniversaire, ça me paraît aussi assez original et ça à sa place dans ce que … Dans ce qui vous intéresse, j'avais prévu avec une amie artiste et vous voyez bien, que vous êtes là chez une artiste, donc avec une amie artiste Monica Meschke, j'avais prévu et ça va se faire donc j'espère l'année prochaine, une exposition, de figures grandeur humaine voilà.... *(L'interviewée me montre un flyer avec des sculptures de femmes assises)*. Figures de femmes en fuite ou de femmes, en détresse ou de femmes, ne sachant pas où aller avec leurs bagages, mais éventuellement avec leurs enfants, ce sont donc des sculptures taille humaine, qui devaient accompagner cette journée du 80e anniversaire ou qui vont accompagner cet anniversaire et ces figures taille humaine seront assises, dans le public, parmi ceux qui seront invités et qui seront là, pour participer à cet anniversaire donc ces figures de femmes en fuite en tout rond, entoureront, ce 80e anniversaire comme illustration de ce qui se passe encore aujourd'hui.

Incroyable.

Ça vous va ?

Oui, incroyable comme projet.

Alors malheureusement je n'ai pas le catalogue si j'avais eu le temps je vous l'aurais proposé, ça peut vous intéresser ? Mais ça n'a pas encore eu lieu, c'est ça qui est un peu embêtant.

Ce sera l'année prochaine c'est ça du coup ?

Ouais, oui je pense, au mois de mars, comme cette année, je pense que mais ça euh… C'est une idée on sait pas.

De toute façon on sait pas trop avec la conjoncture actuelle…

Voilà…

Demain ce qui se passera, donc oui… Alors de quelle manière est-ce que la Cimade communique-t-elle pour mobiliser des bénévoles, pour recruter des bénévoles ?

Alors elle... Je pense qu'il y a une façon passive-active de recruter et une façon, façon active de recruter, mais je dis bien la première elle est passive-active, c'est-à-dire, par toutes ces manifestations, ces conférences, ces lectures etc, la Cimade est sur la place publique aussi par la participation tacite, mais visible aux cercles de silence, par exemple à chaque fois quelqu'un qui passe ou qui entend parler ou qui vaguement apprend pour quelqu'un d'autre, ça lui fait un petit rappel donc je pense que c'est une façon d'exister vis-à-vis de tous les aixois qui n'est pas très flagrante ou très visible, ou très, très, éclatante, mais qui fait son petit travail en sourdine et à chaque rentrée comme maintenant au mois d'octobre à la première réunion nous avons à nouveau... Un grand nombre de personnes souvent, on est à cette date-là on est 50-60 un grand nombre de personnes qui viennent là... Oui incités par ouï-dire, donc ça c'est une… Une première façon ensuite, nous travaillons en collaboration avec une filière universitaire, un 3e cycle je crois que c'est un DSS droit humanitaire international ça vous parle ?

Oui.

Voilà, donc les étudiants de cette formation sont en général nombreux en début d'année, beaucoup moins nombreux en fin d'année, mais les quelques-uns qui nous accompagnent jusqu'au bout de leur année de formation sont des actifs fidèles.

Il y en avait une il y a… Bah y'a 2 ou 3 ans ? Qui était en Master 2 ?

Voilà.

Qui venait de Paris ? Et qui… Bah qui avait fait son stage à la Cimade et qui était bénévole.
Ouais tout à fait c'était Margaux.

Et y'en avait une autre aussi.
Il y avait une autre, la précédente, et qui s'appelait… Ahah.

Et elle est venue, elle est venue après Margaux.
Après Margaux...

Oui.
Alors là moi j'étais déjà plus en retrait.

Oui c'était vers la fin déjà, je pense oui.
Oui donc j'ai… J'ai moins capté. Alors qu'est-ce qu'on peut encore dire par rapport… Euh, oui, la Cimade fonctionne géographiquement dans les locaux de l'église protestante à Aix 4 rue Villars et de par les nombreuses réunions et organisations de cours de français et rencontres etc, elle est visible à la paroisse protestante et donc ça veut dire que toute la communauté protestante à Aix est très au courant de tout ce qui se passe, et je suis modestement moi-même nommée le Go between entre la paroisse officiellement, entre la paroisse et la Cimade et je rends donc régulièrement compte au Conseil presbytéral de ce qui se fait à La Cimade. Alors c'est pas très visible, mais c'est une façon d'informer très régulièrement ceux qui accueillent, la Cimade à Aix et ça diffuse par ce biais-là aussi... Est-ce qu'il y a d'autres…

Ça c'est très intéressant, je savais pas.
Est-ce qu'il y a d'autres…

On passe au thème B ? Les interactions avec les politiques.
Oui…

Les décideurs politiques, donc est-ce important pour vous que la Cimade, vous avez commencé à répondre à cette question tout à l'heure, communique ses actions aux élus politiques et aux hauts fonctionnaires et pour quelle raison ?
Parce que à vrai dire, l'immigration en France, foncièrement, est un problème, pose un problème politique. Et si nous sommes, je le vois de cette façon-là, un pays pas très accueillant... Pour les

réfugiés les immigrés et j'ouvre une parenthèse, en tant qu'enfant j'ai été réfugiée de l'Allemagne de l'Est réfugiée en Allemagne de l'Ouest, donc je suis particulièrement sensible à cette question si la France est peu active, pas active, pas assez active dans ce domaine-là, c'est parce que les politiques ne prennent pas suffisamment à mon avis à cœur, cette problématique là et donc c'est eux qu'il faut toucher pour que quelque chose bouge vraiment nous pouvons, chacun d'entre nous individuellement, un peu déplacer les pions et un peu faire quelque chose, mais globalement c'est un problème politique.

Est-ce que vous pensez que la communication de la Cimade, qui s'est effectuée et qui s'effectue encore aujourd'hui à destination des hommes et des femmes politiques elle ait une influence sur eux et de quelle manière aujourd'hui ?

Ah ! J'aimerais bien pouvoir répondre, mais je ne peux pas, je ne sais pas. Alors je ne sais pas parce que je ne participe pas à cette démarche-là, je n'y ai pas été parce que je suis trop vieille (rires). A et B, je peux dire non, parce que je ne vois pas les résultats, c'est triste… Une réponse triste ?

Donc soit il n'y a pas de résultats, soit il faut que la Cimade communique plus sur les résultats qu'elle a pu avoir… Au niveau des actions effectuées à destination des hommes politiques ?

Oui, nous communiquons peu sur cette démarche-là, c'est vrai.

Du coup, avez-vous déjà eu des interactions avec des élus politique au sein de la Cimade ?

Non.

Non, euh… Donc il faudrait améliorer cette communication à destination des élus politiques pour quelle raison et de quelle manière... Si c'est possible ?

Pour moi, c'est une question difficile parce que je n'y ai pas participé et donc je n'ai vraiment pas d'expérience... Et, et, ça c'est peut-être un défaut et je pense que d'autres à la Cimade peuvent dire la même chose, j'en vois l'utilité. Euh... Même, je trouve que c'est indispensable, je crois que je l'ai assez clairement dit, mais… Les hommes politiques ne m'intéressent pas, et c'est une dimension qui qui est en dehors du champ qui m'intéresse, et donc je participe par mon non-intérêt à l'inefficacité... Ouais. C'est comme ça. (Rires).

Alors, alors, alors… Donc thème C, c'est la communication interculturelle avec les personnes migrantes avez-vous déjà eu des interactions avec les migrants au sein de la Cimade, si vous voulez bien raconter ?

Euh… Modestement et à la petite échelle oui, j'ai accompagné durant plusieurs années une famille malgache, alors Madagascar ne fait pas partie des pays classiquement considérés comme étant en guerre et donc étant particulièrement dangereux dans ce cas-là, une personne de cette famille avait rencontré de vraies difficultés et avait été en danger de mort dans son pays, et avait pris la fuite, donc je me suis occupée de toute une famille durant plusieurs années, presque au quotidien avec les cours de français, l'accompagnement des enfants, l'accueil de la famille… J'ai formé un petit groupe, qui durant peut-être 2 ans, a régulièrement donner de l'argent donc nous nous étions engagés à payer, je ne sais plus quelle somme totale, où chacun donnait 20, 30 € par mois pendant une période relativement longue, pour permettre à l'épouse de poursuivre des études à Marseille, voilà donc… Et l'accompagnement a été très personnel, j'ai été très amicalement impliquée dans leur vie de famille, et finalement ça a été un succès puisqu'ils ont maintenant un permis de séjour, le mari a un CDI… La dame a un emploi, ils ont un appartement dans un HLM, donc au bout de 3-4 ans ils ont abouti à une situation stable, réjouissante, et il est clair, je, ça me tient à cœur de le dire c'est leur mérite ils se sont décarcassés comme de beaux diables, pour qu'à chaque étape difficile, finalement le résultat soit positif nous on a fait que les accompagner, c'est eux qui ont fait. C'est l'histoire d'une réussite, il fallait de la patience.

Vous sentez-vous proche des personnes migrantes et pourquoi.

Oui, très poche je l'ai déjà dit j'ai été réfugiée, moi-même et mes souvenirs d'enfance de la fuite avec, ça vous le lirez dans mon texte la mère et ses trois petits-enfants avec rien d'autre qu'un seul sac à dos, rien d'autre ça m'a très définitivement marqué donc la proximité elle vient par le vécu.

Comment est-ce que vous entretenez vos relations avec les personnes migrantes que vous avez accompagné par exemple est-ce que vous entretenez encore des relations avec ce couple ?

Ah oui, on se voit, quand ils ont enfin pu emménager dans cet appartement, ils m'ont invité, on a fait la fête pour que je vois combien ils sont bien installés, oui, oui, tout à fait et avec d'autres, avec d'autres immigrés aussi, mais c'est avec cette famille que j'ai eu le plus de contacts et avec vous j'espère aussi pouvoir continuer (rires).

Oui ah bah oui absolument. Vous avez dit que vous vouliez voir la suite et l'avancée de ma thèse, absolument oui (rires).
Oui, oui, oui.

On entend souvent où on lit souvent que la Cimade prône le vivre ensemble qu'est-ce que ça signifie pour vous le vivre ensemble ?
Une question très, très, très, générale… Vivre ensemble... Par rapport à la Cimade ça veut peut-être dire ne pas ériger de frontières entre les uns et les autres, pas de frontière culturelle, pas de frontière de langues, le vivre ensemble avec des gens qui ne maîtrisent pas notre langue par exemple, c'est quelque chose d'extrêmement difficile, aussi bien pour ceux qui tout d'un coup n'entendent pas et ça, c'est nous, parce qu'ils comprennent pas la langue que les immigrés parlent et encore plus difficile pour eux, parce qu'ils sont entourés de gens qui parlent un charabia là où eux, ils devraient absolument pouvoir comprendre, parce que ça leur permet de régler leur situation, ils comprennent rien non seulement aux mots, mais aussi à notre autre façon de fonctionner, à notre sacrée bureaucratie euh... Oui, donc le vivre ensemble c'est être attentif aux barrières, et essayer de les intégrer, les barrières qui nous séparent, de les intégrer dans notre raisonnement tout le temps et de les traverser et ça, c'est l'initiative qui nous appartient c'est à nous de traverser les frontières et les barrières, les immigrés sont dans une situation de grande faiblesse et l'énergie d'aller vers nous, ils ne l'ont peut-être pas à nous de l'avoir, d'aller vers eux.

Est-ce que finalement il s'agirait quand on parle de vivre ensemble au sein de la Cimade du concept de la cohabitation culturelle... Qu'est-ce que vous pensez de, du concept de la cohabitation culturelle ?
Oui, j'ai déjà un peu abordé la coopération culturelle, c'est... Cet effort de travailler pour comprendre les codes de l'autre, aussi les codes culturels de l'autre, et de lui faire comprendre nos codes culturels, que ce soit en termes de vêtements avec le djihad, ça c'est toujours un sujet, comment pouvons-nous avec notre culture et nous les femmes avec notre grand désir de vivre complètement librement, comment est-ce que nous pouvons leur transmettre ce que nous en pensons, de cette façon de cacher le visage, et leur permettre à eux de nous expliquer dans la mesure du possible ce que ça signifie pour eux, pour que nous puissions le comprendre, mais peut-être aussi leur expliquer notre désir d'émancipation des désirs de femmes, que nous-même nous partageons et nous avons quand même mis, ah je dirais si on retourne en arrière, nous avons mis presque 2000 ans pour arriver à un début d'émancipation et la contraception a été un

pas absolument déterminant et il est derrière nous et peut-être que notre faible compréhension vis-à-vis des femmes des autres cultures, vient de... De cette liberté que nous avons aujourd'hui par la contraception, et que nous... Liberté dans laquelle nous allons très loin, la même contraception est aujourd'hui à disposition, mais oui, des femmes musulmanes, mais elles n'ont pas fait tous les pas que les femmes européennes ont fait entre temps, pour arriver à la liberté qui est la nôtre et qui n'est pas encore là leur, tout cela en respectant aussi les… Règles cultuelles, qui entourent le foulard où que... Venant d'autres cultes nous ne les partageons pas… Oui là, effectivement, notre système scolaire et l'éducation des jeunes peut jouer un rôle important et pas seulement l'éducation des filles, mais aussi l'éducation des garçons, des petits garçons musulmans qu'ils aient une autre vision des femmes que celle transmise à la maison, oui là il y a peut-être aussi la vocation d'un autre système éducatif... Encore autre chose que je devrais dire sur ce sujet ?

Non c'est très bien. Euh… Selon vous pareil vous l'avez déjà un peu dit tout à l'heure, comment est-ce que la société perçoit-elle le migrant et l'altérité ? La société française…
Oh, c'est une très vaste question…

Oui…
Elle est très, très, vaste…

Et la deuxième, ou troisième petite partie de la question, c'est pensez-vous que les minorités sont reconnues dans notre société ?
Une question très, très, vaste... Euh… Deux villages, un village à l'est de la route et l'autre à l'ouest et les habitants de ces deux villages, qui pourtant vivent dans la même région, dans le même département, parlant la même langue, parlant le même dialecte vivant à 10 km les uns des autres, vont avoir des préjugés vis-à-vis des villageois, de l'autre village et peut-être ça fait partie profondément, de notre comportement humain, c'est que nous nous méfions de celui qui habite un peu plus loin, et qui vit un tout petit peu autrement et quand les différences sont plus grandes, les appréhensions sont beaucoup plus grandes et peut-être la peur de l'autre vient en haut de la liste… La peur, la peur de ce qui peut chambouler dans les convictions qui sont les nôtres de ce qui pourrait faire que je sois un peu moins sûr de mes convictions et de moi parce que lui, il est un peu différent oui, peut-être, c'est la peur de l'autre qui est, qui est... Un moteur important.

Donc justement la prochaine question c'est est-ce qu'il existerait des facteurs précis qui pourraient contribuer à cette vision, à cette perception de l'autre, donc la peur... La peur de la différence… Hum… Donc, dernière question, qui va être aussi très large quelles sont les choses qui selon vous, ont changé dans la société grâce à la Cimade (rires).

C'est une question à laquelle j'ai envie de répondre par l'espoir. J'ai l'espoir et je n'ai aucune preuve, mais j'ai l'espoir de tout ce qu'on fait à la Cimade depuis 1939, à toutes les étapes et inclus la dernière c'est aujourd'hui, ce qu'on fait aujourd'hui à Aix les uns et les autres, j'ai l'espoir que ça servira à quelque chose et je vis ici dans une maison de retraite où il n'y a que de vieilles personnes et de vieilles personnes dont certains ont un paquet de préjugés euh… Et d'appréhensions et de rejets et... Et je ne laisse pas passer un moment ni une remarque où quelqu'un me dit quelque chose de négatif sur les autres et les immigrés font partie de tous ces autres je ne laisse pas passer une seule remarque sans contredire si tout le monde fait comme ça et bah la situation va s'améliorer.

C'est vrai, oui merci beaucoup.

Ouffff.

C'était fatiguant ? (Rires).

(Rires). Bah oui, mais j'ai beaucoup réfléchi.